

Rapports d'activité 2023 des CTRA

*Coordination Jean Olivier GUILHOT
Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation*

Août 2024

Table des matières

INTRODUCTION	6
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE CENTRE-NORD	17
Présentation de la CTRA Centre-Nord	18
Recherche archéologique en Centre-Val de Loire : bilan chiffré et résultats significatifs	23
Recherche archéologique en Hauts-de-France : bilan chiffré et résultats significatifs	29
Recherche archéologique en Île-de-France : bilan chiffré et résultats significatifs	33
Bilan 2023 de la CTRA Centre-Nord.....	37
PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE.....	37
NÉOLITHIQUE	40
ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER.....	43
SECOND ÂGE DU FER	49
ANTIQUITÉ	52
ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE.....	56
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EST	66
Présentation de la CTRA Est	67
Recherche archéologique en Bourgogne-Franche-Comté : bilan chiffré et résultats significatifs.....	73
Recherche archéologique en Grand Est : bilan chiffré et résultats significatifs.....	77
Bilan 2023 de la CTRA Est	82
PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE.....	82
NÉOLITHIQUE	85
ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER.....	86
SECOND ÂGE DU FER	91
ANTIQUITÉ (ESPACE RURAL)	93
ANTIQUITÉ (ESPACE URBAIN).....	94
ANTIQUITÉ TARDIVE ET HAUT MOYEN ÂGE	95
ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE (HABITAT URBAIN, ÉDIFICES RELIGIEUX).....	96
ÉPOQUE MÉDIÉVALE (HABITAT RURAL ET CHÂTEAUX)	99
ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE.....	99
Restitution des séminaires du bilan quadriennal 2017-2020 de la CTRA Est	101
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE OUEST	116
Présentation de la CTRA Ouest	117
Recherche archéologique en Bretagne : bilan chiffré et résultats significatifs.....	121
Recherche archéologique en Normandie : bilan chiffré et résultats significatifs.....	126
Recherche archéologique en Pays de la Loire : bilan chiffré et résultats significatifs	131
Bilan 2023 de la CTRA Ouest	137
PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE.....	137
NÉOLITHIQUE	140
ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER.....	141
ÂGE DU FER	146
ANTIQUITÉ	149
MOYEN ÂGE, ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE.....	152

COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE OUTRE-MER	160
Présentation de la CTRA Outre-mer.....	161
Recherches archéologiques en Guadeloupe : bilan chiffré et résultats significatifs.....	166
Recherches archéologiques en Guyane : bilan chiffré et résultats significatifs.....	172
Recherches archéologiques en Martinique : bilan et perspectives	176
Recherche archéologique dans l'océan Indien : bilan chiffré et résultats significatifs.....	181
Bilan 2023 de la CTRA Outre-mer.....	190
PÉRIODE PRÉCOLONIALE.....	190
PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE.....	192
Restitution du séminaire des 28-29 mars 2023 du bilan quadriennal 2017-2020 de la CTRA Outre-mer.....	195
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE SUD-EST.....	212
Présentation de la CTRA Sud-Est	213
Recherche archéologique en Auvergne-Rhône-Alpes : bilan chiffré et résultats significatifs.....	217
Recherche archéologique en Corse : bilan chiffré et résultats significatifs	229
Recherche archéologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur : bilan chiffré et résultats significatifs	237
Bilan 2023 de la CTRA Sud-Est	242
PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE.....	242
NÉOLITHIQUE	244
ÂGES DES MÉTAUX	246
ANTIQUITÉ	249
MOYEN ÂGE	251
ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE.....	254
ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE.....	255
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE SUD-OUEST	257
Présentation de la CTRA Sud-Ouest.....	258
Recherche archéologique en Nouvelle-Aquitaine : bilan chiffré et résultats significatifs	266
Recherche archéologique en Occitanie : bilan chiffré et résultats significatifs	273
Bilan 2023 de la CTRA Sud-Ouest	285
PALÉOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN	285
PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR ET MÉSOLITHIQUE	288
NÉOLITHIQUE	290
ÂGE DU BRONZE.....	292
PREMIER ET SECOND ÂGES DU FER.....	297
ANTIQUITÉ	299
ÉPOQUES MÉDIÉVALE (PREMIER MOYEN ÂGE).....	302
ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE.....	305
ARCHÉOLOGIE FUNÉRAIRE	307
LE DEPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES DANS LES COMMISSIONS TERRITORIALES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE	309
Recherche archéologique sous-marine : bilan chiffré.....	310

Abréviations

- AE : aide à l'édition
AFEAF : association française pour l'étude de l'âge du Fer
AP : avant le présent (fixé conventionnellement à l'année 1950)
APP : aide à la préparation de publication
APRAB : association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze
BCE : *Before Common Era* (avant notre ère)
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières
BSR : bilan scientifique régional
BVSG : Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain
CAG : Carte archéologique de la Gaule
CCE : centre de conservation et d'étude
CCS : cahier des charges scientifiques
CIAP : centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
CNRA : conseil national de la recherche archéologique
COS : contournement ouest de Strasbourg
COSM : commission des opérations sous-marines
CRA : conservateur régional de l'archéologie
CRPA : commission régionale du patrimoine et de l'architecture
CRMH : conservation régionale des monuments historiques
CTRA : commission territoriale de la recherche archéologique
CST : contrôle scientifique et technique
DAAC : délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
DAC : direction des affaires culturelles
DAI : Deutsches Archäologisches Institut
DGPA : direction générale des patrimoines et de l'architecture
DPM : domaine public maritime
DRAC : direction régionale des affaires culturelles
DRASSM : département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines
EA : équipe d'accueil
EPCC : établissement public de coopération culturelle
ETP : équivalent temps plein
FP : fouille programmée
FPP : fouille programmée pluriannuelle
GDR : groupement de recherche
HDR : habilitation à diriger des recherches
IBCM : identification de bien culturel maritime
JEA : journées européennes de l'archéologie
JEP : journées européennes du patrimoine
LC-MS/MS : *Liquid Chromatography coupled to tandem Mass Spectrometry*

LGV : ligne à grande vitesse
OIN : opération d'intérêt national
ONF : Office national des forêts
OPP : opération de préparation de publication
PAOHCE : protocoles de prélèvements et d'analyses sur l'os humain ainsi que sur la conservation des échantillons
PAS : projet d'activité scientifique
PCR : projet collectif de recherche
PI : prospection inventaire
PMA : première partie du Paléolithique moyen
PSI : projet scientifique d'intervention
PT : prospection thématique
RFO : rapport final d'opération
RO : responsable d'opération
SDA : sous-direction de l'archéologie
SIM : stade isotopique marin
SPDRA : soutien à la publication et à la diffusion de la recherche archéologique
SRA : service régional de l'archéologie
TAAF : Terres australes et antarctiques françaises
UMR : unité mixte de recherche
VSG : Villeneuve-Saint-Germain
ZooMS : *Zooarchaeology by Mass Spectrometry*
ZPPA : zone de présomption de prescription archéologique

Introduction



Les 5 CTRA métropolitaines

Alors que, depuis leur mise en place en 1994 et leur réforme en 2017, le travail des commissions territoriales de la recherche archéologique (CIRA/CTRA) était souligné par l'ensemble de la communauté archéologique, les aménageurs et les élus¹ comme un dispositif efficace, garant de la légitimité scientifique de l'archéologie, le début de l'année 2024 a vu naître au sein même du ministère de la Culture des critiques sur leur fonctionnement. Ces critiques portaient sur la lourdeur de consultation de ces commissions, la charge de travail pour les experts et pour les SRA et sur leur coût de fonctionnement. Tandis que la sous-direction de l'archéologie mettait en place un groupe de travail pour répondre aux remarques formulées, le collège archéologie de l'Inspection des patrimoines et de l'architecture qui suit depuis l'origine ces commissions, a produit une analyse permettant d'objectiver l'évolution de la charge d'expertise dans les CTRA. Son rapport, rendu en février 2024 et reproduit ci-dessous, porte sur les deux dernières mandatures (2017-2020 et 2021-2024) des CTRA, la dernière étant toujours en cours². Les préconisations de ce rapport devraient permettre tout à la fois de rationaliser l'organisation des commissions et de réexaminer leur composition pour la mandature à venir.

¹ « La Commission a entendu sur ce point une position unanime de la part de l'ensemble des acteurs – archéologues, aménageurs et représentants des personnels – qui juge (...) que l'intervention des CIRA est essentielle dans l'évaluation de la recherche ainsi que dans le conseil et l'expertise auprès de l'État », Collectif : *Livre blanc de l'archéologie préventive*, mars 2013, p. 20 et 21. <https://www.vie-publique.fr/rapport/33091-livre-blanc-de-larcheologie-preventive-commission-devaluation-scient>

« Les CIRA jouent un rôle clé car elles garantissent la légitimité scientifique et donc la crédibilité du régime de l'archéologie préventive. Elles sont la cheville ouvrière d'un système dont chaque étape vise à apprécier si l'état des connaissances de notre passé mérite que les opérations de terrain soient poursuivies, et si les rapports prévus par la réglementation sont suffisamment complets et pertinents ». Pierre Bordier et Yves Dauge, *Archéologie préventive : Pour une gouvernance au service de la recherche*, Rapport d'information au Sénat N°760, juillet 2011

<https://www.senat.fr/rap/r10-760/r10-7602.html#toc89>

² Les chiffres de l'année 2023, et dans une moindre mesure de 2020, restent à consolider.

Composition des CTRA

Membres permanents

Le nombre et la composition des CTRA sont fixés réglementairement (art. R.545-19 du Code du patrimoine), à l'exception de la CTRA Outre-mer. Depuis 2017, les CTRA Centre-Nord, Est, Sud-Est et Sud-Ouest comptent chacune 10 membres, la CTRA Ouest en compte 8 et la CTRA Outre-mer, 7. Il y a donc 55 experts permanents mobilisés par mandature.

Dans les faits, ce nombre varie en raison d'une certaine instabilité des commissions, due à des remplacements fréquents de membres en cours de mandat. Ainsi, pour la mandature 2017-2020, à l'exception de la CTRA Outre-mer, toutes les commissions ont connu entre 1 et 4 modifications, et même 8 pour la CTRA Ouest presqu'entièrement renouvelée à mi-mandat. Pour la mandature en cours, on assiste au même phénomène, avec déjà 3 à 4 modifications pour les CTRA Centre-Nord, Est et Ouest et 6 remplacements pour la CTRA Sud-Ouest.

Soulignons, enfin, qu'au changement de mandature en 2021, les commissions ont été grandement renouvelées (de 40 à 70 %), à l'exception de Ouest qui a vu l'ensemble de ses membres reconduits (mais ils avaient été nommés seulement à mi-mandat de la précédente) et d'Outre-mer où seul un membre a été remplacé.

Au total, ce sont 114 experts permanents qui ont été mobilisés depuis 2017 dans les CTRA (55 experts initiaux + 59 entrants, dont 23 lors du renouvellement de la mandature en 2021).

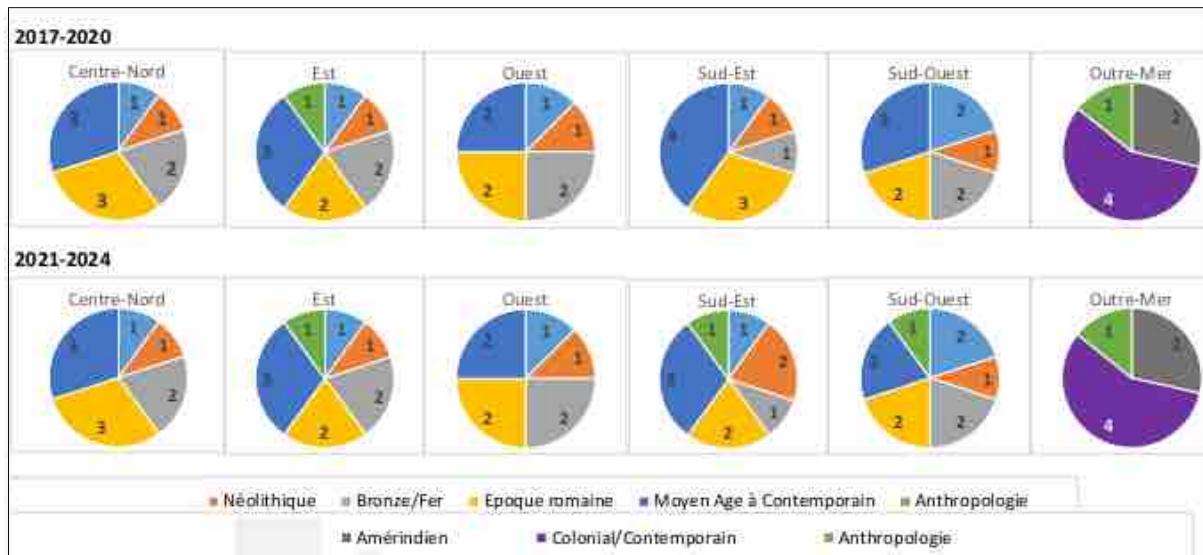
	<i>Nb initial</i>	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Centre-Nord	10	0	1	1	0	5	1	1	1
Est	10	1	0	1	0	4	0	1	2
Ouest	8	0	6	2	0	0	1	3	0
Outre-Mer	7	0	0	0	0	1	0	0	0
Sud-Est	10	0	0	1	0	7	0	1	0
Sud-Ouest	10	0	0	4	2	6	1	3	2
<i>Total</i>	55	1	7	9	2	23	4	8	5

Nombre d'experts permanents en CTRA renouvelés annuellement de 2017 à 2024

Si la composition statutaire des membres est fixée réglementairement, leur ventilation en fonction de leur spécialité, principalement chronologique, est propre à chaque CTRA et dépend de l'activité scientifique de l'interrégion. Toutes les CTRA ont au moins un expert pour le Paléolithique, le Néolithique, l'âge du Bronze et/ou l'âge du Fer, l'époque romaine, les périodes médiévale et/ou moderne. Le Mésolithique est géré soit par le spécialiste du Paléolithique soit par celui du Néolithique, tandis que l'époque contemporaine est en général gérée par un médiéviste-moderniste. Le nombre d'experts par spécialité est toutefois variable d'une CTRA à l'autre. Ainsi, pour les spécialités qui nécessitent le plus grand nombre d'avis (époques romaine, médiévale et moderne), le nombre d'experts varie entre 4 et 7.

Enfin, soulignons que quatre CTRA ont à présent en leur sein un spécialiste de l'anthropologie funéraire : Est, Sud-Est, Sud-Ouest et Outre-mer. Dans la mandature précédente, seules deux CTRA en disposaient (Est et Outre-mer).

Hormis Sud-Est et Sud-Ouest, la composition des CTRA n'a pas varié entre les deux mandatures. Il conviendrait de s'interroger pour savoir si cette reconduction traduit une adéquation aux besoins ou une absence de réflexion sur cette question.

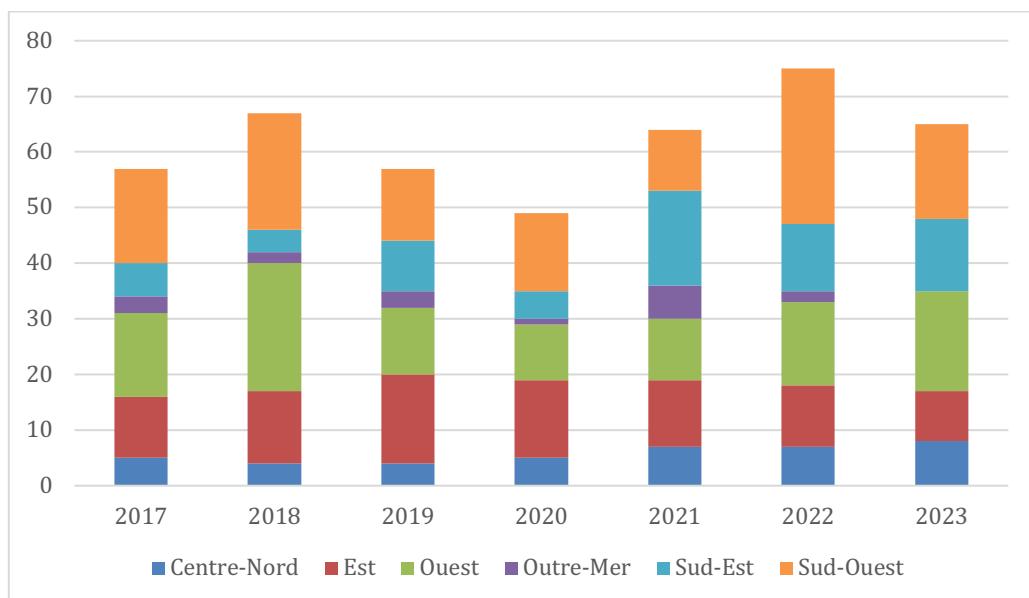


Composition des CTRA en fonction des spécialités des membres

Experts extérieurs

Toutes les CTRA ont recours à des experts extérieurs. Ils sont sollicités sur des domaines particuliers (anthropologie, subaquatique, art pariétal, conflits contemporains, paléométallurgie...) ou lorsqu'un membre permanent doit se déporter, mais aussi pour soulager les membres de la commission. Deux CTRA ont officialisé la participation de ces spécialistes sous la forme d'un arrêté (Sud-Est et Sud-Ouest), d'autres ont acté une liste (Ouest), mais un certain nombre d'experts sont aussi choisis occasionnellement pour un dossier particulier.

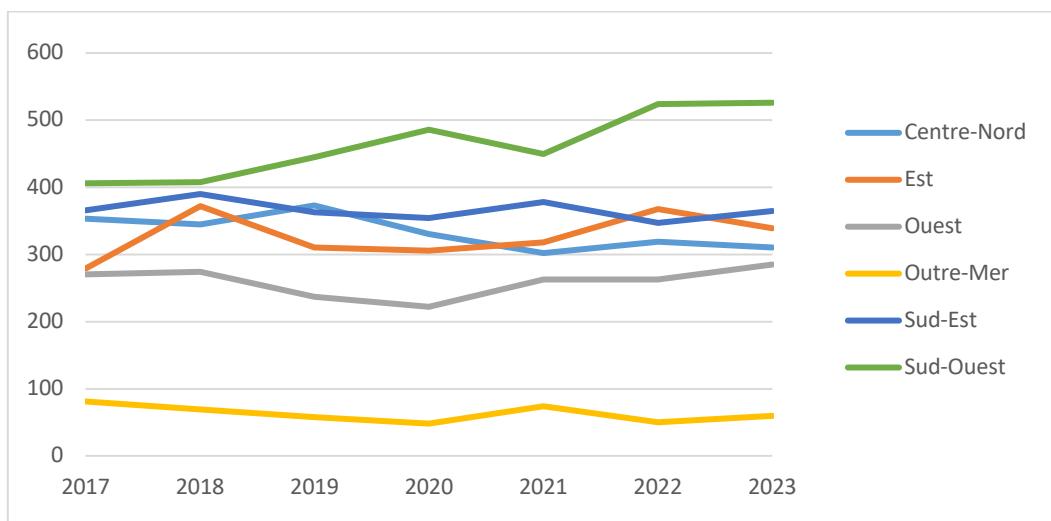
Entre 2017 et 2023, 57 à 75 experts extérieurs ont été mobilisés annuellement, soit plus que le nombre de membres permanents. Malgré une grande variabilité annuelle et par commission, on observe une tendance globale à la hausse.



Nombre d'experts extérieurs mobilisés chaque année par commission

Les dossiers examinés

Sur la période considérée, le volume total des dossiers examinés (hors informations des conservateurs régionaux et examen des ZPPA) est relativement stable. Il oscille annuellement entre 1746 et 1885, pour une moyenne de 1812, avec une très légère tendance haussière les deux dernières années (3 à 4 % au-dessus de la moyenne 2017-2023). Dans l'interrégion Sud-Ouest, la tendance à la hausse est toutefois plus marquée et quasi continue depuis 2017 : le nombre de dossiers est ainsi passé de 406 en 2017 à 524 et 526 dossiers en 2022 et 2023, soit une augmentation de 30 %.



Évolution par commission du nombre de dossiers examinés par les experts

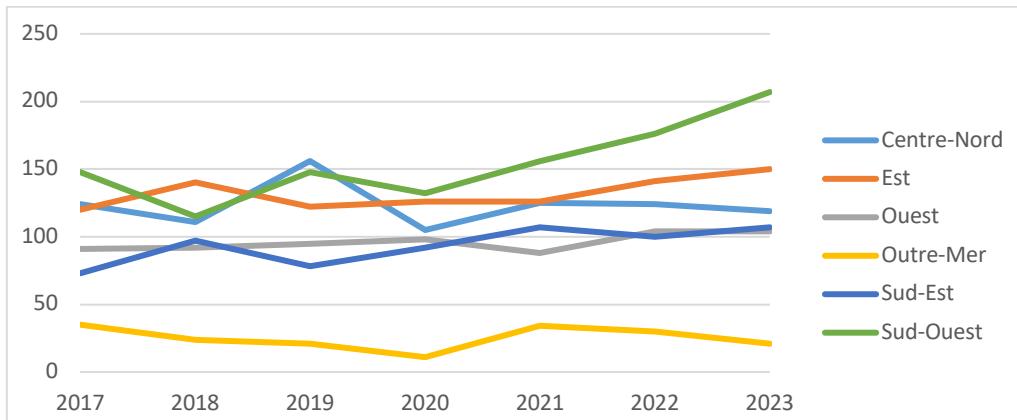
Le nombre des dossiers examinés par les CTRA dépendant pour partie des prescriptions d'archéologie préventive émises par les SRA et pour une autre partie des autorisations qu'ils délivrent pour la réalisation d'opérations d'archéologie programmée, il est apparu intéressant de distinguer ces deux catégories.

Les dossiers examinés au titre de l'archéologie préventive

Sur la période considérée, le nombre de dossiers **d'archéologie préventive examinés a priori (diagnostics, CCS, PSI)** a varié entre 591 et 708, pour une moyenne de 625. Le volume total des dossiers a connu une tendance à la hausse, les trois dernières années se situant toutes au-dessus de la moyenne 2017-2023 et particulièrement 2022 (écart de + 8 %) et 2023 (écart de + 13 %). Les situations sont différentes d'une CTRA à l'autre. En Centre-Nord le nombre de dossiers est assez stable (entre 111 et 125 par an). En Outre-mer, il est assez irrégulier et varie entre 11 et 35 dossiers. Le nombre de dossiers de préventif connaît en revanche des augmentations dans les quatre autres interrégions : Ouest (écart à la moyenne de + 8 % en 2022 et 2023), Est (écart à la moyenne de + 7 % en 2022 et + 14 % en 2023), Sud-Est (écart à la moyenne de + 7 % en 2022 et + 15 % en 2023) et Sud-Ouest (écart à la moyenne de + 14 % en 2022 et + 34 % en 2023).

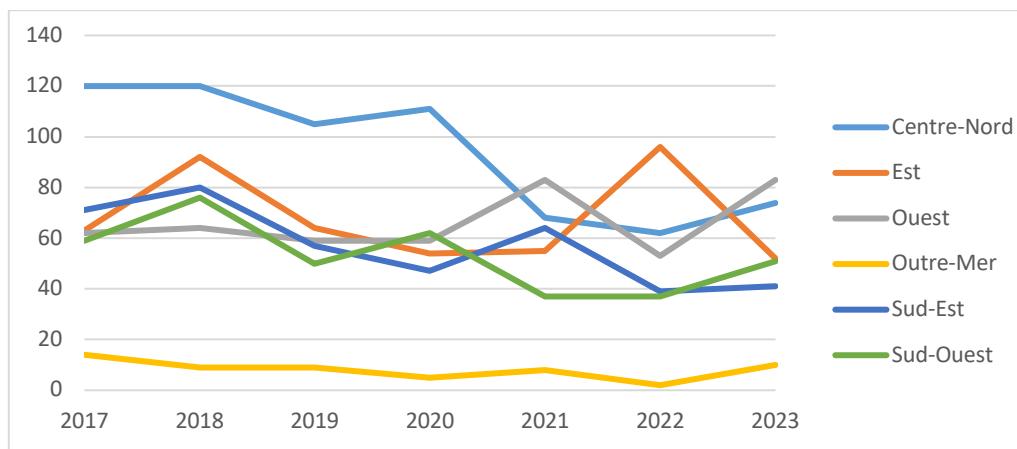
Globalement, le nombre des **rappports finaux d'opération (RFO)** examinés est quant à lui en assez forte baisse : on passe de 388 et 441 rapports examinés en 2017 et 2018 à respectivement 315, 289 et 311 rapports entre 2021 et 2023, ce qui représente des écarts à la moyenne 2017-2023 de - 9 à - 17 %. Malgré de grandes variations d'une année sur l'autre, ces baisses sont spectaculaires en Centre-Nord, avec un effondrement du nombre de rapport

examiné à partir de 2020 (- 45 %). Cette baisse s'observe aussi, dans une moindre mesure, en Sud-Est et Sud-Ouest. La CTRA Ouest est en revanche sur une tendance à la hausse.



Évolution par commission du nombre de dossiers d'archéologie préventive examinés a priori

Or, dans le même temps, le nombre d'opérations préventives examinées *a priori* est en hausse. Cette baisse globale du nombre de RFO expertisés signifie que leur examen est devenu la variable d'ajustement de l'ordre du jour des CTRA, au risque de remettre en cause le contrôle *a posteriori*, pourtant mission essentielle de l'État.

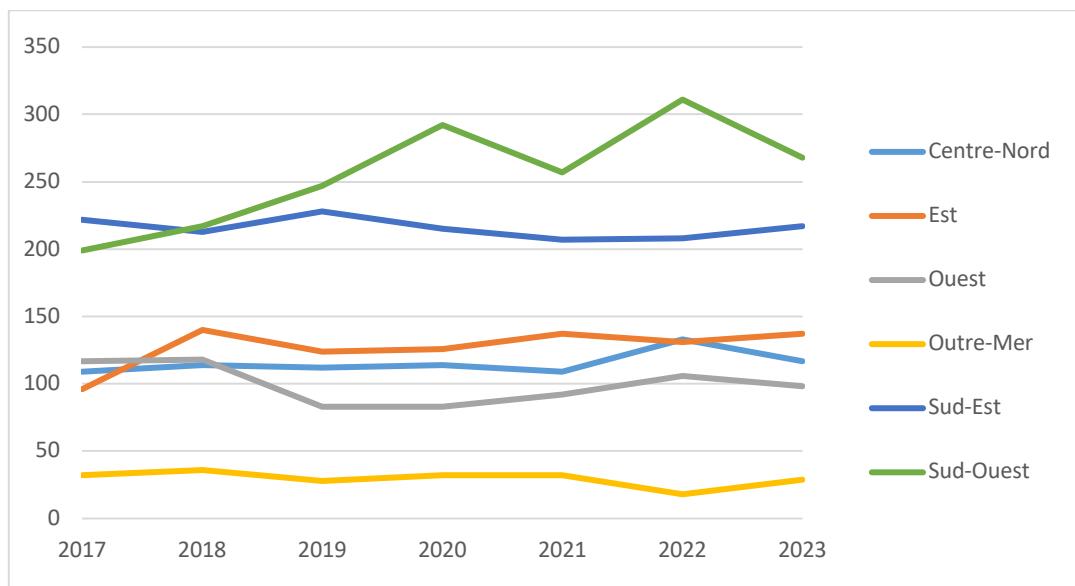


Évolution par commission du nombre de RFO examinés

Les dossiers examinés au titre de l'archéologie programmée

Sur la période considérée, le volume total des dossiers examinés au titre de l'archéologie programmée a connu une légère augmentation avec un nombre variant entre 775 et 907 pour une moyenne de 844. Les situations sont une nouvelle fois différentes d'une CTRA à l'autre. Le nombre des dossiers est globalement assez stable en CTRA Sud-Est et Outre-mer. Il connaît une légère diminution en CTRA Ouest et une légère augmentation en Centre-Nord et en Est. La courbe de Sud-Ouest montre en revanche une croissance continue marquée, avec une augmentation de plus de 100 dossiers entre 2017 et 2022 (+ 66 %). On y observe de fortes « dents-de-scie » (plus ou moins 50 dossiers) d'une année sur l'autre, ce qui est étonnant pour une archéologie qui s'inscrit le plus souvent dans des opérations pluriannuelles. Cette augmentation propre à l'interrégion Sud-Ouest traduit certainement une politique volontariste des services concernés. Elle suppose toutefois, pour porter ses fruits, d'avoir à la fois les disponibilités de compétences jusqu'alors non mobilisées et un accroissement budgétaire en proportion de l'accroissement pour ne pas réduire drastiquement la participation financière de

l'État à chaque fouille et les rendre inopérantes. Alors qu'elle représentait 25 % des dossiers d'archéologie programmée français en 2017, l'interrégion Sud-Ouest en totalise à présent 30 %.



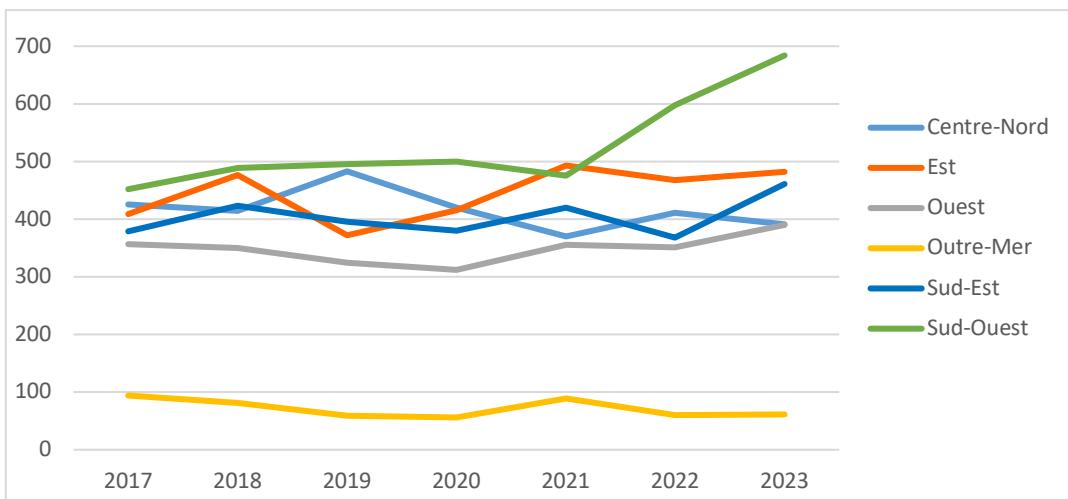
Évolution par commission du nombre de dossiers d'archéologie programmée examinés

Évolution de la charge d'expertise

Le nombre d'avis émis dépend du nombre de dossiers examinés, mais également du nombre d'avis sollicités par dossier.

Au niveau national, on observe, sur la durée, une certaine stabilité du **nombre d'avis**, qui se situe dans une fourchette comprise entre 2084 en 2020 et 2256 en 2022, soit une variation de 6-7 %. L'année 2023 a toutefois connu une augmentation plus notable : elle atteint 9 % par rapport à 2022 et même près de 14 % par rapport à la moyenne des années 2017-2022 (2170 avis).

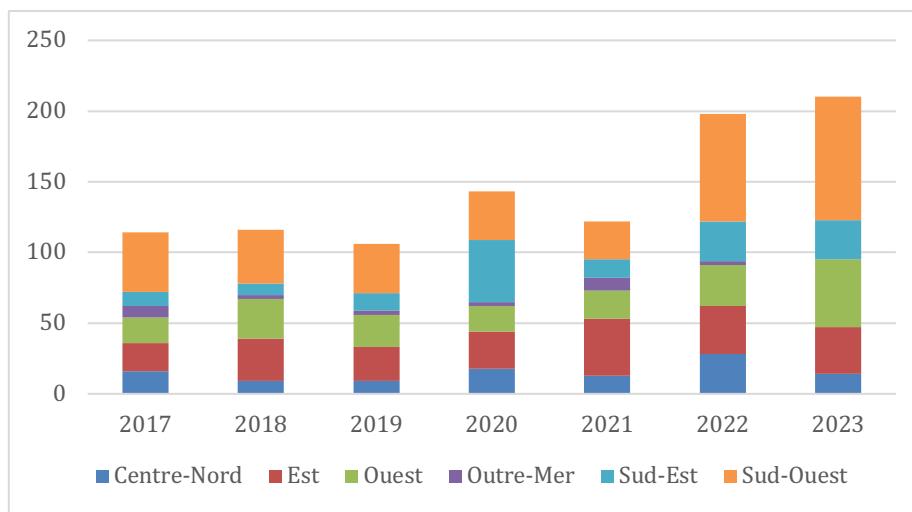
Les évolutions du nombre d'avis émis au sein de chaque commission sont plus variables et non linéaires. Par rapport à la mandature 2017-2020, la tendance est plutôt à la baisse en Centre-Nord et Outre-Mer, tandis qu'elle est en hausse dans les autres régions. Cette augmentation est particulièrement marquée en Sud-Ouest, avec une forte progression du nombre d'avis émis à partir de 2022 : + 25,6 % entre 2021 et 2022, puis + 14,4 % entre 2022 et 2023, soit une augmentation de près de 43 % en deux ans.



Évolution par commission du nombre d'avis émis par les experts (y compris extérieurs)

En parallèle, le **nombre d'avis d'experts extérieurs** a lui aussi bondi en 2022. Entre 2017 et 2021, ce nombre a été assez stable (autour de 106 à 122 avis), représentant environ 5 % du nombre total d'avis, à l'exception de l'année 2020 (143 avis). En 2022, il est passé à 198 avis et en 2023 à 210 avis, soit une part d'environ 9 % du nombre total d'avis. Là aussi, cette hausse est particulièrement marquée en Sud-Ouest, avec respectivement 76 et 87 avis d'experts extérieurs en 2022 et 2023, pour une moyenne annuelle de 35 les années précédentes.

Ce doublement des avis extérieurs à partir de 2022 n'est pas tant le reflet d'une pratique liée à une multiplication des dossiers traitant de problématiques très spécifiques, que l'usage d'experts extérieurs pour éviter la surcharge des experts réguliers. La création par arrêté en Sud-Est d'une liste d'experts extérieurs et sa composition qui comporte des spécialistes chronologiques illustrent ce phénomène.



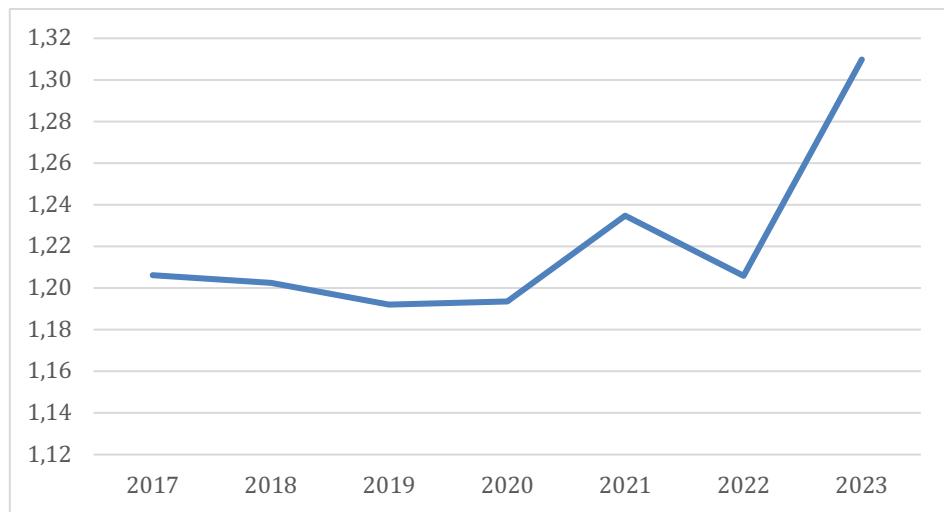
Évolution du nombre d'avis émis par les experts extérieurs

Autre indicateur à examiner, le **ratio du nombre d'avis sollicités par dossier**. Il oscille globalement entre 1,19 et 1,23 entre 2017 et 2022, sans que l'on note une tendance générale à la hausse. En revanche, il a bondi à 1,31 en 2023 et c'est cette hausse qui a mécaniquement fait augmenter le nombre d'avis en 2023, alors que le nombre de dossiers étudiés est resté stable entre 2022 et 2023.

En dépit d'une variabilité annuelle de ce ratio par CTRA, qui traduit probablement une adaptation ponctuelle à la réalité des dossiers examinés, on note des différences de pratiques entre les interrégions, avec :

- des CTRA qui ont plus couramment recours à des avis multiples, avec des ratios moyens de 1,35-1,36 (Ouest et Est) ;
- d'autres qui recourent moins à la multi-expertise, avec des ratios moyens de 1,10-1,14 (Outre-mer, Sud-Est, Sud-Ouest). En 2023, Sud-Est et Sud-Ouest ont toutefois présenté un ratio à la hausse (1,24 et 1,26) ;
- la CTRA Centre-Nord se situant entre les deux avec un ratio moyen de 1,25.

La conséquence de la multiplication d'avis est la surcharge des experts, mais aussi l'allongement des séances de CTRA pour examiner ces avis.



Évolution du nombre moyen d'avis d'experts par dossier entre 2017 et 2023

Enfin, on constate que la charge de travail par expert permanent est très inégale. Hors CTRA Outre-mer, où les avis émis par experts varient de 2 à 21 par an, le nombre d'avis se situe entre 5 et 88 par an, soit un rapport de près de 1 à 20. Cette répartition très inégale de la charge de travail est la conséquence de la composition des CTRA et notamment de la volonté de maintenir la présence d'un expert dans toutes les spécialités chronologiques, même si certaines ne représentent qu'une dizaine de dossiers par an.

Conclusion

Ce bilan portant sur le fonctionnement des CTRA de 2017 à 2023 a été établi par les inspecteurs de la DIRI afin d'objectiver le malaise qui peut remonter de certaines CTRA quant à la charge de travail que la participation à ces commissions représente pour les experts. Cette analyse doit permettre de proposer des réponses adaptées. Il serait souhaitable qu'un même travail, plus complexe, soit à l'avenir conduit sur la charge de travail pour les SRA induite par les CTRA, en particulier pour les régions sièges (préparation des avis, élaboration de l'ordre du jour, choix des experts, envois des dossiers, organisation matérielle des commissions, établissement et diffusion des PV).

Les données chiffrées permettent de dégager deux constats principaux :

- une stabilité du nombre de dossiers examinés entre 2017 et 2023, exceptée en CTRA Sud-Ouest pour laquelle on observe une augmentation de 30 %. Cette augmentation

- en Sud-Ouest vaut pour le préventif (*examens a priori*), mais particulièrement pour le programmé (+ 66 %) ;
- logiquement, cette stabilité du nombre de dossiers examinés s'accompagne d'une relative stabilité du nombre d'avis émis par les experts, excepté en Sud-Ouest (+ 43 %) à partir de 2022.

Dire pour autant que la situation est satisfaisante dans les autres interrégions ne serait pas objectif. Certaines ont dû mettre en place des solutions pour réduire l'accroissement du nombre de dossiers :

- recours plus large aux experts extérieurs ;
- priorité à l'examen des programmés et de l'examen *a priori* des dossiers de préventif, au détriment des RFO. Cette situation inquiétante touche les interrégions concentrant le plus d'activité (Centre-Nord, Sud-Ouest et Sud-Est).

En l'état, trois leviers pourraient être utilisés et combinés pour faire face à une situation qui, si elle n'est pas maîtrisée, nuirait au recrutement d'experts rebutés par une charge de travail trop importante, alors même que les CTRA sont devenues un outil essentiel au bon fonctionnement de l'archéologie française :

- un recrutement plus proportionnel des profils d'experts de chaque CTRA au regard de la répartition chronologique des dossiers examinés. L'année 2024, dernière de la mandature, pourrait être mise à profit pour faire cette analyse dans chaque CTRA avant leur renouvellement ;
- dans l'attente d'une éventuelle modification du Code du patrimoine pour augmenter le nombre des experts réguliers, développer, comme certaines CTRA le font déjà, les experts extérieurs sur des créneaux chronologiques faisant l'objet soit d'avis très nombreux, soit au contraire d'avis assez rares. La création de deux niveaux d'experts reste toutefois insatisfaisante en termes d'inégalité de reconnaissance et de dédommagement financier ;
- réduire, quand cela est possible, le recours à des experts multiples.

Jean Olivier GUILHOT
Murielle LEROY
Stéphane RÉVILLION
Frédéric SÉARA
Inspecteurs des patrimoines et de l'architecture

Annexe : données chiffrées

Nombre de dossiers examinés par les experts							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Centre-Nord	353	345	373	330	302	319	310
Est	279	372	310	306	318	368	339
Ouest	270	274	237	222	263	263	285
Outre-Mer	81	69	58	48	74	50	60
Sud-Est	366	390	363	354	378	347	365
Sud-Ouest	406	408	445	486	450	524	526
<i>Total</i>	1755	1858	1786	1746	1785	1871	1885

Nombre de dossiers d'archéologie préventive (diagnostics, CCS, PSI)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Centre-Nord	124	111	156	105	125	124	119
Est	120	140	122	126	126	141	150
Ouest	91	92	95	98	88	104	104
Outre-Mer	35	24	21	11	34	30	21
Sud-Est	73	97	78	92	107	100	107
Sud-Ouest	148	115	148	132	156	176	207
<i>Total</i>	591	579	620	564	636	675	708

Nombre de RFO							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Centre-Nord	120	120	105	111	68	62	74
Est	63	92	64	54	55	96	52
Ouest	62	64	59	59	83	53	83
Outre-Mer	14	9	9	5	8	2	10
Sud-Est	71	80	57	47	64	39	41
Sud-Ouest	59	76	50	62	37	37	51
<i>Total</i>	389	441	344	338	315	289	311

Nombre de dossiers d'archéologie programmée (y compris publications/valorisation)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Centre-Nord	109	114	112	114	109	133	117
Est	96	140	124	126	137	131	137
Ouest	117	118	83	83	92	106	98
Outre-Mer	32	36	28	32	32	18	29
Sud-Est	222	213	228	215	207	208	217
Sud-Ouest	199	217	247	292	257	311	268
<i>Total</i>	775	838	822	862	834	907	866

2017	Nb dossiers experts	Nb total avis experts	Dont nb avis experts extér.	Nb experts extér.	Nb dossiers examinés par expert		Ratio dossier/avis
					min	max	
Centre-Nord	353	426	16	5	31	69	1,21
Est	279	409	20	11	22	57	1,47
Ouest	270	357	18	15	11	64	1,32
Outre-Mer	81	94	8	3	6	18	1,16
Sud-Est	366	379	10	6	10	57	1,04
Sud-Ouest	406	452	42	17	17	64	1,11
France	1755	2117	114	57	6	69	1,21
2018							
Centre-Nord	345	414	9	4	24	69	1,20
Est	372	477	30	13	19	78	1,28
Ouest	274	350	28	23	9	63	1,28
Outre-Mer	69	81	3	2	5	17	1,17
Sud-Est	390	423	8	4	13	69	1,08
Sud-Ouest	408	489	38	21	24	74	1,20
France	1858	2234	116	67	5	78	1,20
2019							
Centre-Nord	373	483	9	4	33	83	1,29
Est	310	372	24	16	20	70	1,20
Ouest	237	324	23	12	12	57	1,37
Outre-Mer	58	59	3	3	4	17	1,02
Sud-Est	363	395	12	9	15	74	1,09
Sud-Ouest	445	496	35	13	25	81	1,11
France	1786	2129	106	57	4	83	1,19
2020							
Centre-Nord	330	420	18	5	32	82	1,27
Est	306	416	26	14	nd	nd	1,36
Ouest	222	312	18	10	13	53	1,41
Outre-Mer	48	56	3	1	2	13	1,17
Sud-Est	354	380	44	5	10	63	1,07
Sud-Ouest	486	500	34	14	6	81	1,03
France	1746	2084	143	49	2	82	1,19

Commission territoriale de la recherche archéologique Centre-Nord

Présentation de la CTRA Centre-Nord

Par Murielle LEROY
Inspectrice des patrimoines

Activités de la commission

La CTRA Centre-Nord, qui regroupe les régions Centre-Val de Loire (CvdL), Hauts-de-France (HdF) et Île-de-France (IdF), s'est réunie 8 fois en 2023, ce qui a représenté 25 journées de travail³. Toutes les séances se sont déroulées à la Drac à Orléans, siège de la commission. Lors de la séance de décembre, la commission a visité le CCE de Saint-Jean-La-Ruelle, en périphérie d'Orléans.

La commission est composée de dix experts :

- Raphaël Angevin (SRA Auvergne-Rhône-Alpes), au titre de spécialiste, pour la Préhistoire ancienne ;
- Christophe Gilabert (SRA Auvergne-Rhône-Alpes), au titre de spécialiste, pour le Néolithique ;
- Thibault Lachenal (UMR 5140, Montpellier), au titre du Cnrs, pour la Protohistoire ancienne ;
- Jenny Kaurin (SRA Bourgogne-Franche-Comté), au titre du ministère de la Culture, pour la Protohistoire récente ;
- Nadine Dieudonné-Glad (Université de Poitiers), au titre de l'enseignement supérieur, pour l'Antiquité ;
- Michiel Gazeenbeek (Inrap Grand Est), au titre de spécialiste, pour l'Antiquité ;
- Gaétan Le Cloirec (Inrap Grand-Ouest), au titre de l'Inrap, pour l'Antiquité ;
- Pierre Papin (Service archéologique du département d'Indre-et-Loire), au titre de spécialiste puis d'une collectivité territoriale, pour le Moyen Âge ;
- Isabelle Pignot (Éveha), au titre d'un opérateur agréé, pour le Moyen Âge et l'Époque moderne ;
- à partir de mars 2023, Florian Bonvalot (Éveha), au titre de spécialiste, qui a remplacé Claude Héron (Unité archéologique de Saint-Denis), pour le Moyen Âge et l'Époque moderne.

Les membres de la commission ont été ponctuellement assistés dans plusieurs spécialités par huit experts extérieurs : pour le Paléolithique (Émilie Goval), les grottes ornées (Geneviève Pinçon), l'archéologie des conflits contemporains (Yves Desfossés), l'archéologie subaquatique (Annie Dumont et Yves Billaud) et la paléo-métallurgie (Marc Leroy).

En 2023, le nombre total de dossiers examinés a été assez stable par rapport aux années précédentes : 327 dossiers ont ainsi été analysés, soit 32 à 61 par séance, les séances les plus chargées étant celles de février à mai (43 à 61), en grande partie consacrées à l'examen des dossiers d'archéologie programmée. Le nombre d'avis rendus par les experts a

³ Du 6 au 8 février, du 6 au 9 mars, du 24 au 26 avril, du 30 mai au 1er juin, du 3 au 5 juillet, du 18 au 20 septembre, du 23 au 25 octobre, du 11 au 13 décembre.

légèrement diminué (391 en 2023 pour 411 en 2022) tout en restant supérieur à celui de 2021 (370).

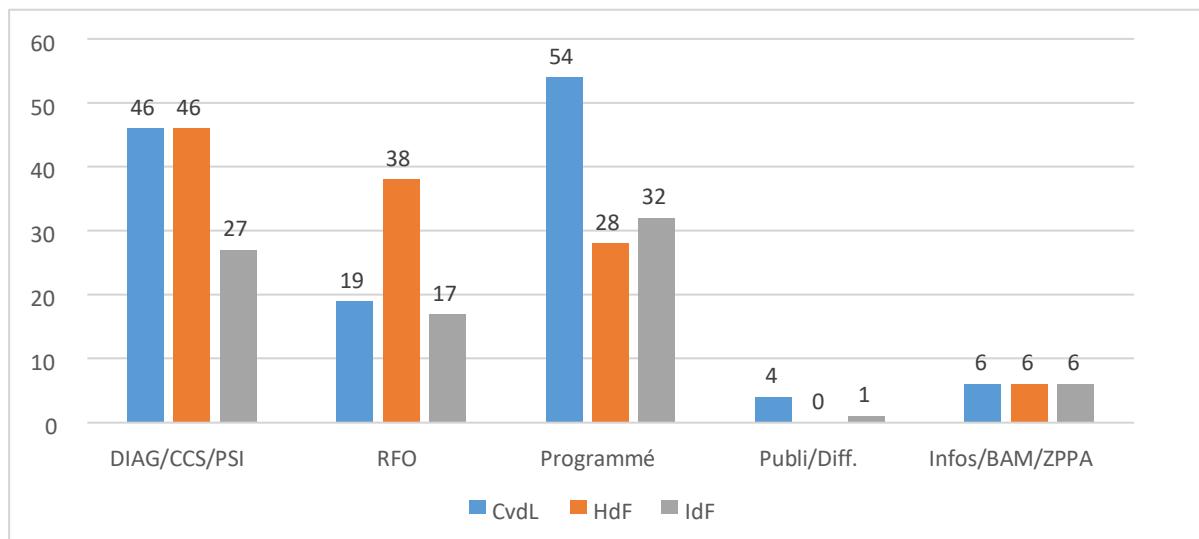
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
356	396	326	355	351	378	331	310	325	320

Nombre de dossiers (hors ZPPA) examinés annuellement en CTRA Centre-Nord de 2014 à 2023

Rapporteur	Nombre d'avis	Chronologie
R. Angevin	25	Paléolithique - Mésolithique
C. Gilabert	32	Néolithique
T. Lachenal	32	Âge du Bronze - premier âge du Fer
J. Kaurin	41	Âge du Fer
M. Gazenbeek	33	Antiquité
N. Dieudonné-Glad	23	Antiquité
G. Le Cloirec	31	Antiquité
P. Papin	56	Moyen Âge
I. Pignot	75	Moyen Âge et moderne
F. Bonvalot (à partir d'avril)	30	Moyen Âge et moderne
Experts extérieurs	14	

Nombre de dossiers examinés par expert en 2023

Dossiers examinés



Types de dossiers examinés par région en 2023

L'archéologie programmée a représenté 117 dossiers. En baisse par rapport à 2022 (133 dossiers), elle retrouve un niveau proche de 2021 (109 dossiers) et du quadriennal précédent (109 à 114). L'année 2022 apparaît donc plutôt comme une année de transition, avec le lancement de nouveaux projets en même temps que s'en achevaient d'autres. Du fait

de ce tassemement, la part du programmé redescend à moins de 38 % du nombre des dossiers instruits, mais reste nettement supérieure au quadriennal précédent (30 %).

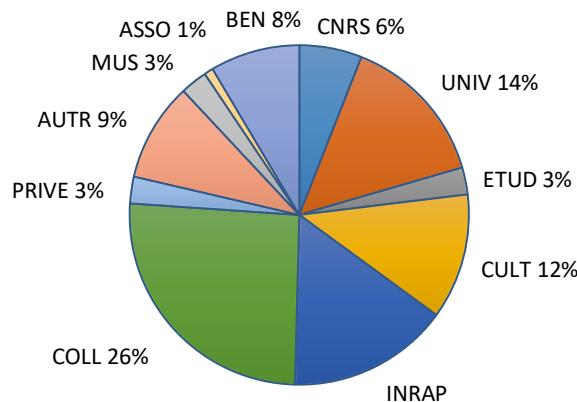
Il s'agit principalement de fouilles (42 contre 46 en 2022), de PCR (38 contre 44 en 2022) et de prospections (25 contre 21 en 2022). Soulignons que seuls 5 dossiers se rapportent à des opérations de préparation de publication, aucune demande d'aide à l'édition n'ayant été examinée en 2023.

	Fouille	Sondage	Prospec-tions	PCR	Analy-ses	AE-APP	Total
Centre-Val de Loire	14	5	15	20	0	4	58
Hauts-de-France	9	2	6	11	0	0	28
Île-de-France	19	0	4	9	0	1	33
Total	46	7	25	38*	0	5	117*

* 2 PCR portent sur deux régions

Archéologie programmée : types de dossiers examinés par région en 2023

Les porteurs de projet sont principalement rattachés à des collectivités territoriales de l'interrégion (11 collectivités), des universités françaises ou belge, à l'Inrap ou au ministère de la Culture.



Organismes de rattachement (opérations programmées).

L'archéologie préventive a concerné 193 dossiers : 119 ont été examinés *a priori*, des diagnostics, en général accompagnés de CCS, et dans quelques cas des CCS seuls (9 cas) ; 74 rapports de fouilles ont été examinés *a posteriori*. Par rapport à 2021 et 2022, le nombre de dossiers examinés *a priori* est assez stable. Le nombre de RFO a quant à lui un peu augmenté par rapport à 2022, mais est toujours nettement en dessous de la moyenne du précédent quadriennal (114) et est très en deçà du nombre de dossiers débouchant sur une prescription de fouille. Ce déficit dans l'examen des RFO, qui s'observe depuis trois ans, est en partie dû à la charge de travail des experts. Des solutions doivent à présent être trouvées pour le résorber, sans quoi le processus d'évaluation des opérations restera incomplet pour de nombreuses opérations.

	Diag/CCS/PSI	RFO
Centre-Val de Loire	46	19
Hauts-de-France	46	38
Île-de-France	27	17
Total	119	74

Archéologie préventive : types de dossiers examinés par région en 2023

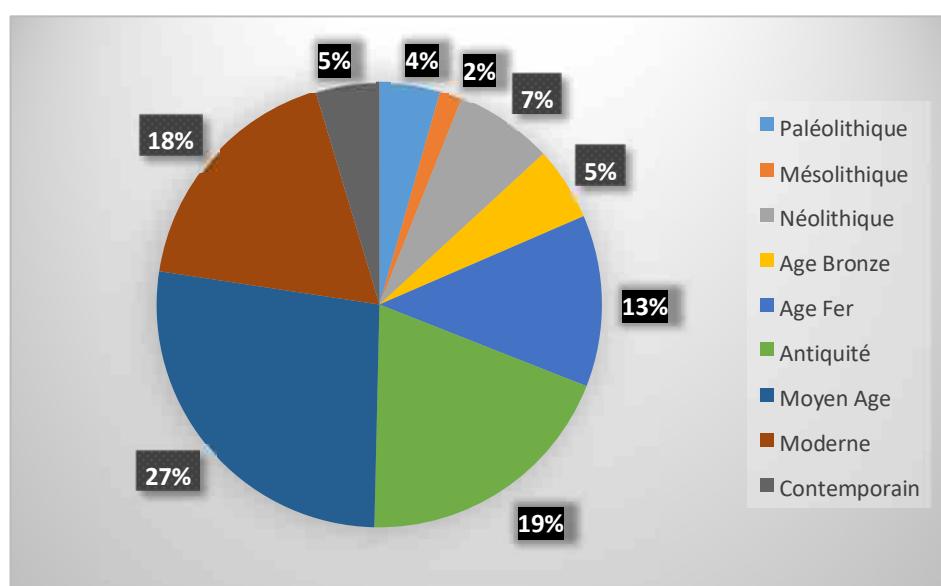
Les grands équilibres entre les opérateurs d'archéologie préventive qui sont intervenus dans l'interrégion en 2023 ont un peu bougé par rapport à 2021 et 2022 :

- 55 % (102) des dossiers ont émané de l'Inrap, soit une baisse de 10 % ;
- près de 37 % (68) sont portés par les nombreuses collectivités territoriales de l'interrégion, soit une hausse de 10 % : 11 en Hauts-de-France (Aisne, Amiens Métropole, Beauvais, communauté d'agglomération de Béthune, Château-Thierry, Douaisis, Grand Calais, Oise, Pas-de-Calais, Seclin, Valenciennes), 6 en Centre-Val de Loire (Bourges Plus, Chartres Métropole, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loiret, Orléans) et 3 en Île-de-France (Paris, Val-d'Oise, Yvelines/Hauts-de-Seine) ;
- près de 9 % (16) émanent de 2 entreprises privées, dont 12 (soit 6,5 % du total des opérations) portés par Éveha, les autres par Archéopole.

Enfin, outre quelques points d'informations apportés par les conservateurs régionaux de l'archéologie (10 dont une concernant deux régions), la CTRA a eu à examiner 7 projets de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) sur 64 communes localisées dans les départements de l'Aisne et de la Somme (Hauts-de-France), ainsi qu'en Indre-et-Loire (Centre-Val de Loire).

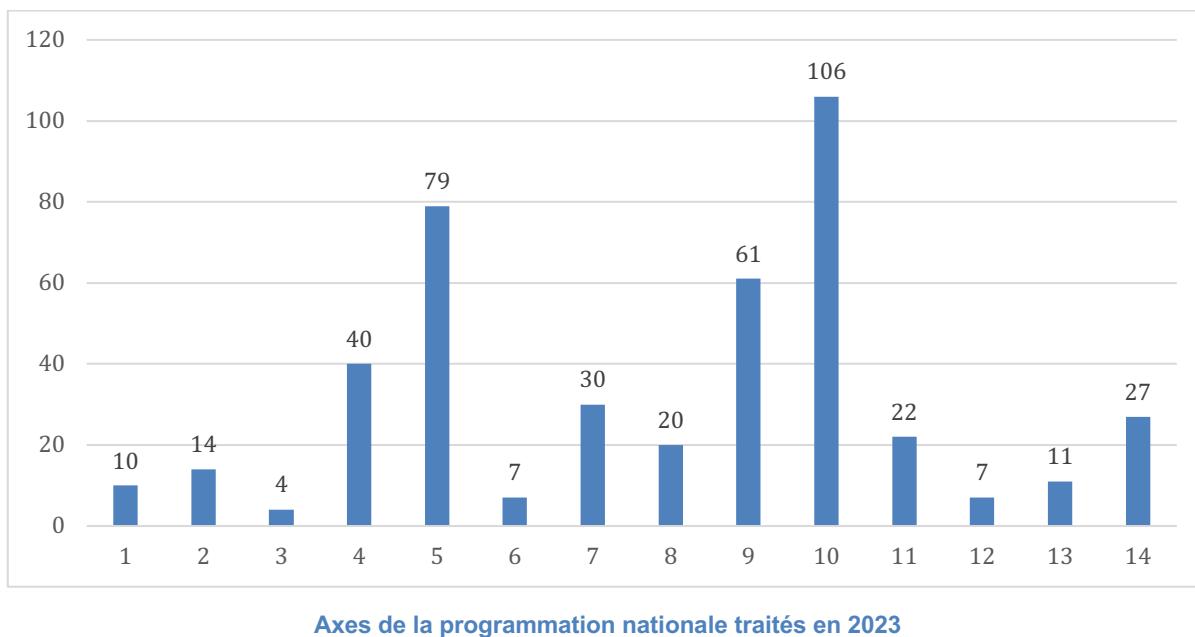
Périodes et thématiques traitées

Comme les années précédentes, on note des déséquilibres importants entre les périodes traitées. Ainsi, les plus anciennes, Paléolithique-Mésolithique-Néolithique, représentent seulement 13,1 % des dossiers examinés. Les âges des métaux en représentent quant à eux 17,8 %, l'Antiquité 19,4 % et les périodes médiévales et modernes 45 % (en forte hausse). Enfin, l'époque contemporaine est présente avec 4,6 % des dossiers.



Périodes chronologiques traitées en 2023

Tous les axes de la **programmation nationale** de la recherche archéologique (hors Outre-mer) ont été abordés en 2023. Comme lors des dernières années et de la mandature précédente, on note une prédominance de 4 axes : l'axe 10 (Espace rural, peuplements et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne – 106 dossiers – 24,2 %), l'axe 5 (Les âges des métaux – 79 dossiers - 18,0 %), l'axe 9 (Le phénomène urbain – 61 dossiers – 13,9 %) et, dans une moindre mesure, l'axe 4 (Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations – 40 dossiers – 9,1 %).



Recherche archéologique en Centre-Val de Loire : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Christian VERJUX
Conservateur régional de l'archéologie

	Centre-Val de Loire	
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	2858	/
Diagnostics prescrits	220	1794
Fouilles prescrites	50	/
MCP prescrites	25	/
Diagnostics réalisés	136	586
Fouilles réalisées	32	66
Programmé		Nb
Fouilles	13	
PCR	14	
PT	11	
PI	7	
SD	4	
OPP	3	
Relevés art rupestre	0	

Archéologie préventive

2 858 dossiers ont été instruits en 2023. 220 diagnostics ont été prescrits (soit 6,4 % des dossiers reçus) pour une surface totale de 1 794 ha, ainsi que 50 fouilles préventives (1,6 % des dossiers). L'activité régionale est toujours fortement impactée par l'extension des marges franciliennes, notamment avec les lotissements, les zones d'activités, les Zac et les carrières. Les dossiers relevant du développement des énergies renouvelables, en particulier les projets photo- et agrivoltaïques, ont connu une très nette augmentation ces deux dernières années. Pour l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, en 2021, 9 diagnostics avaient été prescrits sur une surface totale de 160 ha. L'année 2022 avait connu une augmentation très importante avec 49 dossiers pour plus de 1 000 ha, qui se confirme en 2023, avec 42 prescriptions pour 1 045 ha, les deux tiers dans le Cher et le Loiret.

En 2023, 136 diagnostics ont été réalisés, pour une surface de 586 ha, en légère baisse par rapport à 2022. Mais comme les années précédentes, les 6 services archéologiques de collectivités de la région (ville d'Orléans, Chartres Métropole, Bourges +, départements d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire et du Loiret) ont pris en charge un tiers de ces opérations, pour un quart en surface. Si les prescriptions sur le photovoltaïque concernent des surfaces très importantes, le taux d'engagement des diagnostics est beaucoup plus faible que dans les autres domaines. Ainsi seuls 9 diagnostics ont été réalisés en 2022 sur 161 ha et autant en 2023 pour 118 ha. Comme il a été constaté que ces projets ne sont autorisés que pour une petite partie d'entre eux, parfois après des PC modificatifs, qu'ils font fréquemment l'objet de recours et qu'ils n'aboutissent qu'après plusieurs années, il a été jugé préférable de ne plus prescrire les diagnostics par anticipation et d'être plus sélectifs dans la programmation de ces opérations.

Trente-trois fouilles préventives ont été autorisées en 2023, pour une surface totale de 68,5 ha, en nombre sensiblement équivalent à 2022, mais pour une surface totale deux fois plus importante, tandis que 32 fouilles ont été engagées pour 66 ha (3 avaient été autorisées fin 2022 pour 2023 et 2 autres autorisées en fin d'année 2023 pour 2024, et 2 fouilles autorisées en cours d'année en Indre-et-Loire ont été repoussées par les aménageurs eux-mêmes à 2024, voire 2025). On constate donc une légère diminution par rapport à 2022, mais une surface totale doublée par rapport à l'année précédente. Les moyens sont par conséquent en très forte hausse par rapport à 2022, pour un budget total de 24,3 M€ TTC pour 36 756 jours/homme. Deux départements sont toujours concernés par cette forte activité (Eure-et-Loir et Loiret) et représentent plus des deux tiers des opérations. L'accroissement très important de la surface fouillée correspond à des opérations sur des Zac en Eure-et-Loir et en Indre-et-Loire, notamment avec deux opérations sur de très grandes surfaces (respectivement 8,1 et 12 ha). Le nombre de fouilles réalisées par l'Inrap est en baisse et, hors groupement, il correspond à moins du quart des opérations engagées. Celui des collectivités (14) est en augmentation sensible, d'autant plus que seules 4 opérations ont été réalisées en groupement avec l'Inrap. Pour les opérateurs privés, le nombre de fouilles est identique à 2022 et représente le tiers des opérations autorisées. L'accroissement du nombre de fouilles depuis 2 ans au niveau régional se traduit surtout par une part plus importante des opérateurs privés (4 fouilles en 2018 et en 2019, 2 en 2020, 5 en 2021 et 11 en 2022), et en particulier pour Éveha, avec 7 opérations en 2022 et 2023.

Une représentation plus importante des opérations en Préhistoire est à noter, avec 10 fouilles sur des sites du Paléolithique moyen (2), du Mésolithique (2) et du Néolithique (6), pour 1 seule en 2021 et 4 en 2022. Toutefois, les périodes les plus courantes sont toujours les âges des Métaux (13), l'Antiquité (12) et le Moyen Âge (7). L'an dernier, les opérations en milieu urbain (6) et d'archéologie du bâti (5) avaient quant à elles été particulièrement nombreuses et reviennent à une proportion plus habituelle, avec cependant 3 opérations en milieu urbain dans le cadre de la Zac Carmes-Madeleine à Orléans et du réaménagement de l'ensemble des réseaux sur les parvis de la Cathédrale de Chartres, ainsi que la reprise de la fouille du Puits neuf à Blois, en rive gauche de la Loire.

Archéologie programmée

52 opérations programmées ont été autorisées en 2023, en très légère baisse par rapport aux années précédentes. On constate désormais un équilibre entre les projets collectifs de recherche (14), les fouilles programmées (13) et les prospections thématiques (11). On compte toujours plusieurs opérations de préparation de publication (4), qui concrétisent la politique régionale de soutien à la diffusion des résultats des recherches conduites tant en archéologie programmée que pour l'archéologie préventive. Parmi les acteurs de l'archéologie programmée, on peut noter le rôle désormais majeur des projets portés par des archéologues des services de collectivités (15) et du ministère de la Culture – services régionaux de l'archéologie et Drassm (7) et de l'Inrap (7) – et la nette diminution des enseignants chercheurs des universités (7) et du Cnrs (2). Deux opérations sont dirigées par des archéologues d'Éveha et 3 par des bénévoles.

La Préhistoire est représentée par 6 opérations, pour les périodes allant du Paléolithique au Néolithique (axes 1 à 4). On regrettera de nouveau que la fouille sur la minière de silex néolithique de Lisle (Loir-et-Cher) soit toujours la seule pouvant accueillir des étudiants en formation. De nouveaux projets ont été engagés au sein de l'axe 5 de la programmation nationale (les âges des Métaux) sur les origines gauloises des villes de Chartres-Autricum et

Orléans-Cenabum, ainsi qu'un projet collectif de recherches sur l'oppidum d'Amboise. L'opération sur le complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val à Chartres est désormais en phase étude et préparation de publications (axe 6 - Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine). Il en est de même pour les recherches autour de Blois, plus particulièrement sur les ouvrages de franchissement de la Loire depuis la Protohistoire, s'inscrivant dans l'étude du phénomène urbain (axe 9), tout comme les recherches sur Argentomagus, Déols et Chartres. Au sein de l'axe 10 (Espace rural, les productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne), on mentionnera plus spécialement les travaux sur l'agglomération antique et les ateliers de potier de Crouzilles-Mougon. Dans l'axe 11 (constructions élitaires fortifiées ou non du début du haut Moyen Âge à la période moderne), outre la poursuite de la fouille programmée du château de Mez-le-Maréchal à Dordives, de nouvelles opérations ont débuté sur le nymphée du château du Grand-Pressigny et sur la motte de Tournoisis. Les opérations en Loire se poursuivent au sein des axes portant sur les aménagements portuaires et le commerce (axe 13) et l'archéologie des périodes moderne et contemporaine (axe 14), soulignant une nouvelle fois les dégradations croissantes induites par les effets du changement climatique.

Quelques opérations particulièrement significatives

Il convient tout d'abord de saluer la publication en juin 2023 dans la revue *PlosOne* de l'article « *The earliest unambiguous Neanderthal engravings on cave walls: La Roche-Cotard, Loire Valley, France* » sur les plus anciennes manifestations pariétales connues au monde, réalisées principalement sous la forme de tracés digités non figuratifs et datées d'au moins 57 000 ans. Cette publication marque une étape significative dans les travaux conduits depuis 2016 par une large équipe pluridisciplinaire au sein du PCR sur les grottes de **la Roche-Cotard à Langeais** (Indre-et-Loire), désormais classées au titre des Monuments Historiques.

Deux fouilles ont été réalisées sur des occupations du Paléolithique moyen sur le plateau nord-est de **Tours** (Indre-et-Loire), en rive droite de la Loire, dans ce vaste secteur de friches industrielles en cours de réaménagement. Sur le site de l'Avenue Gustave Eiffel, deux séquences sédimentaires de limon des plateaux, recouvrant des dépôts du Tertiaire, sont séparées par un horizon repère riche en nodules ferro-manganiques. En dehors des zones affectées par des terrassements de la période contemporaine, le niveau principal se situe en moyenne entre 1,50 m et 1,70 m de profondeur. La fouille a porté sur une surface accessible d'environ 6 000 m² et a livré près de 440 silex taillés, dont une trentaine de nucleus à éclats et trois à débitage laminaire. Six bifaces en silex local, de petites dimensions, ont été découverts à la base du niveau le plus ancien. Dans le niveau supérieur, où a été recueilli l'essentiel du mobilier, se rencontrent à la fois des produits issus d'un débitage Levallois de modalités variées (à éclats, à pointes et laminaire) et d'un débitage laminaire volumétrique. Les datations OSL en cours devrait permettre de recaler la chronologie de ces industries entre les technocomplexes régionaux de l'Acheuléen supérieur et du Moustérien du stade isotopique 5.

Sur le site voisin, au 6 rue de Belgique, 442 pièces en silex ont été découvertes sur l'ensemble de l'emprise d'environ 3 300 m², dans un même contexte stratigraphique, essentiellement au sein du niveau ferro-manganique, et plus rarement à l'interface entre les limons des plateaux et le substrat. Il s'agit de nappes de mobilier assez diffuses, avec de rares regroupements de quelques artefacts. L'amas de débitage reconnu et fouillé pour partie au cours du diagnostic a livré au total environ 200 pièces, se rapportant à toutes les phases de la chaîne opératoire (mise en forme, entretien et production de supports), de type Levallois, à tendance parfois laminaire. Une seule autre concentration, comprenant une soixantaine de silex taillés, se

situait à l'interface avec le substrat du Tertiaire au sud-est de l'emprise. Des vestiges du Paléolithique moyen sont présents dans l'ensemble de ce secteur du plateau nord-est de Tours, mais avec des densités relativement faibles à moyennes et de rares concentrations. Sur les deux sites fouillés en 2023, le matériel lithique du niveau supérieur est dans un très bon état de fraîcheur. Cela pose la question des modalités d'occupation du territoire au cours du Paléolithique moyen et des reconstitutions palethnographiques pouvant être proposées : postes de débitage ou de façonnage d'outils, halte de chasse, atelier de boucherie...



Tours (Indre-et-Loire). Avenue Gustave Eiffel. Biface issu du niveau inférieur à la base de la séquence pléistocène (© M. Brenet, Inrap)

À **Sceaux-du-Gâtinais** (Loiret), le projet de construction du musée sur le site a nécessité la réalisation d'une fouille préventive en 2023, par le groupement Service archéologique du département du Loiret/Inrap. En amont de son lancement une prospection géophysique au géo-radar a été effectuée et ciblée sur la zone nord de la vallée du Préau, objet des futurs aménagements. La prospection, d'un remarquable degré de précision, a révélé un excellent état de conservation des vestiges de l'ensemble monumental temple-théâtre et aux abords immédiats. La fouille, sur près de 6 000 m², a été l'occasion de documenter un îlot urbain inédit, particulièrement bien conservé, au nord de l'ensemble monumental, ainsi qu'une trame viaire dans laquelle s'insère cet îlot. Les premiers éléments de chronologie relative montrent une structuration initiale de l'espace durant la première moitié du Haut-Empire, matérialisée par un long fossé oriental nord-sud. Elle s'accompagne de grands terrassements liés à l'extraction de matériaux sableux et calcaire pour la construction, mais la mise en place des

parcelles à destination d'habitations n'interviendrait qu'à partir du II^e siècle. Six caves de bâtiments ont été identifiées, dont trois directement sur rue, au sein de l'îlot dont le cœur est laissé libre de constructions, tout au moins maçonnées. L'une de ces caves présente un dispositif inédit de deux doubles niches superposées. L'îlot bâti évolue au cours des II^e et III^e siècles, marqués par des phases d'incendies. La fouille a également permis de confirmer le tracé de la rue nord-sud qui longe la vallée sur un linéaire de 550 m (dont l'actuel chemin de la Ruelle en reprend partiellement le tracé) et la mise en évidence de vestiges de constructions et d'aménagements relevant tantôt de l'espace public avec la voirie, tantôt de l'espace supposé privé de part et d'autre de cet axe. Il dessert un autre îlot urbain au nord, qui a révélé une partie d'un balnéaire avec hypocauste appartenant à une habitation. Ces résultats ont ainsi profondément renouvelé l'état des connaissances sur le secteur septentrional de la ville antique d'*Aquae Segetae*.



Sceaux-du-Gâtinais (Loiret). Cave gallo-romaine présentant des niches superposées (© J. Spiesser, Service archéologie préventive du Loiret)

L'abbaye de Beaumont-les-Tours (Indre-et-Loire) a été érigée au tout début du XI^e siècle à la périphérie sud de la ville de Tours sur une petite butte naturelle dans la plaine inondable au sud de Tours entre Loire et Cher. Cet espace était occupé du IX^e au X^e siècle par la frange orientale du village de Beaumont et sa nécropole. L'état originel de l'abbaye est fortement altéré par les reconstructions des XV^e-XVI^e siècles. Elle est définitivement abandonnée, vendue, puis détruite à la fin du XVIII^e siècle. Son emplacement est occupé dès le début du XX^e siècle par une importante caserne militaire qui sera désaffectée en 2013. Les terrains d'une superficie de 6,5 ha font l'objet d'un vaste réaménagement dans le cadre d'une Zac et deux interventions archéologiques successives ont été réalisées par le groupement Inrap/SADIL, la première en 2019/2020 sur 4,5 ha et la seconde (2022/2023) sur l'espace restant. Il s'agit d'un exemple quasiment unique en Europe de vestiges d'une abbaye pouvant être étudiés dans leur intégralité, non seulement les lieux dédiés à l'espace monastique.

(église, cloître), mais aussi les lieux de vie et de travail (logis abbatiaux, cuisines, celliers, laverie, jardin et dépendances), les aménagements techniques (canalisations, glacières, puits, latrines...). Différents espaces funéraires ont été identifiés entre les IX^e et XVIII^e siècles (cimetière villageois, cimetière des sœurs et cimetière des converses), avec plus de 1300 inhumations fouillées. Outre l'histoire de l'évolution de l'abbaye depuis sa création en 1002 jusqu'à son démantèlement à la révolution, la fouille a permis de recueillir les premières informations sur le village méconnu de Beaumont, avec son église et son cimetière.



Tours (Indre-et-Loire). Casernes Beaumont. Sépulture accompagnée de nombreux vases à encens dans le chœur de l'église abbatiale (© P. Blanchard, Inrap)

Recherche archéologique en Hauts-de-France : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Jean-Luc COLLART
Conservateur régional de l'archéologie

Hauts-de-France		
<i>Préventif</i>	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	6996	/
Diagnostics prescrits	276	/
Fouilles prescrites	35	/
Diagnostics réalisés	242	948
Fouilles réalisées	34	62,2
<i>Programmé</i>		
Nb		
Fouilles	8	
PCR	10	
PT	21	
PI		
SD	15	
OPP-AE	3	
Relevés art rupestre	0	

Résultats significatifs de 2023

La Préhistoire ancienne occupe une place de choix dans l'activité programmée. Les diagnostics préventifs permettent d'identifier des sites, mais les fouilles préventives sont rares, car beaucoup d'entre eux sont enfouis profondément et ne sont pas menacés par les aménagements réalisés en surface. Les deux fouilles programmées sont situées dans la vallée de la Somme : Amiens, dans le faubourg de Renancourt, où ont été découvertes les fameuses « vénus paléolithiques » et Caours, dans la banlieue d'Abbeville, où s'est poursuivie l'exploration de niveaux éémiens. Le travail réalisé dans le cadre du PCR Palé'Hauts s'est poursuivi et représente une somme d'informations remarquable. Signalons la première fouille du CSNE qui s'est déroulée à Thourotte (Oise) sur des vestiges mésolithiques et néolithiques.

Cette année encore, les découvertes concernant le Néolithique ont été rares et modestes. Signalons la fouille programmée de l'enceinte du Néolithique moyen 2 de Fresnicourt (Nord). Implantée dans une forêt qui semble n'avoir jamais été mise en culture, elle présente un état de conservation exceptionnel : les levées de terre des deux à trois enceintes concentriques et leurs fossés sont encore bien marqués dans le paysage. À Berry-au-Bac, commune bien connue de la vallée de l'Aisne, des occupations néolithiques ont été fouillées dans le cadre d'un projet de lotissement.

En ce qui concerne la Protohistoire, le PCR Habata qui étudie l'habitat de la Protohistoire ancienne dans les Hauts-de-France a connu un renouvellement d'équipe en 2022 ainsi que l'adoption d'axes nouveaux : les résultats de cette année confirment la qualité du travail réalisé.

À Avrigny (Oise), sur 6,5 ha répartis en trois secteurs, ont été étudiés une occupation néolithique, deux habitats de La Tène ancienne, divers vestiges protohistoriques ainsi qu'un grand établissement à enclos fossoyé périphérique de plan régulier, implanté à la fin de La Tène et encore occupé au I^{er} siècle ap. J.-C. A aussi été fouillé, un moulin d'Époque moderne (implanté au XVI^e-XVII^e siècle et encore présent au XIX^e siècle) avec ses dépendances. Un

autre établissement à enclos fossoyé a été étudié à Tilloy-les-Mofflaines (Pas-de-Calais). D'autres occupations des âges des Métaux ont été fouillées à Amiens (Somme) Zac Boréalia, Bernot (Aisne), Bucy-le-Long (Aisne), Noeux-les-Mines (Pas-de-Calais) et Ruitz (Pas-de-Calais). La découverte la plus originale de cette année, pour la région, est la carrière de meule du second âge du Fer étudiée à Chamant (Oise). La fouille méthodique et minutieuse a permis d'appréhender les modes d'exploitation des bancs calcaires, ainsi que les étapes du façonnage des meules.

Les campagnes romaines sont, comme à l'habitude, bien documentées dans le cadre du préventif. En ce qui concerne les aménagements et occupations agropastorales de cette période, signalons la fouille étendue d'une *villa* de taille moyenne à Croixrault (Somme). Classiquement, l'établissement romain succède à une ferme protohistorique assez importante, après une réorganisation spatiale pour adopter la disposition classique à cour centrale rectangulaire. Néanmoins, le site est assez arasé et les bâtiments sur fondations de craie sont lacunaires. D'autres établissements ruraux ont été fouillés à Amiens (Somme), Zac de la gare et Sainte-Catherine (Pas-de-Calais). À Sin-Le-Noble (Nord), l'habitat romain tardif exploré dans une précédente phase d'aménagement, a été complété par la fouille d'autres bâtiments, qui ont livré un mobilier abondant. À Montescourt-Lizerolles (Aisne), un secteur de l'atelier de potier a été fouillé. À Gosnay (Pas-de-Calais), une douzaine de crémations de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. étaient particulièrement bien dotées en céramiques.

Les capitales de cité gallo-romaines qui avaient fait l'objet de nombreuses fouilles en 2022, n'ont pas été aussi documentées en 2023. La ville de Soissons (Aisne), est traversée par un réseau de chaleur, dont la fouille a été prescrite directement, car le potentiel archéologique est bien documenté. Les premières interventions (l'opération va être réalisée sur plusieurs années) ont livré des informations très précieuses en dépit de la faible largeur des tranchées. Toujours à Soissons, bd Alexandre Dumas, a été exhumée une partie d'une *domus* dotée de sols de béton et d'enduits peints encore en place. À Beauvais (Oise), la fouille entreprise dans la crypte archéologique construite dans le Quadrilatère (ex galerie de la Tapisserie), s'est poursuivie, permettant de mieux appréhender la construction monumentale gallo-romaine. Vendeuil-Caply (Oise) est la seule agglomération secondaire qui a fait l'objet d'investigations dans le cadre du PCR qui lui est consacré : plusieurs sondages ont permis d'étudier une rue qui conservait une partie de son dallage (ce qui n'est pas commun dans notre région) et le bâti associé.

Des habitats ruraux du haut Moyen Âge ont été étudiés dans le cadre préventif. À Bresles (Oise) dont la fouille avait commencé en 2022, les zones d'habitat des VIII^e-XII^e siècles se dispersent le long de deux chemins. L'un des chemins est bordé de sépultures fouillées antérieurement et situées à distance des habitats. Ces derniers comprennent des bâtiments sur poteaux, fonds de cabanes, greniers, silos et fours. Le mobilier associé est abondant et suggère une certaine aisance des habitants. Cette observation contraste avec la pauvreté du mobilier collecté à Fouilloy (Somme), non loin de Corbie, sur un autre habitat groupé d'époque voisine (VI^e-XI^e siècles), fouillé sur 4 ha. Là aussi, l'occupation est organisée autour d'un chemin, le long duquel sont alignés plusieurs petits espaces funéraires contigus avec des secteurs d'habitat très denses matérialisés par une multitude de fonds de cabane et de nombreux trous de poteau. Des puits ont été mis en évidence, mais aucun four, ni silo, ni grenier. L'essentiel des vestiges est attribué aux VIII^e-XI^e siècles, même si un petit habitat mérovingien et des tombes de cette période ont aussi été mises au jour dans un secteur de la fouille.

Les cimetières mérovingiens qui ont fait l'objet de recherches intensives dans le passé, depuis le XIX^e siècle, n'étaient plus guère documentés ces récentes années. En 2023, ils ont fait l'objet de deux fouilles significatives. À Choisy-au-Bac (Oise) aux portes de Compiègne, 2000 m² d'un cimetière mérovingien beaucoup plus étendu, ont livré presque 500 sépultures des V^e-VIII^e siècles, alignées en rangées, dont 116 sarcophages. Une telle abondance est bien caractéristique de ce secteur géographique, où le calcaire est abondant et a été exploité depuis l'époque romaine. À Noeux-les-Mines (Pas-de-Calais) un secteur d'un cimetière mérovingien a aussi été étudié. À Noyales (Aisne), une ligne électrique a permis de fouiller un segment d'un troisième cimetière mérovingien. Les observations permettent de mieux comprendre les méthodes d'exploration mises en œuvre par l'un des plus actifs « fouilleurs de tombes » de la fin du XIX^e siècle, Jean-Baptiste Lelaurain.

Les campagnes médiévales bénéficient d'une attention renouvelée. À Loon-Plage (Nord) l'extension du grand port maritime de Dunkerque porte sur un vaste secteur de la plaine flamande aux alentours de Gravelines, à l'embouchure de l'Aa. Ce projet fait l'objet d'un vaste programme de diagnostics systématiques depuis plusieurs années. En 2023, il a donné lieu à deux importantes fouilles menées sur plusieurs points d'occupation, afin de comprendre le processus de colonisation d'un espace peu anthropisé au X^e siècle, livré au pâturage et progressivement mis en culture et occupé par des fermes grâce à la mise en place de digues et de canaux. Une première campagne s'est déroulée à Nouvelle-Eglise (Pas-de-Calais) sur un habitat groupé dense médiéval implanté dans un secteur poldérisé. Les origines du village médiéval ont été documentées à Onnaing (Nord) par deux fouilles voisines réalisées au cœur du village actuel, portant sur un habitat groupé des X^e-XI^e siècles, plus tard remplacé par des fermes. À Lacroix-Saint-Ouen (Oise), un secteur contigu à l'église, a livré des sépultures appartenant au cimetière médiéval.

Quatre fouilles ont concerné les villes médiévales : à Compiègne, dans l'ancienne Surintendance, une occupation dense carolingienne a été explorée sur 1 400 m² livrant des trous de poteau, fonds de cabanes et diverses fosses. Après son abandon, des jardins sont implantés dans ce secteur *intra muros* de la ville médiévale. Un imposant bâtiment du Bas Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècle) a été reconnu ainsi qu'un grand four de potier du XVI^e siècle. Au XVII^e siècle toute l'emprise est occupée par une caserne de cavalerie, transformée par la suite jusqu'au départ des militaires à la fin du XX^e siècle. À Montreuil (Pas-de-Calais), ville peu documentée sur le plan archéologique, un quartier *intra muros* a fait l'objet d'un diagnostic mettant en lumière l'occupation dense médiévale et postérieure. La fouille a porté principalement sur un four de potier qui a produit des grès aux XV^e-XVI^e siècles. Cette production est inédite. Valenciennes (Nord) connaît une activité archéologique intense depuis quelques années. Rue Percepain, une seconde campagne de fouille a été motivée par un changement du projet d'aménagement. Elle a complété l'étude de la résidence aristocratique fouillée en 2022, implantée au XV^e siècle, sur un ancien quartier artisanal (tannerie). Au XVII^e siècle, l'hôtel particulier a été remplacé par des casernements militaires et un arsenal. Sur le site des Chartriers, des vestiges de l'enceinte urbaine médiévale (dont une tour) ont été fouillés ainsi qu'une partie de l'établissement de charité des Chartriers implanté au XIII^e siècle et remodelé à différentes époques pour finalement être intégré à l'hôpital de Valenciennes. À Creil (Oise), les alentours de l'église paroissiale Saint-Médard ont livré des vestiges du cimetière médiéval et modernes, qui a été largement préservé grâce à des solutions techniques. Le bâti médiéval aux abords de l'Oise et un segment de la courtine urbaine médiévale ont été fouillés.

L'archéologie des résidences élitaires médiévales et modernes est une thématique dynamique de la région, notamment programmée. La fouille du château de Boves (Somme) qui se poursuit depuis 1996, s'intéresse depuis quelques années à la basse-cour située au pied de la motte castrale. Grâce à une excellente conservation stratigraphique, cette fouille documente de façon remarquable les occupations initialement denses de cet espace (nombreux bâtiments sur poteaux des X^e et XI^e siècles) ainsi que les aménagements ultérieurs. Le célèbre château de Coucy-le-Château-Auffrique (Aisne) possède une grande basse-cour fortifiée où les nombreux édifices médiévaux ont été en partie arasés et remblayés à l'Époque moderne. La fouille programmée en cours porte sur une grande bâtie adossée à l'enceinte, qui pourrait correspondre à la maison refuge de l'abbaye de Prémontré (mais cette interprétation n'a pas été démontrée *in fine*).

Recherche archéologique en Île-de-France : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Stéphane DESCHAMPS
Conservateur régional de l'archéologie

Île-de-France		
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	2220	/
Diagnostics prescrits	193	482,5
Fouilles prescrites	38	35,06
Diagnostics réalisés	121	/
Fouilles réalisées	28	/
Programmé		
Fouilles	Nb	
PCR	18	
PT	8	
PI	4	
SD	10	
OPP	0	
Relevés art rupestre	2	
	1	

Archéologie préventive

Deux-mille-deux-cent-vingt dossiers ont été instruits en 2023. Cent-quatre-vingt-treize diagnostics ont été prescrits (soit 8,69 % des dossiers) pour une surface totale de 482,5 ha, ainsi que 38 fouilles préventives (1,71 % des dossiers). En apparence, l'activité est donc relativement constante entre 2022 et 2023. Une analyse plus détaillée montre toutefois une tendance qui s'est accentuée en 2023, avec plus de 72 % des prescriptions de diagnostics concernant des emprises inférieures à un hectare et, pour près de 60,1 %, des emprises inférieures ou égales à 5 000 m². À l'évidence, nous sommes en présence d'une tendance lourde qui n'est pas liée à notre activité de prescription mais à une évolution typologique des dossiers d'aménagement. Cette tendance est sans aucun doute à mettre en relation avec la loi du 22 août 2021 dite « climat et résilience » et son objectif progressif de zéro artificialisation nette (ZAN) dont les effets sont déjà perceptibles avec une diminution significative des grands projets d'aménagement affectant d'importantes surfaces (y compris pour les dossiers de carrières et d'extraction de granulats). Cette tendance, qui devrait se confirmer (loi du 20 juillet 2023, préparation du schéma directeur de la région Île-de-France SDRIF...) a une triple conséquence. D'abord sur le plan opérationnel, avec une multiplication des opérations sur de petites surfaces impactant d'avantage les moyens des opérateurs au regard des surfaces concernées. Si cette conséquence opérationnelle impacte tous les opérateurs publics au stade des diagnostics, elle tend à s'accentuer progressivement pour l'Inrap. En effet, plusieurs collectivités renoncent à faire réaliser par leurs services des diagnostics jugés coûteux au regard de la subvention versée et laissent progressivement ces opérations à l'opérateur national. Dans la mesure où l'objectif ZAN vise principalement à limiter la consommation d'espaces agricoles, de nombreux projets réinvestissent d'anciens espaces urbanisés (friches industrielles...), multipliant les problématiques d'interventions sur sols pollués, complexes à aborder. Nous avons ainsi été conduits à abroger plusieurs prescriptions en raison de taux de pollution incompatibles avec le travail d'équipes d'archéologues. La deuxième conséquence

est d'ordre scientifique. Les prescriptions sur de petites surfaces supposent le plus souvent de disposer d'informations préalables sur la sensibilité archéologique du secteur, et vont donc plus naturellement concerter des périodes plus récentes (Antiquité, mais le plus souvent les périodes médiévale et moderne). Les besoins en spécialistes et en responsables d'opérations pour ces périodes vont donc s'accroître naturellement, au stade des diagnostics et des fouilles préventives, conjointement à un afflux de dossiers supplémentaires pour les experts de la CTRA en charge de ces périodes. En corollaire, certaines périodes chronologiques anciennes qui bénéficiaient plus naturellement de notre capacité à nous saisir d'aménagements portant sur de grandes surfaces vont être impactées par cette évolution. La troisième conséquence, plus d'ordre administratif, concerne notre capacité à réorganiser les saisines et nos prescriptions afin de nous emparer de cette évolution. De ce point de vue, les zones de saisine, imparfaitement déployées, vont devoir être réinvesties pour faire face à cet enjeu de densification. Ce sera notre objectif pour l'année 2025.

Trente-huit fouilles préventives ont été prescrites totalisant une surface de près de 35 ha et 28 ont été réalisées en 2023. Le nombre de fouilles prescrites présente donc une légère diminution par rapport à l'année 2022 (- 15,5 %), diminution légèrement plus importante si l'on prend en compte les surfaces prescrites (- 19,3 %). L'activité se maintient donc à un niveau relativement élevé, malgré l'évolution typologique des dossiers de saisine évoquée précédemment. Cette évolution ne devrait d'ailleurs pas affecter notablement le nombre de fouilles prescrites puisque de nombreux projets affectant de petites surfaces concernent, comme nous l'avons déjà évoqué, des secteurs particulièrement sensibles où les diagnostics sont le plus souvent positifs. À titre d'exemple, le réaménagement du centre ville de la commune de Gagny (Seine-Saint-Denis) a donné lieu à plusieurs diagnostics qui ont conduit à prescrire quatre fouilles préventives avec des occupations comprises entre le premier Moyen Âge et la période contemporaine (atelier de production d'imitations de céramiques de type Vallauris, à la fin du XIX^e siècle).

Vingt-cinq marchés de fouilles préventives ont été conclus en 2023, pour un montant total de 18,56 M€. Soixante-huit pour cent de ces marchés ont été attribués à l'Inrap après examen préalable des offres (61,69 % du montant des marchés), 8 % aux services archéologiques de collectivités (11,41 %) et 24 % aux opérateurs privés (26,88 %). L'ensemble des marchés conclus en 2023 concernent un peu plus de 26 ha de fouilles préventives. Par rapport à 2022, si le nombre de marchés conclus est assez proche (25 opérations en 2023 contre 27 en 2022), on constate là aussi une évolution très nette des emprises soumises à ces fouilles préventives (26 ha en 2023 contre 40 ha en 2022). À l'évidence, il s'agit là d'une conséquence de l'évolution typologique des saisines évoquée *supra*, tendance qui devrait se poursuivre avec une probable stabilité (voire une augmentation) des fouilles prescrites, mais une diminution globale des emprises.

L'archéologie programmée

L'activité dans le domaine de la recherche programmée se maintient à un niveau important, avec 43 opérations autorisées en 2023. La période paléolithique occupe toujours une place déterminante dans la recherche régionale, avec 27,7 % des fouilles programmées consacrées à cette période. La période néolithique, longtemps absente de notre programmation, réapparaît, en particulier avec la reprise des fouilles du site de Jablines (Seine-et-Marne). En revanche, les âges des Métaux demeurent singulièrement absents, hormis dans le cadre des projets collectifs de recherche ou des prospections (prospections et PCR sur les gravures de l'âge du Bronze dans le massif de Fontainebleau, PCR sur les populations de l'âge du Bronze

en IdF) et aucune opération ne concerne l'âge du Fer depuis l'interruption des recherches sur le sanctuaire d'Ablis (Yvelines). L'Antiquité demeure bien représentée avec trois fouilles programmées à Chateaubleau (Seine-et-Marne), Genainville (Val-d'Oise) et Jouars-Pontchartrain (Yvelines, opération qui concerne également la période médiévale) et quatre projets de recherches menées dans le cadre de PCR et destinées à préparer des publications. 2023 fut également la dernière année du PCR consacré à l'étude des peintures de la *villa* de la Millière aux Mesnuls (Yvelines), avec l'analyse de l'ensemble des peintures, des ensembles de mobiliers découverts à l'époque et de la documentation, puis la réalisation de sondages sur le site. À partir de 2024, le travail va se poursuivre en vue d'une restauration par le CEPMR de l'ensemble des décors peints, en collaboration avec le musée d'Archéologie Nationale et, conjointement, l'engagement de la publication des études.

C'est sans aucun doute la période médiévale qui a le plus bénéficié de la reprise des recherches programmées en Île-de-France, avec 6 fouilles programmées, dont l'une porte sur l'épave de Barbeau (Fontaine-le-Port, Seine-et-Marne), remarquable épave utilisant la technique du bordé à clin riveté et datée du XIII^e siècle. Trois PCR concernent également cette période, dont un nouveau programme consacré à l'étude des 1035 fragments du jubé du XIII^e siècle mis au jour lors des fouilles préventives accompagnant la restauration de Notre-Dame de Paris, dont plus de 700 éléments polychromes. Les périodes moderne et contemporaine conservent une place non négligeable, avec trois fouilles programmées dont les travaux en cours depuis plusieurs années sur le château des Gondi à Noisy-le-Roi (Yvelines).

Enfin, quatre projets ont bénéficié d'un soutien de la Drac au titre de la préparation des publications, dont la préparation des manuscrits d'Etiolles (Essonne) et d'Ormesson (Seine-et-Marne) pour la Préhistoire et celui de Châteaubleau (Seine-et-Marne) pour l'Antiquité. Dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, la Drac a accompagné une quinzaine de projets en lien direct avec l'archéologie.

Quelques résultats significatifs de l'année 2023

Parmi les résultats remarquables de l'année 2023, on note pour la période paléolithique la mise au jour d'un chaos de grès insoupçonné, qui fait surgir un véritable paléopaysage habité par Néandertal sur le site des Bossats à Ormesson (77). Les quinze ans de cette fouille ont été célébrés par l'édition d'un livret, avec le soutien de la Drac.

Pour la période néolithique, la fouille programmée de Jablines (Seine-et-Marne) a mis au jour de nouvelles maisons de ce village daté du V^e millénaire av. J.-C., tandis qu'à Vétheuil (Val-d'Oise), un sondage a révélé un atelier de taille de silex et un empierrement organisé, autour d'un amas rocheux qui pourrait présenter les particularités d'un menhir effondré. À Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) la fouille préventive de la Zac Ivry Confluence a révélé un site du Néolithique moyen I à caractère exceptionnel, tant par la conservation des vestiges en terre crue et les sols d'occupation stratifiés que par la densité des vestiges et la complexité de la stratigraphie. Une vingtaine de bâtiments rectangulaires à architecture en bois et terre a notamment été mise au jour. Le site est réoccupé plus tard au Bronze ancien, comme l'atteste la présence d'un bâtiment.

Pour l'âge du Bronze, le dernier diagnostic de la Zac Bossut à Pontoise (Val-d'Oise) a également mis au jour deux sépultures du Bronze moyen. Par ailleurs, le catalogue d'exposition du musée de Préhistoire d'Île-de-France, *Pierres secrètes*, consacré à une recherche sur les manifestations cultuelles protoceltiques en forêt de Fontainebleau a été

primé lors des Rencontres d'archéologie de la Narbonnaise. Cette exposition présente les représentations gravées mises au jour lors de travaux de prospection.

Pour l'âge du Fer, une fouille préventive à Grisy-sur-Seine (Seine-et-Marne) a livré un bijou gaulois en or d'une rare qualité esthétique et technique. Dans la Zac Bossut à Pontoise (Val-d'Oise), un fossé protohistorique a livré une dizaine de monnaies d'argent.

Pour la période antique, toujours sur ce même site (Zac Bossut), une nécropole tardo-antique, datée du IV^e siècle ap. J.-C. et estimée entre 30 et 80 inhumations, a livré des dépôts funéraires de qualité (vase en verre, récipient en métal, céramique, restes de faune). À Paris (14^e arrondissement), en amont de la réalisation d'une nouvelle sortie de RER à la station Port-Royal, une fouille préventive a révélé une portion d'une nécropole antique de Lutèce. Déjà connue par les travaux du XIX^e siècle puis par des fouilles des années 1960, cette dernière, implantée le long du *cardo maximus*, a révélé, sur un peu moins de 200 m², plus de 50 sépultures majoritairement datées du II^e siècle, toutes inhumées avec du mobilier de qualité (verre, céramique, accessoires liés à l'habillement...).

Pour la période médiévale, la fouille préventive des places du Cœur (places Saint-Maclou et du marché au Blé) à Mantes-la-Jolie (Yvelines), a mis en évidence l'organisation des espaces publics, privés, funéraires et religieux de cet ancien faubourg, depuis le Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle. Plus de 200 sépultures ont notamment été fouillées autour de l'église disparue, dont la tour demeurant en élévation fait également objet de cette étude. À l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Sainteuil (Val-d'Oise), le diagnostic a prouvé l'existence d'un cimetière mérovingien attenant à un premier édifice, précédant plusieurs étapes d'inhumations allant du Moyen Âge à l'Époque moderne. Les sondages dans la nef ont également mis au jour une fosse de coulée d'un moule à cloche des XII^e-XIII^e siècles.

À Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), sur le chantier du futur musée du Grand Siècle, la fouille préventive a mis au jour une occupation du premier Moyen Âge qui présente des caractéristiques d'un habitat aristocratique. Traitée grâce à une tranche de fouille complémentaire, cette découverte archéologique inattendue résonne de façon singulière avec la légende de Saint-Clodoald à laquelle remonte l'historiographie. Une sépulture d'immature, datée de cette période, y apparaît comme la tombe du plus ancien habitant de Saint-Cloud. Pour les périodes moderne et contemporaine, cette opération a également livré les vestiges de l'orangerie de Marie-Antoinette dont le plan est complet, et des éléments directement issus de la Caserne Sully, dont certains, tel un vaisselier incendié avec son contenu, semblent être les témoins des conflits contemporains. D'autres projets de réaménagement urbain ont donné lieu à d'importantes opérations, comme la fouille de la place Jean-Jaurès à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) qui a permis, sur une emprise de 5 870 m², de mettre au jour le fossé de l'enceinte du IX^e siècle, l'aqueduc carolingien du VIII^e siècle doté d'un bassin, une nécropole des X^e-XI^e siècles (une petite centaine d'individus), un habitat médiéval évoluant des XI^e-XII^e au XIV^e siècle et les vestiges des loges de la foire du Lendit (1444-1854), le tout avec un mobilier assez exceptionnel, tant par sa quantité (comblement des caves médiévales transformées en latrines) que par sa qualité (céramiques dite « de Tating » avec incrustation de feuilles d'étain, fin du VIII^e siècle).

Bilan 2023 de la CTRA Centre-Nord

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Par Raphaël ANGEVIN

Membre de la CTRA

En 2023, 26 dossiers ont été examinés par la CTRA du Centre-Nord au titre des périodes paléolithique et mésolithique. Ce décompte, sensiblement équivalent à ceux avancés en 2020 (25), 2021 (27) et 2022 (27), sanctionne cependant une tendance à la baisse depuis vingt ans. Loin d'être conjoncturelle, elle accompagne un mouvement de fond qui voit la réduction progressive de l'activité relative à la Préhistoire ancienne, dans un contexte de recentrage des opérations programmées et de réduction des moyens accordés aux diagnostics d'archéologie préventive.

	ARCHEOLOGIE PROGRAMMEE						ARCHEOLOGIE PREVENTIVE		TOTAL
	FP	SD	PT	PCR	APP	AE	DIAG	RFO	
CENTRE-VAL DE LOIRE			1	3			3	1	8
HAUTS-DE-FRANCE	2			1			2		5
ÎLE-DE-FRANCE	5			2	1		4	1	13
TOTAL	7	0	1	6	1	0	9	2	26

Typologie des opérations mises en œuvre en 2023, par régions

Les dossiers examinés se répartissent inégalement entre archéologie programmée (15) et préventive (11). Les fouilles (7) dominent toujours le premier champ d'intervention, mais leur effectif à la baisse témoigne d'une érosion inexorable de ce type d'opération, très exigeant en temps et en moyens, sur le terrain comme en phase post-fouille. Pour amortir cette chute, on rappellera toutefois que les Drac de Centre-Nord soutiennent de longue date le maintien des équipes investies dans la durée sur les gisements les plus emblématiques (Caours, Amiens, Ormesson, Etiolles, Pincevent). Par contraste, les opérations de terrain plus ciblées (prospections thématiques, sondages), visant à détecter de nouveaux sites à fort potentiel, demeurent anecdotiques ou totalement inexistantes, ce qui explique l'absence de renouvellement à échéance des programmes au long cours engagés dans les années 2000 ou 2010. Six PCR complètent ce panorama, signant la volonté des différents acteurs de valoriser les données déjà acquises, notamment en contexte préventif, et de faire porter l'effort sur les « délaissés » (chronologiques, géographiques, etc.) de cette recherche. Si cette dynamique doit être pérennisée et amplifiée, elle doit également être soutenue jusqu'au stade de la publication : or, en l'état, seule une demande d'APP (campement solutréen d'Ormesson) a été rapportée en 2023, ce qui apparaît extrêmement faible et doit nous alerter – comme en 2021 et 2022 – sur les suites données à certaines opérations d'envergure, préventives ou programmées, qui se sont achevées au cours des mandatures précédentes.

Dans le domaine préventif, deux rapports finaux d'opération (Mainvilliers et L'Isle-Adam) ont été expertisés, ce qui marque une reprise timide, après l'année blanche de 2022. Cette interruption est à mettre au compte de la pandémie de Covid-19 qui a mis un coup d'arrêt de plusieurs mois aux études post-fouille relatives aux opérations réalisées entre 2016 et 2018. Par-delà ces aspects strictement conjoncturels, nous constatons une nouvelle fois – et par comparaison avec d'autres périodes – l'ampleur des délais nécessaires à la mise en place, à la conduite et à l'achèvement des fouilles préventives relatives à la Préhistoire ancienne,

impliquant des décalages parfois importants entre l'analyse des diagnostics et celle des RFO. Par effet de balancier, neuf rapports de diagnostics ont été examinés en 2023 par la commission. Huit avis ont été suivis de prescriptions de fouille préventive et/ou de MCP ; un rapport, trop peu documenté (contexte peu ou mal présenté, problématiques relatives à la Préhistoire ancienne mal maîtrisées, absence des résultats d'analyses pourtant indispensables : géomorphologie, taphonomie, caractérisation techno-économique de l'industrie lithique), n'a pas permis de se prononcer sur l'intérêt des vestiges mis au jour, ce qui soulève des questions, hélas persistantes, quant à la disparité de l'opération réalisée et le contrôle scientifique et technique dont elle a pu faire l'objet. Dans de nombreux cas, la réduction des délais d'intervention, combinée à une inadéquation des compétences et des méthodes mobilisées aux contextes évalués, a bien souvent conduit à un défaut de caractérisation des indices d'occupation et, pour y répondre, à la tentation de recourir à des prescriptions de MCP pour assurer la conservation physique de vestiges mal datés et/ou mal cernés, par principe plus que par intérêt patrimonial. En regard, on signalera la qualité des diagnostics réalisés dans le cadre de l'aménagement du plateau de Tours-nord et du Canal Seine-Nord-Europe (phase 2) et qui ont permis de mettre en lumière des gisements d'intérêt national, notamment pour le Début Glaciaire et le Pléniglaciaire weichsélien (Hermies). Dans un cas comme dans l'autre, ces opérations ont toutefois bénéficié des acquis d'opérations antérieures, justifiant la réalisation d'interventions calibrées, dans des contextes solidement maîtrisés. Cette situation favorable a permis, dans le cas du CSNE, de pallier pour partie les difficultés liées à la disponibilité des équipes, dans des délais de réalisation très contraints.

Un autre point, déjà abordé dans les bilans quadriennaux 2017-2020 de la CTRA du Centre-Nord et du CNRA, mérite d'être évoqué. Dans un objectif, certes louable, de réduire les incertitudes soulevées par des diagnostics mal exécutés, nous avons pu constater en 2023 une tendance dangereuse des services régionaux de l'archéologie à prendre en charge ces inconnues par l'intégration d'une évaluation complémentaire à des prescriptions de fouilles préventives plus vastes. Une telle démarche générique, sans doute louable dans ses intentions, ne constitue cependant qu'un pis-aller et se révèle *in fine* peu opérante : dans de nombreux cas, l'évaluation projetée reprend les attendus d'un diagnostic « classique » et renvoie l'étude des vestiges détectés à une hypothétique tranche conditionnelle, souvent peu ou mal ajustée. Dans une interrégion marquée par un investissement notable dans la construction méthodologique de la discipline, un tel constat doit nous alerter sur la mise en œuvre de méthodes appropriées à la détection des indices paléo- et mésolithiques, dans le cadre conventionnel des diagnostics. Bien plus, le caractère hétérogène des approches envisagées, d'une région à l'autre, appelle un nécessaire retour sur expérience, en vue d'une meilleure harmonisation des pratiques.

	AXE 1 - PALEOLITHIQUE ANCIEN	AXE 1 - PALEOLITHIQUE	AXES 1 & 2 - PALEOLITHIQUE	AXES 1 & 3 - PALEOLITHIQUE MOYEN/	AXE 2 - PALEOLITHIQUE	AXE 2 - PALEOLITHIQUE	AXES 2 & 4 - PALEOLITHIQUE RECENT/	AXE 4 - MESOLITHISATION(S)	AXES 3 & 4 - MESOLITHISATION(S)/ EXPRESSIONS	AXES 1-4 - ECONOMIE DES MATIERES PREMIERES	AXES 1-4 - DIACHRONIE	TOTAL
CENTRE-VAL DE LOIRE	1	2		1		2	1			1		8
HAUTS-DE-FRANCE		3	1		1							5
ÎLE-DE-FRANCE		2	2		2	3		2	1	1		13
TOTAL	1	7	3	1	3	5	1	2	1	2	0	26

Classement des dossiers examinés en 2023 par régions, axes de la programmation nationale, champs chrono-culturels et/ou thématiques

Synthèse chronologique et thématique

D'un point de vue chronologique, l'ensemble des périodes sont représentées, depuis le Paléolithique très ancien jusqu'au Mésolithique. Si des déséquilibres sont encore perceptibles d'une séquence à l'autre, on constate cependant un rééquilibrage partiel de la recherche au profit des champs chrono-culturels jusque-là peu ou pas investis. Au cours de l'année 2023, ces grandes phases ont en outre été abordées dans le cadre d'opérations à large spectre visant l'acquisition de nouvelles données de terrain et la révision de collections anciennes (PCR Palé'Hauts).

Suivant la tendance mise en lumière par le bilan quadriennal 2017-2020, il apparaît que les périodes les mieux représentées sont le Paléolithique moyen récent (10 dossiers), le Paléolithique récent ancien (6 dossiers) et le Paléolithique récent final (6 dossiers), aux dépens du Mésolithique (3 dossiers). Cet équilibre général se retrouve plus spécifiquement dans le domaine préventif, puisque cinq sites du Paléolithique moyen récent et trois sites du Paléolithique final ont été expertisés à l'issue des diagnostics, et qu'aucun site mésolithique n'a été évalué. Parmi les deux RFO examinés, l'un d'entre eux concerne toutefois cette période, et le second le Paléolithique moyen récent.

Au passage, on notera une dichotomie géographique de plus en plus grande entre les différentes régions du ressort territorial de la CTRA, en faveur de l'Île-de-France où les enjeux de détection sont de mieux en mieux pris en compte dans la conduite des diagnostics, même si un important effort reste encore à consentir afin de caractériser au plus près les gisements (cadre chronostratigraphique, taphonomie, etc.).

On terminera cette synthèse sur une note non pas négative, mais lucide, en regrettant une nouvelle fois l'absence de véritable programme de prospection-inventaire ou thématique portant, en tout ou partie, sur les périodes paléolithique ou mésolithique. Ce type d'opération, exigeant en temps et en investissement personnel, apparaît toutefois indispensable pour identifier et caractériser de nouveaux potentiels pouvant faire l'objet, à moyen terme, d'études plus poussées.

Forme éditoriale, contenu et qualité des rapports, recommandations

Sur le fond comme sur la forme, les rapports d'opérations programmées sont de grande qualité et répondent, sans exception ou presque, aux attendus d'une présentation complète, documentée et argumentée des résultats des différentes interventions. Dans le cadre d'opérations au long cours se pose toutefois de manière prégnante le problème de la distinction entre rapport intermédiaire et rapport final d'opération pluriannuelle. Sur ce point, on rappellera que le rapport final doit livrer l'ensemble des données primaires collectées durant les différentes campagnes et fournir une synthèse actualisée des connaissances sur le site. Or, dans de nombreux cas, cette dernière est réduite à la portion congrue et les résultats des analyses présentés au rythme des contributions des spécialistes, sans effort de récolement des données. D'importants progrès peuvent donc être accomplis, afin de faire évoluer des rapports d'activités, parfois très riches, vers de véritables rapports finaux d'opération pluriannuelles. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour la suite qui pourrait à terme questionner les équipes de recherche sur le rythme même des opérations conduites et le niveau de leur engagement, à chaque étape. La mise en sommeil de tout ou partie des activités de terrain lors d'une dernière année de triennale (ou de quadriennale) pourrait notamment se révéler salutaire en vue de la remise d'un RFO de plein exercice.

La situation apparaît plus contrastée pour ce qui concerne les diagnostics, les délais contraints et le faible investissement parfois accordé à la caractérisation des sites – notamment d'un point de vue taphonomique – rendant particulièrement délicates la compréhension des résultats et, par extension, l'appréciation de l'intérêt des vestiges. Dans ces conditions, il y a donc urgence à consolider les opérations relatives au Paléolithique et au Mésolithique, tant sur le terrain (mise en œuvre de méthodologies appropriées : tests de tamisage, géoréférencement systématique du mobilier et analyse de la géométrie des nappes de vestiges, restitution cohérente des observations géomorphologiques en fonction des configurations rencontrées, etc.) qu'en phase d'étude (analyse granulométrique de l'industrie par la réalisation de colonnes-tests de tamisage, examen approfondi des états de surface des mobiliers, réalisation de diagnostics technologiques fondés, non sur l'identification de « marqueurs » isolés, mais sur la description de tout ou partie de systèmes techniques cohérents, etc.), suivant un protocole reconnu et accepté par tous. Ce n'est qu'au prix du réajustement méthodologique de ces opérations et de leur dotation spécifique (en j/h, moyens mécaniques et compétences *ad hoc*) que les évaluations conduites pourront être pleinement adaptées aux attendus des prescriptions et gagner en qualité.

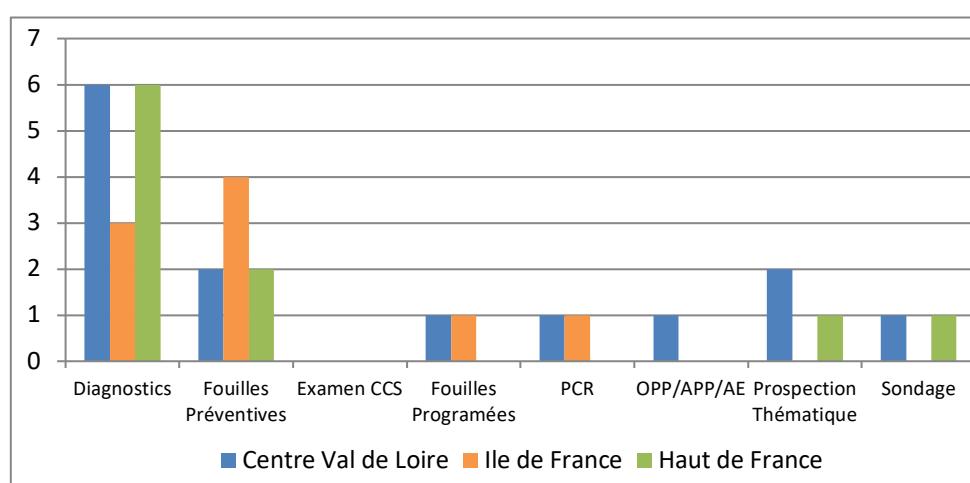
Du point de vue des publications scientifiques enfin, on constatera avec satisfaction la sortie d'un dense article présentant les résultats du PCR consacré depuis 2016 au site de La Roche-Cotard (Indre-et-Loire) dans une revue internationale. Dans le cadre de cette contribution, les auteurs présentent un faisceau d'indices convergents pour contraindre chronologiquement la fermeture de la Grotte d'Achon et postuler la réalisation des tracés aux doigts sur ses parois par les néandertaliens présents dans le val de Loire avant 59 ka BP.

NÉOLITHIQUE

Par Christophe GILABERT
Membre de la CTRA

Bilan de l'activité d'expertise

Trente-quatre dossiers ont concerné la période néolithique et ont été examinés pour 32 avis spécifiques rendus lors des CTRA tenues en 2023, soit une baisse assez sensible du nombre de dossiers examinés, notamment de diagnostics, par rapport à l'année précédente. Toutes ces opérations s'intègrent dans l'axe 4 de la programmation nationale « Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations ».



Au sein des dossiers spécifiquement examinés pour le Néolithique, l'on retrouve pour l'archéologie programmée 9 dossiers, dont 6 uniquement pour la région Centre-Val de Loire, avec 2 opérations de fouille dont les programmes sont en cours, soit sous une forme pluriannuelle soit d'une opération annuelle à poursuivre. Enfin, on notera l'examen de quatre opérations de sondages et de prospections thématiques se rapportant à sites archéologiques, qui au regard de leur intérêt patrimonial et/ou scientifique nécessitent des investigations préalables à la mise en place éventuelle d'opérations de fouilles associées à un véritable programme de recherche. Les thématiques et les chronologies abordées par ces opérations programmées sont diverses allant de l'habitat du Néolithique ancien à Jablines (IdF), de la caractérisation d'enceinte de la fin du Néolithique à Fresnicourt (HdF) au site d'extraction et de production spécialisée de hache à l'Isle (CVL), ou encore, à la caractérisation de mégalithes isolés à Cepoy (CVL).

Le nombre de PCR est en baisse avec seulement deux opérations, une en Ile-de-France et une en Centre-Val de Loire. Ces opérations pluriannuelles intéressent le réseau lithothèque.

Il est à noter qu'une demande d'opération à la préparation de publication a été examinée. Elle concerne la publication de la fouille préventive d'un site d'habitat de la fin du Néolithique ancien sur la commune de Droue-sur-Drouette (CVL).

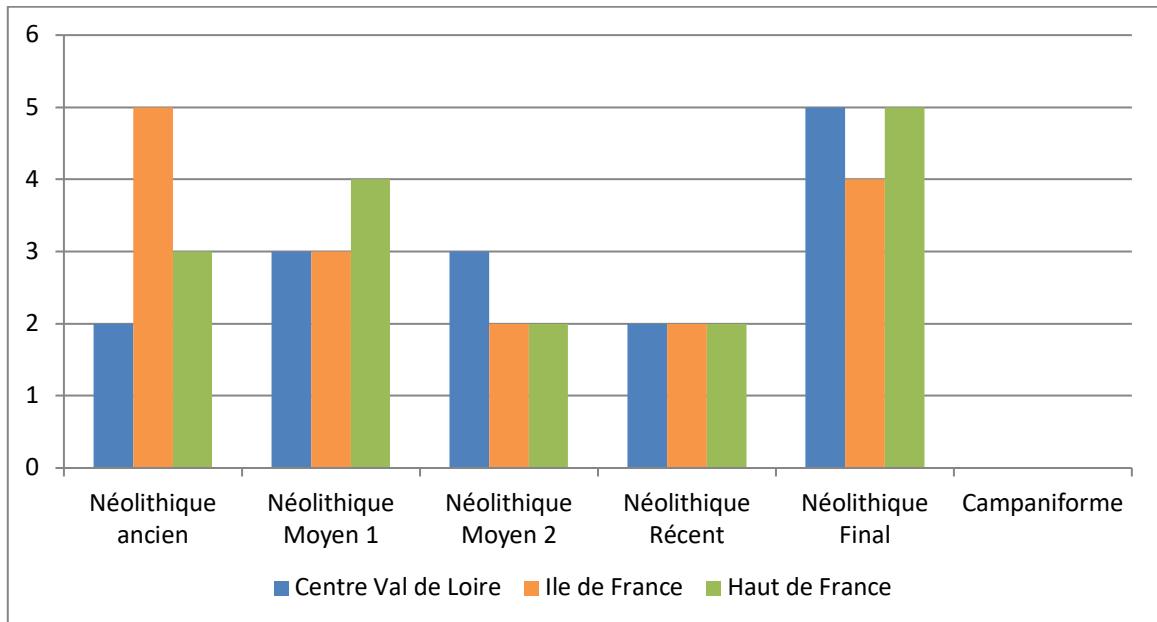
Pour l'archéologie préventive, 15 opérations de diagnostics et 8 rapports de fouilles ont été examinés. Onze des rapports de diagnostic évalués en 2023 ont été réalisés par l'Inrap et 4 par des services de collectivités. Le nombre de dossiers de diagnostic est donc en légère baisse par rapport à 2022, sans que cela impacte le nombre d'hectares investigués, la stabilité étant de mise.

Comparativement aux années précédentes la répartition des opérations de fouille évolue légèrement, la part des opérations réalisées par l'Inrap devenant plus importante que celle des collectivités territoriales. 4 RFO ont été rendus par l'Inrap, 2 par les collectivités et 2 par Éveha.

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

La répartition des découvertes par grandes périodes chrono-culturelles et par « typologie » de site, définie sur la base des opérations évaluées et ayant livré des vestiges d'occupations néolithiques au sens large, révèle comme en 2022, une majorité d'occupations domestiques et notamment de la première moitié du Néolithique (fin du Néolithique ancien et Néolithique moyen 1). Ce constat qui vaut également pour les découvertes en diagnostic, concerne davantage l'Île-de-France et le Centre-Val de Loire. La région des Hauts-de-France, reste la région qui livre le plus de découvertes de la fin du Néolithique. À noter cependant, une hausse des découvertes de cette dernière partie de la période en Île-de-France et en Centre-Val de Loire avec la reconnaissance de plans de bâtiments de la fin du Néolithique moyen au Néolithique final, ce qui est assez rare pour cette période, en dehors des Hauts-de-France. On notera également la mise en évidence de nouvelles données sur l'habitat au sud du Bassin parisien pour la fin du Néolithique ancien, ce qui ouvre de nouvelles perspectives d'études. On signalera également la mise au jour de deux sépultures de la fin du Néolithique, l'une collective à Chamigny et l'autre individuelle, toutes les deux en Île-de-France. Des vestiges qui viennent documenter un fait funéraire toujours aussi rarement mis en évidence. La hiérarchisation des dossiers par thématiques (habitat funéraire, site d'activités spécialisées...) révèle un déséquilibre très marqué, toutes périodes confondues, en faveur de l'habitat, le funéraire étant très peu représenté et uniquement sous la forme de sépultures isolées

présentes au cœur d'occupations domestiques souvent diachroniques au sein du Néolithique et souvent déconnectées de toute autre occupation contemporaine.



Répartition des dossiers par périodes chronologiques et par régions

À l'instar des années précédentes, les problématiques diachroniques et relatives à l'acquisition et la circulation des matières premières, et par extension d'objets particuliers, restent en particulier pour la fin du Néolithique, un axe important de la recherche. Il est au cœur de plusieurs PCR dynamiques qui intéressent la question des matériaux siliceux, l'un en Centre-Val de Loire et l'autre Île-de-France. La reprise des recherches sur le site de Jablines remet en exergue le sujet de la minière proche et contribue ainsi au PCR *Silex* cenozoïques de l'Île-de-France. Dans ce domaine, il convient également de mentionner la fouille programmée de l'atelier d'extraction/production de haches en silex de l'Isle les Sablons en Centre-Val de Loire.

Réflexions méthodologiques

On insistera cette année encore, sur un sujet qui reste prégnant, à savoir la caractérisation en diagnostic des sites complexes ou stratifiés « à niveau ou nappes de mobilier », des insuffisances ayant été pointées lors de l'examen de plusieurs diagnostics.

Si la nécessité de mieux questionner les approches géomorphologiques et paléoenvironnementales en regard des problématiques archéologiques et taphonomiques des occupations reste un préalable à améliorer, ce n'est pas le seul problème. En effet, plusieurs opérations n'ont pas permis, pour des raisons de manque de moyens consacrés à cette question ou à une méthodologie inadaptée et trop minimalisté, d'appréhender suffisamment des couches archéologiques contenant un mobilier abondant. Ce type de configuration nécessite des moyens et une approche adaptée, impliquant la réalisation de tests de fouille manuelle, la possibilité de conduire mécaniquement des élargissements de sondage, d'intensifier leur maillage et de multiplier la réalisation de coupes. Il s'agit d'obtenir un niveau de caractérisation spatiale et stratigraphique, à même de répondre au besoin d'évaluation du potentiel archéologique. La contextualisation taphonomique des vestiges à l'aide d'une analyse morphosédimentaire et géomorphologique *a minima* des niveaux à mobilier reste une priorité. Sur plusieurs opérations, les responsables d'opération n'ont pas pu et/ou pas su mettre

en œuvre ces protocoles minimum et la nature des sites n'a été que très partiellement appréhendée voire mal comprise. Quelques avis réservés émis sur certains rapports de diagnostic peuvent en découler.

D'autres exemples ont à l'inverse démontré que lorsque l'approche archéologique globale est la bonne, ce type de « site » est caractérisable, ce qui permet la mise en œuvre d'opération de fouille à fort potentiel heuristique. Il est donc nécessaire de mobiliser les compétences scientifiques adaptées à l'analyse de ce type de contexte et de mettre en œuvre les moyens adéquats à la réalisation de ces diagnostics complexes. Un effort reste donc à faire sur le montage des opérations de diagnostics sous peine, dans le meilleur des cas, de mettre en place des prescriptions de fouille inadaptées ou à l'inverse de passer à côté d'ensembles remarquables, notamment pour des phases du Néolithique où les formes de l'habitat sont encore mal documentées car souvent moins structurées *a priori* sur le terrain.

Forme éditoriale et qualité des rapports et des études

Les constats réalisés précédemment restent pour la plupart d'actualité. Les rapports de diagnostics ou de fouilles préventives sont globalement de qualité très inégale mais le travail sur le terrain et en étude dont ils rendent compte est très satisfaisant. On peut souligner la qualité des analyses de mobilier, autant pour les diagnostics que pour les fouilles. Un point de vigilance est à souligner, car nous avons constaté une légère augmentation du nombre de rapport présentant des études de certains mobiliers insuffisamment développées ou à trop faible dimension scientifique. Ce constat peut résulter de l'aguerrissement insuffisant de certains spécialistes ou de la maîtrise parfois trop faible des contextes locaux. C'est souvent l'étape de contextualisation et de mise en perspective des données qui pose problème. Concernant les opérations de diagnostic, la vigilance doit être maintenue afin que les approches géomorphologiques soient davantage et mieux corrélées à la question archéologique.

Si globalement les rapports de diagnostics sont de bonne qualité, certains ont fait l'objet de remarques sur des insuffisances dans le travail sur le terrain, dans la description des vestiges et l'analyse des données de terrain. D'autres encore, peu nombreux, ont été reçus avec réserves, ou ont fait l'objet d'un avis négatif du rapporteur car ils ne remplissaient pas ou trop partiellement leurs objectifs et rendaient la décision post-diagnostic très complexe.

Pour les fouilles, préventives ou programmées, elles sont satisfaisantes avec quelques-unes de très bon niveau. Toutes ces opérations ont d'ailleurs fait l'objet d'un avis favorable, et pour la plupart d'un encouragement à la publication de leurs résultats sous la forme d'articles ou de monographies.

ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER

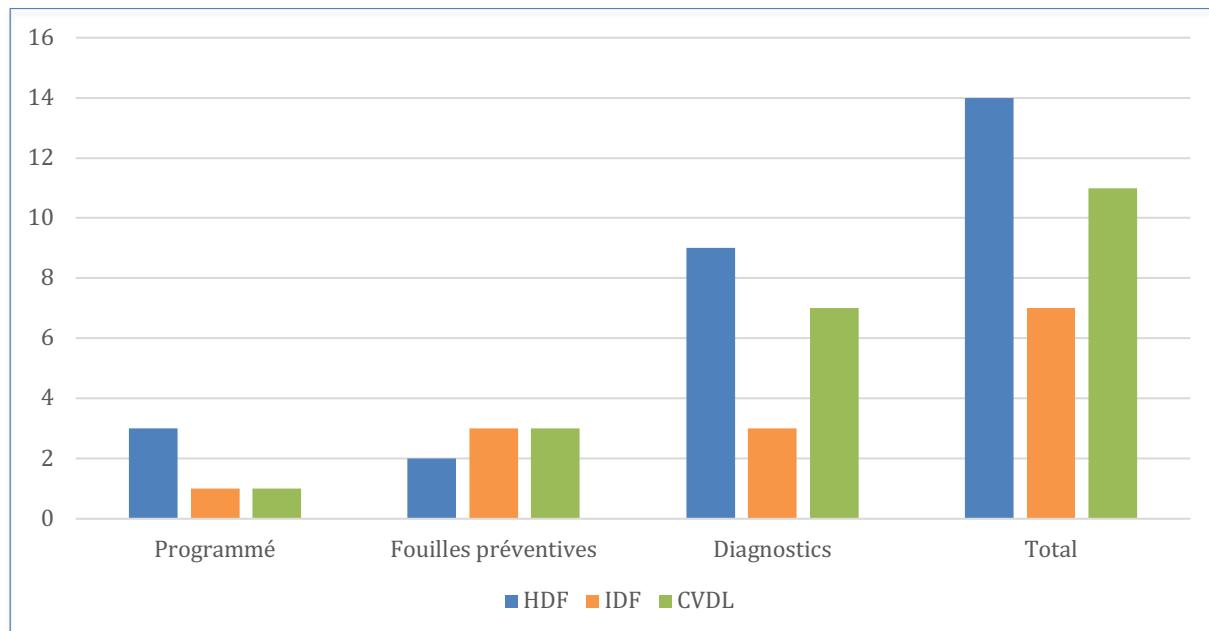
Par Thibault LACHENAL

Membre de la CTRA

Bilan de l'activité d'expertise

En 2023, 32 dossiers ont été examinés pour la Protohistoire ancienne (âge du Bronze et premier âge du Fer), lesquels se répartissent inégalement entre les différentes régions concernées, avec 7 avis concernant l'Île-de-France, 14 pour les Hauts-de-France et 7 en Centre-Val de Loire (fig. 1). Il s'agit dans la majorité des cas de travaux d'archéologie

préventive, avec 19 diagnostics et 8 fouilles. Ces travaux ont été menés en majorité par l'Inrap (12 diagnostics et 3 fouilles), secondairement par des collectivités territoriales (7 diagnostics et 2 fouilles) et par l'opérateur privé Éveha (3 fouilles). Cela correspond à plus de 48 ha diagnostiqués pour un peu plus de 15 ha fouillés.



Répartition des types de dossier par région

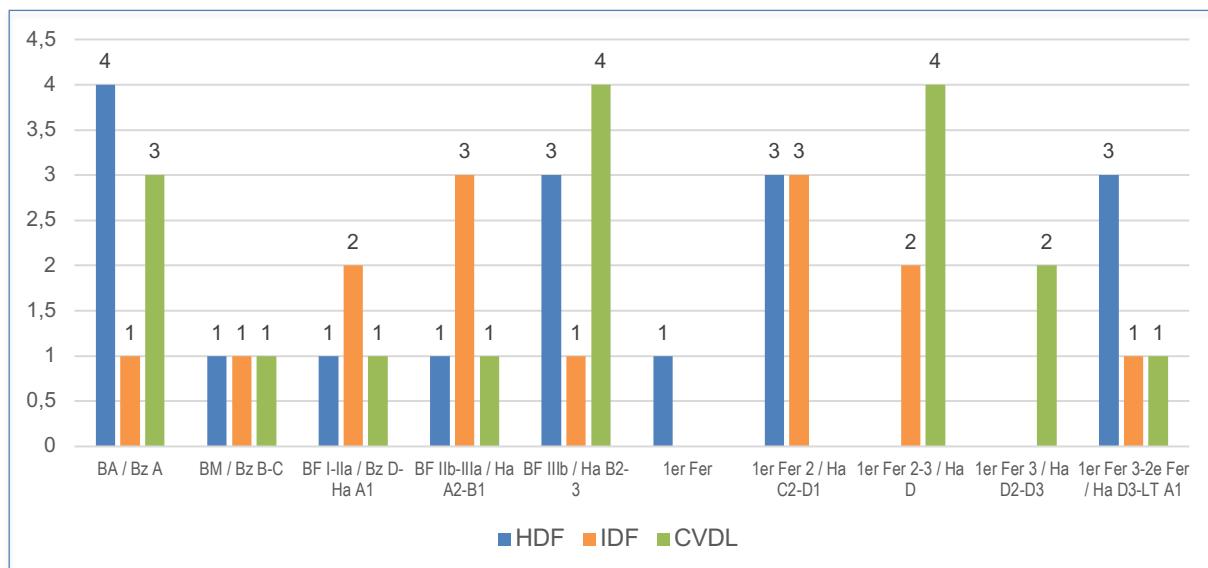
Concernant la répartition des types de dossiers entre les régions, il faut noter que la plus grande partie de l'activité préventive (11 dossiers), comme de l'archéologie programmée (2 PCR et 1 fouille) s'est tenue dans les Hauts-de-France. En comparaison, 10 dossiers concernant des opérations préventives ont été examinés pour le Centre-Val de Loire et 6 seulement pour l'Île-de-France. Ces écarts observés entre les régions semblent toutefois se lisser sur les trois dernières années.

L'archéologie programmée est concernée par 5 dossiers, dont 2 PCR, 1 prospection thématique et 2 fouilles programmées. L'une d'entre elles concerne des opérations ponctuelles sur des structures funéraires du Bronze ancien à Escalles en appui d'un PCR. La seconde (Larchant « Grotte à la Peinture », Seine-et-Marne), intéresse prioritairement le Mésolithique. Le faible nombre de fouilles sur la protohistoire ancienne reposant sur une programmation pluriannuelle reste donc toujours aussi regrettable dans l'interrégion, en dépit de la présence de plusieurs pôles universitaires.

Il convient d'ajouter à ces dossiers ceux qui ont été examinés par d'autres experts dans le cadre de programmes diachroniques ou de fouilles documentant d'autres périodes, soit pour l'âge du Bronze : 3 PCR et 1 diagnostic.

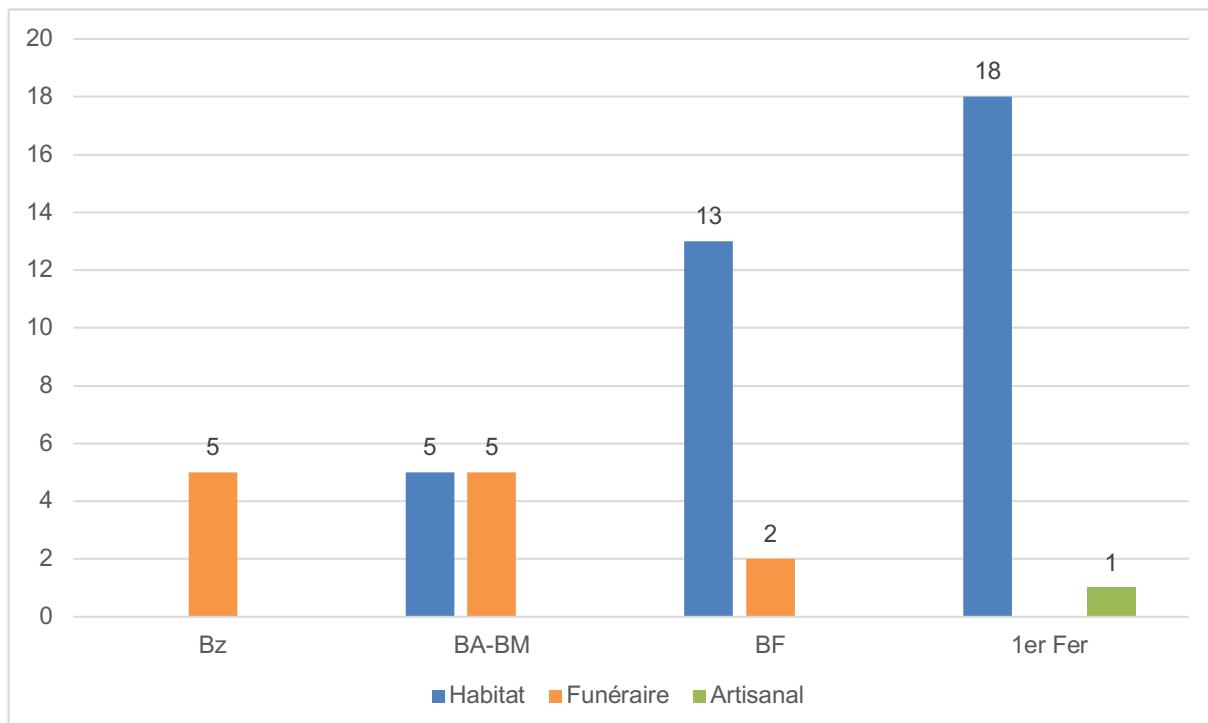
Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

La répartition des sites par période chronologique fait cette année encore la part belle à l'âge du Bronze, avec 34 opérations ou programmes s'y rapportant, contre 20 pour le premier âge du Fer ou la transition avec le second.



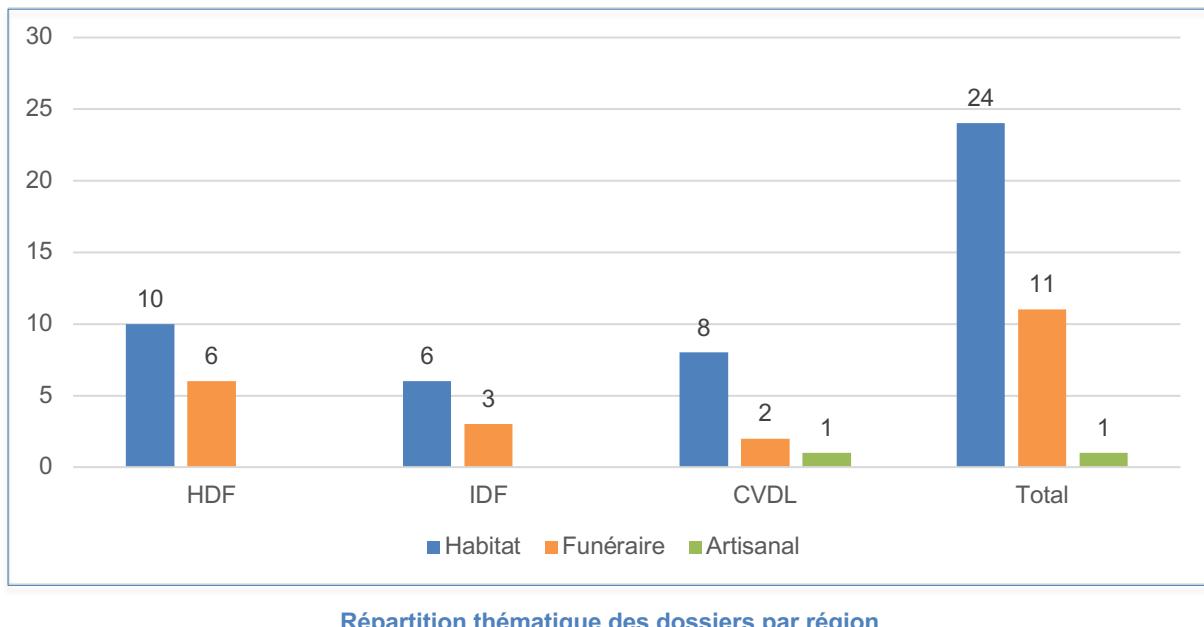
Répartition chronologique des dossiers par région

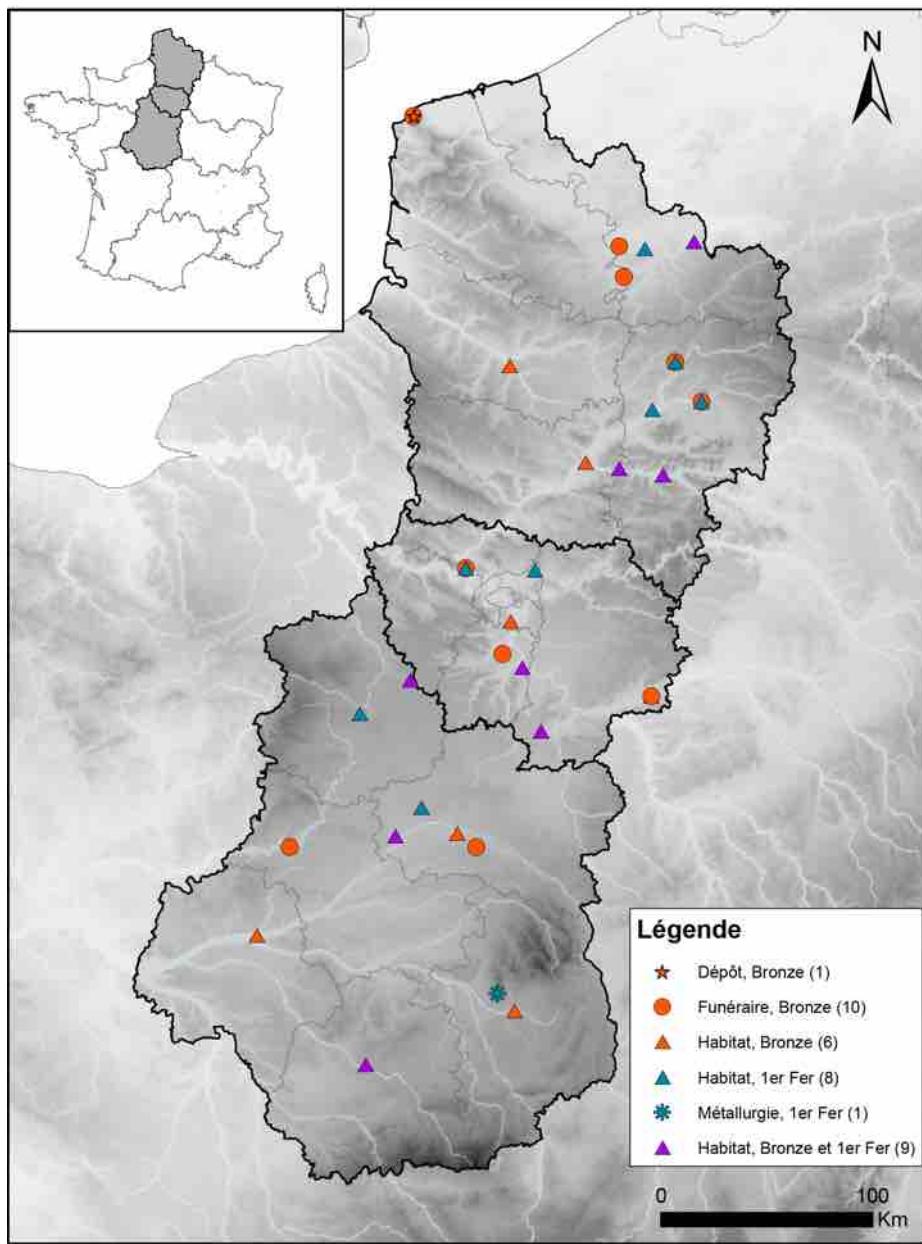
Pour les sites les plus anciens, une datation générique au Bronze ancien (8 cas) ou au Bronze moyen (3 sites) est notable. Ces attributions sont souvent obtenues par le radiocarbone, lequel permet rarement d'être plus précis. Contrairement aux années précédentes, 4 sites ont pu être datés, d'après le mobilier céramique, du Bronze final I-IIa (Bz D-Ha A1). Des occupations du Bronze final IIb-IIIa (Ha A2-B1), ont été observées sur 5 sites. Elles s'inscrivent parfois en continuité avec la phase précédente, comme sur les fouilles du Coudray-Montceaux « les Haies Blanches 2 » ou de Grisy-sur-Seine « le Chavantais ». Le Bronze final IIIb (Ha B2-3) est toujours bien documenté avec 8 dossiers. Pour le premier âge du Fer, la pérennité des formes céramiques encourage souvent les spécialistes à privilégier des datations couvrant deux phases, notamment pour la fin du Hallstatt D3 et le début de La Tène.



Répartition thématique et chronologique des dossiers

La majorité des occupations sont de nature domestique, avec 24 dossiers concernant l'habitat, contre 11 ayant pour objet le monde des morts. Cette répartition n'est pas équivalente entre les régions, puisque les découvertes concernant le funéraire sont plus nombreuses dans la partie nord du territoire, dans les Hauts-de-France et l'Île-de-France. Il s'agit par ailleurs uniquement de sites de l'âge du Bronze, avec 12 occurrences. À l'inverse, l'opération documentant des activités artisanales concerne le début de l'âge du Fer en Centre-Val de Loire.





Carte de répartition des dossiers examinés en 2023

Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires

La majorité des sites funéraires identifiés se matérialisent par des enclos circulaires, isolés ou concentrés, comme à Naveil, « Déviation de Vendôme » où 8 monuments ont été fouillés. Ces enclos peuvent entourer des sépultures à inhumation comme à Achères, Terrain et RN184, ou accueillir des dépôts secondaires de crémations tels qu'observés à Neuvilette lors d'un diagnostic linéaire. Signalons toutefois comme les années précédentes qu'en l'absence de tombes directement associées, la nature funéraire des enclos circulaires n'est pas toujours avérée. C'est également le cas des *Langgräben*, comme ceux identifiés à Grisy-sur-Seine le Chavantais et Oisy-le-Verger bois de Bloquière.

Une mention particulière doit être faite de deux petites nécropoles à crémations fouillées au Plessis-Pâté Zac de Val-Vert - Croix Blanche. La méthodologie d'analyse mise en œuvre, très complète et parfois novatrice pour la région, a fourni des données inédites sur le fonctionnement de deux ensembles funéraires voisins dont l'utilisation est centrée sur le

Bronze moyen. La mise en évidence de contenants en matériau périssable par tomodensitométrie est notable.

Pour ce qui concerne l'archéologie programmée, la thématique funéraire est aussi toujours traitée dans le cadre de la prospection thématique *Autour d'un dépôt de l'âge du Bronze à Escalles* (E. Leroy-Langelin, dir.) qui a notamment permis de repérer plusieurs *tumuli* à proximité d'un exceptionnel dépôt de haches du Bronze ancien. En 2022, une première évaluation a été faite de trois enclos qui avaient été identifiés par prospection aérienne et géophysique.

Les occupations domestiques

Comme remarqué lors des précédents bilans, les habitats de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer se caractérisent par des occupations peu denses, à maille lâche, mais pouvant être étendues en surface. Il en découle une difficulté à détecter ces sites, puis à les caractériser et à en étudier l'organisation interne, du fait d'un phasage délicat. Les services sont toujours attentifs à leur prescription sur des surfaces pertinentes. Les sites les plus anciens restent difficiles à caractériser et se signalent le plus souvent par des structures isolées ou des épandages de mobilier. Les occupations du Bronze final et du premier âge du Fer adoptent le plus souvent des structurations similaires. Elles sont matérialisées par des fosses de stockage alimentaire (silos, caves-silos) et la nature domestique des établissements est souvent déduite de la nature des rejets identifiés dans les dépotoirs. Des fosses polylobées signalent l'extraction de terre à bâtir tandis que des structures de calages de poteaux montrent la présence de bâtiments. Si les plans sont trop souvent illisibles, quelques greniers surélevés peuvent être identifiés. Des indices de constructions en terre massives ont été découverts à Sandillon « les Fraudes », suggérant que les constructions du Bronze final IIIb peuvent laisser peu de traces au sol.

Enfin, signalons que la thématique de l'habitat de la Protohistoire ancienne bénéficie toujours d'un dynamisme important dans les Hauts-de-France, grâce à la pérennité du PCR HABATA qui lui est dédiée (E. Leroy-Langelin, dir.).

Artisanat

La question de l'artisanat spécialisé reste centrale dans le cadre des prospections thématiques concernant les ateliers de réduction du minerai de fer protohistoriques de la région d'Allogny (N. Dieudonné-Glad, dir.). Une prospection géophysique réalisée en 2022 à Saint-Eloy-de-Gy (Cher), à l'emplacement d'une concentration de scories, laisse présager de la présence d'un site de production sidérurgique qui pourrait avoir alimenté Bourges/Avaricum au premier âge du Fer.

Pratiques symboliques

Les domaines symboliques et spirituels enfin, par le biais de l'art rupestre, sont au cœur du PCR consacré aux gravures protohistoriques de la forêt de Fontainebleau (D. Simonin, dir.). Attribuées au Bronze final IIIb, elles permettent pour la première fois d'approcher les systèmes de croyances des sociétés de la fin de l'âge du Bronze, dans lesquelles la mythologie celtique pourrait trouver ses racines. Si le PCR n'a pas été reconduit au-delà de 2023, il a fait cette même année l'objet d'une exposition au Musée départemental de préhistoire d'Île-de-France de Nemours intitulée *Pierres secrètes. Mythologie préceltique en Forêt de Fontainebleau*. Celle-ci était accompagnée d'un catalogue très complet constituant une publication précise de cet ensemble exceptionnel.

Forme éditoriale, valorisation scientifique et qualité des rapports

Les dossiers examinés sont, comme en 2022, de qualité inégale dans leur présentation (en particulier pour les photographies et les plans), mais restent majoritairement de bonne tenue et rendent compte, dans le cas du préventif, d'opérations bien menées sur le terrain comme en phase d'étude. Les données sont le plus souvent bien remises en contexte. Les études spécialisées, généralement de bonne à très bonne qualité, sont toujours inégalement intégrées dans l'analyse du site, alors que cet aspect est primordial.

Les PCR se distinguent par une importante activité de valorisation scientifique, avec de nombreux articles déjà parus et des participations à des colloques. La plupart des RFO examinés méritent d'être publiés en intégrant des synthèses territoriales ou en faisant l'objet d'articles monographiques. Un article de présentation du site de Sandillon « Les Fraudes » est paru dans le bulletin de l'APRAB en 2023. D'autres habitats mériteraient également d'être publiés pour le soin avec lequel leur analyse spatiale a été menée : Tergnier « le Bois des Moines », Grisy-sur-Seine « le Chavantais » et le Coudray Montceaux « les Haies Blanches 2 ». Enfin, les travaux réalisés sur les deux nécropoles à crémation du Plessis-Pâté Zac de Val-Vert - Croix Blanche se détachent du lot pour leur intérêt scientifique et leurs apports méthodologiques. Ils mériteraient donc de servir de base à un ouvrage monographique.

Difficultés rencontrées et recommandations

Comme l'an dernier, il est constaté que certains manquements signalés lors des bilans précédents (espacement des tranchées ou problèmes d'illustrations par exemple) n'affectaient pas les rapports examinés en 2023, signe d'une amélioration de certaines pratiques sur le terrain comme en phase de rédaction. En revanche, comme dit par le passé, il apparaît que des améliorations doivent être faites dans l'utilisation des datations par le radiocarbone, qui sont dans certains cas sous exploitées pour les fouilles et mériteraient parfois d'être mobilisées dès la phase de diagnostic.

Parmi les lacunes aisément identifiables, le manque de fouilles programmées sur des sites de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer doit à nouveau être souligné. Il serait souhaitable que ces périodes soient plus investies par la recherche de terrain, notamment pour des types d'occupations peu intéressés par l'archéologie préventive, comme les habitats de hauteurs.

Concernant le préventif, on observe toujours une certaine dichotomie entre le nord et la partie sud de l'interrégion. Les sites funéraires sont plus nombreux dans la moitié septentrionale, tandis qu'en Centre-Val de Loire, ce sont surtout des occupations domestiques qui sont découvertes.

SECOND ÂGE DU FER

Par Jenny KAURIN
Membre de la CTRA

Quarante⁴ dossiers ont été donnés à examiner au rapporteur plus spécifiquement en charge du second âge du Fer. Ces dossiers se signalent par une répartition inégale, que l'on considère leur nature ou la région à laquelle ils se rapportent. Ainsi, le nombre de rapports de diagnostics et de cahiers des charges est revenu au taux de 2021 après la forte hausse observée en 2022 (16 contre 26 en 2022 et 17 en 2021). En revanche, le nombre de rapports finaux d'opération

⁴ Tous les décomptes sont issus du tableau de suivi réalisé par M. Leroy.

de fouille préventive examinés a doublé, se rapprochant du niveau observé en 2021 (15 contre 7 en 2022 et 24 en 2021). S'agissant des dossiers d'archéologie programmée (fouilles, PCR, prospections et opérations de préparation de publication), une nouvelle fois, seule la région Centre-Val de Loire a reçu des dossiers portant sur des problématiques ou des sites relatifs au second âge du Fer. Ce constat, déjà émis en 2021 et 2022, apparaît fortement préjudiciable au vu de la qualité de la documentation disponible dans les Hauts-de-France et en Île-de-France et des problématiques qui pourraient être mises en œuvre. De plus, cela suggère que les recommandations de la commission en termes de publication ne suscitent pas la mise en œuvre de projets faisant l'objet d'une demande auprès des services régionaux de l'archéologie.

Les 16 diagnostics examinés couvrent une surface totale de près de 140 ha, soit moitié moins que l'année précédente (139,7 ha contre 297 ha en 2022) pour un nombre d'opérations équivalent. 2023 voit l'accentuation forte d'une tendance amorcée depuis plusieurs années. Les 15 RFO examinés couvrent quant à eux une surface de 40 ha, en hausse par rapport à 2021 et confirmant la tendance à la hausse amorcée depuis plusieurs années, à la suite de la recommandation de la commission.

	Diagnostics	RFO	Programmé	Autres	Totaux
HDF	5	11	0	0	16
CVL	10	1	7	2	20
IDF	1	3	0	0	4
Totaux	16	15	7	2	40

Répartition des dossiers examinés par le rapporteur en charge du second âge du Fer en 2023

Si l'on examine la répartition de ces dossiers par grande thématique (habitat, funéraire, lieux de culte), on note d'abord, comme à l'accoutumée, une écrasante majorité d'habitats, au détriment des ensembles funéraires et surtout des lieux de culte. Ce déséquilibre prévaut en archéologie préventive, tout comme dans la recherche programmée.

	Habitat	Funéraire	Lieu de culte	Autres
Transition 1 ^{er} -2 ^e âge du Fer	1	0	0	0
2 ^e âge du Fer	13	3	0	1
Totaux	14	3	0	1

Répartition des RFO examinés par le rapporteur en charge du second âge du Fer en 2023 par grande thématique (à raison d'une occurrence par site quand plusieurs sont avérés et par phase d'occupation avec hiatus avéré)

Parmi les habitats, les établissements ruraux des III^e-I^{er} s. av. J.-C. (La Tène C2-D) inscrits dans des systèmes d'enclos et/ou dans des parcellaires matérialisés par des fossés sont majoritaires. Au vu du nombre de sites documentés et dans l'attente de travaux de synthèses, les enjeux signalés en 2022 restent d'actualité. Il s'agit d'abord de systématiser la fouille exhaustive des enclos *a minima* dans les secteurs où d'autres types de structures sont attestées (bâtiments, silos, etc.) pour recueillir le maximum de rejets permettant de caractériser le faciès de consommation et de production des établissements. Dans les secteurs les mieux documentés, il s'agit ensuite de privilégier les recherches sur les sites bénéficiant d'un bon état de conservation, en ne se limitant pas aux seules zones définies par les enclos mais en élargissant les décapages à leurs abords.

En revanche, les habitats ouverts, à l'organisation beaucoup plus lâche caractéristique des V^e-III^e s. av. J.-C. (de la fin du Hallstatt D au début de La Tène C), restent toujours aussi

difficiles à détecter en diagnostic ainsi qu'à prescrire et à analyser en fouille. De fait, leur appréhension nécessite de grands décapages pour dépasser une approche limitée aux concentrations de structures considérées comme les plus significatives (par exemple : les zones d'ensilage) et qui n'offrent qu'une vision tronquée de ces occupations.

Si, à l'instar de ce qui est observé à l'échelle nationale, la genèse du phénomène urbain reste délicate à appréhender, il faut souligner que l'interrégion offre plusieurs cas d'étude particulièrement intéressants qui ont donné lieu à des opérations (préventive mais surtout programmée) significatives portant – s'agissant de l'année 2023 – plus particulièrement sur les *oppida* d'Amboise (engagement du PCR *Ambacia*) et de Chartres (reprise du PCR *Origines gauloises de Chartres*) en région Centre-Val de Loire. Les lieux de culte et, dans une moindre mesure les ensembles funéraires restent les parents pauvres de la recherche sur le second âge du Fer. Par ailleurs, on regrette que la totalité des projets de recherche programmée engagés sur des problématiques relatives au second âge du Fer portent à nouveau sur la région Centre-Val de Loire, alors même que l'Île-de-France et les Hauts-de-France offrent une matière de qualité qui gagnerait à être intégrée dans les projets de recherche.

Concernant les dossiers d'archéologie préventive, la majeure partie des dossiers rendent compte d'opérations généralement bien menées tant sur le terrain qu'en phase étude, se caractérisant par des rapports de bonne qualité formelle (même si un RFO n'a pas été reçu et un second reçu avec réserves). Néanmoins, les mêmes pistes d'amélioration que celles suggérées en 2021 peuvent être proposées. Considérant les diagnostics, il s'agit d'abord de veiller à la réalisation de tests de fouille sur un échantillonnage représentatif des structures identifiées, permettant de disposer d'éléments de caractérisation (état de conservation, chronologie, nature) pour la bonne évaluation du gisement. Il convient ensuite que des moyens suffisants soient mobilisés pour permettre la réalisation des études de mobilier et, le cas échéant, de mesures radiocarbone.

Considérant les fouilles, les études de mobilier ne doivent pas se limiter à une compilation rejetée dans une section dédiée du rapport. Leurs apports doivent être pleinement intégrés à la présentation des résultats et faire l'objet d'illustrations adaptées (planches synoptiques, tableaux de synthèse, cartes de répartition, etc.). Cela suppose évidemment que des moyens adaptés aient été prévus en amont (incluant le traitement des prélèvements et du mobilier métallique). Un autre enjeu repose sur le nécessaire équilibre à trouver entre surinterprétation des données et analyse limitée aux seules structures datées précisément. De fait, une analyse spatiale intégrant d'autres critères (métriques des trous de poteaux, modules de bâtiment, etc.) peut permettre de formuler des hypothèses limitant le nombre de structures restant, sans quoi, totalement inexploitées.

Quelle que soit la nature des opérations, on attirera l'attention sur la nécessité de produire une documentation graphique adaptée, proposant des plans à échelle lisible (plans généraux dont au moins un plan matérialisant l'intégralité des structures mises au jour avec leur numéro ; plans de secteurs, vignettes de localisation dans les cas d'opérations portant sur de grandes surfaces) réalisés à l'aide d'une charte graphique claire. Il convient également d'être vigilant sur l'usage de la photographie, qui ne peut se substituer aux dessins conventionnels présentant les mobiliers (hors vaisselle en céramique qui ne souffre pas de ce problème) sous différentes vues, avec les sections attendues et, si nécessaire, les restitutions utiles à leur compréhension.

ANTIQUITÉ

Par Nadine DIEUDONNÉ-GLAD, Michiel GAZENBEEK et Gaétan LE CLOIREC
Membres de la CTRA

Bilan urbain (Gaétan Le Cloirec)

Trente-et-un dossiers examinés (soit 8 de moins qu'en 2022) :

Nombre de dossiers Hauts-de-France : 9 (soit 3 de moins qu'en 2022) ;

Nombre de dossiers Île-de-France : 8 (soit 5 de moins qu'en 2022) ;

Nombre de dossiers Centre-Val de Loire : 14 (soit 1 de plus qu'en 2022).

Observations générales

- On note une baisse du nombre de dossiers examinés dans les Hauts-de-France et en Île-de-France alors que le nombre est stable en Centre-Val de Loire.
- L'activité des Hauts-de-France est toujours dominée par le préventif (seulement 2 dossiers programmés sur 9) alors que c'est toujours le contraire pour le Centre-Val de Loire (6 dossiers préventifs pour 8 dossiers programmés) et que c'est parfaitement équilibré en Île-de-France (4 dossiers préventifs pour 4 dossiers programmés).
- Chartres reste la ville la plus active avec 5 rapports rendus. Trois dossiers sont recensés dans chacune des villes d'Amiens, de Blois et de Soissons. On retrouve ensuite deux rapports d'opérations programmées pour chacune des agglomérations de Châteaubleau, Genainville et Saint-Marcel alors que deux opérations préventives concernent Paris. Un seul rapport a été examiné en 2023 pour neuf autres villes antiques.

Observations pour le préventif

Dix-sept opérations préventives (soit 5 de moins qu'en 2022) :

Nombre de diagnostics : 6 (soit 8 de moins qu'en 2022) ;

Nombre de RFO : 9 (soit 3 de plus qu'en 2022) ;

Nombre de CCS : 2.

- Les opérations préventives sont toujours très légèrement majoritaires (54 %), mais le nombre de diagnostics est en chute libre.
- Les collectivités et l'Inrap se partagent les opérations à parts égales (8 pour les collectivités et 8 pour l'Inrap).
- La part du privé dans l'archéologie urbaine antique est toujours très marginale avec, comme en 2022, une seule fouille préventive conduite par Éveha (à Thérouanne).
- Le nombre de diagnostics est identique selon les régions, mais les RFO sont plus nombreux, cette année, en Centre-Val de Loire (4).

Les diagnostics réalisés en 2023 sont peu nombreux puisqu'on en dénombre seulement 6. Ces interventions ont été généralement bien menées, malgré des environnements parfois exigus ou encombrés par des constructions et des réseaux. Les fouilles qui suivront seront elles-mêmes assez complexes d'un point de vue technique car les démolitions préalables ne suffiront pas toujours à éviter certaines contraintes liées à la topographie (49, rue du faubourg La Grappe, Chartres), à un environnement humide (3-5, rue de mai, Amiens) ou à un accès étroit (5, rue Louis Joyeux, Corbeil-Essonnes ; 117, bd Saint-Germain, Paris). Les problématiques soulevées par la moitié de ces opérations concernent la périphérie des villes antiques avec des découvertes de nécropoles encore méconnues (Chartres, Paris, Corbeil-

Essonnes). Une meilleure connaissance des limites urbaines et les occupations, généralement artisanales de ces quartiers, sont les deux autres sujets qui justifient l'engagement de fouilles préventives. À Corbeil-Essonnes et à Montmacq, ces opérations permettront de lever le voile sur des bourgades gallo-romaines encore très peu explorées par l'archéologie contemporaine.

Neuf rapports de fouilles préventives ont concerné l'archéologie urbaine antique en 2023. Sept se rapportent à des chefs-lieux de cité (Amiens, Bourges, Chartres, Paris et Thérouanne) ; les deux autres rendent compte d'opérations conduites dans des agglomérations secondaires localisées au point de passage d'une voie sur un cours d'eau (Blois et Gournay-sur-Marne). Les vestiges mis au jour correspondent à des occupations domestiques et artisanales qui apportent des compléments à la connaissance des différentes agglomérations, sans révéler d'éléments particulièrement remarquables. Il faut cependant signaler la découverte d'une aire funéraire inédite au nord-est de Lutèce et noter la fouille de quelques structures particulièrement bien conservées, tels une cave à Gournay-sur-Marne, les restes carbonisés d'un édifice commercial en bois à Thérouanne ou une tombe comportant un riche mobilier au 15-17, rue du Commandant Défontaine à Amiens.

Observations pour le programmé

Quatorze opérations programmées (soit 2 de moins qu'en 2022) :

Nombre de fouilles programmées : 4 ;
Nombre de sondage programmé : 1 ;
Nombre de PCR : 8 ;
Nombre d'OPP : 1.

- L'activité programmée est plus importante en Centre-Val de Loire avec 8 dossiers traités dont 2 fouilles, 4 PCR, 1 sondage et une OPP.
- Le nombre de PCR reste largement majoritaire avec un nombre toujours plus important en Centre-Val de Loire (4).
- Il n'y a toujours aucune fouille programmée dans les Hauts-de-France.
- Les quatre fouilles programmées concernent des lieux de culte (à noter, que le PCR sur ce thème engagé par Raphaël Golosetti en 2021 n'est plus examiné par la CTRA alors qu'il semble se poursuivre).
- Presque tous les PCR font le point sur l'état des connaissances d'une ville ou d'un secteur urbain (Châteaubleau, Genainville, Saint-Marcel, Orléans, Vendeuil-Caply) ; un seul s'intéresse à un thème spécifique (les enduits peints antique de Chartres).
- Un seul dossier programmé (fouille + PCR) est porté par un universitaire en fonction, presque tous les autres étant conduits par des services de collectivités. Le seul sondage programmé est mené par un agent de l'Inrap.

Les quatre fouilles programmées sont des opérations pluriannuelles en cours depuis au moins trois ans (Châteaubleau [depuis 2020], Chartres [depuis 2019], Genainville [depuis 2019], Saint-Marcel [depuis 2021]). Plusieurs ont bénéficié de prolongation pour des raisons d'organisation ou de découvertes plus importantes que prévues. Elles sont conduites par des responsables qui maîtrisent parfaitement les techniques de fouille en milieu stratifié, même si des disparités (parfois problématiques) se constatent toujours dans la présentation des données. Tous les ensembles étudiés sont liés à un complexe cultuel ; l'opération de Saint-Marcel se démarque cependant par la fouille complémentaire d'une probable *domus* à côté d'un *fanum*.

Quatre des huit PCR sont liés, plus ou moins directement, aux fouilles programmées car ils s'intéressent à la même ville et constituent des sujets d'étude en relation directe avec les découvertes de terrain (céramiques de Châteaubleau, enduits peints antiques de Chartres, environnement du sanctuaire des Vaux-de-la-Celle à Genainville, synthèse des fouilles de Saint-Marcel). Les PCR consacrés à Blois et Argenton-sur-Creuse sont en fait des projets de publication sur plusieurs années. Ils sont tous les deux très avancés, mais doivent synthétiser une somme très importante de données accumulées. Les premiers manuscrits doivent être remis à la fin de l'année 2024.

Espace rural (Michiel Gazenbeek, Nadine Dieudonné-Glad)

Cinquante-quatre dossiers, soit 7 de moins qu'en 2022 (9 en Île-de-France ; 17 en Centre-Val de Loire ; 28 en Hauts-de-France).

Archéologie préventive

Dix-neuf rapports de diagnostic (4 Île-de-France, 7 en Centre-Val de Loire, 8 en Hauts-de-France).

Une prescription de fouille directe (Île-de-France).

Vingt rapports de fouille (3 en Île-de-France, 4 en Centre-Val de Loire, 13 en Hauts-de-France).

L'archéologie préventive reste largement majoritaire dans l'espace rural (plus de 70 %). En ce qui concerne les RFO, on note un potentiel déficit en Centre-Val de Loire, qu'il faudrait rapporter au nombre de prescriptions de fouilles préventives de ces dernières années, compte tenu des deux ans qui séparent le terrain du rendu du rapport.

Opérateurs d'archéologie préventive

Diagnostics : 13 par l'Inrap ; 7 par des collectivités territoriales (2 en Centre-Val de Loire ; 1 en Île-de-France ; 4 en Hauts-de-France).

Fouilles préventives : 11 par l'Inrap ; 6 par des collectivités territoriales (1 en Centre-Val de Loire ; 5 en Hauts-de-France) ; 3 par opérateur privé (2 en Centre-Val de Loire).

Archéologie programmée

Deux fouilles programmées (Centre-Val de Loire et Hauts-de-France).

Quatre PCR (Centre-Val de Loire et Hauts-de-France).

Quatre prospections inventaires (1 dans chaque région).

Deux prospections thématiques (Hauts-de-France).

Une aide à la publication (Centre-Val de Loire).

Les opérations programmées ne représentent plus que 13 dossiers, alors qu'ils étaient au nombre de 23 en 2021. On note la persistance du faible nombre de fouilles programmées dans l'espace rural (deux fois moins que dans l'espace urbain).

Responsables opérations programmées

Association : 1 opération.

Bénévoles : 3 opérations.

Inrap : 2 opérations.

Université : 4 opérations.

Les fouilles concernent essentiellement des établissements ruraux fossoyés. Notons cependant trois *villae*, une carrière avec habitat associé (Hauts-de-France), deux ateliers de

potier (Hauts-de-France), une carrière de meules et quelques groupements funéraires à incinération. En ce qui concerne les opérations programmées, les PCR sont toujours les plus nombreux, rejoints cette année par les prospections inventaires. Les fouilles programmées et les prospections thématiques restent rares. Toutes ces opérations sont en général pluriannuelles. Les universitaires sont relativement investis puisqu'ils sont responsables de quatre opérations sur 10. Il faut cependant noter la quasi-absence de nouveaux programmes qui seraient susceptibles de renouveler les problématiques et les approches. Ce non-renouvellement des problématiques risque de poser un problème à moyenne échéance. Actuellement on voit se développer des études portant sur l'archéologie en forêt et l'archéologie de la forêt qui utilisent les données des prospections Lidar aéroportées, mais qui devraient bientôt atteindre leurs limites si elles ne sont pas davantage problématisées.

Observations sur la forme des rapports examinés

Les rapports sont généralement remis et la qualité des textes est plutôt bonne. Un réel effort est porté sur la présentation du contexte géographique et archéologique mais certaines maladresses sont encore trop présentes. Ainsi, il manque souvent la localisation de l'emprise de prescription sur les plans anciens et sur les plans restitués des villes antiques (quand ils sont présentés). On regrette aussi que la plupart de ces documents soient directement issus de publications ou d'autres rapports, sans qu'on ait pris la peine de les adapter à l'opération en cours. Des informations inutiles sont alors conservées alors que des éléments nécessaires à la compréhension du contexte spécifique de l'opération ne sont pas mentionnés. Dans certains cas, l'utilisation de multiples fonds de plan complique aussi le repérage. C'est encore plus problématique quand les échelles et les orientations sont différentes. L'homogénéisation de la documentation graphique doit être un souci constant. Un autre problème est l'absence de repères actuels dans les plans antiques, alors que le positionnement d'une mairie, d'une église ou de tout autre élément emblématique du cadastre actuel, permet d'établir facilement un lien visuel entre le passé et le présent.

Si les rapports sont généralement bien organisés et déroulent un argumentaire solide, le plan de certains d'entre eux est confus et se résume à une succession de thèmes et d'études sans véritables plans. Ce constat est surtout valable pour les rapports d'opérations programmées, en particulier les PCR. Par ailleurs, si les études spécialisées sont de mieux en mieux intégrées au discours général, on note que les datations peuvent être fragilisées par une mauvaise prise en compte du mobilier contenu dans les structures. Le fait que celui-ci ne fournit qu'une datation *post-quem* est parfois mal géré, surtout quand le NR est trop réduit et que les données sont donc très fragiles. La stratigraphie peut permettre d'ajuster la chronologie, mais elle n'est pas toujours bien utilisée pour cela, certains responsables se référant trop directement au mobilier recueilli dans chaque US. Sur ce point, on note l'influence de certains céramologues qui peuvent avoir tendance à orienter le phasage sans connaître la stratigraphie du site.

Pour ce qui concerne les illustrations, on constate de plus en plus la présence de plans « bruts de SIG ». Les structures ne sont plus différencier entre elles et des normes graphiques ne sont généralement pas utilisées pour distinguer les parties fouillées et localiser les coupes. Cette absence de codification est préjudiciable à la nature même du plan en tant que document exploitable.

La prise de clichés est une étape du travail qui ne bénéficie toujours pas d'un grand soin dans trop de rapports. Des outils sont souvent visibles, les étiquettes US et topo ne sont pas enlevées ou redressées, les cadrages sont parfois approximatifs et les mires peuvent être mal positionnées (et n'avoir donc aucun intérêt référentiel). Enfin, il faut encore regretter le

surlignage de certaines coupes à la truelle alors que la donnée brute doit toujours être présentée et que le relevé constitue l'interprétation.

Les études d'*instrumentum* sont de plus en plus souvent illustrées par de simples photographies sans sections de l'objet. La photographie ne peut remplacer le dessin, en plan et en section, y compris pour les objets en fer concrétionnés. Cette opération oblige à s'interroger sur la forme originale de l'objet, ce que ne permet pas une simple photo, même prise selon différentes orientations.

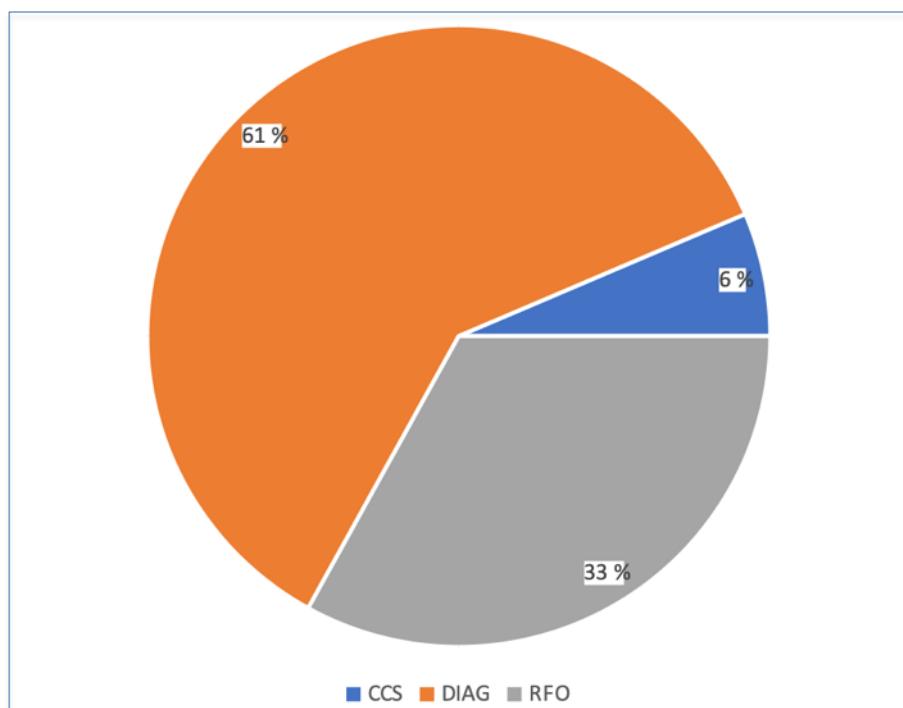
ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Florian BONVALOT, Pierre PAPIN et Isabelle PIGNOT

Membres de la CTRA

Bilan de l'activité d'expertise

Le présent bilan s'appuie sur un corpus de 178 dossiers examinés lors des 8 séances de l'année 2023. C'est un corpus bien supérieur à ceux examinés annuellement entre 2017 et 2020, le nombre moyen de dossiers pris en compte durant cette période s'établissant à 137. On note ainsi depuis trois ans une augmentation constante du nombre de dossiers traités : 120 en 2021 ; 148 en 2022 et 178 en 2023 (+ 38 en deux ans).



Part respective des différents types de dossiers d'archéologie préventive

Sur ce point, les rapporteurs avaient déjà attiré l'attention dans le bilan 2022 sur la difficulté croissante à traiter l'ensemble des dossiers. On rappellera à ce titre que l'année 2022 avait été marquée par la démission de deux rapporteurs médiévistes/modernistes. Or, l'année 2023 se solde par une nouvelle démission de l'un des membres de la CTRA médiéviste/moderniste. Ces démissions à répétition au cours de cette mandature, s'expliquent, en grande partie, par la trop grande charge de travail. Les rapporteurs souhaitent ainsi, une nouvelle fois dans ce bilan 2023, exprimer leur vive inquiétude à ce sujet.

Les rapporteurs ont par ailleurs proposé une piste permettant de soulager un peu leur charge de travail, à savoir de ne plus rapporter les dossiers sur les conflits contemporains et les dossiers subaquatiques lorsque des experts extérieurs sont déjà chargés de l'analyse des rapports (tels par exemple, A. Dumont et Y. Desfossés), ce qui conduit de plus à des doublons et à une multiplication parfois inutile des avis. D'une manière générale, le recours à des experts extérieurs pourrait être plus systématique.

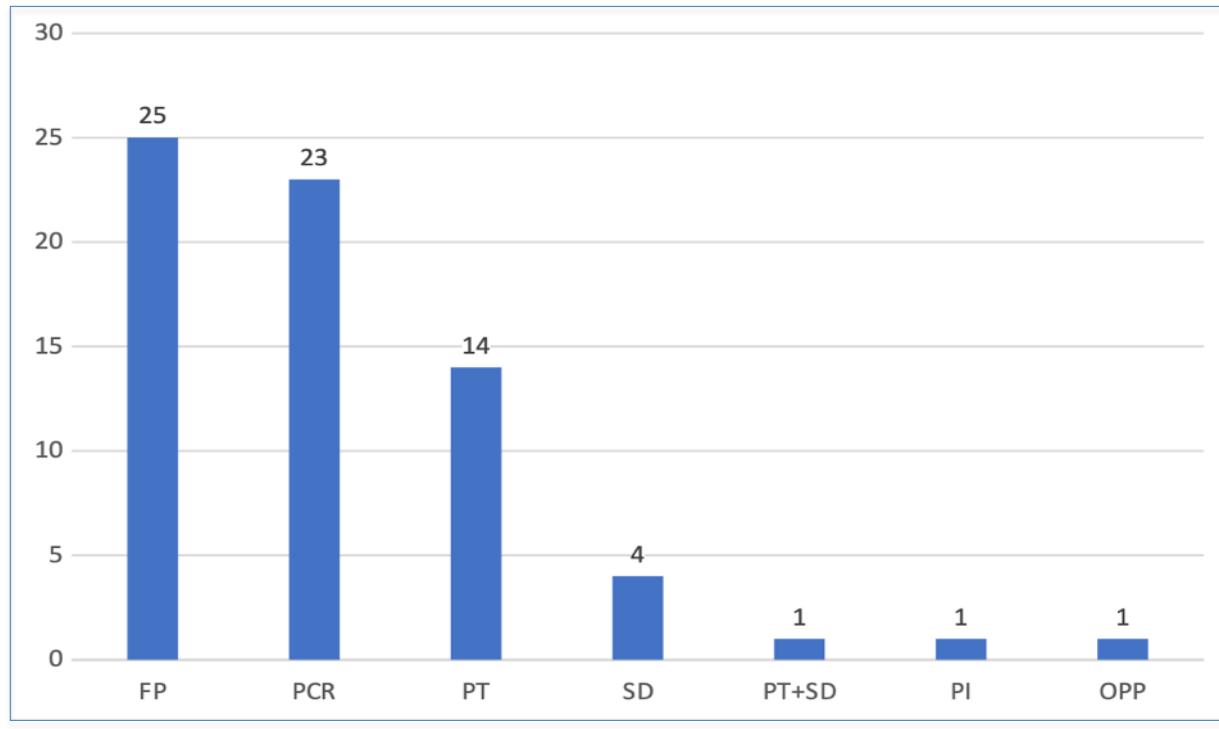
Sur les 178 dossiers examinés en 2023, 109 relevaient de l'**archéologie préventive** (+ 24 par rapport à 2022). La part respective selon leur nature reste toutefois constante :

- 7 examens de projets de cahier des charges scientifique seuls (CCS) ;
- 66 rapports de diagnostic / projets de cahier des charges scientifique (Diag) ;
- 36 rapports finaux d'opération (RFO).

Soixante-neuf dossiers relevaient de l'**archéologie programmée** (contre 63 en 2022) :

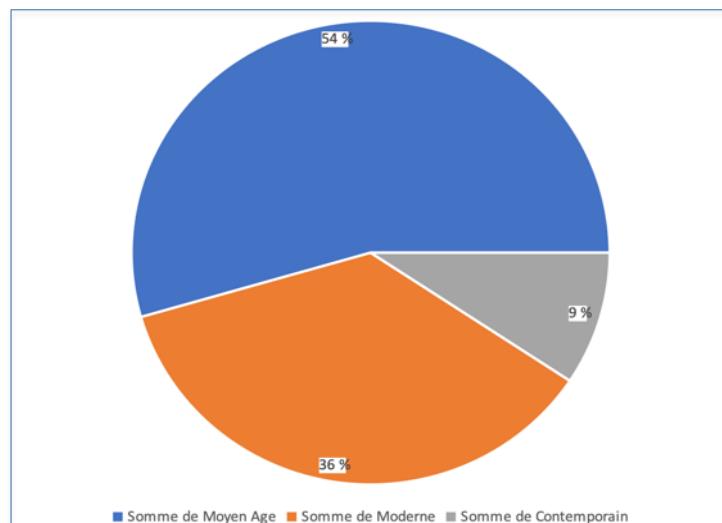
- 25 rapports de fouilles programmées (FP) ;
- 23 rapports de projet collectif de recherche (PCR) ;
- 14 rapports de prospection thématique (PT) ;
- 1 rapport de prospection-inventaire (PI) ;
- 4 rapports de sondage (SD) + 1 rapport de prospection thématique assorti de sondage (PT + SD) ;
- 1 rapport relatif à une opération de préparation de publication (OPP).

L'augmentation du nombre de dossiers profite essentiellement aux opérations de PCR (+ 6). On regrettera, mais c'est une constante, la part toujours très faible du nombre de dossiers relatifs aux aides à préparation de publication.



En terme chronologique, ces dossiers documentent les époques médiévale, moderne et contemporaine de la façon suivante (sachant qu'un même dossier peut recouvrir plusieurs périodes) :

- Moyen Âge : 152 dossiers (+ 32 par rapport à 2022) ;
- Époque moderne : 101 dossiers (+ 35 par rapport à 2022) ;
- Époque contemporaine : 26 dossiers (+ 4 par rapport à 2022).



Part respective des époques médiévale, moderne et contemporaine.

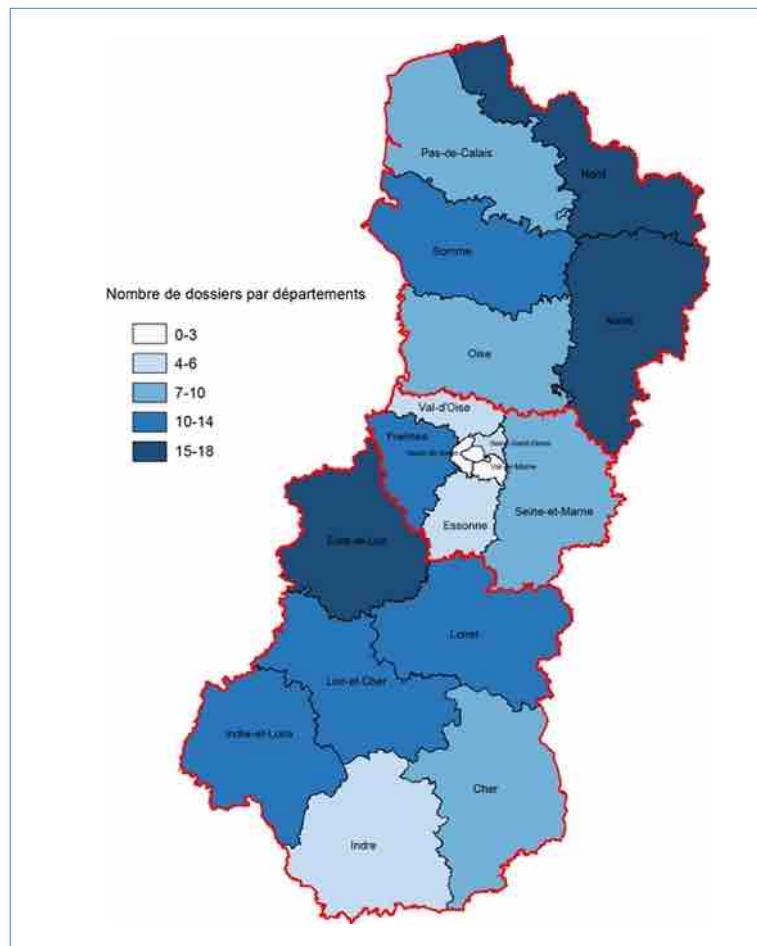
L'augmentation significative du nombre de dossiers a un très faible impact sur la part respective de ces périodes qui reste stable, avec toutefois une légère baisse pour la période contemporaine.

Géographiquement, les dossiers se répartissent comme suit :

- 68 en Centre-Val de Loire (+ 18 par rapport à 2022) ;
- 46 en Île-de-France (- 6) ;
- 63 en Hauts-de-France (+ 17) ;
- 1 dossier couvrant à la fois le Centre-Val de Loire et l'Île-de-France.

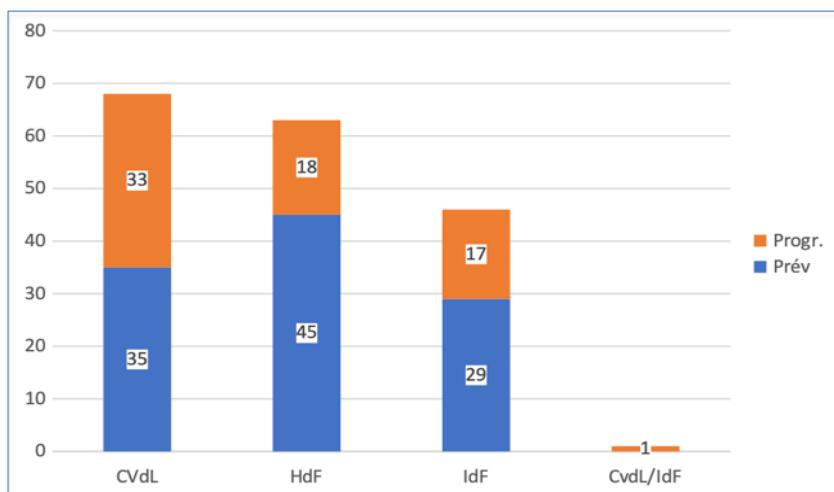
La situation d'équilibre dans la répartition des dossiers au sein de l'interrégion à l'échelle régionale – observée pour la période 2017-2020, ainsi qu'en 2021 et 2022 – apparaît en cette année 2023 plus contrastée. On note en effet très clairement que l'augmentation du nombre de dossiers en 2023 concerne uniquement le Centre-Val de Loire et les Hauts-de-France. Un net déficit caractérise la situation de l'Île-de-France.

En revanche, la répartition départementale au sein de chaque région est toujours déséquilibrée avec un rapport qui peut être de 1 à 14 en Île-de-France (Val-de-Marne/Yvelines), de 1 à 3 en Centre-Val de Loire (Indre /Eure-et-Loir). Elle est en revanche plus équilibrée dans les Hauts-de-France (1 à 2), où l'on note par exemple un net accroissement de l'activité dans la Somme (4 dossiers en 2022 contre 12 en 2023). Ces disparités départementales sont récurrentes, pour une large part, en raison de l'impact des dynamiques d'aménagement sur le niveau de prescriptions d'archéologie préventive. Pour autant, certaines disparités apparaissent étonnantes (notamment pour Paris et sa petite couronne, très faiblement représentée), dont l'explication ne tient pas à ce seul critère.



Répartition des dossiers par département

Mesuré en nombre d'opérations, le rapport entre archéologie préventive (109 dossiers) et archéologie programmée (69 dossiers) est déséquilibré en faveur de l'archéologie préventive (63 %). Celui-ci semblait stable autour de 58 % en 2021 et 2022. On note donc que l'augmentation du nombre de dossiers en 2023 est nettement due à un accroissement substantiel de l'activité préventive (+17 dossiers en Centre-Val de Loire ; + 14 dans les Hauts-de-France). Toutefois, on remarque la place toujours aussi significative des fouilles programmées en région Centre-Val de Loire pour l'année 2023 (33 dossiers), qui est la seule région à posséder un *ratio* quasi équivalent entre activité préventive et programmée.

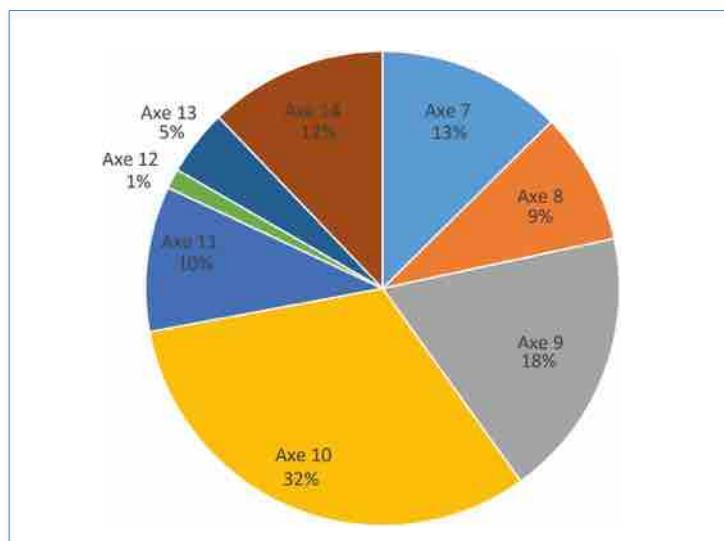


Part respective de l'archéologie préventive et de l'archéologie programmée dans les trois régions

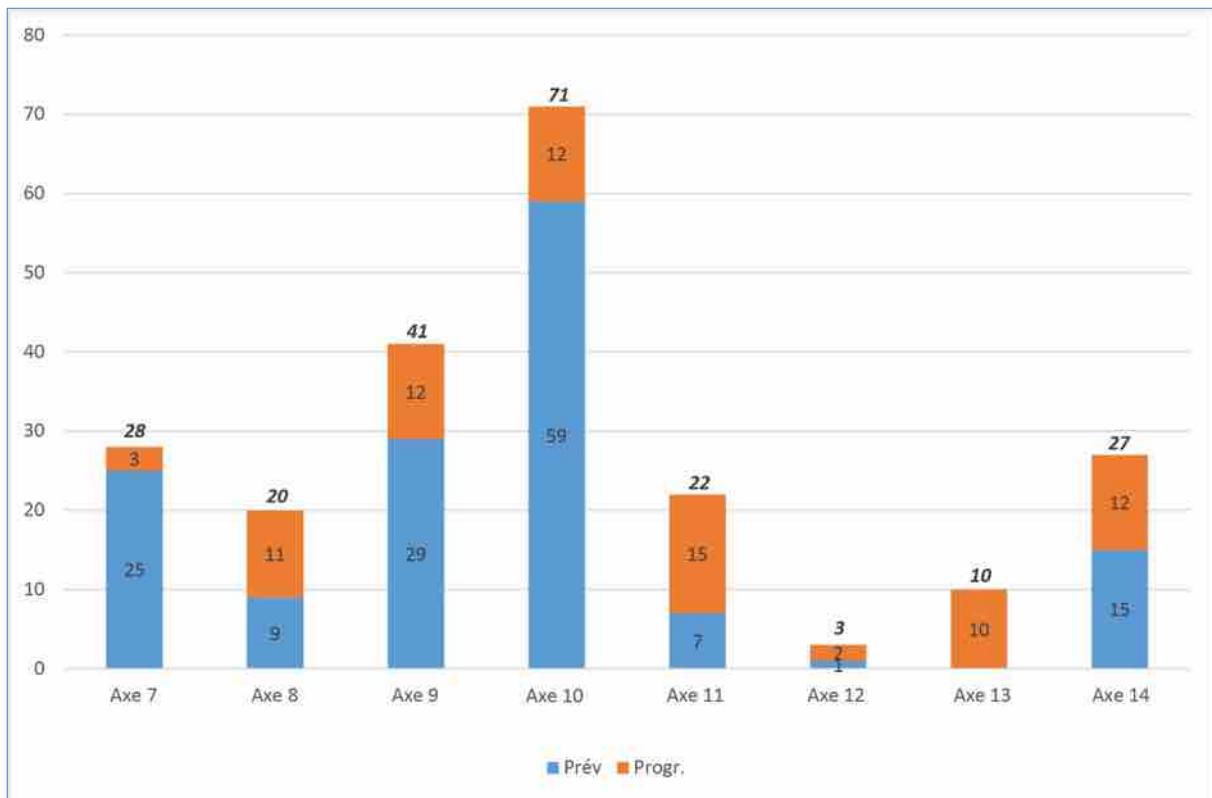
La distribution des dossiers en fonction des **axes de la programmation nationale**, a été établie à partir de 222 occurrences. Une même opération peut relever de plusieurs axes :

- axe 7, *Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions* : 28 (+ 4 par rapport à 2022) ;
- axe 8, *Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité* : 20 (- 5) ;
- axe 9, *Le phénomène urbain* : 41 (=) ;
- axe 10, *Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne* : 71 (+ 32) ;
- axe 11, *Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne* : 22 (- 4) ;
- axe 12, *Mines et matériaux associés* : 3 (=) ;
- axe 13, *Aménagements portuaires et commerce* : 10 (=) ;
- axe 14, *L'archéologie des périodes moderne et contemporaine* : 27 (+ 5).

On constate comme les années précédentes que les axes 9 et 10 sont les mieux représentés en nombre de dossiers, l'axe 10 atteignant en 2023 près d'un tiers de la totalité des dossiers (contre 20 % en 2022). Cette année, on constate en effet une très forte augmentation du nombre de dossiers intéressant cet axe (+ 32 dossiers par rapport à 2022), ce qui s'explique par la part très importante de l'augmentation de dossiers préventifs (31 en 2022 contre 59 en 2023), tandis que l'archéologie programmée est en légère baisse dans cet axe (12 dossiers en 2023 et toujours peu représenté au final). On observe également une légère baisse des dossiers se rapportant aux axes 8 et 11 (- 4 dossiers). L'axe 13 n'est concerné que par l'archéologie programmée, ce qui est logique, les opérations préventives en contexte fluvial étant très rares.



Part respective des dossiers par axes de la programmation nationale



Part respective de l'archéologie préventive et de l'archéologie programmée au sein des différents axes de la programmation nationale

Principaux résultats obtenus, problématiques abordées et valorisations scientifiques

La commission préconise la publication, sous une forme ou une autre, des résultats de la quasi-intégralité des rapports évoqués *infra*, en raison de leur intérêt scientifique manifeste. Par ailleurs, il convient de souligner l'existence de travaux qui en raison de leur grand intérêt mériteront d'être publiés à court terme.

Vingt-huit opérations viennent alimenter l'**axe 7** de la programmation nationale consacré aux *Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité*. Le corpus est très déséquilibré en faveur de l'archéologie préventive, avec seulement 3 opérations qui relèvent de l'archéologie programmée. Dans ce contexte, on retiendra la qualité et l'intérêt scientifique des opérations suivantes :

- la fouille programmée sur la nécropole des Mastraits à Noisy-le-Grand (93), visant à terme, la publication de l'ensemble funéraire du haut Moyen Âge le plus important d'Île-de-France, en y intégrant les résultats d'opérations préventives antérieures. Cette démarche est à saluer et stimulante ;
- la fouille préventive d'un petit ensemble funéraire de catastrophe, et plus particulièrement lié à un conflit armé du XV^e siècle, à Anzin Saint-Aubin (62), mériterait sans aucun doute une publication ;
- le diagnostic réalisé sur la place de l'église à Pussigny (37) a été l'occasion de documenter des occupations depuis l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine et de mieux cerner les évolutions des espaces funéraires. La question d'une possible agglomération secondaire sous le village actuel peut être posée. Quant aux aspects funéraires, les recherches menées en archives ainsi que les études portant sur les sarcophages sont particulièrement poussées dans le cadre d'un diagnostic. Le projet évoluant vers une MCP, il pourrait être opportun d'envisager la publication des résultats de ce diagnostic en l'état.

Vingt opérations renvoient à l'**axe 8** de la programmation et concernent donc les *Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité*. La répartition est toujours aussi équilibrée dans cet axe entre opérations préventives et programmées. Cet axe intègre la seule opération de préparation à la publication, concernant l'abbaye de Marmoutier (Indre-et-Loire), site remarquable à bien des égards, et qui a connu ces dernières années un programme de recherche programmé de qualité. Parmi les autres opérations examinées en 2023, on retiendra particulièrement :

- le lancement d'un PCR sur le jubé de Notre-Dame de Paris (75), qui ambitionne une recherche pluridisciplinaire autour de l'exceptionnelle découverte de milliers de fragments du jubé du XIII^e siècle lors d'une fouille préventive liée à la restauration de l'édifice ;
- le RFO portant sur une énième tranche de travaux préventifs dans la maladrerie Saint-Lazare à Beauvais, livre un complément de documentation sur ce site, désormais extrêmement abondante et riche. La publication doit être encouragée dans le cadre d'une monographie ;
- l'hôpital Notre-Dame de Seclin (59), où deux tranches de fouilles préventives ont occasionné l'accumulation importante de données stratigraphiques et architecturales bâti, renseignant l'évolution de l'hôpital, pourraient *in fine* faire l'objet là encore d'une publication monographique ;
- l'opération de diagnostic menée à l'abbaye de Phalempin (59) a été particulièrement bien menée. Elle permet de documenter minutieusement les différentes occupations du site jusqu'à la période postrévolutionnaire, liées aux bâtiments monastiques, mais également aux espaces funéraires. La qualité et la complétude de l'étude documentaire, ainsi que celles du mobilier sont à souligner. Si ce projet ne devait pas aboutir à une fouille préventive, une publication des résultats de ce diagnostic en tout point exemplaire pourrait être envisagée.

Quarante-et-une opérations renvoient à l'**axe 9** et concernent donc *Le phénomène urbain*. Comme l'an passé, la part des fouilles préventives demeure plus importante. Parmi les opérations programmées, on retiendra le programme sur la ville de Vieil-Hesdin (62) qui s'appuie sur la réalisation de fouilles programmées annuelles très intéressantes et de bonne qualité, ce qui devrait permettre la mise en place d'un PCR très prometteur sur ce gisement atypique, étant donné que la ville a la particularité d'avoir été entièrement rasée au début du XVI^e siècle.

Concernant le volet préventif, on soulignera, comme les années précédentes, que ces opérations en milieux urbains, bénéficiant souvent de moyens importants, se signalent globalement par une bonne qualité des rapports. Quelques-uns se distinguent :

- trois diagnostics menés à Valenciennes (59 –Site des Chartriers, de l'Arsenal, et site de l'Esplanade) peuvent à nouveau être évoqués, comme lors du bilan 2022. Ils viennent idéalement compléter les données recueillies sur la ville et son évolution aux époques médiévale et moderne, grâce à des études documentaires toujours aussi poussées et une analyse fine des stratigraphies urbaines particulièrement complexes ;
- on peut retenir également certaines opérations préventives menées en cœur de ville à Orléans (45), comme la remarquable étude de bâti du 56 porte Saint-Jean. Cette dernière tire profit des recherches documentaires, des analyses de différents états de construction et de remaniements de cette maison à pans de bois et des datations

dendrochronologiques. La qualité de la documentation recueillie permet d'en envisager la publication en l'état.

Avec 71 occurrences, l'**axe 10** sur l'*Espace rural, peuplement et productions agricoles* est de loin le mieux représenté du corpus. Le nombre de dossiers préventifs est surreprésenté avec 83 % des dossiers. Cette constante observée d'année en année, s'expliquant par le fait qu'une grande partie des diagnostics et fouilles est réalisée dans des zones rurales ou ex-rurales. Parmi les opérations qui retiennent notre attention, on évoquera :

- le nouveau le PCR relatif à l'évolution du sol au cours du premier Moyen Âge à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), commune objet d'une très intense activité archéologique depuis les années 1980 et dont le PCR donne l'occasion d'une synthèse. Ce type de synthèse est encore bien trop rare ;
- le lancement du PCR *Polder (Paysages, occupations du littoral dunkerquois, évolutions et restitutions)*, visant à la synthèse des nombreuses opérations préventives récentes sur la plaine maritime flamande. Ces opérations sont fort bien menées depuis quelques années en relation avec les travaux d'extensions du grand port maritime de Dunkerque ;
- deux opérations de fouilles préventives à Marly-la-Ville (95) ont livré d'intéressants ensembles d'occupations altomédiévales, venant documenter l'origine et l'évolution du village. À ce titre, la conservation particulièrement remarquable d'un ensemble de constructions sur poteaux de l'époque carolingienne pourrait faire l'objet d'un article spécifique, après travail de restitution en élévation des bâtiments ;
- dans la même veine, la fouille préventive de Villevaudé – Les Mazarins et bois Gratuel (77), a permis l'étude très complète d'un habitat rural de l'époque mérovingienne puis carolingienne, d'un statut social probablement assez élevé. La qualité et la clarté des descriptions ainsi que la précision des études de mobilier, parfaitement réinvesties, en font un document de référence dont la publication est particulièrement attendue ;
- la fouille préventive de Chiry-Ourscamp (60) – RD 1032 – tranche 2 illustre l'évolution d'un site d'habitat rural du VII^e siècle au XII^e siècle. L'étude historique en est particulièrement éclairante et met en lumière les relations entre ce site et l'installation des proches moines cisterciens de l'abbaye d'Ourscamp. Là encore, une publication commune avec la fouille de la première tranche de cette opération est plus que souhaitable ;
- la fouille préventive réalisée à Amboise (37) sur la Zac de la Boitardière se distingue par la superficie, la densité, la morphologie et la continuité des occupations s'échelonnant de La Tène finale jusqu'à la période carolingienne. La grande qualité de l'acquisition de données de terrain parfaitement retranscrite au sein de ce rapport permet de disposer d'un document de grande valeur scientifique ;
- la fouille préventive menée à Naveil (41) – Déviation de Vendôme – a permis de mettre en lumière un domaine altomédiéval, s'échelonnant du VI^e jusqu'au XI^e siècle. L'habitat polynucléaire, desservi par des chemins, a la particularité de mettre en évidence des cellules bien spécifiques associant différentes activités et fonctions. Des aires sépulcrales s'insèrent le long des axes de circulation ou au sein même de l'habitat. Une monographie du site est attendue.

La recherche relative aux *Constructions élitaires, fortifiées ou non*, relevant de l'**axe 11** de la programmation, est représentée par 22 opérations relevant majoritairement de l'archéologie

programmée (15 dossiers). Il s'agit souvent d'opérations pluriannuelles, parmi lesquelles on soulignera la qualité des travaux conduits sur les sites de :

- Mez-le-Maréchal à Dordives (45), remarquable ensemble de la fin du XII^e siècle, qui connaît la poursuite de travaux de prospections thématiques par un programme de fouilles annuelles, toujours conduits de manière exemplaire ;
- les prospections thématiques engagées sur la motte de Nid (45), dont les premières prospections géophysiques ont livré des résultats plus que prometteurs, augurent une poursuite stimulante des travaux sur ce site.

L'axe 12 consacré aux *Mines et aux matériaux associés* n'est documenté que par 3 dossiers en 2023. Il s'agit pour la deuxième année consécutive du plus petit corpus du bilan annuel relatif aux époques médiévales, moderne et contemporaine. Dans cet axe, la poursuite des opérations sur la grange de Preuilly à Eligny (Seine-et-Marne) retient l'attention, ce site offrant un cadre inédit et idéal pour l'étude d'une forge médiévale cistercienne.

L'axe 13, *Aménagements portuaires et commerce*, est illustré par 10 dossiers relevant tous de l'archéologie programmée. Toutefois, on signalera dans le contexte programmé la forte surreprésentation des opérations en Centre-Val de Loire, avec des recherches relatives à la Loire moyenne qui sont conduites dans le cadre de plusieurs opérations de prospections thématiques et de sondages, et qui se signalent par une grande productivité scientifique. On notera particulièrement l'étude exemplaire des différents ponts sur la Loire sur la commune de Jargeau. En Île-de-France, à Fontaine-le-Port, dans la Seine, la fouille d'une épave du XIII^e siècle retient toujours autant l'attention autant par la qualité des travaux conduits que par le bateau mis au jour qui est atypique dans un bassin fluvial français.

L'axe 14 de la programmation, consacré à *L'archéologie des périodes moderne et contemporaine*, est documenté par 27 dossiers (quoique souvent diachroniques) relevant pour 12 d'entre eux de l'archéologie programmée. Quelques dossiers spécifiquement sur l'époque moderne retiennent l'attention, et notamment la fouille préventive originale menée à Harnes (62) sur un camp militaire lié à un siège de Douai pendant la guerre de succession d'Espagne au début du XVII^e siècle, type d'occupation rarement documentée de manière aussi exhaustive et approfondie et qui mérite publication.

Remarques diverses

Si dans l'ensemble, la qualité des opérations programmées et des RFO de fouilles préventives est très majoritairement soulignée par la commission, on ne peut en dire autant des diagnostics. Une impression générale même de dégradation de la qualité des rapports est ressentie par les rapporteurs. Ceci ne semble pas dû aux compétences des équipes sur le terrain, mais plutôt aux trop faibles moyens qui leur sont accordés pour réaliser ces opérations dans de bonnes conditions, tant en fouille qu'en post-fouille. Pour autant, certains rapports de diagnostics se distinguent par leur qualité, en livrant notamment des études documentaires complètes et éclairantes, parfaitement remobilisées lors de la description des vestiges découverts. On soulignera l'importance de ces approches dans certains contextes, et notamment les interventions en cœur de village qui se multiplient ces dernières années. L'aspect documentaire dans ces contextes devrait faire partie intégrante de l'exercice de diagnostic. En outre, depuis quelques sessions, la tendance observée sur les diagnostics commence à se ressentir également sur les RFO de fouilles préventives. La retranscription des acquisitions de données réalisées sur le terrain, faute de temps et de moyens dans leur traitement, se cantonne de plus en plus à des documents privilégiant avant tout les aspects techniques. En ce sens, de plus

en plus de RFO ne possèdent plus de partie synthétique permettant d'apprécier le croisement des données et les remises en contexte des différentes découvertes.

Commission territoriale de la recherche archéologique Est

Présentation de la CTRA Est

Par François FICHET de CLAIRFONTAINE
Inspecteur des patrimoines

La CTRA Est qui regroupe les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est s'est réunie à 7 reprises en 2023, totalisant 25 journées de travail, soit 3 de plus qu'en 2022. Ses séances se sont tenues dans les locaux de la Drac à Dijon, sauf lors de la session de septembre où elle fut accueillie à la préfecture du Haut-Rhin à Colmar. Le plus souvent les experts comme les conservateurs régionaux ont participé en présentiel aux séances, plus rarement en distanciel, dans ce cas en raison de leurs charges de travail au moment même de la tenue des sessions.

La commission se compose de 10 membres :

- Nejma Goutas (chargée de recherches au Cnrs, UMR 8068 TEMPS) pour la Préhistoire ancienne, remplacée à partir de mars 2023 par Colas Guéret (chargé de recherches au Cnrs, UMR 8068 TEMPS) ;
- Samuel Van Willigen (responsable d'opération à In Situ Archéologie Suisse, UMR 7269 Lampea) pour le Néolithique ;
- Rebecca Peake (ingénierie à l'Inrap Centre-Île-de-France, UMR 6298 Artehis) pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer ;
- Jean-Marie Laruaz (attaché de conservation au service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire) pour le second âge du Fer ;
- Loïc Buffat (gérant et responsable scientifique de la société Mosaïques Archéologie) pour l'Antiquité ;
- Sylvie Crogiez-Pétrequin (professeur à l'université de Tours, EA 6298 Cethis) pour l'Antiquité ;
- Damien Martinez (maître de conférences à l'université Lyon 2 Lumière, UMR 5648 Ciham) pour le haut Moyen Âge ;
- Stéphane Augry (chargé de recherches à l'Inrap, UMR 6566 Creaah) pour le Moyen Âge ;
- Jacky Koch (attaché de conservation à Archéologie Alsace) pour le Moyen Âge ;
- Stéfan Tzortzis (conservateur du patrimoine au service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, UMR 7268 Ades) pour l'anthropologie.

Rapporteurs extérieurs ayant rendu des avis en 2023 :

- Élise Boucharlat pour le Moyen Âge (artisanat) ;
- Vincent Carpentier (Inrap Grand Ouest) pour les conflits contemporains ;
- Annie Dumont (Drassm) ;
- Geneviève Pinçon (Centre national de Préhistoire) pour la Préhistoire ancienne (grottes ornées) ;
- Éric Crubézy (université Toulouse Paul Sabatier) pour l'anthropologie ;
- Alexandre Disser (Cnrs) ;
- Michaël Landolt (SRA Grand Est) ;
- Vincent Riquier (Inrap Grand Est) ;
- Yves Desfossés (Drac Grand Est) pour les conflits contemporains ;
- Colas Guéret, expert extérieur en février 2023 et Nejma Goutas, experte extérieure à partir de mars 2023, pour la Préhistoire.

Rapporteur	Nombre d'avis	Progr.	Préventif	Chronologie/Spécialité
Colas Guéret (à partir de mars 2023)	19	10	9	Paléolithique et Mésolithique
Samuel Van Willigen	31	10	21	Néolithique
Rebecca Peake	61	17	44	Âge du Bronze et premier âge du Fer
Jean-Marie Laruaz	41	11	30	Second âge du Fer
Loïc Buffat	65	24	41	Antiquité (rural)
Sylvie Crogiez-Pétrequin	36	15	21	Antiquité (urbain, monumental)
Damien Martinez	45	10	35	Antiquité tardive et haut Moyen Age
Stéphane Augry	76	22	54	Moyen Âge - Moderne (habitat, urbain, édifices religieux)
Jacky Koch	28	8	20	Moyen Âge (habitat rural et château)
Stéfan Tzortzis	48	6	42	Anthropologie (diachronique)
Rapporteurs extérieurs	33	24	9	
<i>Total</i>	483	157	326	

Nombre d'avis rendus par les experts en 2023

En 2023, le nombre de dossiers examinés s'est élevé à 340, poursuivant une augmentation constatée depuis 2021 (318 dossiers en 2021 et 330 en 2022). Ce nombre comprend l'examen d'une découverte exceptionnelle réalisée en cours de fouille à Buchères (Aube). Elle a permis d'identifier des structures néolithiques, à vocation funéraire et au caractère mégalithique, non reconnues lors du diagnostic. Celles-ci, apparentées à des alignements de blocs fichés dans le sol, sont repérées pour la première fois dans ce secteur géographique. Par ailleurs, une sépulture collective d'au moins 18 individus a été mise au jour. Elle compte parmi les rares exemples fouillés récemment en Champagne-Ardenne et révèle une configuration de type caveau qui s'écarte du modèle régional de l'hypogée.

En sus, outre une information relative au diagnostic en cours sur le site de l'ex-ETAMAT caserne Landel à Chemilly-sur-Yonne, Gurgy et Beaumont (Yonne), deux propositions de déclassement de mobilier nécessitant un avis de la commission ont été présentées pour les collections constituées lors des fouilles préventives menées sur Fegersheim-Geispolsheim (Bas-Rhin) et Habsheim (Haut-Rhin). La commission a par ailleurs été informée de l'élimination d'un bien archéologique mobilier pour raison de sécurité. Il s'agit d'une bouteille contenant un produit chimique non identifié, mise au jour à Strasbourg, 8-10, rue du Pivert. Enfin, des projets de création de zones de présomption de prescription archéologique ont été examinés favorablement pour les communes de Plichancourt (Marne), Altkirch et Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).

Parallèlement, on constate que le nombre des avis rendus a progressé (483), se rapprochant de celui de 2021 (493). Le nombre de dossiers (projets de fouilles préventives et RFO surtout) nécessitant l'avis croisé de plusieurs experts (jusqu'à six) demeure important. De même, quelques opérations programmées de grande envergure (dont Bibracte, qui aura généré plus de 5 fouilles, des prospections et des travaux d'analyse ou le PCR Autun – La Genetoye) requièrent chaque année les avis de plusieurs experts.

Depuis 2019, l'évolution de l'activité économique s'accompagne d'un accroissement des dossiers présentés à la commission, générant un travail d'expertise toujours plus conséquent. En moyenne, ce sont 45 avis rendus par expert titulaire, variant de 19 à 76. Pour tenter d'alléger les charges de plusieurs d'entre eux, mais aussi pour gérer des dossiers spécialisés (métallurgie, artisanat, conflits contemporains, etc.), il a été fait appel à 11 experts extérieurs qui ont remis 33 avis (34 en 2022). Ce chiffre est en baisse continue depuis 2021, lié pour partie à un nombre moindre de dossiers particuliers, lié peut-être aussi à une meilleure répartition des dossiers entre experts titulaires et une augmentation du nombre des journées de travail de la commission. Il n'empêche que des experts n'ont pas caché la lourdeur du travail à accomplir et la difficulté croissante à intégrer un temps d'examen suffisant dans leur planning de travail ; les conduisant souvent à demander le report d'examen à une session ultérieure, certains dossiers (surtout des RFO) pouvant être reportés 2 à 3 fois de suite.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossiers examinés	363	301	308	318	330	340
Nombre d'avis rendus	477	372	416	493	468	483

Nombre de dossiers examinés et d'avis rendus annuellement en CTRA Est de 2018 à 2023 (hors informations et ZPPA)

L'archéologie préventive

En 2023, 202 dossiers d'archéologie préventive ont été examinés dont 151 prescriptions archéologiques (diagnostic et/ou cahier des charges scientifique, examen de cahier des charges scientifique pour fouille directe) et 51 RFO, donnant lieu à 326 avis d'experts. Le Grand Est représente les trois quarts des prescriptions et des RFO examinés.

On notera que le nombre des dossiers de prescription augmente d'année en année (+ 21 % depuis 2020), l'évolution étant du reste plus forte en 2023 pour Grand Est, à la différence de Bourgogne-Franche-Comté qui se stabilise par rapport à l'année précédente, après avoir fortement augmenté.

	Diag/CCS/PSI/ Except.	RFO		Total
		39	13	
Bourgogne-Franche-Comté	112	38	150	
Grand Est	151	51	202	
<i>Total</i>				

Archéologie préventive : types de dossiers examinés par région en 2023

Région	Diagnostics/CCS/PSI				RFO			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
Bourgogne-Franche-Comté	35	25	40	39	9	15	38	13
	91	101	101		45	40	58	
Grand Est	126	126	141	151	54	55	96	51

Évolution des dossiers d'archéologie préventive examinés par la CTRA de 2019 à 2022

Deux points doivent être soulignés pour 2023 :

- d'une part, une nouvelle augmentation du nombre de prescriptions ayant nécessité un avis en inter-CTRA (48 sur 151 soit 32 % des dossiers examinés) alors que celles-ci s'élevaient à 20 % en 2021 et 17,7 % en 2022. En général, les dossiers sont souvent traités ainsi pour respecter les délais de prescription, ce durant les périodes trop longues au cours desquelles la commission interrompt ses sessions, entre fin juin et début septembre et entre fin décembre et février. Ainsi, la CTRA de septembre a pris connaissance de 15 prescriptions examinées en inter-CTRA. Le reste se répartit uniformément au long de l'année, avec de nombreux recours aux inter-CTRA par le site de Metz ;
- d'autre part, alors que 2022 coïncidait avec la remise de nombreux rapports (RFO) clôturant les opérations conduites sur le contournement ouest de Strasbourg (Grand Est) et un effort d'apurement marqué pour la Bourgogne-Franche-Comté, l'année 2023 semble faire une pause dans l'examen des RFO.

Archéologie programmée

138 dossiers d'archéologie programmée ont été examinés en 2023, soit 7 de plus qu'en 2022. Notons que, dans plusieurs cas, un même dossier peut concerner plusieurs programmes de recherche. Ainsi, Bibracte a mobilisé le travail de près de treize groupes de travail et a générée la réalisation d'au moins 5 fouilles, en plus de prospections et de sondages ; le responsable de l'EPCC Bibracte bénéficiant d'une autorisation de fouille globale pour l'ensemble du projet. Ne sont pas ici comptabilisés les sondages suscités dans le cadre de prospections thématiques sur lesquels la CTRA émet le plus souvent un avis favorable de principe, laissant le SRA concerné délivrer une autorisation en fonction de l'évolution de l'opération de prospection et/ou d'une localisation plus précise de l'intervention.

À la différence de ce qui est constaté en archéologie préventive, les deux régions ont une activité de recherche programmée assez similaire certaines années (2022), tout en fluctuant d'autres années. Ainsi, en 2023, la recherche paraît plus soutenue en Bourgogne-Franche-Comté (78 dossiers soit 55,4 %) qu'en Grand Est (60 dossiers). Dans les deux régions, les principales opérations sont représentées par des fouilles pluriannuelles ou annuelles et d'importants PCR. Hormis les opérations de prospections thématiques, les demandes de sondages concernent surtout des interventions sur des sites du Paléolithique, qu'ils soient de plein air ou en cavité, ainsi que sur des sites miniers. Plusieurs sondages réalisés en 2022, tout particulièrement en Alsace, ont été suivis de demandes de fouilles en 2023.

	Fouilles	Sondages	Prosp. thémat.	PCR	Analyses	AE-APP	Total
Bourgogne-Franche-Comté	26	13	19	18	2	0	78
Grand Est	25	6	9	17	1	2	60
Total	51	19	28	35	3	2	138

Archéologie programmée : types de dossiers examinés par régions en 2023

Comme pour les bilans 2021 et 2022, il faut constater l'importance et l'intérêt des projets collectifs de recherche qui peuvent se développer sur l'ensemble d'une région fusionnée et suscitent souvent des opérations de terrain complémentaires : par exemple, le PCR *Patrimoine immergé en Bourgogne-Franche-Comté* qui s'accompagne de prospections thématiques et de sondages ou encore le PCR *La confluence Saône / Doubs à l'âge du Fer*. Certaines opérations conduites sur des sites comme Bibracte ou le PCR *Les Villards d'Héria* sont aussi à l'origine de nombreuses recherches.

En 2023, la commission a émis quelques 11 avis défavorables, souvent du fait d'un dossier mal étayé sur les plans scientifique et méthodologique, de l'absence d'arguments solides voire de lacunes importantes sur l'exposé des données et leur interprétation (5 cas). Le refus peut être prononcé du fait de retard pris dans la publication de travaux menés antérieurement, sinon dans l'attente de la remise d'un rapport de synthèse d'une opération achevée (3 cas).

On notera que la commission est particulièrement attentive à la conservation du patrimoine. Elle a émis un avis défavorable à une demande de fouille programmée « *en raison du risque de surconsommation du patrimoine archéologique* » et à une demande de prospection thématique sur un site du Paléolithique, parce qu'elle nécessiterait un « *décaissement incompatible avec la préservation du potentiel stratigraphique* ». Enfin, elle a été conduite dans un cas, en dépit de la qualité de l'équipe scientifique et du programme, à émettre un avis défavorable car n'estimant « *pas opportun d'engager une nouvelle opération sur un sanctuaire protohistorique et antique majeur dans la région* ». Elle a aussi ajourné l'examen d'un autre dossier dans l'attente de compléments d'information tout particulièrement pour mieux connaître « *le programme détaillé de la campagne de restauration sur laquelle s'appuie l'intervention archéologique, et sous réserve de l'avis favorable de la CRMH* ».

En 2023, seuls deux projets liés à la diffusion des connaissances (deux aides à l'édition) ont été soumis à la CTRA. Cela reste trop peu au regard de la forte activité des recherches surtout préventives. Les bilans dressés jusqu'alors ont insisté sur le déficit sensible de publications et la situation ne semble pas avoir beaucoup évolué.

Périodes et thèmes traités

Sur la base des avis rendus par les experts, on peut faire une analyse des périodes chronologiques traitées. Comme chaque année, la part des époques médiévale, moderne et contemporaine (33,1 % des avis) demeure prépondérante dans les avis, suivie de celle sur la période antique (20,9 %) qui connaît une belle augmentation depuis 2022. On soulignera que le nombre des avis concernant l'âge du Bronze et le premier âge du Fer (12,6 %) est resté stable sans doute du fait de l'attention portée par les services sur cette phase chronologique et tout particulièrement dans le champ de l'archéologie préventive. Enfin avec 10,1 % des avis rendus, on mesure toujours l'intérêt de la présence d'un anthropologue au sein de la commission. À l'inverse, constat déjà avancé précédemment, le Paléolithique-Mésolithique et la période du Néolithique demeurent trop faiblement concernés.

Période	Nombre d'avis
Paléolithique - Mésolithique	23
Néolithique	31
Âge du Bronze et premier âge du Fer	61
Second âge du Fer	41
Antiquité	101
Haut Moyen Age	45
Moyen Âge-Moderne-Contemporain	115
Anthropologie	49
Divers	17
<i>Total</i>	483

Répartition des avis rendus en CTRA en 2023 par phases chronologiques (sur la base des avis rendus par les experts)

Les intervenants

L'examen des procès-verbaux de la CTRA démontre une nouvelle fois la forte présence des agents de l'Inrap (40 % des mentions), non seulement pour la réalisation des diagnostics ou des fouilles, mais aussi pour la conduite de prospections thématiques et souvent de projets collectifs de recherche. Sur le territoire de la collectivité européenne d'Alsace, l'opérateur Archéologie Alsace basé à Sélestat est très actif, réalisant une grande majorité de diagnostics et de fouilles préventives, tout en soutenant des opérations de recherche programmée (PCR et fouilles). La plupart des services de collectivités territoriales sur Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, habilités ou non, sont bien représentés (Metz Métropole, CD Ardennes, SCAP Besançon, CD Vosges, Grand Reims, Archéologie Alsace, Autun). Il faut souligner le nombre important de chercheurs universitaires responsables d'opérations, qui représentent les universités françaises de Lyon, Strasbourg, Dijon, Besançon et Paris-Sorbonne et, pour l'étranger, les universités de Tübingen (Allemagne), Brown à Providence (E.-U.), Chieti-Pescara (Italie) et Vienne (Autriche).

Les opérateurs privés (Éveha, Antea-Archéologie, CEM, Archeodunum) sont bien présents, évidemment dans le cadre d'opérations de fouilles préventives, mais aussi sur quelques opérations programmées (tout particulièrement Éveha et le CEM). Les bénévoles sont bien représentés, assurant souvent la direction de sondages, sur des sites préhistoriques ou des ensembles castraux par exemple, ou des prospections thématiques.

Le Cnrs et les agents de la Culture ne sont pas absents, même s'ils demeurent peu nombreux. L'analyse des dossiers suggère que faute de temps les agents de la Culture dirigent rarement des opérations de fouilles programmées (un cas sur un site du Mésolithique) ou des PCR (sur la céramique ou celui sur l'anthropisation du secteur de confluence Seine-Aube-Noxe-Ardusson), mais sont souvent intégrés à des équipes auxquelles ils apportent leurs compétences.

Recherche archéologique en Bourgogne-Franche-Comté : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Marc TALON

Conservateur régional de l'archéologie

	Bourgogne-Franche-Comté		Site de Dijon		Site de Besançon	
	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Préventif						
Dossiers instruits	3 068	/	1 151	/	1 917	/
Diagnostics prescrits	182	954,65	79	448,57	103	506,08
Fouilles prescrites	45	31,58	34	21,57	11	10,01
Diagnostics réalisés	150	421,1	68	297,66	82	123,44
Fouilles réalisées	25	6,15	22	5,66	3	0,49
Programmé	Nb		Nb		Nb	
Fouilles	23		17		6	
PCR	18*		8		4	
PT	22**		13		9	
PI	12		4		8	
SD	24		11		13	
APP/AE	10		7		3	
Relevés art rupestre	0		0		0	

* dont 4 régionaux et 2 interrégionaux

** dont 4 avec autorisations d'utilisation d'un détecteur de métaux

Le nombre de saisines du SRA reste stable (3 068 pour 2023 contre 3 107 en 2022) ; il y a simplement plus d'arrêtés de diagnostic côté est de la région (103) que côté ouest (79) du fait de l'augmentation des arrêtés de ZPPA en 2018-2019. Les aménagements en centre-ville, les permis de construire individuels et les lotissements restent nombreux, alors que les grands travaux sont quasi-absents. Concernant les fouilles, il y plus d'opérations prescrites côté ouest (34) que côté est (11). Cela est dû à plusieurs facteurs : relief et géologie différents (montagnes et forêts, cours d'eau à régime torrentiel à l'est, plaines et alluvions à l'ouest), projets de grande superficie à l'ouest et de petite dimension à l'est, notamment dans le centre des bourgs, qui génèrent des diagnostics aux résultats très aléatoires.

En ce qui concerne le nombre d'opérations de fouilles préventives engagées en 2023, il y en a moins (23 au lieu de 35 en 2022), mais pour un montant total (TTC) aussi important : 10,9 M € au lieu de 10,3 M € en 2022. Les 23 fouilles réalisées en 2023 sont réparties entre cinq opérateurs (Archeodunum, Éveha, Inrap, SAVA Autun et SCAP de Besançon).

Parmi ces fouilles, on mentionnera plus particulièrement les opérations significatives suivantes. Pour la Préhistoire (axe 2), en amont de la création d'un demi-diffuseur sur l'autoroute A6 à **Fragnes-la-Loyère** (71), la mise au jour d'une occupation du Paléolithique datée entre 24 000 et 22 000 av. J.-C. (Solutréen ancien), opération réalisée sous la direction de J.-B. Lajoux (Inrap). Plus de 4 000 objets dans un remarquable état de conservation ont été recueillis. Il s'agit d'une découverte exceptionnelle, cette période n'étant documentée en France que par une dizaine de sites.



Fragnes-La Loyère : site de plein-air solutréen (© M. Talon)

Pour les âges des Métaux (axe 5), la fouille conduite par L. Christin (Éveha) avant la construction d'une usine de production de pellets à **Decize** (58) a porté sur un enclos funéraire laténien. Il comprenait une quinzaine de sépultures qui ont livré un riche mobilier, composé entre autres d'un torque, d'une fibule discoïdale, d'éléments de ceinture, d'un brassard et d'un bracelet en alliage cuivreux, ainsi que de quelques objets en or.

Une deuxième découverte importante a été faite dans le cadre de la réhabilitation de l'hôtel Bouchu d'Esterno en centre-ville de **Dijon** (21) avant l'installation de l'Organisation internationale de la vigne et du vin. La fouille conduite par F. Tourneau (Éveha) a permis d'étudier l'occupation du site depuis l'époque gauloise, grâce à la découverte d'une petite nécropole de cette période, où se trouvait la tombe exceptionnellement bien conservée d'un guerrier, avec son épée et son bouclier.

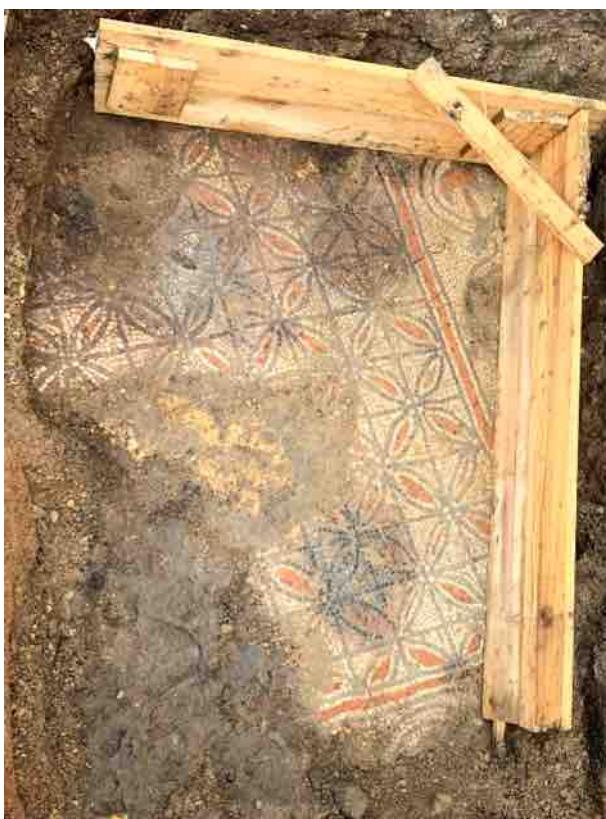
Nos connaissances sur le phénomène urbain (axe 9) ont progressé notamment grâce au suivi de différents nouveaux types d'aménagement liés à la lutte contre le réchauffement climatique, comme la plantation d'arbres en ville ou le développement important des réseaux de chaleur urbains.

Ainsi, en préalable aux travaux de végétalisation de la place de la Révolution à **Besançon** (25), une fouille préventive a été prescrite aux emplacements prévus pour les 21 fosses d'arbres à réaliser. Conduite en fin d'année par le Service commun d'archéologie préventive de Besançon sur un peu plus de 1 300 m², cette opération dirigée par C. Munier a notamment permis de reconnaître plusieurs portions des thermes antiques dans la suite de ceux mis au jour dans les années 1960 et 2000. En effet, outre l'identification de quelques indices d'occupation du Moyen Âge et les aménagements successifs du secteur depuis l'époque moderne, ont pu être étudiés les vestiges bien conservés du balnéaire, dont le *praefurnium* et certaines pièces à hypocauste, ainsi que des pièces périphériques avec sol de mosaïque ou empreinte de planchers de bois. Ces résultats illustrent tout l'intérêt d'une telle opération urbaine bien que circonscrite à une série d'emprises parfois limitées.



Besançon, place de la Révolution, vestiges de balnéaire antique (© J. Vidal)

Le développement de nouveaux types de travaux beaucoup plus destructeurs que les classiques entretiens de réseaux, a suscité la mise en place de dispositifs de suivi du chauffage urbain dans différentes villes de la région (Chalon-sur-Saône, Dijon, Nevers, Sens). Cela a été le cas notamment dans le centre-ville de **Nevers** (58) avec quelques découvertes importantes réalisées par D. Lamotte (Inrap) dont une mosaïque qui présente un panneau composé de rosaces en tesselles bleues et rouges sur fond blanc, bordé d'un bandeau portant un motif de tresse. Elle est apparue à 1,40 m de profondeur, dans la tranchée qui longe la cathédrale Saint-Cyr au nord. Sa date de mise en place reste à préciser, mais on penche pour la fin de l'Antiquité. À noter qu'elle se trouve à quelques mètres seulement du baptistère paléochrétien.



Nevers : mosaïque de la fin de l'Antiquité dans une tranchée de chauffage urbain (© D. Lamotte, Inrap)

Rares sont les opérations d'archéologie du bâti sur des maisons encore fonctionnelles dans la région. Aussi, nous mentionnons l'étude réalisée par É. Bouticourt (Archeodunum) en accompagnement de la restauration de la maison à pans de bois dite des Trois Visages, classée MH et emblématique de la rue de la Liberté, principale artère commerçante de Dijon. L'opération, toujours en cours, a notamment permis d'identifier les premiers badigeons de teinte rouge de l'édifice et de préciser sa date de construction (fin du XV^e siècle).

En ce qui concerne les opérations programmées 2023, il convient de mentionner la mise en évidence d'un séisme ayant affecté le sanctuaire antique du pont des Arches à Villards-d'Héria (39). Cette opération a été réalisée dans le cadre du PCR coordonné par R. Grebot (UMR Artehis) qui a amorcé en 2023 un nouveau programme pluriannuel sur ce site antique majeur de la région. Cette recherche est désormais recentrée autour de trois axes principaux : la collecte et l'étude de la documentation ancienne, un travail de fond en géoarchéologie et enfin un axe consacré au relevé, à l'étude et à la mise en valeur du site monumental. Une avancée particulièrement notable a été réalisée en 2023 à la suite de la formulation d'hypothèses concernant une activité sismotectonique de la faille d'Antre. Il s'agit de la mise en évidence d'indices de déformation du substrat calcaire et de désordres dans les vestiges archéologiques qui pourraient témoigner de secousses sismiques fortes et/ou de l'émergence d'une rupture en surface, contemporaines de la période d'occupation du site. Si les hypothèses sont confirmées, cela constituera un apport majeur pour la recherche dans un contexte de sanctuaire des eaux qui incarne à la fois la sacralisation d'un espace et la relation particulière du lieu avec l'action divine.

Dans le domaine des publications significatives, 2023 aura permis de bénéficier de la livraison de trois ouvrages attendus :

- *Continuités et discontinuités à la fin du II^e siècle avant notre ère dans l'espace celtique et à sa périphérie*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (25-27 octobre 2021), sous la direction de V. Guichard, Collection Bibracte 32, 2023, 398 pages ;
- *Oppidum as an urban landscape. A multidisciplinary approach to the study of space organisation at Bibracte*, sous la direction de P. Goláňová, Collection Bibracte 33, 2023, 464 pages ;
- *Levé orthophotographique par photogrammétrie appliqué au patrimoine archéologique. Du choix des équipements aux paramètres de traitement par solution libre sous MicMac (IGN ENSG)*, par Q. Verriez, A. Tomasinelli et M. Thivet, Presses Universitaires de Franche-Comté, Environnement, société et archéologie, 2023, 116 pages.

Enfin, du 21 octobre 2023 au 3 mars 2024, s'est tenue une exposition au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon : *Les Lettres séquanes. Le territoire des Séquanes sous l'Empire romain*. Fruit d'une recherche interdisciplinaire portée par l'université de Bourgogne en partenariat avec l'université de Besançon, dans laquelle se sont retrouvés archéologues, historiens, épigraphistes et professionnels des musées, le catalogue rassemble les résultats des études scientifiques les plus récentes sur les dynamiques d'occupation du territoire de la *civitas* des Séquanes depuis la conquête par Jules César jusqu'aux réformes dioclétienennes.

Recherche archéologique en Grand Est : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Nicolas PAYRAUD

Conservateur régional de l'archéologie

Grand Est		
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	4276	/
Diagnostics prescrits	493	1928
Fouilles prescrites	122	144
Diagnostics réalisés	376	/
Fouilles réalisées	84	/
Programmé		Nb
Fouilles	24	
PCR	15	
PT	11	
PI	6	
SD	10	
Relevés art rupestre	0	

	Site de Châlons-en-Champagne		Site de Metz		Site de Strasbourg	
	Préventif	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb
Dossiers instruits	1170	/	2330	/	776	/
Diagnostics prescrits	193	935	201	761	99	232
Fouilles prescrites	38	62	46	28	38	54
Diagnostics réalisés	159	/	106	/	111	/
Fouilles réalisées	32	/	25	/	27	/
Programmé		Nb	Nb		Nb	
Fouilles		7		3		14
PCR		3		8		4
PT		6		4		1
PI		0		2		4
SD		4		3		3
Relevés art rupestre		0		0		0

Archéologie préventive

L'année 2023 a été marquée par une légère baisse du nombre de dossiers instruits par le service régional de l'archéologie (- 3,3%), amplifiée par une réduction du taux de prescription de diagnostics (11,5 %, contre 12,6 %). On notera qu'il s'agit de la poursuite d'un mouvement amorcé depuis le pic de 2021, puisque le nombre de dossiers instruits (4 604) et de diagnostics prescrits (637) était alors largement supérieur⁵. En parallèle, la surface moyenne des

⁵ Les données chiffrées utilisées présentent de légères différences avec celles indiquées dans les bilans précédents, car elles sont issues de tableaux consolidés.

diagnostics prescrits a augmenté de manière significative à l'échelle régionale, approchant les 4 ha par prescription, soit un hectare de plus que l'année précédente. Cela s'est traduit, en 2023, par une diminution significative du nombre de diagnostics réalisés (376, contre 461 l'année précédente⁶), à l'exception du territoire champardennais, où l'activité s'est maintenue au même niveau.

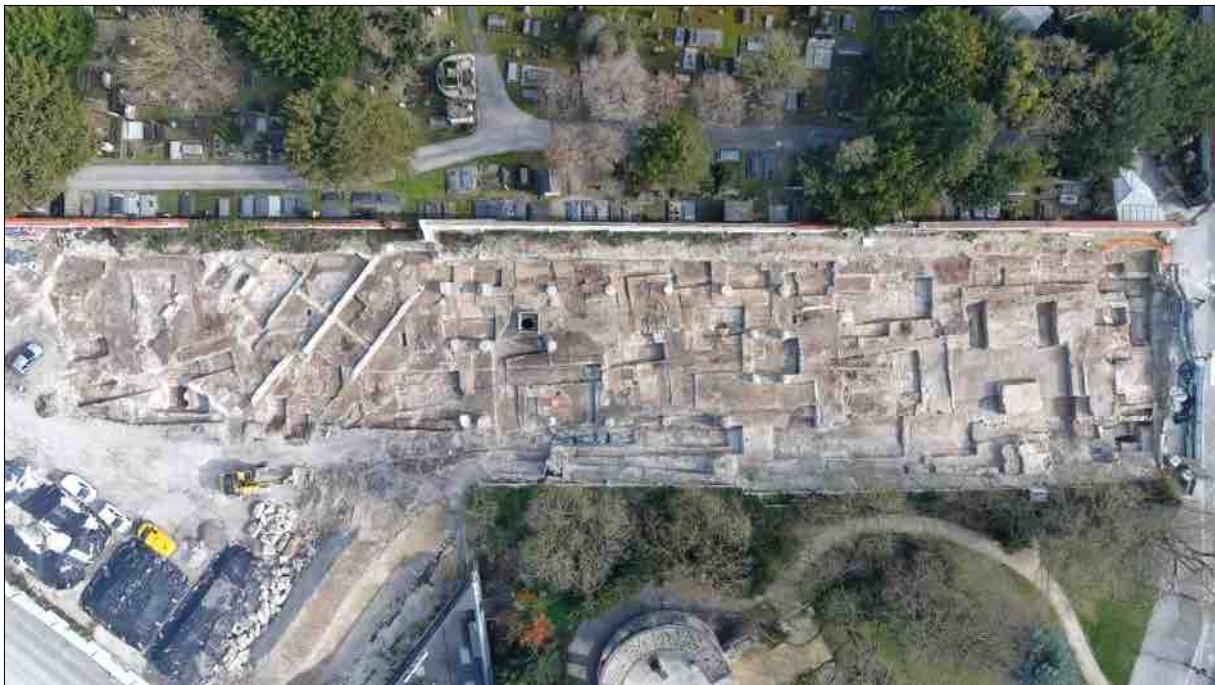
Les disparités demeurent fortes d'un département à l'autre : la Marne (91 diagnostics) et le Bas-Rhin (79) sont, de loin, les départements les plus concernés, devant la Meurthe-et-Moselle (47), la Moselle (45), l'Aube (38), le Haut-Rhin (32), la Haute-Marne (16), les Ardennes (14), la Meuse et les Vosges bouclant la liste avec 7 diagnostics dans l'un et l'autre département.

En ce qui concerne les fouilles préventives, la tendance est à la hausse en termes de nombre de prescriptions (+ 4,3 %) et de surface cumulée prescrite (+ 12,5 %). Le croisement entre la diminution du nombre de projets d'aménagement et le resserrement, en parallèle, des prescriptions de diagnostics, conduit, probablement, à plus de diagnostics « positifs », susceptibles d'amener à des fouilles, mais d'autres critères entrent en jeu ; on citera, notamment, la multiplication des projets de réseaux de chaleur urbaine, qui impliquent presque systématiquement des prescriptions de fouille sans passer par l'étape du diagnostic. Le nombre de fouilles engagées sur le terrain est, lui aussi, en hausse significative (+ 16,7 %), surtout dans l'espace lorrain (25 fouilles en 2023, contre 13 en 2022).

Il est encore trop tôt pour savoir si cette baisse de l'activité globale et cette hausse de la part des fouilles préventives dans le volet opérationnel est conjoncturelle, mais les tendances observées localement plaident en faveur d'une évolution durable : les projets instruits par le SRA concernent de plus en plus les zones urbaines ou villageoises, ainsi que les friches industrielles, tandis que certains types d'aménagements très chronophages pour le SRA et les opérateurs (réseaux de chaleur, déminéralisation de cours d'école, photovoltaïque) sont de plus en plus fréquents. On rappellera que les fouilles urbaines ne portent pas que sur des zones de faible surface et permettent parfois d'aborder des pans entiers des villes anciennes, à l'instar de la fouille de la Zac Sernam par l'Inrap, à Reims.

Cette tendance n'exclut cependant pas la poursuite des décapages de grandes surfaces, qui restent d'actualité dans le cadre d'extensions de carrières ou de gravières, ainsi que dans des projets de zones d'activités. À ce titre, la poursuite des fouilles de la zone d'activité d'Ensisheim-Réguisheim (Haut-Rhin) par Archéologie Alsace a permis la mise au jour de nouveaux ensembles funéraires protohistoriques et alto-médiévaux, ainsi que la découverte d'une défense de mammouth, toutefois non associée à du mobilier.

⁶ Les indicateurs utilisés pour les diagnostics et fouilles réalisés sont, respectivement, le nombre d'arrêtés de désignation de responsable scientifique et le nombre d'autorisations de fouille délivrées. Il peut donc y avoir un décalage par rapport aux chiffres fournis par les opérateurs dans leurs bilans annuels respectifs. Patriarche n'étant alimenté et fonctionnel que pour une partie du Grand Est, il n'est pas possible d'en extraire des données fiables sur ce point.



Reims, Sernam, voieries : vue aérienne de la fouille d'une partie d'un quartier antique (© Inrap)



Régusheim, ZAID tranche 5 : défense de mammouth datée des environs de 20 000 ans en cours de consolidation (© Archéologie Alsace)

Archéologie programmée

La recherche programmée demeure extrêmement dynamique en Grand Est, avec 66 opérations autorisées en 2023. Toutes n'ont naturellement pas la même ampleur et le cœur de cette recherche est constitué par les fouilles programmées et les projets collectifs de recherche. Certaines opérations de terrain s'inscrivent d'ailleurs dans le cadre de PCR et font l'objet d'autorisations distinctes, ce qui explique en partie les variations constatées d'une année à l'autre. Le territoire alsacien se distingue par le grand nombre de fouilles programmées qui y sont menées, pour la plupart pluriannuelles, témoignant d'un engagement toujours fort des acteurs locaux sur le terrain. On notera aussi le poids non négligeable d'Archéologie Alsace dans la recherche programmée, dont plusieurs agents dirigent des fouilles (Eschbourg, Mutzig, Natzwiller, Orschwiller, Rosheim) ou codirigent des PCR (Koenigshoffen, PaléoEls).

Les PCR contribuent globalement à structurer la recherche à des échelles variées :

- celle du site dans son environnement (Lavau, Marlenheim) ;
- des agglomérations antiques et leur environnement (Grand, *Nasium*, Koenigshoffen, Bliesbruck, Ehl) ;
- des territoires plus vastes, étudiés de manière diachronique (plaine de Troyes, confluence Seine-Aube-Noxe, Arbusson) ou via une approche centrée sur une période donnée (marais de Saint-Gond, forêt de Haguenau) ;
- les anciennes régions (PaléoEls, Paléolithique en Lorraine, Partition stylistique au Néolithique ancien en Alsace) ;
- la région actuelle (Paysages cisterciens).

Ces PCR ont principalement en commun de rassembler des acteurs de toutes les structures implantées dans la région Grand Est et ses alentours immédiats et d'être très largement, et parfois exclusivement, financés par la Drac. Ils sont de nature très variée, certains servant de cadre général à des opérations de terrain et d'analyse (ex. : Blies Survey), d'autres reposant uniquement sur le réexamen de données anciennes (ex. : étude des collections et des archives des fouilles de Léon Helmer à Ehl). On notera que, à l'exception du PCR Paysages cisterciens, aucun d'entre eux ne s'affranchit des anciennes limites régionales. Le seul projet de recherche mené en 2023 et portant sur un espace dépassant ces limites est le projet *Vosagus Silva*, dans le cadre duquel des campagnes de prospections ont eu lieu en 2022 et 2023 dans le Bas-Rhin et seront étendues à la Moselle en 2024.

Les fouilles programmées menées hors de ces PCR – mais souvent par des chercheurs participant à l'un ou l'autre de ces projets – couvrent un large spectre chronologique, allant du Paléolithique moyen (Mutzig) à la Seconde Guerre mondiale (camp du Struthof). Le Mésolithique n'est cependant abordé qu'à travers les PCR ou l'archéologie préventive, un seul site néolithique fait l'objet de fouilles (Val-des-Marais) et les seuls sites protohistoriques fouillés sont des établissements de hauteur (La Cheppe, Brotschberg). Les fouilles programmées portent donc surtout sur des sites antiques, médiévaux et modernes et plutôt sur des typologies de sites habituelles pour ces périodes (*villae*, châteaux, abbayes, etc.). Plus spécifique à la région, l'étude des sites liés à l'activité minière et métallurgique, si elle n'est pas fédérée à l'échelle régionale, représente un des axes majeurs de la recherche, en particulier dans les secteurs de Thillay, Vert-Toulon et Sainte-Marie-aux-Mines.

On peut aussi souligner que plusieurs agents du SRA contribuent directement à la recherche programmée, via la direction de fouilles (abbaye de Chéhéry ; ponts couverts de Strasbourg)

ou de PCR (confluence Seine-Aube-Noxe, Arbusson) ou en participant à d'autres opérations de terrain dans la région.



Chéhéry, abbaye de Chéhéry : secteur principal de fouille (© E. Gaugé, SRA)

Diffusion et valorisation des résultats

La Drac a soutenu, comme chaque année, plusieurs demandes d'aides à l'édition adressées par les principales structures éditoriales régionales, à savoir la Société archéologique de l'Est, la Société archéologique champenoise et l'Association pour la valorisation de l'archéologie en Grand Est. Après plusieurs années riches en colloques nationaux, 2023 a vu moins d'événements de ce type. On citera cependant un colloque organisé dans les Ardennes sur la région de l'Eifel, un Workshop international sur les mines à Sainte-Marie-aux-Mines ou encore le colloque « Histoire et archéologie de la bière », qui s'est tenu à Saverne. En parallèle, les habituelles journées de l'archéologie organisées sur chaque site se sont tenues à Niederbronn-les-Bains et Châlons-en-Champagne, l'édition lorraine étant reportée pour s'aligner sur le calendrier des deux autres événements.

Bilan 2023 de la CTRA Est

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Par Colas GUÉRET

Membre de la CTRA

Concernant les périodes allant du Paléolithique ancien au Mésolithique, 25 dossiers ont été examinés, dont 3 par N. Goutas en tant qu'experte extérieure (et précédente rapportrice pour la Préhistoire en 2021 et 2022). Ce chiffre reste globalement stable par rapport aux années précédentes. Contrairement à d'autres zones du territoire national, il existe un certain équilibre entre les opérations préventives (11 dossiers) et programmées (14 dossiers), avec toutefois des disparités importantes selon les régions et départements. Cette situation est notamment liée à des dynamiques d'aménagement très contrastées selon les secteurs considérés et à une recherche programmée qui repose sur des petits collectifs très actifs, mais très inégalement répartis.

	Bourgogne	Franche-Comté	Champagne-Ardennes	Lorraine	Alsace
Diagnostic + CCS	3		1	1	1
Rapport final d'opération	1		1		3
Fouille programmée	3	2			2
Sondage		1			
PCR				1	1
Prospection thématique	1			1	
Analyses	2				
Total	10	3	2	3	7

Archéologie préventive

Les 10 dossiers d'archéologie préventive se répartissent entre 6 rapports de diagnostic, associés à leurs CCS, et 4 RFO (+ 1 par N. Goutas). Cet équilibre correspond à une activité limitée, mais à une détection régulière de nouveaux gisements, associée à une politique de prescription assez volontariste de la part des SRA.

Diagnostics/CCS

Les six dossiers de diagnostic concernent autant le Grand Est que la Bourgogne-Franche-Comté et couvrent les périodes du Paléolithique moyen (Fameck, Moselle ; Ettendorf, Bas-Rhin), du Paléolithique supérieur et final (Fragnes-La Loyère, Saône-et-Loire ; Charmoy, Yonne) et du premier Mésolithique (Villeneuve-la-Guyard, Yonne ; Pontfaverger, Marne). En règle générale, la mise au jour d'indices paléolithiques et mésolithiques est directement corrélée à la présence d'archéologues et de géomorphologues sensibles à la Préhistoire dans les régions concernées. Cette situation est particulièrement nette en Alsace depuis plusieurs années et dorénavant en Bourgogne où le recrutement récent de deux préhistoriens et d'un géomorphologue à l'Inrap a joué un rôle immédiat sur la détection et la caractérisation de nouveaux indices en 2023. Au-delà des configurations géomorphologiques régionales, il s'agit très certainement du paramètre le plus important pour expliquer la très grande disparité des découvertes préhistoriques selon les différents secteurs. Ce constat doit nous alerter sur le manque criant de spécialistes (Inrap et collectivités) dans certaines parties de l'est de la France, notamment en Champagne-Ardenne et en Lorraine, ce qui empêche de développer une stratégie de détection plus systématique des sites préhistoriques dans les contextes favorables.

Tous les indices préhistoriques prescrits cette année ont été découverts à des profondeurs peu importantes, inférieures à 1,30 m, le plus souvent en contexte de versant. Au-delà de

montrer l'accès aisé à certains niveaux préhistoriques grâce aux phénomènes érosifs plus récents, cette situation souligne en creux la rareté des sondages profonds réalisés au sein des séquences pléistocènes de plateaux/versants, à l'instar de ce qui a pu être testé avec succès lors du Contournement ouest de Strasbourg il y a quelques années. De la même manière, les sites de fonds de vallée ne sont pas représentés cette année, alors qu'ils sont pourtant plus fréquents dans d'autres régions voisines, en particulier en ce qui concerne la fin du Paléolithique et le Mésolithique.

Cette difficulté à développer des méthodologies de diagnostic adaptées à la détection des sites préhistoriques se traduit aussi dans plusieurs dossiers par un manque de temps donné aux équipes de terrain pour caractériser correctement les indices découverts, leur taphonomie et leur extension spatiale et stratigraphique. Malgré les choix souvent pertinents réalisés sur le terrain, l'arrêt du diagnostic laisse régulièrement des questions majeures en suspens, alors que celles-ci auraient pu être éclairées facilement par une prolongation raisonnable des investigations (tranchées complémentaires avec topographie des vestiges, tests manuels avec tamisage ciblé, etc.). Cette situation pose ensuite de véritables difficultés dans la réalisation des cahiers des charges par les SRA, qui doivent à chaque fois prévoir les différents scénarios, notamment par l'ajout de tranches conditionnelles. Dans ce contexte, il est souvent difficile d'estimer si les durées minimales d'intervention ou les choix méthodologiques définis seront *in fine* adaptés à la fouille des sites dans de bonnes conditions.

RFO

Quatre rapports finaux d'opération ont été évalués, rédigés par des équipes de l'Inrap et d'Archéologie Alsace. Un cinquième (Ensisheim, tranche 3) a été évalué par N. Goutas en raison de la participation de l'expert Préhistoire à ce dernier.

Deux rapports concernent des gisements situés à Ittenheim et Ernolsheim-Bruche, sur le tracé du Contournement ouest de Strasbourg (Bas-Rhin). Découverts grâce à la réalisation de sondages profonds au sein des épaisses séquences loessiques, ils ont livré des vestiges naturels et anthropiques, souvent stratifiés, du Paléolithique moyen, datés entre le Saalien et le Weichsélien. Les deux derniers RFO livrent, quant à eux, de riches données acquises sur deux sites destinés à devenir des références à l'échelle nationale : les exceptionnels et riches vestiges (lithiques et osseux) du Magdalénien moyen de Solutré-Pouilly (Saône-et-Loire) puis les alignements de fosses mésolithiques de Recy (Marne).

D'une manière générale, on soulignera la très grande qualité des rapports rendus, la pertinence des approches de terrain et l'intervention en post-fouille de nombreux spécialistes travaillant en équipe et dont l'expertise est toujours adaptée aux questions régionales et aux particularités de chaque site. La pertinence des choix réalisés tout au long de la chaîne opératoire archéologique est clairement liée à la très bonne maîtrise des problématiques par les équipes ainsi que des contextes géomorphologiques et taphonomiques régionaux. Ces documents livrent au final une masse considérable de données inédites, dont la publication à l'échelle nationale, voire européenne, est à soutenir.

Archéologie programmée

Les 14 dossiers d'archéologie programmée sont très diversifiés, tant dans leur format et leurs objectifs que par le profil de leurs porteurs. L'est de la France présente un potentiel préhistorique important, parfois connu très anciennement et réputé à l'échelle nationale (loessières d'Alsace, régions karstiques de Solutré et d'Arcy-sur-Cure en Bourgogne...) : la recherche programmée investit d'ailleurs surtout ces secteurs et documente principalement

les périodes déjà mises en évidence. À l'opposé, de nombreuses zones restent largement ignorées à l'heure actuelle, ce qui s'explique notamment par un manque de centres institutionnels spécialisés sur la Préhistoire comme il en existe ailleurs en France. De fait, la recherche est donc surtout animée par des chercheurs rattachés à des universités et des UMR extérieures à la région puis par des acteurs du préventif locaux particulièrement impliqués.

Deux régions sont concernées par des PCR, dans des contextes scientifiques bien différents. En Alsace, le PCR *PaleoEls* constitue désormais un collectif expérimenté qui entame sa troisième triennale. Après avoir joué un rôle fédérateur dans la reprise des recherches sur le Paléolithique et le Mésolithique alsaciens dans les années 2010, le programme complète désormais les activités préventives et programmées (fouilles triennales de Wolschwiller et de Mutzig, Bas-Rhin) en poursuivant intelligemment la reprise des séquences et sites anciennement connus et en intégrant les collections de prospection. En Lorraine, où l'archéologie préhistorique constitue le parent pauvre de la recherche régionale, le but du PCR *Le Paléolithique en Lorraine* est, comme son nom l'indique, de relancer les travaux sur la période en réunissant des acteurs plus isolés du point de vue institutionnel, tout en faisant appel à des collègues travaillant sur les régions alentours. Les résultats de la première triennale, toujours en cours, permettent de bien illustrer le potentiel archéologique de la région, notamment par la documentation de séquences sédimentaires inédites et l'étude de collections de prospections.

Ce type de collectif tient de toute évidence un rôle très fédérateur qui doit être encouragé sur le temps long. En effet, dans les régions les plus dynamiques, les PCR permettent de fédérer les intervenants locaux professionnels et bénévoles, tout en comblant les angles morts de la recherche programmée et préventive. Dans celles plus en retrait, ils limitent l'isolement des différents acteurs et attirent des spécialistes extérieurs qui participent à la construction de problématiques susceptibles d'enrichir la programmation régionale. On soulignera également le caractère largement interinstitutionnel de ces deux PCR (Inrap, collectivités, entreprises privées, Cnrs et universités), ce qui compense au moins partiellement l'absence d'UMR ou de formations universitaires spécialisées à l'échelle locale, tout en limitant les effets parfois négatifs de la concurrence préventive.

En ce qui concerne les opérations de sondages et de fouilles programmées, il est important d'insister sur le caractère très hétérogène des opérations. Sans toutes les citer, certaines s'inscrivent dans des recherches de terrain menées sur le temps long par des collectifs déjà bien implantés localement, comme les fouilles de Wolschwiller (Magdalénien, Bas-Rhin), de Mutzig (Paléolithique moyen, Bas-Rhin), d'Arbois (Paléolithique final/Mésolithique, Doubs) ou les différentes opérations conduites par l'équipe de l'université de Tübingen (Rully, Clessé en Saône-et-Loire). D'autres correspondent à des interventions plus ponctuelles dans le cadre de programmes plus larges qui dépassent le cadre régional, notamment les analyses autour des restes humains néandertaliens de la grotte du Renne à Arcy-sur-Cure (Yonne), des expressions rupestres du Paléolithique supérieur dans la Grande grotte, toujours à Arcy-sur-Cure, ou encore la fouille des niveaux moustériens de Vergisson en Saône-et-Loire.

Faire un bilan de toutes ces opérations programmées reste délicat au bout d'un an de mandat seulement et elles ne présentent pas toutes la même ampleur (et les budgets associés) ni les mêmes objectifs. Cette variabilité fait l'intérêt et la richesse scientifique de ces types d'opérations et il reste important de respecter les spécificités de chaque projet. On remarquera toutefois la très grande hétérogénéité qualitative des rapports rendus qui pose la question des exigences minimales attendues dans le domaine de l'archéologie programmée. Ce problème

se retrouve également dans les demandes d'opération, présentant des niveaux de précisions méthodologiques très inégaux, ce qui a conduit à des avis défavorables ou des demandes de compléments à plusieurs reprises.

NÉOLITHIQUE

Par Samuel VAN WILLINGEN

Membre de la CTRA

L'année 2023 a vu la poursuite de la diminution progressive du nombre d'opérations portant sur le Néolithique ces dernières années, puisque 30 dossiers ont été examinés contre 33 en 2022 et 35 en 2021. La proportion préventif-programmé reste globalement la même que les années précédentes avec 21 dossiers issus de l'archéologie préventive se répartissant à parts égales entre les rapports finaux d'opération (11 dossiers) et les rapports de diagnostics (10 dossiers). La contribution de l'archéologie programmée est en recul par rapport aux années précédentes (9 dossiers contre 13 en 2022), mais contribue encore largement à l'activité dans certains départements comme les Ardennes, la Côte-d'Or ou la Saône-et-Loire.

Comme les années précédentes, l'essentiel de l'activité a concerné la région Grand Est (24 opérations), pourtant marquée par un léger recul du nombre d'opérations depuis les années 2010. La réduction progressive du nombre de RFO liés au Contournement ouest de Strasbourg (quatre cette année) et la diminution de l'activité dans les carrières de granulats de la zone des confluences Seine-Yonne et Seine-Aube semblent avoir été compensées par plusieurs projets de lotissements. Cette année encore, la grande majorité des opérations qui ont eu lieu dans la région Grand Est a concerné le Bas-Rhin (10), l'Aube (3), la Marne (3) et le Haut-Rhin (3). Les Ardennes, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, la Meuse et les Vosges restent en retrait, mais sont heureusement concernés par des projets d'archéologie préventive.

La Préhistoire récente en Bourgogne-Franche-Comté reste peu touchée par l'archéologie préventive. Ainsi, cinq des six dossiers traités en 2023 sont issus de l'archéologie programmée. Le Jura profite ainsi d'une recherche dynamique animée par H. Richard et C. Petit et leur équipe autour des lacs de Chalain et de Clairvaux. Les PCR dirigés par M. Prestreau, Y. Labaune et F. Ducreux ont concentré en 2023 l'essentiel de l'activité archéologique relative au Néolithique en Bourgogne.

De manière générale, l'année 2023 aura été marquée par la réalisation d'opérations d'archéologie préventive d'envergure généralement modeste, liées essentiellement à des projets immobiliers. Parmi les exceptions, il faut mentionner la fouille de Recy et Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne) où il a été possible d'observer sur une surface de 8 ha plusieurs dispositifs complexes probablement liés à des activités cynégétiques et datés de la fin du Mésolithique, du Néolithique moyen et du Néolithique final. Le site de Réthel (Ardennes), parc d'activités de l'Étoile mérite également une mention particulière dans la mesure où il a permis de mettre en lumière des architectures néolithiques inédites dans la région.

L'archéologie programmée est, quant à elle, marquée par la poursuite de plusieurs PCR et prospections thématiques autour de plusieurs pôles. Ainsi, la zone des confluences Seine-Yonne-Aube fait actuellement l'objet de plusieurs projets d'études et de publication. Il faut saluer ces initiatives qui permettront à terme d'exploiter et de rendre accessible la riche documentation recueillie à l'occasion des nombreuses opérations de fouilles préventives réalisées ces dernières décennies dans le cadre de l'exploitation des carrières de granulats.

Même si elles sont plus modestes, les opérations de PCR, fouilles programmées et prospections thématiques portées par H. Richard et C. Petit dans le Jura (PT *L'hypothèse de l'exploitation agricole de la tourbière littorale du lac de Chalain (Jura) au Néolithique et à l'âge du Bronze*), R. Martineau dans la Marne [PCR *Les complexes miniers néolithiques de la région des Marais de Saint-Gond (Marne)*], S. Schmit dans les Vosges et Y. Labaune et F. Ducreux en Saône-et-Loire (PCR *Le complexe monumental de la Genetoye*) sont extrêmement précieuses, dans la mesure où elles constituent souvent les seules recherches d'envergure dans des régions où le Néolithique est encore largement inconnu.

Il faut souhaiter qu'il soit fourni à ces différents intervenants les moyens de poursuivre les travaux dans des régions qui, telles que la Bourgogne ou la Champagne, restent peu explorées alors même qu'elles occupent des positions charnière entre les différents domaines du Néolithique d'Europe occidentale.

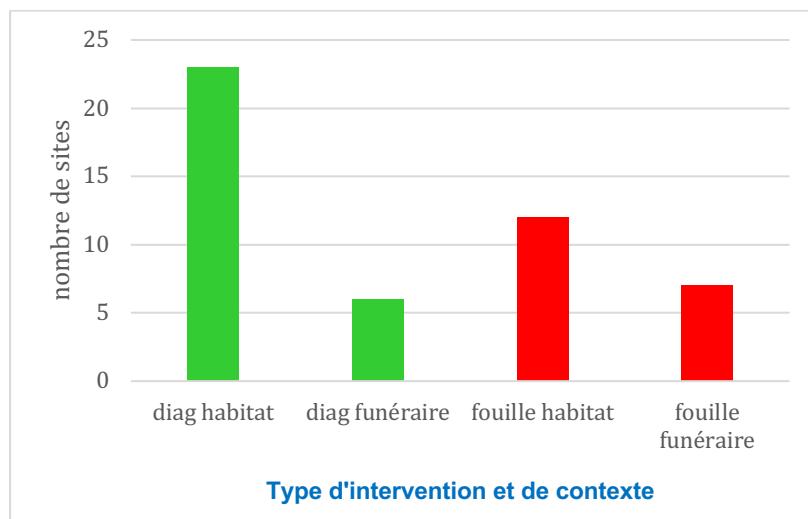
ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER

Par Rebecca PEAKE

Membre de la CTRA

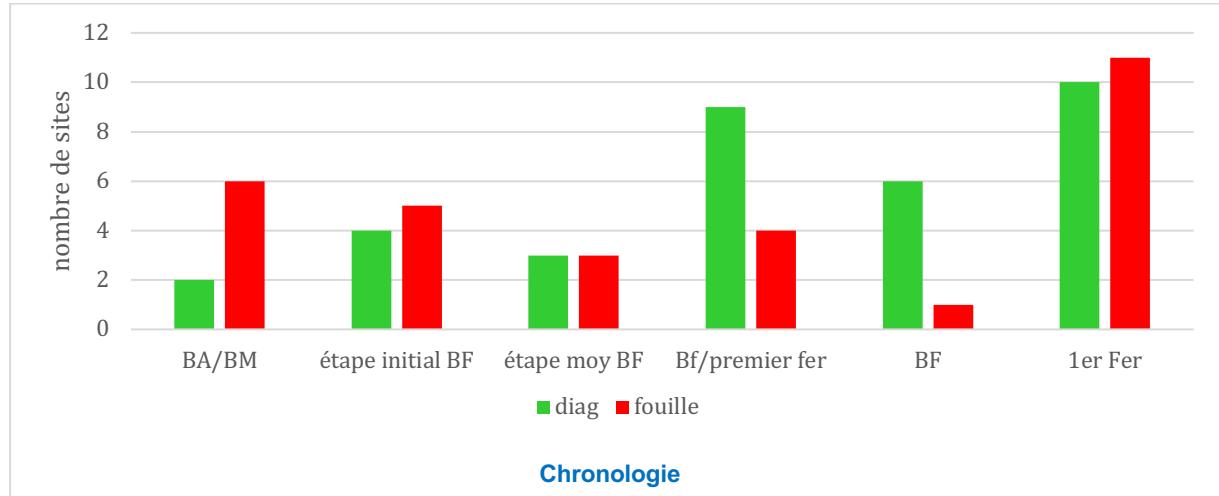
En 2023, un total de 56 dossiers a été examiné pour les périodes chronologiques de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. La tendance est vers une légère augmentation par rapport aux années précédentes. On décompte, pour l'archéologie préventive, 28 dossiers de diagnostic et 18 dossiers de fouille. Le nombre de projets de recherche (fouille programmée, prospection, projet collectif de recherche et projet de publication) correspond à 10 dossiers en 2023, soit le même nombre qu'en 2022.

En ce qui concerne les types de contextes diagnostiqués et fouillés, les habitats arrivent nettement en tête avec 23 dossiers en diagnostic et 12 dossiers de sites ayant fait l'objet d'une fouille. Les contextes funéraires sont nettement moins nombreux, 6 sites ont été diagnostiqués et 7 sites fouillés.



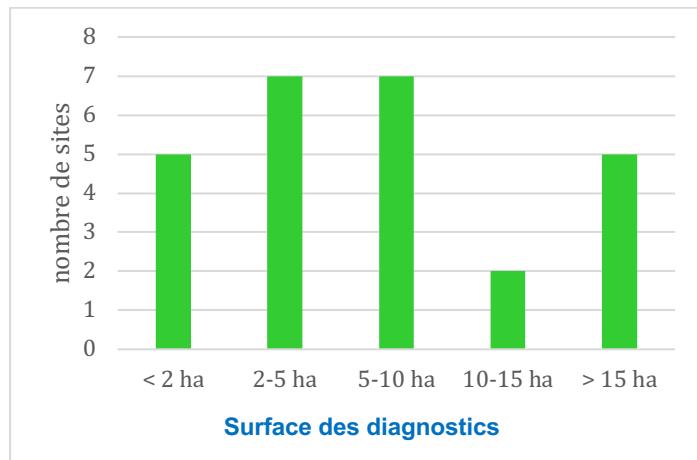
La ventilation des sites par période chronologique montre des différences marquées. Les sites du Bronze ancien et moyen sont toujours aussi peu nombreux par rapport à d'autres périodes. Notons que les sites de cette période sont principalement localisés en Alsace, et les travaux sur le Contournement ouest de Strasbourg ont en révélé plusieurs. Par ailleurs, de rares sites de cette période ont été découverts dans la Marne à Saron-sur-Aube, dans les Ardennes à Rethel et en Moselle à Montigny-lès-Metz. La fin de l'âge du Bronze est toujours aussi bien

représentée dans l'interrégion en particulier par des contextes domestiques. Enfin, l'augmentation du nombre de sites du premier âge du Fer diagnostiqués et fouillés continue la progression déjà entamée en 2022, avec 21 sites de cette période examinés en 2023. Comme pour les années précédentes, on constate le même problème de datation fine des sites en diagnostic qui sont souvent placés dans une fourchette chronologique large Bronze final-premier âge du Fer ou Hallstatt. Ceci n'est évidemment pas dû à un manque de compétence des céramologues, mais aux assemblages céramiques souvent très modestes qui demeurent difficiles à dater.

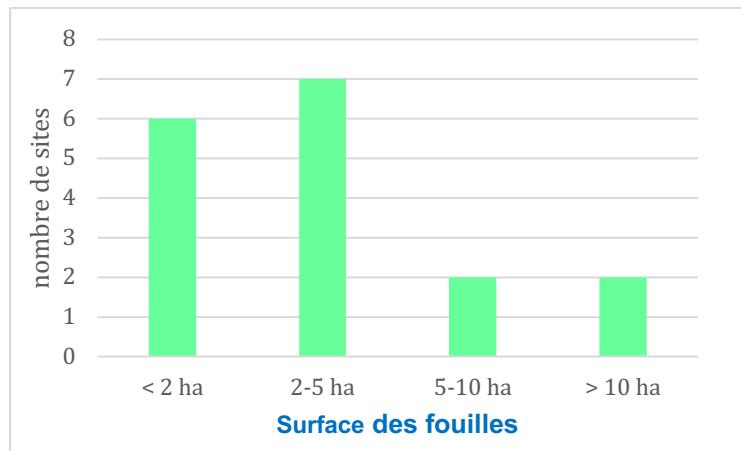


Les diagnostics

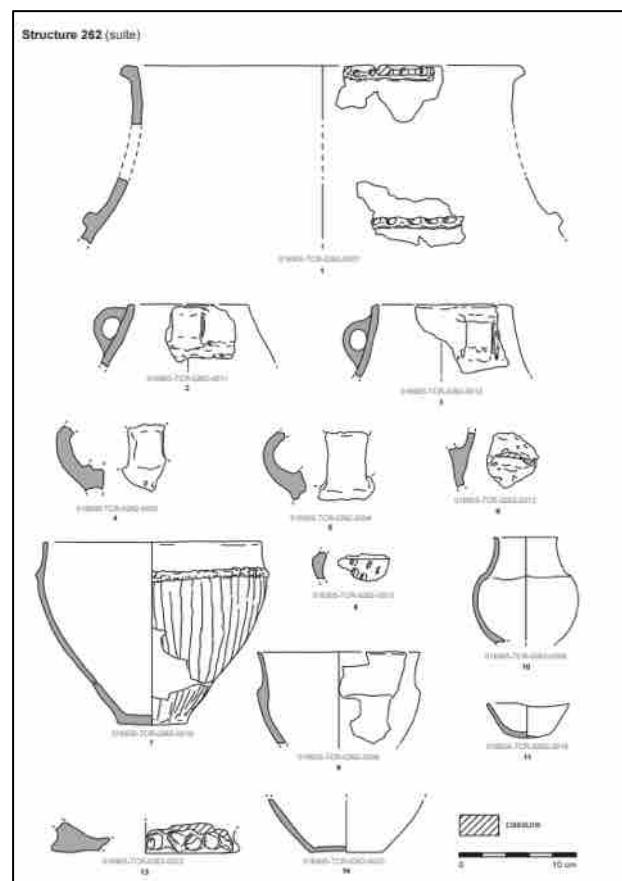
La tendance générale de la réduction de la surface des emprises diagnostiquées se confirme, puisqu'on note qu'environ 50 % des dossiers examinés *a priori* concernent des opérations réalisées sur des surfaces de moins de 5 ha. Le nombre de diagnostics menées sur des grandes surfaces (plus de 10 ha) s'élève à sept, dont trois sont des opérations anciennes réalisées dans les années 2010 et dont le cahier des charges scientifique a fait l'objet d'une réactualisation.



Les fouilles

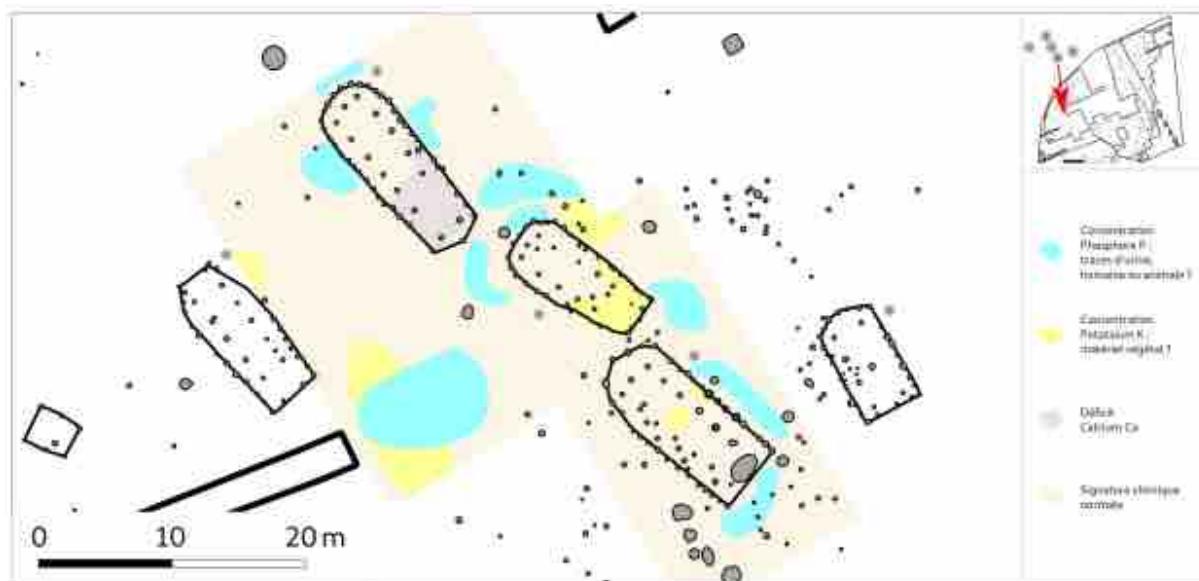


La majorité des fouilles concerne des surfaces de moins de 5 ha. Il s'agit d'une surface moyenne qui reste stable depuis quelques années. Parmi les 18 rapports de fouille examinés *a posteriori*, huit livrent des résultats d'opérations menées dans le cadre du Contournement ouest de Strasbourg. Ces fouilles concernent principalement des vestiges domestiques dont les datations s'étendent entre le Bronze ancien et le premier âge du Fer. On note en particulier un habitat du Bronze ancien-début du Bronze moyen à Ittenheim, qui a livré un assemblage exceptionnel de céramique. Les travaux dans le cadre du Contournement ouest de Strasbourg ont aussi permis de mettre au jour des sites funéraires importants : à Duttlenheim, un ensemble d'inhumations du Bronze ancien, une nécropole de la fin de l'âge du Bronze et un ensemble funéraire du premier âge du Fer à Kolbsheim.



Céramique du site d'Ittenheim

La grande qualité des rapports de fouille réalisés sur les sites de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer du Contournement ouest de Strasbourg est à noter et les résultats de cette opération de grande envergure devront faire l'objet de publications dans les années à venir. D'autres sites exceptionnels méritent aussi attention : les cinq bâtiments du Bronze ancien-moyen reconnus à Saron-sur-Aube, l'important espace funéraire à Ensisheim (Alsace), dont le rapport de la tranche 3 des travaux, réalisé sous la direction de M. Roth-Zehner, a été examiné en 2023. Enfin, il est également important de mentionner la découverte à Woippy (Moselle) d'une tombe à char datée du Hallstatt D, dont la fouille superbement menée dans des conditions météorologiques particulièrement difficiles a livré des résultats marquants.



Saron-sur-Aube : bâtiments du Bronze ancien-moyen

La grande majorité des rapports d'opérations préventives examinés cette année est de très bonne qualité. Ils rendent compte du professionnalisme des équipes sur le terrain, dirigées par des responsables chevronnés. Il faut souligner que la plupart des spécialistes de cette période en France sont des archéologues travaillant en archéologie préventive, au sein d'institutions publiques et d'entreprises privées. Les rapports de fouille en particulier bénéficient d'excellentes études spécialisées qui ont largement participé à faire avancer la recherche sur l'âge du Bronze et le premier âge du Fer au niveau national et les travaux engagés sur des thématiques telles que le paléoenvironnement, l'artisanat ou la question de l'alimentation se sont largement nourris des résultats de ces opérations.

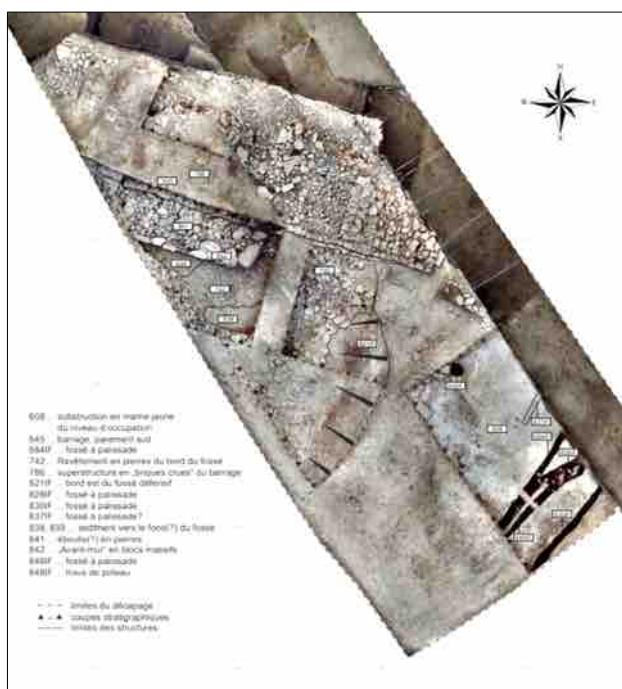
L'archéologie programmée

Un total de 10 dossiers d'archéologie programmée a été examiné en 2023, le nombre de dossiers restant stable depuis 2022. Ces dossiers témoignent d'une recherche florissante dans le nord-est de la France sur des thématiques variés. En ce qui concerne les projets collectifs de recherche et les fouilles programmées, il s'agit d'opérations engagées depuis déjà quelques années :

- cinq PCR en cours : *Saône-Doubs* (E. Dubreucq, M. Thivet), *Dépôts salinois* (E. Gauthier), *Métallurgistes en France* (M. Gabillot), *Anthropisation du secteur de confluence Seine-Aube-Noxe-Ardusson* (A. Letour et al.) et *Vix* ;
- trois fouilles programmées : Vix, poursuite de la fouille du rempart 11 par l'Université de Vienne (Autriche) ; Bragny-sur-Sâone, fouille sur 120 m² du secteur d'artisanat du

- métal (E. Dubreucq, V. Cicolani) ; Haegen-Brotschberg (S. Gentner), fouille du site fortifié ;
- deux dossiers de publication monographique : la publication des fouilles des nécropoles de la forêt de Haguenau (L. Tremblay) ; la publication de la typochronologie de la céramique du Bronze final en Lorraine (M.-P. Koenig et T. Klag).

Les PCR en cours concernent des domaines de recherche diversifiés : la métallurgie, la relation entre l'évolution de l'occupation et son environnement, les modalités de dépôt d'objets métalliques autour des sites de hauteur. Un projet, le PCR Saône-Doubs, se focalise sur des recherches de terrain sur deux sites majeurs, en combinant des fouilles programmées et des travaux d'inventaire de mobiliers issus de fouilles anciennes. Le PCR de Vix n'a concerné en 2023 que les fouilles menées par l'équipe de l'université de Vienne sur le rempart 11 (fig. 3), les deux autres volets du projet, l'archéologie forestière (D. Goguey) et la recherche géoarchéologique (M. Mignot *et al.*) ne faisant pas l'objet de demande en 2023. La fouille programmée du site de hauteur de Haegen-Brotschberg vise par la réalisation de sondages transversaux à cerner l'occupation chronologiquement et à comprendre l'évolution de son aménagement fortifié.



Vix : vue zénithale des fouilles du rempart 11

Bilan

Le bilan 2023 souligne la tendance générale d'augmentation du nombre de dossiers examinés pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer qui fait preuve du dynamisme de la recherche sur cette période en Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté. Les rapports de diagnostic témoignent d'opérations qui sont de manière générale bien menées sur le terrain, malgré les contraintes de temps qui transparaissent parfois dans la réalisation formelle des rapports. En revanche, les rapports de fouille sont très soignés, ils soulignent le grand investissement des équipes dans la réalisation des opérations et la grande qualité scientifique des études menées qui sont à la pointe des recherches actuelles en France sur la période.

SECOND ÂGE DU FER

Par Jean-Marie LARUAZ

Membre de la CTRA

Au terme de cette nouvelle année consacrée à l'expertise des dossiers relatifs à l'âge du Fer dans l'Est de la France, 43 dossiers ont été évalués, soit un nombre sensiblement identique aux années précédentes. Le volume de pages reste également le même (autour de 15 000). On constate en revanche une relative évolution dans la répartition géographique des dossiers et des acteurs en présence. Si l'ancienne région Champagne concernait près de la moitié des dossiers jusqu'à présent, on constate cette année un équilibre entre cette dernière, l'Alsace, la Bourgogne et la Lorraine (une dizaine de dossiers chacune). La Franche-Comté reste quant à elle comme à l'accoutumée moins bien documentée. Cet équilibre se traduit également à l'échelle départementale, puisque 16 départements (sur les 18 que compte la région) sont représentés, ce qui est presque inédit. La Marne et le Bas-Rhin sont des territoires habituellement très actifs, et cette année la Meurthe-et-Moselle les rejoint dans le trio de tête (six dossiers chacun).

Parmi les opérations recensées cette année, l'archéologie préventive est encore plus particulièrement représentée que d'habitude : 24 dossiers ont été consacrés à des opérations de diagnostic, auxquels s'ajoutent 6 RFO. L'Inrap a réalisé environ les deux tiers de ces opérations ce qui constitue là aussi une relative nouveauté. Les autres opérations (toutes natures confondues) ont été menées par des opérateurs privés (sept, nombre en augmentation), des collectivités (seulement quatre) et d'autres acteurs de la recherche (Cnrs, universités...). Il semblerait que l'on assiste progressivement à une augmentation des opérations réalisées dans un contexte de densification, voire de requalification urbaine. Ces chantiers se déroulent dans des environnements parfois difficiles : terrains exiguës et/ou complexes (réseaux, remblais), sols pollués. Ces opérations – qui ajoutent des contraintes techniques et sanitaires supplémentaires pour les équipes – sont l'occasion de compléter les données pour des secteurs en passe d'être totalement bouleversés, ou même encore jamais abordés (pour ceux qui ont été aménagés dès le début du XX^e siècle). On peut saluer l'investissement des agents pour mener les investigations dans ces conditions compliquées et insister sur la nécessité de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à des interventions sécurisées du point de vue de leur santé (contrôles préalables, EPI et bases vie adaptées...).

D'une manière générale, la qualité formelle des rapports ne pose plus véritablement de problème. On constate encore malheureusement parfois des présentations inadaptées pour des rapports de diagnostics (listes de descriptions par tranchées) ou des figures planimétriques trop minimalistes, mais le plus souvent les documents analysés révèlent de grandes compétences et un soin manifeste. Certains usages se sont répandus parmi les responsables d'opération : bonne intégration des analyses spécialisées, vignettes de localisation systématiques, reprise du contexte archéologique sur SIG...). Certaines données sont ainsi plus ou moins déjà prêtées à être publiées grâce à ce travail de fond. Une lacune, déjà signalée précédemment, reste d'actualité, c'est l'absence trop souvent constatée de cartes de répartition du mobilier. Cet outil d'analyse spatiale est fondamental pour mieux décrire l'organisation des activités d'un site. Trop souvent encore, les appréciations sur la structuration des sites sont basées sur un « ressenti » de l'auteur.

Du point de vue de la programmation, les opérations réalisées cette année s'inscrivent dans la stricte continuité des programmes engagés les années précédentes. Il s'agit principalement de projets collectifs de recherche, tels que celui qui concerne *La tombe princière de Lavau*

(coord. B. Dubuis, Inrap), ceux qui s'attachent aux problématiques de l'urbanisme gaulois (« Confluence du Doubs et de la Saône », coord. E. Dubreucq, Éveha, et M. Thivet, université de Besançon ; « *Nasium* », coord. B. Bonaventure, Archeodunum) ou encore celui, thématique, concernant *La métallurgie du Fer en Bourgogne-Franche-Comté* (coord. M. Berranger, Cnrs). Ces projets sont très structurants pour la recherche régionale. Ils ont permis d'initier plusieurs projets « satellites » (prospections, sondages), qui ont souvent été l'occasion d'expérimenter de nouvelles méthodes. Ces projets offrent en outre un cadre extrêmement propice à la prise de responsabilité pour de jeunes chercheurs, dont les travaux sont encadrés et dont les résultats sont rapidement intégrés. Du point de vue des fouilles programmées, cette année a vu la poursuite des opérations majeures de la grande région : à Bibracte bien entendu (coord. V. Guichard, EPCC Bibracte), mais aussi Verdun-sur-le-Doubs (M. Thivet, université de Besançon) et La Cheppe (H. Bocquillon, Inrap). On constate que les fouilles de la région concernent exclusivement, pour cette période, des sites agglomérés. Il serait peut-être nécessaire d'encourager le développement de programmes sur d'autres thématiques, afin de maintenir des compétences, rarement mises à profit en contexte préventif (on pense à l'exploitation des ressources naturelles et aux lieux de culte en particulier). Enfin, de nouvelles prospections et des sondages ont été réalisés sur des sites de hauteur fortifiés situés le long de la vallée du Rhin (C. Féliu, Inrap ; S. Goepfert, Antea-Archéologie), complétant ainsi la riche documentation sur cette thématique dans le secteur.

Les données accumulées cette année en contexte préventif concernent très majoritairement l'occupation des campagnes : principalement des vestiges domestiques, mais les données funéraires ne sont pas en reste. Sur ce dernier point, on peut mentionner quelques découvertes représentatives de la richesse de la région, telles que le site de Dingsheim dans le Bas-Rhin (resp. A. Habasque-Sudour, Archéologie Alsace), fouillé à l'occasion de l'aménagement du Contournement ouest de Strasbourg, mais aussi une vaste nécropole à enclos, diachronique, mise au jour lors d'un diagnostic à Plancy-l'Abbaye dans l'Aube (resp. S. Canet, Inrap), ou encore, une exceptionnelle sépulture de guerrier découverte de manière inattendue lors de l'aménagement de la cour de l'hôtel Bouchu d'Esterno situé dans le centre-ville de Dijon en Côte-d'Or (resp. F. Tourneau, Éveha). Une nouvelle opération vient par ailleurs documenter de manière originale la présence de restes humains dans des silos de l'âge du Fer. Elle a été menée à Courtois-sur-Yonne (Yonne) par L. Christin (Éveha).

Pour terminer, on peut remarquer que les données de cette année concernent un nombre significatif d'habitats enclos de la fin de l'âge du Fer, ce qui constitue un apport important à la connaissance des formes de l'habitat dans la région. Effectivement, ce type d'occupation restait jusqu'à présent relativement peu attesté, alors qu'il est omniprésent plus à l'ouest. Ces données ont été obtenues dans le cadre de diagnostics, réalisés dans une petite dizaine de départements. On peut notamment signaler une vaste occupation à Sierentz, dans le Bas-Rhin (resp. F. Schneikert, Archéologie Alsace), caractérisée par la présence de fours de potiers ou encore à Villeneuve-le-Guyard dans l'Yonne (resp. K. Meunier, Inrap), où l'activité métallurgique semble particulièrement importante. Ces établissements possèdent globalement une morphologie et des degrés de structuration très variables, ce qui autorise des réflexions sur leur statut. Ils font désormais l'objet de prescriptions de fouille, avec des cahiers des charges scientifiques prenant en compte les problématiques et les approches techniques les plus récentes, ce qui préjuge d'un renouvellement sensible des connaissances dans les prochaines années. Associées aux données accumulées depuis une dizaine d'année dans la région, ces nouvelles informations permettront d'initier prochainement des synthèses régionales sur cette question.

ANTIQUITÉ (ESPACE RURAL)

Par Loïc BUFFAT
Membre de la CTRA

Durant l'année 2023, nous avons examiné 65 dossiers. Ceux-ci concernent principalement le monde rural, même si quelques-uns ont trait à l'espace urbain. Les dossiers traités se répartissent de la façon suivante :

- 31 prescriptions de fouille (5 en Bourgogne, 2 en Franche-Comté, 5 en Alsace, 11 en Champagne-Ardenne, 8 en Lorraine) ;
- 10 rapports finaux d'opération préventive : 4 réalisés par des services de collectivité, 2 réalisés par l'Inrap et 4 par des entreprises agréées ;
- 6 rapports de fouille programmée : 2 réalisés par des collectivités, 1 par l'Université, 1 par l'Inrap, 1 par le Cnrs et 1 par une structure associative ;
- 5 projets collectifs de recherche : 2 portés par l'Inrap, 1 par une association, 1 par le ministère de la Culture, 1 par un musée ;
- 1 rapport de prospection (CNRS).

L'archéologie préventive, avec 41 dossiers, constitue la principale source d'information. Pour autant l'archéologie programmée, avec 24 dossiers, demeure très dynamique dans l'interrégion.

L'habitat rural demeure la thématique la plus étudiée dans le périmètre de la CTRA avec 28 dossiers. Au sein de cet ensemble, ce sont les fermes qui sont les établissements les plus fréquemment rencontrés. En tout, 20 sites de ce type ont été abordés durant l'année. Certains d'entre eux méritent d'être mentionnés, notamment celui de Bezannes/Champ Drillon (51), où une ferme de 3 000 m² a été totalement fouillée et son évolution suivie sur une durée de 500 ans entre le I^{er} et le V^e siècle ap. J.-C. Ce site proche de l'agglomération antique de Reims présente notamment la particularité de livrer une fosse contenant des restes de jeunes ovins/caprins possiblement sacrifiés à l'occasion de travaux de rénovation, comme cela est attesté dans la ville voisine de Reims/Durocortorum.

Dans quelques cas, les archéologues s'interrogent sur l'interprétation de ces petits établissements, notamment lorsqu'ils sont très proches les uns des autres. Parfois, en effet, les espacements entre les sites sont si faibles que l'hypothèse de hameaux est avancée pour qualifier ces formes particulières d'établissements situées entre l'habitat groupé et l'habitat dispersé. C'est le cas notamment à Ensisheim (68) et Saron-sur-Aube (51).

Les sites de *villae* sont moins nombreux que les fermes parmi les sites traités. En tout, 8 *villae* ont bénéficié d'études dans l'interrégion durant cette année. Les bâtiments agricoles font parfois l'objet de programmes spécifiques de recherche, notamment à Voellerdingen (67) et à Dehlingen (67). Les espaces résidentiels ont été étudiés à plusieurs occasions, notamment à Saint-Dizier (52), Vandières (54) ou Port-sur-Saône (70). Sur ce dernier site, les étapes du chantier de construction ont pu être étudiées de façon très fine et l'on espère vivement la publication de ces résultats originaux et particulièrement instructifs.

L'étude des camps romains connaît un certain renouveau ces dernières années grâce à plusieurs fouilles préventives. En 2022, un rapport de fouille concernant un camp situé à Lampertheim (67) avait été examiné. En 2023, un nouveau rapport traitant de ce type de vestiges a été soumis à la CTRA. Il traite d'un site localisé à Algosheim (68), où les vestiges supposés d'un camp d'époque romaine ont été appréhendés. Étudié avec le concours de M. Reddé, ce camp est marqué par les restes d'un probable rempart, lui-même matérialisé par

deux tranchées parallèles espacées de 5,7 à 6 m et creusées dans le gravier. De façon globale, on peut se réjouir de voir ces camps faire l'objet de fouilles, ces derniers étant passés depuis quelques années au second plan des recherches régionales.

L'interrégion bénéficie de plusieurs travaux de synthèse sur l'occupation du sol. Dans la continuité du programme « Ruralia », lancé en 2019, et qui traite des établissements ruraux en Bourgogne-Franche-Comté, un projet jumeau a été lancé en Lorraine. Il s'agit du PCR « CLeMAnt » qui traite de l'habitat rural dans les territoires leuques et médiomatriques. De même, un intéressant programme de prospection est en cours sur les massifs vosgiens. Dénommé *Silva Vosagus*, il porte sur des espaces forestiers et apporte donc un précieux complément aux recherches menées sur les zones cultivées. D'autres projets portant sur l'occupation du sol ont enregistré des avancées significatives durant l'année. C'est le cas de deux PCR situés dans le département de l'Aube, l'un portant sur Troyes et sa périphérie, l'autre sur la confluence entre la Seine, l'Aube et la Noxe.

Ce bilan fait apparaître un bon équilibre des recherches sur les campagnes antiques. On peut observer la bonne complémentarité entre archéologie préventive et archéologie programmée. En effet l'archéologie programmée vient non seulement traiter des sites qui sortent du périmètre du préventif (zones forestières, sites à haut degré de conservation), mais aussi conduire des méta-analyses (via les PCR) qui synthétisent les abondantes données issues du terrain.

ANTIQUITÉ (ESPACE URBAIN)

Par Sylvie CROGIEZ

Membre de la CTRA

Le bilan de 2023 pour la catégorie Antiquité – urbain sera très court dans la mesure où il peut ressembler presque mot pour mot à celui de 2022 : à peu près le même nombre de dossiers au total, la même répartition géographique et les mêmes thématiques, que ce soit en programmé ou en préventif ; les mêmes manques aussi, dirons-nous.

Un bilan donc en demi-teinte par rapport aux années précédentes ? Les PCR sont toujours les plus nombreux en programmé (Ehl-Benfeld ; Bliesbruck ; Grand ; *Nasium* ; Koenigshoffen ; MONELOR). Mais les PCR examinés sont le plus souvent en voie d'achèvement pour 2024, sans pour autant être véritablement terminés. 2023 n'a pas vu sur ce point de nouvelles naissances. On ne note que quelques fouilles : Alésia, Bibracte et des opérations de terrain incluses dans le PCR sur l'agglomération antique de Grand. Les agglomérations secondaires, étant dans la CTRA Est affectées plus fréquemment à l'expert du rural, font plus souvent l'objet de fouilles, surtout préventives. Il n'y a eu aucune opération programmée en Franche-Comté.

Pour le préventif, les aménagements variés de réseaux ou d'espaces divers sont encore les plus nombreux, surtout à Strasbourg, Reims et Besançon. Quelques réhabilitations d'immeubles plus que des nouvelles constructions sont aussi à noter (Tonnerre, Auxerre, Mâcon, Sens, etc.). Le contenu des rapports de diagnostic est en progrès d'une manière générale par rapport aux deux années précédentes. Seuls trois RFO ont été examinés (métropole de Strasbourg et Brumath) et aucune demande d'aide à la publication (APP ou AE).

Une remarque finale qui peut compléter celles faites en conclusion du bilan 2022 : peu d'opérations sont confiées aux étudiants, que ce soient des prospections thématiques ou des sondages. Est-ce un problème lié à la formation ? au manque de « confiance » des uns ou des autres ?

ANTIQUITÉ TARDIVE ET HAUT MOYEN ÂGE

Par Damien MARTINEZ

Membre de la CTRA

Le présent bilan repose sur 45 dossiers concernant 10 opérations d'archéologie programmée et 35 opérations d'archéologie préventive.

L'archéologie programmée

Le nombre de dossiers d'archéologie programmée traité en 2023 est en légère baisse par rapport aux deux années précédentes (15 dossiers en 2021, 13 en 2022, pour 10 en 2023). L'ensemble se décline sous la forme de quatre fouilles, de quatre opérations de sondages, d'une prospection-inventaire et d'un projet collectif de recherche. Parmi cet ensemble figurent cinq dossiers (Masevaux-Niederbruck, Wingen-sur-Moder, château de Joux, PCR *Haute-vallée du Doubs* et prospection-inventaire dans le massif du Risoux) traitant d'occupations rurales médiévales à modernes. Figurent également deux dossiers (Sologny et Mancey) pour lesquels étaient suspectées des occupations de hauteur de l'Antiquité tardive, mais qui s'avèrent finalement correspondre à des ensembles monumentaux des II^e-IV^e siècles. En conséquence, seuls trois projets, en l'occurrence de fouilles programmées (Saint-Dizier/Les Crassées, Rosheim/Purpurkopf, Mesmont/Montagne de Saint-Laurent), ont concrètement traité d'occupations tardo-antiques et/ou alto-médiévales.

Cette baisse substantielle est due à plusieurs facteurs conjoncturels, dont la finalisation (*Marlenheim. Dans l'environnement d'une résidence royale et Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne*), voire la mise en sommeil (*Le Portois du IV^e au XII^e siècle*) de certains projets collectifs de recherches. En outre, certains projets ont consacré leur activité de 2023 à la rédaction du rapport de l'intervention de terrain réalisée en 2022 (prieuré de Couches en Saône-et-Loire, prieuré de Moutiers-en-Puisaye dans l'Yonne).

L'année 2023 a vu la dernière année de terrain de l'importante fouille pluriannuelle conduite sur le site des Crassées à Saint-Dizier (Haute-Marne), qui devrait prochainement prendre la forme d'un projet collectif en vue de la publication des nombreux résultats collectés depuis plus d'une décennie. L'intérêt souligné les années précédentes pour les installations fortifiées de hauteur est toujours bien marqué, avec des recherches à présent bien engagées et parfaitement visibles dans le paysage de l'archéologie médiévale nationale, à l'image de celles conduites sur le site de la montagne de Saint-Laurent à Mesmont (Côte-d'Or) et sur celui du Purpurkopf à Rosheim (Bas-Rhin). Il s'agit dans un cas comme dans l'autre de recherches pluridisciplinaires conduites par des équipes parfaitement aguerries aux contextes de fouille sur ce type de sites difficiles à approcher. Les travaux de qualité qui y sont menés œuvrent à n'en pas douter au développement de problématiques nouvelles relatives aux transformations des formes de pouvoir et de peuplement au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

L'archéologie préventive

Les 35 rapports d'opération d'archéologie préventive examinés en 2023 concernent 14 fouilles et 21 diagnostics accompagnés d'un cahier des charges scientifique pour la réalisation d'une fouille. Précisons cependant que six de ces dossiers ont concerné des occupations rurales de la seconde partie du Moyen Âge, qui m'ont été confiés afin de répartir l'importante charge de travail relative à la période médiévale. Ce sont donc 29 dossiers d'archéologie préventive qui

ont porté spécifiquement sur l'Antiquité tardive et/ou le haut Moyen Âge, traduisant une hausse assez sensible d'opérations portant sur ces périodes (16 dossiers traités en 2022).

On note une nouvelle fois l'écrasante majorité des opérations relevant de contextes d'habitat rural et/ou du domaine funéraire (32 dossiers), le contexte urbain n'étant documenté que par une seule fouille conduite dans le faubourg Saint-Thomas à Strasbourg.

Le plus grand nombre d'occurrences concerne les sites d'habitat mérovingien, mis en évidence dans le cadre de 11 diagnostics (8 en Grand Est et 3 en Bourgogne-Franche-Comté) et de 5 fouilles (4 en GE et 1 en BFC). On citera parmi les exemples les plus marquants le site de Truschtersheim/COS 5-8 (Haut-Rhin), pour lequel on soulignera l'excellente approche pluridisciplinaire ayant permis de restituer les formes de l'habitat ainsi que les modalités de gestion du paysage et du terroir alentour.

Le domaine funéraire reste également largement abordé, avec 4 diagnostics (3 en GE et 1 en BFC) et 4 fouilles (3 en GE et 1 en BFC) ayant porté sur des nécropoles mérovingiennes. L'opération conduite rue des Fusiliers-Marins à Eschau (Bas-Rhin) illustre parfaitement cette dynamique. Elle se distingue néanmoins par le caractère tout à fait exceptionnel de l'ensemble funéraire mis au jour, en particulier au regard de sa localisation en périphérie d'une zone d'habitat contemporaine relativement dense, laquelle devrait prochainement faire l'objet d'une autre fouille préventive. Du côté de la région Bourgogne-Franche-Comté, la fouille conduite à Ruffey-le-Château (Doubs), non loin de l'actuelle église paroissiale, a offert une belle occurrence supplémentaire dans un secteur géographique où l'époque mérovingienne est encore assez peu documentée.

La période carolingienne n'est pas en reste et, à l'instar de l'élan souligné en 2022, on constate la part non négligeable de rapports d'opération ayant porté sur des sites d'habitat. Cela représente en termes de chiffres 3 diagnostics (en GE) et 4 fouilles (2 en GE et 2 en BFC). L'ensemble assez spectaculaire fouillé à Woippy (Moselle) illustre avec force les modalités d'organisation d'un village carolingien qui, par certains égards, permet s'il le fallait de repenser la forme du « village » traditionnel des médiévistes. Un autre exemple retient également l'attention, cette fois du côté de Collonges-lès-Premières (Côte-d'Or), où un domaine relevant manifestement d'une petite élite intermédiaire a fait l'objet d'une fouille sur une vaste superficie.

Dans la continuité des années 2021 et 2022, la plupart des rapports d'opération d'archéologie préventive expertisés en 2023 étaient de bonne facture. On notera une nouvelle fois, pour certaines fouilles, un manque de stratégie concernant la mise en œuvre des études spécialisées. En effet, la plupart des rapports sont complets et répondent aux grandes lignes fixées par les cahiers des charges scientifiques des services régionaux de l'archéologie, sans toutefois prioriser telle ou telle étude en fonction des contextes d'implantation et des problématiques soulevées par l'analyse du site.

ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE (HABITAT URBAIN, ÉDIFICES RELIGIEUX)

Par Stéphane AUGRY
Membre de la CTRA

L'année 2023 est marquée par une légère baisse du nombre de dossiers examinés, en particulier lors du dernier trimestre (comparativement à un total annuel de 80 dossiers en 2022, pour seulement 74 en 2023). La répartition entre volets programmé et préventif est une nouvelle fois largement favorable à ce dernier (52 contre 22). Les équilibres géographiques

dans l'origine des dossiers demeurent inchangés avec de nombreux exemples alsaciens et des dossiers franc-comtois rarissimes. Le nombre de dossiers moyen par séance s'avère assez élevé tout comme le nombre d'avis à traiter en inter-séance, ce qui constitue indéniablement un signal de tension. Pour rappel, les dossiers proposés à la commission pour la période médiévale se répartissent entre deux voire trois experts. Ainsi il s'avère difficile d'avoir une vision globale ; à plus forte raison quand on sait que tous les dossiers instruits ne sont pas proposés à la commission.

Concernant les prescriptions, l'option de la fouille directe pour certaines typologies d'interventions telles que les points d'apport volontaire enterrés ou les réseaux de chaleur apparaît désormais comme ayant fait ses preuves. De manière plus générale, il est à noter que les ajustements aux projets des cahiers des charges scientifiques se limitent à des modifications mineures, attestant ainsi d'un niveau d'expertise remarquablement élevé, tant sur le plan méthodologique que scientifique.

On dénombre 41 examens de diagnostics ou fouilles directes auxquels s'ajoutent 11 examens de rapports de fouilles préventives. Malgré un haut niveau d'activité, la qualité des dossiers examinés est globalement au rendez-vous. On pourra regretter que l'activité de la commission soit largement monopolisée par les dossiers *a priori* et que par conséquent le nombre de rapports finaux d'opération de fouilles expertisé reste faible.

L'archéologie du fait urbain, avec logiquement des chronologies assez longues depuis les prémisses de la période médiévale, jusqu'à l'époque moderne/contemporaine prend une place importante. Les opérations archéologiques sont localisées dans les chefs-lieux de cité ou les grandes agglomérations des quatre régions. Strasbourg (6 dossiers), Dijon (5) et, dans une moindre mesure, Metz et Besançon (2 et 2), sortent une nouvelle fois du lot en nombre d'opérations et en surfaces explorées. Des villes de moindres rangs comme Nevers, Mâcon, Auxerre, Sélestat, Épinal ont également été explorées.

Les thématiques abordées sont nombreuses, mais celle des enceintes urbaines revient de manière très régulière, y compris dans leurs états moderne et contemporain. La transition alto-médiévale et l'urbanisation médiévale sont étudiées de manière plus rare. Comme les années précédentes, on constate que les forages géotechniques sont rarement étudiés *de visu* et, surtout, le volet géomorphologie en contexte urbain reste largement sous exploité.

À la lumière de la quantité et de la qualité des données accumulées à l'issue de nombre de fouilles préventives urbaines, la nécessité de travailler sur des atlas de ville ou d'agglomération apparaît de plus en plus nécessaire.

L'année 2023 voit la remise de la fouille d'Ensisheim (nouvelle médiathèque) qui constitue un exemple, parmi d'autres, d'intervention réussie en contexte urbain avec des enjeux et moyens maîtrisés par l'équipe de fouille. Dans le cadre des opérations emblématiques, le projet de cahier des charges scientifique qui accompagne les futurs réaménagements du musée lorrain à Nancy annonce une fouille complexe aux enjeux scientifiques majeurs.

Les dossiers spécifiques d'archéologie moderne ne sont pas nombreux et concernent en majorité les fronts bastionnés. La découverte lors d'un diagnostic d'un four de briquetier daté du XVI^e-XVIII^e siècle sur la commune de Nampsheim est à signaler. Ceux d'archéologie contemporaine (hors conflits mondiaux et métallurgie, thématiques traitées par des experts extérieurs) restent exceptionnels, mais on notera la réalisation d'un diagnostic, à nouveau à Nancy, sur l'emprise d'anciennes tanneries, opération qui a conduit à la réalisation d'un cahier des charges scientifique pour une fouille d'archéologie industrielle qui s'annonce prometteuse.

Concernant le volet archéologie du bâti, les prescriptions apparaissent de plus en plus adaptées aux enjeux. Le calibrage des interventions arrive à un niveau relativement normalisé même si certains points de faiblesses sont encore constatés dans le montage de dossiers complexes du point de vue technique avec des contraintes de sécurité importantes. On notera la diversité des interventions qui concernent des fortifications (Strasbourg, place Sainte-Madeleine), des établissements religieux (Moëslans, chapelle Saint-Aubin) ou encore du bâti civil (Rouffach, Dijon). L'absence fréquente de diagrammes stratigraphiques est à déplorer, mais les rapports rendus sont en général de bonne facture.

Vingt-deux dossiers d'archéologie programmée ont été étudiés. Il s'agit pour l'essentiel de fouilles programmées et de quelques prospections thématiques. Outre les châteaux alsaciens ou franc-comtois (5 dossiers), la majorité des interventions concernent l'axe 8 (Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité) de la programmation nationale. On peut regretter une nouvelle fois l'absence de dossier d'archéologie urbaine (axe 9 : Le phénomène urbain).

Plusieurs chantiers de fouille programmée accueillent des étudiants ou des collègues en début de carrière, ce dont il faut se réjouir. Un exemple sur le site castral d'Ottrott en Alsace (château de Lutzelbourg) montre un fort investissement du service régional de l'archéologie dans l'accompagnement du responsable étudiant-bénévole, avec à la clé un rapport de bonne qualité. Il s'agit cependant d'une exception. Les responsables des fouilles programmées sont très souvent très expérimentés et fortement investis sur le long terme.

Si presque tous les dossiers sont de bon niveau, on peut regretter parfois le manque de préparation dans les demandes qui ne sont pas suffisamment étayées ou élaborées en amont avec les services régionaux. Cela a conduit à des avis défavorables pour trois nouveaux dossiers.

On dénombre un unique PCR pour la région Grand Est, le programme *Paysages et architecture des monastères cisterciens entre Seine et Rhin* qui se caractérise par son côté fédérateur et par le dynamisme de l'équipe. En Bourgogne-Franche-Comté, les mêmes remarques sont valables autour du PCR *Patrimoine immergé en Bourgogne-Franche-Comté : archéologie et histoire des usages et aménagements des cours d'eau sur le temps long. Lits mineurs et majeurs des cours d'eau de la région*. Il faut se réjouir des capacités de l'équipe à publier de manière régulière, y compris au niveau international. Le dernier PCR, plus modeste, concerne les carreaux de pavements de Cluny. C'est sa première année, mais il illustre l'activité de recherche intense autour de l'abbaye qui connaît une fouille programmée trisannuelle, mais aussi une publication en cours autour du trésor découvert à proximité des infirmeries, ainsi qu'une prospection thématique dans les égouts de la ville.

Pour conclure, cette année aucune demande d'aide à la publication ou à l'édition n'a été examinée ce qui est fort regrettable surtout qu'une grande partie des rapports de fouille ont reçu des avis favorables, voire très favorables, à l'issue des discussions en commission.

Ce bilan annuel s'inscrit dans la lignée des années 2021 et 2022 tant du point de vue quantitatif que qualitatif. C'est une année riche pour la recherche archéologique médiévale et moderne qui reste entachée par des faiblesses récurrentes.

ÉPOQUE MÉDIÉVALE (HABITAT RURAL ET CHÂTEAUX)

Par Jacky KOCH
Membre de la CTRA

Non parvenu.

ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE

Par Stéfan TZORTZIS
Membre de la CTRA

Avec 49 dossiers examinés, le volume d'activité est presque le même que celui de l'année 2022 (seulement un dossier en moins). On appellera ici que les trois années écoulées de la mandature 2021-2024 de la CTRA Est ont connu un net accroissement de ce volume en comparaison avec la précédente (entre 11 et 21 dossiers de plus selon les années, entre 2017 et 2020). Bien que tous les dossiers comportant un volet funéraire ne soient pas systématiquement vus par le rapporteur pour l'archéo-anthropologie, la place de cette expertise, à la fois spécifique et permanente dans la commission, semble ainsi s'être bien ancrée au fil des années dans l'intérêt des SRA. C'est d'ailleurs ce dont témoigne aussi le fait que quatre des six CTRA bénéficient également de telles expertises depuis le début de la mandature en cours, ce qui n'était pas le cas lors de la précédente.

Rapporté aux 7 sessions tenues en 2022, cela fait une moyenne de nombre de dossiers de 7, avec une amplitude ayant varié de 5 à 11 (maximum lors des sessions de mars et novembre, en rappelant ici que le rapporteur n'a pu assister aux sessions de février à juin du fait de sa période de formation d'application à l'INP).

Plus en détail et suivant les grandes tendances observées dès l'origine de cette expertise, les 49 dossiers rapportés concernent surtout l'archéologie préventive, pour laquelle un total de 44 se répartit entre 27 examens *a priori* et 17 RFO. Avec cinq examens, le nombre de dossiers d'archéologie programmée est resté modeste mais, à l'instar de 2022, se trouve nettement plus important que les années précédentes. Il s'agit de deux PCR, soit un déjà suivi l'année précédente (*Architecture funéraire et organisation de la nécropole de Koenigshoffen, Bas-Rhin*, pour l'Antiquité) et un nouvellement examiné (*Bronz'Pal* pour les âges des métaux). Il s'agit également de trois fouilles programmées, parmi lesquelles deux déjà suivies les années précédentes (Les Crassées à Saint-Dizier, Haute-Marne, pour le Moyen Âge *lato sensu* ; le cloître de l'abbaye de Cluny, Saône-et-Loire, également pour le Moyen Âge) et la troisième correspondant à une nouvelle demande (chapelle Saint-Aubin, groupe épiscopal Saint-Nazaire à Autun, Saône-et-Loire, pour le Moyen Âge et l'époque moderne).

On retrouve en 2023 le déséquilibre très marqué en archéologie préventive entre les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté (38 dossiers dont 23 examens *a priori* et 15 RFO en Grand Est ; 5 dossiers dont 3 examens *a priori* et 2 RFO, en Bourgogne-Franche-Comté). Cette année, les dossiers d'archéologie programmée ont été plus nombreux en Bourgogne-Franche-Comté qu'en Grand Est (3 pour 2).

De façon habituelle, les dossiers examinés l'ont été la plupart des fois aussi par un et souvent plusieurs autres experts (au maximum quatre de plus) en fonction des périodes chronologiques et/ou de la nature des vestiges considérés. Sept dossiers, cependant, n'ont fait l'objet que de la seule expertise du rapporteur pour l'archéo-anthropologie (six en archéologie préventive, dont cinq *a priori* et un RFO, ainsi que le PCR *Bronz'Pal* pour l'archéologie programmée).

Comme les années précédentes, ce bilan reste par nature diachronique, depuis le Néolithique jusqu'à l'époque contemporaine. Pour 2023, davantage de dossiers n'ont eu trait qu'à une seule période (25 en archéologie préventive et 3 en archéologie programmée) qu'à plusieurs (20 en archéologie préventive et 1 en archéologie programmée) suivant le découpage chronologique conventionnel. Pour ces derniers, 18 se rapportent à des occupations funéraires dont le temps de fonctionnement couvre deux ou plus périodes successives. Le cas le plus rencontré, en archéologie préventive, comme en archéologie programmée est celui des opérations sur des emprises recouvrant des cimetières paroissiaux ou liées à des établissements conventuels, à l'extérieur comme à l'intérieur des édifices de cultes (Moyen Âge *lato sensu*, époque moderne et parfois même époque contemporaine). Ce cas de figure est en partie illustré en archéologie programmée par les fouilles menées dans le cloître de l'abbaye de Cluny. Mais d'autres configurations se rapportent à des périodes plus anciennes ont été vues, comme des sites en fonction durant le haut Moyen Âge puis le Moyen Âge central (voir en particulier ici la fouille programmée du site des Crassées à Saint-Dizier). Cela se rencontre aussi pour l'Antiquité et l'Antiquité tardive, ce qu'illustre en particulier le PCR sur le quartier de Koenigshoffen (Bas-Rhin). Il faut noter dans ce registre que la continuité des occupations funéraires est bien sûr loin d'être évidente à établir sur la longue durée, dans le cadre de fouilles préventives menées sur des surfaces conséquentes et révélant des dépôts mortuaires échelonnés sur un intervalle couvrant jusqu'à cinq phases chronoculturelles.

On renouvellera comme les deux années précédentes l'appréciation générale sur la qualité des dossiers examinés cette année. Ainsi, à très peu d'exceptions près, les études archéothanatologiques produites à l'occasion des opérations préventives comme programmées, qu'elles concernent des inhumations ou des structures témoignant de la pratique de la crémation, sont des travaux bien documentés et de bonne facture. On peut noter cependant parfois une tendance à la routine qui se ressent, notamment, dans le fait de présenter des méthodes d'étude biologique qui ne sont pas mises en œuvre en fin de compte. En ce qui concerne les prescriptions, les attendus scientifiques et les principes méthodologiques formulés par les SRA sont encore assez variables en termes de précision. Toutefois, la tendance notée les deux années précédentes à un meilleur équilibre entre le « trop » et le « trop peu », en fonction des contextes funéraires ou mortuaires à étudier, se confirme. Cela montre que l'évaluation du potentiel informatif de ces contextes, tenant compte notamment des conditions d'accessibilité à ces derniers, fait l'objet d'une réflexion plus approfondie avant prescription, ce qui est bien entendu très positif.

Restitution des séminaires du bilan quadriennal 2017-2020 de la CTRA Est

La production du bilan quadriennal de la mandature de la CTRA Est 2017-2020, présenté au CNRA par les représentants de la commission, permet de disposer d'un état de l'art de la recherche archéologique interrégionale (Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté) tant préventive que programmée.

C'est la raison pour laquelle le directeur général des patrimoines a, dans une note adressée aux Drac en février 2022, exprimé le souhait que ce bilan puisse être partagé avec les agents scientifiques des SRA, afin qu'ils contribuent à faire émerger les priorités régionales de la recherche archéologique pour les années à venir. Après plusieurs temps d'échanges internes à la CTRA Est, les principes d'organisation de cette restitution et de cette réflexion partagées ont été définis comme suit.

Entre janvier et février 2023, quatre ateliers transversaux associant les agents des SRA du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que les experts de la commission, ont été organisés en visioconférence, sans chevauchement de date, afin de permettre à tous de participer le plus largement possible. Pour chaque atelier, a été mis en place un lien Framapad afin que chacun puisse s'y exprimer en toute liberté, selon le concept suivant : « *Les échanges et les réflexions qui ont été proposés dans le cadre de chaque atelier s'inscrivent dans une démarche de mutualisation des pratiques, des savoir-faire et des acquis. Espéré comme une source d'enrichissement individuel et collectif, ce partage est une remarquable occasion de nous interroger sur certains aspects de la démarche archéologique en lien avec la thématique de chaque atelier et d'identifier certaines problématiques qu'il conviendrait soit de valoriser, soit de faire évoluer. La grille d'analyse commune à chaque atelier et certains des questionnements posés ont été définis à titre indicatif et ne visent absolument pas à contraindre ou à orienter les contributions. Il vous revient d'en faire état, de la manière et sous l'angle qui vous semblent les plus opportuns : le Frama proposé ici en est le réceptacle.* » Les agents ont ainsi été invités à faire remonter leurs idées afin que les responsables des ateliers puissent réaliser une synthèse de ces réflexions, synthèse qui a été présentée au début de chaque atelier pour permettre des échanges plus efficaces intégrant pleinement les différents points de vue.

Les ateliers ont été définis de la manière suivante :

- « 1. Archéologie en milieu rural », coord. R. Peake et M. Talon (vendredi 27 janvier de 14 h à 17 h) ;
- « 2. Archéologie en milieu urbain », coord. S. Augry et N. Payraud (vendredi 20 janvier de 9 h à 12 h) ;
- « 3. Le monde des morts », coord. D. Martinez et S. Tzortzis (vendredi 3 février de 14 h à 17 h) ;
- « 4. Productions et échanges », coord. F. Séara et L. Buffat (jeudi 19 janvier de 14 h à 17 h).

Les ateliers se sont tenus en visioconférence lors de séances d'environ 3 heures auxquelles ont participé entre 25 et 30 personnes.

Le séminaire de présentation du bilan quadriennal et de restitution des échanges réalisés pour chacun des ateliers a été organisé à Dijon, au musée de la Vie bourguignonne en présentiel

du jeudi 23 mars 2023 à 14h au vendredi 24 mars à 13h. Outre la participation de l'ensemble des agents scientifiques des SRA du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté, soit une quarantaine de personnes, étaient présents une partie des experts de la CTRA 2017-2020 et ceux de la CTRA en cours, ainsi que des représentants de l'inspection (DIRI) et de la sous-direction de l'archéologie, ce qui représentait en tout une soixantaine de participants.

Les synthèses des quatre ateliers qui suivent sont issues du cumul des propos tenus lors des ateliers puis de leur restitution qui se sont déroulées sur des créneaux de 2 heures lors du séminaire.

Atelier 1 : archéologie en milieu rural

Rebecca PEAKE et Marc TALON

1. Carte archéologique

Si la carte archéologique est essentielle pour argumenter les prescriptions, il s'avère que son apport scientifique est marginal, car rares sont les opérations fructueuses pour lesquelles la carte archéologique a joué un rôle notable. Il est indispensable que des moyens humains soient consacrés à cette mission afin notamment que soient intégrés à Patriarche les nouvelles données issues du préventif mais aussi les recherches liées aux prospections inventaires et thématiques, ainsi que les différents travaux universitaires. Dans l'évolution actuelle de cette mission, indépendamment de la refonte prévue sous le nom de Patronum dans le cadre de la dématérialisation, il convient de noter une augmentation du nombre de sites répertoriés liée au dépouillement des levés lidar. Par ailleurs l'utilisation de cartes prédictives est souhaitée mais nécessite un regard croisé entre géomorphologues et archéologues.

2. Détection des sites

L'utilisation de la prospection géophysique a été évoquée mais présente peu d'intérêt en milieu rural, excepté sur site décapé ou pour compléter les abords des sites identifiés. Des expériences et rapports sur l'utilisation de la géophysique en Champagne et sur le canal Seine-Nord-Europe en Nord-Picardie confirment ce constat.

Il a été convenu la nécessité de mieux encadrer et accompagner les jeunes responsables d'opération et de rappeler régulièrement aux équipes les fondamentaux du diagnostic afin de pouvoir caractériser chaque site : nature du site, datation, extension et état de conservation des vestiges. Cela nécessite d'élargir les tranchées, de tester un échantillon de structures représentatif et de réaliser des prélèvements pour faire des tests, voire des datations par le radiocarbone.

Le constat a été fait que les opérateurs ne donnent pas assez de temps de préparation pour prendre connaissance du dossier, mais également pour venir consulter la carte archéologique ou simplement échanger avec l'agent chargé du suivi de l'opération au sein du SRA. Le même constat peut être fait sur le terrain où l'intervention est limitée à l'ouverture des tranchées et laisse peu de temps pour tester les structures. Il existe certes la possibilité, en cas de découverte d'indices ou vestiges en nombre plus important, de remettre des moyens humains sur le terrain mais ce n'est pas toujours compatible avec le planning des agents et les moyens de terrassement déjà prévus ensuite ailleurs.

3. Politique de prescription

L'intérêt de disposer d'une programmation régionale, de la présenter aux experts et de choisir de ne pas tout fouiller a été évoqué. Cependant, il a été rappelé que la fouille préventive

correspond à la sauvegarde par l'étude. La programmation régionale concerne les fouilles programmées qui peuvent alors venir en complément des résultats de l'archéologie préventive et compenser/comprendre les manques. C'est un moyen de combler les lacunes de l'archéologie préventive, sur le terrain directement, mais également dans le cadre de PCR ou de travaux universitaires. Fouiller de nouveaux sites d'une certaine typologie – alors que l'on dispose déjà de données la concernant – permet de mettre en œuvre des méthodologies éprouvées pour vérifier des hypothèses sur l'organisation ou le fonctionnement des établissements. C'est ainsi que l'on peut mettre en évidence des indices de spécialisation ou définir des critères de hiérarchisation.

Une discussion argumentée a porté sur les tranches conditionnelles qui pallient pour partie l'insuffisance du diagnostic ou les imprévus. L'aménageur est plus susceptible de poursuivre son aménagement lorsqu'il connaît le coût de la fouille ; l'abandon du projet est un risque lorsque l'on n'a pas la possibilité de bien définir le coût, d'où la nécessité de recourir à des tranches conditionnelles et de cadrer leur enclenchement. On constate en effet quelquefois la demande d'enclenchement de tranches conditionnelles peu justifiée par certains opérateurs ou responsables. Il convient toutefois de rappeler qu'il est impossible d'enclencher une tranche conditionnelle sans l'accord du SRA.

4. Paléoenvironnement

On constate un besoin de formation et de sensibilisation à la biogéologie et la bioarchéologie pour l'ensemble des intervenants. Si les géomorphologues sont identifiés comme des référents et des acteurs déterminants, l'élargissement à d'autres intervenants (coupes, carottages, tests...) pose le problème de leur manque de disponibilité, des interventions trop courtes sur le terrain et parfois des manques de connaissance sur les séquences régionales de référence.

Pour les diagnostics, la disponibilité des spécialistes, qui ne sont pas assez nombreux, rend difficile la réalisation des tests et des rapports vu le temps imparti. Ensuite, en fouille et surtout en post-fouille, il convient d'être attentif au détournement des moyens provisionnés pour ces spécialistes, moyens qui servent de variable d'ajustement, avec arbitrage en faveur d'autres spécialités liées à la datation du site.

Enfin, s'il est reproché aux responsables d'opération de ne pas utiliser efficacement les résultats liés au paléoenvironnement dans leur interprétation du site, il est noté que ces types d'études ne relèvent pas uniquement de prestations de service mais devraient intégrer une programmation scientifique.

5. Fouilles

Est-ce que l'on fouille tout ? Ou bien, doit-on s'adapter en fonction de la connaissance sur un secteur ou une région ? La fouille de plusieurs sites contemporains qui peut par exemple paraître redondante permet d'avancer sur la contemporanéité des sites, ainsi que leurs éventuelles complémentarités. À été soulevé, pour certaines régions, le problème de mise en œuvre de la fouille dans une emprise réservée qui remplace les anciennes phases d'évaluation. Dans ce cas, il y a un problème de réponse des opérateurs et d'adéquation de cette réponse avec les moyens mis sur le terrain, avec une interprétation minimale du CCS. Il a été question des modalités du CST sur le terrain mais aussi en post-fouille, ainsi que de la forme que doit prendre le compte-rendu de CST.

6. Post-fouille et études

Le grand intérêt de la réunion SRA-opérateur à l'issue du terrain et une fois le traitement primaire réalisé afin de caler les études, les priorités et les conditions de stockage a été réaffirmé. Cependant, régulièrement, seuls le responsable d'opération et le représentant scientifique de l'opérateur sont présents ; les autres membres de l'équipe, notamment les spécialistes, ne sont pas conviés. Lors de la réunion organisant le post-fouille, on s'aperçoit que l'essentiel des jours/hommes sont pré-affectés.

7. Publications et valorisation

Le manque de publications constaté est confirmé par la plupart des revues qui n'ont pas assez de propositions alors que le nombre de fouilles, tant en préventif qu'en programmé, augmente. À la suite de la table ronde qui s'est tenue sur les 70 ans de la *Revue archéologique de l'Est* (RAE) en 2021, il a été décidé qu'une fiche d'information sur la RAE pour inciter à la publication serait envoyée aux responsables avec leur avis CTRA. Cela pose néanmoins le problème, une fois le rapport rendu, du délai de transmission des rapports de fouille à la CTRA, puis des avis CTRA sur les RFO, car lorsque le responsable d'opération en prend connaissance, son équipe est souvent disséminée ; des membres ont parfois même changé d'opérateur ou de région. Il est important que notre communauté scientifique et les opérateurs incitent les responsables à publier, une fois le rapport rendu car trop d'opérations restent inédites.

Pour réaliser un travail de fond sur un sujet, une période ou un territoire, il faut du temps et des moyens : exemple est donné de l'enquête Inrap Bronze qui fonctionne en réseau de façon interinstitutionnelle permettant d'associer des spécialistes de la période et d'autres responsables d'opérations ou spécialistes, mais également d'intégrer de jeunes collègues. Notons dans ce registre, le rôle joué dans les ateliers mis en place dans les UMR ou dans les bases des différents opérateurs qui permettent d'initier des collaborations tant techniques que scientifiques.

Le maintien des journées régionales de l'archéologie, et potentiellement leur publication, donnent l'occasion à la communauté archéologique régionale et au grand public de prendre connaissance des résultats préliminaires et d'identifier ainsi les différents intervenants. Il est essentiel d'encourager les membres de notre communauté à y participer et à y rester le temps de sa durée. On note la valorisation de la présence des étudiants par les enseignants.

Atelier 2 : archéologie en milieu urbain

Stéphane AUGRY et Nicolas PAYRAUD

Cet atelier a été centré sur deux thématiques croisées : celle de l'archéologie en contexte urbain avant tout, mais aussi celle de l'étude du fait urbain en lui-même.

1. Carte archéologique

La question centrale, pour les milieux urbains et le bâti, est celle de l'intégration dans la carte archéologique des données patrimoniales, notamment celles rassemblées par l'Inventaire, les architectes dans le cadre des sites patrimoniaux remarquables et équivalents, ou encore les étudiants. Des quantités importantes d'informations sont en effet accumulées, parfois grâce à une forte implication des SRA dans leur production. À Dole, par exemple, un volet d'archéologie du bâti a été intégré aux études préalables à la mise en place du plan de sauvegarde et de mise en valeur. Les moyens humains des SRA ne permettent généralement pas d'effectuer le travail de centralisation de ces données qui serait logiquement attendu. Ainsi, dans Patriarche, si les emprises des opérations peuvent être saisies sans problème (c'est le cas à Strasbourg

et Metz), le degré d'exhaustivité et de précision d'enregistrement des entités varie d'un site à l'autre. Les études documentaires effectuées dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive, qui devraient permettre une mise à jour de la carte archéologique, sont souvent ignorées.

L'usage de la géophysique est souvent décevant en contexte urbain pour l'instant, mais parfois intéressant en contexte monumental ou sur des parcelles exigües pour cibler les interventions en sous-sol.

En contexte urbain, la question de la pollution des parcelles est peut-être plus prégnante qu'ailleurs et peut amener à abroger la prescription ou à ajouter un poids financier significatif sur les budgets opérationnels. On peut également constater que les problématiques de paléopollution ne sont jamais envisagées.

Des pistes d'amélioration ont été évoquées :

- la relance ou la mise à jour des documents d'évaluation du potentiel archéologique urbain pourrait répondre, dans les grandes agglomérations, à ces interrogations, à condition cependant qu'elles soient confiées à des équipes dédiées, disposant d'un accès à toute la documentation nécessaire et à Patriarche ;
- un accompagnement plus étroit des travaux universitaires thématiques ;
- le développement de couches d'information partageables entre SRA, chercheurs et opérateurs.

2. Politique de prescription

Quelques points de débats sont ressortis, dont, sans surprise, la question de la manière d'aborder les travaux sur monuments historiques, en préventif ou en accompagnement des études préalables. Les deux démarches sont mises en œuvre dans les deux régions, avec des différences parfois significatives d'un site à l'autre, voire d'un agent prescripteur à l'autre. Le rapport de l'inspection sur l'archéologie dans les monuments historiques étant demeuré sans suite du côté du ministère, les services ont tendance à mettre en œuvre une politique plutôt pragmatique, dépendant largement du contexte local. En ce qui concerne le bâti non protégé, l'apport du préventif est indubitable, mais la question est de savoir à quels moments le diagnostic est indispensable ou la fouille directe possible.

Plus généralement, concernant les stratégies de prescription, la multiplication des projets immobiliers dans des zones urbanisées conduit non seulement à s'interroger sur le bon outil (diagnostic, fouille, MCP, etc.), mais aussi sur la pertinence de continuer à explorer des quartiers déjà bien connus. Inversement, en raison de l'évolution des règles d'urbanisme, le recentrage des projets et des prescriptions dans les dents creuses, sur les friches industrielles et les zones péri-urbaines ou péri-villageoises induit un risque croissant d'aborder des sites industriels anciens, des occupations rurales en contexte urbain actuel, des dispositifs de fortification médiévaux, modernes ou contemporains et des cimetières.

Dans ce cadre, les SRA et les opérateurs sont confrontés à des contraintes techniques de plus en plus lourdes : sondages géotechniques souvent réalisés avant le dépôt de la demande de permis, pollution, présence de bâtiments non démolis, etc. L'enjeu majeur est la meilleure prise en compte de ces éléments dès la phase d'analyse des dossiers, puis en amont et pendant la réalisation des opérations, ce qui implique d'y consacrer un temps conséquent, au détriment des autres missions des SRA.

En parallèle, la multiplication des travaux d'enfouissement de réseaux ou de containers, ou encore de plantation d'arbres, entraîne mécaniquement celle des prescriptions de fouille ou, plus rarement, de diagnostics. Une nouvelle fois, ce sont des opérations dont le suivi requiert un investissement conséquent des agents des SRA, ainsi qu'une adaptation des modes de fonctionnement au sein des opérateurs.

Les pistes d'amélioration évoquées :

- prescrire des diagnostics « documentaires » et/ou centrés sur les sondages géotechniques ;
- privilégier les prescriptions de fouille directe sur le bâti ;
- pour les réseaux, privilégier aussi les fouilles directes (assorties de nombreuses tranches conditionnelles), sauf si un véritable diagnostic est faisable ;
- formation des agents des SRA aux évolutions du droit de l'urbanisme et aux techniques de travaux publics.

3. Aspects méthodologiques

On constate souvent le manque de préparation des diagnostics, en bâti, en urbain ou en contexte villageois, alors que les informations facilement accessibles sont nombreuses (par exemple, Remonter le temps, cadastre napoléonien). Il revient sans doute aux SRA de rappeler les attendus en la matière pour ce type d'opération, mais force est de constater qu'il n'y a pas de véritable harmonisation chez les opérateurs : certains responsables effectuent le travail attendu, parfois de manière très approfondie, sans que le SRA ait besoin de l'évoquer avec eux, alors que d'autres ne consultent pas la documentation disponible en ligne.

Les contraintes évoquées précédemment en matière de prescription se traduisent également sur le terrain : intervention dans des tranchées ou des sondages limités en surface et en profondeur en raison de la nature des travaux, impliquant souvent de fonctionner en suivi des terrassements plutôt que dans le cadre de véritables fouilles anticipées ; accessibilité limitée des terrains au stade du diagnostic pour des raisons de sécurité (présence de bâtiments, de réseaux actifs, etc.). Les diagnostics dans les zones urbanisées ont leur propre lot de contraintes, les aménageurs exigeant la sécurisation des tranchées, mais aussi la remise en état des sols (compactage, réfection des enrobés), domaine technique qui ne relève pas de la compétence des opérateurs. Cela se traduit par de nombreux échanges entre le SRA et l'opérateur sur la faisabilité du diagnostic et, généralement, par la réduction drastique du nombre de sondages. Les responsables en charge de ce type d'opérations doivent donc allier à leur compétence scientifique une réelle aisance avec ces différentes problématiques, qui ne s'acquierte que sur le terrain.

Cette problématique des niveaux profonds intra-muros est récurrente malgré la rareté des interventions. Les difficultés techniques sont énormes alors que les attendus scientifiques sont souvent majeurs pour la connaissance du fait urbain.

Enfin, il faut évoquer la nécessité d'une meilleure vigilance concernant les niveaux humides et les potentiels paléoenvironnementaux qui sont souvent sous-estimés lors des phases de diagnostic. Parfois des échantillonnages test réalisés lors de la phase de diagnostic permettent de construire des cahiers des charges scientifiques à la hauteur des enjeux.

Le retour d'expérience sur les fouilles urbaines réalisées ces dernières années démontre, par ailleurs, l'intérêt de prévoir des tranches conditionnelles multiples, notamment pour le traitement des vestiges funéraires et les études bioarchéologiques. Cela implique, du côté des

opérateurs, la possibilité réelle de mettre en œuvre les moyens prévus dans leurs projets scientifiques au moment opportun, malgré le fait que leurs équipes fonctionnent généralement en flux tendu. En ce qui concerne les restes humains, dont le traitement est souvent au centre de l'attention, la question de l'échantillonnage des sépultures, peut-être dès la phase de terrain et certainement en phase d'étude, se pose de plus en plus, car, chaque année, des fouilles conduisent à aborder de vastes ensembles funéraires (souvent très stratifiés), notamment d'anciens cimetières paroissiaux médiévaux et modernes. En l'absence de véritable doctrine nationale en la matière, cette question est, pour l'heure, traitée au cas par cas par les SRA.

Il est aussi nécessaire de souligner un manque criant de compétence, dans les SRA et chez les opérateurs, en géomorphologie (hors Alsace), pour les études sédimentaires (pédologie, sédimentologie) ou l'approche des jardins et terres noires, même si ce type d'études est demandé dans les prescriptions. Le problème est plus lourd encore pour les opérations programmées, qui ne prévoient pas les budgets nécessaires.

Enfin, l'échantillonnage du mobilier n'est pas encore pratiqué de manière cohérente : il y a par exemple un manque de prélèvements dans les corpus récents (XVIII^e-XIX^e siècles) mais le tri n'est pas réalisé dans les corpus plus anciens, à l'exception de la terre cuite architecturale ou des clous.

Les pistes d'amélioration évoquées sont :

- prévoir un véritable temps de préparation, se méfier des effets « routine » et insister sur le principe associant cahier des charges et PSI qui doit s'appliquer y compris pour les diagnostics, via des prescriptions spécifiques ;
- fidéliser encore plus les équipes sur chaque territoire ;
- accompagnement, par les SRA, de projets collectifs de recherche pouvant permettre d'aborder les problématiques dépassant l'étude d'un site, à l'instar du PCR sur les nécropoles antiques de Koenigshoffen ;
- formation continue impérative à mettre en place ou à renforcer chez les opérateurs et accompagnement des nouveaux responsables d'opération par les SRA et en impliquant, lorsque c'est possible, les UMR et universités ;
- encouragement à la mise en œuvre de fouilles programmées sur des sites urbains ;
- mieux cadrer les attentes en termes d'étude des terres noires dans les cahiers des charges.

Concernant les politiques de valorisation et de publication, les constats ne sont pas propres à l'atelier urbain. Nous renvoyons donc aux contributions générales. Plusieurs fois la disparition du centre national d'archéologie urbaine a été évoquée en regrettant un manque pour l'organisation de la recherche. La réalisation de synthèses de type DPAUVF ou « esquisses topographiques » serait souhaitable, soit par le biais de travaux universitaires, soit par commande.

Atelier 3 : monde des morts

Damien MARTINEZ et Stéfan TZORTZIS

À l'instar des trois autres ateliers de réflexion mis en place dans le cadre du séminaire, le volet consacré au « monde des morts » s'est décliné en une séance d'échanges en visioconférence (4 février 2023) avec les agents des SRA intéressés et en une autre de restitution et de discussions lors des rencontres des 23-24 mars à Dijon. Ces deux réunions ont été guidées par la trame de réflexion proposée à l'ensemble des ateliers, même si la phase de restitution a laissé place à davantage de discussions sur des sujets transversaux.

1. Carte archéologique

Le premier champ abordé a été celui relatif à la carte archéologique, pour lequel la plupart des points soulevés étaient étroitement liés à la question de la détection des sites. Il a été rappelé en premier lieu que le domaine funéraire devait être considéré dans toutes ses composantes et sa complexité, depuis la tombe jusqu'à l'environnement de celle-ci, tout en invitant les services à renseigner en conséquence la base de données Patriarche. Par la suite, le partage d'expériences diverses a été profitable au groupe et, parmi les pratiques évoquées, on retiendra notamment du côté de l'ancienne région Lorraine le recensement et le géoréférencement systématique des cimetières présents sur les cadastres dits napoléoniens, témoins des cimetières de l'Ancien régime et du début de l'époque contemporaine, voire du Moyen Âge. C'est ici un outil prospectif précieux, qui permet d'augmenter significativement le nombre d'occurrences au sein de la carte archéologique et ainsi de fournir davantage de points de vigilance dans le cadre de la mise en œuvre des procédures de l'archéologie préventive.

2. Détection

Le deuxième domaine abordé a concerné la réalisation des diagnostics archéologiques. Il a été noté d'emblée, notamment par les deux membres de la CTRA et animateurs de l'atelier, la grande qualité de la majorité des diagnostics qui ont porté sur des ensembles funéraires, et ce quelle que soit la période. Cela se traduit sur le terrain par la prise en compte de l'ensemble des données liées à la tombe, mais aussi par une bonne documentation des superpositions stratigraphiques, ce afin d'éviter toutes mauvaises surprises lors de la fouille à suivre (même si celles-ci restent malgré tout fréquentes, cf. *infra*). Quelques agents ont toutefois soulevé la « frilosité » de certains responsables de diagnostic, peinant parfois à « percer » les niveaux d'inhumation afin de caractériser d'éventuelles occupations antérieures. Ce constat rejoint d'ailleurs la nécessité, pour les archéologues, de caractériser au mieux les aires funéraires sans trop porter atteinte aux tombes, ceci dans un souci d'optimisation des moyens d'intervention en phase de diagnostic, mais aussi dans celui de conserver la cohérence des horizons funéraires qui seront étudiés lors de la fouille.

3. Politique de prescription

Le troisième point abordé a concerné la politique de prescription de fouilles sur les ensembles funéraires, lequel, dans les échanges, a été traité conjointement avec le cinquième champ relatif au déroulement des fouilles elles-mêmes. Les animateurs de l'atelier ont rappelé la nécessité d'harmoniser les contenus des cahiers des charges scientifiques (en particulier au sein d'une même région). Cette remarque, ici insérée au sein de l'atelier Monde des morts, a évidemment une portée beaucoup plus large. Plusieurs difficultés ont été soulevées, la plus épiqueuse – pour laquelle aucun remède miracle n'a été trouvé à l'issue des rencontres de Dijon – étant l'estimation du nombre de tombes et de dépôts secondaires d'ossements en tranche ferme tout comme la définition des tranches conditionnelles afin d'éviter les mauvaises surprises, encore trop fréquentes. Celles-ci se traduisent par une explosion des moyens de fouille et de post-fouille pour les opérateurs, et/ou par des tensions entre les services et les aménageurs lors des négociations. Faisant écho à ce point, la question du traitement des grands ensembles funéraires urbains médiévaux et modernes a été abordée. En effet, plusieurs centaines, voire milliers de tombes peuvent être mises au jour. Le groupe s'interroge à juste titre sur la pertinence de fouiller exhaustivement ce type d'ensembles qui nécessitent, entre autres, des moyens financiers considérables. Dans ces cas de figure, la mise en place d'une stratégie d'échantillonnage scientifiquement fondée semble nécessaire, mais implique toutefois qu'elle soit définie dès l'étape de la rédaction du cahier des charges. De façon

générale, beaucoup de réflexions restent à conduire pour élaborer un tel échantillonnage et l'adapter aux différentes configurations et aux contextes funéraires rencontrés.

4. Études paléoenvironnementales

Le quatrième champ abordé, de manière un peu moins nourrie, a porté sur l'utilisation des études paléoenvironnementales dans le cadre de l'approche des aires funéraires. Celle-ci reste encore trop marginale et souvent restreinte à l'analyse de sédiments prélevés dans des tombes élitaires. Plus largement, certains agents ont rappelé l'intérêt, voire la nécessité, d'appréhender l'environnement naturel des ensembles funéraires organisés, au-delà des marqueurs de tombes et des axes de circulation. Cela concerne la prise en compte d'éventuels chablis anciens, ou encore de clôtures végétales, voire de « jardins funéraires ».

5. Études

Enfin, le dernier champ a concerné les études, permettant de rebondir sur la question du traitement des grandes aires funéraires et sur celle du stockage des collections ostéologiques pendant la phase d'élaboration du rapport ainsi que leur destination une fois celui-ci abouti et remis aux services. Une question intéressante a par ailleurs été posée concernant le sort à donner aux dépôts mortuaires « isolés » repérés lors de diagnostics, dont la chronologie tout comme le contexte d'implantation n'ont pas pu être déterminés. Chacun s'est accordé sur la pertinence, dans ce cas de figure, de mettre à profit le dispositif de datation Artemis.

Les deux derniers volets relatifs à la valorisation des sites et aux publications n'ont pas pu être abordés, que ce soit dans le cadre des échanges de la première séance que dans celui de la restitution.

En conclusion, on retiendra à l'issue de ces rencontres la bonne maîtrise par les services et les opérateurs de l'analyse des contextes funéraires ou seulement mortuaires, depuis la phase de détection des sites jusqu'à leur traitement sur le terrain comme en post-fouille. Le principal point d'achoppement concerne l'estimation du nombre de structures à l'étape de la rédaction du cahier des charges scientifique à l'appui des données du diagnostic. Cette question qui, nous l'avons dit, n'a pas trouvé de réponse à l'issue du séminaire, doit certainement intégrer une réflexion et un pilotage à plus large échelle, afin de mettre en commun un maximum de retours d'expérience et de tenter ainsi de trouver des solutions à des problèmes qui semblent encore très (trop) récurrents. On notera enfin que l'essentiel (pour ne pas dire la totalité) des échanges a tourné autour de l'archéologie préventive, à l'instar des autres ateliers, et on ne peut que regretter que l'archéologie programmée n'ait pas été concrètement abordée. Ce constat n'est jamais que le reflet de l'activité des services et, peut-être plus largement, de la part (de l'intérêt ?) de plus en plus restreinte accordée à la recherche archéologique programmée à l'échelle nationale.

Atelier 4 : productions et échanges

Loïc BUFFAT et Frédéric SÉARA

L'atelier a débuté après un rappel des objectifs et de la démarche de restitution du bilan de la CTRA concernant le quadriennal 2017-2020. Outre les enjeux d'échanges, bénéfiques en tant que tels, la question de l'implication concrète de nos réflexions a été posée. Le Framapad destiné à une expression écrite en amont du temps de l'atelier n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté.

La préparation de cet atelier réalisée par L. Buffat et F. Séara, a permis d'identifier cinq axes privilégiant les matériaux :

- axe 1 : les matériaux lithiques ;
- axe 2 : la terre cuite ;
- axe 3 : les métaux ferreux et non ferreux ;
- axe 4 : le végétal ;
- axe 5 : l'animal.

Le traitement de ces axes dans la diachronie reprend la trame générale définie en séance plénière de la CTRA, soit la carte archéologique, la détection, la prescription, le paléoenvironnement, les fouilles, les études, les publications et la valorisation.

Les échanges qui ont émaillé l'atelier n'ont pas permis de traiter de manière égale les différents axes proposés qui, en revanche, ont strictement respecté la trame générale proposée. Certaines considérations assez générales peuvent s'appliquer à l'ensemble des ateliers.

1. Carte archéologique

Après avoir évoqué les difficultés autour de l'outil, c'est la question de son alimentation qui a été posée tout en s'interrogeant sur sa capacité à répondre aux problématiques spécifiques de notre atelier et sur l'intérêt de son enregistrement en lien avec nos thématiques.

Le sujet des possibilités de prise en compte des ressources naturelles dans la carte archéologique a été évoqué, tout en rappelant que cet outil cartographique a été conçu pour considérer ce qui répond exclusivement à l'activité humaine. Le principe de réalité s'applique ici étant donné qu'une telle prise en compte impliquerait un investissement en temps considérable. Il convient de jongler avec d'autres sources et études afin de croiser les données archéologiques et les informations liées aux ressources naturelles.

La dimension prédictive concernant les découvertes archéologiques à partir de l'évaluation du potentiel en ressources semble devoir être exclue car leur présence ne signifie pas forcément leur exploitation, à l'instar du minerai de fer par exemple. Il en est de même des ressources siliceuses, car l'exploitation peut intervenir en profondeur, notamment pour les minières néolithiques. Les périodes, les exigences qualitatives et l'accessibilité ont aussi pu évoluer. Par ailleurs, les approvisionnements ou déplacements sont parfois lointains, ce qui implique de disposer d'une vision large, dépassant parfois le cadre régional strict.

Il semble toutefois possible d'intégrer dans Patriarche des données autres qu'archéologiques à l'instar du champ « Formation sédimentaire » qui a déjà été utilisé pour indiquer la présence de séquences stratigraphiques propices à la conservation et à la révélation d'occupations anciennes. Étant donné que cela semble possible, il ne faut par conséquent nullement s'interdire d'alimenter la carte archéologique avec ce type d'information ou des éléments de toute autre nature.

Le sujet des carrières a été évoqué, en s'intéressant aux points d'entrée et aux mots-clés prévus par Patriarche pour enregistrer ce type de données. Les limites posées par la carte archéologique sont liées au fait qu'il ne s'agit pas d'un outil de recherche mais d'un outil d'enregistrement de sites et d'opérations. Patriarche n'est pas un SIG, mais avant tout un outil d'administration. Toutefois, il a été rappelé qu'il pouvait être utilisé comme un outil de recherche au même titre que n'importe quelle base de données. Il est également regrettable que le temps de dépouillement de la carte archéologique ne soit pas optimisé afin de donner lieu à une intégration de toutes les données essentielles.

La question des modalités d'intégration des données se rapportant aux échanges, avec en particulier le sujet des réseaux viaires a été posée : cette problématique nécessite de

s'intéresser aux axes de circulation naturels et en particulier aux cours d'eau. Ce contexte spécifique renvoie à l'archéologie subaquatique plus ou moins présente selon les territoires. Elle est présente en Bourgogne avec les travaux d'A. Dumont et se met en place en Grand Est et en Franche-Comté. Concernant cette question des réseaux de transport et de communication, elle semble aussi pouvoir être abordée par la prise en compte de cartographies anciennes. Le travail nécessaire à une intégration satisfaisante des données portant sur les réseaux est de très grande ampleur. Une étape de recensement et de prise en compte de certaines données consignées dans la carte de Cassini par exemple, constituerait déjà un important travail. Le sujet des moulins a été évoqué à cette occasion.

Il existe également des bases de données à même de compléter notre carte archéologique et un travail conduit par A. Dumont et M. Foucher qui a donné lieu à une cartographie en *open access* a été cité. Il convient toutefois d'avoir la capacité d'identifier ces différents travaux qui malheureusement font l'objet d'une faible promotion. L'absence d'un espace dédié à cette promotion est un défaut et une réflexion par le CNRA à ce sujet serait probablement la bienvenue.

Outre l'alimentation de la carte archéologique, un autre problème réside dans l'interprétation parfois ancienne mais toujours d'actualité dans Patriarche. Il est clair que les moyens actuels ne permettent aucune révision des données anciennes. Par ailleurs, l'interprétation prime parfois sur la description objective, dont la péremption est pourtant bien plus longue. Il est également très difficile, pour ne pas dire impossible, de prendre en compte les nombreuses données mises en avant dans les publications et les travaux universitaires.

Une autre limite fondamentale concerne l'accessibilité de la carte archéologique qui ne permet de disposer que d'une vision régionale. Or, la thématique abordée ici impliquerait par moment de sortir de ce cadre grâce à un accès plus large. Par ailleurs, il n'est pas possible de donner accès à Patriarche à des chercheurs ou des étudiants, ce qui par moment serait très profitable pour toutes les parties.

Afin de répondre à certaines de ces difficultés, une initiative a été mise en place par L. Bernard de l'université de Strasbourg, avec un outil appelé Arkéogis. Cet outil permet de centraliser les données de spatialisation, archéologiques et tirées des études spécialisées.

2. Détection des sites

Cette partie de l'atelier a été abordée au travers de questions très générales, à savoir : nos manières d'intervenir sont-elles satisfaisantes et le recours à des méthodes moins intrusives comme la géophysique par exemple est-il profitable ? Le recours à la géophysique a été évoqué en soulignant la nécessité d'y faire appel lorsque l'on a affaire à des sites reconnus pour leur potentiel, à l'instar du site de production de céramique de Sevrey ou celui de Dambach-la-Ville en Alsace. Cette méthode peut prendre le pas sur des approches intrusives et dommageables pour la conservation de vestiges parfois fragiles (fours et fosses dépotoirs). Il semble toutefois nécessaire que sa mise en œuvre soit précédée d'études de sol, dont la nature, y compris celle du substrat, peut avoir des incidences sur les résultats et sur le type de prospection. Il a été rappelé que lors des examens des dossiers par la CTRA de très beaux résultats hors domaines de production ont été observés.

La question de la prise en compte et de l'exploitation des vues aériennes a également été évoquée dans la mesure où elles peuvent permettre de détecter certains types de sites, y compris de production (minières néolithiques par exemple).

Le sujet de la détection étant essentiellement centré sur la question de l'archéologie préventive, il a été rappelé que certaines opérations programmées pouvaient également y contribuer, telles que les opérations de prospection pédestre. En contexte forestier, en amont ou en aval de prospections lidar quand il y en a, cela reste le moyen privilégié de détection. Les travaux menés par A. Nüsslein en Alsace ont permis d'illustrer ce propos.

La question des compétences nécessaires à l'identification de certaines activités de production a été évoquée en prenant pour exemple le domaine des productions lithiques, en particulier dans les régions riches en silex. La prise en compte des modalités de détection de ces productions induit la réalisation de sondages profonds et donc leur inscription dans les cahiers des charges des opérations préventives. Un des participants a souligné la faiblesse des données liées à de petits ateliers de forge en posant la question de possibles lacunes dans les cahiers des charges qui pourraient être une des explications.

3. Politique de prescription

La thématique des fosses charbonneuses reconnues de plus en plus fréquemment semble être insuffisamment prise en compte dans les cahiers des charges étant donné que leur reconnaissance semble être conditionnée aux compétences des archéologues intervenant sur le terrain et à certaines orientations scientifiques. L'un des moyens de sensibilisation des équipes à certains aspects ou sujets spécifiques pourrait être la mise en place d'une programmation scientifique régionale déclinée en axes ou thèmes. Il a été rappelé que le bilan quadriennal ne soulignait pas de points particuliers concernant la prescription.

Toutefois, quelques petits points de faiblesse ont été soulevés, portant notamment sur la prise ou compte ou non de la phase de décapage dans la durée de fouille et sur le ratio entre moyens dédiés au terrain et dédiés à la post-fouille. Ce dernier point est très important sur les sites de production par exemple qui, dans certains cas, peuvent générer de très grandes quantités de mobiliers à gérer et à étudier. Cela implique aussi de disposer par moment de temps de gestion. Il semble qu'il y ait parfois une vraie difficulté à bien évaluer les moyens nécessaires, renforcée par le fait que les rapports fassent rarement état des moyens réellement consommés.

La question des moyens est aussi tributaire des objectifs d'étude fixés. Les choix réalisés en phase d'étude doivent permettre d'instaurer un équilibre qui réponde au mieux aux enjeux des différents domaines. En la matière, les échanges entre le SRA et les équipes de l'opérateur durant la phase de post-fouille sont cruciaux.

La prescription devrait par moment inscrire de manière plus évidente la nécessité de conduire un tamisage test ou systématique selon les cas de figure. Dans cette réflexion autour des productions, se pose d'une manière générale la question des ressources halieutiques et, sans tamisage, il semble évident que ce domaine ne pourra être véritablement appréhendé. Le tamisage contribue également à bien d'autres sujets nécessitant de disposer de la fraction archéologique fine. La question de l'équilibre économique est aussi un enjeu et pourrait conduire à restreindre par moment certaines études désormais très classiques comme celle de la céramique par exemple.

Est-ce que la prescription de diagnostic ne devrait pas inclure également la nécessité de collecter des matériaux pouvant contribuer à certains champs de recherche ? La constitution de lithothèques est une démarche indispensable qui contribue à l'évaluation des ressources en matière siliceuse d'un territoire.

La stratégie de collecte de mobiliers est aussi apparue comme un enjeu fort, en particulier pour les sites de production intensive telles les faïenceries par exemple. Ces questions ne sont peut-être pas suffisamment précisées dans les cahiers des charges, ce qui peut mettre l'opérateur dans des situations délicates.

4. Paléoenvironnement

Les premières interrogations ont porté sur le caractère plus ou moins satisfaisant des études réalisées et sur notre capacité à prescrire à bon escient concernant ce sujet. La question de l'expertise de ce type d'étude a également été posée. Un des premiers enjeux consiste à associer convenablement ces approches aux problématiques de la fouille. Outre la manière de poser la démarche et les enjeux, se pose la question des spécialistes pouvant conduire ces études. La présence d'experts du paléoenvironnement en CTRA a été évoquée, générant des positions assez différentes. Certains pensent que leur participation à la commission est peu envisageable, du fait de leur effectif assez modeste, et que leur vision de spécialiste, par conséquent restrictive, n'est pas celle qui convient.

Certains experts de la CTRA regrettent que la bioarchéologie soit une variable d'ajustement, en dépit des contenus des cahiers des charges à ce sujet. Face à ce constat, la question du CST en post-fouille a été une nouvelle fois posée en évoquant son caractère plus ou moins systématique.

5. Fouilles et études

Si la phase de terrain ne semble pas poser de difficultés, c'est avec la post-fouille que les choses se compliquent. En dépit de la nécessité de mettre en place des réunions de lancement du protocole d'étude, il semble assez difficile de les organiser. Il est donc complexe d'assurer un suivi correct tout au long de la phase d'exploitation des données, en raison de sa durée et de son caractère segmenté. Il convient toutefois de ne pas généraliser cette situation qui varie selon les régions et les personnes.

6. Publications

Il y a fréquemment un défaut d'information des responsables d'opération à ce sujet. Le constat est que les préconisations formulées par la CTRA sont rarement suivies d'effets. La difficulté d'aller au-delà du rapport est aussi liée au fait que les responsables estiment qu'avec son rendu, ils répondent à leurs obligations. Ce positionnement est en accord avec le cadre réglementaire qui n'oblige pas à publier. Le seul levier pour faire bouger les lignes concerne les moyens que l'on peut accorder mais ils restent très modestes. Les PCR sont de véritables incubateurs de publication ; il convient donc de les soutenir. Conditionner l'accès aux données à la publication conduit à limiter fortement la diffusion et la valorisation des résultats. La mise en ligne des rapports pourrait être une bonne alternative et une réponse satisfaisante aux attentes de la communauté des chercheurs, certains ayant besoin de disposer d'une matière large pour alimenter les travaux de synthèse.

Synthèse du séminaire

François FICHET DE CLAIRFONTAINE

Ce séminaire, auquel ont participé quasiment tous les agents des services régionaux de l'archéologie des régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, fut un succès. Les interventions ont permis d'échanger autour des enjeux constituant la trame structurante de chacun des ateliers transversaux. Ces ateliers constituent du reste une spécificité de ce séminaire, n'étant pas chronologiques, mais privilégiant une approche systémique autour des

thématisques retenues : monde rural, monde urbain, monde des morts, productions et échanges. Fut ainsi favorisé un débat collégial au sein duquel chaque chercheur a été amené à quitter son propre champ chronologique pour confronter ses réflexions à celles des autres. On reconnaîtra enfin que les ateliers ont constitué un très utile complément au bilan quadriennal de la mandature de la CTRA Est sur les années 2017-2020.

Que ce soit durant la tenue des ateliers préparant le séminaire conclusif, que lors des débats, les participants se sont rejoints sur plusieurs et mêmes constats et se sont accordés quasi unanimement sur les priorités. Ainsi, la lecture du bilan des travaux de chaque atelier révèle des convergences. Certes, chacun s'accorde pour reconnaître que ce séminaire en appelle un suivant, tant la matière traitée était riche et tant il apparaît nécessaire de pousser plus avant les réflexions menées dans plusieurs domaines (la bioarchéologie, la définition d'une stratégie pour estimer le potentiel des sites funéraires au stade du diagnostic, la publication, etc.). Un regret a aussi été exprimé, celui d'une très forte prégnance de l'archéologie préventive dans le quotidien des services, au point où une moindre place est laissée aux réflexions sur l'archéologie programmée.

Malgré tout, sept priorités ont été mises en avant et peuvent être ainsi résumés :

- la carte archéologique constitue un enjeu fort, afin de favoriser un meilleur accès aux données primaires. Pour beaucoup, elle doit bénéficier de moyens adaptés pour être actualisée et renforcée (les effectifs ont fondu quand ils n'ont pas entièrement disparu). Destinée à mieux motiver les décisions de l'État, elle doit être pleinement un outil d'aide à la décision et d'aide à la recherche ;
- la nécessité pour les opérateurs de prévoir plus de temps en amont des opérations, pour favoriser les découvertes et leur caractérisation, et notamment pour bien identifier le contexte géomorphologique, archéologique et historique ;
- le contrôle scientifique et technique (CST) des services est un outil majeur pour renforcer le suivi opérationnel et permettre à l'État d'exercer pleinement son rôle régaliens tout en s'assurant que ses agents soient reconnus dans l'accomplissement de leurs missions. Dans ce cadre, il importe que le déroulement du CST à toutes les étapes du développement d'un dossier, que cela concerne l'archéologie préventive comme l'archéologie programmée, soit mieux formalisé et précisé. Il importe par ailleurs qu'il soit un vrai outil de dialogue entre l'État, les opérateurs, les responsables d'opération et les aménageurs ;
- en matière de recherche, de confrontation des données et de mise en perspective de celles-ci sur une large thématique chronologique ou territoriale, comme appui aussi à la constitution d'équipes favorisant un travail collégial, le soutien aux projets collectifs de recherche (PCR) est un enjeu fort qu'il importe de développer et soutenir ;
- le resserrement des liens avec les universités constitue un autre enjeu, pour assurer la formation des futurs archéologues, comme pour accompagner les jeunes chercheurs, en les sensibilisant par exemple davantage aux sciences de la terre ou aux géosciences. Dans ce cadre, on rappellera le rôle éminent des UMR, comme lieux d'échange et de débat, mais aussi d'ouverture aux nouveaux champs de la recherche ;
- les publications doivent faire l'objet d'un effort conséquent, à la hauteur des investissements sur le terrain, le cas échéant en développant de nouveaux supports de diffusion des connaissances comme de mise à disposition des données ; il

- importe aussi que les travaux des services soient mieux valorisés et davantage reconnus ;
- pour finir, chacun s'accorde sur l'importance de définir une programmation scientifique régionale, déclinée à partir de la programmation nationale, tout en étant adaptée aux réalités et aux potentiels des territoires. Elle reposera sur des priorités identifiées et admises de tous, à court et moyen termes, et s'achèverait par la réalisation d'un bilan ; cette programmation peut concerner des phases chronologiques précises ou le développement d'une méthodologie d'étude, comme l'archéologie du bâti reconnue comme un outil indispensable pour l'étude des milieux urbains ou des ensembles bâties ruraux.

Commission territoriale de la recherche archéologique Ouest

Présentation de la CTRA Ouest

Par Murielle LEROY
Inspectrice des patrimoines

Activité de la commission

La CTRA Ouest, qui regroupe les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, s'est réunie 10 fois⁷ en 2023, ce qui a représenté 21 journées de travail. Les réunions se sont déroulées dans les locaux de la Drac de Bretagne à Rennes, à l'exception d'une séance délocalisée à Guérande (Loire-Atlantique).

La commission est composée de huit experts, dont quatre ont été renouvelés en 2023 :

- Émilie Goval (SRA Hauts-de-France), remplacée par Marina Pagli (SRA Hauts-de-France) à compter du 1^{er} avril 2023, au titre du ministère de la Culture, pour le Paléolithique ;
- Caroline Hamon (UMR 8215, Nanterre), remplacée par Vincent Ard (UMR 5608, Toulouse) à compter du 1^{er} octobre 2023, au titre du Cnrs, pour le Néolithique ;
- Hélène Froquet-Uzel (Inrap Tours), au titre de l'Inrap, pour l'âge du Bronze ;
- Stéphane Marion (SRA Grand Est), au titre de spécialiste, pour l'âge du Fer ;
- Gaël Brkojewitsch (Pôle d'archéologie préventive de Metz Métropole), au titre d'une collectivité territoriale, pour l'Antiquité ;
- Bruno Bazin (Service archéologique de Chartres Métropole), remplacé par Vanessa Elizagoyen (Inrap Bègles) à compter du 1^{er} octobre 2023, au titre de spécialiste, pour l'Antiquité ;
- Sylvie Faravel (Université Bordeaux Montaigne), au titre de l'enseignement supérieur, pour les périodes médiévales et modernes ;
- Cyrille Ben Kaddour (Éveha, Saint-Avertin), qui a remplacé Jean-Luc Piat (Éveha, Limoges) à compter du 1^{er} janvier 2023, au titre d'un opérateur agréé, pour la période médiévale.

Les membres de la commission ont été ponctuellement assistés dans plusieurs spécialités par des experts extérieurs : pour le Néolithique (Vincent Ard avant octobre, Jean Noël Guyodo), l'archéologie moderne et contemporaine (Séverine Hurard), l'art pariétal (Geneviève Pinçon), l'archéologie des conflits contemporains (Yves Desfossés), l'archéologie sous-marine et subaquatique (Michel Daeffler, Annie Dumont), l'archéologie spatiale et des paysages (Cristina Gandini), la céramique antique (Amaury Gilles), la paléométallurgie (Marc Leroy), l'anthropologie et la génétique (Bruno Bizot, Yves Gleize, Isabelle Le Goff, Stéphane Mazières), le paléoenvironnement (Cyril Castanet). D'anciens membres ont aussi traité des dossiers dont ils avaient assuré le suivi (B. Bazin, É. Goval, J.-L. Piat). Par ailleurs Sitâ André et Jérémie Viret ont suppléé les membres permanents, respectivement pour l'archéologie du bâti et l'époque romaine (20 avis à eux deux).

En 2023, le nombre de dossiers examinés a légèrement augmenté par rapport aux deux années précédentes : 314 dossiers ont ainsi été examinés, contre 290 en 2022, soit 17 à 45

⁷ Les 17 et 18 janvier, les 14 et 15 février, du 14 au 16 mars, les 12 et 13 avril, les 23 et 24 mai, du 27 au 28 juin, les 12 et 13 septembre, les 10 et 11 octobre, du 14 au 15 novembre et les 5 et 6 décembre.

par séance. Le nombre d'avis rendus par les experts (391) a quant à lui augmenté de 10 %, notamment du fait d'un recours plus systématique aux experts extérieurs (49 avis, contre 20 et 29 les années antérieures).

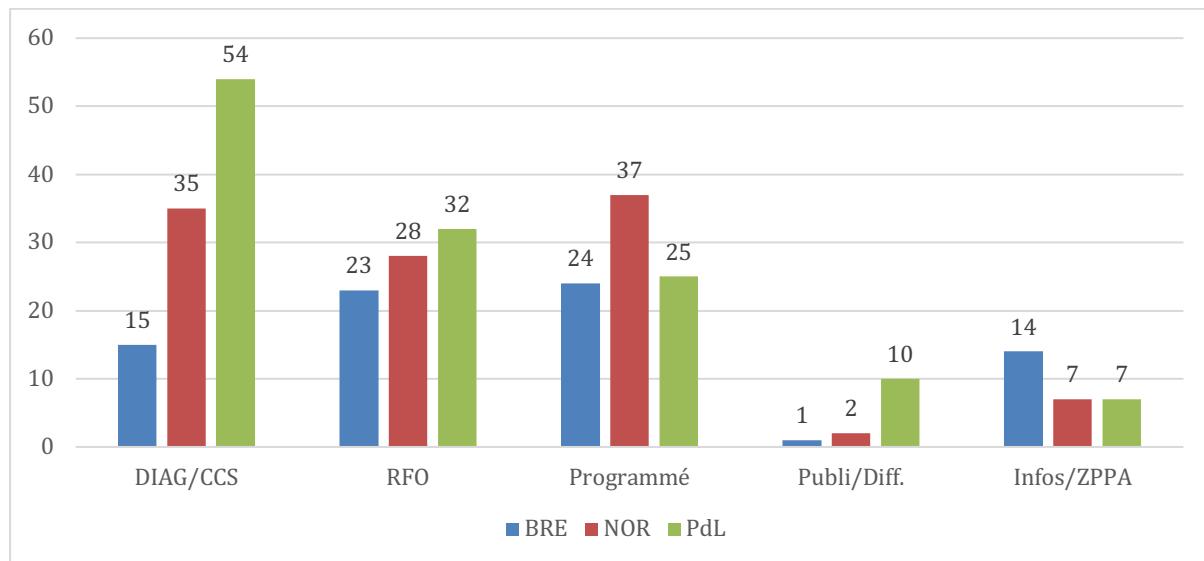
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
271	255	357	299	305	290	242	283	290	314

Nombre de dossiers examinés annuellement en CTRA Ouest de 2014 à 2023

Rapporteur	Nombre d'avis	Chronologie
É. Goval (jusqu'en mars)	1 (+1*)	Paléolithique - Mésolithique
M. Pagli (à partir d'avril)	4	Paléolithique - Mésolithique
C. Hamon (jusqu'en septembre)	21	Néolithique
V. Ard (à partir d'octobre)	7 (+1*)	Néolithique
H. Froquet-Uzel	42	Âge du Bronze - premier âge du Fer
S. Marion	75	Âge du Fer
G. Brkojewitsch	54	Antiquité
B. Bazin (jusqu'en septembre)	13	Antiquité
V. Elyzagoyen (à partir d'octobre)	8	Antiquité
S. Faravel	64	Périodes médiévale et moderne
C. Ben Kaddour	53	Périodes médiévale et moderne
Experts extérieurs	49 (-2)	

Nombre de dossiers examinés par expert en 2023 (* dossier rapporté comme expert extérieur)

Dossiers examinés



Types de dossiers examinés par région en 2023

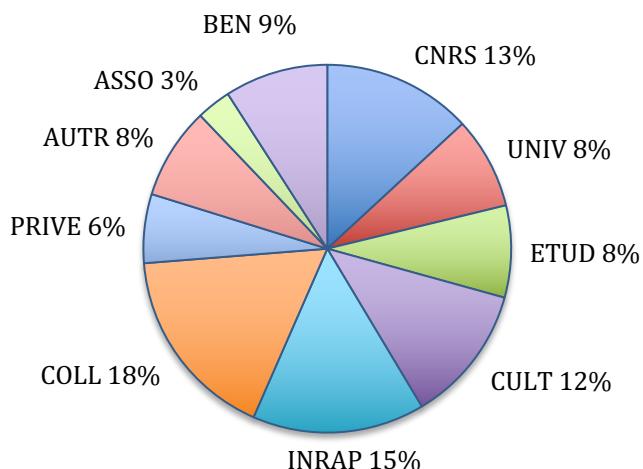
L'archéologie programmée a représenté 86 dossiers, nombre en légère baisse par rapport à 2022 (94 dossiers) mais proche de celui de 2021 (83 dossiers). Il s'agit principalement de fouilles et d'opérations du bâti (40), de PCR (22) et de prospections (19). Parmi ces dossiers, trois fouilles relevaient de l'archéologie sous-marine (dossiers Drassm).

Par ailleurs, on compte 12 demandes d'aide à la publication (préparation de publication ou édition), dont une destinée à bénéficier de crédits nationaux (SPDRA), ainsi qu'un projet de colloque. Soulignons le fort engagement cette année du SRA des Pays de la Loire dans ce domaine, avec l'examen de 9 dossiers d'aide à la préparation de publication et 1 d'aide à l'édition.

	Fouille/ Bâti	Sondage	Prospec- tions	PCR	Analyses	AE-APP- colloque	Total
Bretagne	12	1	5	6	0	1	25
Normandie	21	3	4	9	0	2	39
Pays de la Loire	7	0	10	7	1	10	35
Total	40	4	19	22	1	13	99

Archéologie programmée : types de dossiers examinés par région en 2023

On observe toujours une grande variabilité de rattachements chez les porteurs de projets d'une année sur l'autre. En 2023, les porteurs principaux ont ainsi été des agents des services de collectivités territoriales (17 dossiers portés par 11 services), du Cnrs (13 dossiers), de l'Inrap (15) et de la Culture (12). Les universitaires ont présenté 8 dossiers, auxquels s'ajoutent 8 autres déposés par des étudiants.



Organismes de rattachement (opérations programmées)

L'**archéologie préventive** a concerné 187 dossiers, soit 65 % du nombre de dossiers traités par les experts : 104 ont été examinés *a priori*, auxquels on peut ajouter 8 informations de conservateurs régionaux sur des prescriptions de fouille n'ayant pu être évaluées par un expert du fait des délais de prescription ; 80 rapports de fouilles et 3 rapports de diagnostics sans suite ont été examinés *a posteriori*. Par ailleurs, la commission a été régulièrement informée de l'avancement des fouilles préventives menées sur le château des ducs de Bretagne à Vannes qui soulevaient notamment des questions de conservation.

Par rapport à 2022, on note une stabilisation du nombre des dossiers examinés *a priori*. Le nombre de RFO évalués a quant à lui connu une hausse notable de 56 % par rapport à 2022, retrouvant ainsi le niveau de 2021. On ne peut que se féliciter de cette hausse, en partie

atteinte grâce au recours à des experts extérieurs pour les dossiers examinés *a priori*, ce qui a dégagé du temps pour les membres permanents de la commission.

	Diag/CCS	RFO*
Bretagne	15	23
Normandie	35	28
Pays de la Loire	54	32
Total	104	83

* dont 3 diagnostics sans suite examinés *a posteriori*

Archéologie préventive : types de dossiers examinés par région en 2023

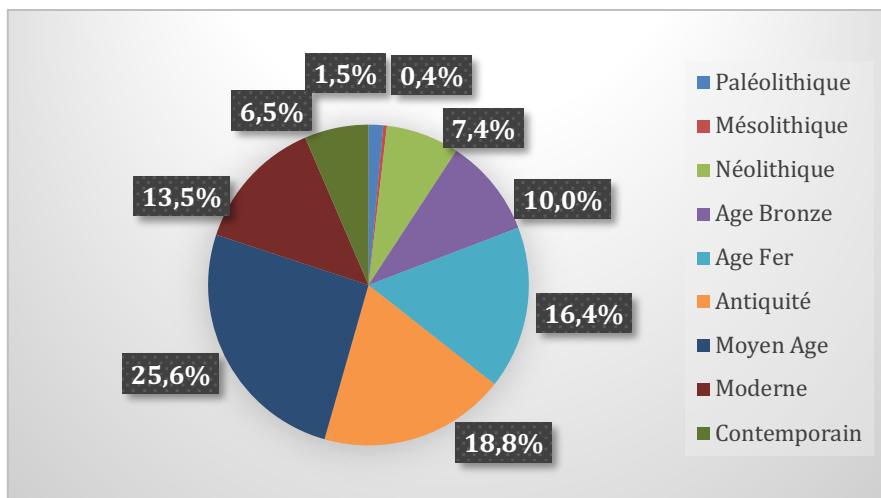
Les opérateurs d'archéologie préventive qui sont intervenus dans l'interrégion en 2023 sont au nombre de douze :

- 78 % (124) des dossiers ont émané de l'Inrap ;
- 19 % (31) sont portés par des collectivités territoriales de l'interrégion : 4 en Pays de la Loire, 2 en Normandie et 2 en Bretagne ;
- 6 % (9) émanent de 3 entreprises privées, dont 7 d'Éveha.

Enfin, la CTRA a eu à examiner des projets de zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA) sur 97 communes en Bretagne, 13 en Normandie et 1 en Pays de la Loire. Par ailleurs, parmi les points d'informations apportés par les SRA, un concernait du tri-sélection de mobilier en Pays de la Loire.

Périodes traitées

Comme les années précédentes, on note des déséquilibres importants entre les périodes traitées. Ainsi, les époques les plus anciennes, Paléolithique-Mésolithique-Néolithique, représentent seulement 9,3 % des dossiers examinés. Les âges des métaux en représentent quant à eux 26,4 %, l'Antiquité 18,8 % et les périodes médiévales et modernes 39,1 %. Enfin, l'époque contemporaine est présente avec 6,5 % des dossiers.



Recherche archéologique en Bretagne : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Yves MENEZ

Conservateur régional de l'archéologie

Bretagne		
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	1824	/
Diagnostics prescrits	142	502
Fouilles prescrites	17	30
Diagnostics réalisés	106	273
Fouilles réalisées	16	31,4
Programmé		Nb
Fouilles		10
PCR		6
PT		8
PI		10
SD		3
Relevés art rupestre		0

En 2023, l'archéologie préventive en région Bretagne a connu un ralentissement des saisines, surtout à compter du mois de septembre, mais l'activité reste à un niveau très élevé. Le service a en effet reçu 1 824 saisines ou dossiers d'urbanisme, y compris les demandes anticipées de prescription. Ce chiffre s'élevait à 1 984 en 2022, mais seulement 1 509 en 2019. Les quatre départements sont concernés par les projets d'aménagement. Toutefois, les grands projets autrefois portés dans la zone métropolitaine et le bassin rennais sont désormais en diminution, au profit d'autres zones géographiques comme la côte morbihannaise, y compris Vannes et Lorient, ou l'agglomération brestoise. Le percement de la RN 164 en centre Bretagne entraîne également un regain d'activité le long de cet axe majeur qui draine de nombreux projets économiques.

Cent quarante-deux diagnostics ont été prescrits sur une surface totale de 502 ha et une surface moyenne de 3,5 ha par projet. La médiane de surface des projets est cependant à seulement 6 300 m² ce qui indique une forte proportion de petits diagnostics en milieu urbain. Cette même dichotomie se repère dans les diagnostics réalisés par les opérateurs publics (Inrap, CD 29, CD 56) qui sont au nombre de 106 cette année, pour une surface totale de 273 ha, une moyenne de 2,5 ha, mais une médiane de 7 600 m².

Dix-sept fouilles préventives ont été prescrites en 2023, avec un déséquilibre certain entre les départements (2 en Côtes-d'Armor, 9 en Morbihan). Seize fouilles ont été réalisées, sur une surface totale de plus de 31 ha, réparties dans les quatre départements.

Les opérations programmées, au nombre de 37 pour l'année 2023, consistent en des fouilles (10), des prospections (18), des PCR et des sondages. Une demande d'APP a concerné les Portes Mordelaises de l'enceinte antique et médiévale de Rennes.

Quatre-vingt-dix-sept communes ont fait l'objet d'un arrêté de ZPPA, après avis de la CTRA Ouest. Elles se répartissent en 15 communes pour les Côtes-d'Armor, 1 en Finistère, 42 en Ille-et-Vilaine et 29 en Morbihan. Dans ce dernier département, dans l'ensemble du territoire

concerné par la demande de protection au patrimoine mondial des mégalithes de Carnac et du golfe du Morbihan, une actualisation importante a été réalisée, concernant notamment des sites découverts depuis 2015, date du dernier arrêté, qui ne bénéficiaient pas encore de cette protection. C'était notamment le cas du terrain de Montauban à Carnac recelant des menhirs, inclus dans des murets et vraisemblablement déplacés, qui ont été terrassés dans le cadre de la construction d'un magasin de bricolage, sans que la fouille prescrite en 2015 n'ait été préalablement réalisée, suscitant une importante campagne de presse au cours de l'été.

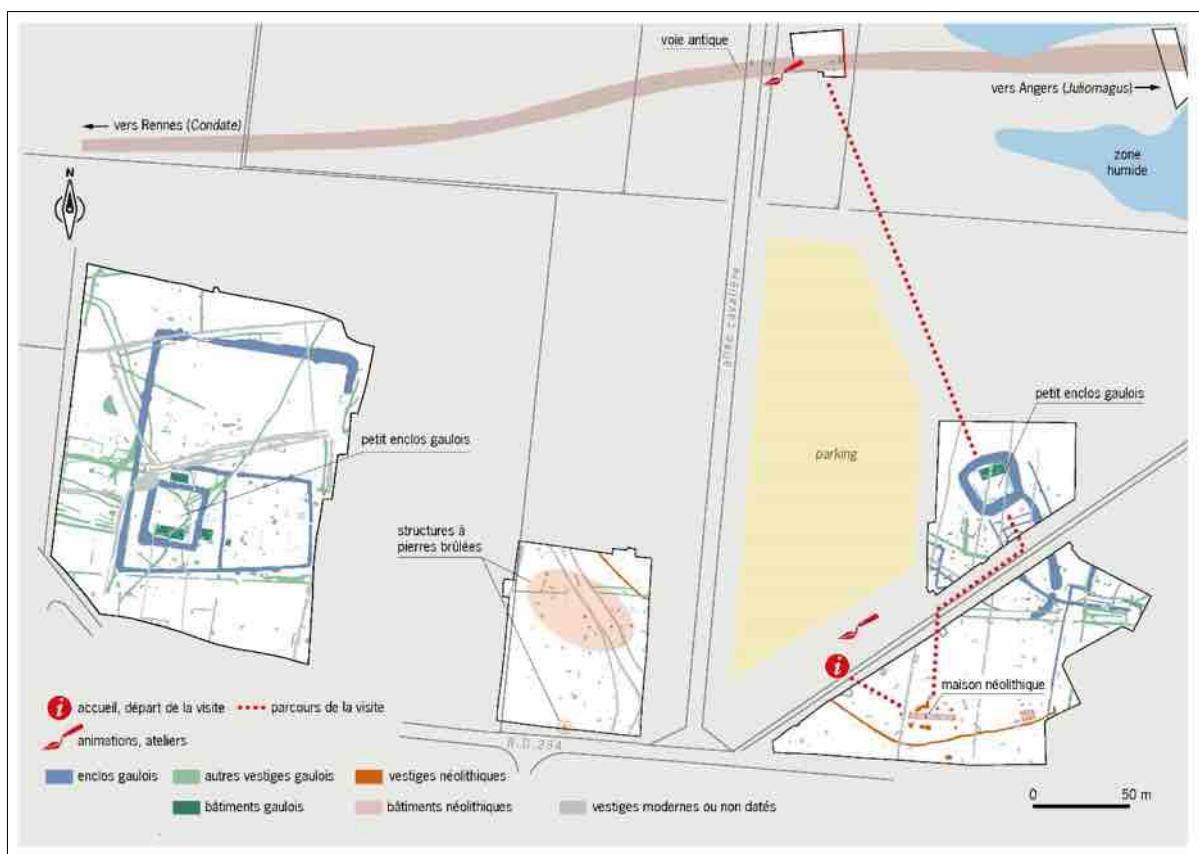
Plusieurs opérations d'archéologie préventive ont particulièrement marqué l'année 2023. On peut signaler notamment la fouille de Nautiparc à Baden (Morbihan), sur un habitat de l'âge du Bronze particulièrement dense. Au sein de la zone fouillée, un bâtiment du Néolithique moyen a également été découvert, associé à une fosse contenant un important dépôt de lames et d'armatures tranchantes en silex.

À Chateaugiron, le Grand Launay (Ille-et-Vilaine), la fouille de près de 14 ha sur l'emprise d'un projet de lotissement a permis de mettre en lumière une occupation dense du territoire depuis la Préhistoire. Un premier secteur a révélé un habitat du Néolithique ancien (type Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain), matérialisé au sein d'une enceinte palissadée par une vaste maison sur poteaux en tierce et des fosses latérales d'extraction d'argile. La présence de plusieurs ébauches de bracelets de schiste permet d'évoquer également un atelier artisanal.

Au centre de l'emprise, la voie gauloise et antique Rennes-Angers a pu être étudiée en détail par une série de transects qui montrent la réfection soigneuse de la chaussée sur plusieurs siècles. Elle desservait plusieurs habitats enclos du second âge du Fer étudiés dans le cadre de cette fouille.



Chateaugiron, le Grand Launay : fouille en cours du bâtiment néolithique (© Inrap)



Chateaugiron, le Grand Launay : plan des zones fouillées (© Inrap)

Rue des Stellaires à Pleumeuleuc (Ille-et-Vilaine), une fouille de 3 ha a mis au jour un habitat enclos, de la fin du premier et du début du second âge du Fer, et son enclos funéraire quadrangulaire associé. Au sein de ce dernier, les vases du V^e siècle av. J.-C. recelant les restes des défunt issus des crémations côtoyaient une fosse quadrangulaire présentant des traces de chauffe et une couche charbonneuse sur le fond, sans que l'on sache à ce stade des recherches s'il s'agit des vestiges d'un bûcher ou d'un four culinaire.



Pleumeuleuc, rue des stellaires, bûcher funéraire ou zone de cuisson liée à la nécropole

À Vannes, la fouille préalable à l'extension du Musée des beaux-arts en entraîné la redécouverte du château médiéval de l'Hermine détruit au XVII^e siècle et oublié de l'Histoire, avec des contraintes techniques particulièrement fortes puisque les vestiges du rez-de-chaussée apparaissent à 3,50 m de profondeur. Le projet architectural du musée ne pouvant évoluer, la prescription de fouille a concerné plus de 1 000 m² au nord et dans les sous-sols du bâtiment actuel, un hôtel de la fin du XVIII^e siècle, implanté pour moitié sur le château arasé, large de 18 m et long de 40 m. La fouille a permis de mettre en évidence la préservation exceptionnelle des vestiges du XIV^e siècle. En effet, la façade nord du logis, ponctuée d'une tour quadrangulaire à l'est et vraisemblablement d'une tour circulaire à l'ouest, était précédée d'une douve alimentée par la rivière Marle canalisée.

Face à la porte du château, les piles du pont-levis ont été mises au jour, implantées sur une digue servant de contrescarpe à la douve. Le matériel archéologique est abondant et de grande qualité, notamment dans les niveaux humides de la douve qui ont conservé les matériaux fragiles (bois, cuirs, métaux, ossements...).



Château de Vannes, fouille en cours (au premier plan le système de pont-levis, en arrière la façade du logis et entre les deux la douve)

L'archéologie programmée reste à un niveau régulier, avec des opérations solides reconduites annuellement. Il s'agit notamment de plusieurs projets collectifs de recherches sur les capitales de cités antiques (Corseul, Carhaix, Vannes) ou sur des thématiques croisant l'archéologie et l'environnement (exploitation des poissons durant l'Antiquité à Douarnenez, histoire environnementale du fleuve Blavet...) ou de fouilles programmées sur différentes périodes (rocher de l'Impératrice – Préhistoire ancienne ; *villae* du Perenou et de Keradennec – Antiquité ; château de la Roche-Maurice – Moyen Âge...). Il est aussi important de souligner le fort investissement des amateurs et bénévoles en archéologie à travers des prospections diachroniques ou thématiques, menées dans des cadres associatifs ou de manière individuelle. Certaines sont également partie prenante de sujets de recherches de

master. Après une première édition en 2022, une seconde journée dédiée aux prospecteurs et associations de bénévoles a été organisée en novembre 2023. Elle a notamment porté sur la question des prospections pédestres en surface et du prélèvement du mobilier. L'objectif est de développer une archéologie participative de qualité.

De nombreuses opérations de prospections géophysiques sont soutenues financièrement par la Drac, intégrées notamment à des PCR sur les villes romaines ou répondant à des problématiques ciblées et ponctuelles. La multiplication des opérations de ce type permet également une synthèse méthodologique sur l'évolution des méthodes de prospection et de qualifier la meilleure adéquation entre type de technique, problématique scientifique et type de sol et sous-sol.

La gestion des mobiliers et des archives a constitué un autre fort point d'intérêt du service au cours de l'année 2023. En ce qui concerne les archives, le déploiement à venir du serveur *Versementgétoix*, conçu par une des agentes du service, va permettre d'améliorer la gestion de la documentation associée aux opérations de fouilles. En parallèle, et malgré l'absence de soutien financier relatif au projet de centre de conservation et d'étude porté depuis plusieurs années par le service, la gestion des mobiliers archéologiques a fait l'objet de plusieurs campagnes : chantier des collections et campagne de valorisation avec mise en place d'un musée virtuel pour la collection archéologique de l'ancien musée de Penmarc'h. Nous continuons donc de gérer au mieux ces collections en vue de leur conservation, de leur étude et de leur valorisation, ce qui est au cœur de nos missions, en espérant qu'une solution pérenne et stable pour leur conservation à long terme dans un espace adapté et dédié sera consolidée en 2024. Les cinq dépôts régionaux sont en effet saturés et ne sont plus en mesure d'accueillir de nouvelles collections.

L'éducation artistique et culturelle, permettant de promouvoir la médiation en archéologie auprès du public enseignant, a également fait l'objet d'un fort soutien du service sur l'année 2023. La poursuite de l'étude confiée à C. Tardieu, financée par la Drac de Bretagne, a ainsi permis de proposer de nombreuses pistes d'action, à commencer par la mise en réseau des médiateurs indépendants, des structures de médiation et des archéologues d'une part, et de ces acteurs avec l'Éducation nationale d'autre part. Cette étude a notamment été présentée à l'Inseac à Guingamp le 20 septembre 2023.

Enfin, le service régional de l'archéologie a continué sa politique de valorisation de la donnée archéologique et son soutien à la diffusion de la recherche par le soutien financier à plusieurs publications en cours, en engageant notamment les études préalables nécessaires aux monographies des villas romaines de Langrolay-sur-Rance (Côtes-d'Armor) et de Noyal-Chatillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), intégralement étudiées dans le cadre d'opérations préventives. La monographie de la résidence aristocratique gauloise d'Inguiniel (Morbihan) est également en voie d'achèvement, tout comme celle de l'ornementation gravée du cairn néolithique de Gavrinis, œuvre d'intérêt mondial. La seconde journée archéologique régionale s'est tenue à Rennes en mai 2023. Elle a rassemblé une quinzaine de communications orales et plus d'une centaine d'auditeurs.

Recherche archéologique en Normandie : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Nicola COULTHARD*, Cyrille BILLARD** et Fabrice HENRION**

*Conservatrice régionale et **conservateurs régionaux adjoints de l'archéologie

	Normandie	
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	1231	/
Diagnostics prescrits	200	672
Fouilles prescrites	54	57,5
Diagnostics réalisés	189	482
Fouilles réalisées	34	45,5
Programmé	Nb	
Fouilles	10	
PCR	10	
PT	4	
PI	2	
SD	8	
Études de bâti	6	
Relevés art rupestre	0	

Dans sa globalité, le nombre de dossiers d'archéologie préventive, reflétant la dynamique d'aménagement territorial, a retrouvé son niveau pré-covid 19, après deux années plus denses rattrapant la baisse de 2020. Il faut cependant souligner une grande disparité entre les départements avec aux extrêmes seulement 80 dossiers instruits pour l'Orne contre 399 pour la Seine-Maritime. Par ailleurs une baisse très marquée de dossiers reçus pendant le dernier trimestre a marqué un hiatus dans les flux irréguliers mais soutenus relevés depuis deux ans, corroborant la frilosité des aménageurs librement exprimée auprès du SRA. L'important nombre de fouilles préventives prescrites, 54, représentant une augmentation de 14 % par rapport à 2022, ne masque pas la tendance des projets en devenir car il répond en grande partie aux engagements antérieurs. Relatifs aux futurs projets d'aménagement, les 200 diagnostics prescrits en 2023 représentent une baisse conséquente de 16 %.

Typologiquement, les aménagements concernent des surfaces toujours plus réduites, les grands lotissements et Zac cédant leur place à des « dents creuses » de bourgs et des opérations d'embellissement et de végétalisation de centres-villes. Ceci n'est pas encore véritablement perceptible dans les statistiques en raison de quelques exceptions de taille en Seine-Maritime : un diagnostic de 44 ha réalisé dans le cadre de l'extension de l'EPR de Penly, ou 41 ha dans le cadre de la réindustrialisation de la friche de Port-Jérôme dans la vallée de la Seine. Il est à noter que l'évolution de la typologie des diagnostics est une source d'inquiétude pour les opérateurs publics avec qui le SRA échange fréquemment sur le sujet. Les profils d'agents à recruter au sein de ces organismes évoluent doucement en fonction de nos discussions, afin de développer des compétences en milieu urbain et en analyse du bâti.

En fouille préventive, les opérations concomitantes aux travaux d'urbanisme d'envergure à Évreux et à Vernon ont largement mobilisé les forces vives de la Mission d'archéologie départementale de l'Eure, permettant d'enrichir nos connaissances sur la cité antique de *Mediolanum Aulercorum*

pour l'un, et les populations inhumées de la fin du Moyen Âge notamment pour l'autre. À Caen, l'importante fouille préventive réalisée par l'Inrap dans le cadre du projet de valorisation du château, a renouvelé avec panache la lecture historique du site par la découverte d'une entrée fortifiée du Palais ducal, antérieure aux fossés du donjon du XIII^e siècle visibles aujourd'hui. Ces trois opérations, s'adaptant à l'avancement des travaux et dépassant chacune une durée de 12 mois, se révèlent très positives en collecte d'informations archéologiques, mais épuisantes pour les équipes. Une fouille urbaine complexe mettant en exergue les problématiques spécifiques a également démarré en fin d'année à Avranches (Manche). Une nouvelle réflexion sur les modalités d'intervention en milieu urbain est en cours avec les opérateurs.



Château de Caen, aménagements monumentaux antérieurs au donjon daté du XII^e siècle (© B. Guillot, Inrap)

La Préhistoire a bénéficié de la fouille de deux sites mésolithiques exceptionnels. L'un, à Toussaint (Seine-Maritime), a livré plusieurs milliers de pièces lithiques correspondant à des stations de débitage. Le second, à Sannerville (Calvados), a livré plusieurs dizaines de fosses à profil en téton qui sont interprétées comme des fosses de piégeage.

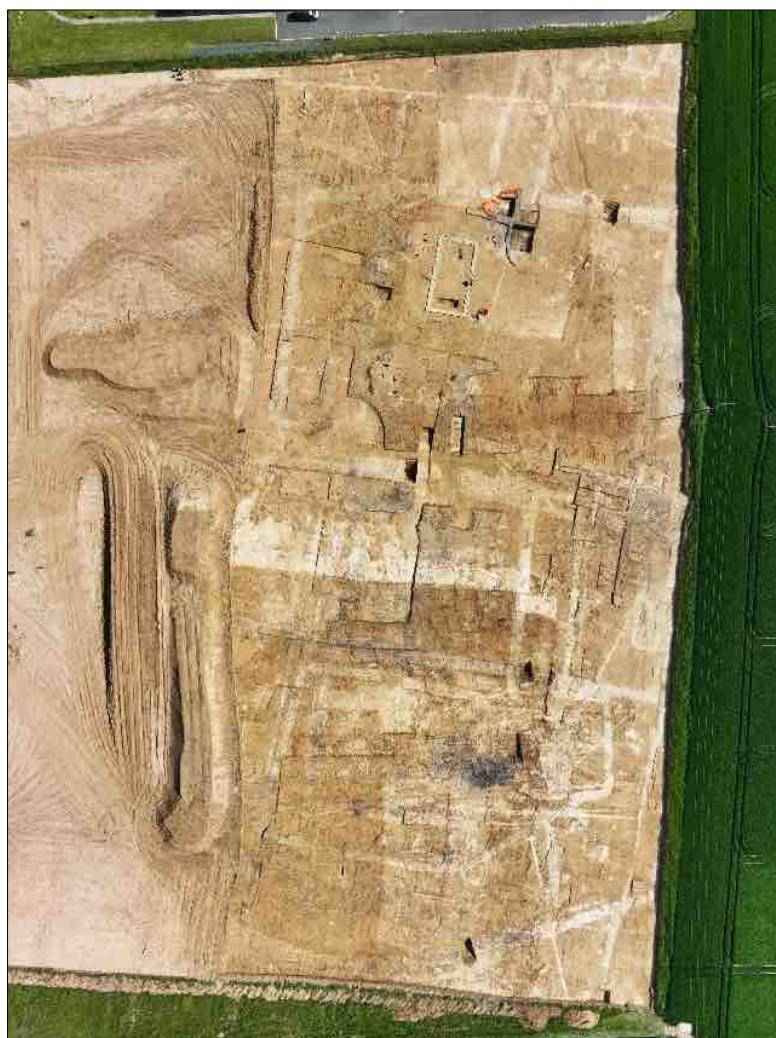


Toussaint, fouille manuelle du niveau d'abandon du mobilier archéologique (© A. Bignon, Inrap)



Sannerville : fosse de piégeage mésolithique

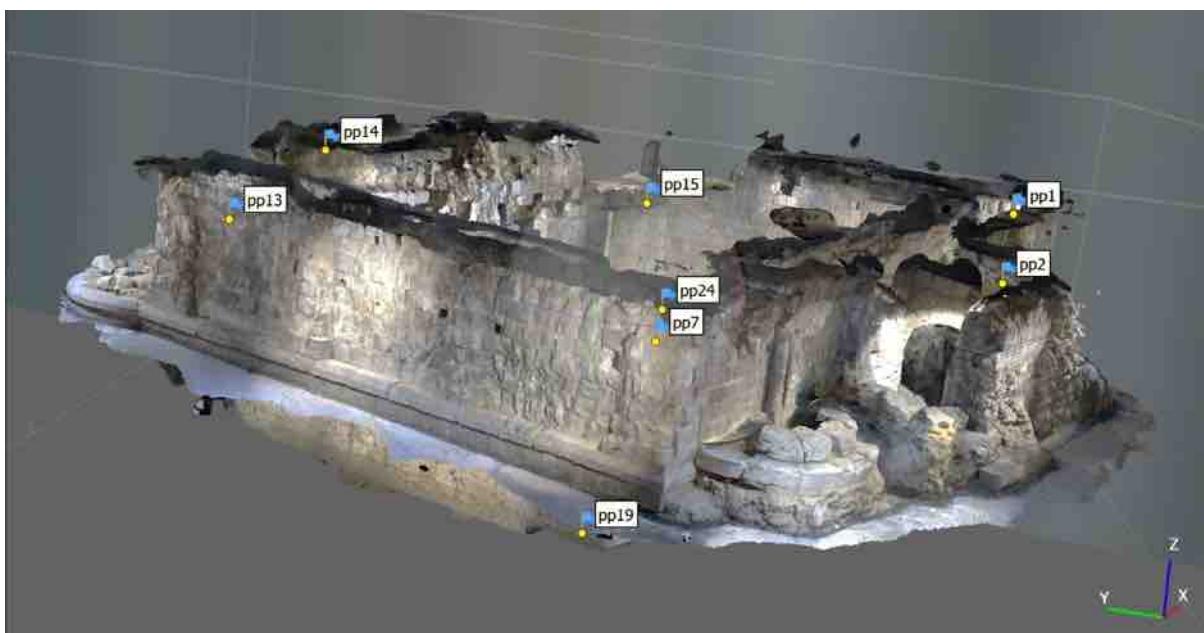
Le Calvados a de nouveau fait l'objet d'une fouille d'envergure (58 500 m²) permettant de retracer des occupations pendant l'âge du Fer et le début de la période romaine, à Douvres-la-Délivrande.



Douvres, Zac des Fossettes : vue verticale d'une partie de la fouille

Le nombre de projets de recherche programmée soutenus reflète toujours une belle dynamique normande, avec une grande diversification des typologies : études du bâti, projets collectifs de recherche, prospections géophysiques, études post-fouilles et préparations à la publication. Si cette diversification, s'appuyant pour partie sur des nouvelles technologies de détection et d'analyse, priviliege la conservation de la ressource archéologique, on peut s'interroger sur le peu de fouilles, dix, parmi lesquelles seule la moitié accueille un public non initié. Une stabilisation ou baisse relative des projets de fouille est par ailleurs à prévoir dans les années à venir à la faveur d'un saut qualitatif visé dans le domaine de la gestion des données scientifiques de l'archéologie (archives et mobilier issus des recherches), conformément aux consignes nationales.

L'archéologie du bâti continue son essor avec un nouveau projet de grande qualité, celui de La maison Sublime à Rouen, qui s'appuie sur une solide recherche historique et historiographique, et qui croise les méthodologies. Le projet vise la réévaluation objective d'une documentation à la fois riche mais épars, ayant fait l'objet d'interprétations controversées, associée à une nouvelle étude des vestiges bâties.



Rouen, La maison Sublime : modèle 3D (© K. Hutinet)

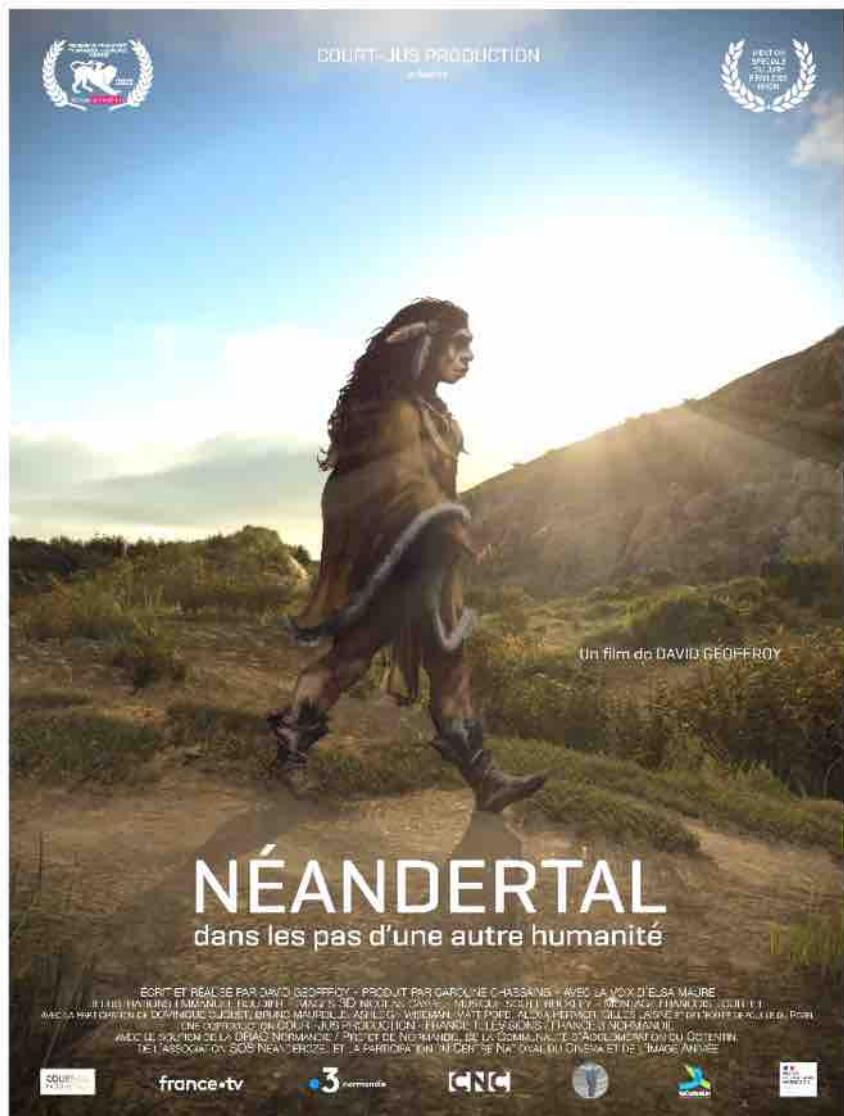
Dans la Manche, des opérations liées au recul du trait de côte ont été prépondérantes : celle du Rozel, site paléolithique recelant plus d'un millier d'empreintes de Néandertal, et un remarquable gisement néolithique sur le DPM à Vicq-sur-Mer (Réthoville), où de rares traces de production de sel ont pu être étudiées. Ces sites, comme tant d'autres, seront inéluctablement détruits par l'érosion marine.

Le SRA soutient également quatre projets interdépartementaux ambitieux portant sur les premiers peuplements, l'anthropologie, la céramique du Moyen Âge et de la période moderne et la Seconde Guerre mondiale.

La conservation et la gestion pérennes des données scientifiques de l'archéologie, tant en archéologie programmée qu'en archéologie préventive, sont un des enjeux majeurs du SRA. Dans ce cadre, des chantiers de collections ont été menés dans la Manche et dans le Calvados, préparatoires au regroupement des biens archéologiques mobiliers dans un centre d'étude et de conservation à Caen en 2024. Le fléchissement de la politique nationale de création de CCE en raison de financements réduits a conduit le SRA à revoir son projet

d'équipement « tête de réseaux » largement à la baisse, son aménagement et emménagement devant se faire par phase.

En valorisation, la fouille du Rozel a été à l'honneur avec deux expositions : *ArchéoCotentin* au Musée Henry-Thomas de Cherbourg, pendant l'hiver et le printemps, et *Néandertal, dans les pas d'une autre humanité* au manoir du Tourp à la Hague de juin jusqu'à la fin de l'année. Cette dernière a mis en avant deux productions de qualité, le film multi-primé *Néandertal, dans les pas d'une autre humanité*, réalisé par D. Geoffroy de Court-Jus productions, et l'édition de la B.D. « *Rozel* » par E. Roudier. De nombreuses conférences ont été organisées dans le cadre des expositions. En 2022 et 2023, la fouille a constitué le site d'accueil pour un projet d'EAC innovant mené avec le pôle national du cirque cherbourgeois La Brèche. Un spectacle, *Huellas, archéologie expérimentale et acrobatie*, inspiré des pas de Néandertal, a été créé et produit sur la plage du Rozel, puis dans d'autres lieux en France et à l'étranger, notamment au Chili. Ce projet a fait partie des finalistes pour la 11^e édition du Prix de l'audace artistique et culturelle 2023.



Enfin les journées archéologiques régionales ont été accueillies par le Département de l'Orne aux Archives départementales en avril. Les 21 communications ont fait salle comble et l'évènement a permis des échanges très fructueux entre professionnels et amateurs, laissant envisager de futures collaborations.

Recherche archéologique en Pays de la Loire : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Isabelle BOLLARD-RAINEAU
Conservatrice régionale de l'archéologie

Pays de la Loire		
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	2588	/
Diagnostics prescrits	187	1005
Fouilles prescrites	54	/
Diagnostics réalisés	147	529
Fouilles réalisées	42	/
Programmé		Nb
Fouilles		7
PCR		6
PT		22
PI		10
SD		3
Relevés art rupestre		0

Le service régional de l'archéologie est constitué de 12,6 ETP répartis entre douze agents scientifiques et quatre agents administratifs. Au 31 décembre 2023, la carte archéologique nationale recense 20 631 entités archéologiques. Près de 30 % des communes possèdent une ZPPA. Le schéma régional des centres de conservation et d'étude (CCE) s'organise autour de trois CCE départementaux et deux dépôts.

Archéologie préventive

Depuis 2018, chaque année, il est évoqué l'augmentation importante des dossiers de saisine et par conséquent l'accroissement de l'activité archéologique préventive en région Pays de la Loire. En 2023, l'activité reste forte mais équivalente à l'année 2022 ; la croissance semble avoir cessé. Deux observations : l'augmentation constante des dossiers à instruire s'est interrompue et à partir de septembre 2023, elle a diminué de 16 % par rapport au premier semestre. Le nombre de prescriptions de fouille est plus élevé que les années précédentes. Cette augmentation est liée, d'une part, à la nouvelle politique de prescription initiée en 2021 qui incite, lorsque cela est possible, les fouilles directes et, d'autre part, à la localisation des projets en centre-ville et centre-bourg qui s'avère souvent riche en vestiges.

Les dynamiques territoriales et les types d'aménagement ne sont pas homogènes au sein de la région :

- les trois métropoles de Nantes, Angers et Le Mans font face à des enjeux liés à la pression foncière ;
- les territoires périurbains sont confrontés à l'artificialisation des sols ;
- des espaces ruraux marqués là aussi par une artificialisation des sols et des projets portant sur les énergies renouvelables notamment ;
- le littoral avec ses particularités liées à la pression touristique sur les espaces naturels et les conséquences qui en découlent.

Ces différents types d'aménagement selon les secteurs se traduisent par une diversité des opérations en archéologie préventive et une variété dans la recherche archéologique.

L'année 2023, par rapport à 2021 et 2022, est marquée par des diagnostics moins nombreux sur des petites emprises comprises entre 0 et 1 000 m² (on passe de 22 % à 16 % des prescriptions, soit 29 en 2023 contre 51 en 2022) et plus nombreux sur des grandes surfaces supérieures à 100 000 m² (on passe de 7 % à 15 %, soit 27 en 2023 contre 15 en 2022). Les diagnostics sur des surfaces comprises entre 1 000 et 100 000 m² restent constants. Ainsi, 187 diagnostics ont été prescrits sur une surface totale de 1 005 ha et une surface moyenne de 5,5 ha.

L'Inrap a réalisé la majeure partie des diagnostics (112 opérations soit 76 %), mais l'on observe que ces trois dernières années, la part des collectivités territoriales augmente (35 opérations soit 24 %). Le délai moyen d'intervention pour la réalisation des diagnostics en 2023 est de l'ordre de 10 mois (entre l'arrêté de prescription et le démarrage sur le terrain).

Le service régional de l'archéologie a prescrit 54 arrêtés de fouille en 2023. Nous avions les années précédentes une moyenne autour de 42 prescriptions. Cette augmentation est liée à la hausse des fouilles directes (c'est-à-dire, sans diagnostic au préalable, notamment sur des autorisations de travaux sur Monuments historiques) mais nous pouvons également évoquer la progression des projets d'aménagement post-covid plus généralement.

Depuis 2021, au regard des difficultés économiques des aménageurs, le service régional de l'archéologie est amené à les accompagner dans leur demande de modification de consistance de projet. Alors qu'auparavant, les arrêtés de MCP se comptaient sur les doigts d'une main, dorénavant, le service prescrit plus d'une dizaine d'arrêtés par an.

42 fouilles ont été réalisées, avec un déséquilibre important entre les départements : la Loire-Atlantique et la Vendée représentent 74 % des opérations de fouille. En 2023, les fouilles ont été sous la responsabilité pour 43 % d'entre elles de l'établissement public (Inrap), pour 40 % des opérateurs privés et pour 17 % des services de collectivités.

L'année 2023 reste encore sous tension avec des délais d'intervention pour les diagnostics toujours trop longs, auxquels s'ajoutent des coûts des fouilles en nette augmentation, ce qui génère de plus en plus de blocages.

Archéologie programmée

Le dynamisme de la recherche archéologique ressenti ces dernières années se confirme en 2023, avec des opérations installées, reconduites annuellement, et de nouveaux projets qui viennent compléter des axes de recherche. Les opérations programmées consistent en des fouilles (7), des prospections (32), des PCR (6) et des sondages (3). La Drac a également soutenu 5 dossiers d'aide à la publication dont celle concernant le site du Pâtis à Vieillevigne (44) publié dans la *Revue archéologique de l'Ouest*.

La région est marquée par le démarrage de projets portant sur des axes de recherche différents : notons la fouille du château de Blain (44), le PCR sur l'agglomération antique du Langon (85) et deux en préparation portant sur la reprise des données du château de Mayenne (53) et sur l'archéologie des conflits contemporains en Pays de la Loire. D'autres se finalisent, comme le PCR sur la céramique antique dont les résultats seront présentés lors du colloque de la Sfecag en mai 2024 à Angers et la fouille pluriannuelle du Bourg à Jublains. La recherche ne s'arrête pas pour autant sur cette capitale de cité puisqu'une étude du bâti sur la forteresse

est en cours dans le cadre de sa restauration et que le projet d'acquisition et d'analyse et interprétation de données géoradar se poursuit.

Au titre des opérations emblématiques ayant mobilisé des financements notables de l'État, on peut citer les fouilles prometteuses de Jublains (53) et de la villa de Roullée à Mont-Saint-Jean (72). On peut également évoquer les ambitieux PCR, comportant des volets de fouilles programmées et développés autour de sites antiques de premier plan que sont Gennes-sur-Loire (49), mais aussi Aubigné-Racan (72) et de la publication du château d'Angers (49).

Gestion des données scientifiques de l'archéologie

La plupart des projets de CCE inscrits au schéma régional ont suivi leur cours. On peut ainsi évoquer la remise de l'étude de faisabilité et de programmation du CCE régional de la Sarthe sur le site de Paixhans au Mans. Parallèlement, les chantiers des collections en Sarthe et en Maine-et-Loire se poursuivent. Le service régional de l'archéologie a achevé la numérisation de l'ensemble des rapports d'opérations qui ont été intégrés à l'application Isthar ; ils pourront ainsi être mis en ligne prochainement.

Valorisation et diffusion de la connaissance

Le dépôt monétaire de Soudan, composé de 226 statères et 79 quarts de statère en or allié, a fait l'objet d'une acquisition par le musée national de l'archéologie à Saint-Germain-en-Laye. Cette découverte majeure d'un point de vue de la numismatique gauloise a connu une longue histoire depuis les premières opérations réalisées en 2015 immédiatement après le signalement de la découverte. Gérard Aubin prépare à partir de ce dépôt une publication, soutenue par la Drac, portant sur le monnayage namnète.

Comme nous l'avions déjà évoqué lors de précédents bilans, le service régional de l'archéologie poursuit depuis 2021 la mise en ligne des notices du *Bilan scientifique régional* sur le site internet *Archéologie de la France – Informations (AdIFI)*. En 2023, les journées régionales de l'archéologie organisées par la Drac en partenariat avec Le Mans Métropole, se sont déroulées les 28 et 29 mars au musée Jean-Claude Boulard – Carré Plantagenêt au Mans et ont accueilli près de 100 participants en présentiel et entre 60 et 70 en distanciel.

Résultats significatifs

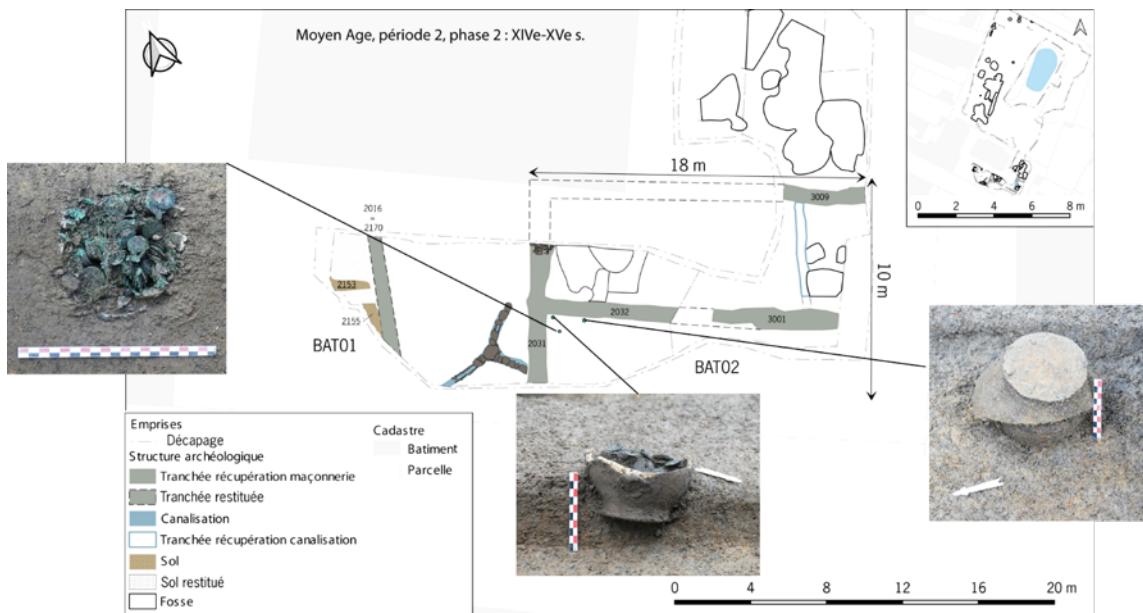
Les résultats les plus significatifs pour l'année 2023 en Pays de la Loire portent sur la période médiévale. Trois opérations se sont révélées d'une grande richesse scientifique.

La première concerne **l'abbaye de Blanche-Couronne** (Loire-Atlantique) où une opération archéologique a lieu en accompagnement du projet de restauration jusqu'en 2025. La fouille de l'église abbatiale a mis au jour en juillet 2023 une diversité d'espaces funéraires comme des tombes maçonnées, des sépultures en pleine terre et des sépultures en cercueil, avec ou sans offrande, sur l'ensemble de la nef et du chœur. Mais ce sont des découvertes inattendues qui révèlent l'importance de cette fouille. D'une part, la présence de cinq statues en tuffeau polychrome enterrées dans des fosses est-ouest (probablement attribuables aux XV^e-XVI^e siècles) et, d'autre part, la cachette de 29 fragments d'ardoise gravée dont celle d'une partition musicale rappelant la cachette du couvent des Jacobins à Rennes.



La Chapelle-Launay, abbaye de Blanche Couronne : l'une des quatre statues *in situ* et une ardoise gravée avec une partition (© M. Beurthet, CD 44)

La deuxième porte sur la phase d'étude de la fouille menée à **Guérande au 17-21 faubourg Saint-Michel** qui a permis l'analyse en laboratoire des quatre dépôts monétaires découverts lors des opérations. Il est déjà rare que des dépôts soient étudiés dans un contexte archéologique, mais ici nous bénéficions de deux caches distinctes, d'un côté un dépôt (221 monnaies de billon, TPQ 1180-1200) et de l'autre trois dépôts contemporains (plus de 1 600 monnaies de billon, TPQ 1341). Cette découverte a un double intérêt pour l'archéonumismatique : d'une part, étudier la thésaurisation à l'échelle d'une cache multiple et, d'autre part, comprendre la logique de thésaurisation sur le temps long. Pour ce faire, ces dépôts ont bénéficié d'une tomodensitométrie (étude de la composition interne des dépôts), d'une étude conjointe des textiles et des monnaies lors de la fouille stratigraphique des dépôts et d'un enregistrement photogrammétrique des différentes étapes. Cette étude met en lumière des pratiques de gestion des caches monétaires autour de la réforme de 1341.



Guérande, faubourg Saint-Michel : localisation des dépôts monétaires (© Inrap)

Et troisièmement, la fouille de la **place du 11 Novembre à Laval** (Mayenne), qui a eu lieu durant six mois en 2023, a révélé plusieurs zones distinctes d'occupation. Cette fouille, en contexte urbain, a été complexe à mener du point de vue logistique, de la masse de données et de leur diversité. Toutefois, les résultats prometteurs permettront de renouveler l'histoire de ce secteur de la ville de Laval en lien avec la rivière La Mayenne. Cette fouille a permis l'étude des éléments défensifs de la ville avec notamment le boulevard d'artillerie, un large fossé, la tour du Diable du XV^e siècle en lien avec le ruisseau du Râteau (XIII^e-XIX^e siècles) mais aussi la cale de la Chiffolière (fin du XVII^e siècle) en lien avec la présence du port de la ville. Cet espace public a livré un abondant mobilier du XVII^e siècle. Rive gauche (secteur 5), la fouille s'est concentrée sur des niveaux du XIV^e siècle et a révélé des activités artisanales (blanchisserie) connectées à la rivière de La Mayenne.



Laval, place du 11 Novembre, secteur 5 (© H. Meunier, ville de Laval)

Cette opération fait partie plus largement de la problématique du suivi de l'évolution du partenariat homme/environnement nourri au fil des siècles autour de l'eau. De manière diachronique, plusieurs opérations de fouille ou de post-fouille sont venues alimenter nos réflexions sur la thématique des espaces littoraux et submergés. Les diagnostics menés sur les marais de Brière (44) dans le cadre de leur curage, les derniers résultats du PCR de Bourgneuf-en-Retz de G. Dieulefet, les opérations de sondage et les dernières découvertes post-tempêtes sur les îles d'Yeu (85) et Dumet (44), la post-fouille des opérations sur les îles Coton et Poulas liées aux rééquilibrages de la Loire ou encore le travail réalisé sur le littoral pour l'élaboration d'un outil prédictif permettent de conforter cette thématique de recherche.

Bilan 2023 de la CTRA Ouest

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Par Marina PAGLI
Membre de la CTRA

En 2023, la CTRA a examiné sept dossiers relatifs aux périodes paléolithique et mésolithique, ce qui représente la moitié des dossiers examinés en 2022, qui étaient au nombre de quatorze. Cette baisse est due à un nombre moins élevé d'opérations préventives évaluées par la commission, par rapport à l'année dernière. En 2022, six dossiers d'archéologie programmée et sept dossiers d'archéologie préventive, dont cinq diagnostics et deux rapports finaux d'opération, avaient été examinés. En 2023, le nombre de dossiers d'archéologie programmée reste stable, mais l'archéologie préventive est représentée par un seul rapport de diagnostic, accompagné par une proposition de cahier de charges scientifique. Cette diminution nous interpelle, car le bilan global de l'activité de la CTRA Ouest signale une hausse des dossiers examinés en 2023, par rapport à 2022, et une relative stabilisation du nombre des dossiers d'archéologie préventive. Ce déséquilibre souligne que les opérations relatives à ces périodes ont encore un caractère trop ponctuel par rapport à l'activité générale : malgré l'important travail d'expertise et d'accompagnement, mené par les SRA et par les experts de la CTRA précédents, la détection de ces périodes dans le cadre préventif nécessite un soutien et une attention accrue. Il faut toutefois rappeler que la commission n'a qu'une image partielle des données de l'archéologie préventive, car elle n'évalue qu'une partie des dossiers des opérations réalisées : la découverte ponctuelle d'industries paléolithiques ou la mise au jour de séquences pléistocènes dépourvues d'occupations archéologiques seraient également à prendre en considération dans l'évaluation du potentiel des différentes régions.

Les dossiers concernent des opérations qui se sont déroulées majoritairement en Normandie et en Bretagne (trois dossiers pour chaque région), alors qu'une seule opération a été évaluée pour les Pays de la Loire. Les opérations sont localisées dans des contextes géographiques différents, parmi lesquels les secteurs de recherche proches du littoral sont particulièrement bien représentés pour les opérations programmées, avec des localisations dans le Finistère et dans le Morbihan, pour la Bretagne, et dans la Manche, pour la Normandie.

La répartition des types de dossiers met en avant l'importance et la stabilité de la recherche dans le cadre de l'archéologie programmée : sur les sept dossiers évalués, six relèvent de ce domaine et consistent en deux fouilles programmées pluriannuelles, un projet collectif de recherche, deux prospections thématiques et une demande d'aide à la préparation de publication.

Les recherches témoignent d'une grande diversité d'acteurs et d'institutions, à la fois des porteurs des projets et des équipes de recherche, et comprennent des chercheurs universitaires et du Cnrs, des archéologues de collectivités, des agents des SRA et de l'Inrap, des doctorants et des étudiants. Le monde associatif est également bien intégré à la recherche sur le Paléolithique et le Mésolithique, par la participation aux projets collectifs et prospections thématiques en Bretagne et en Normandie.

Les rapports des opérations examinés sont de qualité et bien construits, et rendent compte de recherches reposant sur des problématiques bien appréhendées, des objectifs concrets et une approche pluridisciplinaire des occupations préhistoriques, grâce à des réseaux de collaboration bien consolidés.

D'un point de vue chronologique, cinq opérations concernent le Paléolithique, et en particulier le Paléolithique moyen (deux dossiers) et le Paléolithique supérieur (trois dossiers), et deux opérations le Mésolithique. Il faut noter que dans deux cas le cadre chronologique est élargi à l'ensemble des occupations relevant du Paléolithique ou de la Préhistoire.

En Normandie, les occupations paléolithiques sont associées à des contextes variés (vallées fluviatiles, contextes littoraux, dolines, versants). Dans la région, la couverture loessique est présente surtout dans la partie nord-est et constitue un contexte favorable à la conservation d'occupations paléolithiques. La découverte du site de Neubourg, rue du Bosc Fichet, dans un diagnostic mené par B. Aubry (Inrap), le seul diagnostic archéologique examiné en 2023, a permis d'apporter de nouvelles données sur l'occupation paléolithique de ce secteur. L'opération a mis au jour une occupation attribuée à la fin du Paléolithique supérieur, matérialisée par plusieurs ensembles lithiques homogènes et comprenant plusieurs remontages, dans un niveau limoneux à faible profondeur. À proximité, une séquence correspondant au bilan du dernier interglaciaire et du Début Glaciaire weichsélien, dépourvue de mobilier, a été observée. Ces résultats encouragent à poursuivre les efforts de détection des occupations paléolithiques en contexte préventif et à multiplier les fenêtres d'observation à l'occasion des aménagements dans les contextes favorables.

En ce qui concerne l'archéologie programmée, les recherches sur le Paléolithique en Normandie sont liées au dynamisme de D. Cliquet (SRA Normandie), qui porte deux projets qui fédèrent une grande partie des acteurs travaillant sur les occupations paléolithiques dans la région. La prospection thématique *Les premiers peuplements de Normandie* aborde des actions et des problématiques multiples, comprenant des prospections pédestres dans des secteurs moins connus pour le Paléolithique, la réalisation d'analyses d'industries lithiques et de restes fauniques par des approches novatrices, le suivi de l'érosion côtière et la menace sur les sites du littoral, ainsi qu'un important volet d'archéologie expérimentale.

La fouille pluriannuelle du site du Rozel (Manche), qui se poursuit depuis 2012, s'inscrit dans une double démarche de recherche sur les occupations du Paléolithique moyen datées du Début Glaciaire weichsélien, dont les conditions de conservations sont exceptionnelles, et de documentation par l'étude de ce site lourdement menacé par l'érosion côtière.

La nécessité de mettre en place une transmission des compétences vers une nouvelle génération de spécialistes et le constat d'un manque général de relève dans les projets sur le Paléolithique ont été évoqués à plusieurs reprises dans les dossiers au cours de 2023 et constituent un point de vigilance.

En Bretagne, si l'archéologie préventive n'a pas livré de données en 2023, l'archéologie programmée repose sur un solide réseau de chercheurs et de chercheuses, qui bénéficient aussi du dynamisme du Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire (UMR 6566 Creaah).

L'étude du peuplement paléolithique de la région pendant le Paléolithique supérieur a été poursuivie grâce à la fouille pluriannuelle du site du Rocher de l'Impératrice, à Plougastel-Daoulas (Finistère), sous la direction de N. Naudinot (MNHN, UMR 7194-HNHP), qui a livré un enregistrement exceptionnel d'une série d'occupations de la fin du Paléolithique supérieur et, en particulier, de l'Azilien : grâce à la diversité des vestiges conservés (industries lithiques, foyers, plaquettes gravées) et à une approche pluridisciplinaire fine des enregistrements archéologiques, ce site constitue une référence pour l'étude des comportements, des identités techno-culturelles et des aspects symboliques des groupes humains de l'Azilien.

Si en Bretagne les sites paléolithiques sont majoritairement attestés sur le littoral, la question de la présence d'occupations dans les territoires de l'intérieur reste encore peu explorée : ce questionnement constitue la genèse du PCR *En remontant le fleuve... paysages et sociétés du Blavet préhistorique*, dirigé par A. Crowch (Service départemental d'archéologie du Morbihan). Grâce à une première triennale 2020-2022, ce projet collectif a montré le potentiel important de la partie amont du bassin-versant du Blavet pour la documentation des sites paléolithiques et mésolithiques. En 2023, une année complémentaire a été consacrée à la finalisation d'une partie des études et à la réalisation d'un bilan des connaissances en vue d'une nouvelle demande pour 2024-2026.

Concernant le Mésolithique, la CTRA a également examiné une première demande de prospection thématique portant sur *Les gisements de matière première lithique : identification, caractérisation et modalités d'exploitation*, présentée par E. Yven (bénévole, UMR 6566 Creaah), qui propose d'apporter de nouvelles données sur les sources de roches métamorphiques dans le nord et le centre du Finistère, exploitées depuis la fin du Paléolithique supérieur jusqu'au Néolithique.

L'année 2023 a été également marquée par la disparition de G. Marchand, directeur de recherche au Cnrs (UMR 6566 Creaah), qui a été un des principaux acteurs dans le développement des connaissances sur les occupations de la Préhistoire récente dans la région.

Dans les Pays de la Loire, la préparation de la monographie des grottes ornées Margot et Mayenne-Sciences (Thorigné-en-Charnie, Mayenne), sous la direction de R. Pigeaud (bénévole, UMR 6566 Creaah), soutenue par une aide à la préparation de publication, constitue l'aboutissement d'un long travail de documentation de l'art pariétal et du contexte de ces sites de la vallée de l'Erve.

Malgré la grande qualité des recherches évoquées dans ce bilan, pour les trois régions, le nombre de dossiers pour le Paléolithique et le Mésolithique reste très faible par rapport à l'ensemble des dossiers évalués par la CTRA Ouest (2,2 %). Ce constat souligne les difficultés qui subsistent encore dans la détection des sites en contexte préventif et met en avant l'importance, pour l'ensemble des acteurs de la recherche, de poursuivre les efforts de suivi, d'accompagnement et d'impulsion de nouveau projets, portés par des personnes spécialistes de ces périodes.

	Bretagne	Normandie	Pays de la Loire	Total général
Diagnostic + CCS		1		1
Fouille programmée pluriannuelle	1	1		2
Prospection thématique	1	1		2
PCR	1			1
APP			1	1
Total général	3	3	1	7

NÉOLITHIQUE

Par Caroline HAMON et Vincent ARD
Membres de la CTRA

Pour le Néolithique, 32 dossiers (31 en 2022) ont été rapportés dont 2 par des rapporteurs extérieurs (J.-N. Guyodo, V. Ard) : 10 dossiers portaient sur la Bretagne, 11 sur la Normandie et 11 sur les Pays de la Loire ; 2 dépendaient également du Drassm. Il faut souligner une tendance à l'augmentation du nombre de RFO examinés traitant de cette période cette année, puisqu'il passe de 5 en 2022 à 14 en 2023, même si nombre de ces RFO ne concernent que partiellement le Néolithique. Les opérations archéologiques réalisées en Grand-ouest sur le Néolithique s'inscrivent logiquement dans l'axe 4 de la programmation nationale 2016 du ministère de la Culture, même si certains programmes émargent également sur l'axe 3 « Expressions graphiques préhistoriques ». Du fait de disparités géographiques, géologiques et archéologiques importantes entre les trois régions, les thématiques les plus prégnantes ne sont pas homogènes sur le territoire, et concernent principalement le mégalithisme et les enceintes, même si les recherches sur les habitats regagnent de la visibilité.

Dix diagnostics ont livré des structures néolithiques. L'exploration dans le cadre de l'archéologie préventive des ensembles mégalithiques de Carnac et Locmariaquer s'est poursuivie, tandis que d'autres secteurs ont livré des ensembles inédits (Malestroit). Plusieurs diagnostics ont révélé des découvertes éparses (mobilier, fosses isolées, trous de poteau, carrières) qui pourraient néanmoins signaler la présence d'habitats néolithiques parfois difficiles à identifier (Andé, Falaise, Saint-Michel-Mont-Mercure, Val-de-Reuil).

Quatorze rapports de fouilles préventives ont livré des occupations néolithiques (contre 5 en 2022). Ils concernent des occupations du Néolithique moyen, avec des ensembles structurés de fosses (Cagny), de fossés d'enceinte (le Pallet) et des structures de combustion du Néolithique moyen II (Theix, Vritz). Plusieurs bâtiments viennent compléter nos connaissances sur les formes de l'habitat pour le Néolithique moyen et final (Giberville). Plusieurs RFO rendent compte d'une succession d'opérations sur de petites parcelles autour de l'enceinte du Néolithique moyen de Sandun, à Guérande, déjà connue par de précédentes fouilles programmées et préventives. Des dispositifs de fosses de piégeage en lien avec les activités cynégétiques ont également été mis au jour (Giberville) ; bien que souvent peu structurés et de faible ampleur, ces ensembles permettent pourtant de documenter la fréquentation de différents secteurs jusque-là peu documentés. Des sépultures d'enfants originales en coffres cairn ont été mises en évidence dans le sud du Maine-et-Loire (Fief Limousin).

L'activité d'archéologie programmée est relativement dynamique pour le Néolithique, avec néanmoins des disparités régionales importantes. Elle repose sur quelques équipes particulièrement moteur pour chacune des trois régions.

L'activité de fouille programmée en Bretagne porte principalement sur des ensembles mégalithiques, dont l'étude a été profondément renouvelée ces dernières années grâce à l'application de nouvelles méthodes (géophysiques, SIG, photogrammétrie, etc.) au service de problématiques plus architecturales. Les PCR des Corpus de signes gravés et de la publication de Gavrinis qui constituent des programmes majeurs pour l'exploration des ensembles mégalithiques gravés de la façade atlantique, sont en cours d'achèvement. La fouille du grand tumulus de Goasseac'h à Carhaix a permis la poursuite de l'exploration d'un monument exceptionnel par ses dimensions, son projet architectural complexe et sa localisation en plein cœur de la Bretagne. Les opérations de fouille se sont poursuivies sur les deux tumulus de

Coëby. Le PCR sur la vallée du Blavet initié en 2020 permet quant à lui d'impulser une véritable dynamique pluridisciplinaire autour de l'occupation du territoire et l'implantation des habitats néolithiques dans un secteur finalement méconnu.

En Normandie, plusieurs enceintes font l'objet de fouilles programmées. À Basly, la publication monographique de l'important site d'éperon à multiples fossés et palissades de délimitation reste très attendue pour le Néolithique final, en parallèle des dernières opérations de terrain. Les sites littoraux de la Manche font l'objet de nouvelles recherches tout à fait prometteuses (Chausey, Rhétoville).

Dans les Pays de la Loire, aucune opération programmée n'a été soumise cette année au SRA. Une APP portant sur l'enceinte des Châtelliers à Auzay doit permettre la publication d'une fouille phare pour le Néolithique régional, longtemps soutenue par le SRA.

Dans les trois régions, on observe une belle dynamique sur l'exploration et la fouille des sites côtiers et iliens (Chausey, Béniguet, Rhétoville) et un regain d'intérêt pour l'exploration de secteurs encore peu documentés comme pour les sites d'habitats.

On regrettera la rareté des projets de publication sur le Néolithique soumis à la CTRA Ouest en 2023, et plus encore la quasi-absence de PCR en cours sur les trois régions pour la période.

	Bretagne	Normandie	Pays de la Loire	Total général
CCS (fouille directe)			1	1
Diagnostic + CCS	3	4	2	9
RFO	3	4	7	14
Sondage		1		1
Fouille progr.	1	2		3
APP			1	1
PCR	1			1
PCR achevé	2			2
Total général	10	11	11	32

Tableau récapitulatif des opérations 2023 par type et région pour le Néolithique

ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER

Par Hélène FROQUET-UZEL

Membre de la CTRA

En 2023, 42 dossiers portant sur l'âge du Bronze ont été examinés. Ils représentent près de 36 % des dossiers portant sur les âges des Métaux et 10 % de l'ensemble des dossiers. Ils ont augmenté significativement par rapport à l'année précédente pour retrouver le niveau de 2019. Cette augmentation s'explique surtout par la très nette progression des dossiers portant sur les Pays de la Loire, ce dont on peut se réjouir, et les diagnostics encore très soutenus en Normandie.

	2023	2022	2021	2020	2019
Âge du Bronze	42	33	33	23	41
Âge du Fer	75	54	64	51	54
Total âge des Métaux	117	86	97	74	97
Total des dossiers	313	290	283	242	290

Évolution de la répartition des dossiers portant sur les âges des Métaux

Les dossiers s'inscrivent dans les axes 5 (habitat et mobilier), 8 (funéraire et cultuel) et 14 (paléoenvironnement) de la nouvelle programmation nationale. Certains dossiers renvoient aussi vers les problématiques scientifiques développées dans l'axe 15, axe dédié aux milieux maritimes et insulaires (fouilles et sondages programmés de l'île de Béniguet et de l'archipel de Chausey).

Les dossiers sont globalement de très bonne facture. Généralement ils font état d'une bonne analyse et d'études spécialisées étoffées qui sont intégrées dans le corps du texte.

	Bretagne	Normandie	Pays de la Loire	Total
Diag. + CCS	1	8	1	10
CCS fouille directe			1	1
RFO	8	7	7	22
Fouille programmée	1	2		3
Fouille progr./P. thém.	1	1		2
Prospection thématique			2	2
PCR				
Analyses				
AE/APP			1	1
Colloque (APP)	1			1
2023	12	18	12	42
2022	14	14	5	33
2021	14	17	2	33
2020	11	8	4	23
2019	19	20	2	41
Total des dossiers	70	77	25	172

Typologie des dossiers portant sur l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer

Typologie des dossiers et spécificités régionales

1. Les diagnostics

Les diagnostics (+ CCS) qui portent sur l'âge du Bronze représentent 11 dossiers, soit 10,2 % de l'ensemble des dossiers examinés et près de 30 % des dossiers portant sur les âges des Métaux. On note un ralentissement par rapport à 2022 (17 dossiers), la baisse affectant en particulier la région bretonne (1 dossier). En revanche, l'activité est restée très soutenue en Normandie avec 8 dossiers examinés. Dans les Pays de la Loire, l'un des deux dossiers examinés correspond à une fouille directe.

Comme cela avait été souligné à plusieurs reprises, le recours systématique aux datations radiocarbone pour pallier l'absence ou la rareté du mobilier céramique et ainsi apporter des précisions sur l'ancrage chronologique des sites s'avère très efficace. Cette approche doit se poursuivre et s'étendre aux artefacts carpologiques et anthracologiques sous la forme de tests qualitatifs dans le cadre des diagnostics, de manière à préciser les potentiels d'étude dans le cadre des prescriptions.

Les quelques remarques apportées sur les CCS concernent le relèvement de la durée globale des fouilles préventives et des demandes d'extensions des superficies à explorer afin d'améliorer la caractérisation des occupations détectées et ainsi mieux comprendre comment elles s'articulent avec les trames parcellaires au sein desquelles elles s'installent, notamment parce que ces dernières s'inscrivent généralement dans la durée.

2. Les fouilles préventives achevées

Vingt-deux rapports de fouilles préventives ont été examinés en 2023 sur les 55 dossiers portant sur les âges des Métaux. La majorité des sites explorés témoignent de la mise en place ancienne des occupations anthropiques (Campaniforme/Bronze ancien) qui connaissent ensuite plusieurs phases d'occupation. Généralement les occupations couvrent à la fois les périodes de l'âge du Bronze et de La Tène.

L'habitat

Les sites d'habitats identifiés s'établissent aussi bien sur les versants des plateaux que sur leur sommet. Les habitats en aire ouverte et à distribution lâche demeurent la règle en Pays de la Loire et en Bretagne. Certains apparaissent modestes ou érodés et se signalent par quelques structures (Doué-en-Anjou, Plouisy). En Normandie, les habitats s'inscrivent préférentiellement au sein d'une trame parcellaire ancienne pour le Bronze ancien/Bronze moyen (Saint-Martin-des-Entrées, Mondeville), avant de s'effacer au Bronze final.

Le corpus des bâtiments en amande, particulièrement bien représenté en Bretagne, s'est encore étoffé avec la découverte d'un bâtiment atypique qui montre ainsi la grande variabilité de ces formes architecturales (Plouédern/Ploudaniel).

Le Bronze moyen est illustré en Bretagne par des parcellaires particuliers ou enclos (formes rectangulaires avec dépôts de vases dans certains secteurs) comme en témoigne le site de Saint-Eloi à Plouédern/Ploudaniel dans le Finistère (Blanchet *et al.* 2022).

En Bretagne, les habitats du Bronze final sont de mieux en mieux documentés (Languidic, Quimperlé). On signalera la rare découverte d'un axe de circulation attribué à la fin du Bronze final à Theix-Noyalo, dans le Morbihan, autour duquel plusieurs unités domestiques sont implantées, site remarquable qui mérite une publication (Le Gall *et al.* 2022).

Les habitats groupés commencent à être documentés en Pays de la Loire avec des bâtiments sur tranchée de fondation qui viennent enrichir les corpus de la façade maritime. À ce titre, le site de Rézé, Zac de la Brosse, du Bronze final 3 (Le Saint Allain *et al.* 2019) apparaît comme un site de référence dont la publication doit être encouragée après une remise à plat des données.

Des vases *silos* attribués au Bronze ancien sont régulièrement exhumés en Bretagne. Ces vestiges isolés suscitent de nombreuses questions. Sont-ils préféablement installés à proximité des espaces funéraires ou sont-ils les seuls témoins de modestes habitats ? Un travail approfondi sur ces vestiges pourrait donc permettre de comprendre comment ils s'insèrent par rapport aux occupations contemporaines environnantes et ainsi tenter de mieux cerner leur fonction (dépôt fondation, limites territoriales...).

Le funéraire

Comme les années précédentes, les ensembles funéraires documentent principalement le Bronze ancien et moyen, phases chronologiques où seule la pratique de l'inhumation est observée. Tout comme en 2022, les données collectées et hautement significatives proviennent de deux sites remarquables fouillés dans le Calvados, sur la commune de Giberville (Pillault *et al.* 2022 : chemin de Clopée ; Ghesquière *et al.* 2022 : Les jardins de Clopée). Ces sites explorés sur de grandes superficies sont d'un apport considérable. Ce secteur comprend plusieurs pôles funéraires et deux enclos elliptiques qui offriront à terme une connaissance remarquable de ce territoire entre le début du Bronze ancien et le Bronze moyen 1. Une publication d'envergure est à mettre en place, dans laquelle doivent également

s'inscrire les sites de la Zac de Lazzaro. Une remarque importante est formulée et rejoint les préconisations émises dans le cadre de la nouvelle programmation nationale. Il s'agit de la mise en forme de la présentation des sépultures. Ces dernières sont trop souvent reléguées dans un catalogue placé en annexe et seule demeure dans le corps du texte la synthèse paléobiologique. On rappellera que tout comme les fosses, les bâtiments et autres vestiges qui font l'objet d'une description à part entière, l'ensemble des sépultures doit faire l'objet d'une présentation identique. Il convient donc d'encourager la présentation et la description exhaustive des sépultures dans le corps du texte et d'intégrer dans ce cadre une discussion sur la taphonomie, l'organisation du dépôt...

On soulignera en revanche la très faible représentation des ensembles funéraires du Bronze final et du premier âge du Fer pour les trois régions. Il s'agit d'une question qui mériterait d'être approfondie.

Les activités artisanales et/ou productions spécialisées ont été abordées à travers diverses catégories de site. En 2023, ce sont avant tout les structures de combustion qui ont été abordées, notamment en Normandie où elles prennent des formes multiples (concentration au sein de trames parcellaires à distance des habitats ou installation au sein de trames parcellaires préexistantes), mais aussi en Pays de la Loire (Vritz). Concernant leur fonction, ces structures demeurent tout autant énigmatiques, les études spécialisées pour au moins esquisser les contours d'une fonction n'étant toujours pas mises en œuvre. Il paraît donc important d'investir à présent du temps dans ces études spécialisées (carpologie, anthracologie, micromorphologie...). Les activités métallurgiques n'ont pas été documentées dans le cadre du préventif cette année.

Le site d'Aizenay, La Petite Jutardière, dans les Pays de la Loire (Chauveau *et al.* 2022) entre dans le cadre de la contextualisation des dépôts métalliques. Dans le cas présent, il s'agissait de vérifier dans l'environnement d'un dépôt découvert en diagnostic, la présence de vestiges et leur nature, sans résultats notables exception faite de la découverte d'une hache plate isolée attribuée au Bronze ancien. Il n'en demeure pas moins que ces prescriptions sont à encourager et à soutenir.

3. Les dossiers issus du programmé

Six dossiers concernent des opérations programmées, toutes de grande qualité, qui abordent des questions peu ou non traitées dans le cadre du préventif. Les dossiers sont très diversifiés et se répartissent de manière équilibrée dans les trois régions (2 dossiers normands, 2 dossiers en Pays de la Loire et 2 dossiers bretons).

En Pays de la Loire, il s'agit de demandes de prospections thématiques sur des sites mégalithiques. La prudence reste de mise dans la poursuite de ces opérations qui pour l'heure concernent uniquement des prospections géophysiques (sites des Masureaux et de La Madeleine à Gennes dans le Maine-et-Loire).

En Normandie, le site de Basly dans le Calvados fait référence à un site élitaires en éperon barré. Il s'agit de l'une des dernières fouilles programmées couvrant plusieurs triennales dont les interventions de terrain sont en voie d'achèvement. La publication des sites protohistoriques est en cours et de nombreuses études restent encore à réaliser.

En Bretagne, on soulignera la qualité des données collectées dans le cadre de la fouille d'une tombe élitaires à Leuhan (tumulus de Saint-Bélec), projet amorcé lors de la redécouverte d'une dalle gravée, élément du coffrage de la tombe exhumée lors de fouilles anciennes. La reprise

dans le cadre d'une fouille programmée de ce monument a permis de compléter et d'enrichir considérablement les données, témoignant de l'utilité dans certains cas de revenir sur les données fouillées au XIX^e siècle.

Le contexte maritime et insulaire est abordé à travers deux projets. L'un porte sur l'exploration d'un vaste amas coquillier localisé sur l'île de Béniguet qui vise principalement à identifier les ressources marines pêchées et consommées par les populations insulaires entre le Néolithique final et le début du Bronze ancien (Pailler 2023). Le second fait suite à une prospection pédestre qui donne lieu à la fouille sur l'archipel de Chausey d'un habitat du Bronze final matérialisé par un remarquable bâtiment circulaire complexe dont les fondations sont érigées en pierre. Les premiers résultats sont prometteurs et permettent d'aborder la forme des bâtiments des milieux insulaires (Gandois 2023).

Deux dossiers documentent des dépôts métalliques régionaux. À Bény-sur-Mer, il s'agit d'un dépôt exceptionnel rassemblant plus de 180 haches du Bronze moyen qu'il s'agissait de contextualiser par un décapage dans son environnement immédiat (Marcigny 2023). À Mareuil-sur-Lay-Dissais, c'est une demande d'aide à la publication pour l'étude d'un dépôt métallique du Bronze final 2 atlantique qui rassemble plusieurs catégories d'objets sous l'impulsion de S. Boulud-Gazo.

4. Les publications

Deux dossiers correspondent à des aides à la préparation de publication par le financement d'études de mobilier métallique et d'analyses complémentaires (cf. *supra*, S. Goulud-Gazo) et le soutien à l'édition des actes du colloque 2018 de Rennes portant sur *Les sociétés du Bronze ancien atlantique du XXIV^e au XVII^e s. av. J.-C.*, colloque international qui a abordé notamment la question des relations transmanche, mais aussi sur de très longues distances.

Il convient d'encourager la publication des données issues du préventif. En effet, dans la majorité des cas, les RFO rendus peuvent faire l'objet d'articles synthétiques plus ou moins étoffés selon les cas, les remaniements ou compléments demandés étant peu nombreux (radiocarbone complémentaires et études spécialisées à poursuivre ou finaliser).

La Bretagne

Douze dossiers concernent la Bretagne.

Région Bretagne	2023	2022	2021	2020	2019
Diag. + CCS	1	7	6	6	7
CCS Fouille directe					
RFO	8	3	5	3	8
Fouille progr.	1	2	2	1	1
Fouille progr. / P. thém.	1				1
Drassm		1			
Prospection thém.		1	1	1	1
PCR					
Analyses					
AE/APP	1 (colloque)				1
Total	12	14	14	11	19
<i>Total âge du Fer</i>	14	12	16	21	13
<i>Total âge des Métaux</i>	26	26	30	32	32
<i>Total des dossiers</i>	313	290	283	242	290

La Normandie

Dix-huit dossiers concernent la Normandie.

Région Normandie	2023	2022	2021	2020	2019
Diag. + CCS	8	8	5	2	8
CCS Fouille directe					
RFO	7	5	10	3	8
Fouille progr.	2	1	1	1	2
Fouille progr. / P. thém.	1				1
Drassm					
Prospection thém.				1	
PCR				1	
Analyses					1
AE/APP			1		(1)*
Colloque					
Total	18	14	17	8	20
<i>Total âge du Fer</i>	29	21	24	14	21
<i>Total âge des métaux</i>	47	35	41	22	41
<i>Total des dossiers</i>	313	290	283	242	290

Les Pays de la Loire

Douze dossiers concernent les Pays de la Loire. Il convient de souligner tout particulièrement la mobilisation du SRA et de ses agents pour enrichir significativement la documentation portant sur la période de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer de cette région. Les données permettront à terme d'étoffer les référentiels chrono-culturels sur les mobiliers, les pratiques funéraires et les formes d'habitats de ce territoire tourné à la fois vers la Bretagne, le Centre-Val de Loire, le Centre-Ouest et les pays Médocains.

Région Pays de la Loire	2023	2022	2021	2020	2019
Diag + CCS	1	2	1	2	0
CCS fouille directe	1				
RFO	7	2	1	2	1
Fouille progr.					
Fouille progr. / P. thém.					
Drassm					
Prospection thém.	2				1
PCR					
ANA					
AE/APP	1	1			
Colloque					
Total	12	5	2	4	2

ÂGE DU FER

Par Stéphane MARION

Membre de la CTRA

Pour l'âge du Fer, 76 dossiers ont été examinés par la CTRA en 2023, ce qui constitue un record absolu (8 dossiers par mois en moyenne sur les périodes d'activité de la CTRA). Les examens préalables aux fouilles préventives (diagnostic et cahier des charges ou cahier des charges dans le cas de fouille directe), avec 30 dossiers, sont en nette progression et retrouvent les valeurs observées en 2020. On note toujours un léger retrait de la Bretagne

(4 dossiers) par rapport aux deux autres régions (11 dossiers en Normandie et 15 en Pays de la Loire). Le pic 2023 s'explique principalement par la hausse des rapports de fouilles préventives qui concernent 33 opérations, parmi lesquelles la Normandie semble surreprésentée avec 15 rapports.

En valeur absolue, les opérations programmées progressent légèrement avec 4 fouilles, 1 prospection thématique, 5 PCR et 3 projets de publications. Elles restent cependant très en deçà de l'activité préventive et représentent 17 % de l'activité de la CTRA, proportion assez constante d'une année à l'autre.

Les 30 diagnostics et cahiers des charges de fouilles préventives examinés en 2023 rappellent les grandes tendances des années antérieures. Les sites de la fin de la période, avec 24 occupations attribuées à La Tène C-D, dominent nettement au détriment des ensembles du premier âge du Fer et de la première partie du second (Hallstatt – La Tène B) représentés par 11 occurrences.

Les habitats enclos, plus aisément détectables, dominent toujours le corpus (17 occurrences), bien qu'une certaine diversité des occupations transparaisse. Ainsi, plusieurs opérations et prescriptions ont concerné l'oppidum de Vue tandis que deux agglomérations sont suspectées à Blain et Guérande, antérieurement à la mise en place de la ville antique. Le domaine funéraire est toujours peu représenté. Cependant une importante nécropole du premier âge du Fer a pu être mise en évidence à Escoville et un petit ensemble à crémation de la fin du second âge du Fer à Le Teilleul, toujours en Normandie. En Pays de la Loire, seuls deux sites ont livré des enclos circulaires potentiellement rattachables au domaine funéraire. Il convient par ailleurs de signaler la découverte d'un nouvel atelier de production de sel à Saint-Hilaire (Pays de la Loire).

Les 33 rapports de fouilles préventives examinés en 2023 concernent des opérations qui se sont déroulées en 2013, pour la plus ancienne, et en 2022, pour la plus récente. La grande majorité rend cependant compte de fouilles effectuées en 2019 et 2020 (22 opérations, soit les deux tiers de l'effectif).

Ces rapports concernent très majoritairement des établissements enclos de la seconde partie du deuxième âge du Fer, mais quelques habitats, enclos ou non, ont également pu être étudiés pour les périodes plus anciennes, situées entre le Hallstatt D et La Tène B.

Le site de Trémuson, en Bretagne, se distingue par la présence d'un très riche mobilier, découvert principalement à l'occasion de la fouille du puits de l'établissement. La fouille a notamment livré un ensemble exceptionnel de quatre bustes sur socle. Outre la statuaire on note la présence d'un seau en if décoré d'appliques de bronze et de pièces d'ameublement en bois tourné qui attestent du statut plutôt élevé du site qui s'inscrit clairement parmi les établissements élitaires de la fin du second âge du Fer.

En Normandie, 5 rapports rendent compte des fouilles effectuées dans la périphérie caennaise sur les communes de Giberville, Ifs, Hubert-Folie et Mondeville. Leurs résultats viennent enrichir la riche documentation accumulée ces trente dernières années sur l'occupation de la plaine de Caen à l'âge du Fer. Cette dernière se caractérise par de denses réseaux d'habitats enclos, insérés dans une vaste trame parcellaire irriguée de chemins le long desquels s'implantent des pôles funéraires d'importance variée. La multiplication des fouilles, au gré des nombreux aménagements réalisés, permet de disposer d'un potentiel important qui mériterait d'être davantage exploité par la mise en place de projets de recherche dédiés.

En Pays de la Loire, à Montaigu-en-Vendée, une portion de plus de 3 ha d'une vaste agglomération de La Tène finale a pu être étudiée. Le secteur résidentiel s'y organise au sein de deux îlots à l'intérieur desquels se distribuent cinq parcelles qui accueillent chacune une unité d'habitation et ses annexes. Le site de Vallet, quant à lui, peut correspondre à une seconde agglomération ou à un habitat privilégié partiellement exploré. Son étude se distingue principalement par l'apport de l'analyse parasitologique des comblements des puits qui signale une forte pollution fécale. À Mauves-sur-Loire où une importante agglomération antique est connue de longue date, de nouvelles fouilles ont permis de mettre en évidence la présence de vastes zones de stockage dès le second âge du Fer tandis qu'une fosse a livré des restes métalliques qui suggèrent la présence d'un site cultuel antérieur aux temples d'époque romaine.

Cette année, les productions spécialisées ont principalement été documentées par la mise en évidence de vestiges d'activité saunière sur deux sites de Piriac-sur-Mer. Situés sur la presqu'île de Guérande où plusieurs ateliers sont déjà connus, ils permettent de documenter une phase plutôt ancienne de la production (Hallsatt D3-La Tène B) caractérisée par des fourneaux dotés de piliers en trompette. Les résultats acquis ces dernières années justifieraient pleinement une étude de synthèse de la production de sel dans ce secteur.

Les thématiques abordées par les opérations programmées sont assez diversifiées et complètent utilement les apports du préventif. Il convient notamment de signaler deux fouilles bretonnes qui concernent, pour l'une, l'un des rares cairns laissé intact par les fouilleurs des siècles passés à Plouay et, pour l'autre, l'exploration de l'environnement de dépôts de haches à douille du premier âge du Fer qui s'insèrent dans un habitat. Deux PCR et une APP vont permettre d'aboutir à la publication des ensembles cultuels de Baron-sur-Odon, en Normandie, et de Juvigné et d'Aubigné-Racan, en Pays de la Loire. Une autre APP qui a été mise en place, très rapidement après la fouille préventive, va permettre la publication d'un rare complexe monumental correspondant à un bâtiment sur cour, à Vieillevigne en Loire-Atlantique.

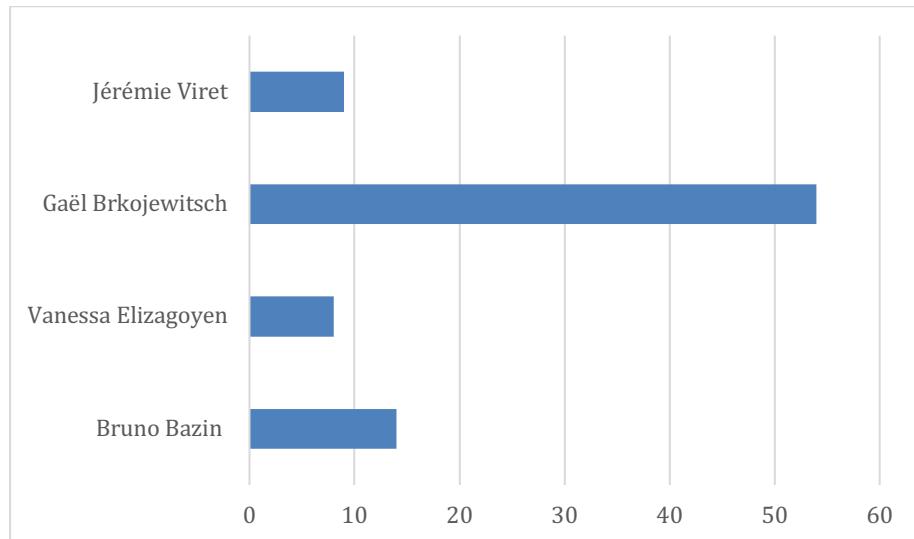
Ces projets, bien que peu nombreux, témoignent d'une certaine vitalité de la recherche programmée dans les trois régions, permettant ainsi de s'extraire de l'urgence dévorante de l'activité préventive qu'elle complète et valorise.

Âge du Fer	Bretagne	Normandie	Pays de la Loire	Total	2019	2020	2021	2022
Diag + CCS	4	11	11	26	21	30	24	22
RFO	8	15	10	33	26	13	33	20
Fouille directe			4	4	0	0	0	1
Fouille progr.	2	1	1	4	2	3	4	5
PCR		3	2	5	1	1	1	4
Publication			3	3				1
P Thématique			1	1	2	1	1	
Sondage					0	1		
Total 2023	14	30	32	76				
2019	13	21	19	53				
2020	21	14	14	49				
2021	16	24	24	64				
2022	12	21	21	54				

ANTIQUITÉ

Par Gaël BRKOJEWITSCH et Vanessa ELIZAGOYEN
Membres de la CTRA

En 2023, un total de 85 dossiers concernant l'Antiquité a été examiné dans les trois régions, ce qui constitue un peu plus de 27 % de l'activité de la commission. Les dossiers sont principalement traités par les experts de la commission selon les thématiques abordées (G. Brkojewitsch, B. Bazin remplacé V. Elizagoyen depuis octobre 2023) et un rapporteur extérieur mis à contribution pour l'examen de 9 projets. Avec 4 dossiers de moins qu'en 2022, on observe une stabilisation générale du nombre d'opérations ayant trait à la période romaine dans toutes les régions. L'activité en Bretagne est sensiblement plus faible avec 22 dossiers tandis que la Normandie et les Pays de la Loire soumettent respectivement 31 et 32 dossiers pour examen auprès des experts antiquisants.



Répartition des dossiers entre les membres nommés et les rapporteurs extérieurs

L'archéologie préventive est très largement majoritaire et constitue les deux tiers des dossiers examinés. Sur 56 dossiers, on compte 23 examens de rapports de diagnostic accompagnés d'un cahier des charges concernant l'aménagement de 120 ha, 4 fouilles directes et 29 rapports finaux d'opérations. Les diagnostics se répartissent à parts égales dans les régions mais le nombre de fouilles achevées est nettement plus important en Normandie (14) que dans les deux autres régions qui ont soumis 8 (Bretagne) et 7 (Pays de la Loire) rapports finaux.

Parmi les prescriptions de diagnostics, on mentionnera, pour la Bretagne, un projet qui relève de l'archéologie urbaine et stratifiée à Douarnenez, chemin des Aigrettes (Finistère), et permettra particulièrement d'aborder un bâtiment équipé de cuves dédié à la production de salaisons de poissons. Dans les Pays de la Loire, cinq prescriptions sont intervenues en contexte urbain ou stratifié : deux suivis de travaux dans la Sarthe, qui concernent le chef-lieu de cité des Aulerques Cénomans, Le Mans/*Vindinum*, et deux fouilles en Loire-Atlantique – l'une à Blain, qui interroge le statut des sites concernés (agglomération secondaire ?), la seconde à Guérande, où la fouille devrait permettre de préciser la forme de la frange septentrionale de la ville. Une fouille à Sallertaine (Vendée) vise également à apporter des informations sur un possible habitat aggloméré. La Normandie n'a quant à elle pas émis de prescription concernant des contextes urbains.

Plusieurs *villae* d'assez fort statut vont faire l'objet de recherches notamment à Chaumes-en-Retz (Calvados) où une partie de la résidence comportant une cache d'outils en fer a été mise en évidence lors du diagnostic. À Melesse (Ille-et-Vilaine), un dispositif de fossé semble en relation avec un établissement dont la surface est estimée à 3 ha. Il pourrait s'agir d'un nouvel exemple de très grande villa chez les Riédons. Les résultats de la fouille à Châtres (Mayenne) sont également très attendus car le diagnostic suggérait l'existence d'une villa à cour, sur un modèle relativement peu documenté dans ce secteur. Dans un contexte plus modeste, la découverte d'un possible système de bornage, marqué par un pot horticole au sein de fossés, interroge à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados). La fouille permettra peut-être de valider cette hypothèse.

À Saint-Aubin-sur-Scie (Seine-Maritime) des structures artisanales ont pu être abordées autour d'un petit bâtiment carré sur solins de silex en relation avec un enclos fossoyé romain du II^e s. ap. J.-C. Au centre de l'emprise, un secteur dédié à la cuisson de céramiques comptait deux fours de potier dédiés à la production de céramiques communes (un modèle de pot, des formes ouvertes, des bouilloires). À Pont-Scorff (Morbihan), ce sont des indices d'un artisanat du bronze qui ont été mis en évidence dans un enclos fossoyé.

Concernant les résultats remarquables de fouille préventive, celle de Créac'h Maria, à Quimper, a permis d'explorer le cœur de la nécropole du Haut-Empire localisée le long d'une voie et structurée par des enclos fossoyés. Celle-ci intègre notamment un enclos empierré de forme circulaire exceptionnel pour l'époque romaine. La surveillance de travaux de démolition, à Evreux, a quant à elle révélé, dans des conditions techniques difficiles, des occupations d'époque augustéenne, une partie des thermes et une occupation hors-les-murs des III^e-IV^e siècles.

Plusieurs dossiers permettent de mieux comprendre les activités de production et les activités vivrières associées aux domaines ruraux. Le site de Brevistan à Theix-Noyalo (Morbihan) a vu l'étude d'un contexte archéologique et patrimonial particulièrement riche avec le développement d'un établissement sur la très longue durée. Cet épanouissement est en partie dû à sa localisation privilégiée à proximité du littoral, en bordure du Golfe du Morbihan et des interactions avec la ville de Vannes/*Darioritum*, ancien chef-lieu antique de la cité des Vénètes. La villa, dans sa phase monumentale, observe un schéma axial avec une grande habitation qui s'implante dans une cour de plus de 4 000 m². Les séchoirs montrent une activité culturelle tournée principalement vers la céréaliculture et le puits documente l'élevage, qui semble concerner principalement les caprinés (mouton). À proximité de Brest (Finistère), dans le quartier de Kerlinou, de possibles structures viticoles ont été mises en évidence au sein d'un établissement à enclos très puissant.

À Fontaine-Henry dans le Calvados, quatre grands fours circulaires ont été édifiés en deux phases. Les deux premiers, implantés en pleine terre, laissent place à des équipements plus durables construits en pierre plus ou moins au même emplacement. Ils sont constitués d'une fosse de travail qui devance un soubassement circulaire en pierre sèche. Sur la base d'un riche corpus documentaire régional, ces quatre structures peuvent être interprétées comme des fours à pain. Ils partagent, avec d'autres exemples normands et supra-régionaux, plusieurs caractéristiques telles que la forme et le relatif isolement. Ce type de structure est aujourd'hui mieux reconnu et de plus en plus fréquemment documenté.

Concernant les problématiques funéraires et le mobilier qui est associé aux tombes, on rappellera la découverte de deux noyaux de tombes du Haut-Empire renfermant des verreries

remarquables et de bâtiments à ossature de bois appartenant à un site de l'Antiquité tardive à Anneville-Ambourville (Seine-Maritime).

Les grands décapages à Malleville-sur-le-Bec (Eure) – La Couture au Maurepas (30 000 m²), Ifs (Calvados) – Centre pénitencier (57 890 m²) ou Montivilliers (Seine-Maritime) – Zac du Mesnil (165 000 m²) confirment l'intérêt de cette approche dans l'étude des sites antiques et permettent d'étudier des dynamiques complexes durant le Haut-Empire.

	Fouille directe (CCS)	Diagnostic + CCS	RFO	Total
Bretagne	0	7	8	15
Normandie	0	7	14	21
Pays de la Loire	4	9	7	20
Total	4	23	29	56

Répartition des dossiers dédiés à l'archéologie préventive

L'archéologie programmée concerne quant à elle un tiers des travaux de la commission pour l'Antiquité. La répartition des dossiers montre clairement, cette année encore, la volonté dans les trois régions de fédérer les recherches autour de projets collectifs de recherche, souvent interinstitutionnels, qui abordent principalement les axes 6, 9 et 10 de la programmation.

Les travaux collectifs engagés depuis plusieurs années sur les capitales de cités, notamment chez les Coriosolites et les Osismes, (axe 9) confirment leur dynamisme. Les villes bretonnes de Corseul (PCR *Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne*, dirigé par R. Ferrette, Inrap) et de Carhaix-Plouguer (PCR *La ville antique de Carhaix – fin I^{er} siècle av. J.-C – V^e siècle ap. J.-C.*, dirigé par G. Le Cloirec, Inrap) font l'objet de ces programmes associant des chercheurs de tous horizons et dédiés à reprendre et à synthétiser les données antérieures ainsi qu'à les enrichir de nouvelles acquisitions, principalement non invasives, sous la forme de prospections géophysiques. Des SIG interopérables permettront à l'avenir des analyses croisées de ces établissements dont la connaissance aura été entretemps totalement renouvelée. En Pays de la Loire, un projet sur l'enceinte tardo-antique d'Angers (M. Pithon) a pris la suite de celui sur Le Mans (M. Monteil), témoignant de l'engouement de la recherche traitant du devenir des villes gallo-romaines à la fin de l'Antiquité.

Les projets de recherche dédiés aux sanctuaires (axe 6) sont bien représentés, surtout en Pays de la Loire, avec le PCR consacré au site de Cherré sur la commune d'Aubigné-Racan (S. Bossard). La Normandie porte la fouille programmée du Vieil-Evreux où se poursuit l'étude d'un système hydraulique complexe associé aux temples (S. Bertaudière).

Le PCR portant sur Douarnenez et ses ateliers de sauces et de salaisons de poissons (B. Ephrem) a témoigné cette année de premiers résultats encourageants, à la croisée entre synthèse documentaire, acquisitions nouvelles et mise en perspective à une échelle plus large de ce type de productions et de leur place dans l'économie antique.

Les prospections thématiques menées en Bretagne visent à compléter les plans d'agglomérations secondaires par le biais de prospections géophysiques (Saint-Brandan, B. Simier ; Plounéventer-Vorganium, J. Cavanillas). Les agglomérations secondaires sont aussi étudiées avec beaucoup de vigueur en Pays de la Loire, à Gennes, avec des prospections géophysiques et des recherches sur un nymphée et son réseau hydraulique (L. Déodat). Au Langon (Vendée), le PCR s'attache à reconnaître les éléments structurant de la topographie urbaine, à étudier les collections anciennes et à mener une enquête sur de

possibles aménagements portuaires dans cette agglomération de la cité des Pictons. S'y ajoute également la fouille programmée annuelle du Fief-Sauvin (J. Rémy) dans le Maine-et-Loire, intégrée au PCR AGGLO. Dans le cadre de ces recherches, plusieurs sondages ont été ouverts à l'emplacement de la station Segora. En Normandie, le PCR s'achève à Eu-Bois l'Abbé (Seine-Maritime) avec une synthèse sur le théâtre antique, la fouille de boutiques en marge de l'espace public et les études de mobilier (E. Mantel).

Le phénomène de la *villa* est abordé dans les Pays de la Loire avec la poursuite des prospections et la fouille de la *pars rustica* de la *villa* de Rouillé (Sarthe) et la mise en évidence d'un grenier à plancher surélevé. En Bretagne, alors que les travaux autour de la *villa* du Pérenou à Plomelin (Finistère) s'achèvent, de nouvelles recherches visent à mettre en valeur et à étudier l'environnement de la *villa* de Keradennec (Finistère).

Comme à l'accoutumée, les aides à la préparation de publication et à l'édition figurent à la marge. Une APP concerne le traitement des données recueillies lors de plusieurs campagnes de prospections géophysiques sur l'agglomération antique d'Alleaume (Manche). Mentionnons enfin la publication à venir *Sanctuaires et paysage religieux des cités du centre et de l'ouest de la Gaule Lyonnaise et du sanctuaire de la Fermerie à Juvigné* (Mayenne) par S. Bossard.

	Sondage	Fouille progr.	Fouille progr. pluri.	PCR	PT	APP	AE	Colloque	Total
Bretagne	0	1	1	3	2	0	0	0	7
Normandie	1	5	0	3	0	1	0	0	10
P.de la Loire	0	2	1	5	1	1	1	1	12
Total	1	8	2	11	3	2	1	1	29

Répartition des dossiers dédiés à l'archéologie programmée

MOYEN ÂGE, ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Sylvie FARAVEL et Cyrille BEN KADOUR

Membres de la CTRA

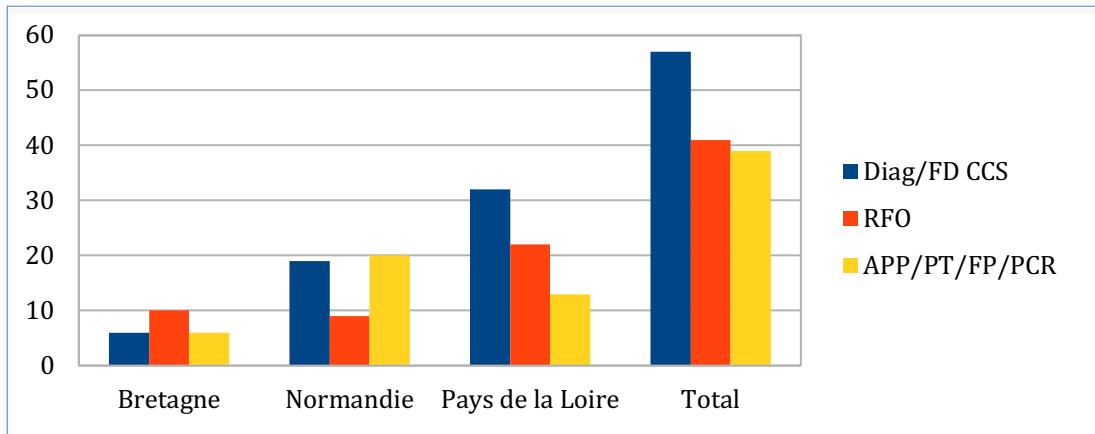
Les dossiers concernant les époques médiévale et moderne étaient au nombre de 137 en 2023, soit sensiblement plus nombreux que l'année précédente (105 dossiers en 2022). Ils ont été examinés par les deux membres de la CTRA, ainsi que par plusieurs experts extérieurs : S. André, G. Amaury, B. Bizot, Y. Desfossés, S. Hurard, J.-L. Piat et Y. Gleize.

La majorité des dossiers ont trait à la période médiévale et dans une moindre mesure aux périodes moderne (essentiellement des sites élitaires fortifiés et des édifices religieux d'origine médiévale) et contemporaine. Cette dernière fait l'objet d'interventions plus spécifiques : quoique majoritairement ciblées sur les deux conflits mondiaux du XX^e siècle (principalement en Normandie), elle concerne également des sites inédits comme une opération sur un hospice et un cimetière liés à un hôpital psychiatrique de la commune d'Évreux (Eure).

Répartition géographique

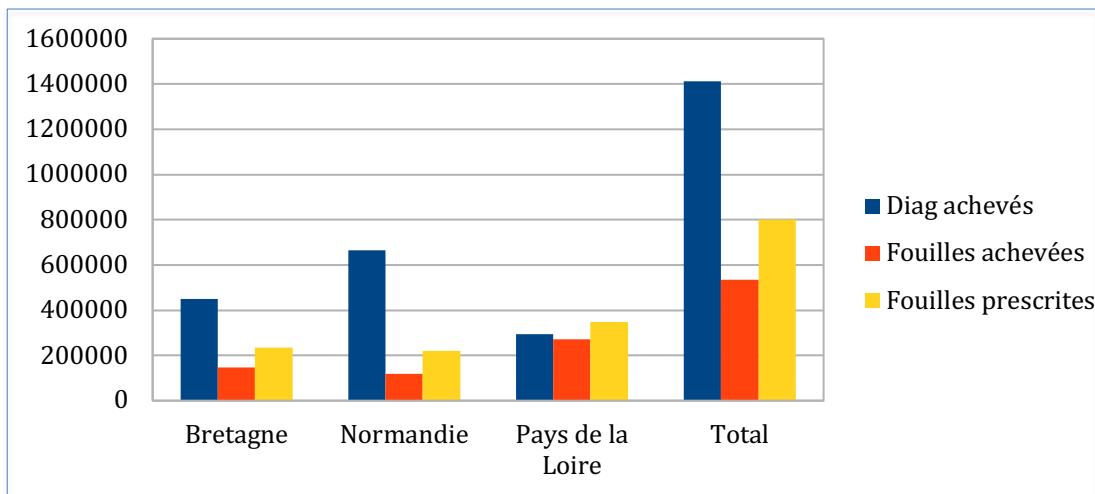
Le nombre de dossiers, concernant 103 communes, est relativement déséquilibré entre les trois régions : les Pays de la Loire dominant nettement, avec un net déficit en Bretagne pour les périodes concernées, en termes de prescriptions de diagnostic, d'opérations programmées et de projets de recherche. Néanmoins, en termes de superficies totales explorées ou prescrites, les trois régions sont assez homogènes, même si l'archéologie du bâti en Pays de la Loire et en Normandie, assez dynamique, n'apparaît pas à sa juste valeur dans les chiffres.

		Diag/FD/CCS	RFO	APP/PT/FP/PCR	Total
Bretagne		6	10	6	22
Normandie		19	9	20	48
Pays de la Loire		32	22	13	67
Total		57	41	39	137



Types d'opérations par régions

Superficies (m ²)				
	Diagnostics achevés	Fouilles achevées	Fouilles prescrites	Total
Bretagne	450 728	146 360	233 660	830 748
Normandie	665 756	117 206	219 272	1 002 234
Pays de la Loire	294 682	270 500	348 155	913 337
Total	1 411 166	534 066	801 087	2 746 319



Superficies (m²) par types d'opérations et par régions

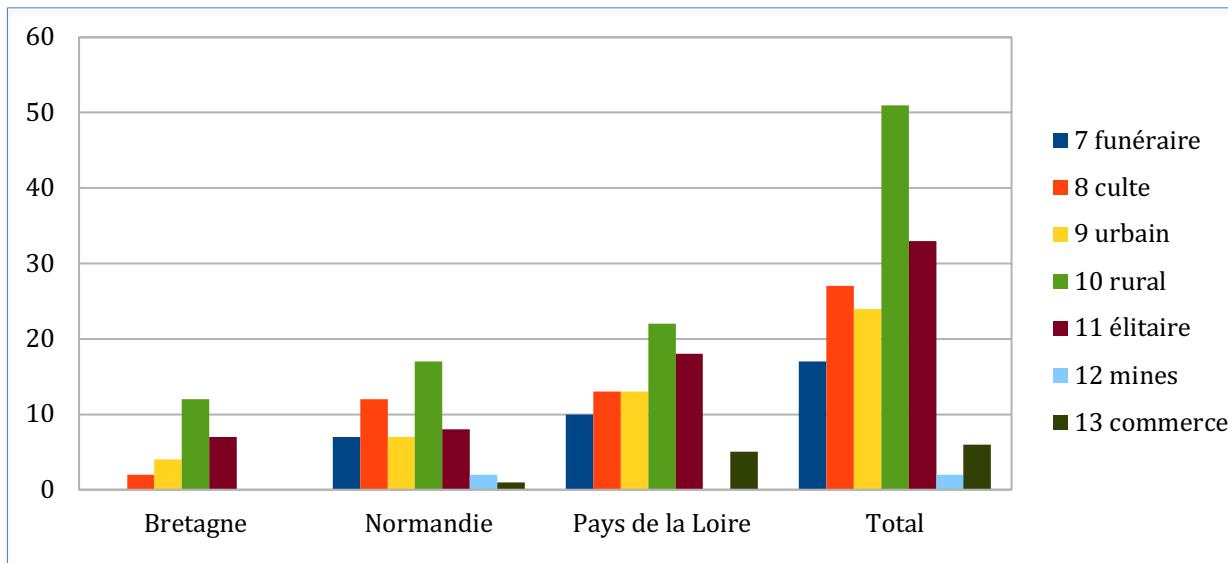
On notera qu'en Pays de la Loire, la surface totale diagnostiquée cette année reste relativement modeste au regard de l'étendue des fouilles dont les RFO ont été examinés mais également des surfaces prescrites à la fouille en 2023. Sur ce dernier point, le recours plus régulier à la prescription de fouille directe, sans diagnostic préalable, ne peut expliquer à lui-seul cet état de fait. En effet, les fouilles directes concernent essentiellement de petites entreprises.

Dans les trois régions, les opérations en lien avec l'archéologie préventive sont largement prédominantes, même si en Normandie, l'archéologie programmée reste plus dynamique, avec des opérations de terrain, notamment sur du bâti, et des projets collectifs de recherche.

Orientation de la recherche

La répartition par axes, toutes périodes confondues entre Moyen Âge et époque contemporaine reste identique à ce qui avait été constaté en 2022 : l'axe 10 (campagnes) domine toujours nettement (avec 30 % des dossiers), suivi par l'axe 11 (constructions élitaires, 19 %), l'axe 8 (cultuel, 16 %), l'axe 9 (urbain, 14 %) et l'axe 14 (6 %). Les autres axes rencontrés sont très marginaux. Pour le volet préventif, la moitié des dossiers concernent des sites diachroniques, généralement associés à des vestiges protohistoriques et gallo-romains.

Axes de la programmation nationale de la recherche									
	7 funéraire	8 culte	9 urbain	10 rural	11 élitaire	12 mines	13 commerce	14 contemp.	Total
Bretagne	0	2	4	12	7	0	0	0	25
Normandie	7	12	7	17	8	2	1	8	62
P. de la Loire	10	13	13	22	18	1?	5	2	83
Total	17	27	24	51	33	2	6	10	170



Répartition des dossiers par axes de la programmation de la recherche et par régions

Quelques tendances et résultats par périodes chronologiques

Haut Moyen Âge

Le haut Moyen Âge domine à la fois les prescriptions de fouille et les RFO pour les opérations sédimentaires. Celles-ci concernent essentiellement des espaces ruraux, et dans une moindre mesure, des villages ou centres-bourgs ayant perduré jusqu'à nos jours.

La plus grande emprise de fouille ayant livré des vestiges alto-médiévaux se situe au lieu-dit La Rapennelais à Vritz (44). Sur plus de 8,5 ha, les vestiges (fossés, trous de poteau, four domestique) restent épars et assez mal caractérisables pour cette période chronologique. Le site d'Ifs (14), exploré également sur une superficie importante (5,8 ha) a livré des aménagements mérovingiens assez lâches constitués d'éléments parcellaires fossoyés, d'au moins trois bâtiments sur poteaux et de quelques structures rectangulaires (fonds de cabanes ou celliers ?) dont une a été recréée pour y installer une sépulture. L'habitat, situé non loin de la côte, comporte des accumulations de bivalves marins (moules et coques), prélevés localement ou ayant fait l'objet d'un commerce à petite distance. Des coquillages, en partie liés à l'alimentation mais surtout exploités pour la production de teinture pourpre, ont également été retrouvés en grand nombre sur le site de Piriac (44). Ils sont attribués à la période carolingienne.

Le site de Saint-Éloi à Plouédern et Ploudaniel (29) est particulièrement dense et structuré pour la période médiévale. Il s'insère dans un territoire déjà documenté par l'archéologie préventive (une motte, à proximité immédiate, est connue sur le site de Leslouc'h) et montre une continuité certaine entre le VIII^e et le XVI^e siècle, avec un pic d'occupation entre le XI^e et le XIII^e siècle.

À Séné, le site Bézidel, bien qu'exploré sur une superficie moins importante (2,6 ha), présente une structuration assez rigoureuse avec plusieurs enclos de différentes tailles. Les bâtiments sur poteaux y sont également répartis. De très rares fosses et quelques structures de combustion complètent l'équipement peu diversifié de ce site mérovingien (VI^e-VII^e siècles), qui se superpose, après un long hiatus, à un site d'habitat rural du Haut-Empire. Un autre site, La Grande Croix à Sallertaine (85), comporte de nombreux éléments de parcellaire. Le responsable de la fouille s'interroge, à juste titre, sur le caractère planifié de l'habitat dès sa création ou, au contraire, sur l'agrégation successive de différentes parcelles autour d'un noyau primordial.

La fouille du Fief Limousin à Doué-en-Anjou (49) d'une occupation mérovingienne et carolingienne a été l'occasion d'étudier un *instrumentum* assez important et diversifié, alors que sur la majorité des sites ruraux alto-médiévaux celui-ci reste indigent. Le site a par ailleurs livré des lots appréciables de carporests et de faune permettant une bonne restitution des productions et de la consommation *in situ*.

De manière générale, l'architecture du premier Moyen Âge reste assez peu accessible sur les sites des trois régions. Les bâtiments sur poteaux sont généralement peu nombreux, mal datés et probablement souvent lacunaires. On mentionnera tout de même un ensemble de cinq fonds de cabanes assez standardisés, du début de la période mérovingienne, sur le site d'Évignette à Frénouville (14). Leur charpente repose principalement sur six poteaux (deux axiaux et quatre corniers).

En parallèle de l'examen de ces résultats de fouilles préventives achevées, portant fréquemment sur de grandes surfaces, l'année 2023 s'est aussi caractérisée par l'évaluation de nombreux projets de prescriptions de fouille, concernant parfois de petites superficies : une petite nécropole mérovingienne à Montrevault-sur-Èvre (49), une portion d'habitat des X^e-XI^e siècles au centre du bourg du Maillezais (85), une occupation bipolaire avec habitat et petite nécropole distincte à Cerisy-la-Forêt (50). On notera également la prescription de deux fouilles d'espaces funéraires à Angers (49) : l'une portant en partie sur le cimetière situé en périphérie du prieuré de la Trinité de l'Esvière, l'autre, très ambitieuse, sur le cimetière de l'abbaye

Toussaint, à proximité de la cathédrale Saint-Maurice. Pour ce dernier, le diagnostic a permis de détecter au moins 70 sépultures, avec une stratification de plus de 2,30 m. Les observations permettent d'estimer un nombre de sépultures entre 5 et 12 au mètre cube et un nombre total, sur un espace de plus de 400 m², d'un peu moins de 2 000 inhumations.

Un autre cimetière, moins dense, a été partiellement exploré dans le centre du bourg d'Olonne-sur-Mer (85), au 14 rue de la Paix. Il comporte au moins 213 individus, installés en rangées et témoignant d'une population diversifiée (même si on constate, comme il est d'usage, un déficit d'immatures de moins de 5 ans) et d'architectures funéraires multiples (en coffres de bois, en pleine terre, et plus marginalement en sarcophages calcaires). Des analyses isotopiques du carbone et de l'azote sur quatre ossements animaux et onze sépultures tendent vers une alimentation variée, à base de protéines terrestres, marines et d'eau douce. À noter qu'après un hiatus de trois à quatre siècles, le site sera réinvesti par des structures domestiques.

Sur le site de Cossé-le-Vivien (53), l'habitat (VI^e-X^e siècles) partiellement enclos a bénéficié d'une étude carpologique (peu de restes, mais surtout des céréales cultivées : le froment domine, loin devant le seigle et l'orge ainsi que quelques plantes sauvage) couplée à une étude palynologique (montrant un paysage très ouvert : prairie pâturée et aulnaie en bordure de cours d'eau). Un four mérovingien isolé, sur le site de Languidic (56) Coët Mousset, a également donné lieu à des études carpologiques et anthracologiques. Elles permettent d'identifier la structure comme un séchoir à céréales (diversifiées et avec leurs plantes adventices) alimenté par des bois variés (chêne, noisetier, prunoïdées, genêt ou ajonc).

Plusieurs fosses d'extraction et structures de combustion attestent d'une exploitation du minerai de fer sur le site du chemin de Pileux à Heudebouville (27). L'étude géomorphologique, en partie d'après des lames-minces, montre que des concrétions ferreuses dans des formations yprésiennes (limonites dans des argiles et sables) ont donné lieu à des activités de grillage et peut-être de travaux de post-réduction (forge).

Dans le domaine de l'archéologie programmée, la période alto-médiévale est également relativement bien représentée. Premièrement, par la poursuite de deux PCR d'envergure : le premier consacré à l'habitat rural entre le IV^e et le XI^e siècle en Bretagne, sous la direction de F. Boulanger ; le second sur l'agglomération de Gennes-Val-de-Loire entre Antiquité et haut Moyen Âge (cette seconde période étant essentiellement visible au niveau des églises Saint-Eusèbe et Saint-Vétérin et de leurs cimetières, avec notamment une importante concentration d'inhumations en sarcophages calcaires). On signalera aussi des opérations de bâti sur des édifices religieux médiévaux comportant des vestiges d'architectures antiques ou alto-médiévales : église Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean-le-Thomas (50), église Saint-Pierre de Jumièges (76), Abbaye Saint-Wandrille (76).

L'archéologie subaquatique est peu représentée dans les dossiers en lien avec le haut Moyen Âge : seulement un dossier de demande de prospection pédestre et bathymétrique autour de l'île d'Osceilus à Oissel et Tourville-la-Rivière (76) dans le but de repérer d'éventuels aménagements en lien avec un camp d'hivernage viking. On notera tout de même une opération préventive : un diagnostic dans le cadre de la restauration de la continuité écologique de la Douve, au niveau de la commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte (50). Trois aménagements de blocs de pierre et d'éléments en bois ont été détectés. Barrant le fleuve, ils sont probablement en lien avec une pêcherie et/ou un gué. Deux datations radiocarbone renvoient à la période VII^e-IX^e siècles. Ce diagnostic a donné lieu à une prescription de fouille, soit subaquatique, soit terrestre (après dérivation partielle du cours d'eau).

Moyen Âge central et bas Moyen Âge

Les RFO examinés documentent là encore largement l'habitat rural. La fouille de la rue de Nazareth à Angers a été l'occasion d'observer un habitat entre le XII^e et le XVI^e siècle matérialisé par un enclos fossoyé ovoïde (740 m²), avec système de franchissement en pierre, et comportant, en son centre, au moins un grand bâtiment sur poteaux plantés. Le site de Plouédern et Ploudaniel (29), déjà mentionné, comporte une importante série de bâtiments excavés s'insérant dans un système d'enclos emboîtés. Leur architecture mixte associe élévations sur solins de pierre (plutôt en périphérie) et sur poteaux plantés (avec notamment des modules porteurs centraux constitués de quatre gros poteaux). Ils viennent utilement enrichir un corpus maintenant bien étoffé pour la région bretonne, alors que les régions limitrophes sont quasiment dépourvues de ce type architectural. Un enclos rectangulaire en partie hors emprise, avec plusieurs bâtiments sur poteaux, des fosses dont certaines interprétables comme des silos, ainsi qu'un puits ont été observés sur le site Le Bas-Rampont à Louvigné-de-Bais (35). Après une occupation entre le VI^e et le X^e siècle, l'enclos est réduit aux XIII^e-XV^e siècles. Il ne comporte alors qu'un seul bâtiment à huit poteaux et avec doubles poteaux corniers. L'étude carpologique de ce bâtiment montre une prédominance de grains de seigle et d'avoine nettoyés et prêts à la consommation. Elle permet de proposer un probable stock carbonisé *in situ* faisant suite à un incendie (ce qui semble corroboré par son association avec des éléments de torchis rubéfiés).

Concernant les productions et activités artisanales, la fouille de la rue du Moulin/rue de la Poste à Gennes-Val-de-Loire, a permis de documenter, au centre de l'agglomération, des bâtiments et des cuves d'une tannerie en activité entre le XIV^e et le XVIII^e siècle. Le RFO du site du Moulin Bertin 2 à Fontenay-le-Comte (85) rend compte de la fouille des bases de deux moulins à vent dont la construction est située dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, probablement les plus anciens attestés, associés à l'habitat du meunier. Un nouveau PCR interrégional va par ailleurs permettre de s'intéresser aux échanges, en traitant des terres cuites d'importation dans les régions atlantiques françaises au Moyen Âge et à la période moderne. Une recherche originale démarre également, mettant en lien productions et paléoenvironnement sur le thème de *L'ancienne industrie du fer comme outil de compréhension de l'évolution des fonds de vallée dans le bassin de la Varenne au cours des derniers millénaires*. On note d'ailleurs que cette année 2023 voit également la multiplication d'études d'écofacts ou tournées vers le paléoenvironnement. Citons l'étude palynologique sur le site de Nazareth à Angers (chênaie mixte dégradée et activités agricoles), l'étude carpologique à large spectre, déjà mentionnée, sur le site de Louvigné-de-Bais (7 875 macro-restes) ou encore la demande de prospection thématique visant à étudier les relations homme-milieu dans la vallée de la Vie (85) à partir d'un document cartographique du XVI^e siècle : le rouleau d'Apremont.

Les dossiers concernant les châteaux, en particulier en Pays de la Loire, restent largement dominants pour le second Moyen Âge, que ce soit dans le domaine préventif ou programmé. Beaucoup concernent les résidences élitaires voir principales du duché de Bretagne ou de ses marges ou marches des confins angevins en particulier. Parmi les dossiers récurrents on relève le cas du château urbain de Châteaubriant (44) dont le suivi archéologique systématique des travaux de restauration au long cours permettra de renouveler les connaissances. On notera également, lors des séances de 2023, plusieurs points d'information sur l'avancement de l'emblématique fouille du château de l'Hermine, qui a permis de documenter une importante portion du château ducal de Vannes. Celui-ci est

particulièrement bien conservé et montre une construction très soignée. Grâce à sa position en bordure de douve, de nombreux éléments organiques ont pu y être prélevés.

En fouille programmée ou dans le cadre d'opérations au long cours en lien avec les Monuments historiques, si l'archéologie du bâti a également été très largement dominée par la thématique castrale, des dossiers prometteurs émergent en 2023 sur des sujets différents. Toujours sur le thème des fortifications médiévales et modernes, mais cette fois urbaines, il faut souligner les apports de l'opération au long cours qui s'achève à Guérande (44) ou ceux qu'apportera l'étude qui démarre à Dinan (22). Enfin, on soulignera l'intérêt du projet de remise à plat de l'étude et de l'interprétation de la maison Sublime à Rouen (76) dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat qui a débuté en 2023.

Époque moderne

Comme signalé, la plupart des opérations concernant l'époque moderne s'inscrit dans la diachronie avec le second Moyen Âge, en particulier dans le domaine castral. On relève cependant quelques exemples où les fortifications modernes sont au cœur des problématiques comme dans le cas du château de Ranrouet (44) où elles sont ciblées dans un projet de prescription de fouille directe ou encore l'opération réalisée au fort de la Fraternité à Roscanvel (29) qui documente l'histoire de l'artillerie moderne et contemporaine notamment avec l'étude des fours à boulets rougis ou chauffés qui y sont conservés.

Époque contemporaine

L'époque contemporaine a bénéficié, en 2023, de plusieurs opérations d'archéologie préventive. En premier lieu, on peut mentionner le site de la Pièce de la Piste à Maltot (14) qui a permis de documenter sur plus de 3,3 ha un espace contigu à la cote 112, théâtre de violents combats entre juin et août 1944 entre troupes allemandes et anglo-canadiennes (le « Verdun de la Normandie »). Le site a livré une dizaine de petits creusements interprétables comme des trous de combats individuels, ainsi qu'une tombe de soldat allemand et trois fosses d'inhumations temporaires de combattants britanniques.

Le diagnostic, à Saint-Martin-des-Entrées, a été l'occasion d'observer une partie d'une vaste plateforme logistique du Génie militaire britannique, installée post-débarquement de 1944. Une prospection thématique sur la base d'hydravions de l'US Navy de Barbâtre (85) a également été initiée par une association locale. Par ailleurs, le PCR, créé en 2015, de manière à établir le bilan des vestiges liés à la Seconde Guerre mondiale en Basse-Normandie, poursuit ses activités.

À Évreux, une fouille sous la forme d'une surveillance de travaux sur un vaste espace de près de 6 000 m², a permis, entre autres, de documenter l'architecture de l'hospice-hôpital (construit à partir de 1824), intégrant en partie des constructions antérieures ou des éléments de démolition issus de celles-ci. Toujours à Évreux, un ancien cimetière lié à un hôpital psychiatrique a bénéficié d'un diagnostic et a fait l'objet d'une prescription de fouille. Celle-ci concerne un espace de près de 2 900 m². Cette intervention a la particularité de porter sur des inhumations particulièrement récentes (XIX^e-XX^e siècles), dont la plupart figurent encore sur le plan du cimetière et sont associées à des individus dont l'identité et la date de mort sont connues. Au total, la fouille permettra de documenter près de 250 emplacements funéraires sur les 800 estimés.

Publications

Pour terminer, en 2023, les demandes d'analyses ou d'aide à la préparation de publication restent peu nombreuse. Elles concernent de trop rares RFO dont la CTRA avait recommandé la publication (demande concernant les cercueils de plomb de Flers) et surtout des PCR achevés dont la publication est très attendue, comme celui sur le château d'Angers ou celui sur la baie de Bourgneuf (Vendée), riche dossier diachronique associant terre et mer et permettant de documenter l'occupation littorale et l'évolution du trait de côte principalement pour les époques médiévale et moderne.

Commission territoriale de la recherche archéologique Outre-mer

Présentation de la CTRA Outre-mer

Par François FICHET DE CLAIRFONTAINE
Inspecteur des patrimoines

La commission Outre-mer couvre les départements et régions ultramarins de Guadeloupe, Guyane, Mayotte et de La Réunion ainsi que des collectivités d'Outremer de Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon. Elle intègre aussi les Terres australes et antarctiques françaises (Taaf). Son siège est à la Dac de Martinique et son secrétariat et son organisation sont donc assurés par le service de l'archéologie à Fort-de-France. Elle est présidée, en l'absence du préfet de région, par Lucie Chehmana, cheffe du service de l'archéologie, Jenny Sylvanielo assurant le secrétariat administratif. On notera que depuis 2023, les dossiers de Saint-Pierre-et-Miquelon sont désormais examinés en présence d'un agent (Bénédicte Quilliec) du service régional de l'archéologie de Bretagne qui assure le CST de ceux-ci.

C'est une commission qui a été renouvelée le 02 mars 2021 par arrêté préfectoral (Préfecture de Martinique – arrêté n° 2021050-0001 SRA) et qui est composée de sept membres, deux d'entre eux ayant été élus pour la représenter au sein du Conseil national de la recherche archéologique (B. Bérard qui siège également à la cosm et S. Hurard) :

- Benoît Bérard (professeur à l'Université des Antilles) pour les périodes amérindiennes et précolombiennes ;
- Pierrick Fouéré (ingénieur de recherches à l'Inrap) pour les périodes amérindiennes et précolombiennes ;
- Hélène Barrand-Eman (archéo-anthropologue, Sarl Antea) pour les dossiers d'anthropologie ;
- Christian Cribellier (conservateur général du patrimoine à la SDA), rapporteur pour les dossiers d'archéologie des périodes coloniales et contemporaine ;
- Séverine Hurard (ingénierie de recherches à l'Inrap), rapporteure pour les périodes coloniale et contemporaine ;
- Ivan Lafarge (assistant de conservation, bureau du patrimoine archéologique du département de la Seine-Saint-Denis), rapporteur pour les périodes coloniale et contemporaine ;
- Dominique Rogers (maîtresse de conférences à l'Université des Antilles), rapporteure pour les périodes coloniale et contemporaine.

En 2023, la commission s'est réunie à cinq reprises totalisant 12 journées : par visioconférence à quatre reprises (mars, avril, mai-juin et décembre), et en présentiel, en début octobre 2023 à Saint-Denis de La Réunion. Afin de s'adapter aux horaires de chacun, entre La Réunion, la métropole et les Antilles comme la Guyane, elle se tient le plus souvent lors des visioconférences en demi-journées, et sur 4 jours en présentiel. Au total ces sessions ont été consacrées à l'examen de 60 dossiers (soit 10 de plus qu'en 2022), 61 avis ayant été rendus par les experts, qui peuvent ainsi parfois examiner un dossier de recherche, le plus souvent un rapport de fouille achevée (RFO), voire un rapport de diagnostic.

En sus, 9 informations ont été délivrées par les chefs de service. Parmi celles-ci on mentionnera la dé-prescription d'une fouille préventive (une étude du bâti sur des chais contemporains) de l'usine Grande-Anse à Grand-Bourg (Guadeloupe), des dégradations

constatées sur l'entrée de la grotte de Morne-Rita à Marie-Galante (Guadeloupe) ou encore l'effondrement du fait de l'érosion marine d'une poudrière du XVIII^e siècle à Capesterre-Belle-Eau (Guadeloupe).

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossiers	70	58	52	75	50	60
Nombre d'avis rendus	81	59	56	89	60	61

Nombre de dossiers examinés par la CTRA (hors ZPPA) et nombre d'avis remis par les experts

L'année 2023 suggère une très faible reprise de l'activité de recherche, principalement programmée, avec une augmentation significative du nombre de RFO examinés, alors que le volume des dossiers soumis à la commission semblait décroître depuis 2018 (si l'on excepte l'année de reprise post-covid de 2021).

Rapporteur	Préventif	Program.	Chronologie
Benoit Bérard	6	4	Périodes précolombiennes et amérindiennes
Pierrick Fouéré	2	5	Périodes précolombiennes et amérindiennes
Séverine Hurard	7	7	Périodes coloniales à contemporain
Christian Cribellier	7	5	Périodes coloniales à contemporain
Dominique Rogers	1	4	Périodes coloniales à contemporain
Ivan Lafarge	7	1	Périodes coloniales à contemporain
Hélène Barrand-Eman	3	2	Archéo-anthropologie
Rapporteurs extérieurs	0	0	Diachronique, spécialisé
<i>Total</i>	33	28	

Nombre d'avis rendus par experts de la CTRA Outremer en 2023

Comme constaté chaque année, les recherches sur les périodes moderne et contemporaine sont majoritaires à plus de 70 % et il faut encore une fois souligner l'importance des travaux sur la période contemporaine.

Archéologie préventive

En 2023, l'activité préventive a poursuivi sa baisse, surtout en Guadeloupe et Martinique, à la différence de La Réunion qui progresse. Avec seulement 21 dossiers de prescription (30 en 2020), la situation interroge (faible disponibilité des équipes de l'Inrap, forte mutation des effectifs dans les services de l'archéologie ?), alors que l'activité économique affiche une reprise. À l'inverse, il faut souligner que le nombre de RFO examiné a fortement augmenté. Alors que la règle générale était par trop celle d'une instruction des projets de prescription en inter-CTRA, une évolution plus favorable est notée avec un seul dossier traité en inter-CTRA. L'augmentation du nombre des sessions comme des journées de travail (dont une en visio en avril) a été souhaitée afin de favoriser le débat collégial et éviter des prescriptions entre deux sessions.

	Diag/CCS/PSI	RFO
Martinique	4	4
Guadeloupe	5	3
Saint-Martin	1	0
Saint-Barthélemy	0	0
Guyane	5	2
La Réunion	6	1
Mayotte	0	0
Saint-Pierre-et-Miquelon	0	0
<i>Total</i>	<i>21</i>	<i>10</i>

Archéologie préventive : types de dossiers examinés par région en 2023

On soulignera que l'archéologie préventive qui avait fortement progressé sur Saint-Barthélemy et révélé l'empreinte amérindienne sur l'île, marque dorénavant fortement le pas. Ainsi en 2023, aucun dossier concernant l'île n'a été examiné. Il est évident que le départ d'un agent du service de l'archéologie très présent jusqu'à mi 2022, a fortement impacté l'activité de recherche. Les prescriptions de diagnostic étaient ainsi déjà passées de 9 à 1 dossiers préventifs entre 2021 et 2022.

En règle générale les rapports sont examinés favorablement par la commission, qui peut regretter toutefois le manque de moyens pour la réalisation de certaines opérations. Un seul rapport de fouille (RFO) n'a pas été reçu scientifiquement du fait de graves lacunes sur la présentation et l'analyse des données, alors que les interprétations avancées étaient insuffisamment étayées (Martinique). D'autres rapports ont été reçus très favorablement, la commission soulignant leur qualité.

Archéologie programmée

La recherche en archéologie programmée s'inscrit dans un volume d'activité toujours modeste avec 29 dossiers examinés par la CTRA dont un PCR *L'étude du mobilier métallique colonial des Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique)* compté ici pour 2 dossiers, après une inquiétante chute en 2022 (18), revenant ainsi au chiffre de 2021 (28 dossiers).

Quatre constats peuvent être avancés :

- les opérations de fouille et les prospections thématiques représentent une grande majorité des opérations (62 %), alors que l'on constate une sensible décrue du nombre des PCR ;
- on notera une difficulté grandissante pour les services, celle d'attirer de nouveaux chercheurs sur leurs territoires (la Guyane peine ainsi à mobiliser plus de 20 chercheurs par an, malgré l'immensité du territoire et le potentiel archéologique), voire de les stabiliser. Ce problème est aussi rencontré par l'Inrap, dont les effectifs ont diminué ces dernières années. Aucun service de collectivité n'existe, bien que des projets soient en réflexion. Seules quelques associations interviennent avec des chercheurs des universités ;
- alors que Saint-Pierre-et-Miquelon concentrait chaque année un nombre important d'opérations programmées, on constate une sensible baisse de celles-ci. La seule

opération de fouille programmée, de très grande qualité, bien qu'autorisée sur 2023, n'a pu avoir finalement lieu, du fait du décès de son responsable Grégor Marchand, directeur de recherche au Cnrs ;

- aucun dossier de publication (APP ou AE) n'a été soumis à la CTRA. Il se peut que celle-ci ne constitue pas le canal habituel par où passent les projets de publication. Toutefois on constate au général un manque de publications sur les Antilles comme à La Réunion ; même si plusieurs publications sont venues présenter les résultats des recherches au grand public.

	Fouille	Sondage	Prospections thématiques	PCR	Analyse – étude mobilier	AE-APP	Total
Martinique	1	1	2	1	0	0	5
Guadeloupe	1	1	3	2	0	0	7
Saint-Martin	0	1	0	0	0	0	1
Saint-Barthélemy	0	0	0	0	0	0	0
Guyane	3	0	2	0	1	0	8
La Réunion	0	0	2	0	0	0	2
Mayotte	1	0	1	0	1	0	3
Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1	0	0	0	2
TAAF	0	0	1	0	0	0	1
<i>Total</i>	7	3	12	5	2	0	29

Archéologie programmée : type de dossiers examinés par régions en 2023

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Martinique	2	4	8	8	4	5
Guadeloupe, St-Martin, St-Barthélemy	9	6	7	9	1	8
Guyane	14	9	7	12	6	8
La Réunion et Mayotte	9	2	5	2	2	5
Saint-Pierre-et-Miquelon	1	3	4	2	5	2
TAAF	0	0	1	0	0	1
<i>TOTAL</i>	35	24	32	32	18	29

Évolution des opérations programmées examinées par la CTRA de 2018 à 2023

On soulignera enfin que la commission est exigeante sur la qualité des recherches programmées et plusieurs dossiers lui sont apparus incomplets ou insatisfaisants sur la forme ou le fond, l'amenant parfois à émettre un avis défavorable. Dans un cas un rapport de prospections et d'études documentaires dans le secteur de Howe à Roura (Guyane) a été reçu avec réserve, la commission regrettant l'absence d'une étude documentaire et constatant que les interprétations n'étaient pas étayées. Il en est de même pour une demande d'investigation

sur la cathédrale de Saint-Pierre (Martinique). Quant à une demande de prospection thématique sur les communes des Trois-Îlets et des Anses-d'Arlet, elle a reçu un avis défavorable du fait d'imprécisions sur la méthodologie et sur les attendus archéologiques, entre autres sur la matérialité des vestiges témoignant de l'activité de contrebande.

Les intervenants de la recherche

La lecture des procès-verbaux de la CTRA permet de recenser 60 mentions de responsables, certains cités à plusieurs reprises parce qu'ayant remis plusieurs rapports de diagnostics dans l'année ou co-dirigeant un programme de recherche. Les agents de l'Inrap qui réalisent tous les diagnostics et la plupart des fouilles préventives sont majoritaires à plus de 45 %. Ils peuvent aussi conduire des opérations programmées. Ils sont suivis cette année par les chercheurs universitaires représentant près de 7 universités différentes (Universités de Laval au Canada, Pennsylvanie, Paris-Sorbonne, Savoie-Mont-Blanc, Aix-Marseille 2, Bordeaux et des Antilles) ; ceux-ci étant mentionnés à près de 18,3 %. Intervenant le plus souvent sur des fouilles préventives mais aussi dans le cadre de prospections thématiques ou d'études et analyses, les archéologues d'Hadès et Éveha sont bien présents (5 mentions, 8,3 %). Les bénévoles et les agents des Dac interviennent aussi en petit nombre à hauteur de 5 %. Enfin, ferment la marche les membres d'associations, les agents de collectivités (musée Edgard Clerc, par exemple) et les privés non agréés. Le seul représentant du Cnrs bien qu'ayant présenté un dossier n'a pu mener à bien son opération.

Origine des responsables	Nombre d'occurrences	%
Inrap	27	45 %
Université	11	18,3 %
Association	6	10 %
Privés agréés (Hadès-Éveha)	5	8,3 %
Culture	3	5 %
Bénévoles	3	5 %
Privés non agréés	2	3,3 %
Collectivités	2	3,3 %
CNRS	1	1,6 %
<i>Total</i>	60	100 %

Rattachement des responsables d'opération en 2023

Recherches archéologiques en Guadeloupe : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Jean-François MODAT
Chef du service de l'archéologie

Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy		
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	629	/
Diagnostics prescrits	27	31,6
Fouilles prescrites	7	1,1
Diagnostics réalisés	18	5,5
Fouilles réalisées	3	0,25
Programmé	Nb	
Fouilles	1	
PCR	1	
PT	0	
PI	0	
SD	2	
Relevés art rupestre	0	

Activités du service

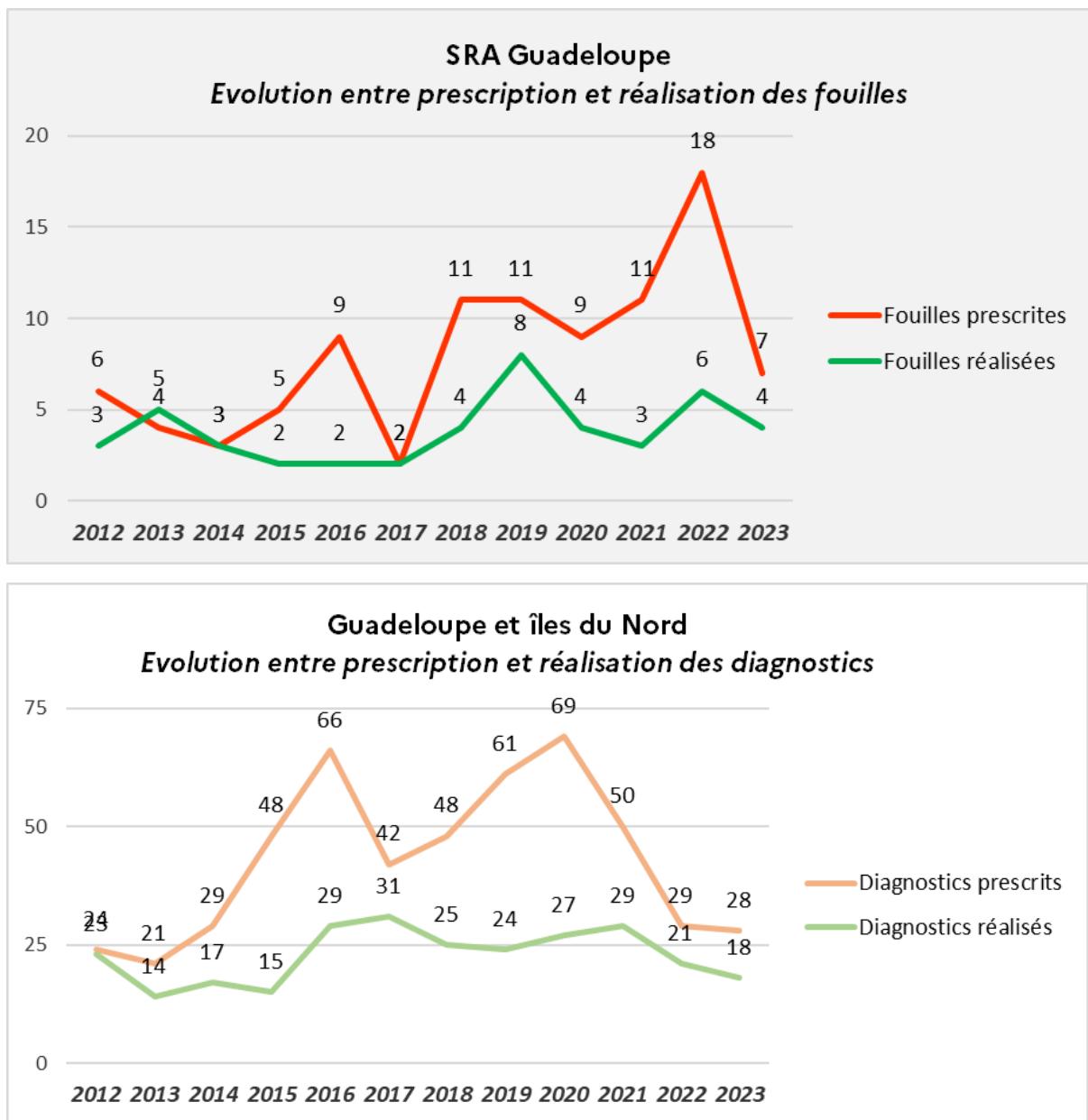
Le périmètre d'action du Service régional de l'archéologie couvre l'archipel de Guadeloupe composé de cinq îles (Basse-Terre, Grande-Terre, La Désirade, Marie-Galante, les Saintes) et les îles du Nord (collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy). L'exercice de ses missions intègre des spécificités géographiques, dont la double insularité, et climatiques, en territoire complexe, varié et soumis à de fortes expressions sociales et mémorielles.

En juin 2023, la Dac Guadeloupe a créé un pôle patrimoine pour la coordination des actions conjointes menées par le service des monuments historiques et celui de l'archéologie.

Des échanges avec les collectivités des îles du Nord et le Département de Guadeloupe visaient à impulser une politique de gestion territoriale en matière de conservation et d'archéologie préventive. Des concertations régulières s'opèrent avec les différents acteurs de l'aménagement et de la valorisation du territoire comme la Daaf, le Conservatoire du littoral, l'ONF, les collectivités et associations, en croisant les informations avec le Drassm.

Le suivi avec les services d'urbanisme et l'accompagnement des aménageurs reste chronophage et, bien que le déploiement de Patronum n'ait pas concerné l'archéologie, certaines collectivités ont déposé sur Plat'AU des dossiers d'urbanisme dans les zonages archéologiques.

L'augmentation du nombre de dossiers d'urbanisme instruits par an se poursuit, notamment en raison du nombre croissant de permis de construire réceptionnés (30,5 % concernent les collectivités de Saint-Barthélemy et Saint-Martin).



Du fait du stock existant, de l'effectif constant de l'Inrap seul opérateur ultramarin pour la réalisation des diagnostics, des saisines et alertes, la politique de prescription continue d'être régulée pour atteindre 4,5 % en 2023. Le nombre de diagnostics réalisés par l'opérateur unique décroît légèrement, tout comme la surface traitée. Des bilatérales régulières avec l'Inrap permettent de border priorités et points sensibles, plan de charge, effectifs et budget.

Sept arrêtés de fouilles ont été émis en 2022 (contre 18 en 2022), dont 1 pour la période précolombienne et 6 pour les périodes moderne et contemporaine. Trois fouilles ont été réalisées par les deux opérateurs d'archéologie préventive intervenant dans l'archipel guadeloupéen.

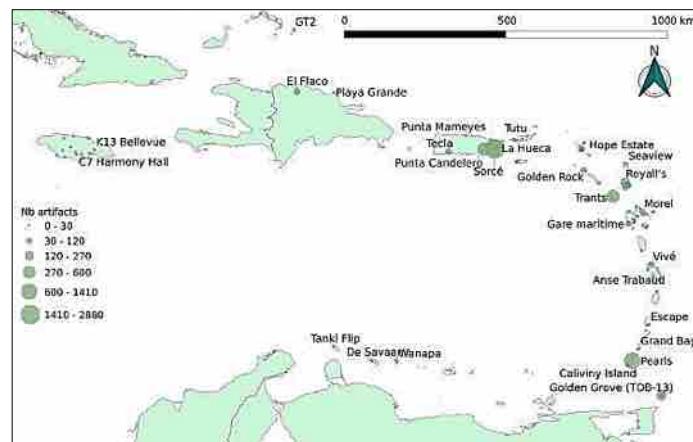
À noter que peu de rapports de fouille d'archéologie préventive ont été réceptionnés en 2023, et que le service relance l'institut sur le plan de résorption des retards en s'appuyant notamment sur les CST de post-fouille.

L'analyse des prescriptions archéologiques non réalisées a permis d'identifier les projets non engagés depuis les 20 dernières années, permettant d'abroger certaines prescriptions et a mis en évidence les difficultés qu'il y a pour obtenir les justificatifs de la part des services instructeurs des collectivités.

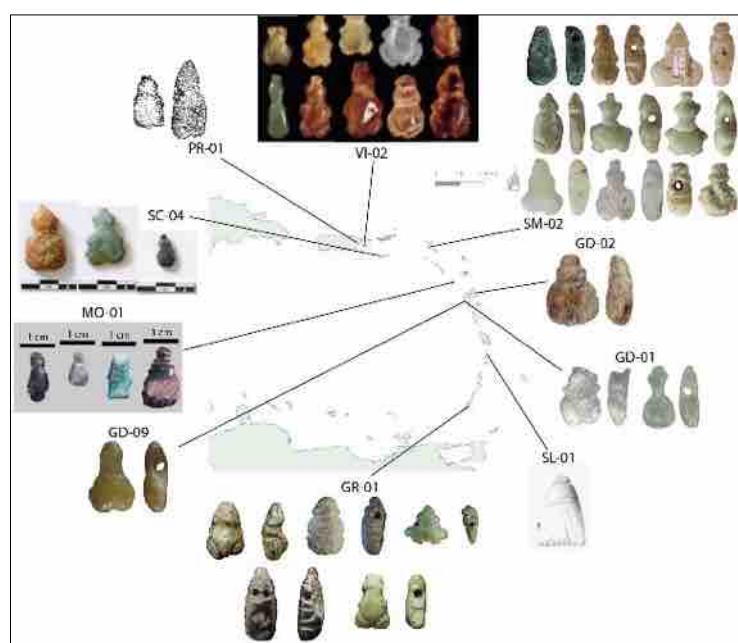
Pour l'année 2023, la stratégie demeure la protection et la connaissance du patrimoine, la dynamisation de la recherche par le portage de projets structurants pour les territoires de la Guadeloupe et des îles du Nord.

La convention de partenariat avec la Région dans le domaine de la recherche archéologique a permis de poursuivre les travaux menés par l'équipe du PCR *Archéologie Littorale Outre-Atlantique* (ALOA), dirigée par M.-Y. Daire (CNRS), sur la vérification des sites littoraux menacés et l'évaluation de leur vulnérabilité à l'érosion. Une table-ronde internationale sera organisée en 2024 pour restituer les résultats de ce projet collectif et pour les confronter aux travaux de recherche archéologique menés sur les littoraux.

Le PCR sur les *Matières premières lithiques des Antilles* (MAPLA), dirigé par A. Queffelec (Cnrs) s'est poursuivi cette année avec un focus sur les artefacts précolombiens en verre volcanique et la comparaison régionale de production de perles et pendentifs à l'âge céramique.



Carte de répartition des artefacts lapidaires précolombiens dans la Caraïbe (ci-dessus) et des pendentifs en forme de grenouille attribués à la culture Huecan-saladoïde (ci-dessous)



Le PCR *Images rupestres et espaces insulaires gravés de Guadeloupe* (IREIS), dirigé par J. Monney (Edytem), consistait en la prospection thématique et aux relevés d'art rupestre et a permis l'acquisition de plus de 15 000 clichés pour assurer la conservation haute résolution de ces vestiges. Cette année a été réservée au traitement des modèles 3D de 89 roches gravées et/ou à polissoir(s). Les importantes avancées en matière de compréhension du fonctionnement hydrographique des cours d'eau de la Basse-Terre, en lien avec l'identification de lieux favorables à la conservation des roches gravées et des implications chronologiques pour les périodes précolombiennes, seront compilées dans le rapport final en 2024.

Partie de l'activité du service s'est concentrée sur la gestion des collections conservées au dépôt archéologique de Baillif – étude préparatoire, création d'une base de données dédiée, récolement de la documentation scientifique, matériaux de conservation – en vue de la mise en œuvre du chantier pluriannuel des collections archéologiques de Guadeloupe qui débutera en 2024. Ce chantier des collections entre dans l'approche mémorielle, sujet sensible pour ce territoire. Le dépôt archéologique de Saint-Martin restant inadapté, la préparation de la relocalisation du lieu de conservation des biens archéologiques mobiliers dans la future la cité interministérielle de Saint-Martin se poursuit et permettra de redynamiser les études par l'accueil de chercheurs, les analyses et restaurations des biens archéologiques conservés.

Les Journées européennes de l'archéologie ont été l'occasion d'ouvrir aux publics le nouveau dépôt archéologique, d'animer des ateliers à destination des plus jeunes dans la salle d'études du SRA. D'autres actions de valorisation ont été menées tout au long de l'année par les agents du service permettant la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche, de promouvoir la discipline et de sensibiliser publics et acteurs sur nos missions.

Principales découvertes

La fouille d'archéologie préventive réalisée par l'Inrap à Saint-François, lieu-dit Belle-allée, sur une surface de 926 m², a permis d'étudier l'évolution de l'ancienne habitation coloniale de M. La Viele, depuis le début du XVIII^e jusqu'au XX^e siècle, sur la Grande-Terre de Guadeloupe.



Saint-François, Belle-allée lot 11 : orthophotographie de trous de poteaux matérialisant d'anciens bâtiments du XVIII^e s. réalisés en matériaux périssables et relevé 3D du bâtiment en élévation conservé (@Inrap)

Entre 1763 et 1768, la carte des Ingénieurs du roi représente pour cette habitation 13 cases matérialisant le quartier servile, cinq bâtiments rectangulaires correspondant à la maison du maître, ses communs et les installations industrielles destinées à produire le sucre de canne. On observe à l'est un moulin à vent maçonné puis un dernier bâtiment rectangulaire et une mare. Abandonnée lors des troubles révolutionnaires, l'habitation est mise sous séquestre et confiée à un gérant, avant le retour en 1802 des propriétaires, partis aux États-Unis. Au XIX^e siècle, l'habitation-sucrerie est nommée Belle-Allée. En 1827, le moulin à vent, mal entretenu durant la Révolution, est rebâti et offre actuellement des graffitis représentant principalement des navires à voile.

Située au sud-est du domaine de l'habitation, la fouille a révélé un bâtiment rectangulaire maçonné encore en élévation ainsi qu'une centaine de structures archéologiques, vestiges des différentes phases d'occupation attestées pour les XVIII^e et XIX^e siècles : trous de poteaux, fosses, sablières, sols, pavages, murs... Au nord de ce bâtiment encore en élévation, des trous de poteaux subsistent, témoignant de la présence ancienne de plusieurs bâtiments rectangulaires sur poteaux porteurs en matériaux périssables, datant du XVIII^e siècle.



Petit-Bourg : plan des structures en creux d'époque coloniale (à gauche) et du bâtiment maçonné sur l'emprise de l'ancienne habitation Bel datée du XVIII^e s. (© Hadès)

L'opération de fouille prescrite dans le quartier de Montebello, au sud-ouest de la commune de Petit-Bourg, réalisée par la société Hadès sur une superficie de 1 345 m², a mis au jour les vestiges de l'habitation Bel, occupée depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le terrain est localisé sur le sommet d'un morne dominant la vallée de la rivière La Moustique. Le sous-sol est constitué de roches volcaniques andésitiques altérées recouvertes par un sol argileux conséquence de la dégradation naturelle de ce substratum à certains endroits à l'état de colluvions. Une couche superficielle de terre humifère recouvre cet ensemble. Cette habitation, représentée sur une carte du XVIII^e s., comporte au moins 14 bâtiments. Dans le second quart du XIX^e siècle, une activité séricicole se serait développée sur site.

Plusieurs centaines de structures en creux ont été mises au jour de même que des maçonneries arasées constituées de galets à face aplatie en parement, liés entre eux au mortier de chaux blanc compact, à joints débordants et lissés. Quatorze trous de poteaux semblent être répartis régulièrement dans la maçonnerie, témoignant de la présence d'une élévation en bois. Une dalle de mortier de chaux a été observée en partie nord-ouest, elle correspond peut-être à un niveau

de sous-sol. Un réaménagement plus récent est observé : les maçonneries sont reprises au ciment en partie supérieure et une citerne est installée à l'extrémité ouest de la partie centrale.

Recherches archéologiques en Guyane : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Éric GASSIES

Chef du service de l'archéologie

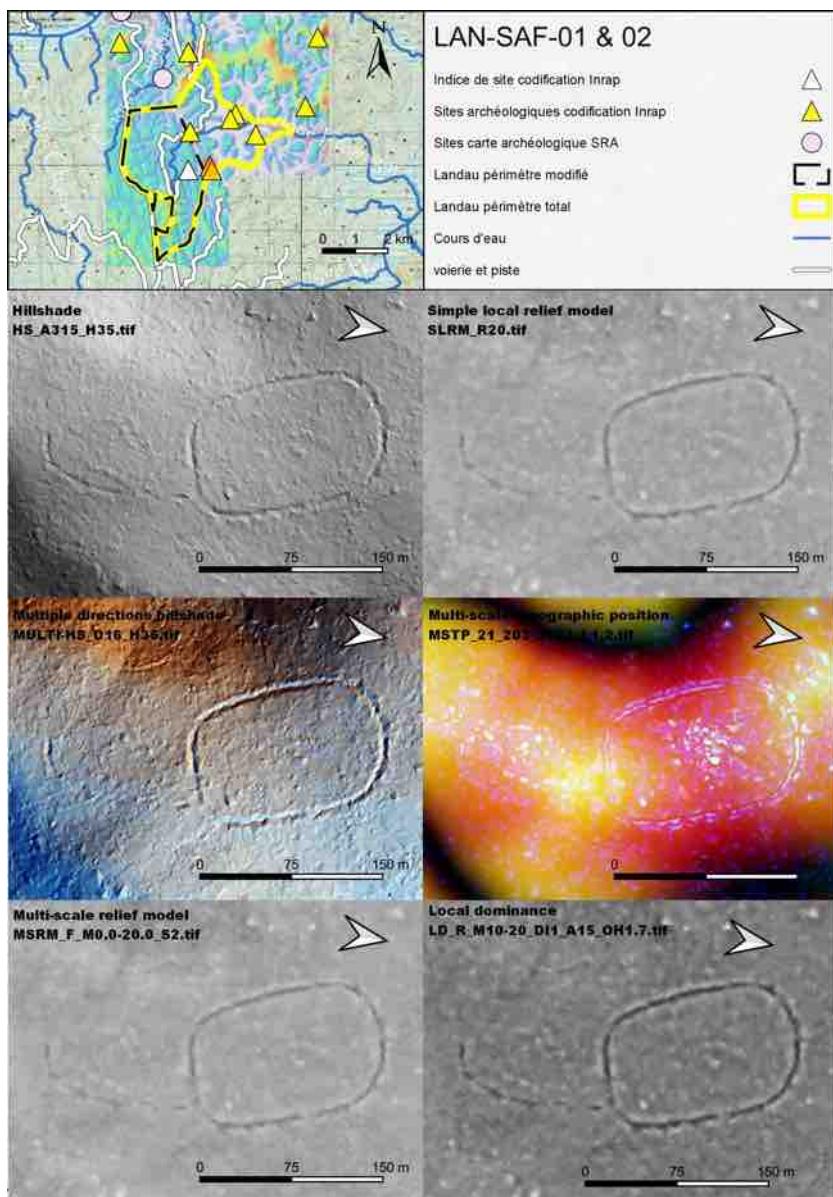
Guyane		
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	298	
Diagnostics prescrits	17	
Fouilles prescrites	4	
Diagnostics réalisés	16	
Fouilles réalisées	6	
Programmé Nb		
Fouilles	2	
PCR	3	
PT	1	
PI	6	
SD	0	
Relevés art rupestre	0	

Principales découvertes

Les opérations archéologiques réalisées en 2023 ont porté sur l'ensemble de la fourchette chronologique guyanaise, de la protohistoire aux Époques moderne et contemporaine. Les résultats des études sont pour la plupart encore en cours d'achèvement, néanmoins quelques éléments notables peuvent être d'ores et déjà soulignés.

Le SRA a poursuivi en 2023 la mise en place de volets archéologiques dans le cadre des études d'impacts attachées aux projets d'aménagements agricoles et urbains portés par l'Établissement public foncier d'aménagement en Guyane. Ces projets qui portent sur des superficies de terrains allant de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'hectares ne sont pas directement accessibles à réalisation directe d'opérations archéologiques préventives. Des études archéologiques par prospection pédestre sont effectuées à partir de l'étude cartographique préalable poussée des secteurs (géologie, botanique, topo Lidar) qui fournissent une première évaluation du potentiel archéologique des terrains.

C'est le cas du secteur agricole de Landau à Régina (1 240 ha), qui a permis la découverte de 6 nouveaux sites archéologiques dont un site à fossé ainsi que 3 autres sites à fossé hors emprise, mais repérés à partir des données Lidar et vérifiés sur le terrain. Ce type de sites fossoyés devient au fil des acquisitions de ces données Lidar une forme d'aménagement récurrente de la période amérindienne qui couvre au minimum le 1^{er} millénaire de notre ère. À ce stade de l'étude d'impact en effet, qui se limite à des ramassages de surface, il n'est pas possible de proposer une attribution chronologique dans un secteur qui reste encore mal référencé sur le plan des cultures archéologiques. On notera ici l'absence notoire de sites relevant de la période moderne ou contemporaine, rattachés à l'histoire de l'esclavage ou de l'orpaillage dans le bassin de l'Approuague.



Opération Landau à Régina : analyse Lidar avec différents traitements montrant un site à fossé (© M. Mestre/Inrap)

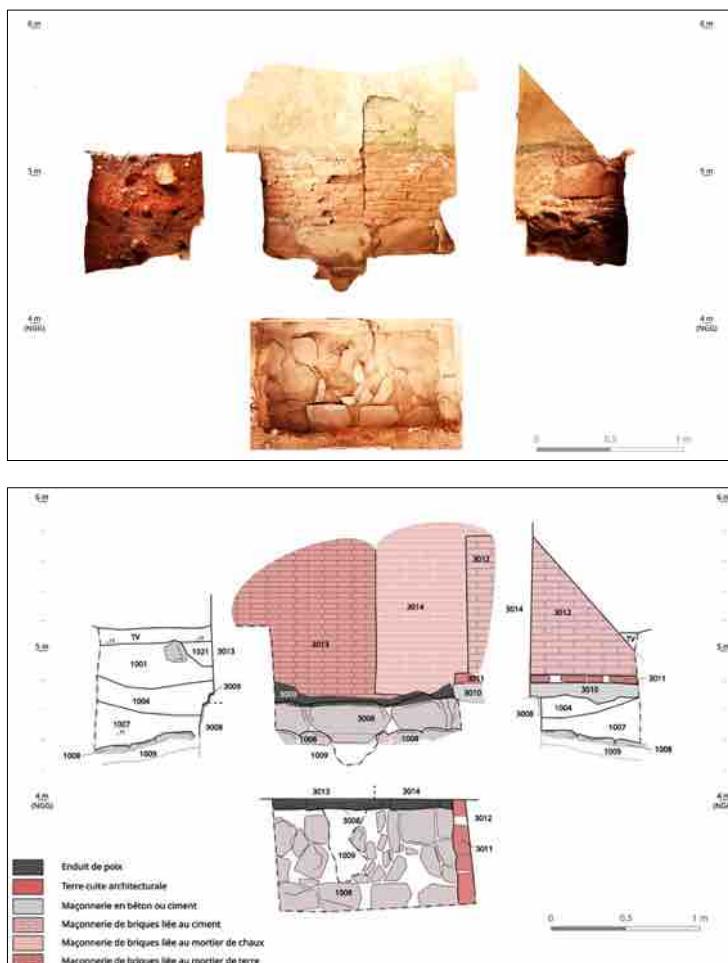
L'équipe du programme collectif de recherche initié en 2022 sous la direction de L. Rousseau et intitulé *Les haches en pierre de Guyane : approche multiple, de l'étude des matières premières aux chaînes opératoires de production et implications chrono-culturelles*, a poursuivi son travail selon les quatre axes définis, à savoir les modalités d'approvisionnement et de gestion des ressources, les chaînes opératoires de production, les apports typochronologiques et la destination fonctionnelle des objets.

La quantité de vestiges lithiques découverts en Guyane dont une partie importante de haches en contexte archéologique fiable, notamment lors d'opérations préventives, plaide pour une étude approfondie à approches multiples. La mise en place d'une base de données inventariant l'ensemble des haches (plus de 1 000 occurrences) d'un point de vue typotechnologique, associé à un programme de relevés photogrammétriques des polissoirs de l'île de Cayenne et des secteurs proches, ont permis la mise en place de différents protocoles d'étude. L'analyse des haches, des polissoirs, mais aussi des matières premières est privilégiée et les premiers échantillonnages de roches et haches ont été réalisés pour lancer

des études pétrographiques et géochimiques, dont les résultats sont attendus pour la fin 2024. Ce programme collectif devrait aboutir à terme à la réalisation d'un document de référence totalement inédit sur les haches en pierre et les polissoirs de la région.

Le diagnostic archéologique réalisé au 10 rue du docteur Roland Barrat à Cayenne, sur une parcelle qui semble être proche voire limitrophe du Jardin des plantes, aménagé dans la première moitié du XIX^e siècle, a livré une succession de niveaux d'occupation et d'épandages contenant du mobilier datant de la transition XVIII^e-XIX^e siècle, avant un allotissement attesté par la présence de deux maisons qui se sont succédé : une maison initiale édifiée en bousillage et armature bois reposant sur des piles en briques, la seconde maçonnée avec des élévations au moins partielles en briques, sur fondations de pierre, probablement édifiée à la suite de l'incendie de Cayenne de 1888. Des aménagements réalisés ensuite pourraient indiquer que la fonction dévolue au terrain le destine désormais à du magasinage ou de l'artisanat. Une fouille prescrite sur cette parcelle du quartier historique devrait permettre très bientôt de renouveler nos connaissances sur le développement de ce secteur de la ville.

La deuxième étude du bâti initiée en Guyane sur un bâtiment ancien, après celle de l'immeuble Franconie en 2022, a porté sur la façade occidentale des cuisines de l'ancien couvent des jésuites à Cayenne, aujourd'hui occupé par une partie de l'hôtel préfectoral.



Cayenne, ancien couvent des jésuites : étude des cuisines.
Relevé de SD2, ortho-images et dessin (C. Ars, © Inrap)

Différents relevés photogrammétriques du mur ont été réalisés, avant et après dépose des enduits qui n'ont pas révélé de décors, ainsi que trois sondages manuels sur une superficie

de 60 m². Outre les nombreuses réparations nécessaires à l'entretien des enduits, s'étalant sur une longue période, allant du XIX^e au XX^e siècle, qui a vu les techniques et les matériaux employés fortement évoluer, une partie de l'élévation du mur qui remonte à la construction des dépendances du Couvent des jésuites au milieu du XVIII^e siècle, a pu être observée. Ces dernières ont été largement modifiées au cours du XIX^e siècle en lien avec la destruction de la partie la plus externe des servitudes domestiques (magasin et écuries). Les sondages réalisés au pied du mur ont révélé le premier état du bâtiment, deux départs de puissantes maçonneries qui pourraient correspondre à l'ancien mur d'enceinte et au mur des écuries, tous deux arasés, ainsi qu'un niveau de sol dallé situé à environ 80 cm sous le niveau de sol actuel.

La présence d'un épais remblai du XX^e siècle recouvrant les vestiges du XVIII^e siècle, rarement observé dans Cayenne *intra muros* en raison de travaux urbains au XIX^e siècle, souvent très conséquents, laisse présager ici un potentiel archéologique très fort dans un secteur et à l'intérieur de l'enceinte du couvent jésuite qui constituait l'un des plus importants ensembles de la ville sous l'Ancien Régime.

Recherches archéologiques en Martinique : bilan et perspectives

Par Lucie CHEHMANA
Cheffe du service de l'archéologie

Martinique		
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	589	
Diagnostics prescrits	41	39,55
Fouilles prescrites	5	3,67
Diagnostics réalisés	8	13,39
Fouilles réalisées	2	0,49
Programmé		
Nb		
Fouilles	0	
PCR	2	
PT	0	
PI	0	
SD	1	
APP/AE	0	
Relevés art rupestre	0	

Activités du service

La fin de l'année 2022 et l'année 2023 coïncident avec le renouvellement du service de l'archéologie de la Dac Martinique, à la suite de plusieurs départs à la retraite et mouvements. En septembre 2022, Émmanuel Barthélémy-Moizan a intégré le service comme responsable et gestionnaire du centre de conservation et d'études des biens archéologiques mobiliers et des biens culturels maritimes, également en charge, comme prescripteur, du suivi des dossiers d'urbanisme et des prescriptions des communes du nord de la Martinique. É. Barthélémy-Moizan est spécialiste des périodes moderne et contemporaine, urbaniste et compétent en archéologie du bâti. En octobre 2022, Lucie Chehmana, ingénierie d'études en Martinique depuis septembre 2017, devient cheffe de service. En février 2023, Dominique le Bars est recrutée comme gestionnaire et administratrice de la Carte archéologique nationale pour la Martinique et l'élaboration des zonages, en charge également, comme prescriptrice, du suivi des dossiers d'urbanisme et des prescriptions des communes du sud de la Martinique. D. le Bars est anthropologue spécialiste de la période esclavagiste et de la période précolombienne. Enfin, Arielle Gévaudan, conservatrice du patrimoine, a demandé une affectation en Martinique après avoir réalisé son stage de spécialité INP dans le service. A. Gévaudan a pris ses fonctions en juillet 2023 et assure la gestion des dossiers d'urbanisme et des prescriptions des communes du centre de la Martinique et notamment du chef-lieu, Fort-de-France. Elle est également chargée de faire le lien avec le service de la conservation des monuments historiques en suivant les dossiers communs et en facilitant la mise en œuvre des études du bâti notamment dans l'attente de la création d'un pôle patrimoine. A. Gévaudan est spécialiste des périodes moderne et contemporaine et s'intéresse également aux roches gravées précolombiennes sous l'angle de leur conservation. Il résulte de ces mouvements de personnel une équipe très complémentaire sur le plan des compétences et des connaissances qui se forme progressivement et conjointement.

Sur l'activité des opérations préventives, l'année a été marquée par une baisse drastique des diagnostics réalisés. Huit seulement ont été mis en œuvre alors qu'à ce jour une vingtaine

étaient réalisés par an. Soulignons toutefois que deux d'entre eux ont mobilisé des moyens conséquents : trois semaines pour le diagnostic du Club Med à la Pointe-Marin sur la commune de Sainte-Anne, et trois semaines également à l'habitation Céron, au Prêcheur. Le premier a permis la mise au jour d'un site précolombien exceptionnel par sa préservation en regard des premiers indices identifiés notamment des puits conçus en céramique pour la récupération de l'eau. À Céron, l'opération sur la purgerie, la sucrerie et le moulin aura permis de mieux comprendre le site, de réaliser de nouvelles découvertes comme l'emplacement de ce que fût sans doute la première sucrerie, et de soutenir la prescription d'une fouille directe sur la phase B des travaux de restauration.

Dans le cadre d'une mission flash coordonnée par le ministre des Outre-mer, et suivie par le service, une demande d'engagement de réactivité de l'Inrap, relative aux travaux liés au programme NPNRU de Fort-de-France, a été adressée par le préfet de la Martinique et le maire de Fort-de-France. Suite à ces échanges, l'Inrap s'est engagé à ouvrir deux postes en CDI en Martinique pour renforcer les équipes aux Antilles et permettre de prioriser les opérations liées au nouveau programme de renouvellement urbain de Fort-de-France, assujetti aux subventions de l'ANRU.

En parallèle, la baisse du nombre de prescription se poursuit. Le nombre de 41 pourrait paraître encore important mais il faut bien retenir que plus de la moitié sont liées à l'actualisation de prescriptions antérieures en raison de la réception de nouveaux dossiers d'urbanisme. Aussi, en réalité, le service a prescrit en 2023 seulement une vingtaine de nouveaux secteurs à diagnostiquer. En parallèle, un travail resserré sur le stock des prescriptions anciennes s'est accéléré, avec 8 arrêtés abrogés en 2022 et 10 en 2023.

Nous terminons ce panorama 2023 par la participation du service à deux évènements qui ont ponctué l'année :

- tout d'abord, l'inauguration, le 22 mars 2023, du lieu de mémoire de l'Anse Bellay, commune des Anses-d'Arlet et l'installation, à l'arrière de la plage, d'un ossuaire pour accueillir la réinhumation des ossements humains du cimetière d'esclaves arrivés d'Afrique et de quelques individus amérindiens. Étaient présents ce jour-là tous les acteurs qui ont participé au projet, notamment le sous-préfet du sud de la Martinique, chargé de le piloter, le conservatoire du littoral, la ville, le comité Anse Bellay à l'origine de la revendication, T. Romon, de l'Inrap, responsable de la fouille, la Dac, etc. Nous avons travaillé de concert pour atteindre les objectifs : à savoir, faire en sorte que les études scientifiques et l'analyse de tous les prélèvements en laboratoire soient réalisées sur les ossements humains avant leur réinhumation ; cela eut pour conséquence une pression importante sur les archéologues en charge des études alors que la pandémie avait retardé le travail sur les collections. Par la mobilisation du responsable de l'opération et de son institut avec sa mise à disposition, et celle d'anthropologues du Cnrs reconnus internationalement, complétée par un financement de la Dac, le travail a pu être mené à bien dans les délais. Aussi, sur proposition du directeur des affaires culturelles, le ministre des Outre-mer a reconnu l'investissement de l'équipe et plus particulièrement celui du responsable scientifique de l'opération dans la recherche et auprès du Komité citoyen Anse Bellay (KAB) et lui a décerné la médaille de l'engagement ultramarin ;



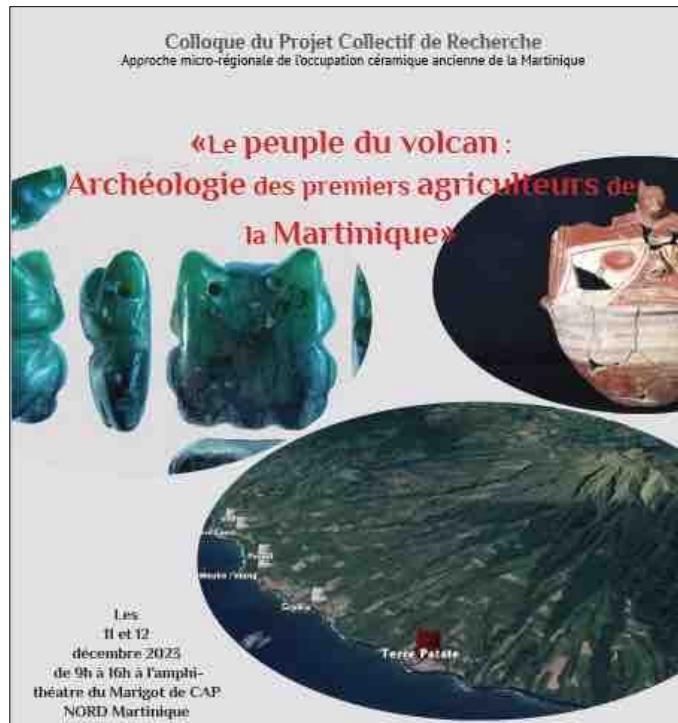
Ossuaire de l'Anse Bellay (clichés L. Chehmana)



L'Anse Bellay, lieu de mémoire : « Dignité, Honneur, Respect pour nos ancêtres esclavisés »

- la tenue du colloque *Peuple du Volcan*, sur la commune du Marigot, dans les locaux de la communauté d'agglomération de CAP Nord s'est déroulée en décembre 2023. Le colloque était ouvert au public et à cette occasion, B. Bérard, organisateur, a pu accueillir la sous-préfète de Saint-Pierre, très intéressée par le programme car investie dans la gestion des risques naturels majeurs. Ce colloque a permis de présenter un bilan de 5 années de recherche du programme collectif de recherche sur l'approche micro-régionale de l'occupation céramique ancienne de la Martinique. Il a réuni une trentaine de participants et a été l'occasion de présenter les résultats des différentes fouilles et prospections réalisées dans ce cadre, une synthèse sur les différentes

éruptions volcaniques récentes de la montagne Pélée et leur impact sur le peuplement précolombien de l'île, les premières données paléobotaniques permettant de reconstituer la nature du couvert forestier et ses modalités d'exploitation par les Amérindiens, ainsi que de nouvelles études sur les pratiques artisanales développées par ces groupes. Il a également permis de discuter de la médiation de ces résultats de la recherche et le service en a profité pour évoquer l'une de ses missions sur les ZPPA, ce que cette mission recouvre et dans quel objectif. La communication a été intitulée *Les ZPPA : intérêt pour la recherche archéologique*, par D. Le Bars, L. Chehmana, E. Barthélémy-Moizan et A. Gévaudan.



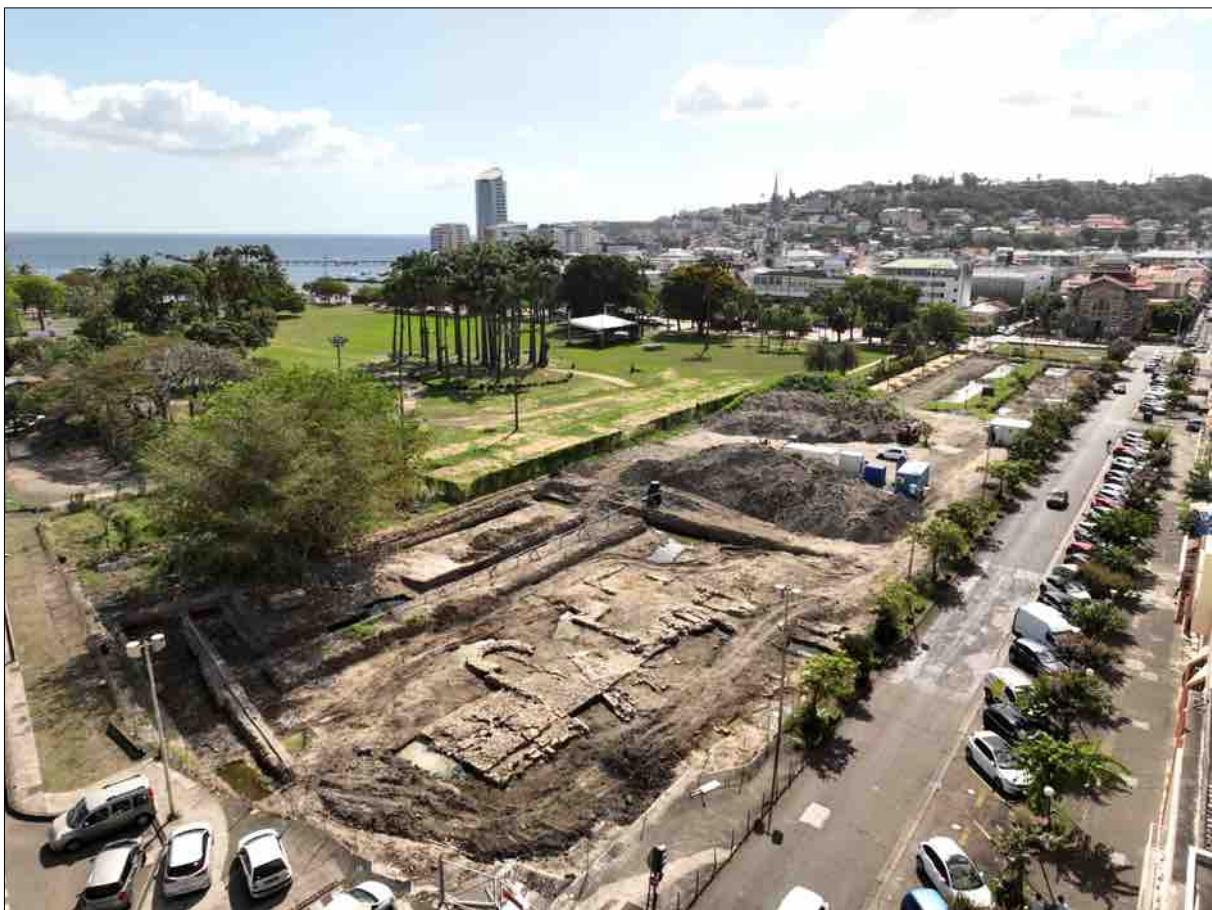
Concernant la recherche programmée, nous tenons à souligner la mise en place d'un nouveau programme collectif de recherche (PCR) dédié à l'étude des mobiliers métalliques mis au jour dans les Antilles françaises dont la conservation préventive est complexe en milieu tropical et demandait donc qu'on s'y intéresse. Nous tenons pour cela à remercier deux chercheurs engagés, A. Coulaud, de l'Inrap, et J. Soulat, du laboratoire LandArc, ainsi que toutes les personnes qu'ils mobilisent pour mener à bien ces études. Ce travail, sur les collections anciennes, s'intègre parfaitement à la dynamique mise en œuvre depuis plusieurs années au sein du centre de conservation et d'études archéologique de la Dac venant compléter le travail mené sur les collections en verre. Aujourd'hui 3 chantiers sur les collections anciennes sont en cours : un sur le conditionnement et le traitement des mobiliers issus des fouilles précolombiennes, celles de Vivé au Lorrain notamment, un deuxième sur le verre issu des fouilles de Saint-Pierre essentiellement et un troisième sur le métal.

Principales découvertes

En 2023, la fouille « 2 » de l'habitation coloniale du domaine de Château-Gaillard fut achevée par l'Inrap, sur la commune des Trois-Îlets, sur une surface de 660 m², venant compléter une première fouille réalisée en 2022 sur 165 m². Édifiée au XVIII^e siècle, cette habitation, de taille modeste, est implantée sur un promontoire escarpé à proximité du littoral. L'étude des vestiges a permis de caractériser l'organisation et l'évolution des édifices et des installations

constitutives de l'ancienne sucrerie. La fouille a révélé l'emplacement du moulin à bêtes, de la purgerie et plusieurs bâtiments annexes.

2023 a également vu se réaliser une fouille d'ampleur en plein cœur de Fort-de-France, à l'une des extrémités du parc de la Savane préalablement à la construction d'un parking. Au total, ce sont plus de 4 000 m² qui ont été fouillés par une équipe de l'Inrap sous la direction de C. Ars, à la suite d'un diagnostic réalisé par A. Jégouzo. Au moins 4 grandes phases d'installations et d'occupations de cette partie du centre-ville se distinguent par l'alternance de remblaiements et de constructions. Au moment de la fouille, plusieurs structures complexes en bois furent découvertes, comme des tonneaux remplis de pierre, des roues et les éléments d'un ponton ayant très probablement subit l'effet de la houle. Cette fouille a ainsi été l'occasion de rappeler à la population combien la ville a évolué depuis sa fondation et qu'au XVII^e siècle le front de mer arrivait jusqu'à la Savane. Les études, que nous suivons avec beaucoup d'intérêt, devraient être rendues en 2025.



Fort-de-France, fouille de la Savane : vue aérienne (RSO et cliché C. Ars/© Inrap)

Recherche archéologique dans l'océan Indien : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Virginie MOTTE

Cheffe du service de l'archéologie

	Réunion		Mayotte	
Préventif	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	380	/	0	/
Diagnostics prescrits	8	63,81	1	0,49
Fouilles prescrites	1	3,36	0	0
Diagnostics réalisés	6	48,68	1	1,11
Fouilles réalisées	2	16,80	1	0,29
Programmé	Nb		Nb	
APP/AE	4		0	

Au sein du pôle patrimoine de la Dac de La Réunion, le SRA, créé en 2010, coordonne la discipline archéologique sur le territoire. Ses missions, à La Réunion et à Mayotte, concernent la programmation de la recherche, la prescription et l'autorisation des opérations, le contrôle scientifique et technique, la conservation des données scientifiques de l'archéologie, et, enfin, la diffusion et la valorisation des connaissances, conformément au Livre V du Code du patrimoine. Dans un cadre conventionnel, le service intervient également en qualité d'expert auprès du préfet des TAAF pour la gestion de son patrimoine historique.

Précisons que sur ces territoires, le SRA porte la discipline. Il n'y a pas de service de collectivités territoriales et seul l'Inrap, présent à La Réunion depuis 2016, intervient dans la zone. L'action du service et sa visibilité entraînent des demandes d'expertises au-delà des territoires français dans l'océan Indien émanant des pays limitrophes (Maurice, Les Comores).

Depuis 2010 et la mise en place active de cette politique publique de l'État, les agents du SRA ont conduit une politique audacieuse et entreprenante pour développer la discipline dans toutes ces composantes et sur les trois territoires. En 13 ans, environ 140 opérations archéologiques ont été conduites, chaque année voyant croître progressivement l'activité. Ces travaux révèlent un patrimoine riche, polymorphe, parfois rare et inédit comme en témoignent les 3 premiers bilans scientifiques du service. Les nombreuses actions de médiation et de transmission des données scientifiques sont abondamment relayées par la presse. Et aujourd'hui cette discipline publique a trouvé sa place auprès des partenaires institutionnels et des aménageurs. Le SRA est assurément devenu un acteur reconnu de démocratisation culturelle et scientifique de l'archéologie au service d'un public large.

Toutes les opérations ont généré un nombre exponentiel de données scientifiques (biens archéologiques mobilier, biens culturels maritimes et documentation afférente) dont la gestion à La Réunion est partagée de manière pérenne et sous convention avec l'Inrap depuis 2020. Des besoins, est né le projet de construction de CCE soutenu par la sous-direction de l'archéologie et le responsable régional de la politique immobilière de l'État qui en assure l'accompagnement technique. La future construction neuve, labellisée par le préfet de La Réunion en 2021, pour laquelle la MOE a été choisie par la Dac de La Réunion à l'issue d'un concours en juillet 2023, verra le jour début 2027. À Mayotte, un projet de transfert de ces biens au Département requiert au préalable un chantier de propriété qui se poursuit en 2023.

Afin de répondre à l'évolution de la discipline archéologique dans l'océan Indien (La Réunion, Mayotte et TAAF), le besoin d'un ETP de catégorie A était exprimé, y compris par l'inspection métier, depuis 2018. Une fiche de poste validée par la Dac de La Réunion et le Dac de Mayotte a permis le recrutement d'un troisième agent au SRA à partir de janvier 2024.

Les opérations de terrain

Pour les opérations les plus significatives, le SRA met en lumière trois opérations majeures pour l'océan Indien.

Musée de Villèle, domaine Panon-Desbassayns, Saint-Gilles-les-Hauts (secteur 2 et 4)
 Sur la commune de Saint-Paul à Saint-Gilles-les-Hauts, c'est au musée de Villèle que s'est déroulée la plus importante fouille jamais réalisée sur les territoires ultramarins français. Ce musée, existant depuis 1974, met en valeur une partie de l'ancien domaine agricole de la famille Desbassayns de Villèle. Ce dernier, dont l'origine remonte au dernier quart du XVIII^e siècle, est constitué d'une maison de maître (achevée en 1788 et abritant aujourd'hui les collections du musée), de différents bâtiments de service (hôpital, cuisine) et de production (longères, usines) ainsi que des champs de canne à sucre destinée à la production. Cette orientation sucrière favorisée par les contextes économiques et environnementaux a débuté en 1824/1825 pour se terminer en 1918. Classé Monument Historique depuis 2019, le Conseil départemental de La Réunion (propriétaire des lieux) a voté de nouvelles orientations destinées à donner un second souffle au musée. Projet phare, sa transformation en musée de l'habitation et de l'esclavage prendra appui sur les particularités historiques, architecturales et sociales du lieu.

Quatre emprises réparties sur 1,04 ha ont fait l'objet d'une fouille sédimentaire et d'une étude d'archéologie du bâti sous la responsabilité de L. Amami (Inrap). En 2022, ce sont les longères (secteur 1) et les écuries/parc à bœuf/poulailler (secteur 3) qui ont été investigués. Leur excavation a livré de précieuses données, utilisées au fur et à mesure par la maîtrise d'œuvre pour faire évoluer le projet de réhabilitation du musée. Et de mai 2023 à février 2024, les secteurs 2 (cuisine et son godon) et 4 (les usines) ont été explorés.

Le secteur 2 se compose de la cuisine, du godon (remise), de la conciergerie et de ses abords. Sur cette parcelle de 1 000 m² dont 200 m² de bâti, seule la pièce ouest du bâtiment est visitable dans le parcours muséographique. Les interprétations avancées jusqu'à maintenant ont pu être complétées. En effet, la fouille a permis de constater que la cuisine divisée aujourd'hui en deux pièces, n'en formait qu'une, munie de sept ouvertures (3 portes, 3 baies et un oculus). Les briques utilisées pour délimiter ces ouvertures semblent issues de la production locale. Ces éléments permettent de dater la cuisine du XIX^e siècle. La présence, toujours visible, de deux corbeaux dans la partie ouest et d'une porte en hauteur dans la partie est, atteste d'un étage servant probablement de réserve. L'accès devait se faire par l'extérieur, au nord, au moyen d'un escalier ou d'une échelle. Néanmoins, le double mur conçu pour l'implantation de la conciergerie au XX^e siècle en obstrue la lecture. La cheminée encore présente, qui s'appuie contre un mur de béton, est installée plus tardivement, probablement au XX^e siècle. La cave située plus au nord et mentionnée dans le testament de M^{me} Desbassayns semble appartenir à la première phase de construction de la cuisine. Elle se trouve sous la conciergerie réaménagée en 1949. De plus, des traces de canalisation empierrée et de murs plus anciens se distinguent dans les cinq sondages réalisés au sol entre la cuisine et la cave. Aucune trace d'occupation n'a été décelée à l'occasion du décapage du reste de ce secteur.

Le dernier secteur examiné concerne les Usines (secteur 4). Fouillés sur une surface de 7 600 m², dont 900 m² de bâti, les vestiges en élévation des usines portent la trace des nombreux aménagements, réaménagements et innovations techniques améliorant sans cesse le rendement de l'usine sucrière. Ils font l'objet d'une étude du bâti, qui s'appuie sur des relevés photogrammétriques, dont la lecture est rendue difficile par les travaux de reconstitution exécutés dans les années 1990 par le CHAM. Lors de la fouille sédimentaire, parmi les nombreux vestiges mis au jour, des ruines de bâtiments ont été découvertes. Un des bâtiments, situé à l'ouest des vestiges en élévation, correspondrait à un premier état de purgerie liée à la première usine sucrière (celle de 1824-1825). L'étude, toujours en cours devrait permettre de le déterminer. Sous ce bâtiment, des traces d'installations plus anciennes sont apparentes. Des trous de poteaux et fosses évoquent la présence de construction en bois. Des fosses et cuves maçonniées pourraient être relatives à la décantation du sucre ou du poivre. Au centre de l'emprise, une structure maçonniée circulaire (moulin pressoir de canne à sucre ?) pourrait être en lien avec les vestiges situés à l'est. Au sud de l'emprise, la fouille a révélé deux bâtiments inédits équipés de varangue, construits successivement. De grande superficie et à la mise en œuvre soignée, leur fonction reste encore à vérifier.

Lorsque le chantier sera terminé, l'étude complète du site pourra être faite et permettra une meilleure compréhension de cet unique domaine sucrier, précurseur en innovation technique industrielle et témoin de ce pan de l'histoire de La Réunion. Toutes ces données seront transmises dans la future scénographie du musée et seront accompagnées des photographies prises par E. et L. Giussani, partenaires artistiques choisis par la Dac pour apporter un regard différent sur le métier de l'archéologue.



La Réunion, Saint-Paul, Musée de Villèle, session 4, 20. Photographie réalisée par E. et L. Giussani pour Dolce Cartolina & Dolce Cartolina Drone / @dolcecartolina - www.dcvvisuals.fr

Saint-Pierre, centre administratif

Notons aussi la grande fouille archéologique préventive préalable à la construction du centre administratif à Saint-Pierre laquelle visait à documenter l'aménagement du cœur ancien de la ville, du XVIII^e au XIX^e siècles, dont les vestiges seront détruits par la construction. Elle fait suite au diagnostic réalisé par l'Inrap en 2021, lequel avait mis au jour des vestiges construits appartenant à deux grandes phases d'aménagement, pour une part répertoriés grâce à la lecture des cartes anciennes, pour une autre part, inédits.

La ville du XVIII^e siècle, encore visible dans le paysage (anciens entrepôts de la Compagnie des Indes, actuellement siège des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) ou la mairie, par exemple), était représentée par les fondations d'un moulin à vent et par plusieurs ensembles de trous de poteau, parfois associables à des niveaux de circulation non aménagés. Ces vestiges anciens étaient recouverts par les déblais du creusement du port de Saint-Pierre. Ces importants travaux, qui débutèrent en 1854, s'accompagnèrent de la transformation de plusieurs bâtiments d'entrepôts de marines du début du XIX^e siècle. Un autre bâtiment, profondément fondé, montrait un pignon en abside.

La fouille conduite de mars à juillet, en étroite relation avec la mairie de Saint-Pierre et sous la responsabilité d'H. Silhouette (Inrap), a trouvé un écho favorable auprès des citoyens. Le 29 mars, la conférence de presse organisée par la mairie annonçait la première journée portes ouvertes du 15 avril qui a permis à plusieurs centaines de visiteurs de découvrir les vestiges. La formule a été reconduite et augmentée pour les Journées européennes de l'archéologie (JEA) du 16 au 18 juin, préparées avec l'animateur du patrimoine de la ville et qui ont laissé une large place au public scolaire.

Le décapage général a permis la fouille de tous les vestiges appartenant aux différentes périodes d'occupation et a révélé bien des surprises avec notamment la remise au jour de l'imposante batterie du XVIII^e siècle et de son corps de garde.

La fouille du moulin à vent a mis en évidence un aménagement extérieur adossé au nord-ouest, bâti sur poteau. Le moulin, apparaît sur les plans de 1773. Sur un plan de 1829, il est remplacé par un bâtiment portant la mention « boulangerie », ce qui conforte l'hypothèse d'un moulin à blé, bien que l'étude n'ait malheureusement pas fourni d'éléments permettant de déterminer la nature du matériau broyé ou moulu. Au sud du moulin, se trouvait un chemin qui traverse le site du sud-ouest vers le nord-est. Constitué d'une fine couche de chaux qui s'est déposée sur le substrat, tassée par la circulation des charrettes, il est bordé d'amas de coraux.

Plusieurs centaines de trous de poteaux attestent la présence de paillettes et de cases au sud du chemin. L'espace était divisé en enclos, matérialisés par des palissades. Les petites habitations, de bois, de paille, mais aussi de pierres, accueillaient les premiers colons qui s'installent à Saint-Pierre au cours de la première moitié du XVIII^e siècle.

Au cours du XIX^e siècle, les habitations, ainsi que la boulangerie, disparaissent, libérant une zone de toute construction. Déjà présente à l'est en bordure de la rivière, une zone militaire s'étend alors vers l'ouest, jusqu'à la création de la place d'armes qui fait face à la gendarmerie construite en 1841-1842. Les remblais de creusement du port, composés de sable corallien, rehaussent le niveau de la place de 0,50 m. Depuis le XVIII^e siècle, un corps de garde et une batterie de défense surveillaient la rade de la rivière d'Abord et défendaient la ville d'attaques venant de la mer. Alors que l'imposante maçonnerie de la batterie de défense disparaît au XIX^e siècle, le corps de garde perdure et reste présent sur les plans de la fin du XIX^e siècle. Il est mentionné dans l'inventaire de 1925 des propriétés immobilières de la colonie. Un

magasin, ou un bâtiment, appartenant à l'ensemble, était encore visible sur les photos de 1950-1960.



Saint-Pierre, fouille du centre administratif (© Service drone mairie de Saint-Pierre, P.-S. Grondin)

C'est au début du XIX^e siècle que de nombreux entrepôts de marines s'installent en bordure de la rivière, propriétés pour beaucoup de Gabriel Le Coat de Kerveguen (1800-1860). L'un de ces entrepôts a été partiellement fouillé en contrebas des vestiges de la batterie de défense. Il a été construit à la place du talus sud de l'ouvrage poliorcétique, en bordure de la rue du débarcadère (actuelle rue de la gendarmerie) et a été partiellement détruit par un incendie vers 1870.

La fonction d'un dernier bâtiment, dégagé au nord du corps de garde, reste inconnue pour l'instant. Composé d'une pièce principale à deux absides en vis-à-vis, de 15 m de long et de 7 m de large, flanquée de deux petites pièces à l'est et à l'ouest de 15 et 19 m², il ne présente pas d'aménagement particulier, de revêtement de mur ou de sol permettant d'en déterminer la fonction. Il n'apparaît pas sur les nombreux plans qui illustrent ce quartier de la ville de 1773 à nos jours. Le seul document qui soit parvenu jusqu'à nous est une carte postale, signée Zampiero, dont la datation, courant XX^e siècle, reste incertaine. L'entrée de la pièce principale se fait par le nord. La pièce devait être très lumineuse, éclairée par plus de huit grandes fenêtres. Elle communiquait avec la pièce est par une porte. Cette pièce était éclairée par cinq grandes fenêtres. Les murs de la pièce ouest sont arasés sur le document, mais les restes de trois grandes portes-fenêtres semblent s'ouvrir sur la pièce à absides. Nous sommes en présence d'un bâtiment original pour l'île de La Réunion, qui n'a pourtant laissé que peu de traces. Une recherche approfondie aux archives renseignera certainement sur la date et la destination de cette construction.

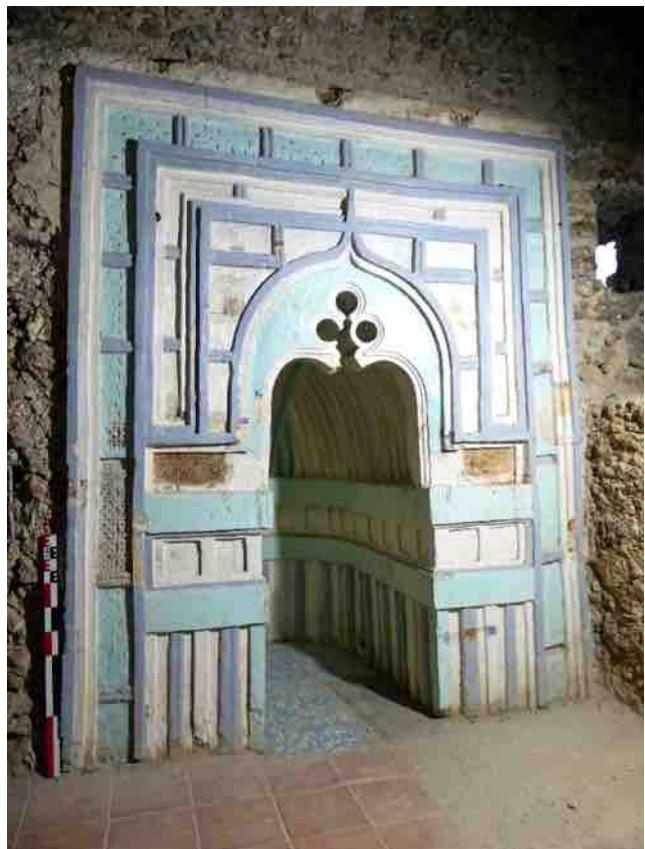
Mayotte, la mosquée ancienne de Tsingoni

La commune de Tsingoni est située sur la côte ouest de Mayotte, sur la Grande-Terre. Elle surplombe, du haut de son promontoire rocheux, la baie de Tsingoni et le lagon. L'opération de fouille préventive s'inscrit dans le cadre d'un projet de restauration et de mise en valeur de la mosquée ancienne. Classé au titre des Monuments historiques en 2015, cet édifice fait partie intégrante du patrimoine mahorais. La fouille, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la

mairie de Tsingoni, a été menée sur une emprise de 285 m². Les recherches portaient tant sur les vestiges bâtis que sur les vestiges enfouis. L'objectif était de comprendre la genèse et l'évolution de ce bâtiment emblématique, en s'attachant à déterminer la chronologie de l'occupation.

Cette opération fait suite au diagnostic archéologique de l'Inrap en 2016. Il avait révélé des traces d'occupation dès les XIII^e et XIV^e siècles. La première mosquée en pierre, quant à elle, pourrait être antérieure au XV^e siècle. Cet édifice était certainement composé d'une salle unique, sans minaret, semblable aux mosquées swahilies déjà connues sur la côte est-africaine et dans l'archipel des Comores. À partir du XVI^e siècle, le village de Tsingoni connaît un essor considérable et devient la capitale du sultanat de Mayotte. La mosquée, quant à elle, subit ses premières transformations majeures avec un agrandissement et une monumentalisation du bâti initial. Elle se développe avec l'adjonction de deux couloirs latéraux et d'une salle au sud. Deux piliers massifs sont également construits dans la salle de prière. La mosquée se voit dotée d'un mihrab monumental, construit intégralement à l'aide de blocs de corail purs. Sa mise en place est datée de la première moitié du XVI^e siècle. Deux inscriptions, en caractères arabes, découvertes sur le mihrab, indiquent la date du 14 avril 1538. Le sultan Ali semble à l'origine de la construction de ce nouveau mihrab. Au cours des quatre siècles qui suivent, la mosquée connaît de nombreux remaniements structurels, tant au niveau des sols que des murs, avec la création de nouvelles ouvertures et des agrandissements.

La fouille a mobilisé une équipe de dix personnes aux compétences connexes, associant des spécialistes en archéologie du bâti, en archéologie funéraire, en relevé 3D et en restauration.



Mayotte, Tsingoni, mihrab de la mosquée ancienne lors de la fouille. (© J. Saadi, Inrap)

Dans un premier temps, des sondages ont été réalisés sur les couches picturales qui recouvriraient le mihrab. Ces sondages ont été prescrits afin de déterminer l'orientation des travaux de restauration sur cet élément liturgique. Le mihrab était recouvert d'un décor polychrome dont les teintes étaient fréquemment modifiées à l'occasion des fêtes religieuses. La documentation iconographique du XX^e siècle renseigne sur les différentes couches polychromes qui ornaient le mihrab. L'étude de ces couches successives a été réalisée par G. Fray, spécialiste des couches picturales et mandatée par l'Inrap. Le retrait des différentes couches a révélé l'état initial du mihrab, laissant apparaître un décor d'entrelacs sculptés. À ces éléments de modénature, s'ajoutent des colonnettes torsadées qui rythment les différents panneaux du mihrab.

Dans un second temps, l'étude des maçonneries, préalablement dégagées de leurs enduits ciment, a mis en évidence différentes phases d'agrandissement et de reconstruction de l'édifice. Au centre du bâtiment, la lecture des maçonneries a permis d'identifier les murs appartenant à la première mosquée en pierres. Comme le laissaient présager les données issues du diagnostic, les murs les plus anciens, construits exclusivement à l'aide de blocs de beach-rock (grès de plage) et de basalte, dessinent un plan de bâtiment quadrangulaire. Ce bâtiment est représenté par une salle unique associée à un mihrab aménagé dans le mur de la qibla.

La fouille des murs a également révélé la découverte inattendue de fragments de papier associés à un clou, déposés dans une niche trilobée condamnée. Cette découverte peut être identifiée comme un geste de protection du lieu de culte. Les analyses qui permettront de déterminer la nature du papier et de l'encre utilisée sont en cours. Les résultats détermineront certainement la chronologie et l'origine de ce dépôt.

La fouille sédimentaire a mis au jour différentes phases d'occupation. La plus notable est illustrée par une série de trous de poteau creusés dans le sol du XVI^e siècle. Ces poteaux, identifiés à l'intérieur du bâtiment, ont certainement été installés pour soutenir un système d'échafaudages mis en place lors de travaux de reconstruction du bâtiment qui se développent entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

La fouille des abords immédiats de la mosquée (au sud du mur de la qibla) a mis en évidence un espace funéraire, identifié par six sépultures. Les défunt sont inhumés selon les rites musulmans, déposés sur le côté droit avec la tête tournée en direction de la Mecque. La datation de ces inhumations sera primordiale pour comprendre la chronologie du site.

L'ensemble des données chrono stratigraphiques corrélés aux éléments de datation absolue permettront de comprendre l'évolution de cet édifice emblématique du patrimoine mahorais.

Les Terres australes et antarctiques françaises

Le SRA a participé activement à l'élaboration du schéma directeur pour le patrimoine historique des TAAF dans le cadre de la convention d'assistance qui lie le préfet de La Réunion et le préfet des TAAF. Celui-ci a pour objectif de hiérarchiser les futurs chantiers de la mission patrimoine et de produire un document opérationnel proposant des axes stratégiques et objectifs déclinés en actions.

Les autres domaines d'interventions du SRA

Projet de création du Centre de conservation et d'étude régional de La Réunion (CCE)

Le projet de construction du CCE de la Dac a connu de belles avancées en 2023. Après l'étude de faisabilité rendue en 2021, le choix du site de la rue Pitel à Saint-Denis, l'avis favorable du préfet à la labellisation du projet et l'étude de programmation, un concours en 2023 a permis de choisir la maîtrise d'œuvre. Cette « maison des archéologues pour les 20 prochaines années » est nécessaire afin que l'État puisse assurer ses obligations réglementaires. L'enjeu est de doter notre région ultramarine éloignée d'un outil de coordination de la politique régionale en matière de gestion du patrimoine archéologique mobilier. Il offrira, à l'horizon 2027, des espaces de travail et d'accueil pour les opérateurs d'archéologie, les chercheurs et le public de même que des espaces de conservation pour les données scientifiques de La Réunion et des TAAF. Financé à 100 % par l'État, il constituera les seules réserves de l'État à La Réunion.

Enseignement à l'université

L'archéologie à l'université est enseignée dans le cadre d'une unité d'enseignement d'ouverture de 20 h et de deux unités d'enseignement d'archéologie de 40 h, l'une en L2 et l'autre en L3 d'histoire. Ces enseignements sont assurés par les agents du SRA et de l'Inrap pour donner aux futurs étudiants un socle de connaissances sur l'archéologie de l'océan Indien et les bases de la discipline. Chaque année un ou deux étudiants de master assurent leur stage et mémoire auprès du SRA et de l'Inrap.

Valorisation de la recherche archéologique, publications et colloques

Pour promouvoir l'archéologie et sensibiliser un large public à cette discipline, de nombreuses initiatives de valorisation sont mises en œuvre chaque année.

Une toute nouvelle exposition de la Dac, conçue en partenariat avec le Département de La Réunion, l'Inrap et les photographes E. et L. Giussani⁸, *Des archéologues à travers l'objectif*, offre un regard particulier et artistique sur le travail des archéologues. Elle s'inscrit dans le contexte des fouilles archéologiques préventives préalables à la transformation du musée de Villèle à Saint-Paul. Présentée pour la première fois au musée dans le cadre de la mission du ministre délégué de l'outre-mer en août, elle a été exposée à la préfecture pour les JEP en septembre et au rectorat en décembre.

Le dispositif d'expositions « archéocapsules » de l'Inrap, sur les thèmes de l'archéologie de l'esclavage colonial et de l'archéologie des migrations à travers le monde, complété en 2023 par le thème de l'inégalité des genres à travers les sexes, poursuit également son itinérance (collège Simon Lucas à l'Étang-Salé, bibliothèque Alain Peters de Saint-Denis et bibliothèque universitaire de La Réunion).

Enfin après l'exposition Titrain aux archives départementales en 2021, le SRA a contribué à l'exposition consacrée à Jules Hermann à la bibliothèque départementale, mettant ainsi en valeur l'opération archéologique programmée des Lataniers, dans le massif du piton de La Fournaise.

Sur le plan numérique, et produit d'un long travail associant de très nombreux contributeurs, *Archéologie dans l'océan Indien*, dans la collection de référence du ministère de la Culture Grands sites archéologiques, est en ligne et présente une belle vitrine de l'archéologie réunionnaise. Les volets TAAF et Mayotte sont en cours d'élaboration. Cette année, la version anglaise est désormais achevée⁹.

La participation aux journées nationales est toujours un moment fort pour donner de la visibilité à la discipline. Pour 2023, 12 partenaires ont proposé un programme riche, diversifié, gratuit et familial. Au côté de la Dac, les collèges Simon Lucas de l'Étang-Salé et Adrien Cerneau de Sainte-Marie, la bibliothèque intercommunale Alain Peters, les mairies de Saint-Denis, de Saint-Pierre et de Saint-Philippe, la Cité du Volcan, le musée de Villèle, la Confrérie des gens de la mer, les TAAF et l'Inrap ont transformé ces journées en une célébration remarquable de l'archéologie avec des expositions, des visites de fouille, des activités ludiques, des conférences et de nombreux contenus numériques.

Pendant les JEP, en plus de l'exposition des photographes E. et L. Giussani à la préfecture, des ateliers de découverte des métiers de l'archéologie, au musée historique de Villèle, ont

⁸ Dolce Cartolina & Dolce Cartolina Drone / @dolcecartolina - www.dcvvisuals.fr

⁹ Site GSA version anglaise : <https://archeologie.culture.gouv.fr/ocean-indien/en>

permis à 260 élèves de s'initier à l'archéologie préventive avec des visites du chantier de fouilles.

Pour les conférences, les résultats de l'opération de la caverne des Lataniers ont été présentés à deux reprises, à La Cité du Volcan aux JEA et à Saint-Joseph aux JEP. La présentation du CCE à la Bibliothèque départementale a été faite dans le cadre du cycle de conférences de l'Académie de l'île de La Réunion. Les résultats de la fouille du centre administratif étaient présentés par l'Inrap en lien avec le service animation Ville d'Art et d'Histoire en décembre à la médiathèque de Saint-Pierre. Notons aussi que la Dac était partenaire aux côtés du Département pour l'organisation des trois conférences de J. Boshoff, archéologue sud-africain spécialisé en archéologie subaquatique, invité dans le cadre des manifestations du 20 décembre à Villèle. Enfin, L. Serra communiquait au colloque 2023 de l'Association française d'archéologie du verre (AFAV) et lors du séminaire de recherche du La3m sur ses études réunionnaises.

En regard des très nombreuses sollicitations d'interventions de médiation en milieu scolaire auxquelles les archéologues professionnels de l'État et de son opérateur national répondent autant que possible, la Dac, la Daac, l'Inrap et La ligue de l'enseignement ont fait converger leurs atouts pour faire émerger un dispositif spécifique pour La Réunion. Fin 2023, dans le même temps que la Daac recrutait un porteur de projet académique « archéologie », La Ligue de l'enseignement recrutait un chargé de médiation « archéologie ». Avec la formation et sous le contrôle scientifique du SRA de même qu'avec les outils conçus par la Dac ou l'Inrap, la valorisation des données scientifiques de l'archéologie de l'océan Indien, et la médiation, pour tous les publics et notamment le public scolaire, se trouvent ainsi renforcées.

Bilan 2023 de la CTRA Outre-mer

PÉRIODE PRÉCOLONIALE

Par Benoit BÉRARD, Pierrick FOUÉRÉ et Hélène BARRAND-EMAM
Membres de la CTRA

Type de dossiers examiné	Nombre
Diagnostics (avec CCS)	2
Diagnostics (sans CCS)	1
Cahiers des charges scientifiques seuls (CCS)	3
Rapports fouilles préventives	3
Demandes sondages/prospections programmés	3
Rapports sondages/prospections programmés	2
Rapports fouilles/sondages programmés	2
Projet collectif de recherche	2
Divers	1
<i>Total dossiers rapportés</i>	19

Le nombre de dossiers traités pour la période précoloniale en 2023, 19 sujets, est équivalent à ceux de 2022 (20 dossiers), tous types d'opérations confondus. Il s'agit de 6 dossiers pour la Guadeloupe et la Guyane, 4 pour la Martinique, 2 pour Saint-Martin et un à Saint-Pierre-et-Miquelon avec la poursuite de la fouille programmée de l'Anse-à-Henry. Aucun dossier n'a concerné Saint-Barthélemy, les fouilles préventives réalisées les années précédentes étant en cours d'étude. Les dossiers de prescription d'archéologie préventive montrent une certaine baisse cette année. Cinq cahiers des charges pour des fouilles préventives à venir ont été examinés, deux en Guadeloupe et Martinique, un en Guyane.

En Guyane, la prescription porte sur la fouille de nouveaux dépôts de céramique précolombiens, à vocation funéraire supposée, associés à des aménagements domestiques sur la commune de Rémire-Montjoly, fouille dont l'enjeu scientifique est à souligner.

En Martinique, c'est clairement l'opération de diagnostic de la pointe des Boucaniers (Sainte-Anne) et la prescription qui en a découlée qui se dégage par son ampleur mais surtout par l'importance exceptionnelle des découvertes réalisées, en particulier un ensemble de puits précolombiens totalement inédit dans l'île et dont le seul véritable équivalent a été mis au jour à la Barbade à la fin du siècle dernier. À noter, toujours en Martinique, l'examen et la validation d'une prescription directe de fouille dans le secteur de Saint-Pierre dans la continuité de celle déjà validée en décembre 2022.

Trois opérations de prospections thématiques ont été motivées soit préalablement à des projets d'aménagements, soit suite aux conséquences climatiques, montrant l'intérêt de ce type d'intervention. Il s'agit d'une étude d'impact menée par R. Duin sur la commune de Roura en Guyane, une étude des conséquences de la tempête Fiona sur les roches ornées de Guadeloupe, complétant avantageusement les travaux de J. Monney sur le sujet et la prospection littorale menée dans le secteur du Petit Cul-de-sac (Guadeloupe) par M. Ariza qui constitue la dernière opération de terrain conduite dans le cadre du projet ALOA. Face aux enjeux grandissants de conservation du patrimoine en lien avec le réchauffement global, ces deux dernières opérations mettent à disposition des outils permettant au SRA de Guadeloupe de poursuivre les réflexions autour de la mise en place d'une politique de gestion, sur le long

terme, de la remontée du niveau marin et des épisodes climatiques de très forte intensité (tempêtes tropicales, cyclones).

Trois rapports de fouille ont été rendus. Le premier porte sur une opération menée en 2021 par G. Seguin d'Éveha sur une parcelle située au pied du bas versant sud-ouest de la montagne de Rémire, au lieu-dit le Grand Beauregard, à proximité des sites amérindiens des Mombins II, Mombins III et des Alamandas, ayant tous livré de nombreuses fosses à dépôts de céramique. La diversité des formes, des dimensions et de l'agencement des dépôts de céramique découverts sur le site du Grand Beauregard montre une nouvelle fois la pluralité des pratiques qui peuvent être mises en œuvre au sein d'un même site. La multiplication des découvertes sur l'île de Cayenne, permet aujourd'hui d'en réaliser une analyse fine et comparative dans le but de mieux appréhender les pratiques et les gestes qui ont présidé à la constitution de ces dépôts, dont la qualification de sépulture primaire n'est toujours pas avérée. On soulignera le réel effort mené par l'équipe pour intégrer dans les études de mobiliers et les synthèses, des comparaisons avec les données issues de l'ensemble des sites contemporains de l'île de Cayenne. Ce rapport amorce les prémisses du nécessaire travail d'uniformisation des données qui permettra de mener à la publication d'une synthèse exhaustive sur les fosses à dépôts de céramique guyanaises.

L'opération menée toujours en Guyane en 2019 par B. Poissonnier (Inrap) sur le site du 2ter rue Robert Pierre-Charles (Rémire-Montjoly) a, elle, concerné la fouille d'un vaste dépotoir céramique lié au Thémire récent de l'île de Cayenne. Elle a permis à la fois la constitution d'une solide collection de référence pour cet ensemble et le développement d'une réflexion nécessaire sur l'approche de ce type de site, extrêmement riche, dans le cadre de l'archéologie préventive.

Le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon a été, pour de biens tristes raisons, au cœur des préoccupations de la CTRA-OM au cours de l'année 2023 avec le décès de G. Marchand, principal acteur de la recherche sur l'occupation pré-européenne de l'archipel depuis 2019 au travers en particulier du site de l'Anse-à-Henry. Au-delà de la vive émotion suscitée par cette disparition, une CTRA restreinte uniquement consacrée à l'avenir de la recherche sur ce territoire s'est déroulée le 7 juillet 2023.

Concernant la recherche programmée, les PCR assurent toujours un certain dynamisme dans la recherche antillaise fédérant des équipes locales et métropolitaines. Malheureusement, il n'y a pas de nouveaux projets en prévision. Celui sur l'approche micro-régionale de l'occupation céramique ancienne de la Martinique, dirigé par B. Bérard de l'Université des Antilles s'est achevé cette année, concrétisé par un colloque international qui a eu lieu en décembre et qui donnera lieu à un ouvrage de synthèse. Deux autres, l'un centré sur les caractérisations des matières premières lithiques dans les Antilles françaises (MAPLA porté par A. Queffelec, Cnrs) et l'autre sur la production des haches polies guyanaises (L. Rousseau, Inrap), assurent une recherche thématique solide qui risque fort de se développer encore dans les années à venir. En outre, les premiers résultats de ces recherches ont déjà fait l'objet de publications ou sont en passe d'être présentés dans des colloques. On peut toutefois encore déplorer la faiblesse des interventions programmées sur les sites antillais et guyanais. La reprise du site de Folle Anse à Marie-Galante par des sondages et une révision des données anciennes devrait à terme assurer la publication de ce site majeur (coord. B. Bérard). Une autre demande a été examinée pour des sondages à Saint-Martin, sur un site d'habitat à proximité des sources de production de haches en cinérite (C. Hénocq, coll. SM).

Enfin on regrettera comme les années précédentes le manque de publications, notamment en ce qui concerne les apports de l'archéologie préventive, de nombreux sites de première importance demandant encore à être portés à la connaissance de tous.

PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Séverine HURARD, Ivan LAFARGE et Dominique ROGERS

Membres de la CTRA

L'année 2023 a été l'occasion pour la CTRA OM d'examiner une cinquantaine de dossiers relevant des périodes moderne et contemporaine, ces dernières restant majoritaires comparées aux gisements amérindiens. Il est toujours difficile de mesurer l'évolution de l'activité d'une année sur l'autre, mais on peut tout de même observer que l'activité programmée représente désormais un tiers des dossiers, soit une part non négligeable, même si, diagnostics et fouilles additionnés, l'activité préventive reste en tête. Par ailleurs, l'année 2023 confirme la diversification des problématiques sur les territoires ultramarins et une recherche clairement soutenue par les services de l'État. Malheureusement ces travaux, pourtant riches et novateurs, font encore trop peu l'objet de publications monographiques ou de synthèse, ce que la commission déplore depuis de nombreuses années. Cela contribue à masquer la place de cette recherche ultramarine dans le contexte national et encore plus international, et entrave la capacité des chercheurs, d'une part à développer des problématiques renouvelées sur des sujets devenus traditionnels, en orientant collectivement les stratégies de recherche, d'autre part à développer des problématiques nouvelles en s'emparant de nouveaux objets d'étude.

La recherche sur **les habitations** fait partie de ces sujets devenus traditionnels sur lesquels la compétence des équipes d'archéologues familiers des contextes ultramarins est devenue incontestable. La complexité des données, dont l'analyse conjugue lecture d'un bâti souvent bien conservé avec des contextes stratigraphiques souvent denses et une riche documentation archivistique, peut rendre ardu le traitement des données et poser des problèmes méthodologiques quant à leur présentation et leur articulation entre elles. Au Vauclin ou sur la commune du Carbet en Martinique comme sur l'habitation Zevallos au Moule en Guadeloupe, où les sites font l'objet de projets de réhabilitation, la densité des données mises au jour a amené la commission à soutenir la réalisation d'opérations de fouille sur trois sites de production de sucre s'étendant du XVII^e au XX^e siècle. Les fouilles portent sur des surfaces excédant rarement le demi-hectare.

Au titre de l'archéologie des moyens de production, on peut également noter la fouille plus inhabituelle d'une ancienne fabrique de glace (site de Bel Air Desrozières à Petit-Bourg en Guadeloupe).

L'étude des quartiers serviles ou secteurs d'habitat de travailleurs des périodes moderne comme contemporaine se singularise par plusieurs projets remarquables matérialisés par deux très bons rapports de fouille dont les grandes qualités ont été saluées par la commission. Le rapport final d'opération du site de O'Mullane Bas au Diamant (Martinique, C. Etrich) constitue un jalon très important. L'opération a concerné l'étude de l'espace résidentiel des travailleurs libres et esclaves d'une habitation sucrerie entre la fin du XVIII^e et le milieu du XIX^e siècle. Les échanges autour de ce travail ont amené la commission à considérer que la quantité des données collectées ces dix dernières années et la qualité des travaux réalisés devaient maintenant se traduire par un premier travail de synthèse pour les Antilles françaises.

L'étude du site du Puits des Anglais à Saint-Philippe (La Réunion) constitue également un travail remarqué, dédié à la fouille inédite d'un habitat de travailleurs (fin XIX^e – début XX^e siècle) de l'usine du Baril.

Les opérations programmées sur les habitations ont été caractérisées par la poursuite des travaux sur les habitations guyanaises, celle de la Caroline à Roura ou celle de Loyola. Cette dernière fait également l'objet d'une étude approfondie du mobilier métallique dans le cadre d'un projet pluriannuel qui, on l'espère, appellera l'étude approfondie du reste du mobilier collecté pendant près d'une trentaine d'années. Il manque encore, pour ce site emblématique, un document scientifique de synthèse rassemblant la présentation des méthodes et des résultats de l'ensemble des campagnes réalisées ces dernières décennies.

À l'instigation des mêmes porteurs de projet (A. Coulaud et J. Soulat), l'année 2023 a vu l'inauguration d'un projet collectif de recherche sur l'étude du mobilier métallique colonial des Antilles françaises, la plupart du temps issu des habitations. Ce programme a pour objectif la réalisation d'un inventaire par site, et à terme, la recherche des lieux de fabrication et des circuits d'approvisionnement.

Un peu moins d'une dizaine d'opérations examinées a concerné des **contextes urbains** ce qui traduit une implantation durable de cette problématique dans les Outre-mer, essentiellement liée à l'activité préventive. À Saint-Denis ou à Saint-Pierre sur l'île de la Réunion, les diagnostics ont permis d'examiner les modalités de constitution des villes à partir de la fin du XVIII^e siècle, sans donner lieu à des prescriptions de fouille. À Saint-Pierre de la Martinique, le gisement urbain continue à être exploré au gré des possibilités, révélant souvent à la fois les vestiges des niveaux d'occupations coloniales mais aussi amérindiennes. À Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), une fouille préventive dans le quartier du Quai Lefebvre a permis de mettre en évidence quatre phases d'occupation attribuées aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles d'une parcelle faisant partie de l'extension de la ville aménagée à partir de la fin du XVIII^e siècle pour les négociants du port. Formulées depuis près de 10 ans, les remarques concernant la faiblesse des moyens alloués à ces opérations urbaines persistent.

Il faut également souligner l'initiation d'un projet programmé pluriannuel, projet de médiation archéologique adressé aux scolaires sur un dépotoir urbain de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, sur la commune du Moule, en Guadeloupe.

S'il ne s'agit pas à proprement parler de planification urbaine, on peut tout de même mentionner quelques opérations relevant de la compréhension des **dynamiques de colonisation** de plusieurs autres espaces. Les vestiges d'aménagement reconnus sur le site de M'jini Chirongui (Mayotte), dans le cadre d'un projet de prospection, sont susceptibles de documenter les phases d'occupations les plus anciennes attribuées au XV^e siècle. Sur les îles de Miquelon et Langlade, à Saint-Pierre-et-Miquelon, les prospections thématiques menées depuis 2022 permettent d'éclairer les modes d'implantation de plusieurs sites agricoles aménagés dès le XVII^e siècle. L'organisation de l'espace pour l'élevage doit permettre de mieux comprendre les formes d'exploitation du territoire et des paysages, à côté de l'industrie hauturière.

Il faut également citer la prospection thématique mise en place à La Réunion visant à réaliser l'inventaire de vestiges de parcs à bœufs (XVIII^e-XIX^e siècles) sur la côte occidentale de l'île, ainsi que celle déployée pour faire l'inventaire des inscriptions de voyageurs sur les trois sommets de l'île de La Réunion entre le XIX^e et le début du XX^e siècle.

Quelques **études spécifiques de bâti** ont été examinées. Elles restent anecdotiques mais traduisent aussi la capacité des acteurs de l'archéologie à articuler des problématiques avec celles des réseaux Monuments Historiques dans le cadre de projets de restauration qui peuvent porter sur l'habitat vernaculaire, le plus souvent sur les maisons de maître des habitations. L'étude menée sur la maison Franconie, maison créole protégée au titre des monuments historiques, à Cayenne (Guyane) a permis d'examiner trois phases d'occupation. Ces éléments ont vocation à servir à la définition du programme de travaux de réhabilitation.

La commission a également examiné le projet de cahier des charges scientifique pour la réalisation d'une étude archéologique dans le cadre d'un diagnostic sur MH portant sur le domaine de Maison Rouge, à Saint-Louis (La Réunion). Ce domaine comprend des éléments bâties en élévation, vestiges de l'une des dernières exploitations caféières de La Réunion.

Les sujets **funéraires** pour la période dite coloniale ont été peu nombreux. On peut mentionner l'étude menée à Saint-Denis de la Réunion sur le site du Lazaret 2 où en plus des éléments d'enceinte, la présence d'une fosse sépulcrale dans le secteur du cimetière a pu être confirmée.

À la croisée **entre funéraire et militaire**, a également été examiné le projet interdisciplinaire porté par la Dac Guadeloupe sur l'habitation d'Anglemont et qui vise à identifier le lieu exact du « sacrifice » de Louis Delgrès, lors de la répression de la révolution de 1802. En s'appuyant sur les sources d'archives, sur un possible relevé Lidar, une prospection pédestre et la création d'un SIG, le projet entend notamment mettre en évidence les charniers.

L'archéologie du monde pénitentiaire contemporain a été représentée par le rapport intermédiaire 2022 de la première année du projet collectif de recherche relatif aux établissements pénitentiaires de Guyane, portant sur 9 secteurs distants les uns des autres. La commission favorable à cet ambitieux projet, a rappelé l'intérêt de la mise en place d'un SIG compte tenu de la dispersion des sites sur le territoire guyanais et a recommandé que soit dès à présent mise en place une réflexion sur un programme de publications.

Un diagnostic a également été mené à l'emplacement de la maison du receveur des douanes, à Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane. Sur l'îlot ayant probablement accueilli le bagne, le diagnostic a permis de mettre en évidence des éléments bâties des XIX^e et XX^e siècles, à l'aplomb d'un bâtiment ancien encore en élévation notamment.

Enfin, **l'archéologie des sociétés amérindiennes contemporaines** a bénéficié de la poursuite des travaux de R. Duin de l'International Center for Amazonian Indigenous Knowledge sur le site de Yanamale-Kawemhakan, sis sur la commune de Maripassoula, dans le sud de la Guyane française, sur le haut Maroni, au-dessus du saut Jaku, près de la frontière avec le Surinam.

Restitution du séminaire des 28-29 mars 2023 du bilan quadriennal 2017-2020 de la CTRA Outre-mer

ARCHÉOLOGIE DES PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE DES TERRITOIRES ULTRAMARINS

L'ECONOMIE ET LA SOCIETE DES HABITATIONS

(Ivan Lafarge)

De 2020 à 2023, environ 70 dossiers concernaient des habitations. Quels axes problématiques ressortent de ces travaux ?

Les habitations sont de toutes les tailles et avec des productions agricoles variées. Partout où la structure agricole repose sur l'habitation, cette diversité existe, même si certaines pratiques culturelles ont masqué, voire écrasé la diversité. Dans quelle mesure la culture matérielle permet-elle de percevoir le statut des habitants et qu'en est-il de l'étude du déclassement social des mobiliers ? L'étude des bâtiments en élévation ou arasés est à faire du sous-sol au faîtage, en prenant en compte la relation dynamique matériaux-formes-fonctions pour montrer l'hétérogénéité des habitats coloniaux dont la typologie serait plutôt à baser sur les éléments constructifs.

Les réseaux de communication, terrestres ou marins, sont essentiels pour la compréhension de la pénétration des terres et la diffusion des matériaux et des productions (du système économique).

Le modèle d'exploitation de l'habitation a permis plus tôt qu'en métropole la mise en place d'une industrialisation agricole basée sur l'esclavagisme. Elle suit des processus complexes de transferts techniques entre la Caraïbe et l'océan Indien aboutissant à la mécanisation. Son impact environnemental, sensible, est à documenter.

Les modes alimentaires et les conditions sanitaires sont à comparer aux données des corpus mobiliers : les régimes alimentaires varient-ils d'une classe sociale à l'autre, arrive-t-on à le percevoir ? Le cheptel d'élevage ou de travail implique le logement des animaux qui doit être reconnu et documenté. À la croisée entre réseaux et environnement, le système hydraulique et son exploitation peut être perçu intra et intersites : l'eau, en milieu insulaire et tropical, est une ressource fondamentale, en particulier pour les productions agro-industrielles qui se développent très tôt.

Les connaissances acquises sur l'esclavage dans les habitations doivent être publiées : il s'agit de formaliser une part du travail mémoriel attendu par le public. Enfin, l'archéologie peut mettre en évidence les épisodes catastrophiques, qui doivent être investigués lors des opérations archéologiques.

Le monde de l'habitation nécessite une étude archéologique multiscalaire et multidisciplinaire fondée sur des référentiels de mobiliers, de matériaux de construction, de reconnaissance des formes du bâti selon les régions et les périodes. Outre la publication et la chronotypologie, la carte archéologique, au croisement de la gestion territoriale de l'aménagement et de la recherche, en est un outil essentiel.

Débat

L'étude du réseau hydrographique interne aux îles est essentielle, mais la question des voies maritimes dans le traitement des réseaux de communication est tout aussi primordiale. Les

territoires de la caraïbe sont connectés entre eux, les relations avec les îles voisines sont nombreuses (la mise en place de bateaux pour les échanges entre les populations existe depuis très longtemps) et le transport maritime est fondamental et structurant pour permettre aux habitations de rester connectées avec le reste du monde.

Quant à la question des matériaux de construction, plus les études se multiplient et plus on s'aperçoit que le bois vient pour beaucoup d'Amérique du Nord dès le XVII^e siècle et que ce phénomène se confirme au XVIII^e et surtout au XIX^e siècle. Aussi, il est important de développer et de généraliser les analyses sur les bois de construction, complétées par des études dendrochronologiques, et de les intégrer dans les cahiers des charges de fouille. À terme, les résultats pourraient notamment nous donner une idée sur la durabilité des constructions en bois aux Antilles. Concernant la pierre de construction, la pierre volcanique est évidemment privilégiée dans les habitations, pour autant des pierres volumineuses sont importées de France et servent, par exemple, à l'aménagement du sol des grands entrepôts : pierres du bordelais, calcaire de Touraine, marbre, etc. En outre, l'étude des carrières et leur caractérisation est à développer, certaines sont mentionnées sur les cartes anciennes et se situent dans le lit des rivières. Dans les deux cas, il sera indispensable de travailler avec des géologues afin de déterminer les provenances. Quant aux matériaux de construction manufacturés, en terre cuite, à partir des années 1820, on observe un changement de production, l'abandon progressif de la production de céramique de raffinage du sucre (on fabrique désormais seulement du sucre brut), et une reconversion des usages vers la production de céramique domestique, de carreaux de terre cuite, de briques et de tuiles. Une différence notable entre la Martinique et la Guadeloupe est à noter : on remarque que l'emploi de couverture en tuile se généralise en Martinique et non en Guadeloupe, pourquoi ? Quoi qu'il en soit du côté des usages, un référentiel des terres cuites architecturales fabriquées dans les Antilles reste à élaborer et mèriraient la mise en place d'un PCR.

Par ailleurs, il faudrait porter une attention particulière au passage de la période de l'esclavage à la période post-esclavagiste, à la suite de la nécessaire réalisation d'un premier bilan sur les habitations, et afin d'appréhender les aspects sociaux de l'évolution de cette société dépendante d'une économie agricole devenue agro-industrielle.

L'ARCHEOLOGIE DE L'ESCLAVAGE

(Dominique Rogers)

L'expression « archéologie de l'esclavage », qui apparaît dans la programmation du CNRA à partir de 2016, vise à rendre compte des aspects qui concernent directement les esclavisés (mode de vie, culture), et non pas seulement les habitations coloniales appréhendées dans leur dimension économique et résidentielle élitaire. À la demande de la présidente de la CTRA, le séminaire a mis en valeur les apports de l'archéologie à la connaissance de l'esclavage en comparaison de ce que les archives et l'iconographie permettent d'appréhender aux historiens. On a ainsi rappelé que les historiens se fient ordinairement à la synthèse majeure de Gabriel Debien qui affirme que les quartiers serviles du XVII^e siècle sont bâtis en cercle, à l'africaine, alors qu'à partir du XVIII^e siècle apparaissent des quartiers organisés de part et d'autre d'une allée centrale avec des maisons symétriques, hormis celle plus grande du commandeur et de l'économie. Les premiers travaux de l'archéologue Kenneth Kelly ont démontré à l'inverse qu'il existait une forme d'habitat organique au début de la colonisation mais, que les cartes des ingénieurs du roi du dernier tiers du XVIII^e siècle figuraient toujours des maisons régulièrement disposées, comme observées sur les fouilles réalisées en Guadeloupe sur l'habitation Grande Pointe en Basse-Terre, malgré quelques exceptions en

Guadeloupe, comme l'habitation La Mahaudière, où le quartier servile s'est développé sans plan pré-établi, ou en Martinique, sur l'habitation Crève-Cœur, on l'on trouvait un quartier servile développé le long d'une allée qui part de la maison du maître, mais également des maisons sur la ligne de crête des mornes à l'entour, à l'écart du cœur de l'habitation. D'autres travaux plus récents ont également mis en évidence d'autres évolutions en lien, pour la Guadeloupe, avec le rétablissement de l'esclavage en 1802 et élaborent des chronologies plus fines du passage de l'un à l'autre modèle, spécifiques à chaque territoire.

Les travaux menés en archéologie funéraire offrent également des éléments objectifs sur l'état de sous-nutrition et de malnutrition des esclavisés ainsi que sur leur mauvais état de santé général, ce qui permet de répondre scientifiquement à tous les discours qui visent à minorer la précarité de leur condition ordinaire sur les plantations.

Les rares études de dépotoirs apportent également des éléments sur l'alimentation des esclavisés, au-delà de ce que les Codes noirs suggèrent. La découverte d'osselets, de pipes hollandaises et d'autres objets enrichissent la perception de la sociabilité servile. Les éléments concernant la vaisselle utilisée par les esclaves documentent la pérennité des pratiques africaines au quotidien, tandis que les pièces de monnaie découvertes dans les quartiers serviles confortent la réalité de la participation des esclavisés à l'économie monétaire, même dans les campagnes. Les études fines sur les intérieurs de maison complètent les hypothèses quant à la densité d'occupation des habitats serviles et sur le faible confort des logements.

En termes de perspectives, le séminaire a rappelé le peu de traces du grand marronage aux Antilles, les villes et les autres îles, voire le continent, ayant parfois été également des destinations appréciées des esclaves. Enfin, il a été évoqué la difficulté à différencier ce qui relève de la condition matérielle des engagés du XIX^e siècle et de celle des esclavisés, les uns et les autres ayant occupé les mêmes sites et les mêmes maisons.

Tous ces éléments tendent à montrer combien l'archéologie peut jouer un rôle majeur dans la connaissance de l'esclavage et qu'il convient d'en développer la formation universitaire dans les territoires d'Outre-mer et la valorisation dans les musées et les sites ultramarins.

Débat

Le prisme de la programmation nationale axe plutôt sur l'étude des esclaves dans les habitations ; il faudra désormais l'ouvrir sur la place des esclaves en ville, leurs participations aux grandes constructions/infrastructures. On rappelle la nécessité de définir l'archéologie de l'esclavage, en précisant de quoi l'on parle et de travailler chaque sujet en collaboration avec les historiens. On pourrait déjà distinguer l'archéologie des sociétés esclavagistes et l'archéologie des esclaves.

LE PHENOMENE URBAIN

(Christian Cribellier et Séverine Hurard)

L'archéologie urbaine représente une part importante et croissante des travaux menés sur la période coloniale dans les territoires ultramarins. Ces opérations en contexte urbain se caractérisent généralement par des surfaces restreintes, soit que les parcelles sont petites (cas le plus fréquent), soit que les contraintes techniques influent sur la surface étudiée, ce qui rend cette approche particulièrement délicate. Cependant, les travaux récents ont permis de renouveler les connaissances de l'histoire urbanistique de plusieurs villes comme Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane, de Petit-Bourg en Guadeloupe mais également de Fort-de-France.

Les opérations livrent des données inédites sur l'extension urbaine dans des milieux souvent gagnés sur la mangrove ou le cordon littoral au prix de terrassements et d'aménagements importants. En Martinique, les données cumulées composent désormais un échantillon riche permettant de proposer des modèles quant à la planification et à l'évolution du phénomène urbain. D'autres opérations mettent au jour des stratifications importantes qui renseignent sur l'évolution des îlots urbains, de secteurs d'habitats méconnus, des bâtiments administratifs ou militaires, voire des lieux de sociabilité méconnus (maison-close). Les diagnostics à Mayotte apportent de précieuses informations sur les contextes funéraires musulmans du XI^e-XII^e siècle, et les modes de constructions des lieux de culte dans le tissu urbain de la première capitale de l'île. Les nombreuses opérations, pour l'essentiel préventives, à Saint-Pierre de la Martinique viennent compléter une riche documentation en cours de constitution sur le centre-ville. Elles sont l'occasion d'explorer les conditions de développement et de prospérité d'une ville du XIX^e siècle, brutalement scellée sous les niveaux de l'éruption de la montagne Pelée en 1902, ce qui en fait un gisement contemporain unique.

Les études archéologiques de bâti se développent mais restent peu nombreuses. Les dossiers ont essentiellement concerné des études partielles au sein de diagnostics ou de procédures de classement ou de prescriptions de fouilles directes. Plusieurs aspects sont sous-tendus à une approche plus globale de l'archéologie de la construction, en particulier l'appréhension des matériaux et techniques. Bien que les données soient partielles, il ressort que chaque territoire a ses spécificités en matière de construction et de forme architecturale, même si, de la Guyane à la Guadeloupe, il y a une forme de parenté caraïbe. La première de ces spécificités est certainement liée à des variations dans les matériaux disponibles, bien qu'en dehors de Saint-Pierre-et-Miquelon tous les territoires soient largement pourvus en roches volcaniques.

On observe néanmoins que la réalisation de ces opérations tant sur le terrain qu'en post-fouille est trop souvent confrontée à un problème de calibrage des moyens (jours/hommes en particulier) dont le volume est insuffisant. Ce constat, renouvelé depuis plusieurs années, est aussi lié au fait que les rapports rendus sont relatifs à des opérations anciennement prescrites (certaines antérieures à 2015). On espère que l'inflexion positive tant attendue se fera sentir dans les années à venir.

Débat

L'archéologie urbaine sur les territoires d'Outre-mer est en plein essor. Les mises en œuvre récentes de politiques d'urbanisme, notamment les réaménagements de grande ampleur à Pointe-à-Pitre et à Fort-de-France, favorisent l'impulsion et la multiplication des opérations d'archéologie préventive au cœur des villes. Parallèlement, les publications ont beaucoup progressé ces dernières années. Elles sont le fruit de travaux d'équipes pluridisciplinaires et interinstitutionnelles à l'image du projet de synthèse archéologique concernant la ville de Saint-Pierre en Martinique dirigé par A. Bolle et A. Jégouzo.

Depuis plusieurs années, l'étude du bâti en milieu urbain s'enrichit de nouvelles données sur la mise en œuvre, le mode de construction et l'évolution des matériaux. Les catastrophes naturelles (tremblements de terre, cyclones, inondations) et d'origine humaine (incendies) ont exigé des aménageurs des solutions et ont contraint le pouvoir public central à un ajustement constant dans la gestion du risque. Dès le XVII^e siècle, au fil des catastrophes, ordonnances, directives et arrêtés ont été édictés selon la crainte dominante de l'un ou l'autre risque. Le bois et la paille de canne résistaient mieux aux tremblements de terre ; le bois et la pierre au feu et aux cyclones. De façon générale, on perçoit une forme de résilience dans l'adoption d'une

architecture mixte évolutive qui intègre rapidement des innovations (par exemple tôle ondulée).

Par ailleurs, les données archéologiques permettent d'étudier les rapports d'une société avec un espace urbain, d'appréhender la société dans la diversité de sa composition, d'en définir une géographie et d'en déterminer les activités.

Enfin, la sauvegarde du patrimoine bâti traditionnel apparaît comme une nécessité au regard de la disparition rapide et définitive des constructions en milieu urbain, notamment des édifices en bois anciens. Ce constat de perte totale d'informations est avéré sur l'ensemble des territoires. Des travaux d'inventaires existent mais peu de constructions sont préservées et protégées. La disparition du patrimoine architectural est également constatée dans des espaces ruraux, comme en Guyane par exemple, sur le territoire des Bushinengues. Afin d'envisager des solutions en termes de conservation et de préservation, des actions conjointes et coordonnées doivent être poursuivies au sein des pôles patrimoniaux (ABF, CRMH, architecte conseil et SA). La recherche programmée ou l'appel d'offre auprès d'associations de sauvegarde du patrimoine sont des pistes de réponses à cette urgence.

L'ARCHEOLOGIE DES SOCIETES INDUSTRIELLES

(Christian Cribellier et Séverine Hurard)

Le séminaire a été l'occasion de discuter de la place de l'archéologie des sociétés industrielles dans l'espace ultramarin. C'est à travers notamment la fouille d'habitations sucrières que l'archéologie du monde industriel est sans doute la plus manifeste. Outre l'état de conservation des sites, beaucoup moins perturbés qu'en métropole, ils représentent un développement fulgurant et précoce comparé à la métropole, dès le milieu du XVII^e siècle pour les petites Antilles, et sont de riches témoins des processus d'industrialisation originaux où les territoires adoptent leur propre système industriel. À travers eux, ce sont les mutations technologiques, économiques et sociales qu'il est possible de documenter pour construire une documentation unique sur l'émergence du capitalisme, des sociétés industrielles et de leurs effets sur les sociétés traditionnelles. Outre l'industrie sucrière ou la proto-industrie indigotière, on peut également mentionner le riche potentiel de l'exploitation forestière et des concessions agricoles de l'univers carcéral en Guyane, les exploitations aurifères mais aussi la pêche hauturière à Saint-Pierre-et-Miquelon, largement sous-documentée. La portée scientifique de ces données dépasse donc clairement les seuls territoires d'outremer, mais il faut malheureusement constater que la valeur méthodologique et scientifique de ces travaux est encore largement sous-estimée en France.

D'abord archéologie des moyens de production et des systèmes de production, les habitations sont une opportunité unique d'aborder le caractère mixte des lieux de production où coexistent appareil productif et habitat au sens strict. Elles sont aussi des gisements permettant de mesurer les effets des transformations sur le milieu naturel, cette partie étant encore largement à mettre en enquête. Les formes de l'habitation révèlent des capacités techniques très différentes, reflet d'une grande hétérogénéité sociale de ce monde des habitations. L'étude des moyens de production ne peut pas être déconnectée des conditions et de pratiques sociales dans leur ensemble, des questions relatives à l'exploitation de la main-d'œuvre servile (et aussi de l'engagisme) et de leurs conditions de vie mais aussi des processus de créolisation. Les dix dernières années d'enquête dans les outremers ont produit de très nombreuses données sur la diversité des formes de l'habitat servile, les conditions de subsistance, ainsi que sur l'évolution vers un monde ouvrier après la seconde abolition de l'esclavage.

Il faut souligner la grande qualité des travaux menés sur les habitations dans les outre-mer, sur leur appareil industriel et les conditions de mise en place et d'évolution des sociétés en pleine révolution technologique, économique et sociale. Un travail de synthèse pourrait déjà être entrepris et manque réellement aujourd'hui pour permettre de donner sa place à ces données riches, mais complètement sous-estimées. On ne peut que rappeler l'importance des études documentaires et de la confrontation systématique des données historiennes avec les données archéologiques. Enfin, les méthodes géoarchéologiques devraient trouver une plus grande place dans l'étude de ces productions pour mesurer les effets des pollutions sur les milieux et interroger la soutenabilité des systèmes.

L'ARCHEOLOGIE DES CONTEXTES MILITAIRES

(Christian Cribellier et Séverine Hurard)

De manière générale, l'étude des sites militaires des XVIII^e et XIX^e siècles confirme une belle progression de la recherche sur ces contextes observables dans cinq territoires sur huit (Mayotte, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon faisant exception). Les opérations réalisées (fort Hubert à Fort-de-France, fort Louis à Saint-Martin et la Redoute de Saint-Denis à La Réunion) viennent compléter les données recueillies sur les systèmes de défense côtiers, forts ou redoutes de campagne, comme en Guadeloupe ou à La Réunion où les implantations militaires urbaines de Fort-de-France ont pu faire l'objet de recherches plus ou moins développées allant jusqu'à des études complètes de bâti, des campagnes de sondage ... montrant aussi l'instabilité des contextes politiques dans des territoires disputés entre Français, Anglais, Néerlandais ou même Danois. Les travaux programmés sur l'Approuage avaient notamment eux pour vocation d'éclairer les conditions d'installation et de mise en défense du réseau fluvial guyanais par les Néerlandais dès le XVII^e siècle.

On citera également l'opération de diagnostic menée dans l'enceinte de la caserne Lambert, au sein du quartier Ailleret à Saint-Denis de La Réunion qui a permis d'entrevoir quelques aménagements militaires du XX^e siècle, grâce à un rapport d'étude sur le bâti concernant la Redoute. Le site militaire contemporain a fait l'objet d'une rigoureuse analyse des phasages chrono-constructifs des élévations qui constitue une très riche documentation pour la conservation par l'étude des données avant restauration.

L'archéologie subaquatique et sous-marine accompagne également la démarche par la reconnaissance des épaves et aménagements militaires qui s'inscrivent dans le domaine public maritime (DPM). On peut citer le projet mené sur l'épave de l'Anémone, goélette de la Marine royale servant de navire des douanes à la Guadeloupe, perdue en septembre 1824, dans la baie des Saintes en Guadeloupe qui éclaire sous un angle matériel et technique la fréquentation maritime des Antilles.

Ces investigations menées sur des sites liés à la défense des îles face aux menaces venant de la mer mais également dans des opérations relatives aux installations portuaires et marines (les appontements et marines par exemple à La Réunion), dont plusieurs ont été identifiées et documentées, illustrent les interactions étroites entre le milieu maritime et les installations à terre. Plusieurs opérations subaquatiques et sous-marines envisagées dans les années à venir devraient contribuer à valoriser ces thématiques, dans un souci cependant de ne pas compromettre la conservation de sites non menacés par l'érosion littorale et les pillages.

L'IMPLANTATION ET LE DEVELOPPEMENT DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

(Dominique Rogers et Éric Gassies)

Au sens strict, l'expression « établissements pénitentiaires » renvoie aujourd'hui à des maisons d'arrêt, des centres de détention et/ou des maisons centrales, soit ce que l'on appelle communément des prisons, mais aussi parfois des bagnes dès le XVII^e siècle. Dans l'exposé, nous avons fait le choix d'adopter une définition plus large permettant d'inclure des établissements de coercition à visée médicale et particulièrement des établissements psychiatriques, appelés pieusement maisons de santé au XIX^e siècle, mais qui avaient surtout une visée carcérale au début du siècle, et qui ne sont que peu à peu devenues également des établissements de soins. Cette thématique, spécifique aux Outre-mer, est nouvelle à l'échelle nationale. Cette inscription tardive ne correspond pas à la réalité des recherches précoce menées sur cette thématique dans les Outre-mer, même si elles ont connu une forte progression dans les dernières années.

Les travaux menés en archéologie sur cette thématique exclusivement en Guyane, à la Martinique et à La Réunion, participent du débat plus large sur l'histoire de la société française du XIX^e siècle et de son rapport à la délinquance et à la pauvreté. Ils sont très souvent menés en collaboration avec les MH et les historiens, notamment en Guyane dans le cadre d'un PCR. Ils ont permis de mieux appréhender la diversité organisationnelle de l'archipel carcéral guyanais, en fonction du statut des bagnards (de droit commun ou politique, européens ou asiatiques), mais aussi au travers de la grande variété des activités imposées aux détenus travaillant dans des camps forestiers, agricoles, ou des carrières voire des usines centrales, mais aussi domestiques ou cuisiniers. Partout, ils ont contribué à révéler les souffrances des populations les plus vulnérables de toutes les couleurs et particulièrement à rendre hommage aux enfants sacrifiés de l'îlet à Guillaume, morts parfois dans l'indifférence, alors que nombre d'entre eux n'étaient guère que de petits voleurs, des orphelins vagabonds ou des enfants jugés difficiles, mais tous d'origine afro-descendante à 80 % ou enfants d'engagés indiens du XIX^e siècle.

À cet égard, ces travaux s'inscrivent dans une histoire plus large du rôle mitigé des religieux dans les processus de colonisation et de contrôle des populations pauvres au XIX^e siècle.

À une autre échelle, les travaux menés en Guyane nourrissent le projet de classement Unesco du bagne de Guyane. Ils ont également amené les politiques de Saint-Laurent-du-Maroni à anticiper de manière positive la problématique archéologique préventive dans leurs projets de développements urbains, avec notamment la mise en place d'une étude d'impact dans le cadre d'une Opération d'intérêt national (OIN). Le patrimoine en lien avec le bagne apparaît désormais comme une richesse à conserver et entretenir et non à détruire. À l'inverse, ni la qualité des soins peu à peu dispensés dans la maison de santé de Saint-Pierre, établissement pilote dans la Caraïbe et à l'échelle de la France, ni la richesse des informations obtenues sur l'histoire du bâtiment, sa période de fondation, ses modalités de fonctionnement, n'ont été valorisées à leur juste valeur, avec une visibilité réduite et une médiation limitée. Les processus d'appropriation de ces histoires semblent encore à poursuivre dans ces différents territoires, avec des progrès inégaux.

Débat

Un virement vers la patrimonialisation de ces structures, vastes, très diversifiées, qui pourraient être présentées sous des angles variés : thématique de l'eau, l'approvisionnement, etc. Mais il s'agit de la relation d'un patrimoine qui n'est pas le sien lorsque l'on est guyanais. Certains lieux sont priorisés en termes de préservation et les liens historiques et politiques

avec les Petites Antilles sont également à développer. Un lien avec la Nouvelle-Calédonie est évoqué, où la même politique de l'État français a été appliquée.

THÈMES TRANSVERSAUX

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES DES TERRITOIRES ULTRAMARINS

(Hélène Barrand-Emam et Ivan Lafarge)

Cette thématique témoigne de contextes et donc de problématiques diverses touchées par des questions transverses (esclavages, érosion marine, dynamique de peuplement insulaire). Les sites fouillés, bien que peu nombreux, ont toutefois livré un corpus non négligeable permettant l'amorce de synthèse. Les découvertes les plus notables sont notamment le site de Petit-Pérou aux Abymes en Guadeloupe, avec 113 sépultures attribuées au Néoindien récent (XI^e et XIII^e siècles ap. J.-C.), celui d'Antsiraka Boira à Mayotte révélant les pratiques funéraires de la population mahoraise au début du II^e millénaire, le site colonial des Raisins-Clairs en Guadeloupe, celui de l'Anse Bellay en Martinique ou le cimetière de la caserne Lambert à Saint-Denis de La Réunion permettant d'entrevoir les gestes funéraires spécifiques de la population noire de la fin du XVIII^e à la première moitié du XIX^e siècle. La nécessité de synthèses régionales est évidente (populations amérindiennes ou mahoraises, syncrétisme de l'islam mahorais...) : elles doivent passer par la publication.

En ce qui concerne les cimetières coloniaux, les publications doivent viser à la constitution de référentiels et de synthèses ; les cimetières urbains restent largement inconnus de même que les cimetières "secondaires" de colons (hors Loyola), et le renouvellement urbain oblige à en anticiper les problématiques. De fait, l'archéologie funéraire moderne ultramarine doit être problématisée au-delà des cimetières d'esclaves. Les structures hospitalières et pénitentiaires, les établissements de quarantaine mais aussi les cimetières de catastrophes (naufrages en particulier) participent de ces réflexions, alors que les potentielles épaves de bateaux négriers doivent plutôt être mises en réserve tant que les vestiges n'en sont pas menacés.

Ces démarches archéologiques doivent s'accompagner d'une réflexion accrue sur le fait funéraire et la manière de le patrimonialiser pour rendre la mémoire des individus et des communautés.

Débat

Des analyses biologiques et paléogénomiques sont en cours sur les vestiges anthropobiologiques issus des contextes funéraires précolombiens mis au jour dans le cadre de l'archéologie préventive et de recherches programmées. Bien que le matériel génétique ne soit pas toujours bien conservé, les premiers résultats obtenus coïncident aux vagues migratoires connues pour les populations à céramique. Des comparaisons régionales sont menées pour la culture troumassoïde des Antilles (fin du VIII^e siècle – période de contact) et des recherches isotopiques sont en cours pour préciser l'origine géographique des individus observés.

L'objectif de l'État en matière de conservation des vestiges anthropobiologiques, en vue de l'exploitation scientifique des données provenant des cimetières dits d'esclaves, peut se confronter à la charge émotionnelle et au souhait de mémoire formulé par les citoyens et les communautés afro-descendantes. Le rapport Paoche de 2022 réaffirme que les restes humains faisant l'objet de travaux de recherche archéologique doivent être traités avec dignité.

Les cimetières d'esclaves, pour certains utilisés de nombreuses années après l'abolition, sont majoritairement situés sur le littoral où l'érosion et l'anthropisation affectent inexorablement les informations conservées. Les problématiques d'insolvabilité de la mer, de nature des sols dans lesquels les sépultures ont été installées en font des sujets scientifiques et sociétaux sensibles en matière de gestion. Malgré de nombreuses études (réensablement, végétalisation, modification de la courantologie), peu de projets sont déployés pour préserver et étudier ces zones sépulcrales qui nécessitent la définition d'une problématique, d'une stratégie et de moyens budgétaires dédiés. En l'absence de recherche programmée ou de fait générateur, la responsabilité de gestion de ces contextes sépulcraux revient à la collectivité et au rôle de police du maire qui peut procéder à la levée des squelettes pour réenfouissement hors zone sensible.

La connaissance fine de ces sites est nécessaire pour anticiper leur dégradation et mobiliser face au mécanisme d'invisibilisation qui peut s'opérer.

L'ARCHEOLOGIE LITTORALE ET MARITIME, UNE URGENCE ENVIRONNEMENTALE

(Frédéric Leroy)

Les littoraux concentrent les intérêts pour une population. C'est l'avantage d'accéder à des ressources marines et terrestres complémentaires et de bénéficier d'une voie de circulation, de communication et d'échanges. Toutes les côtes ne se valent pas et tous les littoraux non plus ; mais il demeure des constantes. L'impact de l'homme laisse des traces dans l'environnement côtier, à terre et sous les eaux. Les effets du changement climatique marquent irrémédiablement la conservation des sites archéologiques littoraux et le paysage des territoires maritimes ultramarins en les transformant (recul du trait de côte, érosion, montée des eaux...).

Un rivage, c'est un peu l'illusion de la stabilité. Un territoire se met en place en attendant l'heure de son déplacement, de sa déstructuration. Les populations qui pratiquent la frange côtière Outre-mer témoignent dans les archives du sol. Les littoraux sont mobiles et permettent l'accès à des données en milieu humide qui représentent souvent une clé de voûte dans la compréhension de la fréquentation et de l'occupation côtière. Les franges littorales sont parmi les environnements les plus mobiles. Les risques naturels ne constituent pas une nouveauté. C'est l'accélération constatée, résultante de l'action anthropique, qui depuis un siècle et demi provoque sur les rivages ultramarins des transformations qui vont s'accentuer très fortement au cours du XXI^e siècle. La vulnérabilité des littoraux face aux impacts du changement climatique et à l'impact maritime (tempêtes, inondations, submersion, etc.) résulte conjointement de dynamiques liées au milieu naturel et à un facteur humain et social qui façonnent les espaces côtiers.

Des territoires agressés

L'indicateur national de l'érosion côtière fournit des données quantifiées et homogènes sur l'évolution du trait de côte Outre-mer pour les cinq DROM et sur une typologie des grands ensembles. Près de 19 % du trait de côte est en recul (hors Guyane), ce qui équivaut à un linéaire d'environ 920 km. Par ailleurs, 37 % des côtes basses sableuses sont en recul, soit près de 700 km linéaires. En 50 ans, une surface proche de 30 km² a été perdue dans ces secteurs en recul. La superficie de certaines communes littorales ultramarines diminue petit à petit au fil des années. Le constat et la dynamique sont similaires à Sainte-Anne en Guadeloupe, Basse-Pointe en Martinique, Macouria en Guyane ou Saint-André à La Réunion et Bouéni à Mayotte. L'océan grignote les terres, les vents redessinent les falaises. Et à

chaque fois, la corrélation avec la carte archéologique met en évidence les risques d'atteinte et de démantèlement de sites archéologiques structurés et jusque-là préservés.

Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) sont sans appel. Le phénomène va se poursuivre, s'amplifier et toucher de nouveaux secteurs non encore impactés. D'ici la fin du siècle, pour les zones côtières basses et meubles et en particulier la zone des 50 pas géométriques, ces espaces seront en eau. Le phénomène n'est pas récent, mais le lessivage des contextes en place entraînera une déstructuration des sites à laquelle peu échapperont. Des projections ont été réalisées par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) qui dresse l'état des lieux de l'érosion côtière notamment Outre-mer et envisage un scénario dont l'ampleur d'ici à 2028 est, toute proportion gardée, relativement limitée ; mais les anticipations pour 2050 sont inquiétantes. C'est un phénomène qui est exponentiel et sans planification d'actions, la disparition de sites archéologiques côtiers serait considérable d'ici à la fin du siècle.

Les communes littorales et tout particulièrement les territoires insulaires, sont plus exposées aux risques naturels majeurs que la moyenne nationale. Deux chiffres Outre-mer : 90 communes littorales sont déjà fortement exposées et 14 500 km linéaires de côtes sont concernés. Constatons qu'en 2024, 25 % des 630 km de côtes de l'archipel guadeloupéen sont en érosion et à La Réunion, ce sont déjà 50 % des côtes qui sont touchées.

S'adapter plutôt que lutter

Envisager que soit stoppée ou endiguée la dynamique du changement global en cours, serait illusoire. Le bouleversement destructeur du changement climatique sur les rivages et sur un patrimoine non renouvelable, impose une réflexion sur la conduite à mener face à une urgence environnementale clairement identifiée qui n'épargne déjà pas les territoires ultramarins. Aujourd'hui, c'est la rapidité avec laquelle les phénomènes s'enchaînent qui constraint à prendre conscience des choix qui se profilent sur chaque littoral, entre enjeu patrimonial et potentialités scientifiques sur des espaces fréquentés parfois depuis plusieurs millénaires. Les espaces concernés sont immenses et il apparaît que la seule préservation envisageable soit la sauvegarde par l'étude puisque nul ne voit réellement comment freiner l'évolution du trait de côte. Il est temps de prendre conscience que l'on ne pourra pas tout protéger et qu'il faudra faire des choix.

Pour protéger le patrimoine culturel maritime et littoral, il serait nécessaire de constituer un groupe de réflexion et de lancer une étude des risques induits par la dégradation des sites archéologiques menacés par l'augmentation du niveau de la mer. Lisser la carte archéologique nationale sur la bande côtière et en assurer la continuité territoriale s'imposent. Encore faudrait-il pour choisir et arbitrer, s'assurer de disposer des moyens de dresser et entretenir l'inventaire méthodique des sites menacés ? Afin de prioriser ceux qui mériteront d'être étudiés avec anticipation, il conviendra de faire face sans relâche aux situations d'urgence et écarter la disparition inéluctable de sites archéologiques rares, des biens communs uniques.

La prospective menée sur cette thématique de l'urgence littorale, intègre aussi la question des paysages qui résultent de l'action de phénomènes naturels et anthropiques. Ils sont aussi le témoin des dynamiques de l'évolution commune de l'environnement et des sociétés. L'un des enjeux récurrent sera d'intégrer la réalisation de recherches paléoenvironnementales multidisciplinaires. L'objectif est de restituer les dynamiques de peuplement établis dans les espaces littoraux, et mieux comprendre l'évolution des ressources à proximité des sites qui ont

étaient investis et exploités dans des contextes environnementaux complexes (barrières coraliennes, plages, cordons, lagunes, etc.).

Trop souvent dictées par l'urgence, les opérations relèvent de sauvetages, alors que les sites sont en cours de destruction en raison du recul du trait de côte. Les sondages et fouilles réellement programmés sont rares et sont eux-mêmes fréquemment justifiés par des problématiques d'érosion à court terme, à l'image de l'opération de Miangani à Mayotte, cumulé avec un phénomène d'enfoncement de l'île, l'accélération est nettement perceptible. Un site archéologique peut être mis au jour, voire partiellement démantelé en quelques heures. Des sépultures isolées aux cimetières structurés, il ne se passe plus d'année sans que la question ne vienne se rappeler aux autorités pour signaler l'apparition d'inhumations dont la portée symbolique est ici aussi très sensible.

Des gisements amérindiens aux Antilles, autrefois en bordure du trait de côte ou de marais maritimes, se trouvent actuellement submergés pour partie ou lessivés (Fond-Banane à Sainte-Luce en Martinique et Folle Anse à Marie-Galante). Le gisement précolombien de Morel est situé dans un contexte de régression de la plage de près d'un mètre par an (Le Moule). Des sites d'époque Moderne à proximité de falaises se retrouvent menacés et disparaissent par l'érosion comme la poudrière de Capesterre ou le cimetière colonial des Raisins Clairs à Saint-François en Guadeloupe.

Perspectives de la gestion des sites côtiers

L'ampleur du phénomène sur le patrimoine archéologique, l'évolution des littoraux et le recul du trait de côte, évolueront dans leur intensité et dans les formes de dislocations de sites qui seront induites. Pour autant, la tendance appelle à un engagement plus soutenu en faveur de l'adaptation des approches sur les territoires menacés. La cartographie du risque et son intégration dans les programmations archéologiques gagnent à dialoguer avec les planifications locales et nationales autres que patrimoniales et des synergies permettront de progresser ensemble. Les moyens ne seront jamais assez importants pour couvrir tous les besoins. Une complète prise de conscience est encore nécessaire pour bien s'approprier le défi auquel nous sommes confrontés, dans la connaissance du phénomène comme dans l'évaluation des actions à entreprendre pour s'y adapter.

Il est temps de sortir d'une logique d'expérimentation trop ponctuelle pour donner toute leur place aux solutions de gestion souple face à des recompositions spatiales qui impliqueront nécessairement des choix parfois drastiques permettant de sauvegarder par l'étude et d'accepter aussi de ne pas pouvoir tout étudier et tout protéger, plus que nous ne le pratiquons actuellement. Les ramassages effrénés de mobilier archéologique sans contexte et le suivi des coupes d'érosion ne sont pas des solutions durables d'études. Parmi les orientations à travailler collégialement, retenons :

- couvrir l'ensemble des territoires fortement menacés par le recul du trait de côte et procéder à un diagnostic du risque sur le patrimoine archéologique. Le dispositif créé par la loi « Climat et résilience » de 2021 devrait amener à mieux cartographier l'érosion côtière en prenant en compte l'érosion et l'élévation du niveau de la mer. Le croisement des enjeux devrait guider les priorités ;
- encourager et mettre en œuvre des analyses et des travaux à caractère prédictif ;
- mieux percevoir et comprendre les relations entre l'homme et la mer, son sous-sol et les contextes chrono-culturels en encourageant tout particulièrement à la nécessaire complémentarité des études archéologiques et géomorphologiques ;

- veiller à la bonne articulation de la programmation annuelle en cohérence avec la PNRA 2023 et en particulier l'axe 15 sur les *Territoires maritimes, fluviaux et lacustres* ;
- l'aide à la décision devrait s'appuyer sur des outils SIG et avoir recours à des analyses de zones soumises à une forte érosion marine, tout comme de zones à fort potentiel archéologique. Des développements trop disparates sont en cours et nécessitent une projection dans l'avenir pour arbitrer ;
- l'instruction de la bande côtière requiert la complémentarité des compétences et des expertises en favorisant la transversalité entre les institutions et les acteurs. C'est une mission indispensable et essentielle qui doit faire primer l'intérêt commun ;
- opérer un suivi rigoureux et homogène des coûts et des financements actuels de la gestion du trait de côte afin d'objectiver les besoins futurs dans la transversalité des moyens notamment étatiques en mettant en place un dispositif de financement de la gestion publique du trait de côte (rapport de la Cour des comptes 2024).

Une chose est sûre, il convient de se projeter sur des enjeux et défis scientifiques et administratifs d'adaptation durables, notamment à l'érosion et à la submersion des littoraux que nous connaissons aujourd'hui. Statistiquement, un pourcentage réduit des gisements archéologiques actuellement en place sera préservé à la fin de ce siècle, là où l'érosion et le changement altimétrique suivra ; la remontée marine ne se produira pas assez vite pour préserver les horizons sédimentaires scellés.

ARCHÉOLOGIE DES SOCIÉTÉS AMÉRINDIENNES ET INUITS

LES PREMIERS PEUPLEMENTS, IMPLANTATIONS ET USAGES DE L'ENVIRONNEMENT

(Benoît Bérard et Pierrick Fouéré)

L'histoire des premiers peuplements sur les territoires français outre-Atlantique est indissociable de celle du continent américain, sur lequel l'arrivée des premières populations estimée il y a encore peu de temps vers -15 000 ans semble fréquemment remise en question par des sites datés jusqu'à 30 000 ans sur les deux continents.

Sans atteindre de telles limites, la recherche archéologique en Guyane a montré qu'elle était occupée au moins depuis 5 000 ans av. J.-C., notamment par les fouilles préventives liées au pas de tir de Kourou, ou du plateau des Mines aux abords de Saint-Laurent-du-Maroni. Il s'agit encore d'une période fort mal connue constituant un des enjeux majeurs de la recherche, avec des sites souvent difficiles à détecter, souvent peu structurés et associés à une industrie sur pierre et coquille.

Les îles françaises de l'arc antillais ont également connu quelques développements ces dernières décennies dans la connaissance des plus anciennes fréquentations insulaires. Si la Martinique peine encore à dévoiler ses premières implantations, les îles de Guadeloupe ont révélé quelques témoignages : un foyer associé à du débitage d'andésite dans la ravine Sainte-Marie sur les hauteurs de Capesterre-Belle-Eau, daté autour de 1 400-1 300 av. J.-C., ou en grotte à Marie-Galante avec un niveau daté vers 3 000-2 500 av. J.-C. à Cadet 3, et un dépôt funéraire de la même période dans la grotte de Morne-Rita. À Saint-Martin, des avancées considérables ont été apportées par l'archéologie préventive pour la connaissance des occupations anciennes de l'île, avec par exemple la fouille d'Étang Rouge (3 000-1 000 av. J.-C.) ou la publication de Baie Orientale (800-400 av. J.-C.). Enfin, le développement récent

des opérations préventives à Saint-Barthélemy a permis la découverte de sites remontant jusqu'au milieu du II^e millénaire av. J.-C. (Maison Gréaux, anse Saint-Jean).

Sous d'autres latitudes, beaucoup plus au nord, les recherches récentes sur le site de l'Anse-à-Henry à Saint-Pierre-et-Miquelon n'ont pas encore permis de confirmer des implantations antérieures à 500 av. J.-C. (période Groswater), mais elles démontrent un potentiel certain pour la documentation des premières sociétés amérindiennes anciennes de l'archipel.

La connaissance des premiers peuplements amérindiens apparaît donc très inégale selon les territoires et demande à être développée, tout en prenant en compte une recherche difficile, liée à des sites souvent peu spectaculaires, souvent protégés par les systèmes dunaires. Ils sont en outre sans doute moins nombreux que pour les périodes plus récentes en raison d'une pression démographique moindre, sans occulter l'impact d'une configuration géomorphologique bien différente de l'actuelle, bon nombre de sites pouvant potentiellement se trouver sous la mer.

Débat

Les plus anciennes traces de la présence humaine en Guyane française s'inscrivent dans une période intermédiaire marquée par plusieurs foyers d'émergence d'une céramique grossière. Les occupations guyanaises sont caractérisées à ce jour par une industrie lithique sur quartz à tendance microlithique, associée à des amas pierreux calorifères interprétés comme des dispositifs de cuisson. Une production céramique très rudimentaire et fugace leur est parfois associée sur les sites les plus anciens. Elles remontent actuellement entre 7 000 et 5 500 ans (cal. AP) et ont été identifiées sur trois sites : plateau des Mines, Eva 2 et Luna.

Ces occupations ne sont pour l'instant comprises que très succinctement : leur stratification se heurte à des difficultés de lecture des différents étagements sédimentaires, les typologies matérielles sont à peine esquissées et l'aspect du paysage ou de sa transformation sous les actions anthropiques n'est pas réellement exploré. Il apparaît donc nécessaire à l'avenir de mieux caractériser la nature des milieux occupés en accentuant les études paléoenvironnementales par l'intermédiaire notamment d'analyses anthracologiques plus systématiques ; de mieux comprendre l'usage de l'outillage et la destination des amas calorifères mis au jour en systématisant l'identification des amidons, des phytolithes et des nombreux charbons de bois associés ; de renforcer les catalogues typologiques encore largement embryonnaires et de s'engager dans des études tracéologiques afin d'appréhender les usages.

LES EVOLUTIONS DES PRATIQUES CULTURELLES ET LES MULTIPLES MIGRATIONS

(Benoît Bérard et Pierrick Fouéré)

Dans ce domaine, l'activité est largement dominée par le préventif, entraînant une multiplication des études de sites mais un manque de synthèse et une certaine hétérogénéité méthodologique et terminologique demeurent. Dans les Antilles, on compte finalement peu de fouilles importantes de sites d'habitat au cours de la dernière décennie (Fond-Laillet en Martinique, parking de Roseau et CHU Belle-Plaine en Guadeloupe, Grand-Case à Saint-Martin). Dans ce domaine, l'activité a été peut-être plus significative en Guyane (Terre Rouge, Luna 1, Perle Noire ou 2 ter rue Robert Pierre-Charles) et a été marquée à Saint-Pierre-et-Miquelon par la fouille de l'Anse-à-Henry.

Concernant l'idée de migration, si elle reste mobilisée très fréquemment pour expliquer l'évolution des pratiques culturelles, elle nécessite cependant de faire systématiquement le

fruit d'une évaluation serrée intégrant les possibilités de contacts, d'échanges ou d'influences culturelles pour les espaces insulaires antillais et encore plus pour le territoire guyanais.

Pour ce qui est des études de la culture matérielle, la céramique reste encore ultradominante en tant qu'élément caractérisant, même si des travaux importants ont été réalisés sur les parures et l'outillage lithique ainsi que sur les productions sur coquilles.

Pour les années à venir les enjeux pourraient être :

- la construction et la publication de véritables typologies céramiques matures publiées par période et espace ;
- le développement plus systématique d'approches complexes (multi-proxi, lithique, coquilles, pratiques funéraires, environnement) comme fondement d'une redéfinition d'une chronologie culturelle dégagée du monopole de la céramique ;
- la question de l'homogénéisation des terminologies doit aussi être envisagée tout en faisant attention aux parallèles excessifs entre Antilles et Guyane induits par une proximité franco-française : il y a 1 500 km de mer entre Cayenne et Fort-de-France ;
- en parallèle, la question des datations reste problématique à l'échelle de nos espaces (effet réservoir, effet vieux bois) et nécessite une attention toute particulière ;
- enfin, le développement des études génomiques et sur les isotopes lourds serait souhaitable pour apporter de nouveaux éclairages dans le débat migration vs influence culturelle.

Débat

Depuis les années 1950, la multiplication des attributions chronoculturelles, en Guyane par exemple, complexifie la compréhension du cadre culturel et géographique, réinventé quasiment par chaque auteur. Par ailleurs, la question de la pertinence des marqueurs de ruptures chronologiques, notamment en ce qui concerne la céramique se pose toujours : la chronologie doit-elle être uniquement basée sur l'analyse de la céramique ? Il existe un biais possible des études réalisées dans le cadre préventif, avec la pratique d'un échantillonnage drastique conduisant à des interprétations sur des valeurs statistiques non représentatives.

L'archéologie précolombienne antillaise a des ambitions élevées, en voulant s'intégrer dans la sphère scientifique américaine et ses questions anthropologiques et sociologiques, mais qu'elle peine à réaliser par manque d'outils et de chercheurs mobilisés sur ces sujets. Pour autant, les territoires périphériques des cultures précolombiennes, comme les Antilles, ont pris le devant sur certains espaces continentaux, par exemple, les anciennes séries de mobilier du Venezuela ne sont plus étudiées, et c'est un pays actuellement inaccessible pour les chercheurs.

LES TERRITOIRES AMERINDIENS ET INUITS

(Benoît Bérard et Pierrick Fouéré)

La question des territoires, bien que peu apparente dans la programmation nationale de 2016, a été en fait très travaillée au cours de la dernière décennie, tout particulièrement dans le cadre de l'archéologie programmée.

Elle constitue ainsi la thématique principale du mémoire d'HDR de D. Bonnissent comme de celui de B. Bérard. Elle a aussi été au cœur de deux PCR en Martinique et en Guyane, et constitue un des éléments centraux de l'approche développée par J. Monney autour des pétroglyphes de Guadeloupe, comme des travaux coordonnés par A. Quefellec sur les parures lithiques dans les Antilles. Les prospections et les caractérisations de matières premières

lithique réalisées à Saint-Pierre-et-Miquelon depuis 2019 participent à la même logique. Enfin, on peut parler d'une véritable révolution portée par le développement du Lidar en Guyane, révélant l'intensité de l'occupation amérindienne d'espaces forestiers dont l'approche se révélait jusqu'alors particulièrement complexe voire impossible à cette échelle.

Prudence cependant : cette notion de territoire est un mot-valise où se mélangent des méthodes d'approches (SIG, prospections, Lidar) et des problématiques variées (réseaux, échanges, paléoenvironnement, paysages), à mettre en regard de tentatives réelles de dégager des réalités anciennes autour de cette question, dans le cadre d'une réflexion investissant aussi les champs théoriques et conceptuels dans des perspectives multiscalaires. D'un autre côté, l'intégration déjà entamées des composantes maritimes et fluviales de ces territoires mérite largement d'être poursuivie. Enfin, travailler sur les territoires c'est aussi s'interroger sur les frontières et les espaces de nos pratiques de recherche. Dans ce domaine, la facilitation de développement de projets interrégionaux dans le cadre français, ou de projets alliant ministère de la Culture et ministère des Affaires étrangères dans un cadre régional plus large (Antilles, Amazonie) apparaît des plus souhaitables.

Débat

La question principale de cette problématique est de savoir si l'on appelle territoire celui d'une population amenée à se déplacer, ou des territoires économiques avec des échanges avec d'autres groupes. Le PCR coordonné par A. Queffelec et P. Fouéré sur les perles antillaises en matières minérales, produites pendant la période céramique ancienne de culture Huecan, a permis l'étude des réseaux entre les territoires, notamment entre les îles, à travers l'examen de provenance des matières premières. Le programme a démontré que le réseau de circulation des matières lithiques serait avant tout culturel et qu'il évolue dans le temps, et ne dépendrait pas de critères géographiques. Il concerne les périodes céramiques anciennes (Saladoïde cedrosan, Saladoïde ancien, Saladoïde huecan) qui connaissent la plus grande quantité et diversité de perles lithiques. Ces réflexions sur les réseaux d'échanges existent également pour les haches en pierre en provenance de Saint-Martin qui se sont diffusées dans toute la Caraïbe.

LA PERIODE DE CONTACT ET POST-CONTACT

(Benoît Bérard et Pierrick Fouéré)

Il s'agit là bien évidemment d'une thématique centrale pour la Guyane mais aussi dans une moindre mesure dans les Antilles et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Les travaux archéologiques restent encore cependant peu développés (Eva 2 en Guyane, le site de Roseau en Guadeloupe). À noter cependant l'approche archéoethnologique remarquable développée en Guyane autour du « très récent » par R. Duin.

Les enjeux à ce niveau sont multiples autour du dialogue entre archéologie, récit colonial et populations actuelles comme l'illustre le mémoire de HDR de M. van den Bel. Tout cela s'inscrit aussi dans le cadre de l'évolution au cours du siècle écoulé du rapport entre archéologie et histoire au sein de l'Amérique française. Pour les Antilles, les enjeux principaux tournent toujours autour de la caractérisation et de la datation des ensembles du Cayo anciennement conçus comme ayant une origine pré-contact, aujourd'hui plutôt perçus comme post-contact. Partout l'enjeu majeur reste la documentation, dans une véritable perspective chronologique, de l'impact du contact sur les sociétés amérindiennes et inuites permettant de construire un pont entre données archéologiques précolombiennes et réalités contemporaines. Il s'agit aussi de se confronter ou de confronter les illusions concernant la stabilité du lien entre

peuple/culture et espace (territoire), et de déconstruire tout à la fois les mécanismes du récit colonial comme les processus d'invention de la mémoire développés par les sociétés contemporaines. Le développement de projets pluridisciplinaires (archéologie, histoire et anthropologie) fortement thématisés traitant de l'impact du contact par exemple sur la démographie, les migrations ou les structures sociales et politiques apparaît dans ce domaine une voie souhaitable. Enfin, le développement de ce type d'approche ne peut faire l'économie de la mise en œuvre d'une réflexion autour d'un ensemble de parties prenantes élargi offrant une place toute particulière aux communautés contemporaines.

Débat

Au regard de la rareté des sites amérindiens tardifs en Guadeloupe, on peut se demander si la problématique ne résiderait pas dans l'identification de ces occupations plutôt que dans leur conservation. Il existe des villages amérindiens encore au XVIII^e siècle, notamment sur la côte sud-atlantique de la Martinique. Ces populations perdureront et se réclameront de ces ascendances, notamment lors des conflits liés au foncier. En outre, une étude ADN des populations guadeloupéennes au Morne-Rita a démontré l'existence d'un héritage génétique amérindien dans la population.

La séparation pré-contact et post-contact est facile à mettre en place théoriquement, mais très complexe à détecter archéologiquement. Les sources historiques l'évoquent mais les archéologues rencontrent des difficultés à caractériser ce moment à partir de la seule culture matérielle. Il s'agit d'une séparation plus historique que matérielle. Il faut également souligner la présence de phénomènes d'acculturation et d'appropriation qui complexifient la caractérisation de cette période de contact.

Par ailleurs, il n'est pas forcément nécessaire de réfléchir à une périodisation pré ou post-contact, mais il y a toutefois un enjeu à caractériser les conséquences de l'impact du contact et leur éventuelle chronologie. Le pré-contact est déjà un contact, en particulier lorsque l'on voit l'impact que cela peut avoir en termes de déstructuration et d'influences sur les sociétés amérindiennes, avec un effet domino sur tous les peuples des différents territoires. Le terme pré-contact pourrait s'employer pour une période de chamboulement géopolitique qui a lieu avant l'arrivée des européens en Guyane, et qui n'a pas tout à fait la même définition que pour les Antilles. Entre le XIV^e et le XVI^e siècle, des éléments viennent perturber une géopolitique existante, bien que nous ayons du mal à la percevoir, et le contact avec les Européens ajoute de l'instabilité à cette situation complexe.

Il faut également souligner qu'il n'y a pas d'illégitimité à employer les termes historiques coloniaux pour ces périodes, car ils correspondent à une réalité historique. Il est nécessaire cependant d'éviter leur utilisation pour toutes périodes pré-contact.

L'ART PARIETAL ET SES ENJEUX

(Pierrick Fouéré et Benoît Bérard)

L'art pariétal est sans doute l'une des manifestations amérindiennes qui a suscité le plus tôt la curiosité des premiers chroniqueurs puis l'intérêt des chercheurs. On ne compte plus les publications, les découvertes conduisant à renouveler les inventaires, ni les interprétations d'ordre symbolique ou socioculturel, frisant parfois l'ésotérisme, et déconnectées naturellement des apports ethnologiques qui n'existent plus. Quoi qu'il en soit, l'art pariétal constitue le seul patrimoine immobilier commun à ces sociétés, vulnérable, mal daté, et demandant encore largement à être étudié et protégé.

Tous les territoires ne sont pas concernés de la même façon : la Guyane ne compte guère plus d'une vingtaine de sites ornés, Saint-Martin deux, tout comme la Martinique. La Guadeloupe se distingue drastiquement par une densité inégalée dans l'arc antillais, comptabilisant plus de 350 roches gravées concentrées pour une grande majorité sur la commune de Trois-Rivières au sud de la Basse-Terre. Ce territoire suscite depuis longtemps une attention constante de la part des chercheurs et des services de l'État, à l'image du parc archéologique des roches gravées créé en 1975. Outre l'actualisation des inventaires descriptifs, les méthodes de relevé ont connu ces dernières années des avancées avec le développement de l'imagerie 3D ou encore l'utilisation d'éclairages rasants.

Se pose aussi la question de la concentration particulière de blocs ornés au sud de la Guadeloupe : raisons culturelles, lieux sacrés ou biais de conservation ? Force est de constater que la plupart des gravures se trouvent sur les contextes volcaniques. En domaine calcaire, les éventuels supports sont plus sensibles aux agents météorologiques et les rares sites connus sont préservés par des conditions particulières (abri Patate, grotte Morne-Rita).

Une des actions remarquables de ces dernières années a été le relevé des parois de l'inselberg de Mamilihpan en Guyane, seul site de plein air connu pour l'instant présentant des peintures rupestres. Là encore, l'aspect fragile et exceptionnel de ces représentations interroge sur les sites comparables qui ont pu être définitivement effacés.

Outre ces aspects cognitifs, se pose la question de la préservation de ces sites soumis pour la plupart aux agents climatiques mais aussi à la pression démographique et aux aménagements. Bien que classés monuments historiques pour certains et une tentative d'inscription de l'art rupestre insulaire caraïbe au patrimoine transnational de l'Unesco en 2008, il est toujours tentant de déplacer les blocs ornés isolés, « mal placés », leur faisant perdre ainsi une partie de leur sens. Une attention particulière de la présence potentielle de roches gravées est maintenant portée dans les prescriptions, en particulier dans les zones à risque.

Débat

La conservation des éléments d'art rupestre comporte de nombreux biais liés à leur environnement, leurs dimensions et sous l'effet de l'anthropisation.

Un certain nombre de ces roches gravées sont protégées au titre des monuments historiques et une méthodologie de repérage est appliquée sur ce patrimoine fragile, en archéologie préventive comme programmée. Les conserver dans leur contexte original est essentiel pour restituer les paléopaysages et étudier les sols et artefacts associés. Des réflexions sont en cours pour élargir le périmètre de protection des roches gravées référencées au vu des aménagements croissants, des dégradations constatées et des orientations prises par certaines collectivités de s'investir dans le patrimoine amérindien dont la charge symbolique reste prégnante.

Les données récentes de la recherche témoignent d'une continuité de territoire entre l'espace rivière-mer et les îles voisines, des espaces où la détection de pétroglyphes serait à mettre en œuvre par relevés numériques de terrain, prospections géophysique et visuelle. Une approche à échelle micro-régionale permettrait de considérer ces vestiges dans leur ensemble géographique et paysager afin d'appréhender d'autres indices d'occupation et d'organisation des espaces amérindiens.

Enfin, des publications de synthèse, régionale ou locale, doivent être impulsées pour dresser le bilan des recherches menées et en cours sur cet art pariétal.

Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est

Présentation de la CTRA Sud-Est

Par Jean Olivier GUILHOT
Inspecteur des patrimoines

La CTRA Sud-Est est composée des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son siège est à Aix ; la présidence et le secrétariat scientifique de la commission sont assurés par le SRA PACA.

L'interrégion couvre une superficie de près de 109 833 km², soit 20,2 % de la surface métropolitaine, où résident 13,59 M d'habitants (20,8 % de la population métropolitaine – chiffres INSEE 2021). Elle totalise un PIB de 231,6 milliards d'euros (19,4 % du PIB métropolitain – chiffres INSEE 2018).

Fonctionnement de la commission

Composition

Nommée pour quatre ans par arrêté du 26 février 2021, modifié par arrêté du 2 juillet 2021, puis par arrêté du 9 mai 2023, la commission est composée de dix membres. En 2023, un de ses membres, Laudine Zivanovic, a été remplacé en mai par Cyril Driard :

- Morgane Dachary, au titre du ministère de la Culture, rapporteure pour le Paléolithique et le Mésolithique ;
- Philippe Lefranc, au titre de spécialiste, rapporteur pour le Néolithique ;
- Ivan Praud, au titre de l'Inrap, rapporteur pour le Néolithique ;
- Gilles Pierrevelcin, au titre de spécialiste, rapporteur pour la protohistoire ;
- Julien Ollivier, au titre de spécialiste, rapporteur pour l'Antiquité ;
- Laudine Robin-Zivanovic, au titre d'un opérateur agréé, rapporteure pour l'Antiquité jusqu'au 2 mai 2023 ;
- Cyril Driard, au titre d'un opérateur agréé, rapporteur pour l'Antiquité à partir du 3 mai 2023 ;
- Pierre Martin, au titre de l'Université, rapporteur pour le Moyen Âge ;
- Jean-François Goret, au titre d'une collectivité territoriale, rapporteur pour le Moyen Âge et l'Époque moderne ;
- Henri Amouric, au titre de spécialiste, rapporteur pour l'Époque moderne ;
- Aurore Schmitt, au titre du Cnrs, rapporteure pour l'archéo-anthropologie.

Par arrêté du 19 juillet 2021, sont également nommés six experts extérieurs permanents auprès de la CTRA :

- Patrick Paillet, pour l'art pariétal paléolithique ;
- Nicolas Valderon, pour le Mésolithique
- Kewin Pêche-Quilichini, pour l'âge du Bronze ;
- Thierry Dechezleprêtre, pour la protohistoire ;
- Didier Bayard, pour l'Antiquité ;
- Yves Billaud, pour l'archéologie subaquatique.

Les membres de la commission ont été ponctuellement assistés par huit experts extérieurs :

- Gérard Aubin (BEN), pour la numismatique antique ;
- Vincent Guichard (BIBRACTE), pour l'âge du Fer ;
- Sabrina Marlier (COLL), pour l'archéologie sous-marine ;
- Rebbecca Peake (Inrap), pour l'âge du Bronze
- Éric Rieth (BEN), pour l'archéologie sous-marine ;
- Pierre-Jean Texier (BEN), pour le Paléolithique ;
- Stéfan Tzortzis (SRA), pour l'archéo-anthropologie ;
- Élisabeth Veyrat (Drassm), pour l'archéologie sous-marine.

Le secrétariat scientifique (élaboration de l'ordre du jour des séances, formalisation des avis en séance, élaboration des PV de la commission) est assuré par Stéfan Tzortzis (SRA PACA).

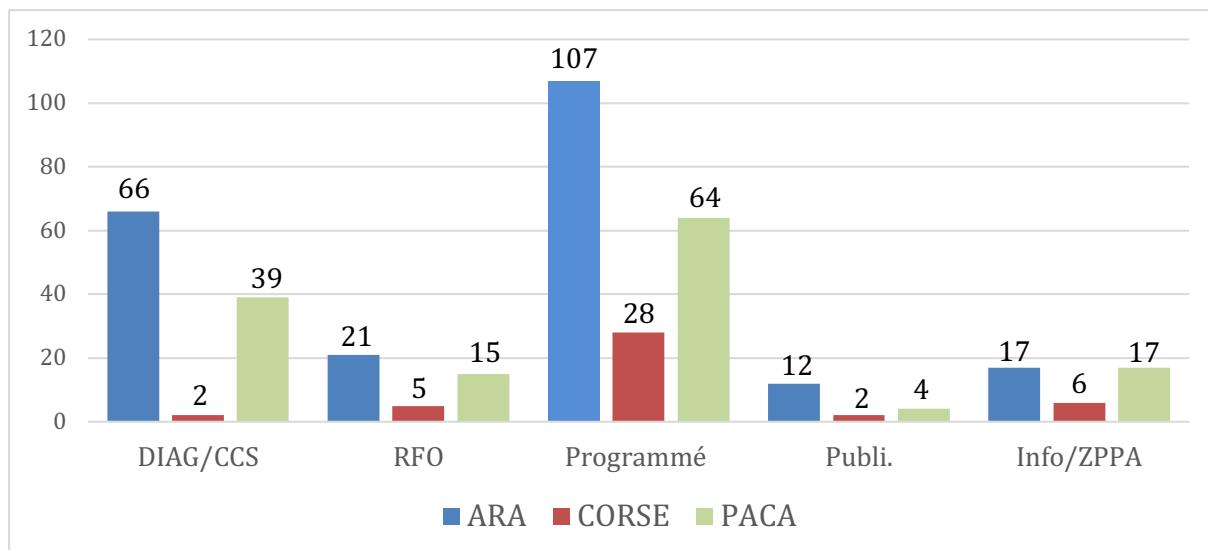
La commission s'est réunie huit fois. Si les sessions de la CTRA se sont principalement tenues à Aix, la commission s'est déplacée à Clermont-Ferrand les 20-21 juin et à Lyon les 24 et 25 octobre. Ces déplacements ont permis de visiter plusieurs sites archéologiques.

Nombre de dossiers examinés et répartition par régions et par périodes

La commission a eu à examiner 405 dossiers en 2023 (414 en 2022). Les séances les plus chargées restent celles consacrées à l'examen des opérations programmées. Celle de février a ainsi examiné 101 dossiers et celle de mars, 86. Les volumes restent très stables par rapport à ceux des années passées, de même, leur répartition entre les trois régions varie peu : 55 % pour Auvergne-Rhône-Alpes, 34,4 % pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et 10,6 % pour la Corse. Un examen par catégorie de dossiers révèle pourtant que la baisse des RFO examinés constatée en 2022 se maintient.

	Diag/CCS/ PSI	RFO	Progr.	Publi.	Infos CRA	ZPPA	Total
2017	74	38	220	8	28	2	370
2018	97	80	205	8	26	5	421
2019	78	57	213	15	32	2	397
2020	92	47	197	18	31	2	387
2021	107	64	190	17	27	15	420
2022	100	39	188	20	21	46	414
2023	107	41	199	18	15	25	405

Nombre de dossiers examinés en CTRA en 2023, en comparaison de ceux de 2017-2022



Dossiers examinés par régions en 2023

Enfin, comme les années précédentes, les périodes chronologiques restent très inégalement réparties et dans des proportions semblables : l'Antiquité et le Moyen Âge à Contemporain représentant plus de 68,6 % des avis produits.

Chronologie	Avis	
Paléolithique-Mésolithique	41	9,3 %
Néolithique	32	7,2 %
Âges des Métaux	66	14,9 %
Antiquité	146	33,1 %
Moyen Âge à Contemporain	157	35,5 %

Avis de rapporteurs par périodes chronologiques en 2023

Examen de l'activité en archéologie préventive

L'examen de l'activité en archéologie préventive des trois régions fournit plusieurs enseignements. Le premier, c'est une baisse générale et marquée, de 18,3 %, du nombre de dossiers instruits/reçus entre 2021 et 2023 (- 10,3 % en AURA, - 29,3 % en Corse, - 24,6 % en PACA).

On observe que cette baisse se reporte, comme mécaniquement, sur le nombre de diagnostics prescrits (- 25,5 % entre 2021 et 2023). Cependant, si le nombre de diagnostics prescrits baisse fortement, les surfaces prescrites en diagnostic sont beaucoup plus stables (2601 ha en 2021, 2677 ha en 2022, 2393 ha en 2023).

En 2023, le taux de prescription de diagnostics (nb diagnostics/nb dossiers instruits) en Sud-Est s'élève à 9,5 % (10,5 % en 2022), dont 12,11 % (11,8 % en 2022) en AURA, 3 % (3,7 % en 2022) en Corse, 10,6 % (10,7 % en 2022) en PACA.

Préventif		Dossiers instruits	Diagnostics prescrits	Fouilles prescrites
Auvergne-Rhône-Alpes	2023	Nb	3648	442
		Surface (ha)	/	1513
	2022	Nb	3814	450
		Surface (ha)	2012	1297
Corse	2021	Nb	4068	501
		Surface (ha)	/	1220
	2023	Nb	710	21
		Surface (ha)	1052	29
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2022	Nb	795	29
		Surface (ha)	720,4	75,37
	2021	Nb	1004	55
		Surface (ha)	1978,5	155,8
	2023	Nb	2543	193
		Surface (ha)	/	849
	2022	Nb	2985	318
		Surface (ha)	6989	1305
	2021	Nb	3373	324
		Surface (ha)	6279	1225

Péventif : nombre et surface des dossiers instruits, des diagnostics et des fouilles, prescrits en 2021, 2022 et 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Recherche archéologique en Auvergne-Rhône-Alpes : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Karim GERNIGON*, François DUMOULIN et Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL**, Raphaël ANGEVIN***, Hélène DARTEVELLE****, Fabien DELRIEU***, Marie LAGRANGE****, Juliette MICHEL****, Jules RAMONA****

*Conservateur régional de l'archéologie, **Conservateurs régionaux adjoints, ***Conservateurs, ****Ingénieurs d'études

Préventif	Auvergne-Rhône-Alpes		Site de Clermont-Ferrand		Site de Lyon	
	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	3648	/	741	/	2907	/
Diagnostics prescrits	442	1513	164	964	278	549
Fouilles prescrites	82	34	27	15	55	19
Diagnostics réalisés	318	658	121	240	197	418
Fouilles réalisées	45	74	13	51	32	23
Programmé	Nb		Nb		Nb	
Fouilles	30		6		24	
PCR	18		8		10	
PT	29		9		20	
PI	18		2		16	
SD	8		2		6	
Relevés art rupestre	3		0		3	

En 2023, le niveau d'activité de l'aménagement du territoire et son impact sur le patrimoine archéologique, tel que marqué par le nombre de dossiers d'urbanisme reçus, a connu un nouvel infléchissement (3 648 dossiers reçus, contre environ 3 800 en 2022 et environ 4 000 en 2019 et 2021). Les affres de la dématérialisation inaboutie empêchent, cette année encore, de savoir dans quelle mesure cette baisse correspondrait à une baisse du niveau de l'activité d'aménagement du territoire et dans quelle mesure elle serait la résultante des difficultés de transmission au SRA des dossiers d'urbanisme par les services instructeurs.

Un nombre croissant de services d'urbanisme se sont en effet engagés dans une démarche de dématérialisation, qu'il a fallu accompagner par des canaux détournés, lorsque ces services acceptaient d'utiliser pour cette transmission des serveurs de gros fichiers. Pour d'autres, qui considèrent que le dépôt sur Plat'AU à destination de l'UDAP vaut transmission à l'État, la perte est impossible à évaluer et les conséquences juridiques des découvertes fortuites difficiles à prévoir. Un certain nombre de communes zonées paraissent avoir cessé l'envoi de dossiers.

Dans ce contexte de réception croissante de dématérialisation des dossiers, on rappellera l'absence regrettable de déploiement au SRA d'un écran tactile de grandes dimensions permettant de lire les plans et coupes des dossiers reçus. Ce déploiement avait pourtant été prévu dans le cadre d'Eclair'SI et il est à craindre que les récentes coupures de frais de fonctionnement ne le condamnent définitivement, engendrant au mieux un accroissement des réimpressions de dossier, à l'encontre des engagements de réduction de la consommation prévus dans le cadre de la transition écologique.

Un autre facteur de dégradation des conditions de travail est l'insuffisance de la capacité des réseaux face au déploiement massif des outils de communication à distance. L'application Patriarche, sans laquelle la carte archéologique ne peut être ni enrichie, ni consultée, est très

régulièrement défaillante et l'application ARP, sans laquelle les dossiers d'urbanisme reçus ne peuvent être traités, est tout aussi régulièrement inaccessible. Cette insuffisance de l'architecture des réseaux, en dépit de l'accroissement de leurs capacités, est un facteur d'inquiétude des équipes par rapport à la poursuite du processus de dématérialisation que constituera le déploiement de Patronum.

Pour autant, après une année 2022 compliquée, qui n'a pu être surmontée que grâce à une solidarité interne forte, notamment entre les deux sites, l'année 2023 a été marquée par un réel engagement des équipes. Suite à une mutation et deux départs à la retraite en fin d'année 2022, le renouvellement de l'équipe lyonnaise s'est poursuivi, avec l'arrivée d'un nouveau chargé de territoire et la création d'un second poste de chargé des données scientifiques de l'archéologie, tandis que la nouvelle responsable du centre de documentation, rattachée à la direction du pôle patrimoines, travaille plus étroitement avec le SRA. Ce processus de consolidation de l'équipe a été conforté par l'organisation du concours d'ingénieur d'études longtemps attendu (le précédent ayant été organisé en 2016), qui a permis d'envisager pour 2024 la titularisation des collègues recrutés ces dernières années et l'affectation de nouveaux collègues, en prévision de nouveaux départs à la retraite. Il faut aussi noter la promotion d'une gestionnaire de territoire du corps d'ingénieur d'études à celui de conservateur du patrimoine, qui conforte ce processus de consolidation d'une équipe largement renouvelée.

Ces renouvellements et ces changements générationnels touchent aussi les services archéologiques de collectivité et l'Inrap. À l'Inrap, les départs à la retraite de collègues ayant commencé à travailler à l'Afan se poursuivent, ouvrant des perspectives de stabilisation pour les nouvelles générations, mais générant des difficultés de renouvellement de compétences indispensables (géoarchéologie, mobiliers des périodes pré- et protohistoriques) ou de renforcement de besoins accrus (tels que l'archéologie du bâti). En collectivités, le départ le plus marquant est celui d'A. Pariente, désormais remplacée à la direction du service archéologique de la Ville de Lyon par S. François, ancienne directrice du service d'archéologie départemental du Pas-de-Calais, dans les Hauts-de-France. En Ardèche, l'arrivée, en 2022, d'A. Roche, depuis le musée savoisien de Chambéry, a redynamisé le service archéologique départemental Museal, tant dans sa partie musée (réécriture d'un projet scientifique et culturel et réorganisation forte) que dans sa capacité opérationnelle en matière d'archéologie programmée et préventive (titularisation du préhistorien et recrutement d'une médiéviste, portant à trois le nombre d'archéologues mobilisables). En Isère, le poste d'archéologue départemental a été renouvelé, avec le recrutement de V. Héritier-Salama, garantissant au SRA la présence d'une interlocutrice précieuse, tant pour la politique de recherche que pour l'accompagnement des projets patrimoniaux prioritaires du département, tels que la création du musée d'histoire de Vienne.

Après deux années 2021 et 2022 de présidence par la France du groupe de coordination international du bien sérieux "Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes" et la transmission à l'Allemagne de la présidence de cet ensemble de 111 sites inscrits conjointement au Patrimoine mondial, l'année 2023 a servi à consolider les acquis de cette présidence. Un travail de sensibilisation des magistrats à l'importance de la protection de la valeur universelle exceptionnelle de ces sites du Néolithique et de l'âge du Bronze a été poursuivi, grâce au soutien actif de la vice-procureure de Chambéry en charge du pôle des atteintes environnementales, M^{me} Callec. Cette collaboration a permis la condamnation d'un pillard ayant sévi de longues années sur le lac d'Aiguebelette et dans les environs et s'est traduite par des journées d'information à destination des magistrats et par la participation de

la Drac aux journées inter-services, organisées par le parquet pour réprimer les infractions et délit environnementaux et sensibiliser les populations.

Le bilan, pour l'autre bien Patrimoine mondial de la région à dimension essentiellement archéologique, la grotte Chauvet, est plus mitigé. Après le changement de gouvernance opéré courant 2022 au sein de la Drac et qui aurait dû aboutir à une meilleure transversalité dans la gestion de la grotte et de ses enjeux de conservation et d'étude, la campagne annuelle d'étude scientifique s'est déroulée dans des conditions de dialogue dégradées et avec des contraintes nouvelles, tandis que le conseil scientifique de conservation n'a pas été réuni.

À l'inverse, le secteur Unesco de la ville de Lyon a bénéficié d'une relance des réunions de la commission locale, qui n'a pas encore beaucoup fait évoluer le dossier, mais qui a permis de mieux structurer les échanges et les attentes de la Ville et de la Métropole et de mieux leur faire comprendre le rôle des différents services patrimoniaux de la Drac impliqués (UDAP du Rhône, CRMH, SRA) et le pilotage par le correspondant Unesco.

Un autre dossier majeur, mais encore trop peu investi, celui des ensembles de roches gravées pré- et protohistoriques de la haute vallée de la Maurienne, en Savoie, a peu évolué en 2023, l'investissement du SRA restant peu soutenu par les autres services patrimoniaux. Un espace d'interprétation particulièrement réussi a été inauguré à Aussois, dans le fort Victor-Emmanuel, et a bénéficié de l'expertise des archéologues de la conservation départementale de la Savoie. Cet équipement essentiel de sensibilisation des populations et des nombreux touristes à l'importance de ce patrimoine n'a par contre reçu aucun soutien de la Drac, la seule subvention de l'État ayant été versée au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.

Le SRA a par contre été actif dans plusieurs actions majeures de valorisation. Outre l'accompagnement du musée savoisien de Chambéry dans l'acquisition de collections permanentes en vue de sa réouverture inaugurée en avril 2023, le SRA a conçu plusieurs expositions temporaires dans trois musées de France, le musée Bargoin de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le musée Anne de Beaujeu de Moulins (Allier) et le musée de Saint-Flour (Cantal) et a édité les catalogues les accompagnant. L'exposition du musée de Saint-Flour avait une portée très panoramique, sur 100 000 ans d'histoire humaine dans le Cantal, tandis que les deux autres avaient un lien direct avec l'actualité du terrain. À Moulins, l'exposition, consacrée au docteur Bailleau, avait une thématique historiographique, mais portée par la reprise des recherches sur le site éponyme de Châtelperron. À Clermont-Ferrand, ce sont les résultats des fouilles préventives menées par l'Inrap en 2019 sur l'élargissement de l'autoroute A75 qui ont pu être présentés, révélant au public clermontois l'importance et la densité exceptionnelle des occupations du Néolithique, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer dans l'agglomération et ses abords.

Après quelques années riches en colloques, en dépit de conditions sanitaires parfois adverses, l'année 2023 a été moins dense. Le séminaire organisé annuellement par l'UMR ArAr a été consacré à l'âge du Fer et a bien illustré le dynamisme régional des recherches sur cette période.

Ce dynamisme de la recherche s'est concrétisé par la publication de plusieurs actes de journées scientifiques et de monographies longtemps attendues. L'année 2023 a vu la parution des actes du séminaire de l'UMR ArAr sur l'âge du Bronze, du colloque 2022 de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) de l'association française pour l'étude archéologique du verre et du colloque international de 2020 sur les aqueducs de Lyon, dans la revue *Gallia*. L'association pour l'archéologie en Auvergne-Rhône-Alpes et la maison de l'Orient et de la Méditerranée ont

publié deux monographies de la collection des *Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, la première sur la *villa* gallo-romaine du Palais à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme) et la seconde sur un quartier périphérique d'*Augustometum* (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme). La collection *Terra Mater*, des presses de l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, a accueilli la publication de l'ensemble des résultats de la mission d'expertise diligentée par le ministère de la Culture en 1983 sur le site controversé de Glozel (Ferrières-sur-Sichon, Allier). Cette publication met à disposition des archéologues et de tout chercheur intéressé, l'ensemble des données recueillies alors, et ouvre la voie à la réflexion sur la signification historiographique des controverses générées par les fouilles qui y furent menées durant les années 1920.

L'organisation de journées archéologiques régionales à Lyon, dans l'amphithéâtre de l'université, a consacré le succès du modèle imaginé à l'issue de celles réunies pour la première fois à Roanne en 2022. Pendant deux journées, près d'une centaine d'archéologues de l'ensemble de la région ont présenté, échangé et écouté les dernières actualités, avant de se retrouver l'année suivante à Clermont-Ferrand. Afin d'illustrer ce dynamisme et ces résultats obtenus sur le terrain, six opérations ont été retenues, dont une issue de l'archéologie programmée, menées dans cinq départements différents et couvrant une chronologie allant de l'âge du Fer à l'époque contemporaine.

Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme), ZAC Biopôle : enclos laténien

Le site de la Zac Biopôle est localisé à l'ouest de la commune de Saint-Beauzire, distante d'une vingtaine de km au nord-est de la ville de Clermont-Ferrand. Il se situe sur la frange orientale du marais de Cœur, au sein du grand marais de Limagne, qui correspond à une vaste plaine humide à la topographie relativement plane. L'opération de fouille intervient dans le cadre du projet d'extension en direction du nord-est de la Zac du Biopôle Clermont-Limagne. La phase terrain s'est déroulée du 11 septembre au 8 décembre 2023, sous la direction de Guillaume Maza (Éveha), sur une superficie disponible de 10 000 m². La fouille s'inscrit dans un secteur archéologiquement sensible, ayant bénéficié d'un suivi archéologique depuis 1995 et où plusieurs investigations ont déjà été menées (fouilles, sondages, prospections). Ce suivi particulier est justifié par la présence dans ce secteur d'une importante trame rurale laténienne, qui prend ici la forme d'un habitat partiellement groupé sous forme de hameau, d'un réseau viaire et parcellaire et d'aménagements funéraires, tous attribuable à La Tène C et D. C'est un des seuls secteurs de Basse-Auvergne où l'appréhension de cette trame rurale laténienne puis antique est possible sur de grandes emprises qui se complètent année après année.



Saint-Beauzire, ZAC Biopôle, vue aérienne à l'issue du décapage (© J. Couchet, Éveha) et vue zénithale du système d'entrée en fin de fouille (La Tène D1) (© M. Antoine, Éveha)

- *L'enclos palissadé de La Tène C2*

L'occupation la plus ancienne doit remonter à La Tène C2 sur la foi de la chronologie relative et de quelques lots de mobilier. Elle prend place au sud-est de l'emprise, au niveau de l'enclos quadrangulaire plus récent de La Tène D1, qui recoupe en partie ses vestiges. Ils se rapportent à deux séries de linéaires étroits se rejoignant à angle droit, dont les recoupements laissent supposer deux phases de construction successives.

- *L'enclos quadrangulaire de La Tène D1*

Les vestiges les plus importants consistent en une portion d'enclos implantée dans l'angle sud-est de la parcelle. Seules les branches nord et ouest sont observables, respectivement suivies sur une distance de 25 et 50 m, l'essentiel de l'enclos se développant dans la parcelle voisine à l'est. Il est visible sous la forme d'un fossé conservé en surface sur une largeur pouvant atteindre 2,50 m. La fouille intégrale des fossés a révélé plusieurs dépôts particuliers, parmi lesquels un assemblage de mobilier (amphores, poteries diverses, pesons de tisserands, ossements animaux) mis au jour dans le comblement supérieur du fossé lors de son colmatage. Une partie de squelette en connexion d'un petit bovidé a également été déposée dans l'angle nord-ouest de l'enclos. Enfin, la découverte la plus surprenante concerne un crâne humain localisé au droit du système d'entrée, qui devait à l'origine orner le porche avec une fonction apotropaïque, avant de chuter ou d'être rejeté dans le fossé au moment de l'abandon de l'établissement. Le cas est connu dans les sanctuaires notamment et certains enclos ruraux, mais n'était jusqu'à présent pas recensé sur les nombreux sites gaulois de la région. Cette occupation semble se poursuivre ensuite jusqu'à La Tène D2.

- *L'occupation antique*

Les vestiges du Haut-Empire se concentrent dans le secteur nord-est (mur, fossés, fosse d'extraction d'argile...) et dans toute la moitié occidentale de l'emprise de fouille, avec notamment de nombreux fossés de drainage ou de parcellaire, de largeurs variables. Dans le nord-est de l'emprise a été observée une dépression située le long de la berme nord, qui correspond à une vaste zone de creusement, dont la surface de décapage s'appuie strictement sur les sables. L'hypothèse d'une zone d'extraction des niveaux limono-argileux carbonatés en bordure de l'occupation laténienne/antique et ayant vocation de matériau de construction (torchis) est à ce stade proposée.



Saint-Beauzire, ZAC Biopôle, carcasse de bovidé au fond d'une fosse de la période gallo-romaine
 (© F. Sonn-Freycon, Éveha)

Cette importante fouille a donc permis de compléter la trame rurale laténienne du secteur, en confirmant son implantation dès la fin de La Tène moyenne avec un continuum d'occupation du secteur qui se poursuit jusqu'au Haut-Empire sans hiatus. Ce secteur nous offre donc la possibilité de documenter l'évolution sur plusieurs siècles du paysage rural laténien puis antique, dans un secteur de la plaine de Limagne en périphérie immédiate des centres importants de population que sont l'agglomération d'Aulnat, puis les trois *oppida* et enfin la ville antique d'*Augustometum*.

Laveyron (Drôme), zone d'activités Ortì : établissement viticole antique

La commune de Laveyron est située sur la rive gauche du Rhône à 30 km au nord de Valence. La fouille a été prescrite en 2020 en amont de l'extension de l'usine Saica Paper sur une surface de 16 400 m². L'opération s'est déroulée entre fin mai 2023 et début février 2024 (près de 9 mois de terrain) par une équipe de l'Inrap, sous la responsabilité de P. Réthoré.



Laveyron, zone d'activités Ortì, la villa vinicole en fin de fouille (© INRAP)

L'intérêt majeur du site est d'abord la découverte d'un établissement lié à la vinification, qui apparaît dès le 1^{er} siècle ap. J.-C. et qui va connaître de nombreuses extensions et remaniements jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive. Par ailleurs, des vestiges liés à la vinification semblent perceptibles dès le premier siècle avant J.-C. En effet, avant la construction de la *villa* vinicole antique, le site est occupé par l'aménagement d'un établissement tardo-républicain. Celui-ci se caractérise par un fossé vraisemblablement palissadé, comme en témoignent les trous de poteaux aménagés en son sein et par la présence de bâtiments construits sur poteaux et solins de galets, avec des élévations pour partie en adobe, au vu des résidus de briques de terre crue observés. Des fosses dépotoirs, situées en périphérie de ces bâtiments, évoquent un habitat (nombreux fragments de *dolia*, amphores et céramiques).

Au cours de la période augustéenne, est construit un petit bâtiment constitué de deux pièces, qui s'alignent d'est en ouest et s'ouvrent au sud sur une cour. Ce bâtiment s'inscrit en poupée gigogne à l'intérieur de la cour du grand établissement viticole qui lui succédera. Sa façade est bordée de trottoirs et galeries. Quatre foyers ont été mis au jour au centre de l'espace. Sous la pièce la plus à l'ouest, un redécapage a mis au jour 5 fosses circulaires de grande envergure. La fonction liée à la vinification reste possible. En raison du profil des fosses, il pourrait s'agir de négatifs de foudre de bois ou de jarre (et non de *dolia*) (hypothèse proposée par J.-P. Brun et M. Poux suite à leur visite du site). D'autres alignements de structures similaires ont également été découverts sous les pièces de l'aile sud de la *villa*. Il est encore difficile d'attribuer ces celliers enterrés à la première période (tardo-républicaine) ou à la seconde (augustéenne). L'étude du mobilier viendra affiner cette chronologie.



Laveyron, zone d'activités Orti, cellier sud de la *villa* (© J. Michel, SRA)

Au cours du I^{er} siècle ap. J.-C., un grand établissement d'une superficie de plus 3 000 m², succède aux premiers bâtiments. Il est installé en bordure de la rive gauche du Rhône et sur la rupture de pente de la terrasse alluviale qui le domine. Il est caractérisé par des murs de très belle construction, offrant un plan géométrique monumental (certaines élévations sont conservées sur 2,30 m de haut), centré sur une cour et orienté vers le fleuve situé à l'ouest. La cour, de près de 1 000 m², est bordée par deux galeries, au nord et au sud, qui desservent différentes pièces. À l'est, la terrasse alluviale est contrefortée de gros murs, formant une plateforme, qui a livré à son sommet le négatif de deux pressoirs massifs. De part et d'autre de ces derniers, se développe une batterie de cuves imperméabilisées au mortier de tuileau. Le plan général, les bassins, et les quatre négatifs présents sur la plateforme sont autant de preuves de sa fonction vinicole. Les bassins étaient intégrés à des pièces de 430 m², excavées par rapport au talus et qui ont pu servir de cellier.

L'édifice connaît plusieurs remaniements et extension au cours des cinq premiers siècles ap. J.-C. Les derniers murs construits associés à ce grand bâtiment correspondent globalement à son excroissance sud. L'abandon et la récupération des matériaux de cet

établissement ne semblent pas intervenir avant le VI^e siècle, voire après. Enfin, le site est réoccupé à la période médiévale (XI^e-XII^e siècle) avec la mise en place d'une aire d'ensilage, composée d'une douzaine de silos. Ainsi le site de Laveyron est remarquable à plusieurs titres, aussi bien par la monumentalité de sa *villa* vinicole, que par la pérennité de son occupation au moins jusqu'au V^e siècle. En outre, il a livré des sortes de celliers enterrés à proximité de bâtiments, qui sont antérieurs à la *villa*, avec de potentielles jarres en terre cuite ou foudres en bois, destinés éventuellement à une vinification à la mode géorgienne, ce que les analyses en post-fouille devront vérifier.

Vichy (Allier), parc des sources (Antiquité et Époque contemporaine)

Une fouille préventive a été réalisée entre mai et novembre 2023 préalablement à la mise en œuvre du programme de restauration du parc des sources de Vichy (Allier), classé Monument historique et inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2021. L'emprise étudiée, couvrant 3 400 m², intègre le pavillon de la source de l'Hôpital et ses abords immédiats, au sud du parc, dans une zone où les travaux anciens avaient déjà mis en évidence les vestiges de captages antiques des eaux thermales. Le diagnostic réalisé en 2021 par le Service d'archéologie préventive du département de l'Allier (Sapda, dir. S. Baraton) avait par ailleurs mis en lumière la longue séquence d'occupation de ce secteur, depuis la période romaine jusqu'à l'Époque contemporaine et l'aménagement du premier hôpital civil de Vichy, au début du XIX^e siècle.



Vichy, parc des sources, bains de l'Hôpital (1818-1937) (RO B. Michaudel, Inrap)

La fouille préventive conduite sous la responsabilité de B. Michaudel (Inrap) a permis d'étudier très précisément les vestiges contemporains, détruits au début du XX^e siècle, et a confirmé l'ampleur de la séquence stratigraphique, parfaitement conservée dans les délaissés des aménagements contemporains. Si l'aménagement du pavillon de la source de l'Hôpital et de l'Hôpital civil a entraîné d'importantes destructions, et ce jusqu'au substrat (réaménagement en sous-sol des bains de l'Hôpital entre 1860 et 1865), la fouille de la zone intermédiaire a en effet révélé des vestiges monumentaux antiques, en relation directe avec les installations thermales, jusqu'ici mal documentées (caniveau en grand appareil, niveau de circulation, aqueduc en relation avec le puits de captage antique de la source de l'Hôpital), ainsi que les témoins d'un grand bâtiment de la fin du Moyen Âge et du début de la période moderne signalant vraisemblablement la mise en valeur de cette zone, au moment précisément où est aménagée la Maison du roy, 400 m au nord, près de la source Chomel. Entre les deux niveaux principaux, des dépôts carbonatés signalent une déprise de l'occupation, au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

À la base de la séquence, l'identification de dépôts alluviaux marque la présence probable d'un bras secondaire de l'Allier à cet emplacement, au cours des périodes protohistorique et

antique. *In fine*, cette opération a donc permis de restituer dans la longue durée l'histoire de l'exploitation et de la mise en valeur d'une des sources thermales principales de Vichy/Aquis Calidis, avant l'aménagement du parc des sources et l'extension de l'hôpital civil sous le règne de Napoléon III.

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), requalification du site de l'Hôtel-Dieu

À Clermont-Ferrand, le projet de requalification du site de l'Hôtel-Dieu a nécessité la mise en œuvre de plusieurs opérations de fouilles en plein cœur de la ville romaine, sur une emprise globale de près de 4 ha, couvrant 4,5 îlots du chef-lieu de cité (3 cardines et deux décumanes). Elles ont été réparties en 4 tranches et mises en œuvre de façon échelonnée de 2017 à 2023, suivant le calendrier des aménageurs. La fouille de la future médiathèque dans la cour d'Honneur de l'Hôtel-Dieu a été conduite par l'opérateur Archeodunum (RO M. Zabéo) sous la maîtrise d'ouvrage de Clermont Auvergne Métropole. Les trois autres tranches, dont la dernière s'est achevée le 15 décembre 2023, ont été conduites par l'opérateur Éveha (responsables d'opération : C. Driard et D. Tourgon), sous la maîtrise d'ouvrage de Bouygues.



Clermont-Ferrand, Hôtel-Dieu phase 2 : la maison du Refuge en cours de décapage (© C. Driard, Éveha)



Clermont-Ferrand, Hôtel-Dieu phase 2 : aménagements hydrauliques près du *cardo* (© C. Driard, Éveha)

Ces quatre opérations, chacune échelonnée en plusieurs phases, ont permis d'appréhender et de caractériser plusieurs faciès de l'occupation de ce quart sud-ouest de la ville antique d'*Augustonemetum*, chef-lieu de la cité des Arvernes : en bordure du *cardo maximus*, sur le versant méridional de la butte, ainsi que sur le versant occidental et à sa base dans sa jonction avec le comblement du maar phréato-magmatique de Clermont-Chamalières, où des griffons thermo-minéraux sont présents.

L'histoire de l'Hôtel-Dieu (le Refuge, Époque moderne) et son occupation antérieure (période médiévale) ont livré des vestiges bien conservés et documentés. Des vestiges plus anciens (Protohistoire ancienne) et des observations sur la nature géologique de la butte clermontoise et de sa formation ont été également recueillis.

Saint-Bonnet-sur-Courreau (Loire) : établissement montagnard élitaire médiéval de la Regardière

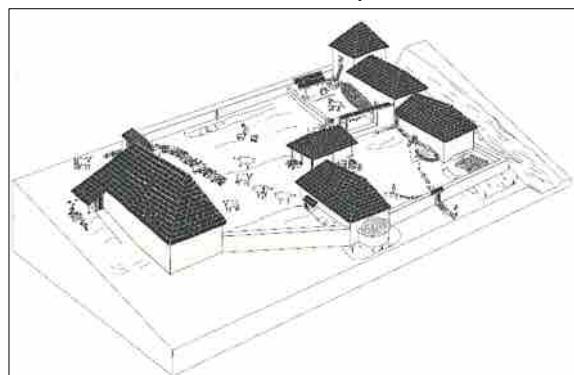
C'est en 2016, lors d'une prospection sur les Hautes Chaumes du Forez (prospection thématique dirigée par P. Chapuis, SRA), qu'un site d'habitat médiéval fortifié a été repéré. Localisée au lieu-dit La Regardière, sur la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau (Loire), l'occupation s'installe sur le versant nord de la montagne de Courreau, à 1 250 m d'altitude. En 2018, une première opération archéologique, dirigée par C. Mathevot (association La Diana) permet de circonscrire le site. Le sondage réalisé alors met en évidence la bonne conservation des vestiges. L'opération se poursuit par une fouille, en 2020, qui précise le plan : plusieurs bâtiments s'organisent autour d'une cour, sur une emprise d'environ 700 m². Le site est bordé de dépressions (à l'est et à l'ouest) et de murs de clôture (au nord et au sud) assurant un rôle défensif. Deux états principaux se distinguent : une première occupation vers l'An Mil qui affiche un aspect élitaire, puis une réappropriation plus modeste des lieux au XIII^e siècle. À la faveur d'une opération désormais triennale (2021 à 2023), la question du statut et de la fonction du lieu se précise au regard des résultats obtenus lors des différentes campagnes de fouille. Des études Lidar et paléo-environnementales alimentent avec à propos l'analyse du site : au-delà des constructions, c'est tout un pan de montagne qui est aménagé et exploité par ses occupants.



Saint-Bonnet-sur-Courreau, vue zénithale
(© Ch. Mathevot, La Diana)

Dans un premier état, à l'orée de l'An Mil, le terrain est aménagé : une plateforme centrale sépare deux terrasses distinctes. La terrasse supérieure accueille les espaces domestiques et pastoraux : une étable, un habitat, des zones de stockage/appentis. La terrasse inférieure regroupe les espaces agro-alimentaires et collectifs : un grenier, une aire de battage et un fournil. Ce dernier, d'une surface de 33 m², est composé d'un four en abside de grande dimension associé à un foyer maçonner qui lui fait face. La structure, imposante, devait être utilisée au-delà du site-même de La Regardière. L'établissement est bordé à l'ouest par un chenal relié à la tourbière située en amont.

Cet aménagement permet un contrôle et une gestion de l'eau ainsi acheminée jusqu'aux bâtiments. Contrairement aux cabanes saisonnières que l'on retrouve par ailleurs dans les Hautes Chaumes, le site de La Regardière est bâti en dur, pour une installation pérenne. L'aspect monumental et défensif du lieu est, de plus, indéniable (murs de clôture massifs, système de porterie) ; ces éléments témoignent d'une volonté de contrôle et d'exploitation du territoire qui va au-delà de la simple activité pastorale. Le site est occupé jusqu'à la fin du XI^e siècle, puis, au cours de la première moitié du XII^e siècle (datation ¹⁴C), il semble abandonné et en partie démolie.



Saint-Bonnet-sur-Courreau, restitution état 1
(© Ch. Mathevot, La Diana)

À la toute fin du XII^e siècle, l'établissement est réoccupé ; on assiste à une restauration des bâtiments et à une réorganisation des espaces. Ces réaménagements se font toutefois sans recherche du caractère ostentatoire voulu lors de la première occupation. Sur la terrasse supérieure, le chenal n'est pas entretenu et la fonction des espaces s'oriente essentiellement vers les activités pastorales. La terrasse inférieure voit s'installer un nouveau bâtiment, qui, associé au grenier préexistant, crée une zone de stockage. Le fournil conserve sa vocation, le foyer maçonnable disparait toutefois au profit d'un placé à l'extérieur. Le four sera utilisé jusqu'en 1280 (datation ¹⁴C). La reprise en main au cours de ce deuxième état fait écho aux sources textuelles, qui évoquent la donation comtale de la *villa* de La Regardière aux moines cisterciens de La Bénissons-Dieu, qui occuperont les lieux jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

L'analyse Lidar a également révélé un ensemble de bâtiments situés à proximité immédiate du site de La Regardière. Une trentaine de constructions ont pu être identifiées : elles se déploient sur une surface d'environ 10 ha, à quelques dizaines de mètres à l'ouest du chenal. Le site de La Regardière joue un rôle indéniable dans l'aménagement du territoire, et plus particulièrement dans la gestion des ressources hydriques de la montagne de Courreau. Sa fonction et sa chronologie restent toutefois à affiner, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives d'études à venir.

Saint-Trivier-sur-Moignans (Ain) : tronçon de rempart et secteur d'habitat du bourg médiéval

Préalablement au projet de relocalisation en centre-bourg de l'école maternelle de la commune, la fouille préventive réalisée par M. Hauchart (Éveha) au 93, chemin des Amoureux, a permis de mettre au jour un quartier d'habitation, médiéval et moderne, ainsi que les fondations du rempart et le fossé défensif associé. La prescription de diagnostic avait été édictée suite à une sollicitation volontaire de la commune, soucieuse de son patrimoine archéologique. Le diagnostic, dirigé par N. Biwer (Inrap) en novembre 2020, avait permis de mettre en évidence une forte densité de vestiges, en plan et en coupe, sur l'ensemble de la parcelle, pour les périodes médiévale et moderne.

L'opération de fouille préventive a été menée au cours de l'automne et de l'hiver 2023 dans des conditions climatiques difficiles, au sein d'un espace techniquement contraint et en un temps record. Il faut également souligner la dimension politique du dossier, conséquence des difficultés rencontrées par la commune dans le financement de l'opération.



Saint-Trivier-sur-Moignans, aire d'ensilage, Moyen Âge central (© Éveha)

Au moins quatre grands états d'occupation ont pu être appréhendés. Les premiers niveaux, estimés des X^e-XII^e siècles, témoignent d'activités agricoles (fosses-silos, trous de poteaux...) organisées à proximité d'un fossé doté de pieux en bois encore conservés, peut-être à mettre en lien avec un chemin creux. Dans un second temps, de nouvelles structures excavées, probablement destinées au stockage des denrées, sont installées à l'est du site, alors qu'une série de foyers se développe à l'ouest. À l'instar d'autres villages fortifiés de la Dombes médiévale, cet ensemble périphérique d'aménagements de subsistance pourrait directement dépendre d'une motte castrale, ou « poype », dont l'emplacement est supposé au niveau de l'église actuelle.

Au cours des XIII^e-XIV^e siècles, un nouveau plan d'urbanisme se met en place. Il se développe de part et d'autre d'une voie rechapée et élargie, à travers l'édification de bâtiments en briques, le percement de puits parementés et la mise en place d'un système d'évacuation des eaux (égout). Le rempart, en ceinture des habitations, pourrait avoir été élevé au cours de cette phase de restructuration ou peu après, en réponse au climat d'insécurité général du territoire au cours de la période (épidémies de peste, guerre de Cent Ans et razzias des Tards-venus, guerre de principautés entre la famille de Beaujeu et les comtes de Savoie...).

Au cours du XVIII^e siècle, le quartier est abandonné et le rempart, effondré, fait l'objet de récupérations. Un pan entier de la fortification, versé sur la paroi interne du fossé défensif, a ainsi pu être fouillé, cependant que des pierres de taille en calcaire oolithique blanc sont remployés, notamment deux blocs de canonnière-meurtrière dans la construction d'un escalier d'accès de cave. Au XIX^e siècle, la parcelle est presque entièrement occupée par un jardin d'agrément. Elle accueille une habitation sur garage semi-enterré dans les années 1960.



Saint-Trivier-sur-Moignans, coupe du rempart effondré dans le fossé (© Éveha)

À l'issue de la fouille, la commune de Saint-Trivier-sur-Moignans a fait l'objet d'un arrêté de ZPPA, en même temps que les anciens bourgs fortifiés de Châtillon-sur-Chalaronne et de Chalamont.

Recherche archéologique en Corse : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Laëtitia DEUDON

Conservatrice régionale de l'archéologie

	Corse	
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	710	1052
Diagnostics prescrits	21	29
Fouilles prescrites	6	2,6
Diagnostics réalisés	19	20
Fouilles réalisées	1	3,2
Programmé	Nb	
Fouilles	110	
PCR	1	
PT	4	
PI	6	
SD	4	
Relevés art rupestre	1	

L'année 2023 a été marquée par le maintien d'une programmation ambitieuse en termes de recherche archéologique programmée. Au total, ce sont 26 opérations toutes catégories confondues qui sont comptabilisées, réparties entre fouilles, prospections thématiques, relevés 3D, analyses et sondages. L'activité préventive reste stable malgré une inflexion des prescriptions au premier semestre, qui a été rattrapée ensuite au deuxième semestre, avec un total de 21 diagnostics et 6 fouilles prescrits pour un total de 20 opérations préventives réalisées, avec une couverture chronologique qui reste pour le moment plutôt centrée sur les périodes anciennes.

Cette année se distingue particulièrement par l'étude du phénomène fortifié sur la longue durée, des promontoires défensifs de l'âge du Bronze aux fortifications médiévales et modernes de Corse-du-Sud. En outre, les opérations conduites révèlent un fort potentiel de l'archéologie du bâti en Corse, toutes périodes confondues, dont des pans restes encore inexplorés, avec toutefois un développement des problématiques qui permettront à terme d'étendre le champ de la recherche archéologique insulaire, notamment sur la question des pôles structurants, des habitats désertés ou encore du patrimoine hydraulique, fluvial et des aménagements portuaires. Le relevé d'archéologie du bâti de la citadelle d'Ajaccio prévu dans la première phase de fouille ou encore la fouille programmée du *castrum* de Litala à Sartène illustrent parfaitement ce dynamisme de l'archéologie des structures fortifiées et des constructions élitaires qui rejoignent l'axe 11 de la Programmation nationale. Tenu en mai 2024 à l'initiative de la Collectivité de Corse, le colloque sur les architectures fortifiées a permis de rendre compte de l'actualité des découvertes archéologiques dans ce domaine, mobilisant différentes études qui croisent recherches archivistiques, analyses des mortiers et recours aux nouvelles technologies et méthodes d'acquisition de données 3D. Ces techniques et analyses sont le témoin d'une recherche de pointe qui mobilise des équipes interdisciplinaires avec des résultats de grande qualité.

Ensuite, les diagnostics archéologiques autour des villes romaines d'Aléria et Mariana continuent à préciser et étendre les connaissances sur les établissements ruraux et le

développement des campagnes, avec la poursuite des fouilles sur plusieurs *villae* périphériques marquées par une activité viticole et thermale (site de Piede Tignoso). La nouvelle stratégie de prescription et de programmation conduite par le SRA de Corse devrait permettre d'étendre spatialement et chronologiquement l'étude de l'espace rural, notamment antique, qui pourrait être analysé à la lumière des études géophysiques et archéogéographiques dans la perspective de mieux comprendre les trames parcellaires, les réseaux et la distribution des activités à l'échelle du territoire, ainsi que la connexion entre les voies d'eau, l'hinterland et l'espace maritime. L'exploitation des ressources naturelles et des matériaux de construction est aussi illustrée par la remarquable fouille de la carrière romaine de Cavallo, dont la dernière campagne s'est déroulée en 2023, en continuant d'apporter de nouvelles informations sur l'exploitation de la pierre et l'activité métallurgique en Corse, que l'on retrouve aussi pour les périodes plus anciennes (Castellu di Coscia).

Enfin, il faut souligner la qualité des études anthropobiologiques et paléogénomiques qu'illustrent des programmes de recherche tels que le PCR sur la brucellose en Corse qui renouvelle les connaissances sur l'archéologie des épidémies dans une approche globale et diachronique, en associant des équipes interdisciplinaires de plusieurs universités et laboratoires de recherche (UMR ADES, AMU ; UMR SPE, Université de Corse). À cet égard, la Corse se distingue par la qualité des études ADN, isotopiques dans la recherche sur les pathogènes et épidémies anciennes qui offrent un exemple de l'apport de l'étude des collections ostéologiques à la connaissance des sociétés passées à l'échelle de la Méditerranée. La recherche archéologique insulaire fait ainsi état d'un rayonnement international qu'il conviendra de continuer à encourager et à rendre visible à travers la publication des résultats obtenus.

Parmi les diverses opérations réalisées en 2023, nous avons souhaité mettre l'accent plus particulièrement sur les sites suivants, dont les découvertes contribuent à renouveler les connaissances scientifiques à l'échelle de la Corse :

- le site fortifié protohistorique de Castellu di Coscia (Corse-du-Sud) ;
- l'enceinte fossoyée d'époque républicaine découverte à Venzolasca sur le site de Volpaja (Haute-Corse) ;
- le *castrum* et le village médiéval des seigneurs de Litala à Sartène (Corse-du-Sud) ;
- la carrière romaine de Cavallo aux îles Lavezzi (Corse-du-Sud).

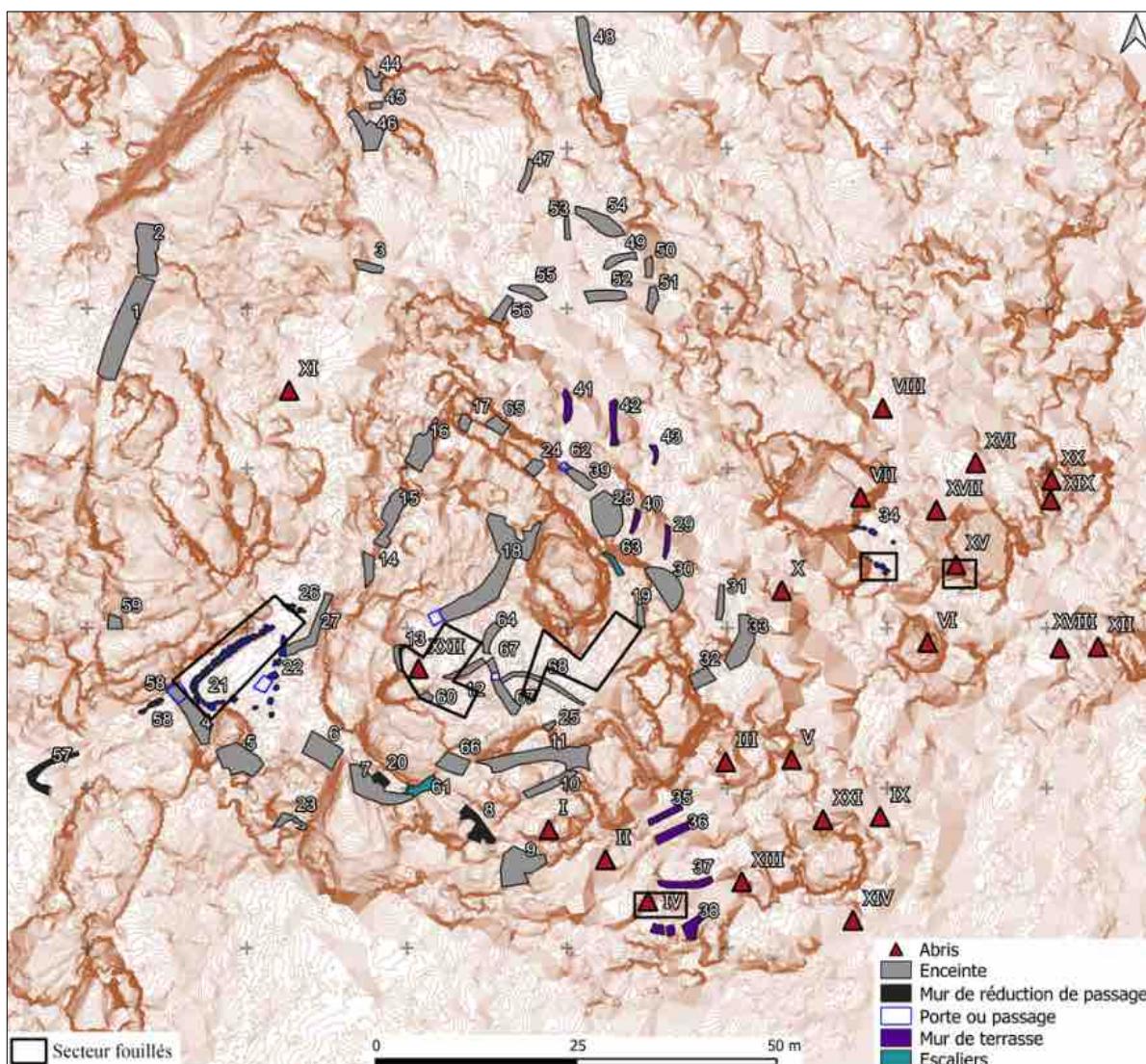
L'année s'est clôturée par la journée d'étude, sous l'égide de l'Inrap, sur l'actualité de l'archéologie préventive en Corse qui s'est tenu au musée de Mariana le 14 décembre 2023 en présence des différents acteurs de l'archéologie insulaire.

Le site fortifié de Castellu di Coscia (Sartène, Corse-du-Sud), un établissement perché inédit à l'Âge du Bronze ancien/moyen. Fouille programmée, RO F. Soula

Le site de Castellu di Coscia, situé entre la moyenne et la basse vallée de Conca, dans le sud-ouest de la Corse, s'étend sur environ 8 000 m², au sommet d'un promontoire granitique dominant les vallées environnantes et à proximité directe du ruisseau de Lori. L'établissement de Castellu di Coscia était assez mal connu jusqu'au lancement des premiers travaux par F. Soula en 2014, dans le cadre d'un programme de recherche plus large centré sur la vallée de Conca intitulé *Évolution des sociétés préhistoriques et protohistoriques dans leurs espaces : archéologie des territoires en vallée de Conca (Corse-du-Sud)*, financé et soutenu par le SRA et l'Inrap, illustrant une problématique large d'étude du site dans son environnement.

Les objectifs scientifiques poursuivis sont ambitieux : contribuer à la compréhension de la genèse du phénomène de fortification de l'âge du Bronze et en dessiner les lignes évolutives. Il s'agit de mieux définir les différents changements technologiques, économiques et sociaux qui marquent la transition entre le Néolithique et l'âge du Bronze en Méditerranée. Ces changements s'accompagnent dans certaines régions tyrrhénienes, dont la Corse, de l'émergence d'un phénomène de fortification des sites avec un retranchement des occupations sur les sommets rocheux.

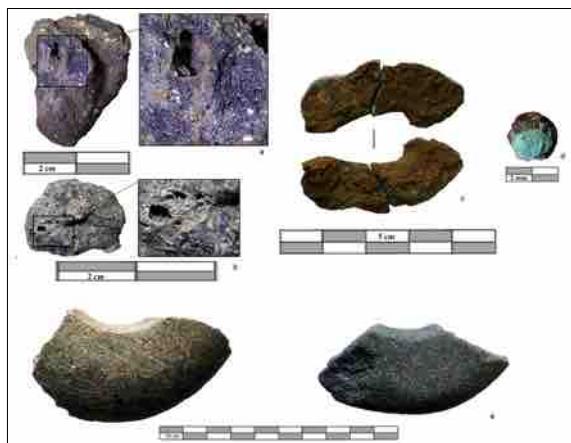
Les structures identifiées sur le Castellu di Coscia sont actuellement au nombre de 70, dont 22 abris sous roche, 49 enceintes ou murs de fortification, 9 murs de terrasse, 6 murs de réduction de la largeur des passages ou « étranglements », 4 structures domestiques et 2 escaliers. À cela s'ajoutent les informations relatives à 3 portes ou passages, avec parfois des linteaux encore partiellement visibles sous les éboulements. Le plan complet de ce site illustre la complexité des aménagements et leur distribution dans l'espace.



Sartène (Corse-du-Sud), planimétrie du site de Castellu di Coscia sur fond de courbes de niveau à 0,1 m
© F. Soula - Inrap

La fouille s'est principalement focalisée sur six secteurs. Deux abris sous roche ont été fouillés ainsi que quatre secteurs de plein air au sein des fortifications. Ces recherches ont permis de caractériser les modalités de construction du site et sa chronologie.

Offrant une vision privilégiée sur une fenêtre chronologique resserrée, sans « perturbations » liées à des occupations et modifications successives au Bronze moyen, ce site livre un ensemble d'éléments qui témoignent d'une anthropisation complexe des espaces basée sur un plan défensif initial vraisemblablement défini en amont. Ce gisement a été fondé sur une première utilisation au Bronze ancien 1, à la charnière des XXIII^e et XXII^e siècles cal. BCE, comme en témoigne une datation réalisée sur la plateforme sommitale dans une unité stratigraphique qui a livré un brassard d'archer. Le site a été par la suite édifié dans sa forme actuelle aux environs de 1850-1650 cal. BCE (entre le Bronze ancien 2 et le Bronze moyen). Seuls de rares éléments suggèrent une fréquentation plus ancienne, à partir du Néolithique moyen 1 (première moitié du V^e millénaire cal. BCE ; date à l'extérieur d'un abri).



Sartène (Corse-du-Sud), Castellu di Coscia, indices de métallurgie d'alliage cuivreux, a. scorie de terre cuite ; b. scorie de microgranite ; c. fragment d'objet, goutte métallique ; d. fragments d'anneaux « supports » en pierre (© F. Soula - Inrap)

L'assemblage céramique, lithique et métallique associé à ce contexte a été étudié après de nombreuses campagnes de fouille. Des carottages ont été réalisés en divers points de la vallée pour reconstituer l'environnement et ses changements au



Sartène (Corse-du-Sud), Castellu di Coscia, brassard d'archer du Bronze ancien 1 découvert sur le secteur sommital (© F. Soula – Inrap)

cours du temps afin de mettre en lien l'évolution et l'abandon du site avec d'éventuels changements climatiques sur la longue durée. En outre, la présence de plusieurs types d'éléments de métallurgie d'alliages cuivreux est tout à fait inédite pour les sites fortifiés du Bronze ancien 2 de Corse. En association avec le stockage de denrées alimentaires et/ou de matières premières, les activités métallurgiques sont pratiquées en grande partie sur la plateforme sommitale. La protection des métaux et des denrées alimentaires semble être à l'origine de la création du site fortifié à Castellu di Coscia. Ces éléments contribuent à la compréhension du phénomène des sites perchés insulaires. Sur ce site, les secteurs d'abris sous roche sont plutôt réservés aux activités domestiques plus classiques et à l'habitat, voire potentiellement à des utilisations funéraires ou de stockage.

Par son étude et son état de conservation, Coscia constitue un site de référence à l'échelle de la région Corse pour la caractérisation des sites fortifiés des premières phases de l'âge du Bronze.

Venzolasca (Haute-Corse), Volpaga : la découverte inédite d'une portion d'enceinte fossoyée à l'époque antique. Fouille préventive, RO B. Cheveaux, Inrap

Le diagnostic archéologique de Volpaja a été prescrit consécutivement à un dépôt de permis de construire sur une zone de présomption de prescription archéologique. Le projet consistait en l'installation d'une maison individuelle sur la pente orientale du plateau des Palazzi. À l'occasion de ce diagnostic archéologique, le responsable d'opération (B. Cheveaux, Inrap) a mis au jour les fondations d'un tronçon de ce qui a été identifié comme une enceinte. La technique de construction, les mensurations de la base de cet ouvrage ainsi que la localisation de l'implantation de ces vestiges étayent cette observation.

Les études et opérations archéologiques effectuées sur le plateau, au nombre de 16, ont révélé deux périodes chronologiques distinctes ainsi que deux types de sites. Il s'agit à l'ouest d'un édifice thermal dont certaines parties sont encore en élévation (absides avec bassins) et daté de la période impériale. On ignore pour l'heure le statut (public ou privé) de cet établissement. Le second reconnu sur la partie sommitale du plateau a livré à la suite des diverses opérations préventives menées *in situ* un ensemble d'habitats constituant un *oppidum*. L'emprise de cette entité est estimée *largo sensu* à 5 ha. En l'état de nos connaissances (bibliographie, opérations programmées et préventives), cette agglomération par ses dimensions et sa typologie, investiguée pour un quart de sa superficie environ, apparaît comme un *unicum* à l'échelle insulaire.

Les différents mobiliers (céramiques et métalliques) identifiés à l'occasion des fouilles ont permis de dater la période d'occupation de ce site à la fin de la période républicaine (III^e-I^{er} siècles av. J.-C.). Sur l'ensemble des structures étudiées il ressort que la plupart correspondent à de l'habitat indigène en lien économique avec la péninsule italique (Toscane, Latium, Campanie).

Dans un tel contexte, la nouveauté apparue à la suite du diagnostic archéologique de Volpaja réside dans la découverte d'une fondation d'une enceinte érigée à flanc de colline et précédée au nord par un large fossé. Ce type de fortification présente pour l'heure des similitudes uniquement avec des aménagements identifiés dans les colonies romaines d'Aléria et de Mariana pour des ouvrages d'époque républicaine. Existait-il donc d'autres cités secondaires fortifiées en dehors des deux villes romaines ?



Venzolasca, Volpaga, orthophotographie de la section de l'enceinte fortifiée (© B. Cheveaux, Inrap)

Sartène (Corse-du-Sud), *castrum* de Litala, habitat fortifié élitaire témoin du potentiel de développement de l'archéologie médiévale et seigneuriale

Le site castral de Litala est un ensemble fortifié constitué d'un logis, d'une chapelle et de structures d'habitats liées à un bourg organisés autour de ce *castrum*.

Les opérations se sont déroulées dans un contexte très contraint en milieu forestier et rocheux, marqué par une reconquête végétale et du couvert forestier sur des constructions désertées de longue date. L'examen de l'implantation de cet habitat élitaire, l'analyse spatiale de distribution des espaces, permettent pleinement de montrer l'adaptation des structures à cet environnement rocheux, illustrant ainsi la capacité d'aménager des lieux contraints pour différentes activités.

Particulièrement, l'étude de l'habitat 4 a permis de dégager les vestiges de murs encore existants, les niveaux de sols et un foyer bien conservé, en livrant qui plus est un mobilier riche et diversifié témoignant de l'utilisation du bâtiment et d'activités artisanales et domestiques qu'il conviendra de préciser via des études spécialisées. En outre, l'étude de la céramique et du petit matériel artisanal devrait permettre de compléter les datations pour préciser les chronologies et temporalités d'utilisation ainsi que les modes de consommation. En tout cas, les opérations mettent en évidence un matériel typique des sites castraux et des élites seigneuriales de l'époque avec verre, parure, mobilier métallique témoignant d'activités de métallurgie (forge ?) dont il conviendra de faire l'étude plus poussée pour en déterminer les provenances, les modes de fabrication et les fonctions associées. Les relations stratigraphiques et le positionnement du matériel par rapport à cette stratigraphie (ex : récipient en bronze) devront être mieux présentées et mieux articulées à la réflexion globale.



Sartène, *castrum* de Litala : vue d'ensemble du sondage de l'habitat 4, au centre un foyer



Sartène, *castrum* de Litala : creuset associé à de nombreuses scories illustrant la présence d'une activité métallurgique

Ce site apporte une contribution inédite à l'archéologie castrale et à celle des habitats désertés médiévaux, documentés de manière encore très lacunaire en Corse. Effectivement, si l'histoire seigneuriale de la Corse a été abordée dans son volet historique, l'archéologie dans ce domaine reste encore peu développée, notamment pour comprendre l'impact de ces seigneuries sur l'aménagement du territoire, des bourgs et des terroirs médiévaux, à l'image des recherches conduites sur le continent. Le retard de ce type d'études peut être ainsi rattrapé précisément à travers ce type d'opération dont on espère qu'elle pourra se poursuivre, en renforçant la rigueur scientifique et opérationnelle, avec le soutien du La3m et du SRA de Corse.

L'on peut espérer que l'étude des données Lidar permettra d'identifier d'autres structures ainsi que les axes de circulation permettant de connecter ce site dans son territoire à une échelle plus large, au sein de la vallée de l'Ortolo, du Sartenais et de la Corse-du-Sud notamment. L'étude des réseaux autour de ces habitats élitaires pourra être approfondie par des recherches documentaires plus détaillées et les comparaisons intrarégionales. Il convient de préciser les relations entre le château de Litala et le château des Bariggi – qui fait lui aussi l'objet de nouvelles investigations – et de comparer leurs chronologies et typologies respectives, via l'étude de la structuration des enceintes et de l'organisation des bâtiments internes en lien avec leur environnement immédiat. Il existe entre autres un grand potentiel pour l'archéologie castrale en Corse, mis en évidence par É. Tomas, qui doit être soutenu par une montée en compétences sur ces problématiques et par un soutien aux chercheurs locaux souhaitant s'investir sur ces questions.

Bonifacio, archipel des Lavezzi (Corse-du-Sud) : la carrière romaine de l'île de Cavallo, témoin exceptionnel de l'extraction de la pierre antique en contexte maritime insulaire

La fouille de la carrière antique, dont la dernière campagne s'est tenue en octobre 2023, a livré des vestiges exceptionnels daté du I^e au III^e siècle ap. J.-C. Elle réunit une équipe pluridisciplinaire sous la coordination de l'Université Libre de Bruxelles et du Centre de recherche en archéologie et patrimoine (CreA Patrimoine). Outre la découverte d'un remarquable relief sculpté du dieu Hercule, divinité protectrice liée au culte des artisans de la pierre, les investigations archéologiques ont livré un ensemble de témoins liés à l'activité extractive, avec plusieurs zones de front de taille et fosses d'extraction, et à une activité métallurgique marquée par la découverte d'une forge et de scories qui nous renseignent sur la chaîne opératoire de transformation du métal à cette période et nous permettent de mesurer les volumes de matériaux exploités en passant par la fabrication des outils et l'étude de la vie quotidienne et des croyances religieuses des artisans carriers.



Archipel des Lavezzi, île de Cavallo : effigie du dieu Hercule, protecteur des carriers
(© S. Clerbois)



Archipel des Lavezzi, île de Cavallo : atelier métallurgie au sol jonché d'amphores réutilisées et foyer de forge (© S. Clerbois)

Elles permettent ainsi de comprendre l'organisation du travail, à travers l'étude des lieux d'extraction, des circulations, du site jusqu'à son embarcadère maritime, avec un appontement/rampe pour charger les blocs de granite équarris et colonnes de la place jusqu'aux embarcations. Par ailleurs, plusieurs structures subaquatiques et semi-immersées (ponton trapézoïdal, môle) identifiées sont interprétées comme des structures portuaires directement associées à cette carrière, éléments que l'on retrouve en Sardaigne et en Italie avec des aménagements maritimes similaires et qui sont pour le moins exceptionnels en Corse pour cette date.

Le bâtiment F1281 mis au jour en 2023 peut être interprété comme un atelier de métallurgie, muni d'un foyer de forge, d'un foyer sur table et d'éléments d'enclume qui sont très rares voire uniques pour cette période. Il rend compte d'une phase d'exploitation intense du métal corrélée et une activité humaine marquée sur l'île.

Cette thématique et ce site sont donc à réinscrire à l'échelle de la Méditerranée pour comprendre les modalités d'exploitation des ressources géologiques et minières, avec une archéologie des carrières qui s'est développée et qui est à mettre en comparaison avec d'autres sites (ex : Marseille). L'utilisation des blocs de pierre peut être destinée à la construction des sites proches (ex : *villa* de Piantarella) pour des bâtiments publics ou privés. Ces monolithes ont pu être numérisés un par un et le site a fait l'objet d'un relevé photogrammétrique complet de l'ensemble à des fins d'étude et de valorisation. Des études pétrographiques et tracéologiques devraient permettre de connecter ce site d'extraction aux architectures romaines présentes en Corse. La culture matérielle est marquée par la présence d'amphores et de céramiques diverses, réutilisées comme sols d'un des bâtiments mis au jour en 2023, de verre et d'autres éléments liés à un dépôt d'offrande au pied de l'autel d'Hercule.



Archipel des Lavezzi : localisation des carrières romaines de l'île de Cavallo, du sanctuaire d'Hercule et de l'atelier de métallurgie (© ULB)

Recherche archéologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Xavier DELESTRE
Conservateur régional de l'archéologie

	Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	2543	/
Diagnostics prescrits	293	849
Fouilles prescrites	49	22,7
Diagnostics réalisés	174	306
Fouilles réalisées	24	7,8
Programmé	Nb	
Fouilles	11	
PCR	8	
PT	5	
PI	5	
SD	15	
Relevés art rupestre	1	

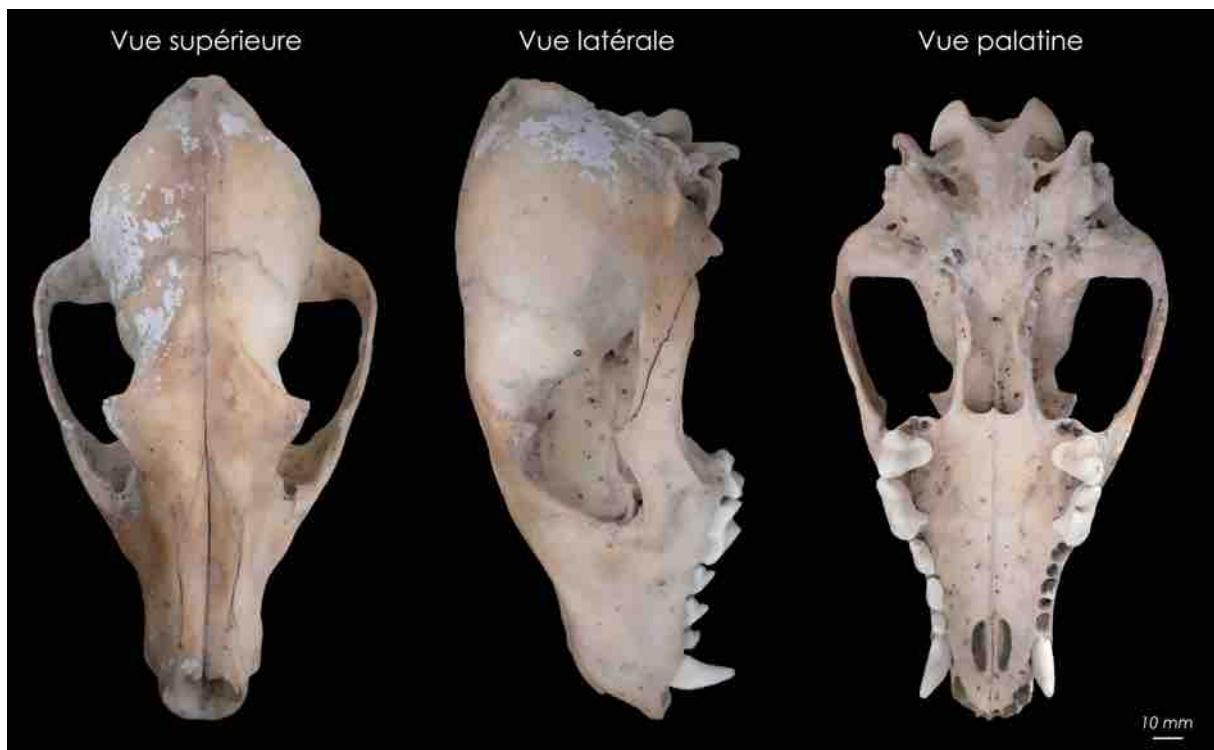
Pour l'année 2023 on retiendra pour les périodes préhistoriques les résultats obtenus par l'équipe du projet collectif de recherche sur *La Provence au Pléistocène Supérieur (de la fin du stade isotopique 6 au début du stade isotopique 1)*. Parmi les interventions réalisées, celles conduites dans les gorges de la Bruyère en marge du plateau de Canjuers (Var) qui ont permis de recenser plus d'une dizaine d'abris. Trois d'entre-eux ont fait l'objet de sondages soulignant la préservation de niveaux archéologiques du Mésolithique et du Néolithique.

Les analyses effectuées à partir des carottages dans le cadre du projet collectif sur les Sociétés humaines et paléoenvironnements dans la plaine de Saint-Maximin (Var), du Paléolithique à l'âge du Fer, révèlent l'existence d'une diminution significative et temporaire vers $51\ 800 \pm 2\ 700$ ans du lac révélé ces dernières années. Les raisons exactes de ce phénomène sont encore à déterminer. Par la suite, le plan d'eau s'élève, semble-t-il, jusqu'à un niveau encore jamais atteint. Cette nouvelle configuration ne sera que temporaire dans la mesure où une fois encore, une baisse significative du niveau d'eau est datée de $47\ 000 \pm 3\ 700$ ans. Cette nouvelle étape augurera, cette fois-ci, du colmatage définitif de la cuvette lacustre. Les apports détritiques atteindront leur apogée vers 23 000 ans, date de réactivation des principaux cônes de déjection locaux. Les épandages de matériaux grossiers participent alors à la progradation des cônes torrentiels et au colmatage de la cuvette lacustre. Postérieurement, l'exhaussement du secteur sera assuré par des accumulations de particules fines (sables fins et limons) issues de ruissellements aréolaires et d'apports éoliens. Les pédogenèses holocènes (sur lesquelles se sont développées les différentes phases d'occupation) se développeront ultérieurement en surface de ces dépôts.

En plusieurs lieux du territoire régional, les fouilles et les études apportent des renseignements importants pour la connaissance de la faune. On peut mentionner ici plus particulièrement le travail sur le sexage des bovinés de la grotte du Lazaret (Nice, Alpes-Maritimes) par protéomique. L'analyse LC-MS/MS de 20 dents de *Bos primigenius* et de *Bison priscus* a permis

d'identifier quatre individus mâles et seize individus femelles parmi les spécimens se rapportant au genre *Bos*. Il s'agit de la première méthode de sexage en paléoprotéomique sur une espèce autre qu'*Homo sapiens*. Ces résultats, qui ont été présentés lors du dernier congrès de la Société française de spectrométrie de masse (SFSM), fournissent des données inédites sur les stratégies de subsistance développées par les occupants de la grotte.

Dans les Hautes-Alpes les recherches menées dans le réseau karstique du Chourum de l'ours dans le Dévoluy situé à 1 720 m d'altitude ont permis d'identifier les restes d'un dhole. Ce canidé appartient à la chrono-espèce la plus récente de la lignée. Elle est signalée dans plus d'une soixantaine de sites européens (du Caucase à l'est au Portugal au sud-ouest). Son extension en Europe occidentale et plus précisément en France se situerait au début du Pléistocène supérieur (environ 120 000 ans). C'est la première fois qu'un crâne complet doté de ses mandibules est découvert dans l'hexagone. Le Chourum de l'ours doit être considéré comme un site paléontologique d'exception et de référence pour le dhole.



Dévoluy (Hautes-Alpes), Le Chourum de l'ours, crâne de dhole (© E. Crégut)

Dans le Vaucluse, la poursuite des fouilles du site des Auzières (Paléolithique moyen) à Méthamis constitue l'un des rares enregistrements archéologiques et paléontologiques pour le secteur des gorges de la Nesque et plus généralement pour le Vaucluse. Ces recherches révèlent l'importante diversité faunique avec neuf familles identifiées d'amphibiens (Bufonidae), de cétartiodactyles (Bovidae, Cervidae, Suidae), de carnivores (Canidae, Felidae, Hyaenidae, Mustelidae) et de testudinés. Dans la suite des campagnes 2021 et 2022, plus d'une centaine de restes de tortue ont été mis au jour en 2023. Les Auzières ne représentent pas la première occurrence d'exploitation des tortues par les communautés humaines du Paléolithique européen. À ce jour, dix localités d'Europe de l'Ouest (dont Les Auzières) couvrant l'ensemble du Pléistocène ont livré des indices d'exploitation humaine des tortues. Cependant, ce site constitue la première occurrence d'exploitation de tortues terrestres par les communautés néandertaliennes du stade isotopique 5.

Par ailleurs, l'exploration de l'aven des Planes à Monieux (Vaucluse) révèle pour le pléistocène, les restes de 32 espèces : neuf grands mammifères (parmi lesquels deux rennes et 13 chevaux), deux méso mammifères (lièvre et lapin), douze micro-vertébrés, huit oiseaux et un amphibiens. Parmi ceux-ci, quatre nouveaux taxons sont issus des fouilles 2023 : le putois des steppes, le campagnol agreste, le crave à bec rouge et l'alouette des champs. La présence d'un putois des steppes est exceptionnelle du fait de sa rareté en France, n'ayant été répertorié à ce jour que dans sept gisements pléistocènes et jamais en Provence. Sa présence est révélatrice d'un climat rigoureux.

Pour la période néolithique, on retiendra la découverte sur une paroi de la grotte de Pertus II à Méailles (Alpes-de-Haute-Provence) d'une figuration peinte, un possible cervidé bordé au nord par un quart d'arc de cercle rouge. Pour les Hautes-Alpes le mise en évidence à l'occasion d'un diagnostic à Aspremont d'un habitat en plein air daté du Néolithique moyen chasséen, type assez rare pour ce secteur géographique. Enfin, la découverte fortuite sur une paroi rocheuse à Valdeblore (Alpes-Maritimes) d'un ensemble de gravures que l'on peut rattacher au complexe de la vallée des Merveilles.

Pour l'Antiquité, la reprise des travaux d'inventaire sur les épaves dans le Rhône confirme du point de vue de l'architecture navale l'identification de différents types de navires.



Rhône, Arles, orthophoto épave AR13 (© P. Poveda, CNRS)

Deux correspondent bien à des allèges fluviales – et non fluviomaritimes, un petit navire maritime (AR 13) et une barque à tableau (AR 15). Au contraire des chalands AR3 et AR5, tous ces bateaux présentent des caractéristiques relevant de la construction navale méditerranéenne (assemblage par tenons et mortaises chevillés pour le bordé, assemblage des membrures au moyen de gournables, présence d'une quille pour les épaves AR13 et AR15. Leurs formes, en lien avec leurs fonctions, sont en revanche différentes. Avec un fond plat *a priori* privé de quille, AR7 et AR14 étaient certainement destinés au service du complexe portuaire d'Arles en effectuant des navigations entre le port fluviomaritime et ses embouchures pour récupérer les cargaisons des plus gros navires de mer qui ne pouvaient pénétrer dans le delta du Rhône pour remonter le fleuve jusqu'à Arles. L'épave AR13, avec un fond pincé à retour de galbord, est un navire marchand à vocation avant tout maritime. Du point de vue technique, une des grandes réussites de cette opération en milieu fluvial est la réalisation, pour la première fois dans le Rhône, de photogrammétries des épaves. Cette avancée technologique ouvre de nombreuses perspectives, pour les fouilles à venir, tant du point de vue scientifique, avec une documentation précise et rapide des épaves, que du point de vue de la médiation.

À terre, les interventions sur le bâti du théâtre d'Orange (Vaucluse) se sont intéressées cette année plus particulièrement au mur de soutènement semi-circulaire, adossé en partie au versant nord de la colline Saint-Eutrope. Sa longueur totale conservée est de 98,50 m et sa hauteur par rapport au niveau actuel de circulation de la rue qui le sépare du théâtre est de 11,60 m environ. L'installation de ce mur a nécessité, au préalable, un aménagement et une préparation du rocher de la colline. À ses extrémités, le mur n'est plus adossé à la colline et sa hauteur maximum conservée est de 16,40 m. Il est composé d'un blocage (*opus caementicum*) entre deux parements en petit appareil régulier (*opus vittatum*) constitués majoritairement de moellons en grès, probablement issus de la taille de la colline. Dans sa partie centrale adossée, seul le parement nord est édifié et le blocage épouse les anfractuosités du rocher. À Vaison-la-Romaine, de nouvelles observations ont permis de préciser la limite orientale du *forum*. Dans les Alpes-Maritimes, un diagnostic réalisé à Levens révèle la présence d'un ensemble monumental aux portes du massif du Mercantour confirmant après celle de Roquebilière l'an passé d'une romanisation monumentale qui jusqu'à présent semblait se limiter à la bande littorale.

Dans les Bouches-du-Rhône, la fouille préventive réalisée sur le site de la Capelette à Marseille a mis au jour un cimetière de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. Quatre-vingt-dix structures funéraires (89 sépultures primaires et une fosse ossuaire) toutes liées à la pratique de l'inhumation, ont été découvertes. Seules les limites est et nord de l'emprise de la nécropole ont pu être identifiées par une interruption assez nette des ensevelissements. La typologie des structures funéraires est très variée avec la coexistence de simples fosses couvertes, de coffrages en pierres ou en tuiles, de coffrages mixtes, d'amphores ou encore d'inhumations en pleine terre. Les datations ¹⁴C et la présence dans quelques sépultures de mobilier datant ont permis de proposer un cadre chronologique allant du 1^{er} siècle avant J.-C. jusqu'au X^e siècle après J.-C. Les 89 sépultures primaires ont livré les restes de 85 sujets (60 individus adultes et 25 individus immatures). Toutes les classes d'âge sont présentes exceptée celle des sujets dont l'âge au décès est inférieur à un an. Aucun regroupement particulier en fonction de l'âge ou du sexe des individus n'a été observé.

Dans le Var, le projet collectif de recherche sur le port romain de Fréjus apporte des données majeures sur les méthodes de construction des quais orientaux. Ces travaux confirment l'existence d'un plan d'eau élargi à l'est du bassin portuaire proprement dit. Des caissons en bois, nécessaires à la construction des parties immergées, ont été mis en évidence dans deux sondages. Ils correspondent à l'une des techniques de construction des jetées des ports artificiels recommandées par Vitruve dans son livre V (12, 2). Ainsi, bien que découverts partiellement, il est possible de définir qu'il s'agit de coffrages (*arcæ*) constitués par des planches disposées verticalement, maintenues par des pieux (*destinæ*) et des traverses horizontales (*catañæ*), l'ensemble étant fixé dans le fond marin par des grands pieux (*stipites*) encadrant la structure. Ces derniers sont constitués de troncs en pin maritime de plus de 30 cm de diamètre. Les autres éléments sont également en pin

Pour l'époque médiévale, on signalera l'ensemble artisanal du haut Moyen Âge mis au jour dans le cadre d'une opération préventive à Sorgues (Vaucluse) et à Gap (Hautes-Alpes) des structures artisanales datées de l'époque carolingienne comportant des zones de stockage et des activités liées à la métallurgie du fer.

Pour l'Époque contemporaine, les procédures judiciaires mises en place pour lutter contre le pillage, ont attiré l'attention sur le camp militaire de Calas (Cabriès, Bouches-du-Rhône) qui fut la plus grande installation américaine en Europe dans laquelle ont séjourné plus de deux millions de soldats.

En conclusion, les données réunies tant sur le terrain qu'en laboratoire attestent d'une forte dynamique collégiale des recherches avec des résultats scientifiques qui pour beaucoup dépassent très largement par leurs apports à la connaissance, le cadre régional. Cette observation vaut tout particulièrement pour les aspects environnementaux. On soulignera par ailleurs du point de vue méthodologique l'introduction de méthodes d'analyses et d'expertises innovantes à terre et sous les eaux qui augurent dans un avenir proche des avancées scientifiques et méthodologiques très significatives. Enfin, on ne saurait passer sous silence combien le pillage des sites régionaux demeure une préoccupation majeure justifiant la nécessité d'une continuité des actions engagées pour tenter de l'endiguer.

maritime, alors que les chevilles et tenons sont en chêne et en frêne.



Fréjus (Var), port romain (© Direction de l'archéologie et du patrimoine Ville de Fréjus)

Bilan 2023 de la CTRA Sud-Est

Coordonné par Jean-François GORET

Membre de la CTRA, représentant au CNRA

Avec les contributions d'Henri AMOURIC, Morgane DACHARY, Cyril DRIARD, Philippe LEFRANC, Pierre MARTIN, Gilles PIERREVELCIN, Ivan PRAUD, Julien OLLIVIER, Aurore SCHMITT

Membres de la CTRA

Le fonctionnement de la commission

La commission a connu en 2023 un rythme et un afflux de dossiers comparables aux années précédentes. Elle a examiné, en huit séances, 405 dossiers dont 347 concernaient des opérations préventives ou programmées (9 instruites par le Drassm). La répartition des dossiers entre les trois régions qui composent l'interrégion évolue peu avec 223 dossiers pour la région ARA (55 %), 139 pour la région PACA (34,3 %) et 40 pour la Corse (10,7 %). Le nombre de dossiers instruits par chacun des rapporteurs est très variable suivant les périodes.

Périodes	Nombre d'experts en 2023	Nombre d'avis		
		2021	2022	2023
Paléolithique/Mésolithique	1	28	36	37
Néolithique	2	39	35	30
Âges des Métaux	2	75	64	57
Antiquité	2	153	125	128
Moyen Âge	2	105	74	92
Moderne/Contemporain	1	16	34	37
Anthropologie	1	/	44	62
Total	11+11 ext.	420 (361 opérations)	414 (327 opérations)	405 (347 opérations)

La répartition des dossiers entre les principales périodes continue de présenter un fort déséquilibre, l'époque romaine étant de loin la période la plus pourvue devant l'époque médiévale. Le nombre important de dossiers impliquant la contribution de l'expert en anthropologie (62) témoigne de la nécessité de disposer d'une telle compétence au sein de la commission. Les tendances générales observées années après années se confirment en 2022 avec une recherche en Préhistoire très majoritairement dans le cadre programmé, alors que le rapport préventif/programmé s'équilibre pour les autres périodes. Dans une très grande majorité des cas, les RFO font l'objet d'avis favorables avec des recommandations en termes de publication. Pour les rapports de diagnostics, le constat déjà formulé en 2022 d'un déficit dans la présentation et la contextualisation des résultats peut être réitéré pour une partie des dossiers. Enfin, il est à noter qu'une part de plus en plus importante de CCS (avec ou non des rapports de diagnostic) sont traités en inter-CTRA.

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

En 2023, la Préhistoire ancienne a fait l'objet de 37 examens de dossiers, par trois experts dont deux extérieurs. Ce nombre est équivalent à ceux de 2022 et de 2018-2019, confirmant que la baisse de 2021 (29 dossiers), n'était qu'un épiphénomène. Comme l'an passé, un unique dossier relève du préventif.

Les opérations programmées couvrent l'ensemble du spectre chronologique et prennent de multiples formes : sondage, fouille, analyse, PCR, prospection avec relevé d'art rupestre ou aide à la publication. Un certain nombre de ces projets s'inscrit dans la longue durée, notamment le PCR Réseau de *lithothèques* en Auvergne-Rhône-Alpes, transchronologique, porté par P. Fernandès. On peut dégager plusieurs thématiques.

La première relève de l'environnement et du monde animal, marquée par une dynamique particulièrement forte centrée sur l'étude des avens pièges et des cavités occupées par les ours. Les vestiges, variés, couvrent le temps long : tanière d'ours occupée à l'Éémien (Balme de l'Escargot, Corrençon-en-Vercors, Ch. Griggo), squelette complet d'un Cuon pléistocène (Le Chourum de l'Ours, Le Dévoluy, E. Crégut-Bonouvre), restes de chevaux et bouquetins tardiglaciaires (l'Aven des Planes 1, Monieux, E. Crégut-Bonouvre) ou aven-piège livrant des aurochs datés du Mésolithique (Trou des Artios, Saint-François-de-Salle, Ch. Griggo et Creux de l'Auroch and Roll, Les Déserts, Ch. Griggo). Destiné à mieux appréhender les relations entre monde animal et groupes humains du Paléolithique ancien, le PCR consacré à la grotte du Lazaret (Nice, E. Desclaux) développe, quant à lui, une approche multidisciplinaire des restes de faune, qui incluent désormais les invertébrés terrestres et marins. Les études ont plus particulièrement permis de reconstituer les régimes alimentaires ainsi que les territoires de vie et les cycles migratoires.

Une thématique relève de la caractérisation des occupations humaines des stades isotopiques 7 et surtout 5. La fouille de niveaux d'occupations à l'abri du Maras (H. Moncel), à la grotte des Auzières (J.-B. Fourvel) ou à la grotte du Grand Serre (Presles, A.-M. Moigne) s'inscrivent dans ce cadre. La première a permis la découverte d'industrie sur matière dure animale tandis que la seconde continue de documenter la consommation de tortues de Hermann. La troisième poursuit les recherches consacrées aux occupations néandertaliennes d'altitude. À ces fouilles programmées s'ajoute le recours aux analyses par ZOOMS de restes osseux des stades isotopiques 7 et 5, afin d'isoler des restes anthropologiques trop fragmentaires pour être identifiables (grotte de Payre, M.-H. Moncel), voire documenter des pratiques de cannibalisme au sein de populations néandertaliennes (abri Moula, J.-J. Hublin).

Les fouilles à la grotte Mandrin (L. Slimak) et à la grotte des Fées (Châtelperron, R. Angevin) documentent la transition entre Paléolithique moyen et récent. Les premières se sont plus particulièrement intéressées aux occupations de plein-air à proximité immédiate de la cavité. Les secondes ont permis d'identifier une occupation du Paléolithique moyen, probablement final, sur une paléoberge, au droit de la « grotte effondrée ».

Pour le Paléolithique récent, trois pôles géographiques particulièrement dynamiques se dégagent.

En Ardèche, tout d'abord, la commune de Vallon-Pont-d'Arc concentre les projets dédiés à l'art pariétal. Outre les études de la grotte Chauvet (resp. C. Fritz) et de la grotte d'Ebbou (resp. B. Gely), l'année 2023 voit la naissance du projet résolument archéométrique OPAL (resp. C. Chanteraud) qui propose d'étudier des revêtements siliceux opalins (et non carbonatés) sur les parois de grottes dans le bassin de l'Ardèche et notamment de quelques grottes ornées. Au mas d'Aguilhon (Saint-Marcel-d'Ardèche, P. Guillermin), l'étude géomorphologique et la fouille extensive d'une nappe de vestiges attribués au Paléolithique récent moyen documentent une période particulièrement mal connue. Enfin, la prospection thématique menée dans la grotte Saint-Marcel (Bidon, D. Dupuy) a enregistré une multitude d'indices de fréquentation (empreintes, graffiti, traces de chauffe, etc.), en dépit de la fréquentation

touristique continue depuis le XIX^e siècle, et a permis la découverte inattendue, dans un secteur susceptible d'être ennoyé, de probables figures pariétales (paléolithiques ?).

La Provence, zone de passage obligé entre Europe centrale et occidentale connaît une très forte dynamique de recherche dans le cadre du PCR *La Provence au Pléistocène Supérieur (PPSup)* porté par G. Porraz. Ce projet est cantonné à une fenêtre chronologique s'étendant de la fin du SI 6 au début du SI 1. S'appuyant sur les archives culturelles, environnementales et sédimentaires, il a pour objectif de mener de nouvelles analyses en interdisciplinarité. Actions de terrain, formation des étudiants et diffusion des connaissances cherchent à définir les axes d'une recherche régionale à long terme. Le site de plein-air du Paléolithique récent des Prés-de-Laure (Combs-sur-Artuby, A. Tomasso) ayant tout récemment livré une longue séquence tardiglaciaire, la séquence d'habitats de la fin du Paléolithique moyen de l'Abri Breuil (Montmeyan, G. Porraz), la grotte Cosquer (Marseille, L. Vanrell et C. Montoya) qui fait l'objet d'un projet de publication et d'une reprise des études, la Baume de Monthiver (Combs-sur-Artuby, G. Ricci), abri occupé au Sauveterrien et enfin le complexe des Baumes de la Bruyère (Combs-sur-Artuby-Seillans, G. Ricci) qui a conservé une séquence sédimentaire apte à documenter le début de l'Holocène, constituent une partie des déclinaisons de terrain. Reprise de données anciennes, approches environnementales ou anthropiques, recours à des méthodologies d'étude novatrice contribuent à améliorer sensiblement la perception des occupations humaines de ce secteur géographique. En parallèle, le PCR consacré à la Plaine de Saint-Maximin (resp. C. Landuré) développe une approche environnementaliste multidisciplinaire portée par une équipe multi-institutionnelle. Elle a pu reconstituer l'évolution géomorphologique de cette zone de plaine, en lien avec les changements environnementaux. Ces travaux autorisent une meilleure perception de son anthropisation sur le temps long, plus particulièrement au Néolithique et aux âges des métaux.

À l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes, seule la fouille des niveaux d'occupation les plus anciens de la Grande Rivoire (Sassenage, A. Angelin) a été poursuivie. L'année 2022 a permis de documenter une riche occupation datée de 8 200 ca.I B, phase ancienne du premier Mésolithique.

Outre un projet de publication déposé pour la grotte Cosquer (cf. *supra*), trois autres projets de publication ont été soumis. Comme l'année passée, on retrouve le site multi-stratifié du Blot (Cerzat, V. Delvigne) et les occupations sous abri de la fin du Paléolithique récent d'Enval (Vic-le-Comte, F. Surmely). Ils partagent, avec le projet d'article monographique portant sur l'abri du Colombier II (Vallon-Pont-d'Arc, P.-A. Beauvais), une reprise de données de terrain largement inédites ainsi qu'un bilan transdisciplinaire des études menées sur le mobilier.

Enfin un dossier de fouilles préventives a été examiné : il s'agit d'une occupation mésolithique ténue, identifiée dans les formations alluviales du ruisseau du Pignols, sur la commune de Vic-le-Comte dans le Puy-de-Dôme. Compte tenu de la très forte sensibilité archéologique de ce secteur géographique, connu pour ses multiples indices d'habitat de la fin du Paléolithique récent, le service régional de l'archéologie a proposé la réalisation d'une fouille préventive sur une partie de l'emprise ayant livré les indices les plus anciens et une étude poussée des vestiges mis au jour, en insistant sur la nécessité de développer une approche taphonomique préalable à la réalisation d'études détaillées.

NÉOLITHIQUE

En 2023, trente dossiers relatifs à la période du Néolithique ont été examinés en commission, soit cinq de moins par rapport à l'an dernier. Les opérations programmées se répartissent

entre deux demandes d'aides à la préparation de publication dans le cadre d'achèvement de fouilles, cinq sondages et fouilles programmées, deux prospections avec relevé d'art rupestre, deux prospections thématiques, une étude et deux projets collectif de recherche. La répartition des programmes au sein de la CTRA Sud-Est s'équilibre entre les deux régions principales suivie par la Corse avec deux fouilles programmées.

Les dossiers d'archéologie préventive, au nombre de seize, concernent sept rapports de diagnostic/CCS et neuf RFO. Le nombre de rapports de diagnostic et de fin de fouille examinés est, là encore, équilibré. Cette année en Corse, deux rapports de fouille préventive et trois rapports de fouille programmée ont été validés.

Les éléments de transition entre le Mésolithique et le Néolithique ancien sont encore à rechercher, malgré quelques avancées prometteuses. La reprise de la fouille des horizons anciens du Mésolithique de l'abri sous roche de la Grande Rivoire à Sassenage en Isère pourrait, dans les années à venir, exhumer des informations sur la succession chrono-culturelle dans un milieu de moyenne montagne. Les données de l'archéologie préventive pour le Néolithique ancien restent sous-représentées dans la région. Après une quinzaine d'années le gisement de Cavalaire-sur-Mer (Var), découvert en diagnostic, fait l'objet d'un nouveau projet de fouille et pourrait livrer des données se rapportant à l'Impresso-Cardial. En Corse, à Basi (Serra-di-Ferro, Corse-du-Sud) T. Perrin a relevé les traces d'une fréquentation Impressa précédant l'occupation du Cardial tyrrhénien. Le Néolithique moyen se caractérise principalement par de nouveaux enclos funéraires de type Passy, dans l'Ain (site du PIPA, A.-C. Rémy), des structures à pierres chauffées, quelques sépultures individuelles pré-chasséennes/ ou de la première moitié du 5^e millénaire sur site de plein-air, et des productions céramiques du Chasséen. Les sites datés du Néolithique final sont plus riches en données matérielles.

Les corpus céramiques sont étudiés par des spécialistes reconnus ; ils permettent de définir des traditions locales et de mesurer l'impact des influences extérieures, notamment au sein des périodes formatives des groupes culturels. L'influence transalpine se remarque en particulier dans les décors et la typologie des vases en terre cuite sur l'ensemble des gisements répartis des Préalpes à la Provence pour le Néolithique ancien et moyen 1. Ils mettent en évidence les influences mutuelles de ces ensembles culturels de la vallée du Rhône à la plaine du Pô jusque dans l'arc liguro-provençal comme en attestent les niveaux de la fin du Néolithique ancien du site de Sassenage La Grande Rivoire dans le Dauphiné (P.-Y. Nicod dir.) et les corpus étudiés dans le cadre du PCR de la plaine de Saint-Maximin dans le Var reconduit pour trois ans cette année (2019-2022 C. Landuré coord. ; 2023-2025 A. Flambeaux coord.). En Corse-du-Sud, à Bonifacio, c'est une tête-de-pont de la culture sarde d'Ozieri, que la fouille de la caserne Montlaur a permis de mettre en évidence (C. Ranché).

Dans un contexte régional où les traces des constructions d'habitat sont toujours rares, la demande de sondages programmés portée par N. Parisot sur un bâtiment de type « Antran » en Auvergne constitue un trait marquant pour la région.

Les recherches sur les expressions graphiques schématiques postglaciaires se sont stabilisées avec le dépôt d'un PCR en 2023 par C. Defrasne recouvrant plusieurs régions administratives : la France méridionale et les Alpes occidentales. Les résultats obtenus à l'aide des systèmes de relevé portatifs sont très encourageants ; ils s'appuient sur une approche pluridisciplinaire (géosciences, analyses chimiques, taphonomiques...). Plus de quarante signes graphiques sont recensés et les études se focalisent sur les supports naturels sélectionnés, les superpositions des représentations, les matières colorantes (deux-cent-six

prélèvements). La question centrale reste la datation de ces ensembles, le décryptage de la syntaxe à partir d'images gravées ou peintes afin de cerner le rôle que l'art rupestre a pu jouer dans les sociétés néolithiques. Enfin, dans le cadre des pratiques cérémonielles, le site de Balchiria (Sartène, Corse-du-Sud), a livré trois podiums dont un conserve une série de stèles en place datées du premier tiers du 5^e millénaire, soit la plus ancienne expression du phénomène des pierres levées en Méditerranée occidentale (F. Leandri, P. Lefranc, dir.).

Parmi les rapports de diagnostics (6), il faut relever la présence de structures d'habitat matérialisées par des fosses de rejet, des foyers à pierres chauffées mais aussi par des trous de poteau formant bâtiment ce qui reste à confirmer lors de la fouille. Deux d'entre eux méritent une attention particulière car ils ont livré dans la région PACA, d'une part une construction en grès comportant les restes d'un enfant datée du Néolithique récent/final, et une occupation de plein air du Néolithique ancien sur le littoral varois.

Les rapports de fouille mettent en évidence des occupations domestiques, des espaces funéraires et d'activités (en silo par exemple). Les fosses à pierres chauffées continuent d'interroger les chercheurs sur leurs fonctions et ce malgré des observations précises sur le terrain et des analyses des résidus organiques imprégnés en surface des galets thermofractés. Néanmoins, il faut persister dans cette direction dans les prochaines années. Les études lithiques doivent aussi être encouragées notamment en ce qui concerne l'industrie du macro-outillage. Enfin, les travaux sur les productions céramiques sont de très bonnes qualités sur les périodes du Néolithique moyen et final en Provence.

ÂGES DES MÉTAUX

En 2023, la commission a examiné 57 dossiers portant sur les âges des Métaux, donnant lieu à la rédaction du même nombre d'avis (aucun réexamen cette année). En comparaison des années précédentes, cela correspond à une moyenne basse, le nombre de dossiers ayant oscillé entre 55 et 70 sur la période 2017-2023. Vis-à-vis de l'ensemble des avis de la commission (opérations et publications), les âges des Métaux représentent 15,6 % des dossiers examinés en 2023 (entre 15,5 et 18,5 % sur 2017-2023). Comme à l'accoutumée, c'est toujours la région Auvergne-Rhône-Alpes qui fournit le plus grand nombre de dossiers (29 sur 57), le reste se partageant à parts égales entre Provence-Alpes-Côte d'Azur (15) et Corse (13). Cependant, il faut constater l'érosion du nombre de dossiers en ARA, qui s'est confirmée cette année (47, 35 puis 29 dossiers entre 2021 et 2023). Les deux autres régions ayant conservé un nombre relativement stable de sites protohistoriques examinés en commission, ceci conduit à réduire le poids d'ARA dans l'interrégion, même si elle reste majoritaire (67 % en 2021, 51 % en 2023). Pour ce qui est de la répartition entre opérations préventives et programmées, ces dernières continuent à fournir la majorité des dossiers (33 dossiers traités, soit 58 %, comme en 2022). En ARA, la ventilation reste stable au fil des ans, sensiblement à parts égales (52 % en préventif et 48 % en programmée en 2023 ; la baisse générale évoquée plus haut concerne de la même manière le préventif et les programmées). Par contre, on peut constater en PACA une hausse des dossiers d'archéologie préventive, à la fois en nombre et en pourcentage, qui dépassent pour la première fois les programmées (3 opérations préventives sur un total de 10 en 2021, contre 9 opérations sur 15 en 2023). En Corse, aucune opération préventive portant sur les âges des Métaux n'a été examinée en 2023, ce qui dénote un reflux par rapport à l'augmentation observée l'an dernier (1 dossier en 2021, 3 en 2022).

Pour l'âge du Bronze ont été traités 16 dossiers en programmée (5 en Auvergne, 4 en Rhône-Alpes, 7 en Corse) et 12 dossiers en préventif (4 en Auvergne, 4 en PACA, 4 en Rhône-Alpes), tendance qui traduit un léger infléchissement de l'activité en archéologie programmée en Rhône-Alpes. Parmi les projets examinés figurent deux demandes d'aide à l'édition, concernant la thèse de doctorat d'I. Kerouanton, un travail déjà ancien, sur des collections hors contextes mais riches d'enseignement, ainsi que la publication du colloque de l'APRAB *Âge du Bronze, âge de Guerre*, tenu à Ajaccio-Porticcio en 2020.

Dans l'ensemble, ces recherches permettent des avancées significatives, notamment pour le nord de l'Auvergne, plus particulièrement pour la genèse des habitats de hauteur du Bronze final et leur lien avec les dépôts non funéraires (PCR *Le Pays de Gannat de la Protohistoire à l'Antiquité* et fouilles du puy Saint-Romain). Toujours dans le domaine de l'habitat du Bronze final, il faut souligner la constance des recherches effectuées sur les palafittes savoyards (Chatillon, lac d'Annecy), permettant d'entrevoir à moyen terme des synthèses sur la question. En revanche, les résultats du PCR *Du Néolithique final à l'âge du Bronze en région Auvergne-Rhône-Alpes* tardent à se concrétiser et l'opération a dû être recentrée sur le Bronze ancien dans le Puy-de-Dôme. En Corse, l'activité (exclusivement programmée) reste principalement axée autour des habitats de hauteur. Les périodes concernées sont ici le Bronze ancien et moyen, sur des sites régulièrement fouillés depuis plusieurs années (*Fillitosa*, *Castellu di Coscia* et *I Casteddi*). L'activité porte presque exclusivement sur la Corse-du-Sud, à l'exception cette année d'une demande d'analyses sur un lingot de cuivre de Borgo. Enfin, une seule opération concerne les espaces funéraires : la fouille du grand tumulus d'Espalem, en Haute-Loire, par A. Duny.

Comme les années précédentes, aussi bien en programmée qu'en préventive, le thème privilégié est celui de l'habitat et le Bronze final apparaît comme la période la mieux représentée par la recherche en 2023, même si des avancées sont notables pour les phases initiales du Bronze ancien. Toujours dans la continuité, les secteurs les plus « actifs » restent l'Auvergne orientale et la Corse méridionale. La région PACA est surtout représentée par des CCS, annonçant une reprise des travaux à court terme.

Pour l'âge du Fer, les 33 dossiers examinés se répartissent entre 14 opérations préventives (9 en ARA et 5 en PACA) et 19 projets programmés (6 en ARA, 6 en PACA et 7 en Corse). Ces chiffres sont globalement en recul par rapport à 2021 et 2022, essentiellement en raison de la baisse du nombre de dossiers en ARA. À l'inverse, les opérations préventives sont en hausse en PACA, ce dont on peut se réjouir (1, 3 puis 5 dossiers entre 2021 et 2023). Les données corses restent à peu près stables sur les trois dernières années, même si aucune opération préventive liée à l'âge du Fer n'a eu lieu en 2023. En termes de typologie de dossiers, on recense pour le préventif 12 examens *a priori* (dont une fouille immédiate) et 2 rapports finaux d'opération (Saint-Vulbas et Carnoules). En programmé, on compte 8 opérations de terrain (7 fouilles et 1 prospection avec sondage), 7 projets d'analyse et/ou étude, 3 PCR et un unique dossier d'aide à l'édition (actes du colloque Afeaf tenu à Aix-en-Provence en 2022 et dédié aux expressions artistiques des âges du Fer).

D'une manière générale, les thématiques abordées varient peu par rapport aux années précédentes. En préventif, les sites d'habitat et/ou à vocation agro-pastorale constituent la très grande majorité des découvertes, avec notamment une large variété de sites ruraux. Certains de ces habitats sont ou paraissent enclos (Carnoules, Saint-Beauzire), tandis que d'autres s'inscrivent dans des occupations plus étendues de type agglomération (Saint-Vulbas ?, Cavaillon, oppidum de Bègues). D'un point de vue chronologique, l'ensemble des âges du Fer

est représenté, sans qu'une période ne se distingue particulièrement, même si les VI^e-V^e s. et II^e-I^{er} siècles sont toujours prépondérants. Les fosses à pierres chauffantes restent un thème récurrent, phénomène (plutôt du premier âge du Fer) qui n'apparaît comme les années précédentes que dans la partie sud de l'interrégion (PACA, Drôme et Ardèche). Ces fosses qui fonctionnent en « batterie » ne sont souvent appréhendées que sur une partie de leurs étendues (une demi-douzaine de fosses tout au plus), mais le diagnostic mené cette année à Alba-la-Romaine (Ardèche) a permis d'identifier une vingtaine de ces aménagements, ce qui laisse envisager des résultats de fouille particulièrement intéressants sur ce point. Le funéraire reste encore minoritaire, avec seulement trois occurrences en 2023. Dans deux cas, il s'agit de sépultures isolées en marge d'un habitat, notamment à Carnoules (Var), où une inhumation des IV^e-III^e siècles se distingue du contexte régional habituel, marqué par la crémation. Le seul site proprement funéraire pourrait être le fossé tumulaire mis au jour sur le contournement d'Orange (Vaucluse), non daté mais *a priori* attribuable au premier âge du Fer. Pour ce qui est de la répartition géographique, ce sont à nouveau les mêmes territoires qui sont le mieux représentés (Allier, Puy-de-Dôme, sillon rhodanien). La Provence est cette année bien présente, avec deux opérations dans le Var (Carnoules et Trans-en-Provence) et deux dans le Vaucluse (Cavaillon et Orange). Les Alpes restent peu représentées (fosses à pierres chauffantes au Monêtier-lès-Bains) et la Corse absente cette année.

Pour ce qui est de l'archéologie programmée, et tout d'abord pour les opérations de terrain, ARA (4) et la Corse (3) sont les régions les plus dynamiques. La fouille pluriannuelle sur l'oppidum des Caisses de Jean-Jean à Mourière constitue la seule intervention en Provence. En Corse, les contextes sont variés, avec l'étude des fortifications préromaines d'Aléria, le site de hauteur de l'âge du Bronze et du second âge du Fer de Tavera / *Casteddi* et l'abri funéraire de Porto-Vecchio. *Nota* : pour ARA, hormis le Suc de Lermu de Charmensac (Cantal) qui concerne à l'heure actuelle le début et le milieu du second âge du Fer, les trois autres dossiers sont tous relatifs à des *oppida* de La Tène finale (Gergovie, Corent et le camp d'Antoune). Comme les années précédentes, et comme pour l'âge du Bronze, on constate donc que la thématique des sites de hauteur reste prépondérante. Les sept projets d'étude et/ou d'analyses (contre trois en 2022) concernent quant à eux uniquement PACA et la Corse. On peut se réjouir de la variété des mobiliers (céramiques, mobilier métallique, parures en verre, boulets de catapulte) et des contextes chrono-culturels (grec, étrusque et local) pris en compte. Les périodes concernées oscillent entre le VII^e et le I^{er} siècle, avec toutefois une légère prépondérance pour le second âge du Fer. Pour les trois PCR en cours (Mourre de Sève, sites de Bègues, agglomérations de la Haute-Loire) ou nouvellement lancé en 2023 (Caisses de Jean-Jean), ils couvrent là encore l'ensemble de la période et, comme pour les opérations de terrain, ils concernent presque exclusivement des sites fortifiés et/ou de hauteur. La seule exception notable correspond au programme sur la haute Loire, qui intègre également les habitats ouverts et les territoires.

À l'instar de ce qui a pu être observé les années précédentes, ce rapide examen permet ainsi de constater la prépondérance du thème de l'habitat et notamment, pour les programmées, des sites de hauteur. Les différentes périodes restent assez bien représentées. D'un point de vue géographique, on note cette année un fléchissement du nombre de dossiers en ARA, ce qui permet de rééquilibrer le poids des deux autres régions. Certains secteurs restent toujours moins explorés, comme la Corse (pour le préventif) et les Alpes.

ANTIQUITÉ

En 2023, 128 avis rendus par la CTRA ont concerné la période antique, soit un volume équivalent à celui de l'année précédente (125). Deux membres permanents assurent ce travail au sein de la commission – l'un d'entre eux ayant été remplacé en cours d'année –, avec l'aide de deux rapporteurs extérieurs qui ont été ponctuellement sollicités pour l'examen de 11 dossiers. L'archéologie préventive constitue 58,6 % du nombre d'avis rendus et la région ARA continue de dominer (61 %), devant PACA (32 %) et la Corse (7 %). En matière d'archéologie programmée, ces deux dernières régions sont légèrement mieux représentées, avec respectivement 35,8 % et 11,3 % des dossiers soumis à la commission.

Les deux tiers environ des dossiers d'archéologie préventive examinés (51) sont des rapports de diagnostic accompagnés des projets de cahier des charges scientifique pour les fouilles que les services régionaux de l'archéologie envisagent de prescrire. Quelques cahiers des charges pour des fouilles immédiates ou, plus rarement, des projets d'intervention d'opérateurs complètent le cortège des dossiers examinés *a priori*.

Les capitales de cité ont donné lieu à de nombreuses opérations de diagnostic qui seront suivies de fouilles d'archéologie préventive. À Clermont-Ferrand, celles-ci permettront de poursuivre l'exploration des quartiers périphériques septentrionaux (Fontgiève, Carmes) et méridionaux (avenue Marx-Dormoy). Ce thème est également illustré à Arles, au sud de Trinquetaille, à Aix-en-Provence et à Vienne (Saint-Romain-en-Gal).

Le cœur des grandes villes et leurs monuments publics sont plus difficiles d'accès, même si on pourra tout de même mentionner les opérations prévues place de la Liberté à Valence (supposée en bordure méridionale du *forum*), à la Plate-forme à Fréjus, au jardin de Cybèle à Vienne, à l'amphithéâtre de Nice-Cimiez et rue Roger-Radisson à Lyon, à l'entrée de laquelle sont conservées des portions de l'aqueduc du Gier.

En dehors des capitales de cité, des quartiers de plusieurs agglomérations font faire l'objet de fouilles archéologiques. Il s'agit parfois de surfaces assez réduites, comme à Toulon (opéra) ou Arenton (42 route de Bonneville), mais qui permettent néanmoins de documenter des zones urbaines antiques méconnues. La fouille du parking Desmichels à Gap va constituer une des rares occasions de mieux appréhender la périphérie nord-est ou même un quartier de cette cité antique qui obtient tardivement le statut de chef-lieu de cité. À Gréoux-les-Bains (Le Paradis 2), en attendant les résultats de la fouille à venir, le doute persiste entre la présence d'un établissement rural ou l'extension d'une possible agglomération en lien avec l'important édifice thermal qui a conservé le souvenir de la visite d'une cousine de l'empereur Marc-Aurèle.

Concernant le monde rural, suite aux diagnostics, plusieurs prescriptions de fouilles archéologiques vont concerner des établissements de type *villae*, fermes ou des espaces cultivés. Deux d'entre eux sont probablement en lien avec la viticulture, comme à Aix-en-Provence (chemin de la présidente) où des traces agraires caractéristiques des plantations de vignes pourraient compléter la cartographie d'un terroir antique constitué de plusieurs hectares de vignobles. À Ventabren (L'Héritière), les résultats du diagnostic suggèrent la présence d'un possible bâtiment d'exploitation potentiellement dédié à des activités vinicoles, en lien avec une *villa* ou une ferme.

D'une manière générale, les rapports de diagnostic sont de bonne qualité et fournissent l'essentiel des données utiles pour déterminer les suites à donner. Néanmoins, le manque de moyens accordés aux équipes en charge de ces opérations ne permet pas toujours de

disposer d'informations complètes sur la stratigraphie, le plus souvent documentée par des logs, y compris lorsque celle-ci est complexe. C'est aussi le cas de la chronologie qui, en raison d'études limitées et parfois même absentes, n'atteint pas un niveau de précision suffisant pour orienter les problématiques et les objectifs assignés aux fouilles préventives.

Vingt-quatre rapports finaux d'opération ont par ailleurs été examinés. Certains de ces rapports concernent des quartiers d'agglomérations antiques jusqu'alors peu connus. C'est le cas, par exemple, de la fouille menée à Aoste (route de la Steida) où l'on ignorait si le secteur en question se trouvait dans une zone péri-urbaine ou correspondait à une extension méconnue de l'agglomération antique. À Saint-Vulbas (rue des Claires-Fontaines), la problématique était assez similaire et concernait l'extension et la périphérie nord-ouest de l'agglomération antique. À Izernore (105, chemin des Trablettes), c'est tout un quartier qui a été réinterprété grâce à une fouille archéologique préventive dont les résultats pouvaient également être mis en corrélation avec des prospections géophysiques récentes.

Plusieurs rapports ont concerné des établissements ruraux, parfois difficiles à interpréter en raison de l'emprise de fouille limitée ou de l'érosion (Foissiat, les Girards ; Lezoux, le Rincé ou Doussard, route de Lathuile et de Marceaux).

Pour un cas (Thizy-les-Bourgs, le Fromental), il est nécessaire d'attendre les résultats d'opérations archéologiques voisines pour définir précisément la nature de l'occupation (*villa*, ferme ou agglomération).

Deux autres rapports livrent les résultats de fouilles menées en Corse (S. Longepierre), en périphérie de la colonie de *Mariana* (Lucciana, Procojo) et dans l'arrière-pays bastiais (Labretto). Sur le premier, la mise en évidence d'un moulin à roues horizontales au sein d'un établissement rural du II^e siècle constitue une découverte remarquable. Le site s'intègre à un réseau d'établissements récemment exhumés qui appellent une publication d'ensemble. La même nécessité de mettre en commun les données issues des opérations d'archéologie préventive peut être soulignée à propos de plusieurs secteurs géographiques, en milieu rural comme en milieu urbain, régulièrement menacés par différents projets d'aménagement justifiant autant de prescriptions, ce qui aboutit à un morcellement de l'information.

Nous pensons évidemment aux opérations du PIPA à Saint-Vulbas (Ain), mais également à celles menées sur les grands établissements ruraux – dont la nature est parfois sujette à discussion – de Pierrelatte (Drôme) ou de Livron-sur-Drôme (Drôme) ainsi qu'en périphérie nord-est de Clermont-Ferrand, dans le quartier des Carmes. Deux opérations (552, avenue du Général Calliès et 460 avenue du XV^e corps d'armée) ont permis de compléter les données déjà acquises lors de précédentes fouilles archéologiques, sur la périphérie nord-est de la ville antique de Fréjus (porte de Rome). Cette zone péri-urbaine, traversée par la voie dite aurélienne, bordée par l'aqueduc de Mons, parsemée de sites artisanaux et occupée par des espaces funéraires est maintenant, relativement bien documentée et constitue un dossier très fourni.

Des projets de publication monographique mériteraient ainsi d'être mis en place et encouragés. Ces publications pourraient s'appuyer sur des rapports qui, la plupart du temps, sont très complets et pour lesquels les critiques portent généralement sur des détails de forme. Les documents examinés témoignent d'un travail important qui gagnerait à être mieux valorisé. De telles publications pourraient être soutenues dans le cadre de l'archéologie programmée, mais les demandes d'aide à la préparation de publication ou à l'édition examinées concernent exclusivement des projets portant sur des recherches anciennes (nécropoles de *Mariana*,

E. Lanoë) ou sur des fouilles programmées parvenues à leur terme (butte Saint-Antoine à Fréjus, L. Rivet ou Isle-et-Bardais, L. Laüt). La seule exception est peut-être le deuxième volume de l'Atlas topographique de Lyon antique (M. Monin), dont la publication est imminente et qui intègre les derniers résultats de l'archéologie préventive.

L'écrasante majorité des dossiers d'archéologie programmée est représentée par des recherches de terrain. Pour autant, elles ne sont pas nécessairement intrusives et de nombreux projets s'appuient cette année encore sur des prospections géophysiques, avec par exemple, le programme sur l'environnement des îles et du lac d'Aiguebelette durant l'Antiquité (S. Nielloud-Muller). D'intéressantes tentatives ont été menées au sein de grandes villes où des équipes cherchent à perfectionner les techniques d'acquisition (C. Benech à Vienne). En milieu urbain toujours, les principaux thèmes abordés par les travaux en cours sont l'urbanisme, les monuments publics et l'alimentation en eau des agglomérations. Pour le premier, on pourra mentionner les travaux sur Vienne et Saint-Romain-en-Gal (C. Benech, L. Brissaud) ou encore *Glanum* (N. André, J.-J. Malmary). La question des monuments publics est depuis plusieurs années traitée de manière monographique sur des édifices tels que le théâtre d'Orange (A. Badie, S. Borel-Dubourg) et les thermes du Mont-Dore (É. Nectoux), tandis qu'un nouveau projet de prospection, largement expérimental, a été engagé sur le Palais du Miroir de Saint-Romain-en-Gal (C. Benech). Enfin, le thème de l'alimentation en eau et, plus largement, de l'hydraulique est illustré par les recherches sur les galeries de captage lyonnaises (E. Bernot), sur l'aqueduc de Fontanières de la même ville (C. André-Chaze) et sur celui d'Arles, en amont des moulins de Barbegal (P. Leveau). Un des points forts des recherches entreprises dans les territoires couverts par la CTRA Sud-Est est enfin la vitalité des programmes collectifs. Parmi ces derniers, il convient de souligner l'efficacité des équipes lyonnaises en charge de la conception des Atlas topographiques – qui s'attellent désormais à la rédaction du troisième volume consacré aux quartiers périphériques (J. Castelbou) – et de l'étude des galeries dites en arêtes de poisson et des Sarrasinières (C. Ducourthial).

Parmi les demandes d'aide à l'édition, on peut signaler la préparation de l'important volume consacré au XV^e colloque de l'association internationale pour l'étude de la mosaïque antique, qui s'était tenu à Lyon et Saint-Romain-en-Gal en 2022.

Enfin, un avis concernant l'acquisition de mobilier archéologique a été rendu (Cruet, Barrioz, la Grange). Il concernait l'acquisition par le musée Savoisien d'une collection d'objets remarquables découverts fortuitement. On ne peut que se réjouir que cet ensemble comportant, entre autres, des figurines anthropomorphes exceptionnelles, soit versé à une collection patrimoniale.

MOYEN ÂGE

La commission a étudié 92 dossiers en 2023 pour la période médiévale avec la répartition géographique suivante : 61 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, 28 pour la région PACA et 3 pour la Corse. Cela représente une augmentation sensible par rapport à 2022 (74 dossiers). La part des dossiers préventifs (41) est une nouvelle fois inférieure à celle des dossiers programmés (51 dont deux demandes d'aide à l'édition). Globalement, pour les RFO, il s'agit de dossiers de qualité ayant donné lieu à des avis favorables et, généralement, au souhait de voir les résultats publiés. Pour les rapports de diagnostic, le bilan est bien plus contrasté avec des lacunes souvent observées dans l'analyse et la contextualisation des résultats. Notons que 21 dossiers ont été traités en commun avec l'expert chargé des questions d'anthropologie et qu'aucun dossier préventif ne concerne la Corse.

Sept axes de recherche sont représentés parmi les 41 dossiers programmés (axes 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 14). Le renouveau des recherches sur les châteaux et leur évolution tout au long de la période médiévale (axe 11 ; 28 dossiers) se confirme avec en particulier les travaux du PCR *Fortifier les Alpes au Moyen Âge (V^e-XVI^e s.) : du Rhône à la Durance* (régions PACA et ARA) qui bascule dans un nouveau cycle d'étude de 3 ans. La dynamique des travaux sur les habitats fortifiés de hauteur occupés depuis la fin de la période antique se poursuit. En prolongement des opérations au long cours menées sur les sites du Mont Châtel à Val-Revermont (D. Billoin) ou de La Couronne à Molles (D. Martinez), deux nouveaux projets (site des Millières à Thiers par D. Martinez ; établissements de Donzère et Châteauneuf-du-Rhône par A. Lafon-Chardin) sont très prometteurs. L'année 2022 est marquée par la fin des travaux de terrain menés sur les communs du château de Clermont (L. Benoit), dont la publication des résultats est désormais vivement attendue, la poursuite de l'analyse du corps de logis du château de Châteauneuf-en-Valromey (E. Chauvin-Desfleurs) et la consolidation des études de mobilier pour le site du château de Chalençon (E. Comes-Trinitad). Le site de la Regardière sur la commune à Saint-Bonnet-le-Courreau (C. Mathevot), fouillé depuis 2018, forme un exemple original d'habitat à caractère élitaire dans un contexte de moyenne montagne. De nouveaux projets complètent la liste des sites précédemment étudiés comme le château Saint-Michel sur la commune des Houches (L. Benoit), la tour du Poulet à Saint-Chef (J. Mottier) ou le donjon de Marsanne (L. Guillot). La publication prochaine des travaux menés entre 2010 et 2019 sur le site du château des Allinges (L. d'Agostino) marquera aussi une étape importante dans la reprise des études castrales dans le sud-est du territoire national tout comme la synthèse attendue sur le site d'Allemagne-en-Provence (Mariacristinia Varano). L'archéologie préventive participe aussi à documenter des châteaux généralement dans le cadre d'études du bâti en lien avec des travaux de restauration (tour de Montmayeur à Aime-La-Plagne, site du château à Saint-Jurs, tour pentagonale à Castellane). Enfin, plusieurs dossiers relevant de cet axe s'inscrivent dans des réflexions plus larges (fouille programmée de la chartreuse de Taninges par D. Journeau et prospection thématique sur l'archéologie de l'herbe en Valbonais par V. Héritier-Salama).

La recherche sur les édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité (Axe 9, 9 dossiers) est toujours portée par de solides projets sous la responsabilité de chercheurs expérimentés (PCR sur le monastère de l'Île-Barbe à Lyon par C. Gaillard et fouille programmée de la basilique Saint-Pierre de Vienne par L. d'Agostino). Une demande d'aide à la publication porte sur la réalisation d'une monographie sur l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (S. Bochaton). Pour le site de la chapelle Saint-Maurice à La Palud-sur-Verdon (M. Dadure), les fouilles ont révélé de nouveaux vestiges sur la genèse et les états successifs de développement de cet établissement. On soulignera également la poursuite de la FPP sur l'abbaye d'Entremont à Glières-Val-de-Borne (S. Bochaton) qui assure une formation aux étudiants en histoire de l'Université de Chambéry mais dont l'expression des résultats demeure encore confuse.

Les problématiques en lien avec l'axe 10 (6 dossiers) sont renseignées par plusieurs opérations en cours ou alimentent les réflexions au sein de nouveaux projets : l'abri sous roche de la Gourdiano à Annot (M. Sieye), la découverte exceptionnelle et fortuite du site de Gordolon à Roquebilière (R. Mercurin), la demande de fouille programmée à la chartreuse de Taninges (D. Journeau). La reprise des travaux sur les formes d'occupation des Hautes Chaumes du Forez est à souligner (P. Chapuis) tout comme le nouveau programme de recherche sur les territoires en marge de plusieurs paléochenaux du delta du Rhône (C. Vella) et la reprise des études en vue de la publication des résultats du site de La Plâtrière à Lazer (F. Bonvalot).

Les phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité (Axe 7, 4 dossiers) sont pris en compte dans une demande de PCR très étayée sur la nécropole de *Boutae* à Annecy (M. Rouzic) et une demande de sondage sur une ancienne église en ruine à Le Fugeret (M. Sieye). C'est surtout à travers le volet funéraire que les fouilles de la cathédrale Sainte-Marie de Nice ont progressé en 2022 (A. Civetta).

Quant au phénomène urbain (Axe 9, 3 dossiers), il semble quelque peu en retrait mais magistralement illustré par la synthèse de la première pluriannuelle du PCR sur l'atlas de Vienne et sa demande de renouvellement (E. Boissard). Le programme visant à saisir les évolutions topographiques de la ville de Die depuis l'Antiquité (M. Caillet), à partir notamment d'un repérage des vestiges conservés dans les caves, apparaît aussi comme très prometteur.

Enfin, l'archéologie des périodes moderne et contemporaine (Axe 14, 2 dossiers) est concernée par la demande de fouille programmée à la chartreuse de Talinges et l'analyse d'un four à chaux des XIX^e-XX^e siècles dans le Vallon des Tuves à Marseille pour lequel une valorisation est envisagée.

Pour l'archéologie préventive, 41 dossiers concernaient la période médiévale, dont 11 RFO, 1 rapport de diagnostic et 29 CCS (17 sur l'appui d'un diagnostic). Les diagnostics sédimentaires ont porté généralement sur des emprises relativement réduites en zone urbaine ou rurale et sur des thématiques variées : occupation religieuse et funéraire (Charlieu, Valence, Chas, Mauriac, Ternay, Saint-Dizier à Lyon), installation artisanale (indices d'ateliers métallurgiques à Chamalières) habitat urbain ou espace péri-urbain (habitat troglodyte de Châteauneuf-sur-Isère, Le Thor, Clermont-Ferrand au niveau de la place des Carmes Déchaux, requalification du centre de Vienne au niveau de la place de la Liberté et des rues adjacentes, enceinte de Fourvière à Lyon), établissements ruraux (Marsaz, Blauvac). Des études de bâti ont concerné des édifices religieux (ancien prieuré de Ternay, Saint-Nizier à Lyon) ou des immeubles dans des centres urbains (Aix-en-Provence). Dans l'ensemble, la qualité des rapports est satisfaisante mais on doit parfois souligner des propos et des relevés pour le moins laconiques qui limitent grandement les apports attendus de la démarche (Feurs, Le Coliseum). Quant aux CCS pour la réalisation de fouilles immédiates soumis par les SRA ARA et PACA, ils comportent globalement tous les éléments nécessaires à l'émission des prescriptions et continuent à privilégier des moyens plus solides en post-fouille.

Pour les RFO, enfin, les dossiers reçus (11) concernaient des occupations de natures variées. Le fait religieux, avec une problématique funéraire, a été abordé sur les sites de Meillers, de Revel-Tourdan ou encore de Saint-Égrève. On regrettera quelque peu, dans les deux premiers cas, l'absence d'une véritable étude de bâti dans la prescription qui aurait pourtant apporté beaucoup aux éléments de stratigraphie mis au jour. Quant au cas de Saint-Égrève, il illustre un sous-dimensionnement de l'opération tout à fait dommageable et qui a largement conditionné le déroulement de la fouille, de la post-fouille et, en conséquence, la qualité des résultats obtenus. Une vaste opération urbaine au cœur de Toulon a largement conforté les connaissances sur l'évolution de la ville depuis l'Antiquité. Enfin, plusieurs dossiers avaient des problématiques centrées sur l'analyse d'établissements ruraux ou péri-urbains avec, généralement, des habitats qui succèdent à des occupations anciennes et peuvent être associés à des aires funéraires. C'est le cas à Hyères où, en plus de l'évolution de l'exploitation du terroir, une zone d'inhumation de catastrophe d'époque moderne a été fouillée, à Cogolin où, de façon encore inédite pour la Provence, des fonds de cabanes ont été mis au jour, à Dossard, où plusieurs édifices sur poteaux relèvent d'une modeste exploitation agro-pastorale et à Clermont-Ferrand, où un habitat en marge de la ville médiévale a été reconnu.

ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Pour les périodes moderne et contemporaine, 37 dossiers ont été examinés portant sur des sujets les plus divers : 23 relèvent de l'archéologie préventive, 14 de l'archéologie programmée. Les dossiers de préventive examinés n'ont pas présenté d'originalité particulière dans leurs thématiques, portant sur des études de bâti de toutes natures découlant aussi bien de travaux de rénovation légère que de travaux de refonte radicale d'édifices relevant du domaine public d'une façon ou d'une autre.

L'habitat troglodyte de Châteauneuf-sur-Isère dans la Drôme, mince dossier au demeurant, s'attacherait *a priori* à un mode d'aménagement plus rarement étudié et plus difficile peut-être à appréhender d'un point de vue méthodologique.

Depuis quelques années, on constate aussi la prise en compte complète d'édifices d'Époque moderne dont l'histoire contemporaine est marquée par un destin industriel qui fait l'objet de prescriptions et d'investigations approfondies. C'est le cas à Marseille de la Bastide du Chevalier Roze qui voit une demeure campagnarde du XVIII^e siècle se transformer en siège d'une société industrielle et ses terres et son parc convertis au XIX^e et XX^e siècle en ateliers et en usines. Les problématiques d'accès à des zones polluées, potentiellement dangereuses, imposent des contraintes particulières. Il en va de même au 1 rue des Catalans, toujours à Marseille, où la recherche d'un hôpital du XVI^e siècle dans une zone livrée dès le XVIII^e siècle à des établissements à vocation industrielle a été infructueuse de ce point de vue, mais a permis de mettre en évidence de nombreux vestiges de ces ateliers polluants et insalubres, ce qui pose le problème de la protection des archéologues, mais a néanmoins mis en lumière les vestiges d'activités liées aux loisirs, jeu et bains de mer.

De nombreux dossiers relèvent d'une archéologie du bâti entendue au sens large et si les demandes des prescripteurs sont exigeantes les rendus ne sont pas toujours à la hauteur des préconisations, pour diverses raisons : calibrage insuffisant, obstacles techniques divers, risque sécuritaire, dotation financière trop faible, et, *last but not least*, formation souvent insuffisante de certains personnels aux techniques de l'archéologie du bâti et à ses méthodes d'analyse.

En dépit des moyens déployés, les RFO des tours de Parata et de Caldano, par exemple ne sont pas complètement satisfaisants. Ici comme dans beaucoup d'autres dossiers de bâti, plus « banals » en quelque sorte, on soulignera la faiblesse générale des recherches documentaires en amont, pourtant de plus en plus prescrites et quand elles sont tentées, le manque de temps et parfois la faiblesse des compétences des acteurs engagés dans ces dossiers. Sans négliger aussi le mésusage qui peut être fait de sources primaires ou secondaires, mal comprises ou mal intégrées à la réflexion archéologique.

Parmi les originalités des dossiers de programmée traités, on retiendra la poursuite des recherches menées sur des architectures vernaculaires modestes, des chalets de montagne en bois pour l'essentiel, à l'histoire moderne et contemporaine, Le Mollard et Le raccard du Cros à Vallorcine. Il faut saluer les efforts faits pour décrire et étudier leurs structures d'un point de vue fonctionnel avec l'apport des analyses scientifiques, la dendrochronologie au premier chef, mais aussi la xylologie.

Parmi les nouveaux objets de recherche, nouveau car il s'agit ici d'un programme archéologique de fouilles, de relevés et d'analyses de bâti, notons les puits à neige et glacières de Corse s'inscrivant dans le cadre d'une recherche universitaire. Ces campagnes, qui s'appuient en outre sur des dépouilllements d'archives et une collecte documentaire large, ainsi

que sur les acquis de travaux ethnographiques et des enquêtes orales, sont assez exemplaires au point de vue des méthodes comme des résultats et leur objet, une architecture vernaculaire néanmoins spectaculaire est somme toute neuf dans son approche.

Une enquête sur les lieux de justice dans les Alpes-Maritimes sur le temps long est un objet de recherche assez neuf dans le sud-est. Malheureusement, si la démarche est intéressante, les moyens et les résultats n'ont pas été à la hauteur des objectifs annoncés.

La poursuite des prospections-inventaire sur les réseaux hydrauliques en ARA (La Dore, la Durole, le Miodet-projet ACIS Puy-de-Dôme) a apporté un lot d'informations utiles, en termes d'inventaire de structures appelées à disparaître du fait de la mise en application des directives européennes visant à la renaturation des cours d'eau et à l'élimination des obstacles à l'écoulement. Ces collectes sont néanmoins décevantes car elles dépassent rarement le stade du repérage géoréférencé. Il leur manque le plus souvent un dossier documentaire à l'appui et l'on relèvera encore le manque de formation technique et scientifique des intervenants dans ces milieux complexes.

En archéologie sous-marine, les diverses fouilles consacrées à des épaves d'Époque moderne ont bénéficié de tous les moyens requis pour mener des campagnes fructueuses. C'est le cas de Sanguinaire C qui a livré une moisson d'informations très neuves qui plus est sur un navire probablement venu du nord de l'Europe.

ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE

Le nombre de dossiers examinés en 2023 s'élève à 62. Trente-six sont liés à des opérations d'archéologie préventive et vingt-six à des fouilles programmées, demande d'analyses, PCR, ou aide à l'édition. Comme les années passées, la majorité des ensembles funéraires se rapporte à l'Antiquité, au Moyen Âge et à la période moderne.

Les demandes d'analyse par des protocoles invasifs sont rares et interviennent dans le cadre de PCR, notamment celui portant sur *La brucellose en Corse* ou *La présence de la Lèpre en Provence*. Ces dossiers montrent que les dispositifs mis en place pour accompagner, recenser et cadrer ce type d'analyses sont justifiés et très utiles. Notons toutefois le faible nombre de dossier à traiter alors que les études isotopiques et paléogénétiques se multiplient. Sont-elles vraiment limitées dans la région sud-est ou se pourrait-il que ces analyses soient menées sans passer par l'avis de la CTRA ?

La qualité des rapports de diagnostics est hétérogène. Dans plusieurs dossiers, les structures mortuaires n'ont pas été fouillées bien que repérées ce qui ne permet pas d'appréhender d'une part, d'éventuels niveaux d'inhumations sous-jacents, et d'autre part la conservation des restes osseux. Ces deux paramètres conditionnant la prescription, ces lacunes sont dommageables pour le déroulement des opérations. Dans un autre registre, le site de Saint-Egrève (Cournillon, D. Jouneau, Archeodunum) a particulièrement pâti d'un diagnostic réalisé dans des conditions difficiles, qu'il n'était pas possible de contourner, mais aussi d'un manque de recours aux archives historiques. La conséquence a été dramatique car trois ensembles funéraires n'ont pas été perçus lors du diagnostic. Ces découvertes ont induit des choix qui s'avèrent *a posteriori* peu pertinents alors que le site est d'un intérêt majeur d'un point de vue funéraire.

Par ailleurs, même lorsque la prescription a évalué de façon adéquate le nombre de structures mortuaires attendues, les prélèvements de résidus de crémation sur les sites ayant livré des occupations funéraires antiques sont au mieux juste tamisés, au pire, pas du tout traités. Cette

lacune est un problème récurrent depuis de nombreuses années en contexte préventif. Les méthodes d'étude de ce type de vestiges sont très abouties mais leur application très chronophage. Cet aspect, abordé récemment lors d'une des rencontres du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire¹⁰, mériterait une véritable réflexion.

Concernant le contenu des rapports, les catalogues de tombes sont détaillés et bien illustrés et intègrent les données archéologiques (localisation spatiale et stratigraphique, forme et format des fosses, nature du comblement, le mobilier associé au défunt...). Ce document formant la base d'une étude archéo-anthropologique, l'effort consenti est payant et la généralisation de cette démarche est, en outre, bénéfique pour la discipline. En effet, les informations fournies permettent de valoriser les sites et les séries ostéologiques après le dépôt du rapport et facilitent la reprise des études pour d'éventuelles publications. En revanche, encore trop souvent, que ce soit en contexte préventif ou programmé, les variations anatomiques non métriques, les pathologies ou les mesures ne sont pas souvent exploitées alors qu'elles sont enregistrées, sans compter que la méthodologie suivie est rarement indiquée (sélection des caractères, modalités d'enregistrement, prise en compte de l'absence des marqueurs ou de leur non-observabilité).

Quoi qu'il en soit, les études menées sur les ensembles funéraires antiques et médiévaux permettent d'affiner les connaissances régionales sur les pratiques mortuaires. C'est notamment le cas pour Fréjus. Trois RFO concernant des occupations funéraires antiques renouvellent les données sur la topographie funéraire de la Cité. Celui de la rue Sainte-Croix (A. Lattard) et celui de l'avenue du Général Calliès (G. Gaucher), tous deux portés par la ville de Fréjus, sont de très bonne qualité. Le cimetière médiéval de la communauté juive de Manosque (impasse des Hauts de la Chapelle, E. Henrion, SDA du 04) a bénéficié également d'une très bonne étude tant sur le terrain qu'en post-fouille. Le PCR *Nécropole ouest de Boutae* (Annecy, M. Rouzic, Inrap) portant sur la présence des Burgondes au sein d'une population autochtone est, quant à lui, une belle illustration de l'intérêt de l'approche intégrative qu'est l'archéothanatologie, d'autant que le projet mobilise à bon escient et en intégrant les données archéologiques, les analyses paléogénétiques.

¹⁰ Rencontre autour de la crémation, 30 mai au 2 juin 2022 à Toulouse.

Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Ouest

Présentation de la CTRA Sud-Ouest

Par Stéphane RÉVILLION
Inspecteur des patrimoines

Activités de la commission

La CTRA Sud-Ouest, qui regroupe les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, s'est réunie 8 fois¹¹ en 2023, ce qui représente 25 journées de travail. En dehors de la session d'avril qui a été organisée en visioconférence, l'ensemble des réunions a eu lieu en présentiel à Bordeaux, à l'exception de celles de mars et de juin accueillies respectivement sur le site de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine et à Montpellier en Occitanie. À Bordeaux, la commission a visité les fouilles de l'église médiévale Saint-Serin et la nécropole antique et médiévale. Elle a également bénéficié d'une visite des fouilles en cours dans la tour Maubergeon du palais des comtes de Poitiers et s'est rendue dans la presqu'île de Maguelone dans l'Hérault où s'élève la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul, siège d'un premier évêché mérovingien.

Comme en 2022, l'organisation matérielle de la commission (logistique, réservations, accueil des experts), qui incombe au service régional de l'archéologie de la région siège, c'est-à-dire à la Nouvelle-Aquitaine, a représenté un important travail assuré par Sophie Peyras, gestionnaire instructeur administratif au SRA Nouvelle-Aquitaine, site de Bordeaux. Il en est de même du secrétariat scientifique de la commission, confié à Ewen Ihuel, conservateur du patrimoine au SRA Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, qui assure dans ce cadre le secrétariat des séances et l'édition des procès-verbaux de la commission. Notons qu'avec 1 107 pages en 2023, le volume des procès-verbaux de la CTRA Sud-Ouest représente un travail éditorial conséquent, en nette augmentation d'une année sur l'autre.

La composition de la CTRA Sud-Ouest, définie par arrêté préfectoral le 17 mars 2021 a été modifiée le 2 septembre 2022. Il a été actualisé le 18 janvier 2023, à la suite des départs de plusieurs experts appelés à de nouvelles responsabilités professionnelles incompatibles avec leur rôle au sein de la commission. Christophe Croutsch archéologue d'Archéologie Alsace et spécialiste du Néolithique a ainsi remplacé Caroline Renard, archéologue du service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, dans cette spécialité. Mathieu Thivet, ingénieur de recherche à l'université de Franche-Comté – Laboratoire chrono-environnement, spécialiste de l'Antiquité a cédé sa place à Hervé Delhoofs, responsable d'opération spécialiste du second âge du Fer et de l'Antiquité du bureau d'études Éveha. Enfin, Olivia Puel, maître de conférences d'archéologie médiévale à l'université de Bourgogne, a succédé à Cédric Moulis, ingénieur d'études à l'université de Lorraine, siégeant à la commission en tant que spécialiste du Moyen Âge.

En 2023, la commission est donc composée de :

- Hélène Djéma (conservatrice du Patrimoine, DGP, SDA) spécialiste du Paléolithique inférieur et moyen, au titre du ministère de la Culture ;
- Ludovic Mevel (chargé de recherche au Cnrs, UMR 7041 Arscan, équipe ethnologie préhistorique) spécialiste du Paléolithique supérieur, au titre du Cnrs ;

¹¹ Du 6 au 9 février, du 13 au 17 mars, du 13 au 14 avril, du 9 au 11 mai, du 27 au 29 juin, du 12 au 14 septembre, du 17 au 19 octobre, du 12 au 14 décembre.

- Christophe Crouch (archéologue d'Archéologie Alsace) spécialiste du Néolithique, au titre des services de collectivités territoriales ;
- Régis Labeaune (ingénieur, chargé de recherche à l'Inrap Bourgogne-Franche-Comté) spécialiste de la protohistoire (âge du Bronze et premier âge du Fer), en tant que spécialiste ;
- Laurence Le Clezio (archéologue du bureau d'études Éveha) spécialiste de la protohistoire, au titre d'une société privée agréée en archéologie préventive ;
- Pierre Nouvel (professeur à l'Université de Bourgogne) spécialiste de l'Antiquité, au titre de l'enseignement supérieur ;
- Hervé Delhoofs (responsable d'opération du bureau d'études Éveha) spécialiste du second âge du Fer et de l'Antiquité, au titre des spécialistes ;
- Stéphane Ardouin (archéologue du service archéologique de la ville de Lyon) spécialiste du Moyen Âge, au titre des spécialistes ;
- Olivia Puel (maître de conférences d'archéologie médiévale à l'Université de Bourgogne) spécialiste du Moyen Âge, au titre des spécialistes ;
- Catherine Rigeade (ingénieure, chargée de recherche à l'Inrap Midi-Méditerranée) archéo-anthropologue spécialiste du Moyen Âge et de l'Époque moderne, au titre de l'Inrap.

En raison de la charge de travail des membres de la commission ou de la nature spécifique des dossiers examinés (archéologie subaquatique et sous-marine, art rupestre, mines, époque contemporaine, métallurgie, etc.), la présidence de la commission a fait appel à l'avis de 17 experts extérieurs dont : P. Paillet (2 avis), F. Blanc-Garidel (3 avis), G. Boeto (1 avis), B. Boissavit-Camus (2 avis), C. Crétin (1 avis), C. Gaillard (8 avis), Y. Labory (1 avis), M. Landolt (2 avis), C. Moulis (4 avis), A. Nüsslein (1 avis), N. Payraud (8 avis), G. Porraz (1 avis), S. Ritz (4 avis), S. Ziegler (9 avis). Ont été plus particulièrement sollicités :

- Diégo Garaté Maidagan (6 avis), musée archéologique de Biscaye, pour les recherches en grottes et les études d'art rupestre (6 avis) ;
- Joseph Gauthier (14 avis), chargé de recherche Cnrs – UMR 6249 Chrono-environnement, spécialiste en histoire des techniques, archéologie médiévale, mines et métallurgie, innovation et savoir-faire ;
- Jean-Yves Dufour, chargé d'étude à l'Inrap, spécialiste des périodes moderne et contemporaine (19 avis).

Stéphane Ardouin et P. Nouvel siègent en tant que représentants de la CTRA Sud-Ouest au CNRA et C. Rigeade siège au même titre à la COSM.

Après une légère diminution en 2021, le nombre des dossiers examinés est en augmentation depuis 2022 et connaît une progression d'un peu plus de 6 % en 2023 (451 en 2021 ; 526 en 2022, 560 en 2023). Ce nombre connaît une progression comparable en Nouvelle-Aquitaine qui a fait examiner 6 % de dossiers en plus (255 en 2021 ; 291 en 2022 ; 312 en 2023), celui des dossiers occitans augmentant de 5 % (196 en 2021 ; 236 en 2022 ; 248 en 2023).

Le principe d'une information détaillée, adoptée par la commission avant 2021 pour l'examen de certains rapports intermédiaires d'opérations programmées pluriannuelles dont le déroulement ne soulève pas de questions, a été maintenu par la présidence de la commission.

Le nombre de ces « informations du conservateur régional de l'archéologie » n'appelant pas d'avis de la commission et des experts a sensiblement augmenté en 2023 pour atteindre 34.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nouvelle-Aquitaine	190	215	272	288	255	290	312
Occitanie	216	193	175	198	196	234	246
Total	416	408	447	486	451	524	560

Nombre de dossiers (hors ZPPA) examinés annuellement en CTRA sud-ouest entre 2017 et 2023

Le nombre total des avis des experts évolue de plus de 25 %, passant de 598 en 2022 à 684 en 2023. Il confirme la progression amorcée depuis 2018 dont l'origine réside au moins en partie dans l'action combinée de : l'augmentation globale du nombre de dossiers ; de celui des opérations diachroniques ou spécifiques nécessitant l'avis de plusieurs spécialistes ; et du recours plus systématique à l'avis d'experts extérieurs.

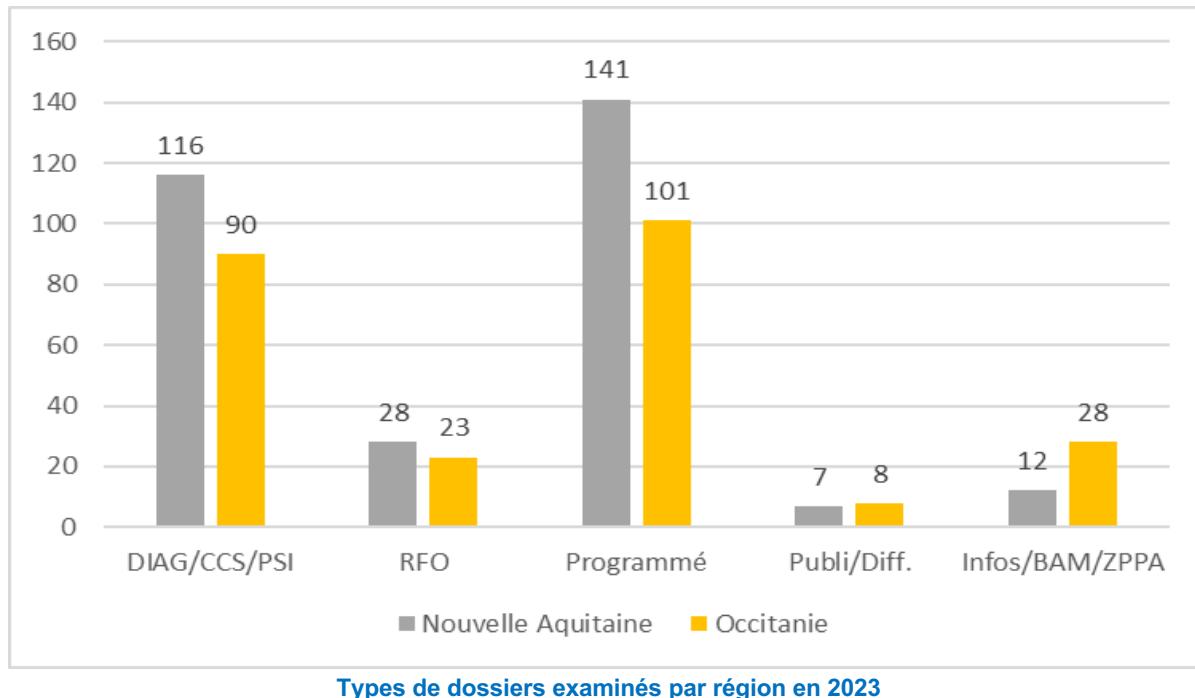
Rapporteur	Nb. avis	Prév.	Prog.	Chronologie
Hélène Djema	37	5	32	Paléolithique ancien et moyen
Ludovic Mevel	51	8	43	Paléolithique supérieur
Christophe Croutsch	58	23	35	Néolithique
Laurence Le Clezio	31	20	11	Âge du Bronze
Régis Labeaune	63	37	26	Âge du Fer
Hervé Delhoofs	48	27	21	Antiquité
Pierre Nouvel	83	38	45	Antiquité
Stéphane Ardouin	87	48	39	Moyen Âge
Olivia Puel	73	42	31	Moyen Âge et moderne
Catherine Rigeade	55	35	20	Archéo-anthropologie
Experts extérieurs	87	43	44	
<i>Total</i>	684	334	350	

Nombre d'avis rendu par les experts de la CTRA sud-ouest en 2023

Il est nécessaire de rappeler une nouvelle fois que malgré toutes les adaptations pragmatiques, les observations faites à l'issue de la présentation du bilan 2017-2020 de la CTRA Sud-Ouest, conservent en 2023 toute leur actualité. Le nombre d'experts reste trop limité pour cette grande interrégion dont l'activité archéologique est croissante. À cela s'ajoutent les difficultés rencontrées en cours de mandat pour le remplacement de certains experts dont l'évolution professionnelle ne permet plus de siéger au titre de leur nomination initiale dans la commission.

Le 12 décembre 2023, un point sur le fonctionnement de la commission a été fait en séance à la demande des 10 experts de la CTRA. Ces derniers ont exprimé leurs difficultés à traiter les dossiers soumis à leur avis et ont effectué un certain nombre de propositions visant à améliorer le fonctionnement de la commission. Elles concernent notamment, le nombre d'experts, la reconnaissance de leur travail, le ressort territorial de la commission, la politique scientifique des SRA, le déroulement des sessions, le circuit de transmission des dossiers aux experts. Xavier Margarit (CRA de Nouvelle-Aquitaine, représentant le préfet de région, président la CTRA Sud-Ouest) a indiqué qu'il fera des propositions après avoir consulté les CRA et CRA adjoints sur l'amélioration du circuit de transmission des dossiers aux experts, le déroulement des sessions et l'allongement de la session d'avril. Il a accueilli favorablement la demande de la présentation de la programmation scientifique des services et indique que les suggestions faites à propos du nombre des experts, de la reconnaissance de leur travail et du ressort territorial de la commission, seront présentées dans le cadre du groupe de travail dont le sous-

directeur de l'archéologie a annoncé la constitution en 2024, lors de la dernière conférence des CRA les 23 et 24 novembre à Paris.



Archéologie programmée

Les 267 dossiers examinés au titre de l'archéologie programmée en 2023, représentent 48 % des opérations sur lesquelles la commission a eu à émettre un avis en 2023. En diminution d'un peu plus de 14 % par rapport aux 311 dossiers soumis en 2022, ce nombre traduit cependant une activité élevée au niveau interrégional.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nouvelle-Aquitaine	108	143	173	135	170	158
Occitanie	109	106	119	122	141	109
<i>Total</i>	217	249	292	257	311	267

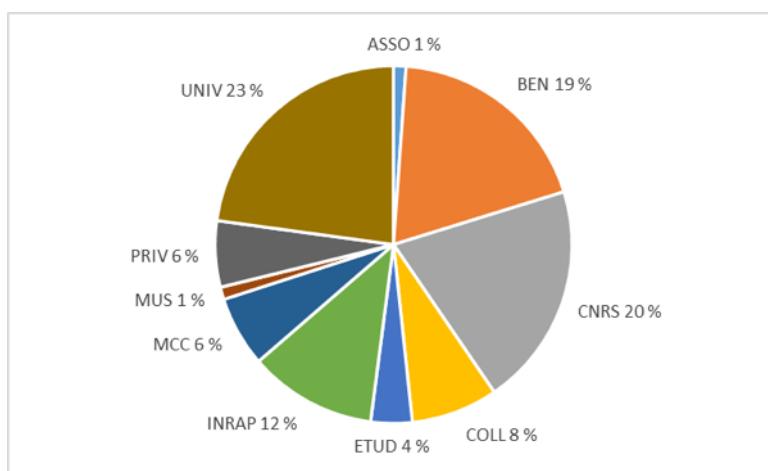
Évolution du nombre d'opérations programmées examinées par la CTRA de 2018 à 2023

La baisse est plus sensible en Occitanie avec 23 % de dossiers en moins. Les sites de Bordeaux et de Toulouse, avec respectivement 87 et 68 dossiers en 2023 contre 93 et 81 dossiers en 2022, restent les plus dynamiques. La typologie des opérations programmées a également évolué en 2023. Majoritaires en 2022, les fouilles programmées, dont 30 % sont des opérations pluriannuelles, représentent environ 40 % des dossiers d'archéologie programmée examinés. On constate une baisse du nombre des PCR (49 op. 18 %), des prospections (30 op. 20 %) et des sondages (30 op. 11 %).

	Fouille	Sondage	Prospections	PCR	ANA	RAP	AE-APP	Total
Bordeaux	29	13	25	14	3	2	1	87
Limoges	11	1	5	2	1	0	1	21
Poitiers	26	1	6	10	2	0	5	50
Nouvelle-Aquitaine	66	15	36	26	6	2	7	158
Montpellier	21	2	5	9	1	0	3	41
Toulouse	20	13	13	14	1	2	5	68
Occitanie	41	15	18	23	2	2	8	109
Total interregion	107	30	54	49	8	4	15	267

Archéologie programmée : types de dossiers examinés par région et sites en 2023

En 2023, la commission a examiné 15 dossiers d'aide à la préparation de publication et d'aide à l'édition, soit 6 dossiers de moins qu'en 2023, confirmant certes le dynamisme de l'interrégion en matière de publication, mais également la phase de stabilité qui semble caractériser les capacités régionales après une augmentation quasi continue depuis 2017. Rappelons que les dossiers d'aide à la préparation de publication ont trait à un travail de mise en forme pour obtenir un manuscrit publiable dans le cadre d'un projet d'édition à partir de données de terrains (rapports d'opération, résultats de PCR, ACR, actes de colloques ou d'autres travaux universitaires). Parmi les dossiers examinés cette année, citons ceux de la publication : du site de plein air attribué au Solutréen supérieur de Landry à Boulazac (Dordogne) ; de la monographie du site emblématique du Néolithique ancien de la grotte Gazel à Sallèles-Cabardès (Aude) ; de la grotte de Foissac (Aveyron) particulièrement connue pour une occupation funéraire chalcolithique ; de la synthèse sur le dynamisme d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer ; de l'importante nécropole protohistorique de Saint Julien (fin du VIII^e au début du III^e siècle av. J.-C.) à Pézenas (Hérault) ; de l'étude des inscriptions retrouvées sur l'oppidum d'Ensérune (IV^e siècle av. J.-C. - I^{er} siècle ap. J.-C.) à Nissan-lez-Ensérune (Hérault) ; des thermes antiques de Cassinomagus à Chassenon (Charente) ; du site médiéval de la Tour de Lautrec à Vielmur-sur-Agout (Tarn). Notons qu'un certain nombre de ces dossiers ne sont pas présentés dans le cadre du SPDRA et sont l'objet d'un financement par les Drac de Nouvelle-Aquitaine ou d'Occitanie.



Archéologie programmée : organisme de rattachement des responsables d'opérations en 2023

Archéologie préventive

	2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	DIAG	RFO										
Nouvelle Aquitaine	60	47	106	23	77	38	103	16	96	23	116	28
Occitanie	55	29	42	27	55	24	53	21	80	14	90	23
<i>Total</i>	115	76	148	50	132	62	156	37	176	37	206	51

Évolution du nombre de dossiers de prescriptions (rapports de diagnostics, CCS, PSI fouilles directes, dossiers vus en inter-CTRA, etc.) et des RFO examinés par la CTRA entre 2018 et 2023

En 2023, la commission a examiné 257 dossiers d'archéologie préventive, soit un peu plus de 20 % de dossiers supplémentaires par rapport aux 213 dossiers examinés en 2022. En Nouvelle-Aquitaine, leur nombre est passé de 119 en 2022 à 144 en 2023 et en Occitanie de 94 en 2022 à 113 en 2023.

Parmi les 206 dossiers qui concernent la prescription de fouilles archéologiques préventives, 118 sont des rapports de diagnostics accompagnés du cahier des charges scientifiques de fouille, 81 sont des cahiers des charges scientifiques relatifs à la prescription directe d'opérations préventives sur des sites avérés par des études documentaires ou des opérations anciennes.

	Diag/CCS/PSI	RFO	Total
Nouvelle Aquitaine	116	28	144
Bordeaux	60	17	77
Limoges	10	3	13
Poitiers	46	8	54
Occitanie	90	23	113
Montpellier	31	16	47
Toulouse	59	7	66
Total	206	51	257

Archéologie préventive : types de dossiers examinés par région en 2023

Comme les années précédentes on remarque une augmentation du nombre des dossiers traités en inter-CTRA (18 dossiers soit 11,4 % en 2021 ; 23 dossiers soit 13 % en 2022, 32 dossiers soit 15 % en 2023) pour répondre notamment à l'urgence de certaines situations liées aux délais imposés par le Code du patrimoine. Dans ce sens, il est à noter que la commission a eu à se prononcer sur 7 projets scientifiques d'intervention d'opérateur.

D'une manière générale, les remarques émises par les rapporteurs sur les rapports de diagnostics concernent l'insuffisance des moyens accordés à certaines opérations, tant sur le terrain que pour la post-fouille. Comme en 2022, sont régulièrement évoqués : la qualité de l'enregistrement ou des illustrations, l'insuffisante contextualisation ou le caractère trop limité de l'exploitation des données, par exemple.

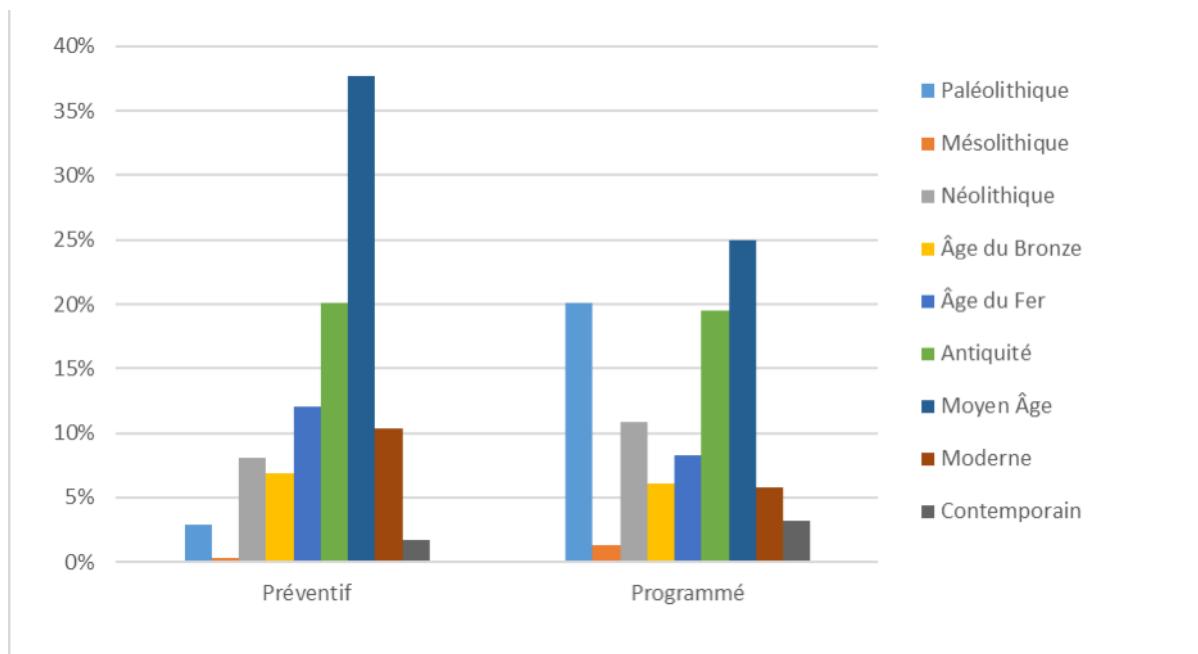
Cinquante-et-un rapports de fouilles préventives ont été évalués en 2023, soit 37 % de plus qu'en 2022. Ce nombre relativement faible au regard du nombre d'opérations prescrites et réalisées, traduit une réelle volonté de réduire le nombre des rapports en souffrance dans les services.

La commission a examiné 107 rapports d'opérations préventives de l'Inrap dont 90 diagnostics, 15 fouilles et 2 PSI. Elle s'est également prononcée sur 24 rapports dont 19 diagnostics et 5 fouilles conduits par les services archéologiques de collectivités territoriales parmi lesquels le Centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole, le Service de l'inventaire patrimonial et de l'archéologie de Toulouse Métropole, ou encore le Service départemental de l'archéologie de la Dordogne. Enfin, 40 rapports de fouilles réalisés par les opérateurs privés Archeodunum, Acter, Hadès, Éveha et Mosaïque archéologie ont été évalués en 2023.

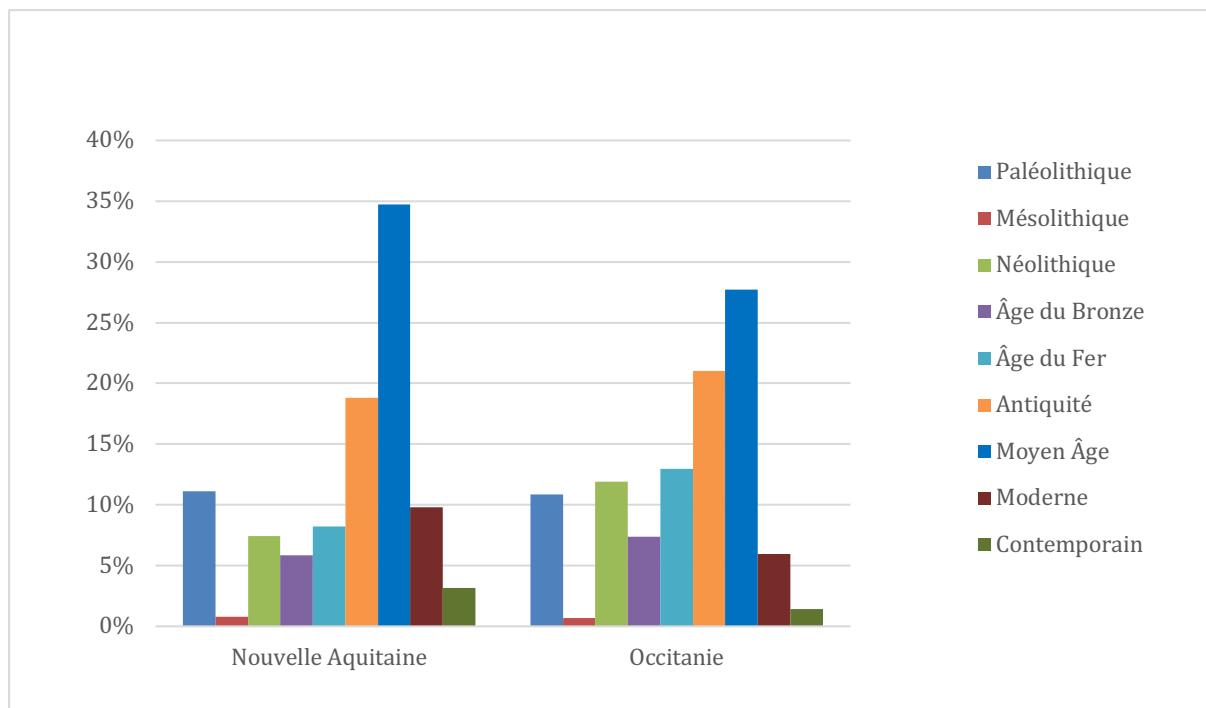
Enfin, la commission s'est prononcée sur l'intérêt scientifique (au titre de l'article R. 545-17 du Code du patrimoine) d'un chapiteau monumental en pierre (fin X^e-début XI^e siècle) découvert fortuitement et provenant de l'abbaye de la Trinité de Poitiers (Vienne).

Périodes traitées

La répartition chronologique des dossiers soumis à la commission en 2023 évolue peu. Trois pour cent des dossiers d'archéologie préventive et 20 % de ceux relevant de l'archéologie programmée concernent la Préhistoire. Les dossiers relatifs aux âges des Métaux relèvent en proportion presque comparable de l'archéologie préventive (19 %) et de l'archéologie programmée (14 %). C'est également le cas de l'Antiquité, dont le nombre des dossiers d'archéologie préventive (20 %) est équivalent à celui des dossiers d'archéologie programmée (19 %). La situation est différente pour les dossiers ayant trait aux périodes médiévale, moderne et contemporaine, qui relèvent en majorité de l'archéologie préventive.



Périodes chronologiques traitées en archéologie programmée et en archéologie préventive (interrégion)



Périodes chronologiques traitées par région (archéologie préventive et programmée)

Comme pour les années précédentes, il est intéressant de constater que la répartition chronologique des dossiers par région est assez comparable. La région Nouvelle-Aquitaine se signalant par un nombre plus réduit de dossiers concernant les âges des Métaux et l'importance de ceux concernant la période médiévale.

Recherche archéologique en Nouvelle-Aquitaine : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Xavier MARGARIT
Conservateur régional de l'archéologie

	Nouvelle-Aquitaine	
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	6278	-
Diagnostics prescrits	539	3333,8
Fouilles prescrites	116	98,8
Diagnostics réalisés	256	493
Fouilles réalisées	67	43,28
Programmé	Nb	
Fouilles	76	
PCR	32	
PT	25	
PI	9	
SD	10	
Relevés art rupestre	4	

	<i>Site de Poitiers</i>		<i>Site de Limoges</i>		<i>Site de Bordeaux</i>	
	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	3659	-	669	-	1950	-
Diagnostics prescrits	180	898,8	89	816	270	1625
Fouilles prescrites	52	25,9	9	3	55	69,9
Diagnostics réalisés	116	230,4	50	111	90	151,6
Fouilles réalisées	31	25,7	7	1,18	29	16,4
Programmé	Nb		Nb		Nb	
Fouilles	35		9		32	
PCR	11		3		18	
PT	7		5		13	
PI	3		4		2	
SD	0		10		1	
Relevés art rupestre	0		0		4	

Le service régional de l'archéologie de la Drac Nouvelle-Aquitaine est structuré en trois sites, celui de Bordeaux siège de la Drac, et ceux de Poitiers et Limoges dits sites distants. Le SRA comptait 42 agents en 2023 : 18, dont le CRA, affectés à Bordeaux, 14 à Poitiers et 10 à Limoges dont les CRA adjoints. D'un point de vue fonctionnel le service a encore été affecté cette année par quelques absences non remplacées notamment à Poitiers et Bordeaux, ainsi que par 7 mois de la poursuite de l'intérim du CRA adjoint de Bordeaux (par E. Deneuve et le CRA), avant que ce poste ne soit effectivement pourvu au 1^{er} aout par R. Issenmann. De ce fait, l'équipe de ce site sujette à un profond renouvellement depuis 3 ans, s'inscrit désormais dans une phase de stabilité fonctionnelle.

Le service a instruit 6 278 dossiers au titre de l'archéologie préventive en 2023 ; les prescriptions de diagnostics, au nombre de 539 contre 501 l'année précédente sont en légère augmentation, et le nombre de fouilles prescrites, 116 contre 123, en légère diminution. Le taux de diagnostic relativement au nombre de dossiers de consultation est de 8,58 % ; il demeure relativement stable, dans la moyenne nationale.

Archéologie préventive

Les acquis des diagnostics préventifs ont été nombreux et d'un grand intérêt scientifique. Celui du projet de ligne A du bus à haut niveau de service porté par Limoges Métropole (Haute-Vienne) mérite d'être signalé pour son ampleur, ses caractéristiques techniques et ses résultats. Réalisé au cœur de la ville, il a consisté en une première séquence de détection au géoradar sur plus de 12 km, et 90 ha en milieu urbain (après une phase de tests positifs). Sur la base de ces données ont été positionnés les sondages lors d'une seconde séquence de 9 tranches d'intervention (110 sondages) sur une durée d'un an. Ce protocole a permis des économies de moyens et de temps. L'opération a permis à l'Inrap de mettre au point une méthodologie nationale spécifique pour ce type d'intervention en milieu urbain. Enfin, il n'est pas anodin de préciser que la très bonne collaboration entre les différents partenaires (Drac, Inrap, aménageur) sur ce dossier complexe a été saluée par Limoges Métropole.



Bordeaux (Gironde) fouille préventive, place des Martyrs de la Résistance (© Drac N.-A. 2023)

Pour ce qui concerne les fouilles préventives, celle de la nécropole de la place des Martyrs de la Résistance à Bordeaux (Gironde) par le service archéologique de Bordeaux Métropole, a permis la mise au jour d'environ 200 individus et une cinquantaine de sarcophages, répartis en 3 phases au moins, et un peu plus de 200 faits non funéraires. Trois apports ressortent de cette opération : d'une part l'extension de l'espace funéraire au moins jusqu'à l'extrême nord de la place, à plus de 100 m de la basilique ; en second lieu, la mise au jour d'au moins deux niveaux de sol antiques, dont un précoce caractérisé par un *opus signinum* ; enfin, ces espaces antiques ont été utilisés pour la mise en place de l'espace funéraire du haut Moyen Âge, avec notamment des sarcophages non enfouis, reposant directement sur les sols romains.

À Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne), la fouille préventive de Lagahuzère par l'opérateur Archeodunum a concerné quatre occupations agropastorales : une du début de l'âge du Bronze, une de la fin de l'âge du Bronze/début de l'âge du Fer, une autre du second âge du Fer et deux établissements distincts datés du haut Moyen Âge (VI^e-VII^e et VIII^e-X^e siècles). Sur près de 40 000 m², l'opération a permis de préciser l'occupation du secteur sur le temps long, et pour le Moyen Âge caractérisée par de multiples fours, silos et autres aménagements. Près

de 150 structures archéologiques ont été dénombrées et 2 435 lots de mobilier recueillis (lithique, céramique, métal, scories, faune, terre crue).



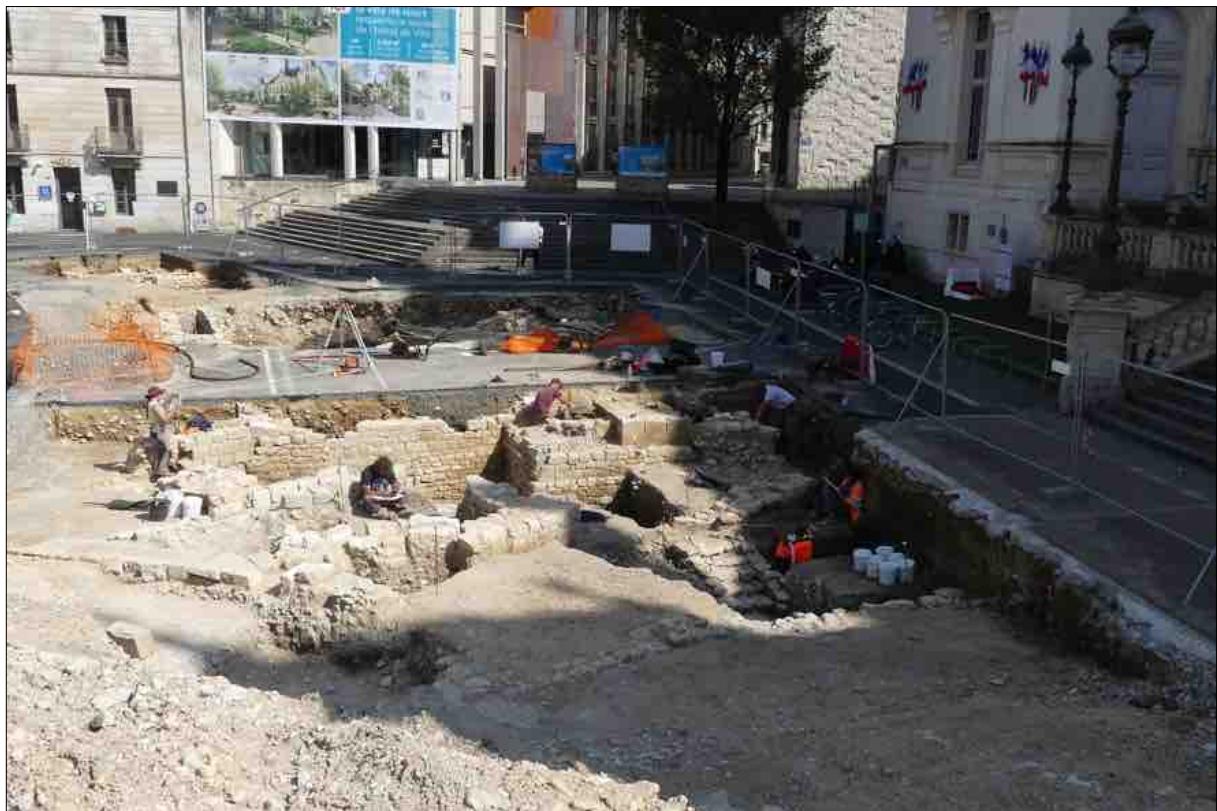
Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne), la fouille préventive de Lagahuzère, fours médiévaux
(© Drac N.-A. 2023)

La fouille des Cordeliers à Cognac (Charente) réalisée par l'Inrap sur 1 550 m² concerne le cœur médiéval de la ville, en amont d'une série de quatre opérations de réhabilitation des locaux des producteurs de Cognac (coopérative, Grand Cognac, LVMH). Les futurs locaux sont implantés dans le bâti médiéval et moderne du cloître du couvent des Cordeliers (XVII^e-XIX^e siècles) aménagé sur l'ancien cimetière. L'opération complète notre connaissance du tissu urbain aux époques médiévales et modernes autour de l'ancien château des Ducs d'Angoulême.



Cognac (Charente), Les Cordeliers, vue d'une partie du cloître
(© Drac N.-A. 2023)

Une importante fouille préventive urbaine a été réalisée sur 2 775 m² place Martin Bastard par l'opérateur Hadès dans le centre ancien de Niort (Deux-Sèvres), à l'arrière du rempart du donjon médiéval. Anciennement considérée comme une zone d'habitat urbain, ce secteur s'est avéré en lien avec l'activité militaire contre le rempart dès sa construction, aux XI^e et XII^e siècles. Une vaste zone de casernements a été mise en évidence pour la seconde partie du Moyen Âge, se mêlant à des habitats et des unités de production artisanale. Le riche mobilier archéologique découvert dans de nombreuses latrines (XIII^e-XV^e siècles) précise les corpus dans la partie septentrionale du duché d'Aquitaine. Une partie de l'oratoire moderne a pu être étudiée dans ce cadre.



Niort (Deux-Sèvres), place Martin Bastard (© Drac N.-A. 2023)

La fouille préventive des Vignes Mignaud à Saint-Martin-la-Pallu (Vienne), par l'opérateur Arkemine, à environ 600 m à l'est du site antique des Tours Mirandes a porté sur 8 889 m². Cette opération a permis l'étude exhaustive d'une occupation antique contemporaine de l'installation du site des Tours Mirandes. Elle révèle plusieurs phases d'occupation depuis La Tène jusqu'à la fin de l'Antiquité. Les problématiques principales, malgré un état d'arasement important des vestiges, résident dans le phasage et la fonction des installations. Plusieurs indices d'une occupation protohistorique sont en cours d'évaluation. Une première phase antique en lien avec une extraction de calcaire et une seconde, plus tardive, pourraient correspondre à un habitat.

À Saint-Vivien (Charente-Maritime), lieu-dit la Grande Borde / Zac des Bonnevaux, le service départemental d'archéologie a réalisé une fouille de 38 000 m² d'occupations protohistoriques et antiques. Ont été découvertes 539 structures dont une majorité de trous de poteaux. Plusieurs plans de bâtiments de l'âge du Fer sont restituables, voire peut-être de l'âge du Bronze ancien pour deux d'entre eux. Ont également été dénombrés et étudiés, de possibles fonds de cabane de l'âge du Bronze final, ainsi que de grandes fosses, pour certaines à

vocation artisanale, un monument funéraire à double enclos gaulois, des lambeaux de chaussées (antiques et peut-être gauloises), un bâtiment sur radier de pierres sèches, deux bâtiments sur tranchées, quelques structures de combustion et au moins deux puits. Le mobilier exhumé de différentes structures, surtout celui attribuables à l'âge du Bronze, est abondant et varié.

Archéologie programmée

Comme les années précédentes, bien que ciblée sur les périodes médiévales et paléolithiques, l'archéologie programmée a concerné tous les champs chronologiques, ainsi que des thèmes et des typologies de dossiers variées. La stratégie du service a été précisée par la priorisation d'axes, pour les dossiers concernant la période protohistorique, les milieux littoraux au sens large (côtiers, lacustres et fluviaux), les milieux montagnards, les PCR et la publication de sites majeurs ou notables encore inédits.

Ainsi, il convient de noter la poursuite de la fouille préhistorique de la grotte Bouyssonie à Brive (Corrèze). Les résultats qui intéressent le Gravettien moyen et récent, le Solutréen et le Magdalénien permettent de proposer des reconstructions paléoenvironnementales précises et de mieux comprendre les relations Hommes-milieu.



Brive (Corrèze), grotte Bouyssonie
(© Drac N.-A. 2023)

La fouille au château du Roy à Domme (Dordogne) sur un promontoire dominant magistralement la vallée de la Dordogne mérite d'être soulignée. Le site qui a été occupé durant l'Antiquité (1^{er} siècle), peut-être déjà barré d'un fossé défensif, connaît une occupation castrale intense entre l'An Mil et le XVII^e siècle. Il compte parmi les importantes forteresses de la région. Dans ses derniers états reconnus en partie orientale, la fouille a permis d'identifier les effets de la guerre (reconstructions à la hâte, sapes, effondrements à la mine). Une valorisation des maçonneries et la mise en œuvre d'une publication de synthèse sont en projet.



Domme (Dordogne), vue de la fouille du château du Roy (© Drac N.-A. 2023)

La fouille programmée subaquatique à Sanguinet (Landes) a porté pour sa part sur l'approche intégrale d'une quarantième pirogue monoxyle recensée dans le lac éponyme ; elle est datée par radiocarbone entre le XIII^e et le XV^e siècle. Cette opération a permis de relever les données métrologiques et de profondeur d'enfouissement de l'épave, sans que soit identifié d'aménagement interne. La fouille a été couplée à une étude dendro-archéologique complète de la pirogue, menée afin de préciser la datation de l'embarcation, les essences utilisées et les modes de débitage. Au terme de l'intervention, l'épave a été protégée afin d'être conservée *in situ*. Enfin, l'opération s'est accompagnée d'un important programme de médiation élaboré en partenariat avec la commune de Sanguinet et le département des Landes.

Les projets collectifs de recherche (PCR) jouent également un rôle important pour l'archéologie programmée régionale. Celui intitulé *Du bois pour Limoges* a permis en 2023 d'investir de

façon volontariste la question de la construction à pan de bois de la fin du Moyen Âge aux premières décennies du XIX^e siècle dans cette importante cité limousine. Ont été ainsi croisés sur quelques édifices tests, des relevés de bâti, des datations par dendrochronologie, des documents d'archives et des analyses innovantes permettant de localiser les provenances de bois. Le PCR joue ici pleinement son rôle de catalyseur de la recherche sur un thème, une chronologie et un territoire donné.

De même, il convient plus largement de noter cette année encore le soutien du SRA à la diffusion de la recherche archéologique pour la publication scientifique et les colloques. Parmi ceux-ci, *Mottes et fortifications de terre médiévales en Nouvelle-Aquitaine et abords* organisé à Sabres (Landes) en novembre et *Formes d'habitat groupé antique dans les zones de montagne : le cas des Gaules et des régions périphériques*, organisé à l'université de Limoges en septembre 2023.

Enfin, concernant les actions pédagogiques il est à noter que la restitution de la barque mérovingienne du Priouté à Tonnay-Charente (Charente-Maritime) a été achevée en 2023. Cette construction par les élèves en situations de handicap de l'IME de Tonnay-Charente (Charente-Maritime), en lien avec le SRA et les charpentiers de marine de Rochefort constitue pour la Drac une opération de valorisation patrimoniale et scientifique importante et originale de par les publics handicapés concernés.



Tonnay-Charente (Charente-Maritime), restitution de la barque médiévale mérovingienne du Priouté (© Drac N.-A. 2023)

Recherche archéologique en Occitanie : bilan chiffré et résultats significatifs

Par Léopold MAUREL
Conservateur régional de l'archéologie

Bilan chiffré

	Occitanie	
Préventif	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	4517	
Diagnostics prescrits	458	2328.47
Fouilles prescrites	87	64.87
Diagnostics réalisés	293	
Fouilles réalisées	72	
Programmé	Nb	
Fouilles	46	
PCR	30	
PT	16	
PI	27	
SD	36	
Relevés art rupestre	2	

	Site de Montpellier		Site de Toulouse	
Préventif	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)
Dossiers instruits	3239		1278	
Diagnostics prescrits	295	1279.92	163	1048.55
Fouilles prescrites	24	9.00	63	55.87
Diagnostics réalisés	174		119	
Fouilles réalisées	20		52	
Programmé	Nb		Nb	
Fouilles	34		12	
PCR	20		10	
PT	7		9	
PI	9		18	
SD	20		16	
Relevés art rupestre	1		1	

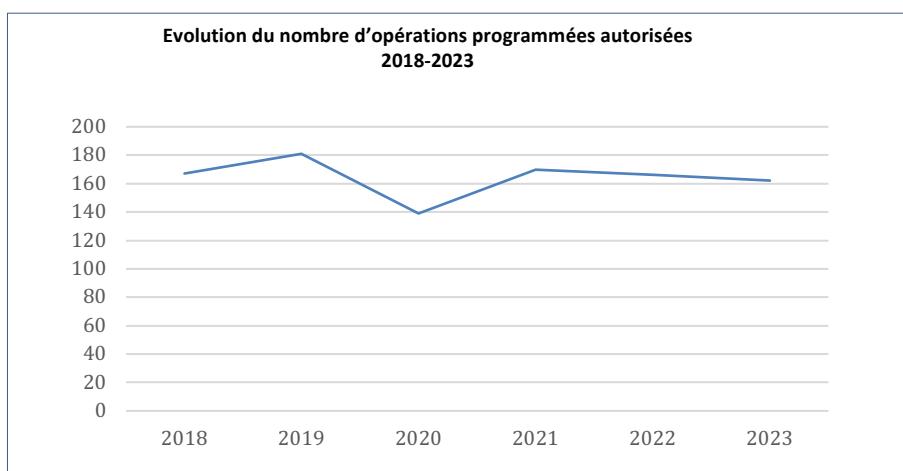
Vaste région de 13 départements, un peu moins de 6 millions d'habitants, fusion des ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la région Occitanie présente d'importants contrastes, du point de vue géographique comme économique, entre des régions montagneuses encore largement enclavées (massif pyrénéen au sud, Causses et montagne Noire au nord), une plaine littorale très densément occupée et aménagée, et les territoires métropolitains de Toulouse et Montpellier qui drainent une très grande part de l'activité régionale.

Ces déséquilibres territoriaux se reflètent non seulement dans la répartition géographique des prescriptions et des opérations d'archéologie préventive, mais également dans le paysage de

la recherche archéologique. L'organisation fonctionnelle du service régional de l'archéologie, de surcroit depuis la fusion des deux anciennes régions, prend nécessairement en compte ces particularismes. Enfin, l'année 2023 a également fait l'objet des premières prescriptions d'archéologie préventive dans le cadre de deux projets ferroviaires d'envergure : la LGV Bordeaux-Toulouse et la LNMP Montpellier-Perpignan.

Archéologie programmée

Dans le domaine de l'archéologie programmée, les chercheurs actifs sur le territoire de la région sont majoritairement issus des trois principales UMR intervenant sur le territoire régional (UMR sous cotutelle du ministère de la Culture), à savoir Traces (UMR 5608 Toulouse), Archéologie des sociétés méditerranéennes (UMR 5140 ASM, Montpellier) et Pacea (UMR 5199 Bordeaux). Ces chercheurs sont également présents par le biais de collaborations scientifiques avec les opérateurs d'archéologie préventive (conventions existantes : Inrap, Cellule départementale d'archéologie du Lot, Direction départementale d'archéologie de l'Aveyron ; trois autres conventions sont en projet avec ASM).



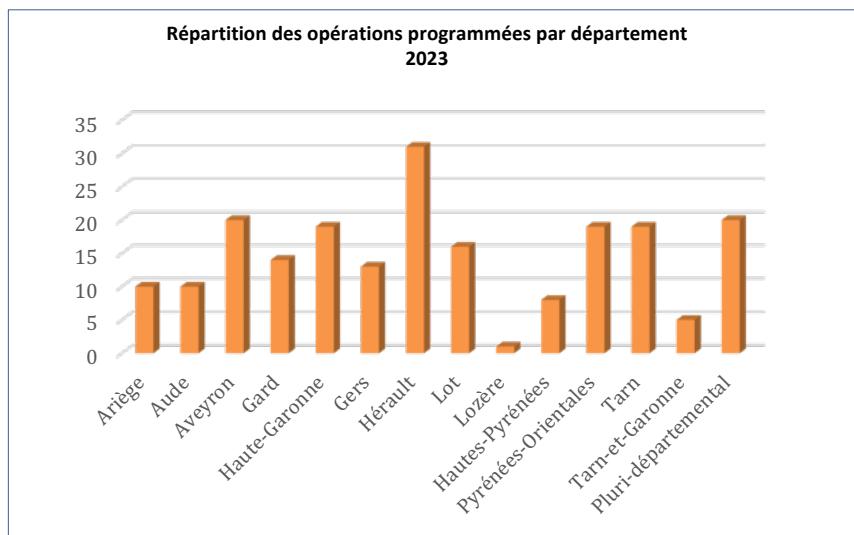
D'autres laboratoires interviennent également dans la région, mais de manière plus limitée : dans le domaine de la Préhistoire ancienne, le Laboratoire d'histoire naturelle de l'homme préhistorique (UMR 7194 HNHP, Tautavel) et l'UMR 7269 Lampea (Aix-en-Provence) ; pour l'Antiquité et le Moyen Âge en Languedoc oriental, le La3m (UMR 7298, Aix-en-Provence). Enfin, quelques projets de recherche mis en œuvre dans la région sont portés par des chercheurs relevant de l'Université de Pau, de l'Université de Perpignan-Via Domitia ou d'universités franciliennes.

On constate que le paysage actuel de la recherche archéologique programmée – tel qu'il est reflété par les projets de recherche et rapports d'opération examinés par la CTRA Sud-Ouest – correspondant pour une large part aux dominantes identifiées dans les champs de recherche privilégiés par les membres de ces UMR – qui fédèrent l'essentiel des archéologues chercheurs actifs sur le territoire.

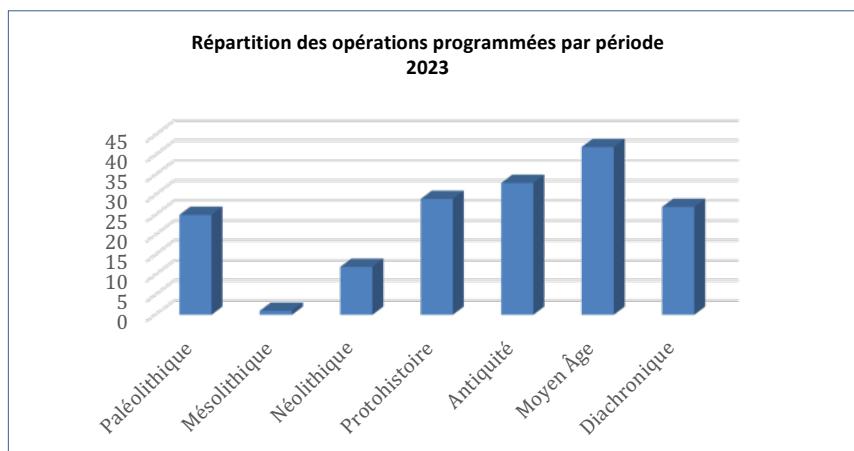
Parmi les 163 opérations programmées autorisées qui ont mobilisé des financements notables de l'État en 2023, on peut évoquer les ambitieux projets collectifs de recherche (PCR), comportant des volets de fouilles programmées et développés autour de sites de premier plan : thématiques d'étude des occupations préhistoriques de la région (Vallée de la Cèze dans le Gard, Grotte du Mas-d'Azil en Ariège) ; l'agglomération protohistorique du Cailar (34) et la poursuite des investigations sur le site de Lattes (34) ; ports antiques de Narbonne ou

agglomération de Saint-Bertrand de-Comminges, mais également l'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan (11) ; sites castraux médiévaux (château de Penne dans le Tarn, de Sainte-Christie d'Armagnac dans le Gers...) ; étude des activités métallurgiques anciennes – notamment dans le massif pyrénéen (Pyrénées-Orientales et Ariège).

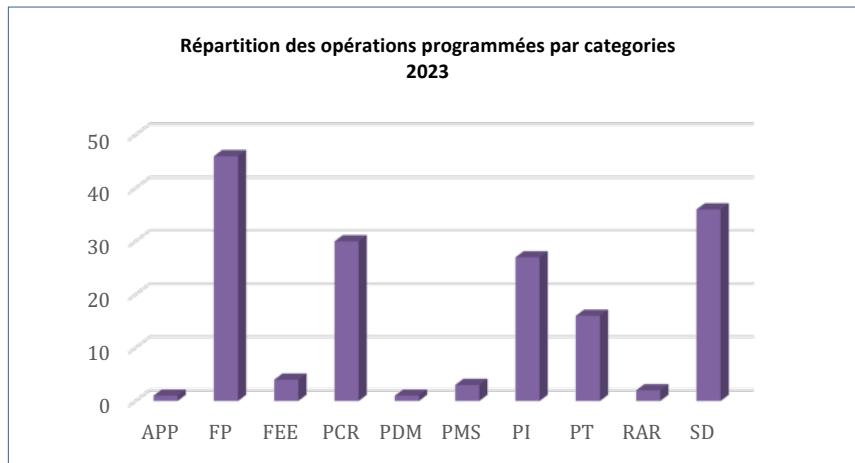
La répartition géographique des opérations programmées en 2023 souligne une large prédominance de l'Hérault et une seule opération pour la Lozère. En outre, 5 départements détiennent entre 15 et 20 opérations programmées en 2023. On constate que, parmi ces 5 départements, 4 sont dotés de services territoriaux habilités et 1 possède un comité départemental d'archéologie (81). Enfin, le très faible nombre d'opérations dans le Tarn-et-Garonne interroge forcément, en plus du cas de la Lozère.



Le caractère hétérogène du nombre d'opérations est la première caractéristique de sa répartition par période chronologique. Cependant, il faut souligner que certaines opérations concernent plusieurs périodes, il convient donc de relativiser ces données. On observe une prédominance marquée pour le Moyen Âge et l'Époque moderne qui concernent bien souvent une seule et même opération.



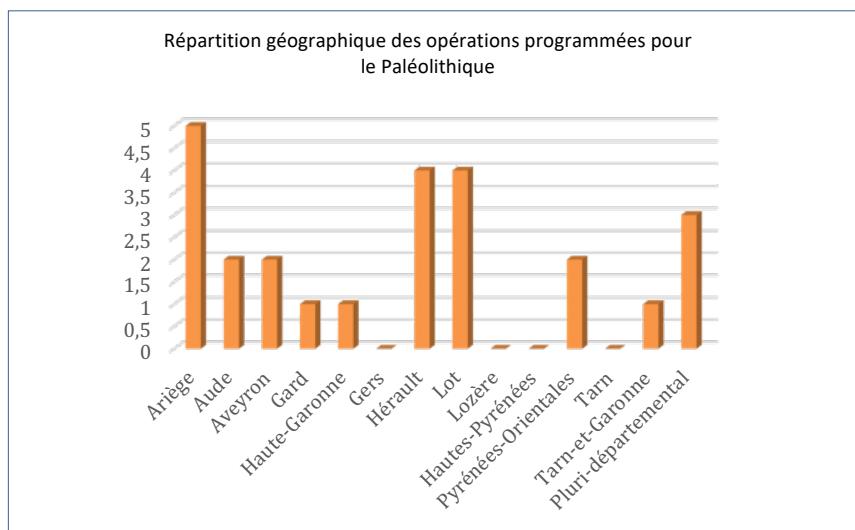
La prépondérance des opérations de fouilles programmées est tout à fait prégnante en 2023. Les sondages sont également fortement représentés mais concernent tout particulièrement certaines périodes. Il en est de même pour les PCR, nombreux pour les périodes préhistoriques et médiévales.



Le Paléolithique

Le dynamisme de la recherche en Préhistoire ancienne ne se dément pas, sur la totalité du territoire de l'Occitanie, grâce à des chercheurs émanant essentiellement des UMR Pacea, Traces et de l'unité de Tautavel. Sans surprise, le département de l'Ariège est celui abritant le plus grand nombre d'opérations archéologiques programmées. Il s'agit bien entendu d'une caractéristique forte de la région. Les thématiques de recherches sont très nombreuses en même temps qu'elles fournissent des résultats aux résonnances internationales.

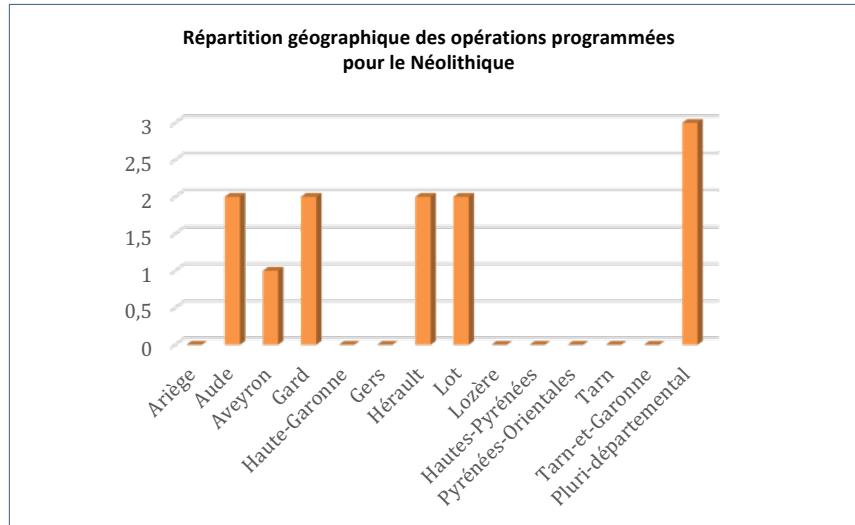
Quelques opérations ou programmes de recherches emblématiques : Mas-d'Azil (09) – M. Jarry (Inrap) ; Gruissan (11), grotte de la Crouzade – T. Saos (UNIV) ; Bruniquel (82), Grotte de Pouxets – J. Jaubert (UNIV) ; Cuzoul de Gramat (46) – N. Valdéron (UNIV).



Le Néolithique

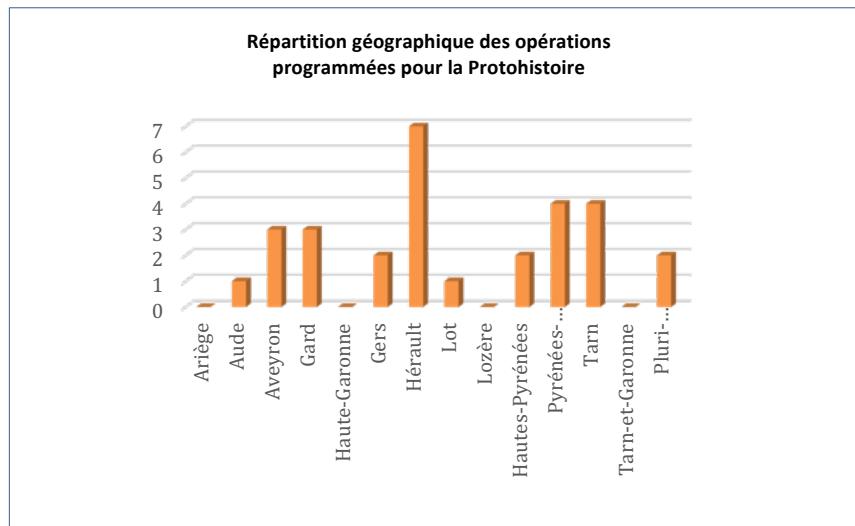
La recherche archéologique relative à la période néolithique se révèle très inégalement répartie sur le territoire d'Occitanie, avec des opérations de grande qualité réalisées sous la direction de chercheurs membres de l'UMR Traces en Rouergue (Th. Perrin, M. Maillé), en Quercy (V. Ard), avec de nouvelles opérations lancées dans les Pyrénées (Hautes-Pyrénées, Ariège) et dans l'Hérault. Signalons enfin l'existence de PCR permettant de fédérer la recherche archéologique régionale.

Quelques opérations ou programmes de recherches emblématiques : Fayet (12), Le Planet – M. Maillé (BEN) ; Gréalou (46), Pech Laglaire – V. Ard (Cnrs) ; PCR Preme – C. Manen (Cnrs) ; PCR *Mégalithisme et sociétés* – V. Ard (Cnrs) ; PCR *Milieu et peuplement en Languedoc Occidental* – M. Gandelin (Inrap).



La Protohistoire

L'archéologie de la Protohistoire souffre d'un déséquilibre territorial relativement prononcé : à l'ouest, peu de projets et d'opérations en cours, à l'exception du Sud-Aveyron (Ph. Gruat), situé dans la sphère d'intervention des chercheurs de l'UMR ASM de Montpellier. Néanmoins, la mise en place de l'ambitieux projet de recherche et de médiation *Occidunum*, en réponse à un appel à projets *Défi-Clé Sciences du passé* lancé par un consortium régional d'UMR sur des fonds attribués par la Région Occitanie, devrait permettre de dynamiser la recherche et de fédérer efficacement les équipes de chercheurs des différentes UMR. Ce projet est orienté sur l'étude et la valorisation des habitats de hauteur protohistoriques à l'échelle régionale, avec une dimension de consolidation de corpus, de recherche expérimentale à partir de méthodes non invasives et de mise en valeur patrimoniale. Le projet fédère des opérations déjà en place (Roquelaure dans le Gers, Ensérune, Bessan, Mourel-Ferrat à Olonzac dans l'Hérault ...) à de nouvelles zones d'investigation (Quercy).



Quelques opérations ou programmes de recherches emblématiques : Saint-Jean-et-Saint-Paul (12), Les Touriès – P. Gruat (COLL) ; Le Cailar (30), Place de la Saint-Jean – R. Roure (UNIV) ; Agde (34), La Motte I – T. Lachenal (Cnrs).

L'Antiquité

Une recherche en archéologie antique essentiellement active dans l'est de la région (ex-Languedoc-Roussillon), et notamment à Narbonne (ancienne capitale de la Province) et Nîmes, dont les territoires bénéficient des avancées d'importants PCR (resp. C. Sanchez, J.-Y. Breuil) ainsi que sur le territoire du département de l'Hérault, où les chercheurs de l'UMR ASM constituent une force d'intervention très significative. Le déficit de projets côté occidental, alors que le corpus de sites à étudier est considérable, a pu être un peu compensé par le lancement d'un important programme sur l'agglomération de *Lugdunum* des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges, Haute-Garonne), sous la responsabilité de W. Van Andringa) ou d'une opération sur l'agglomération de Cadayrac (Salles-la-Source, Lot). Depuis 2023, la reprise de recherches sur Eauze (*Elusa*, Gers), ancien chef-lieu de cité, vient enrichir notre corpus.

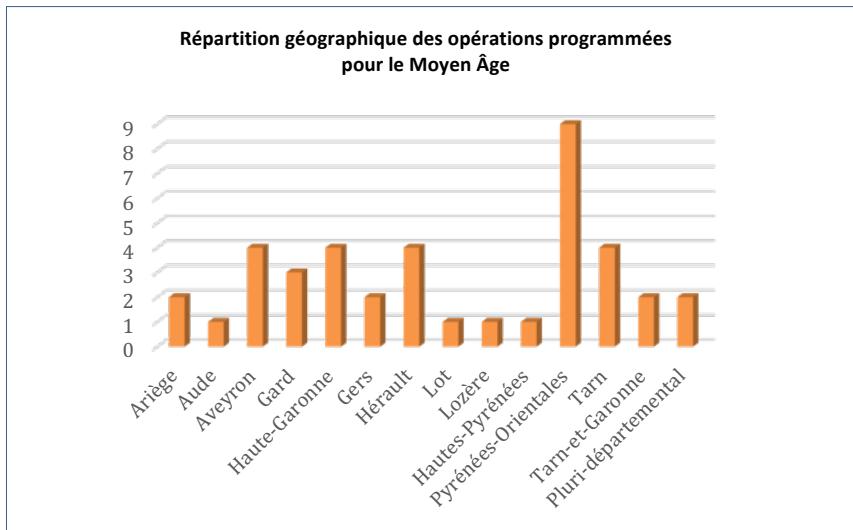
Quelques opérations ou programmes de recherches emblématiques : Beaucaire (30), Mas des Tourelles – F. Bigot (UNIV) ; Saint-Bertrand-de-Comminges (31), Saint-Just – W. Van Andringa (UNIV) ; Lattes (34), Lattara – Saint-Saveur – G. Piquès (Cnrs) ; PCR Les ports antiques de Narbonne – C. Sanchez (Cnrs).



Le Moyen Âge et l'Époque moderne

La recherche en archéologie médiévale demeure très dynamique, en partie impulsée par les chercheurs membres de l'UMR Traces et les collectivités territoriales, et est relativement bien répartie sur le territoire : la majorité des fouilles programmées et PCR autorisés et soutenus par le SRA Occitanie concernent les départements riverains de Toulouse (Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude) et les Pyrénées-Orientales. Le nord et l'est de la région (départements du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, du Gard) restent encore des territoires assez délaissés par la recherche en archéologie médiévale malgré d'évidents enjeux scientifiques.

Quelques opérations ou programmes de recherches emblématiques : Izaut-de-l'Hôtel (31), Le Castet – T. Lasnier (PRIV) ; Sainte-Christie-d'Armagnac (32), Au village – A. Champagne (UNIV) ; Elne (66), Palol d'Avall – O. Passarius (COLL) ; Penne (81), Château – F. Guillot (PRIV).



Archéologie préventive

L'Inrap, établissement public sous tutelle du ministère de la Culture, occupe une place centrale dans le dispositif de l'archéologie préventive : l'établissement met ainsi en œuvre la totalité des diagnostics prescrits par le préfet de région sur les territoires dépourvus de services de collectivités territoriales et conserve une part significative dans la réalisation des fouilles préventives. Du point de vue administratif, le territoire de la région Occitanie relève de la direction interrégionale Inrap Midi-Méditerranée, qui a son siège à Nîmes et dont le périmètre d'intervention s'étend également au territoire des régions PACA et Corse. Concernant la région Occitanie, les moyens humains et techniques de l'Inrap sont répartis dans une demi-douzaine de centres opérationnels (Saint-Orens et Montbeton en Haute-Garonne, Montauban dans le Tarn-et-Garonne, Nîmes dans le Gard, Villeneuve-les-Béziers dans l'Hérault, Saint-Estève dans les Pyrénées-Orientales).

Au total, six services archéologiques de collectivités territoriales de la région Occitanie sont habilités par le ministère de la Culture à réaliser des opérations d'archéologie préventive : il s'agit du service archéologique départemental des Pyrénées-Orientales, du service archéologique de la communauté d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée, du service archéologique municipal de Béziers, de la direction départementale de l'archéologie de l'Aveyron, de la cellule départementale d'archéologie du Lot et de la cellule d'archéologie de Toulouse Métropole.

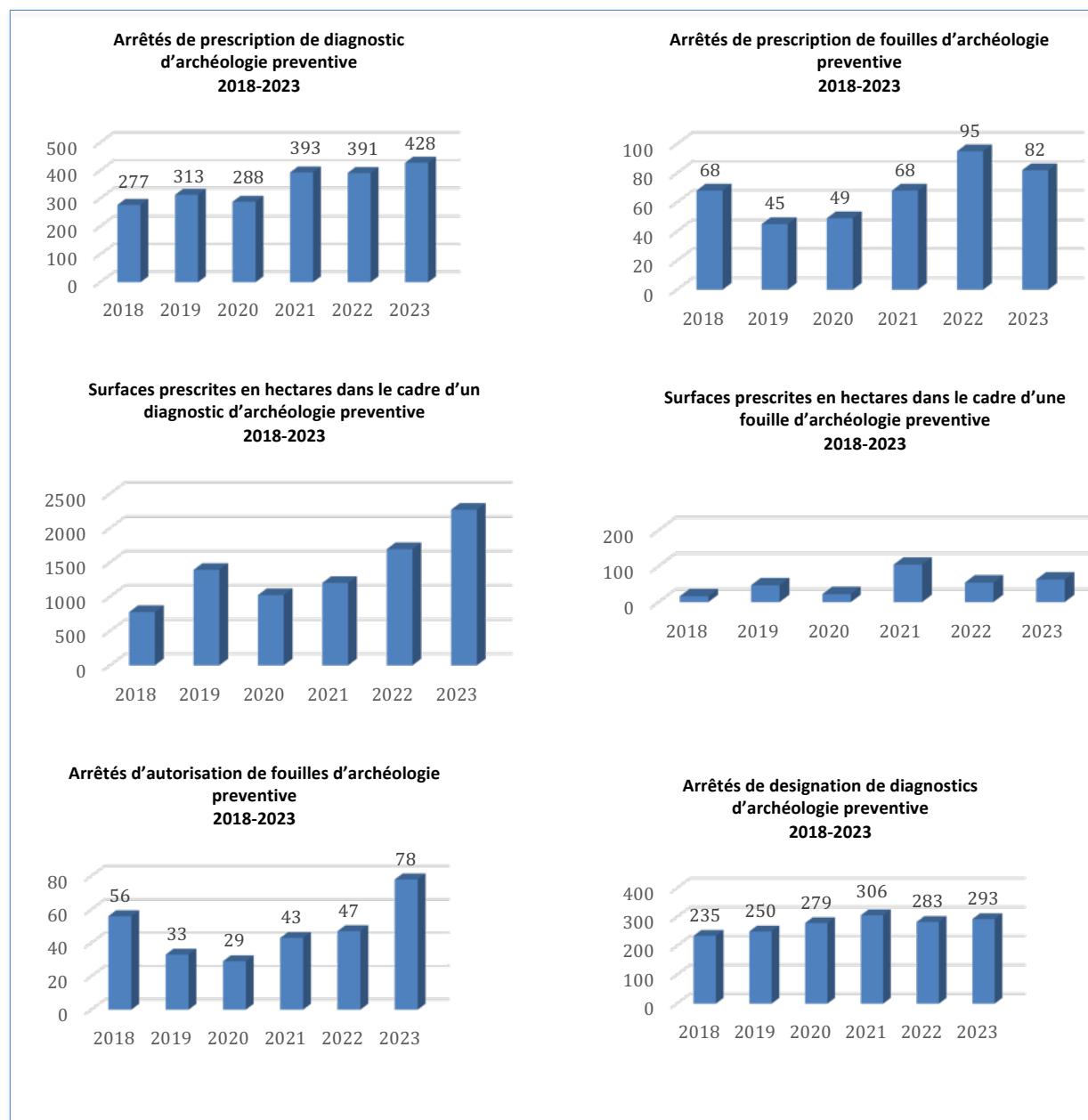
Plusieurs opérateurs privés agréés réalisent régulièrement des opérations de fouilles préventives dans la région. Les plus présents ont implanté des centres opérationnels dans la région : c'est le cas des sociétés Éveha (L'Union - 31), Hadès (Balma - 31), Archeodunum (Tournefeuille - 31), Acter (Pézilla - 66) ou Mosaïques Archéologie (Cournonterral - 34). Au total, ce sont plusieurs centaines de salariés (archéologues, techniciens et administratifs) qui sont employés par ces opérateurs dans le périmètre de la région Occitanie.

Pour un total supérieur à 5 000 dossiers d'urbanisme réceptionnés par le service régional de l'archéologie, 428 arrêtés de prescriptions de diagnostics d'archéologie préventive ont été émis en 2023, ce qui permet d'aboutir à un taux de prescription à hauteur de 8,56 %. Un taux quasiment conforme à ceux mentionnés parmi les indicateurs du PLF 2023 (entre 6 et 8 %).

Ainsi, sur la base des résultats des diagnostics archéologiques réalisés par les opérateurs publics, en 2023, 82 arrêtés de prescription de fouille préventive ont été notifiés, chiffre en baisse par rapport à l'année précédente (95 en 2022), mais qui était elle-même en très forte

augmentation par rapport aux années antérieures. L'augmentation observée depuis 2022 se maintient donc dans d'importantes proportions, ce qui n'est pas sans conséquence sur le volume des dossiers à faire examiner par la CTRA. Le taux de prescription de fouille préventive s'établit donc à hauteur de 1,64 %, un taux conforme à ceux indiqués parmi les indicateurs du PLF 2023 (entre 1,5 et 2 %). Au cours de ces trois dernières années, l'emprise moyenne d'une prescription de fouille préventive varie entre 0,5 et 1,5 ha, avec une grande variabilité observée. On constate une augmentation continue des emprises de prescription de diagnostic par an, 1 024 ha en 2020 à 2 268 ha en 2023. Ainsi, entre 2020 et 2028, l'emprise moyenne par opération de diagnostic est passée de 3,56 ha à 5,29 ha.

Soixante-dix-huit autorisations d'opérations de fouille préventive ont été délivrées au cours de l'année 2023, en très forte augmentation, de plus de 60 %, par rapport à 2022 (47). On constate donc que le niveau d'activité en région Occitanie dans le domaine de l'archéologie a été marqué en 2023 par une tendance nette à la hausse et se situe légèrement au-dessus des moyennes nationales.



Les prescriptions d'archéologie préventive dans le cadre du projet autoroutier de l'A69

Dans le cadre du projet d'aménagement de la liaison autoroutière entre Castres et Verfeil, et suite à la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive reçue en préfecture de région, service régional de l'archéologie, en date du 19 novembre 2021, notre service a édicté l'arrêté n°76-2021-1296 en date du 26 novembre 2021, définissant les modalités de saisine du préfet de région pour la mise en œuvre des mesures d'archéologie préventive préalables à l'aménagement routier de l'A69, modifié par l'arrêté n° 76-2022-0054 du 11 janvier 2022.

Ainsi, à la demande de l'aménageur, 11 tranches opérationnelles de réalisation des diagnostics ont été distinguées, pour un total de 352 ha de surface prescrite. Au total, et alors qu'une faible partie des diagnostics doit encore être achevée au premier semestre 2024, 21 prescriptions de fouilles d'archéologie préventive ont été émises, pour une emprise totale de 346 080 m², soit 34 ha (moins de 10 % de l'emprise diagnostiquée).

COMMUNE(S) - Lieu(x) - dit(s)	EMPRISE	PÉRIODE	Prescription
Castres - Camaillegue	10 000 m ²	Protohistoire	76-2023-0153 14/02/23
Cambon-Lès-Lavaur Cuq-Toulza – La Grave et Les Ferrières	17 500 m ²	Protohistoire Moyen Âge	76-2023-0468 12/05/23
Villeneuve-Lès-Lavaur Maurens-Scopont – La Payroulière Les Crozes	39 500 m ²	Moyen Âge	76-2023-0469 12/05/23
Vendine – Prat Siman	5 300 m ²	Antiquité	76-2023-0470 12/05/23
Teulat - Bordeneuve	2 500 m ²	Protohistoire	76-2023-0709 04/07/23
Teulat – Les Boulbènes	15 800 m ²	Antiquité	76-2023-0710 04/07/23
Teulat – Les Figuarades	12 000 m ²	Moyen Âge	76-2023-0712 04/07/23
Villeneuve-Lès-Lavaur – La Payroulière 2	78 000 m ²	Protohistoire Moyen Âge	76-2023-0711 04/07/23
Castres – Saint-Palais	27 000 m ²	Protohistoire	76-2023-0994 27/09/23
Castres – Le Verdier	280 m ²	Antiquité	76-2023-0993 27/09/23
Cambon-Lès-Lavaur – Le Bourriou	26 000 m ²	Moyen Âge Protohistoire	76-2023-1058 17/10/23
Cambon-Lès-Lavaur -En Daure	3 700 m ²	Antiquité	76-2023-0992 27/09/23
Cambon-Lès-Lavaur - En Bardes 2 et 3	14 000 m ²	Protohistoire	76-2023-0991 27/09/23
Cambon-Lès-Lavaur – En Bardes 1	24 000 m ²	Antiquité Moyen Âge	76-2023-0980 25/09/23
Teulat – Le Canel	5 000 m ²	Protohistoire	76-2023-0978 22/09/23
Montcabrier – Aygues Vives	11 000 m ²	Protohistoire	76-2023-1098 25/10/23
Verfeil – En Sériès	13 500 m ²	Moyen Âge	76-2023-1084 24/10/23
Cuq-Toulza – L'Aigle	17 000 m ²	Moyen Âge Moderne	76-2023-1085 24/10/23
Montcabrier – La Borde du Pin	7 300 m ²	Protohistoire	76-2023-1099 25/10/23
Algans – Le Riat	23 000 m ²	Néolithique	76-2023-1100 25/10/23
Saïx – La Crémade	1 000 m ²	Moyen Âge Moderne	76-2023-1107 27/10/23

Quelques opérations emblématiques

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un lycée sur la commune d'Auterive (31), le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique pour donner suite à la réception d'une demande volontaire anticipée de la part de l'ARAC Occitanie, mandaté par le Conseil régional. L'opération, réalisée en 2022 par l'Inrap, sur une emprise de 78 987 m², a permis de mettre au jour une agglomération gauloise de plusieurs hectares dans un excellent état de conservation, dont le mode d'organisation complexe a nécessité la prescription d'une fouille d'archéologie préventive. La fouille, d'une emprise de 47 000 m², a été réalisée de mai à octobre 2023 par l'opérateur archéologique Hadès. L'opportunité était offerte d'étudier la première agglomération gauloise de plaine hors de Toulouse. Ainsi, cinq puits gaulois encore en eau contenant des objets en bois, plusieurs bâtiments, des fosses contenant des amphores complètes et de nombreux niveaux de sols ont été mis au jour. Par ailleurs, la découverte d'un ancien méandre de l'Ariège, d'une emprise d'environ 100 m², qui comprenait d'importants niveaux organiques stratifiés (planches de bois, pieux plantés) a nécessité une prescription de fouille archéologique complémentaire afin de permettre les prélèvements nécessaires et les études et analyses complémentaires pour des vestiges rares, permettant d'apporter des informations totalement inédites sur l'évolution de l'environnement en vallée d'Ariège durant les derniers milliers d'années.



Fosse à amphores



Cuvelage de puits gaulois

En périphérie de la ville de Perpignan (66), le village de Mailloles est mentionné dans les sources écrites dès le début du X^e siècle. Un premier diagnostic archéologique a été mené sur le site en 2007 par A. Toledo i Mur sur une parcelle appartenant à la municipalité de Perpignan. Celui-ci a mis en évidence les vestiges du village, de son église et de son cimetière, datés entre les IX^e et XIII^e siècles. La stratification atteint 3 m au sud du site et correspond à plusieurs séquences d'occupation. Des activités artisanales (forge) et de stockage (silos et meules) sont attestées au nord de l'église. Au vu de l'importance des vestiges, le SRA a suggéré dès 2009 une protection au titre des Monuments Historiques de ce site médiéval majeur des Pyrénées-Orientales (avis CIRA du 30 juin 2009). En 2022 un nouveau diagnostic a révélé les vestiges d'une première occupation de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle, caractérisée par des murs, des rues en calades, des niveaux de sol, des structures de combustion, des fosses et des concentrations de mobilier céramique. Les séquences sous-jacentes correspondent à des niveaux anthropisés (silos, fosses, murs, niveaux de sol ...) d'époque médiévale (XI^e-XIII^e siècles) qui alternent avec des niveaux de remblais sur plus de 1 m d'épaisseur. Un fossé comblé entre le XI^e et le XIII^e siècle, est potentiellement présent au nord et à l'est de l'emprise. La fouille préventive menée par Nicolas Guinaudeau (Acter) en 2023, sur près de 9 000 m², a

révélé une partie d'un village principalement occupé au XI^e-XII^e siècle et durant le XIII^e-XIV^e siècle. Si le plan du village de Mailloles durant la dernière phase d'occupation est apparu lors de la fouille, les états antérieurs ne pourront être restitués qu'après l'étude post-fouille, débutée en janvier 2024.



Les opérations de recherche archéologique portées par des agents du service régional de l'archéologie d'Occitanie

Depuis de nombreuses années, les agents du service régional de l'archéologie prennent une part très active dans le domaine de la recherche archéologique, souvent dans le cadre de leur rattachement à une UMR. À ce titre, plusieurs d'entre eux ont pris des responsabilités d'opérations en 2023 : sondages sur le site médiéval de Théziers (30) sous la responsabilité d'A.-S. Laurent ; fouille programmée sur l'enceinte antique et médiévale de Toulouse sous la responsabilité de B. Lefebvre ; sondages dans la cité antique d'Eauze (32) sous la responsabilité de Z. Lecat ; fouille programmée d'une voie antique (*Via Domitia*) et d'un relai routier à Loupian (34) sous la responsabilité de L. Bermond ; opération de fouille programmée sur le site antique et médiéval de Maguelone (34) sous la responsabilité de B. Ode ; relevé d'art rupestre du Néolithique à Vieille-Aure (65) sous la responsabilité de P. Foucher ; fouille programmée sur l'aqueduc de Tibiran (65) sous la responsabilité de J. Ollivier ; programme de recherche sur la grotte Cosquer (13) par C. Montoya ; PCR sur les campagnes d'Aquitaine durant l'Antiquité par L. Maurel.

Perspectives de la recherche archéologique

Un rééquilibrage territorial est à promouvoir auprès des porteurs de projets scientifiques en lien avec les acteurs de la recherche, les associations locales, les musées et les collectivités territoriales. Un rééquilibrage chronologique est également à concevoir, là aussi dans une certaine mesure et selon les territoires. Les échanges avec les laboratoires de recherche

d'Occitanie seront, à cet égard, à développer. Les porteurs de projets en archéologie programmée appartiennent à des organismes variés (ministère de la Culture, Inrap, universités, Cnrs, collectivités territoriales, entreprise privée) et il faut y noter la place non négligeable des archéologues bénévoles. Ces derniers sont surtout investis dans les opérations de prospection-inventaire. Des stratégies d'incitations à la prise de responsabilité, notamment de prospections, doivent être élaborées notamment à destination des étudiants, en lien avec les universités.

D'où la nécessité d'élaborer des bilans sur des thématiques et des périodes chronologiques en associant les découvertes issues de l'archéologie préventive et programmée. Des thématiques scientifiques spécifiques à la région pourraient alors être dégagées et faire l'objet de financement dédiés en concertation avec le Conseil régional.

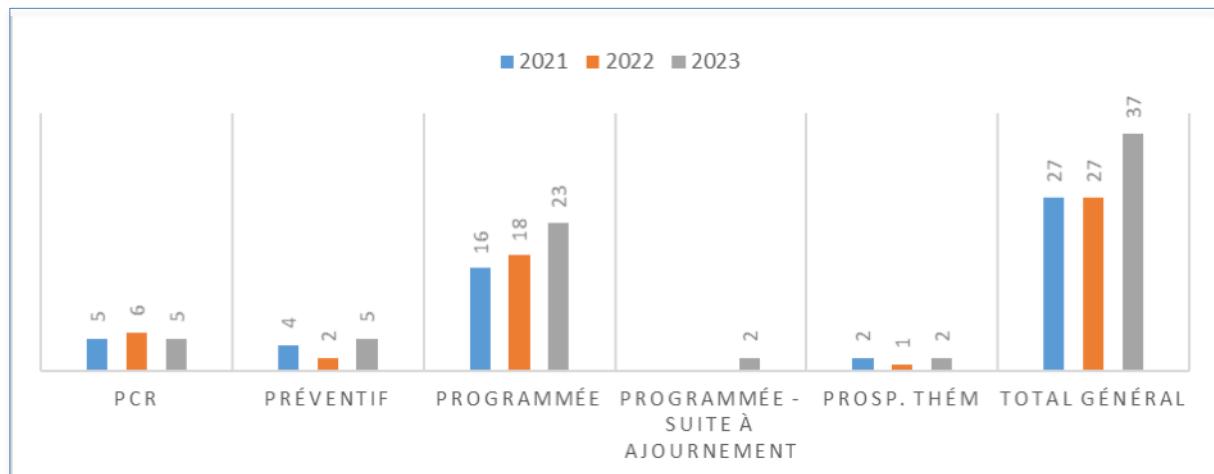
Bilan 2023 de la CTRA Sud-Ouest

PALÉOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN

Par Hélène DJEMA

Membre de la CTRA

L'année 2023 a été l'occasion d'expertiser 37 dossiers, le plus haut niveau de dossiers jamais atteint depuis le début de ce mandat. Cette hausse s'explique notamment par un plus grand nombre d'opérations programmées déposées. Cela concerne principalement le département des Pyrénées-Atlantiques, peu concerné jusqu'à présent par la recherche programmée sur le Paléolithique inférieur et moyen, avec la mise en place d'un nouveau PCR (*DiachroNive*) et de plusieurs opérations de fouilles et de prospections subséquentes (abri Olha, prospections dans la vallée de la Nive). La répartition des dossiers par nature d'opération reste sensiblement la même, avec un nombre réduit de dossiers relevant de l'archéologie préventive et de prospections thématiques. Les rapports relatifs aux opérations de fouilles programmées et de PCR occupent toujours une place importante pour les sites attribués au Paléolithique inférieur et moyen de l'interrégion.

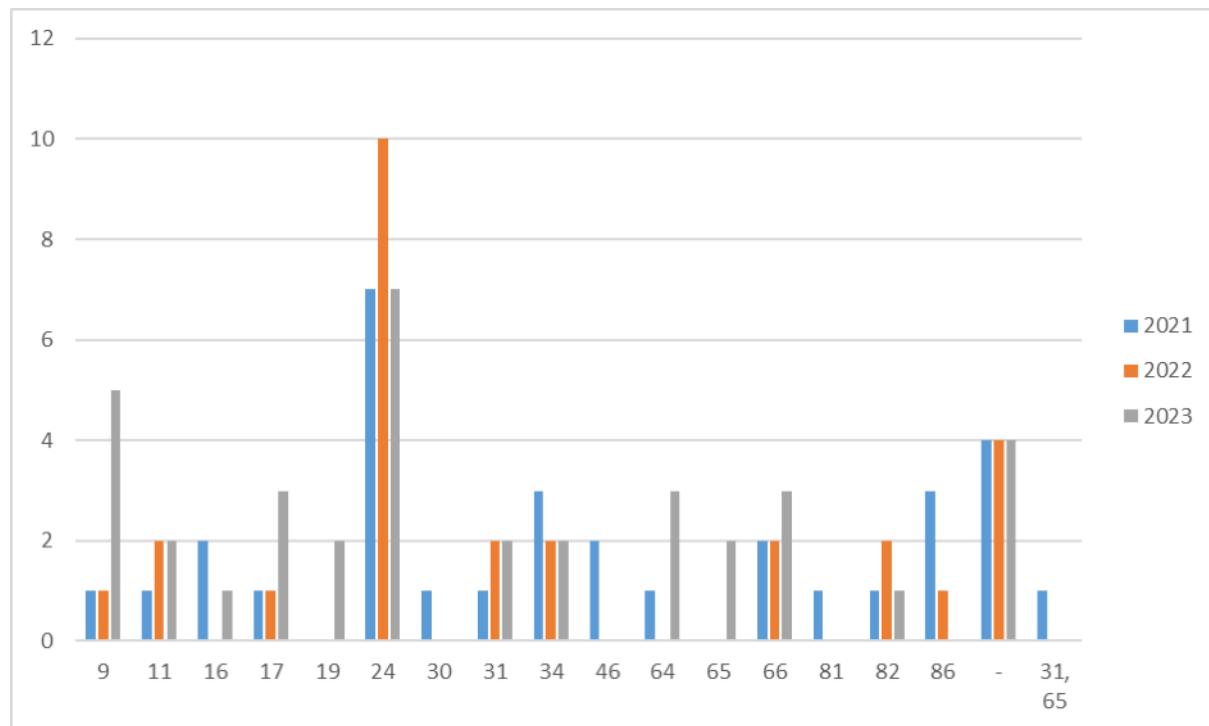


Nature des dossiers expertisés (Axe 1) par année (2021-2023)

Comparée à 2022, la répartition géographique des rapports expertisés en 2023 montre un très léger déploiement des opérations sur l'ensemble du territoire, revenant quasiment à un niveau de 2021. Cela s'explique notamment par le développement de nouveaux programmes de recherche relatifs aux périodes anciennes de la Préhistoire dans des secteurs jusqu'à présent peu investis (Pyrénées-Atlantiques, Ariège, Charente et Hautes-Pyrénées) ainsi que par la prescription et la réalisation d'un plus grand nombre d'opérations préventives : Haute-Garonne (Auterive), Corrèze (Brive Laroche et Saint-Pantaléon), Hautes-Pyrénées (Lannemezan) et Dordogne (Lanquais).

Néanmoins, pour la région Nouvelle-Aquitaine, la Dordogne centralise encore à elle seule la majorité des dossiers instruits (54 %) ; la moitié du territoire restant encore non ou peu investie (Creuse, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres et Haute-Vienne). Quant à la région Occitanie, les fouilles programmées ont particulièrement concerné le sud-est de la région ; l'Ariège et les Pyrénées-Orientales centralisant à eux seuls près de 60 % des dossiers. Le positionnement historique de certains laboratoires et universités sur le territoire est mis encore en avant comme l'illustrent les cas de la Dordogne, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales.

La dynamique de la recherche reste donc toujours très variable d'un territoire à un autre, avec des départements qui restent les parents pauvres des travaux portant sur le Paléolithique inférieur et moyen, comme le sud-ouest de l'ex-région Aquitaine et le nord de l'Occitanie. Il faut espérer que, dans ces secteurs, de nouveaux programmes de recherche pour les périodes anciennes de la Préhistoire voient le jour tout en veillant, bien évidemment, à les inscrire dans la programmation régionale de la recherche définie par les services déconcentrés. Ils pourraient à ce titre trouver leur origine dans les nombreux PCR existant dans l'interrégion, à l'image de *DiachroNive*.



Nombre de dossiers expertisés par département (mandat 2021-2023)

Parmi les dossiers expertisés pour les périodes anciennes du Paléolithique, dans la continuité des travaux engagés depuis plusieurs années en Nouvelle-Aquitaine notamment, les travaux relatifs aux occupations du Paléolithique moyen récent occupent toujours une place prépondérante. Les thématiques de recherche restent inchangés : d'un côté, la reconnaissance d'une entité culturelle Quina soutenue par l'ERC *Quina-World* (abri des Merveilles, La Rochette, Combe-Grenal en Dordogne) et de l'autre, la transition Paléolithique moyen/Paléolithique supérieur (Tourtoirac en Dordogne, Saint-Césaire en Charente-Maritime).

Nous soulignerons donc les nouveaux axes de la recherche qui tendent à émerger au sein de ce mandat, notamment en Occitanie : l'enrichissement des connaissances relatives au contexte paléoclimatique et paléoenvironnemental du Pléistocène moyen grâce au soutien par le SRA Occitanie-site de Montpellier de travaux de recherches strictement paléontologiques (site de l'aven au Lion dans l'Aude, carrière Corneilla de Conflent dans les Pyrénées-Occidentales) ; la mise en place de cadres chrono-stratigraphiques fiables pour les collections anciennes et récentes provenant de contextes alluviaux du Pléistocène moyen et supérieur (*Du nouveau en terrasses dans les Pyrénées-Orientales* et le PCR *ChroTAII*). Nous rappelons que c'est en Occitanie également que nous trouvons trois occupations rapportables au Pléistocène moyen (Bruniquel dans le Tarn-et-Garonne, Montmaurin en Haute-Garonne et

Lunel-Viel dans l'Hérault) et le seul site (Bois de Riquet à Lézignan-la-Cèbe) relevant de la fin du Pléistocène inférieur.

Comme l'an dernier, les sites en contexte karstique pour ces périodes restent l'apanage de l'archéologie programmée alors que les sites de plein air sont appréhendés uniquement grâce à l'archéologie préventive. Il s'agit par ailleurs, pour ces derniers, majoritairement d'occupations conservées en contexte alluvial (Brive-Laroche aérodrome et Saint-Pantaléon en Corrèze, Lanquais en Dordogne), secteur favorable à l'implantation des préhistoriques. Les autres contextes (versant, plateau) sont peu appréhendés limitant de fait la portée des investigations sur les modalités d'occupation du territoire par les premiers hominidés. Soulignons cependant une fouille préventive prescrite en contexte de plateau à Lannemezan dans les Hautes-Pyrénées. Bien que limitée en termes d'investigations (suivi de travaux), cette fouille permettra d'enrichir les données sur cette partie du territoire.

Nous le répétons une fois encore, le dynamisme de la recherche sur le Paléolithique inférieur et moyen dans le sud-ouest de la France doit beaucoup aux travaux des chercheurs de l'Université et du Cnrs, avec trois principaux laboratoires : Pacea, Traces et Lampea. Les deux premiers laboratoires travaillent essentiellement sur la révision des archéoséquences des sites en grotte datés du Paléolithique moyen, le dernier sur les premiers peuplements européens. Ces travaux permettent d'approfondir notre connaissance des sites de renommée internationale à travers la révision des données et l'enrichissement de leurs collections (Le Moustier, La Balutie, Bruniquel, Saint-Césaire).

Notons que les opérateurs privés occupent également une place importante dans les recherches concernant le Paléolithique inférieur et moyen. Ils portent principalement sur des travaux de synthèse s'appuyant sur des données diachroniques et issues de différents contextes géomorphologiques. Ces travaux prennent la forme de PCR visant à établir, soit un cadre chrono-stratigraphique de référence pour les périodes anciennes à partir des études géo-morpho-stratigraphiques issues des opérations programmées mais aussi préventives (PCR *ChroTAII* de J. Piana – Inrap – sur les terrasses alluviales du Tarn, de la Garonne ou de l'Isle ; *Du nouveau en terrasse* de C. Viallet - Paléotime) ou encore, dans le domaine technique, à étudier le lien entre propriétés mécaniques des matières premières exploitées par les préhistoriques et propriétés fonctionnelles des produits confectionnés (PCR *De la matière aux gestes* de C. Viallet – Paléotime).

Les collectivités territoriales ne sont malheureusement pas du tout représentées. Pour mémoire, sur les 9 services de collectivités habilités sur le territoire, seul le département de la Dordogne est habilité pour le Paléolithique.

Enfin, signalons deux fouilles préventives (Brive-Laroche et Saint-Pantaléon – C. Viallet, Paléotime) dont les résultats permettent d'ores et déjà de renouveler notre connaissance des occupations du Paléolithique moyen à la confluence de la Vézère et de la Corrèze. Les industries en quartz datées du Paléolithique moyen à l'échelle du territoire sont suffisamment rares pour être soulignées. Ces sites apporteront, sans l'ombre d'un doute, des réponses supplémentaires à la question de la présence de mobilier lithique de gros calibre dans le contexte foisonnant des industries de la fin du Paléolithique moyen et de l'éventuel déterminisme pétrographique et/ou fonctionnel opérant sur ces industries.

Nous ne formulerons pas cette année d'observations de portée générale car elles restent inchangées par rapport aux années précédentes. Nous soulignons cependant l'importance des travaux engagés dans la définition d'un cadre chrono-stratigraphique plus précis dans

certains secteurs de l'Interrégion, qu'il convient de poursuivre et de développer. Nous souhaitons par ailleurs souligner une fois encore la bonne facture générale des demandes et des rapports d'opérations soumis en 2023. Seules deux dossiers ont été ajournés en raison de demande ou de restitutions des résultats ne répondant pas aux attendus. Ainsi, on ne peut que se féliciter de la qualité scientifique des travaux développés par les équipes de recherche sur les occupations datées du Paléolithique inférieur et moyen dans cette grande région et des heureuses dynamiques naissantes de la recherche en Occitanie.

PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR ET MÉSOLITHIQUE

Par Ludovic MEVEL

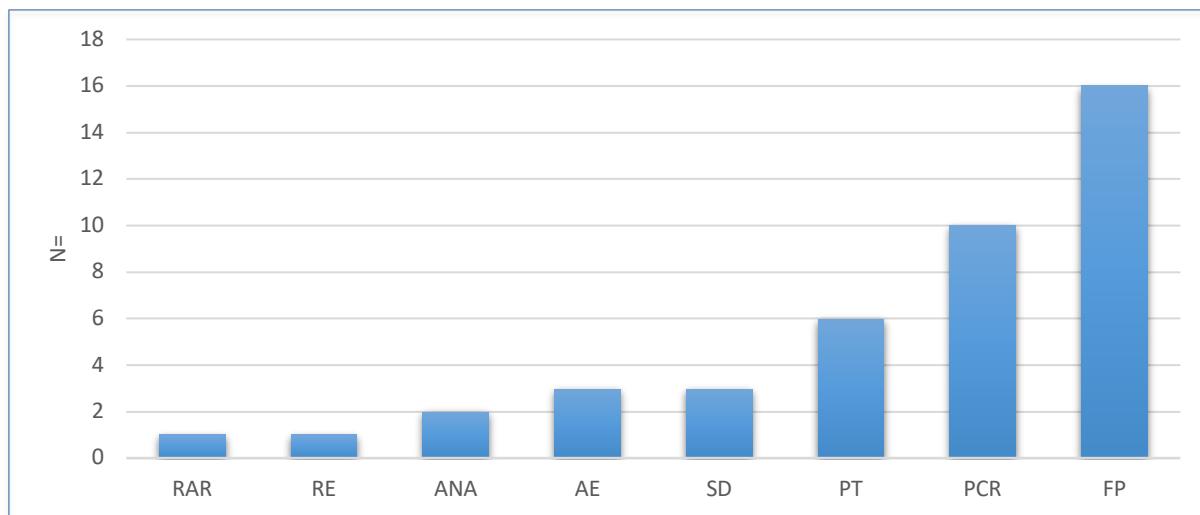
Membre de la CTRA

En 2023, 51 dossiers ont été examinés pour le Paléolithique supérieur et le Mésolithique. Si ce sont les occupations du Paléolithique supérieur qui restent largement investiguées – en particulier en archéologie programmée – notons un petit regain pour ce concerne l'intérêt pour le Mésolithique, en particulier à la faveur de plusieurs opérations d'archéologie préventive (*cf. supra*) et programmée (FP grotte des Jonquilles et FP la Borie del Rey). En 2023, l'archéologie programmée a toujours une place largement prépondérante (n = 42 dossiers + 1 aide à l'édition d'une thèse) parmi les dossiers expertisés.

Pour l'archéologie préventive, 8 dossiers ont été examinés : 5 rapports de diagnostics + CCS ; 1 CCS direct concernant une prescription de fouille complémentaire et 2 RFO. On notera une activité assez « intense » dans le secteur de Font-Romeu (66) ou trois opérations de fouilles préventives ont été prescrites, en particulier à la faveur de la découverte de plusieurs structures en creux qui ont livré des datations contemporaines du Mésolithique. À Magalas (34), sur le site de La Faysse 1, une concentration de vestiges de faune d'âge tardiglaciaire ou postglaciaire a fait l'objet d'une prescription et d'un avis favorable de la CTRA. À Lanquais (24), des vestiges potentiellement attribués à la fin du Solutréen sur le site de Ligal ont un intérêt certain et pourraient se révéler particulièrement intéressants en comparaison, notamment, de ceux obtenus sur le gisement « contemporain » du Landry (Boulazac, Brenet dir.) dont la monographie a justement fait l'objet d'un avis favorable par la commission cette année en vue de sa publication comme un numéro hors-série de la revue *Paléo*.

L'archéologie programmée constitue la part la plus importante de la recherche archéologique pour le Paléolithique supérieur et le Mésolithique dans la CTRA SO. D'un point de vue typologique, les FP restent nettement dominantes, suivies des PCR. Notons que plusieurs opérations (PCR Cussac, PCR VEZAR, PCR *Mas-d'Azil*, PT *Accumulations naturelles*) constituent des programmes « chapeaux » qui génèrent plusieurs catégories d'opérations (fouilles, prospection thématique ou relevé d'art) qui font chacune l'objet d'une évaluation en commission. C'est en particulier le cas des opérations invasives (i.e. fouille du locus 3 de Cussac par exemple ou des sondages réalisés dans les avens d'accumulations naturelles de faune). Ces opérations constituent des programmes de recherches qui permettent précisément d'engager des travaux véritablement interdisciplinaires (historiographies, révision de collections anciennes et opérations de terrains). Lorsqu'elles sont correctement « bordées » (en particulier sur le plan administratif), elles constituent des pôles de recherches particulièrement dynamiques qui génèrent une importante somme de données scientifiques.

D'un point de vue géographique, c'est la Dordogne (24) qui regroupe le plus grand nombre d'opérations.

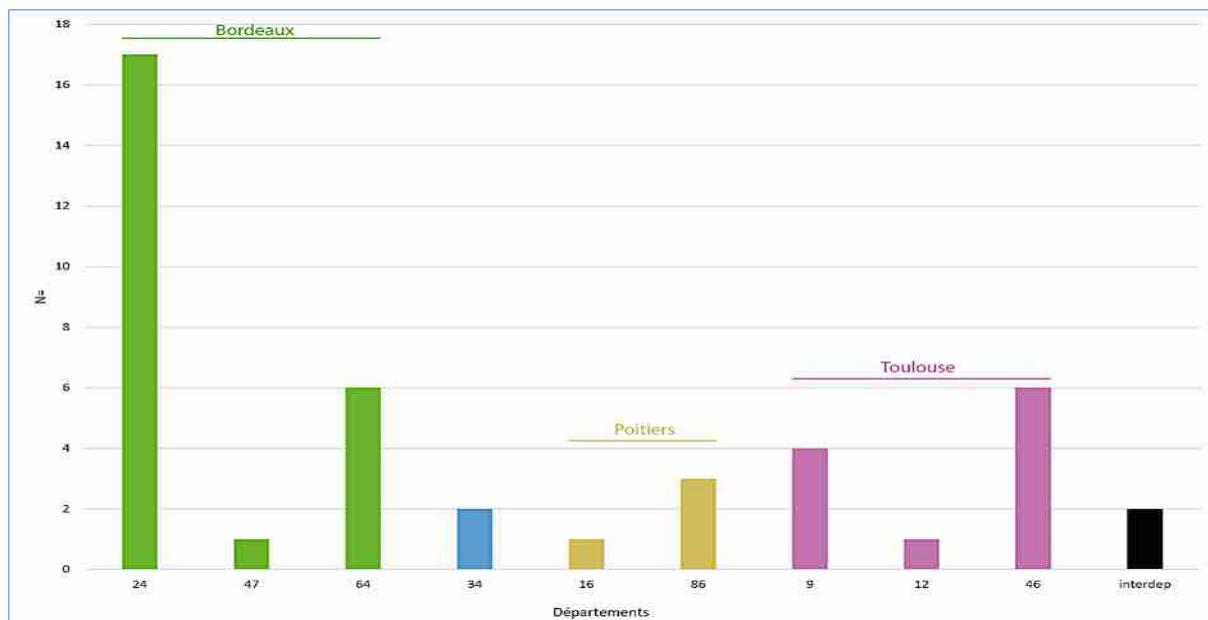


Typologie des opérations d'archéologie programmée examinées en 2023 pour le Paléolithique supérieur et le Mésolithique

Sur le fond, peu de changements par rapport au bilan 2022. L'essentiel des opérations examinées constituait des opérations déjà engagées en 2022. On notera cependant quelques nouvelles opérations dont celle dans la grotte du Visage à Vilhonneur (16) qui constitue une première opération dans cette grotte ornée et sépulcrale datée du début du Gravettien dont la découverte date d'il y a une quinzaine d'années. C'est, bien entendu, une opération de tout premier plan dont les résultats devront invariablement être mis en perspective avec ceux issus des recherches réalisées à Cussac (24) dont elle profite de l'expérience d'une partie de l'équipe scientifique (en particulier pour le volet anthropologique).

Les phases anciennes du Paléolithique supérieur – l'Aurignacien en particulier – font l'objet de plusieurs opérations : un PCR en vallée de la Vézère (PCR VEZAR – E. Tartar dir.) qui intègre un volet d'études de collections, de prospections et de sondages – en particulier sur le site de La Faurélie 1 – et une fouille programmée au long cours sur le gisement de Regismont-le-Haut (34) qui arrive presque à son terme. Des indices d'occupations de ces périodes sont aussi documentés dans la grotte ornée de Jovelle (24) – qui fait l'objet d'une opération annuelle depuis 2020 et dont l'un des objectifs est justement de mieux caler dans la chronologie le dispositif pariétal. En l'état, les opérations de fouilles ont surtout concerné des parties du site remanié, qui ont livré des vestiges – ténus – d'occupations attribués à l'Aurignacien et au Gravettien (moyen). Le Gravettien a fait l'objet du volet « terrain » des opérations réalisées sur le site du Taillis des Coteaux (86 – J. Primault dir. – en parallèle de l'aboutissement de la monographie sur les occupations du début du Magdalénien). Les périodes plus récentes – depuis le Magdalénien jusqu'au Mésolithique – sont documentées par des opérations de fouilles (par ex. Magdalénien moyen, La Peyzie IV (24) ; tardiglaciaire, abri Malaurie (46) ; Mésolithique, Borie del Rey (47) et grotte des Jonquilles (46)).

On mentionnera aussi l'examen de plusieurs demandes d'aide à la publication, en particulier celle qui concerne la publication monographique de la thèse de C. Pallier sur la géoarchéologie du Mas-d'Azil et la monographie du site solutréen de plein air du Landry (Boulazac, 24 ; M. Brenet et E. Claud dir.).



Répartition des opérations par sites/SRA

NÉOLITHIQUE

Par Christophe CROUTSCH

Membre de la CTRA

En 2023, la CTRA Sud-Ouest a examiné 58 dossiers concernant tout ou partie du Néolithique. Ce chiffre représente une nette augmentation par rapport aux années précédentes (36 en 2022, 38 en 2021) et est corrélé à la hausse des dossiers d'archéologie préventive examinés. En effet, le nombre de rapports de diagnostic ou de CCS a plus que doublé par rapport à 2022 (passant de 7 à 18), tandis que celui des rapports de fouille est resté relativement stable, passant de quatre à six. Parallèlement, le nombre de dossiers d'archéologie programmée a également connu une progression significative, en raison de l'augmentation des nouvelles demandes. Ces tendances reflètent une activité archéologique soutenue dans les deux régions.

	Archéologie préventive		Archéologie programmée					Total
	Rapport diagnostic ou CCS	Rapport fouille préventive	Rapport prospection sondages	Rapport PCR	Rapport fouille programmée	Nouvelle demande	Divers	
Février 23	4		1	2	3	3	1 APP	14
Mars 23	2		2	1	4	5		13
Avril 23				2	2	2		6
Mai 23		1		1	3			5
Juin 23	1	1		1	1			4
Septembre 23	6						1 ANA	7
Octobre 23	1	2						4
Décembre 23	3	2						5
Sous-total	18	6	3	7	13	10	2	58
Total	23		35					

Répartition des dossiers expertisés par type d'opération

Trente-quatre dossiers d'archéologie programmée ont été examinés au cours de l'année. Vingt-quatre ont été générés par des activités d'archéologie préventive. Parmi ces dossiers, les rapports de diagnostic et les CCS représentent les deux tiers.

Le nombre de dossiers tend à s'équilibrer entre la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, mais de fortes disparités persistent suivant les secteurs. Certains départements demeurent en marge, sans avoir bénéficié d'opérations archéologiques relatives au Néolithique en 2023 (notamment l'Ariège, le Gers et la Lozère, ainsi que la Corrèze, la Creuse, les Landes et le Lot-et-Garonne), tandis que d'autres connaissent un développement prometteur (tels que les Pyrénées-Orientales et le département du Tarn). Enfin, certains secteurs géographiques continuent de présenter une forte activité archéologique, notamment en Charente, en Charente-Maritime, dans l'Aveyron et dans l'Hérault.

	Occitanie													Nouvelle-Aquitaine													Inter régional	Total
	9	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87			
février-23	1	1		1		1	1									1	3				1	1			1	2	14	
mars-23	1	1				1				1				2	1			2			3		1				13	
avril-23		1	1			1			1								1									1	6	
mai-23	1	2												2														5
juin-23				1										1			1							1			4	
sept-23					1		1					2		1			1									1	7	
oct-23				1		1				2																	4	
déc-23										3		1				1											5	
Total	3	5	2	3	5	1	1	4	4			3	5		6	3		4	1	2	1					4	58	
Total	28													25														

Répartition des dossiers expertisés par département

Plusieurs programmes collectifs de recherche (PCR) continuent à structurer de manière significative la recherche régionale. Parmi eux, le PCR Preme se concentre sur les premières communautés paysannes dans la région du Languedoc méditerranéen. De même, les PCR *Mégalithisme et sociétés néolithiques* et *Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente* examinent respectivement les phénomènes mégalithiques et les aspects monumentaux et territoriaux du Néolithique dans la région allant de la Loire à la Charente. De plus, le PCR *Milieu et peuplement en Languedoc occidental du Néolithique à l'âge du Bronze* explore les interactions entre le milieu naturel et les populations humaines sur une période s'étendant du Néolithique à l'âge du Bronze dans l'ouest du Languedoc. D'autres projets se concentrent sur des thématiques spécifiques, telles que l'exploitation du sel (PCR *Dynamisme d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer*) ou l'extraction et le traitement de minéraux (PCR *Mines et métallurgie pré et protohistoriques en Occitanie*). Certains PCR se focalisent également sur des zones géographiques particulières, comme le PCR *Vallée de la Cèze*, qui explore les gorges de la Cèze et le plateau de Méjannes-le-Clap. Parfois, ces projets couvrent une vaste période chronologique, comme c'est le cas avec le PCR *DiachroNive*, qui étudie la haute vallée de la Nive dans les Pyrénées-Atlantiques. Il convient également de souligner la diversité des contextes géographiques impliqués dans ces recherches, allant des zones littorales (notamment en Gironde et en Charente-Maritime)

aux régions montagneuses (comme les Hautes-Pyrénées). Ces espaces sont désormais de plus en plus intégrés à l'archéologie préventive, comme en témoigne l'exemple des Pyrénées-Orientales.

L'année 2023 a été marquée par la découverte de plusieurs enceintes fossoyées en contexte préventif, notamment dans les départements des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Charente-Maritime. Les résultats de ces opérations sur le terrain offriront une perspective intéressante en lien avec les recherches sur le monumentalisme et l'organisation du territoire dans la région qui demeure un point de la recherche régionale. Un autre domaine de recherche important en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine concerne le phénomène mégalithique et les pratiques funéraires associées. Dans ce cadre, les travaux initiés par l'ANR Link, qui se concentrent sur les organisations sociales des différents groupes culturels de la fin du Néolithique et du début de l'âge du Bronze, devraient favoriser les échanges interrégionaux et enrichir notre compréhension de ces périodes de la Protohistoire ancienne.

Il convient une fois de plus de saluer la qualité scientifique et formelle des demandes ainsi que des rapports d'opération soumis en 2023, tant dans le cadre de l'archéologie programmée que de l'archéologie préventive. Il est à noter qu'une seule demande d'aide à la préparation de publication (APP) a été évaluée au cours de cette année. Par ailleurs, la commission a encouragé la publication de plusieurs sites, parmi lesquels se distingue le vaste et exceptionnel monument mégalithique néolithique d'Uzès.

ÂGE DU BRONZE

Par Laurence LE CLÉZIO

Membre de la CTRA

Généralités

Pour l'année 2023, 31 dossiers portant pour tout ou pour partie sur la Protohistoire ancienne de façon générale et/ou l'âge du Bronze en particulier ont fait l'objet d'un avis dans le cadre de la CTRA Sud-Ouest. C'est un dossier de moins que pour l'année 2022 (32) mais un de plus que pour 2021 (30). Le nombre de dossiers examinés pour cette période est donc assez stable sur ces trois dernières années, alors qu'une augmentation des dossiers avait été observée sur les années précédentes (compris entre 20 et 29 d'après le bilan 2017-2021).

Le bilan de cette année 2023 va être assurément très ressemblant à celui de 2022 puisque les chiffres sont quasiment identiques. L'archéologie préventive est mieux représentée que l'archéologie programmée, avec 22 opérations pour la première et 9 pour la seconde. Concernant le préventif, 15 rapports de diagnostic associés à un cahier des charges scientifique ont été examinés en 2023, deux PSI et 5 rapports de fouilles. L'archéologie programmée est essentiellement représentée par des fouilles programmées (7), complétées par une demande de poursuite d'un PCR et une demande d'aide à la publication liée à ce même PCR.

En 2023, la répartition géographique des dossiers entre l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine est également très similaire à celle constatée en 2022. Le léger déséquilibre observé entre 2021 et 2022 entre ces deux régions semble se stabiliser, même s'il reste toujours légèrement en faveur de la Nouvelle-Aquitaine. La spécificité du département de la Charente-Maritime (17), très nette en 2021 et moins flagrante en 2022 et 2023, reste cependant notable. En Occitanie, si le département de l'Hérault (34) continue à se démarquer légèrement depuis 2022, l'augmentation de dossiers constatée dans le département du Tarn (81) se rapporte

probablement à un épiphénomène lié aux nombreuses prescriptions issues des diagnostics de l'A69. Enfin, le dynamisme des départements de la façade atlantique, observé en 2021 et 2022, est légèrement moins évident en 2023.

	Archéologie préventive				Archéologie programmée					
	Diag.CCS	RFO	PSI	Total	Prosp.	PCR	FP/SD	APP	Div.	Total
2021	22	1	0	23	0	3	2	2	0	7
2022	16	5	1	22	1	1	6	2	0	10
2023	15	5	2	22	0	1	7	1	0	9

Répartition des dossiers expertisés par type d'opération

Dept	Occitanie												Total	Nouvelle-Aquitaine												Total	
	9	11	12	30	31	32	34	46	82	48	65	66	81	Total	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	Total
2021	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2	1	2	8	2	9	0	0	1	3	0	2	2	2	1	0	22
2022	0	0	1	1	2	0	3	0	0	0	4	1	1	13	2	5	0	0	1	4	2	2	2	1	0	0	19
2023	0	0	1	1	0	0	4	0	0	0	1	2	3	12	1	6	0	0	1	1	3	0	3	0	3	1	19

Répartition des dossiers expertisés par région et par département

Acquis pour l'année 2023

Comme pour les années précédentes, les principaux acquis scientifiques concernent des vestiges d'occupations domestiques (21/31), détectées lors d'opérations de diagnostic (12), auxquels il faut ajouter les rapports d'opérations de fouille préventive (3) et les rapports de fouilles programmées ou PCR (5). La majorité des sites d'habitat sont matérialisés par des structures en creux de natures variées, plus ou moins dispersées sur de vastes zones ouvertes et ne présentant pas d'organisation particulière reconnue (Lamothe-Montravel, Vendargues, Portiragnes, Cozes, Castres, Sainte-Gemme, Saillat-sur-Vienne, Font-Romeu). D'autres, à l'inverse, proposent des vestiges domestiques plus structurés, composés d'un ou de plusieurs bâtiments, formant parfois des habitats groupés (Buxerolles, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Geours-de-Marenne, Ségonzac). L'archéologie programmée, notamment la fouille subaquatique de l'habitat de l'âge du Bronze final de la Motte I à Agde, dans le fleuve Hérault, et le PCR « *Dynamisme d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer* » viennent compléter les données issues des fouilles préventives. Elles rassemblent de nombreux chercheurs et combinent à la fois des recherches documentaires, des opérations de terrain, des études spécialisées et la mise en place de SIG. Leurs résultats confirment le potentiel de ces études pluridisciplinaires, qu'une demande d'APP issue de ce PCR va pouvoir mettre en valeur. La majorité de ces sites d'habitat propose des occupations sur l'âge du Bronze final et le début du premier âge du Fer (13), même si les âges du Bronze ancien et moyen (8) sont également bien représentés.

Même si les vestiges appartenant au domaine du funéraire sont toujours moins étudiés que ceux de l'habitat, ils sont tout de même plus nombreux cette année que l'année dernière (3 en 2022 pour 9 en 2023). Pour le domaine du préventif, un site mégalithique a été fouillé à Uzès et trois sites funéraires à enclos (Migné-Auxances, Saint-Georges-de-Didonne et Saint-Savinien) ont été détectés lors de diagnostics et vont donner lieu à des fouilles. En

programmée, la dernière campagne de fouille du site d'Accous et la future fouille de celui de Asson s'intéressent plus particulièrement aux grottes sépulcrales.

Les fouilles programmées investissent également d'autres types de vestiges. La fouille 2022 du site de Saint-Jean-et-Saint-Paul (12), étape intermédiaire de la triennale 2022-2024, a permis de poursuivre les recherches engagées sur ce site à stèles et monuments empierrés investi durant l'âge du Bronze et le premier âge du Fer. Enfin, la validation de la fouille en laboratoire d'un dépôt de haches médocaines de l'âge du Bronze moyen retrouvées dans un lac va permettre, avec les dépôts du site d'Agde déjà évoqués, d'aborder la thématique des dépôts de mobilier métallique.

Conclusions, préconisations

Au regard d'une relative stabilisation des dossiers entre cette année et la précédente, les conclusions et préconisations déjà évoquées ne changeront pas. L'interprétation spatiale et la compréhension fine des sites d'habitat (architecture et plans de bâtiments, identification de zones d'activités dédiées, zones de circulation...) sont dépendantes de la taille des fenêtres d'observation. Les décapages extensifs dans le cadre de prescriptions de fouilles préventives demeurent à ce titre, toujours indispensables. En 2022, la moyenne des surfaces prescrites à la suite des diagnostics était légèrement plus grande que celle des rapports de fouilles présentés cette même année (de 7 920 à 13 878 m²). En 2023, toutes ces données ont augmenté par rapport à 2022 : la surface moyenne des diagnostics est passée de 49 820 à 97 729 m² (en partie expliquée par les très grandes surfaces diagnostiquées sur l'A69), les surfaces sondées sont passées de 10 à 11 % et les surfaces prescrites de 13 878 à 18 633 m². Les surfaces de fouilles ont également augmenté entre ces deux années passant de 7 920 à 11 025 m².

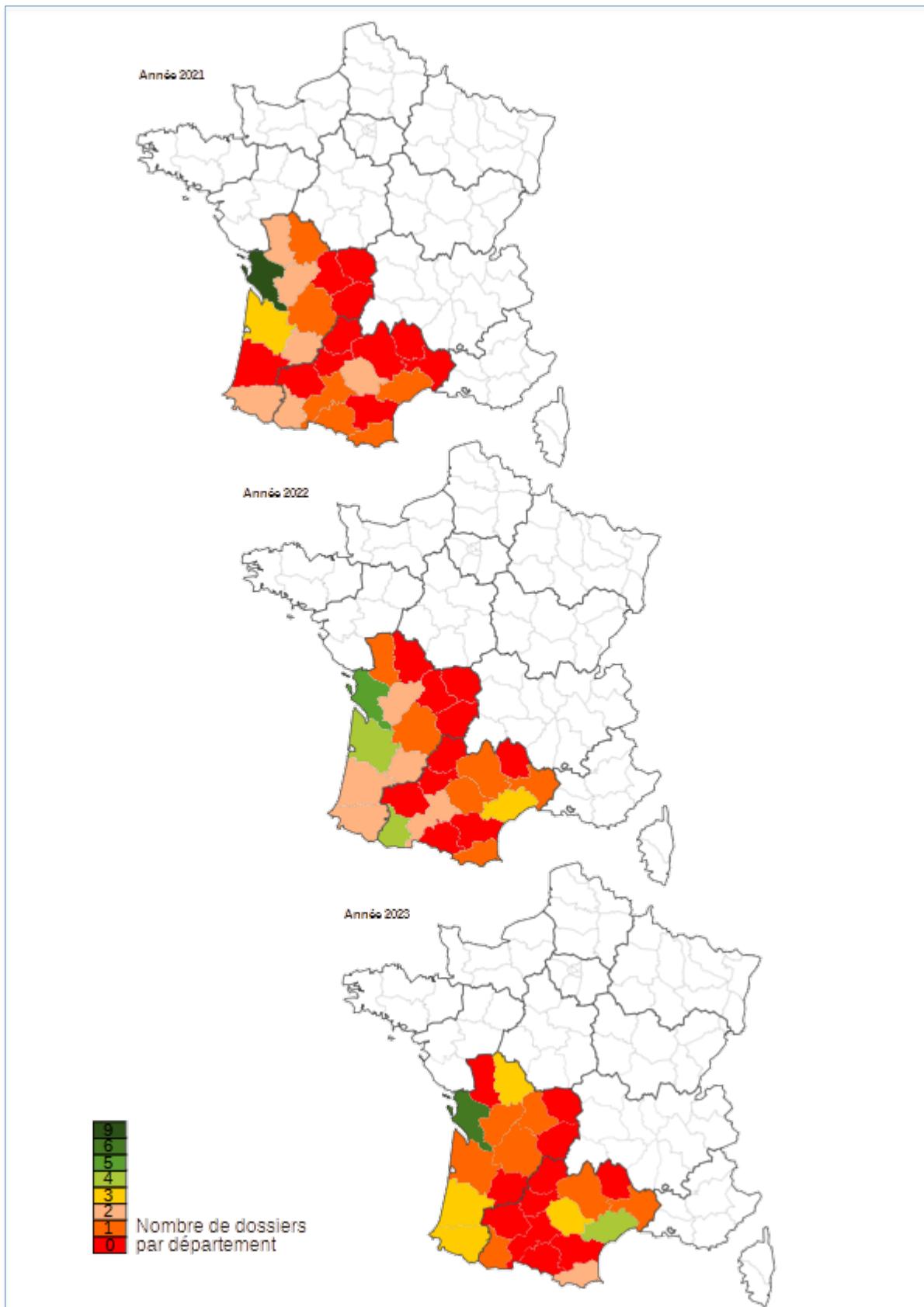
Les protocoles d'étude des sites stratifiés et de ceux présentant de possibles niveaux de sols, moins nombreux cette année, doivent toujours faire l'objet de réflexions poussées afin d'exploiter scientifiquement au mieux ces contextes dans un cadre préventif (caractère chronophage et pourtant essentiel de la fouille et des relevés manuels, du tamisage vs limites des méthodes de mécanisation, d'orthophotographie et de photogrammétrie, d'automatisation de certaines tâches...).

Malgré une augmentation significative cette année de sites associés au domaine funéraire, la rareté de ces contextes en regard de la grande variabilité des pratiques funéraires observées dans les régions de l'Ouest rend difficile la mise en place de modélisations. Ces derniers doivent faire l'objet d'une attention toute particulière en cas de détection dès le diagnostic, même si les vestiges sont parfois très ténus (petits dépôts de crémation sans contenant par exemple).

Enfin, il convient de rappeler le rôle essentiel et complémentaire de l'archéologie programmée, des prospections thématiques et des PCR à l'échelle nationale. Ils participent bien évidemment à la formation des étudiant(e)s mais sont également à la base du développement de problématiques de recherche indépendantes de la logique de l'aménagement du territoire. Ils viennent enrichir des découvertes majoritairement issues de l'archéologie préventive, plus rares comme c'est le cas des découvertes associées au domaine du funéraire et qui peuvent parfois sembler redondantes pour les vestiges domestiques issus de contextes ruraux.

	Ville	Dpt.	Surf. Diag. (m ²)	% sondé	Surf. prescrites (m ²)
Diag et CCS	Portiragnes	34	96 755	10,6	4 500
	Bouliac	33	26 000	9,08	15 400
	Buxerolles	86	10 455	12	10 455
	Migné-Auxances P1	86	118 269	10,66	16 000
	Migné-Auxances P2	86			15 000
	St-Georges-de-Didonne	17	108 000	9,35	56 500
	Cozes	17	77 317	10	39 725
	Baneuil	24	39 620	9	30 000
	Castres	81	348 673	9,8	27 000
	Cambon-lès-Lavaur	81	428 202	11,2	14 000
	Sainte-Gemme	17	8 401	12,37	8 401
	Saint-Savinien	17	29 822	21,02	18 500
	Saillat-sur-Vienne	87	26 500	8,2	5 900
	Font-Romeu RB	66	10 855	12,64	7 020
	Font Romeu LC	66	32 910	8,67	11 100
<i>Moyenne</i>			97 269 m ²	11 %	18 633 m ²
RFO	Vendargues	30			6 000
	Uzes	30			2 300
	St-Geours-de-Marenne	40			8 800
	Ségonzac	16			27 000
<i>Moyenne</i>					11 025 m ²

Surfaces et pourcentages sondés des prescriptions de diagnostic et de fouilles pour les sites de la protohistoire ancienne en 2023



Cartes de répartition du nombre de dossiers relatifs à l'âge du Bronze et/ou à la protohistoire ancienne, expertisés pour les années 2021, 2022 et 2023 par département

PREMIER ET SECOND ÂGES DU FER

Par Régis LABEAUNE
Membre de la CTRA

Au total pour cette année 2023, 58 dossiers ont été examinés pour les périodes concernant le premier et le second âge du Fer ce qui correspond à une augmentation de plus de 145 % des dossiers par rapport à 2022 et une augmentation de 181 % depuis 2021. 37 dossiers concernent l'archéologie préventive et 21 sont liés à des opérations programmées ou à une demande d'aide à l'édition

	Archéologie préventive		Archéologie programmée					
	Rapport diag. / CCS	Rapport fouille préventive	Prospection	PCR	Fouille prog./ sondages	AE	Divers	
2023	26	11	5	6	9	3	2	
Total	37		26					

Répartition des dossiers expertisés par type d'opération

Dept.	Occitanie													Nouvelle Aquitaine													
	9	11	12	30	31	32	34	46	82	48	65	66	81	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87		
2023	0	1	1	2	4	2	8	2	1	0	2	1	14	1	10	0	0	2	0	8	0	2	0	2	0		
Total	38														25												

Répartition des dossiers expertisés par département et par région

La répartition géographique des opérations est pratiquement équilibrée avec 38 opérations en Occitanie et 25 en Nouvelle-Aquitaine. Cette différence du nombre d'opération est surtout liée aux diagnostics réalisés sur le tracé de l'autoroute A69 dont les résultats ont permis de prescrire 10 fouilles concernant des sites protohistoriques.

Archéologie programmée

L'un des projets les plus importants pour l'archéologie protohistorique a été mis en place en 2023 pour donner suite à la réponse de plusieurs laboratoires (Traces, ASM, Cresem et GET) à un projet Défi-clé de la Région. Leur dossier a été retenu et financé à hauteur de 2,6 M€. L'ambition est double, promouvoir une recherche fondamentale pluridisciplinaire et contribuer au développement d'un tourisme culturel de qualité. Ce nouveau projet se situe dans la continuité du PCR *Fortipolis* initié en 2016. Au total, ce sont quatre programmes de fouilles, cinq demandes de prospections géophysiques, une prospection thématique et une demande de sondage sur des sites d'Occitanie qui se rattachent à ce projet. Celui-ci donne un élan important à la recherche et un nouveau PCR *Oppidaot* vient d'être déposé sur les habitats d'un département qui reste encore peu documenté. Ce projet pourrait à plus longue échéance intégrer le défi-clé. En revanche, pour la région Nouvelle-Aquitaine un seul habitat de hauteur est fouillé depuis plusieurs années à Labastide Monrejeau par un des co-responsables du projet *Occidunum*. Enfin, toujours sur cette même problématique rappelons la poursuite des fouilles effectuées à Nissan-les-Enserune qui sont intégrées dans le PCR sur l'agglomération protohistorique d'Enserune. Cette dynamique de fouilles sur les habitats de hauteur, dont la chronologie est identique (débutant à la fin du premier âge du Fer et couvrant tout le second âge du Fer) est le point fort de la recherche archéologique protohistorique de la région. Cependant les deux régions pourraient à travers ce Défi-clé proposer une réflexion commune et une problématique plus générale à développer sur cette thématique.

La recherche protohistorique peut également s'appuyer sur des projets de synthèses comme le PCR, mis en place en 2022, qui a pour but de reprendre les résultats des fouilles sur « des sites à enclos fossoyés de la moyenne vallée de la Garonne » qui ont été mis au jour lors d'opérations d'archéologie préventive. Il apporte une nouvelle vision sur l'occupation aux âges du Fer et en rétablissant un équilibre géographique entre les habitats de hauteur et ceux de plaine afin de proposer une première réflexion générale sur l'organisation spatiale des territoires. Ce dernier projet très ambitieux dépend essentiellement des moyens alloués par les opérateurs d'archéologie préventive en jours/hommes qui ont été revus à la baisse cette dernière année. La mise en place de ce type de dossier (PCR sur trois ans) devrait être plus encadrée avec une demande des lettres d'engagement des opérateurs sur les moyens prévisionnels qui seront mis à disposition pour réaliser ces synthèses.

Une seule nécropole a fait l'objet d'une demande de fouilles programmées à Tartas (40). Elle correspond à une fouille exécutée par l'État et sert de chantier école « anthropologie » pour l'Université de Bordeaux. Deux aides à l'édition sur des nécropoles protohistoriques ont été demandées cette année permettant de publier ces fouilles anciennes. La première concerne *La nécropole de l'âge du Fer de Saint-Julien à Pézenas, Hérault (fouilles J. Giry, 1963-1965)* et la seconde sur la nécropole protohistorique de Labruguière fouillée en 1994 et 2010. Même si les projets de publication sont peu nombreux, au moins deux dossiers concernant *20 ans de recherche sur le territoire des Volques Tectosages* et la monographie du site de Rocquelaure qui ont débuté en 2022 sont en cours attestant d'une volonté des chercheurs de réaliser des synthèses et des publications sur plusieurs dossiers régionaux dont l'intérêt archéologique n'est plus à démontrer.

Enfin, une dernière demande d'aide à l'édition concerne un ouvrage intitulé *Écrire à Ensérune. Études des inscriptions retrouvées sur l'oppidum (IV^e s. av. J.-C. - I^{er} s. ap. J.-C.)*. Ce dossier, qui correspond à une monographie résultant d'un travail de recherche de plus de dix ans, aborde, à partir de l'épigraphie, le sujet des origines des différentes populations coexistant sur ce site majeur protohistorique.

Archéologie préventive

Les rapports de diagnostics et les CCS examinés sont plus de 2 fois plus nombreux que les rapports de fouilles. Cette augmentation du nombre d'examen des dossiers surtout liée aux diagnostics réalisés sur l'A69 dont les résultats ont permis de prescrire 10 fouilles concernant des sites protohistoriques dont 9 habitats du second âge du Fer et 1 nécropole du premier âge du Fer.

Ces opérations sont bien menées même si parfois il semble que la préparation et le temps d'intervention sur le terrain ne correspondent pas toujours aux besoins nécessaires pour approfondir les résultats mis au jour. Cependant les informations issues des rapports sont suffisamment précises pour prescrire des opérations de fouilles et établir des cahiers des charges scientifiques en adéquation avec les vestiges.

Comme les années précédentes, ces dossiers témoignent également d'un « déséquilibre chronologique » très marqué en faveur des habitats du second âge du Fer. En effet, la densité des structures étant plus importante sur les sites de la fin du second âge du Fer (concentration de structures, habitats délimités par un enclos ...), les sites sont plus facilement identifiables.

Une attention particulière pourrait être portée sur les diagnostics qui ont mis au jour des vestiges d'habitat du premier âge du Fer et/ou du début du second âge du Fer. Les découvertes réalisées dans ces petits habitats permettraient d'apporter de nombreux

renseignements qui complèteraient les données issues des fouilles des habitats de hauteurs étudiés en archéologie programmée pour mieux comprendre l'organisation spatiale et la hiérarchie des différents sites pour la période.

Seulement 8 rapports de fouilles (4 pour l'Aquitaine et 4 pour l'Occitanie) ont été examinés lors de cette année. Ces rapports concernant des sites d'habitats sont de bonne facture avec des synthèses bien menées. La généralisation des études complémentaires dont celles liées au paléo-environnement apportent des données supplémentaires indispensables à la compréhension du fonctionnement de ces habitats. Pour chacun d'eux, la commission recommande que ces données soient publiées dans des articles de synthèse dans des revues régionales.

Il est impossible de faire une synthèse scientifique pour la CTRA en raison de la diversité des rapports examinés car la chronologie, le contexte géographique régional et le type de site sont tous différents. Il est regrettable également que pour des raisons de temps le nombre de RFO examinés lors des séances de la commission soit aussi peu nombreux. En effet, 3 RFO ont été examinés mais, faute de temps, ils ont été reportés en 2024.

ANTIQUITÉ

Par Pierre NOUVEL et Hervé DELHOOFS
Membres de la CTRA

Archéologie préventive

En 2023, les avis relatifs à l'Antiquité rendus par la CTRA sont au nombre de 142 contre 122 en 2022. Ce travail, assuré par deux membres permanents (48 dossiers pour H. Delhoofs, 83 pour P. Nouvel) et deux rapporteurs extérieurs (A. Nüsslein et S. Ritz 8 dossiers), a régulièrement concerné l'archéologie préventive (68 avis, soit 46 %), les régions Occitanie (36 dossiers) et Nouvelle-Aquitaine (32) se positionnant à un niveau comparable de soumission. Il en est de même du nombre des dossiers d'archéologie préventive examinés *a priori* – rapports de diagnostic et cahiers des charges scientifiques pour des fouilles préventives – 27 provenant de la région Nouvelle-Aquitaine et 25 de la région Occitanie.

Concernant les capitales de cité, on soulignera en premier lieu l'absence surprenante de dossiers bordelais. En revanche, les travaux menés à Toulouse, Agen, Cahors, Dax, Eauze, Limoges, Oloron-Sainte-Marie, Périgueux, Rodez, Poitiers ou encore Saintes fournissent de nouvelles opportunités de parfaire nos connaissances sur leurs origines et leurs périphéries, avec parfois des projets d'une superficie appréciable, comme ceux en amont de la 3^e ligne du métro toulousain, agglomération encore largement méconnue. D'autres *capitis civitatis* sont l'objet d'un suivi étroit, avec plusieurs opérations de fouille préventive prescrites à Dax, Saintes, Périgueux et Cahors. Quelques fouilles s'annoncent prometteuses, comme celles prévues dans le quartier monumental de l'Hôtel-Dieu à Nîmes, ou le suivi du conduit de chaleur à Périgueux (sept prescriptions), qui permettra de renouveler profondément notre connaissance de la topographie de la capitale des Pétrocores.

Les interventions sur les agglomérations secondaires sont plus modestes et moins nombreuses que les années précédentes. Les dossiers les plus importants concernent *Rauranum* / Rom chez les Pictons (79) et Lattes (3 rue des Colverts), dans un quartier résidentiel déjà exploré au début des années 1970. Il faut plus particulièrement signaler les prescriptions qui vont permettre de poursuivre l'exploration du camp militaire de Villeneuve-sur-Lot (47), révélé en 2022 par une opération antérieure. Les questions relatives à l'extension,

la topographie et la caractérisation des agglomérations secondaires justifient aussi les opérations qui vont se dérouler à Uzès et à Lattes dans l'Hérault, à Villevieille dans le Gard, à Saujon ou encore à Bonneuil-Matours dans la cité des Pictons. En contexte rural, des territoires encore mal connus vont probablement être appréhendés grâce à de futures grandes opérations notamment à Saint-Georges-des-Coteaux, Zac des Côteaux (17) et à Villeneuve-lès-Béziers aux abords de Béziers. Les prescriptions sur ce type de sites restent à un niveau heureusement élevé, autant ceux à vocation viticole de la plaine littorale languedocienne (Gabian, 34) que ceux de Gaule interne. Signalons cependant des contextes particuliers, littoral (La Flotte en Ré et Villedoux en Charente-Maritime) ou dans les landes de Gascogne (Sordes-l'Abbaye, Cestas). À Chamborget, en Haute-Vienne et à Vic-Vezensac, dans le Gers, deux opérations vont concerter des sites qui correspondent peut-être à des agglomérations de bord de voie, catégorie encore sous-documentée dans le sud-ouest de la France.

Les rapports finaux d'opération examinés sont au nombre de 16 (5 en Nouvelle-Aquitaine, 11 en Occitanie). Sans entrer dans le détail de chacune d'entre elles, on soulignera, pour les fouilles en milieu urbain, la multiplication des opérations de faible superficie, bien souvent réalisées dans des conditions particulièrement contraintes (enfoncement de conteneurs enterrés, suivis de réseaux, etc.). Malgré leur caractère ingrat pour les équipes en charge de ces fouilles, il convient de souligner la qualité du travail effectué et des résultats obtenus. C'est notamment le cas de la fouille de la rue du Pont-Saint-Martial à Limoges, dirigée par F. Devevey, qui a permis d'étudier une partie d'un édifice interprété comme la *domus* de la maison des Nones de Mars, de celle de la rue des Carmes à Cahors (G. Clamens) ou du suivi assuré par G. Verrier (Toulouse métropole) pour l'extension d'une nouvelle ligne de métro à Toulouse, particulièrement riche d'enseignements pour la connaissance de l'urbanisme de ces quartiers (réseau viaire, chronologie des phases d'investissement et d'abandon). Relevons aussi le rapport de fouilles préventives de Saintes, rue des Abattoirs, qui fournit de nouveaux éléments sur les processus de délimitation des fondations augusto-tibériennes des Trois-Gaules. Des projets de grande ampleur sur la périphérie de ces villes se sont poursuivis en 2023 et apportent encore et toujours des résultats remarquables. On pense à la ferme gallo-romaine précoce de la Zac des Côteaux à l'ouest de cette même ville de Saintes, ou à l'opération menée sur les quartiers périurbains au nord de Toulouse, au nord de l'amphithéâtre.

En contexte rural, les fouilles de petites superficies deviennent aussi très fréquentes. Le cas de Sainte-Gemme en Charente-Maritime est assez révélateur avec des opérations dans le cadre de la construction de maisons individuelles qui livrent des aires artisanales et des systèmes drainants que l'on a parfois du mal à rattacher à un groupe d'habitats. Les opérations en tranches et en lots se poursuivent également dans les lotissements à Villeneuve-lès-Béziers avec la découverte d'une *villa* comprenant l'habitat, l'aire de production et la nécropole, comme on les découvre fréquemment dans ce secteur. Des surfaces de plus grande ampleur, notamment dans le cadre du projet de réalisation de la liaison autoroutière Castres-Verfeil A69, ont permis de mettre au jour plusieurs exploitations agricoles (tranche 4 à Vendine, Prat Siman, et tranche 5 à Teulat). Dans les landes de Gascogne, le remarquable rapport de l'opération menée sur l'établissement de Saint-Geours-de-Maremne (40) révèle une catégorie méconnue d'établissements, en matériaux périssables, exploitant les ressources de ces espaces particuliers.

Archéologie programmée

L'archéologie programmée représente près de 60 % des dossiers examinés par la Commission (63 avis). Ils sont principalement issus de projets menés en région Nouvelle-Aquitaine (38 avis), devant l'Occitanie (25 avis).

Quelques opérations de prospections thématiques sont encore actives, abordant des territoires spécifiques : littoral de Gascogne (F. Verdin), environs de l'agglomération laténienne de Saint-Félix-de-Villadeix (24) ou les marais d'Anglade en Gironde. Les acquisitions géophysiques, exploitation de Lidar ou au détecteur à métaux s'avèrent incontournables pour appréhender, sans moyens dispendieux, les territoires périurbains de Saint-Bertrand-de-Comminges ou les grands établissements ruraux tardo-antiques (Loupiac).

On notera la faiblesse des actions thématiques ou des PCR visant à régénérer les bases de données thématiques, puisqu'une seule opération de ce type (sur les sanctuaires lémovices) subsiste en 2023. En ce qui concerne les habitats groupés, les opérations programmées se focalisent sur les agglomérations secondaires sur le territoire des Pictons et des Lémovices et sont liées à une longue tradition de la recherche locale (Sanxay, La Souterraine, PCR de Fl. Baret) ou à une dynamique plus récemment relancée par de jeunes porteurs de projet dont certains sont doctorants (R. Storaï). Il s'agit le plus souvent de prospections thématiques (Luxé), de sondages ou de publications (Ardin, Saint-Georges-du-Bois, Carte Archéologique de la Gaule : les Deux-Sèvres, etc.), plus rarement de fouilles qui sont relativement proches des opérations préventives, aussi bien pour les contraintes rencontrées que pour les méthodes employées (Naintré, Les Berthons, sous la direction de J. Javelle).

Parmi les opérations de fouilles pluriannuelles qui se poursuivent avec succès, il faut lister les travaux réalisés sur les *oppida ignomina* de la cité de Nîmes (M. Scrinzi à Villetelle, G. Piquès à Lattes), ceux portant sur la périphérie de *Lugdunum Convenarum* (sous la direction de W. Van Andringa, chantier école universitaire) et le nouveau projet qui vise à parfaire nos connaissances sur *Elusa / Eauze* (L. Callegarin, chantier école universitaire). À Poitiers, des opérations complémentaires (N. Dieudonné-Glad) s'articulent avec le développement d'un SIG de site. Comme dans le centre-est de la France, les études portent aussi sur les couples sanctuaires / agglomérations secondaires, comme à Saint-Félix-de-Villadeix (E. Hiriart), à Chassenon-du-Poitou (S. Sicard), Luxé (P. Peignot) ou Monteferrand (O. de Cazanove). Les fouilles du remarquable complexe funéraire de Valcabrère (W. Van Andringa) continuent à apporter leur lot de connaissances, alors que débutent d'ambitieux projets d'étude à large échelle sur les alentours de la capitale des Convènes (C. Fruchart) et son approvisionnement en eau (J.-P. Duchemin et J. Ollivier). L'étude du site potier tardo-antique de Fanjeaux se poursuit aussi sous la direction de B. Favennec. L'année 2023 a sanctionné la fin des opérations sur l'agglomération routière de I. Bermond, ses résultats devant maintenant être publiés.

Des projets de plus petite ampleur sur des sanctuaires ruraux se sont poursuivis en 2023 et apportent des résultats remarquables. On pense notamment aux travaux menés sur le site de hauteur de La Granède qui s'attache au territoire Rutènes surplombant l'actuelle ville de Millau entre la période du Bronze final et la fin de l'Antiquité, à Montésérié (C. Venco) et à Salles La Source où un édifice public est pressenti par l'équipe de M. Joly. L'opération programmée à Saint-Fréjoux permet d'intégrer les résultats dans des problématiques plus larges sur les sanctuaires et l'occupation du sol pendant l'Antiquité, tout du moins à l'échelle du territoire lémovice. Dans cette région, A. Sartou poursuit avec brio l'analyse d'un des rares établissements ruraux d'altitude fouillé aujourd'hui en France. Les avancées sont tout autant

considérables pour le PCR sur les berges et le lit de l'Adour à Dax dont la topographie et l'extension sont de mieux en mieux appréhendées. Dans le domaine des eaux intérieures, on peut mentionner la poursuite de l'exploration des aménagements de berge d'Agde (F. Laurent) et de l'épave de Fontcouverte, dans la Charente (J. Letuppe) qui pose d'ardus problèmes de conservation. Cette thématique des zones humides et des aménagements littoraux est l'une des particularités des deux nouvelles régions, illustrée par les PCR de Fl. Verdin (et la fouille de bassin ostréicoles antiques à Soulac-sur-Mer) et celui, exemplaire, portant sur Narbonne sur le temps long et ses riches villas maritimes (Gruissan, G. Duperron).

Les opérations annuelles menées sur le col de Mehatze portant sur une mine romaine située sur la crête frontière entre la France (Pyrénées-Atlantiques) et l'Espagne (Navarre) renseignent précieusement ce type d'exploitation dans un paysage de haute montagne. Enfin, la question des établissements ruraux a pu être abordée par le projet mené sur le site de Bourière, Devant la Ville en périphérie de Limoux (Occitanie), même si la fonction du bâtiment mis au jour doit encore être précisée. On relève justement, dans ce domaine, un sursaut d'intérêt pour les grands établissements, en particulier tardo-antiques (Plassac par E. Fournie, Civaux par S. Lemaître, Loupiac par L. Maurel, Saint-Saturnin-du-Bois, par L. Richard), comblant ici une lacune documentaire persistante.

ÉPOQUE MÉDIÉVALE (PREMIER MOYEN ÂGE)

Par Stéphane ARDOUIN

Membre de la CTRA

En 2023, nous avons examiné 87 dossiers durant les 8 sessions de la CTRA, dont 83 ayant nécessité la rédaction d'un avis, les 4 derniers correspondant à des rapports intermédiaires d'autorisations triennales. Il faudrait ajouter un autre avis rédigé sur un dossier de demande d'aide à l'édition qui n'a pas été retenu en séance, du fait d'un manuscrit demeurant trop succinct. Ces dossiers correspondent à une moyenne de près de 11 dossiers par séance au cours de l'année.

Type de dossier	Nouvelle-Aquitaine			Occitanie		Total	Nombre de dossiers
	Bordeaux	Poitiers	Limoges	Toulouse	Montpellier		
CCS seul	4	1		10	2	17	48
Rapport de diagnostic et CCS	6	4	1	4	4	19	
PSI	1					1	
RFO de fouille préventive	5	2			4	11	
Fouille programmée	2	1		4	1	8	38
Sondage	3			7		10	
Prospection thématique	6	2		2		10	
PCR	2	3		2	3	10	
Publication (APP /AE)				1		1	1
<i>Total</i>	29	13	1	30	14		87
Nombre de dossiers	43			44			

Répartition des dossiers par type d'avis selon les SRA

Ce nombre confirme une progression constante depuis 2021 puisque la moyenne des avis rédigés s'établissait à 9,5 pour 76 dossiers en 2022, et à 8 pour 64 dossiers en 2021. Ces 19 avis de plus par rapport à 2021 traduisent une augmentation de près de 30 % en 2 ans. Cet accroissement est de plus sous-évalué au regard des dossiers refusés et confiés à des rapporteurs externes ou reportés aux séances de 2024 faute de temps pour les examiner correctement. L'examen de cinq dossiers de RFO de fouilles préventives a ainsi dû être reporté à l'année 2024. Un CCS a également fait l'objet d'une Inter-CTRA en fin d'année (comptabilisé en 2024). Cet accroissement explique d'ailleurs l'augmentation constante du nombre de dossiers examinés en inter-CTRA (13 en 2023, sans compter le cas précédemment évoqué, contre 10 en 2022 et 7 en 2021), ce qui aboutit *in fine* à l'équivalent d'une grosse 9^e session.

Cette densité explique encore le nombre élevé de RFO de fouille préventive reportés de séances en séances, faute de temps pour les rapporter dans de bonnes conditions, ou confiés à des rapporteurs extérieurs. En 2023, 11 RFO ont tout de même pu être examinés (7 en 2022 et 6 en 2021). Ce constat, partagé par d'autres rapporteurs amenés à expertiser des dossiers concernant les périodes récentes, pose encore une fois la question de l'insuffisance, de toute évidence, du nombre d'experts permanents au sein de la commission pour ces périodes. L'importance du nombre de dossiers examinés par des rapporteurs extérieurs permet d'ailleurs de s'interroger sur la pertinence de synthèses annuelles qui ne tiennent pas compte de nombreux dossiers.

Les dossiers examinés en 2023 concernent encore en grande majorité l'archéologie préventive (48, soit 55 % des dossiers, contre 62 % en 2022), avec 19 cahiers des charges scientifique associés à des rapports de diagnostic pour 17 cahiers des charges de fouille directe. Le nombre total de dossiers de préventif examinés est stable par rapport à 2022 (47 dossiers) ou 2021 (44 dossiers). Comme en 2022, la majeure partie de l'accroissement des dossiers traités correspond aux opérations programmées (28), PCR (10), aide à l'édition ou à la publication (1) et découverte fortuite, le total étant passé de 20 avis en 2020 à 29 en 2022 et 35 en 2023 (4 dossiers de 2023 sont des rapports intermédiaires d'autorisation triennale ne nécessitant pas de rédaction d'avis), soit près d'un doublement en 2 ans. Signalons également que 9 des dossiers examinés en 2023 comportaient une étude de bâti, dans la moitié des cas associée à une intervention sédimentaire.

Répartition géographique

La répartition entre les deux régions est plus équitable que les années précédentes, avec 43 dossiers en Nouvelle-Aquitaine (33 en 2022) pour 44 en Occitanie (43 en 2023). La répartition interne est cependant très variable, avec une surreprésentation des sites de Bordeaux en Nouvelle-Aquitaine (29 dossiers) et de Toulouse en Occitanie (30 dossiers, autant qu'en 2022), représentant environ 70 % des dossiers de chaque région. Le nombre de dossiers examinés issus des centres de Poitiers et Montpellier est équivalent (13 et 14) et demeure assez proche de celui de 2022 (17 et 11). La représentativité du service de Limoges (1 seul dossier proposé à l'examen en 2023 pour 3 dossiers en 2022 et 5 en 2021) demeure, en ce qui nous concerne, très anecdotique. La forte variation observée en 2023 concerne donc surtout le sites de Bordeaux, qui nous a sollicité pour 29 dossiers contre 13 en 2022 et 11 en 2021.

Répartition par axes de la programmation nationale et chronologie

Les axes de la programmation nationale abordés par les dossiers sont les axes 7 à 14 qui sont parfois présents conjointement. Comme en 2022, la ville médiévale et moderne est

particulièrement présente dans les thématiques abordées (29 dossiers pour cet axe 9, autant qu'en 2022), qui se maintient au même niveau que l'espace rural (30 dossiers, contre 24 en 2022).

Pour l'habitat rural, il faut signaler l'important village du premier Moyen Âge, avec son lieu de culte et ses cimetières, mis au jour à Aimargues sur une emprise de plus de 15 000 m² lors du contournement LGV de Nîmes et Montpellier. La découverte est ancienne (fouille de 2014) et l'examen du rapport bien tardif (le RFO de 13 volumes avait été rendu en 2018), ce qui illustre encore une fois les difficultés liées au nombre bien trop important de dossiers ne permettant plus d'examiner les rapports volumineux, pourtant souvent les plus intéressants scientifiquement, dans de bonnes conditions. Pour les villes il faut remarquer la place non négligeable des études portant sur les enceintes urbaines de grandes villes (La Rochelle, Bordeaux, Cognac, Montauban ...), mais également d'agglomérations plus modestes (Saint-Macaire en Gironde ou Ganges dans l'Hérault). La ville fait ainsi l'objet, comme c'était le cas pour les habitats ruraux (l'habitat du Poitou), de nouveaux PCR (La Rochelle) visant à intégrer les données du préventif, ce qui est une bonne chose. De nombreux dossiers (14) s'intéressent également à la résidence des élites (axe 11), au phénomène castral bien sûr (mottes ou châteaux), mais également aux habitats fortifiés de hauteur souvent isolés et abandonnés au cours du second Moyen Âge (8 dossiers). Signalons ainsi le site de Massargues, exploré depuis plusieurs années à Saint-Quentin-la-Poterie dans le Gard.

La thématique funéraire a été abordée dans 22 dossiers. Ce nombre est assez proche, sans réelle surprise, des 19 dossiers évoquant l'axe 8 portant sur les édifices cultuels chrétiens. Le plus spectaculaire parmi ceux-ci est probablement le PCR sur les sanctuaires souterrains de Saint-Émilion, faisant très souvent appel à l'imagerie 3D. L'axe 12 sur les Mines demeure peu représenté parmi les dossiers examinés. Le décompte n'a pas été fait pour l'axe 14 consacré aux périodes récentes, qui recouvre très souvent les autres axes.

En ce qui concerne la chronologie, 22 dossiers abordent des données du premier Moyen Âge, commençant parfois dans l'Antiquité tardive, pour environ 60 datées du second Moyen Âge. Ces derniers ont une chronologie qui se prolonge souvent dans la période moderne. Cette dernière n'étant exclusive que sur un nombre restreint de dossiers (4).

Forme éditoriale et qualité des rapports

Les rapports examinés sont globalement de bonne qualité. Moins soumis aux contraintes temporelles que ceux du préventif, ceux des opérations programmées et de PCR sont souvent de plus grande qualité, même si l'on peut regretter des rapports très succincts pour des PCR se poursuivant depuis de nombreuses années. Les RFO de fouille préventive sont globalement de bonne qualité.

La qualité des rapports de diagnostic tend globalement à s'améliorer. On note cependant encore, comme lors des années précédentes, des problèmes récurrents. Il faut encore regretter, pour des rapports traitant des périodes médiévale, moderne ou contemporaine, des contextes historiques souvent traités en quelques lignes peu documentées, et des synthèses finales limitées à de courts paragraphes n'évoquant aucun site de comparaison.

Cahiers des charges

Les cahiers des charges sont globalement très complets et ne nécessitent bien souvent que des modifications à la marge. Les suggestions de modification les plus importantes demeurent

liées à la minoration des effectifs, notamment pour les CCS de fouille directe, en phase terrain et surtout en post-fouille lors des suivis de travaux.

ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE (CHÂTEAUX ET ÉDIFICES RELIGIEUX, MONUMENTAL, BÂTI)

Par Olivia PUEL

Membre de la CTRA

En 2023, nous avons traité 71 dossiers auxquels s'ajoutent, pour les mêmes périodes, ceux qui ont été examinés par nos collègues experts, S. Ardouin et C. Rigeade, et ceux qui ont été confiés à des rapporteurs extérieurs (J.-Y. Dufour, C. Gaillard, C. Moulis, N. Payraud, S. Ziegler). La répartition de ces dossiers est en faveur de l'archéologie préventive (42 dossiers), mais l'archéologie programmée reste bien représentée (29 dossiers). S'ajoute à cela, de manière anecdotique, une déclaration d'intérêt scientifique.

Archéologie préventive

Les dossiers d'archéologie préventive sont classés comme suit : 17 diagnostics + CCS, 19 fouilles directes, 6 RFO. Vingt et un d'entre eux proviennent d'Occitanie, avec un déséquilibre certain entre le site de Toulouse (17 dossiers) et celui de Montpellier (4 dossiers) ; vingt et un proviennent donc de Nouvelle-Aquitaine avec, là aussi, un déséquilibre entre le site de Bordeaux (13 dossiers) et ceux de Poitiers et de Limoges (5 + 3 dossiers). Par ailleurs, ces dossiers relèvent essentiellement des axes 8, 9, 10 et 11 de la programmation archéologique nationale : la répartition est cependant inégale puisque les édifices de culte sont sous-représentés (4 dossiers) par rapport au phénomène urbain (11 dossiers), aux espaces ruraux (10 dossiers) et aux constructions élitaires (8 dossiers).

	Nouvelle-Aquitaine			Occitanie		Total
	Bordeaux	Poitiers	Limoges	Toulouse	Montpellier	
CCS seul	9	2	1	6	1	19
Rapport de diag. et CCS	0	2	2	10	3	17
RFO de fouille préventive	4	1	0	1	0	6
Total	13	5	3	17	4	42

Répartition du nombre de dossiers d'archéologie préventive examinés en 2023.

Les opérations réalisées dans les villes de Toulouse ou de Limoux ont permis de mettre en évidence l'évolution de la trame urbaine dans certains quartiers historiques en étudiant les formes de l'habitat et les modes de vie de la population (grâce à un mobilier souvent abondant) mais aussi l'environnement naturel et anthropique des sites sur le temps long (grâce à des analyses paléoenvironnementales quasi-systématiques). Le diagnostic mené sur l'îlot d'habitations localisé entre la rue Barberouge et la rue de l'Orme, à Limoux, qui a permis de mettre au jour trois maisons médiévales, incendiées et effondrées sur place, révèle tout le potentiel de cette approche pluridisciplinaire. Les opérations menées dans le cadre des aménagements liés à l'autoroute entre Castres et Verfeil (A69) ont, quant à elles, livré de nombreux vestiges d'occupations rurales pour la plupart attribuables au premier Moyen Âge ou à l'Époque moderne ; elles ont logiquement donné lieu à des prescriptions de fouille dans le but de documenter ces périodes moins bien documentées. Les dossiers relatifs à des édifices de culte ou à des sites fortifiés sont, dans la majorité des cas, motivés par des projets de restauration : ils concernent souvent des édifices conservés en élévation, au moins en

partie, et ils témoignent de l'intérêt de croiser les données issues de l'analyse de la construction et les résultats tirés de la fouille sédimentaire.

Archéologie programmée

Les 29 dossiers d'archéologie programmée sont répartis comme suit : 4 SD, 8 FP, 8 PT, 8 PCR et 1 APP. Parmi eux, douze constituent de nouvelles demandes ; une seule a été refusée (en raison de l'inadéquation du profil du demandeur par rapport à l'opération envisagée). Les chiffres sont nettement en faveur de la Nouvelle-Aquitaine qui regroupe 19 dossiers, avec un certain équilibre entre les sites de Bordeaux (9 dossiers) et de Poitiers (7 dossiers) et une sous-représentation de celui de Limoges (3 dossiers). Dix dossiers proviennent d'Occitanie, précisément du site de Toulouse. Aucun dossier d'archéologie programmée n'émane de celui de Montpellier pour les périodes considérées.

	Nouvelle-Aquitaine			Occitanie		Nb de dossiers
	Bordeaux	Poitiers	Limoges	Toulouse	Montpellier	
Sondages	2	1	1	0	0	4
Fouilles programmées	0	4	1	3	0	8
Prospections thématiques	3	1	1	3	0	8
PCR	4	1	0	3	0	8
APP	0	0	0	1	0	1
Nombre de dossiers examinés	9	7	3	10	0	0
Total	19			10		29

Répartition du nombre de dossiers d'archéologie programmée examinés en 2023

Ces dossiers relèvent des mêmes axes de la programmation archéologique nationale mais le rapport est inversé par rapport à l'archéologie préventive : ils consistent majoritairement en des opérations menées sur des sites castraux ou religieux (12 + 9 dossiers) ; à l'inverse, ils investissent peu l'occupation des villes à l'exception notable d'un PCR consacré aux dynamiques de l'habitat dans la ville d'Agen (1 dossier) et des campagnes (3 dossiers). Les études monographiques occupent une part importante de la recherche : elles témoignent d'un fort investissement des étudiants en master ou en doctorat, à qui elles permettent de finaliser leur formation à la recherche, et elles restent un préalable indispensable à l'élaboration de synthèses thématiques à l'échelle de la région. Il faut souligner, en outre, l'émergence de dossiers, souvent des PT, qui traitent d'un thème jusqu'ici peu étudié sur un plan archéologique mais aujourd'hui en plein essor, à savoir l'exercice de la justice seigneuriale (Lalinde, Monségur). Le dossier relatif à la tour des Lautrec, à Vielmur-sur-Agout, se distingue à la fois par l'identification probable d'une tour seigneuriale à l'entrée d'une abbaye et par le caractère exemplaire du travail effectué qui a d'ailleurs fait l'objet d'une demande d'APP.

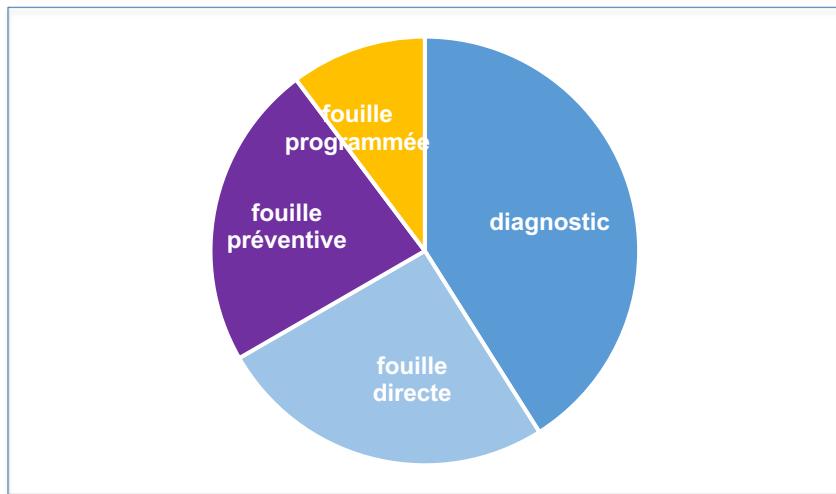
Archéologie du bâti

Au terme de ce bilan, nous souhaitons attirer l'attention sur la nécessité d'être vigilant quant à la pratique de l'archéologie du bâti, ou plutôt de la construction. Dans plusieurs dossiers examinés, en général des rapports d'opération mais quelquefois aussi des CCS, nous avons constaté que l'usage des relevés numériques était discutable. Ce n'est pas la réalisation de relevés photogrammétriques qui pose un problème, mais bien le traitement de la documentation ainsi produite qui doit impérativement être effectué sur le terrain, et non en post-fouille. Les zooms effectués sur un ordinateur ne permettront jamais d'analyser des mortiers ou des traces d'outils... Il est donc important, dans les rapports de fouille, de bien

distinguer les résultats d'une analyse fine de la construction (sur le terrain, avec un regard direct sur le mur) et les données tirées d'une observation partielle (sur orthophotographie mais aussi sur le terrain, avec un regard trop éloigné sur le mur, par exemple en l'absence d'échafaudages) qui, à l'évidence, ne peuvent être placées sur le même plan en termes de validité scientifique. Une pleine conscience des limites de l'étude ne lui enlève pas de la valeur, bien au contraire.

ARCHÉOLOGIE FUNÉRAIRE

Par Catherine RIGEADE
Membre de la CTRA



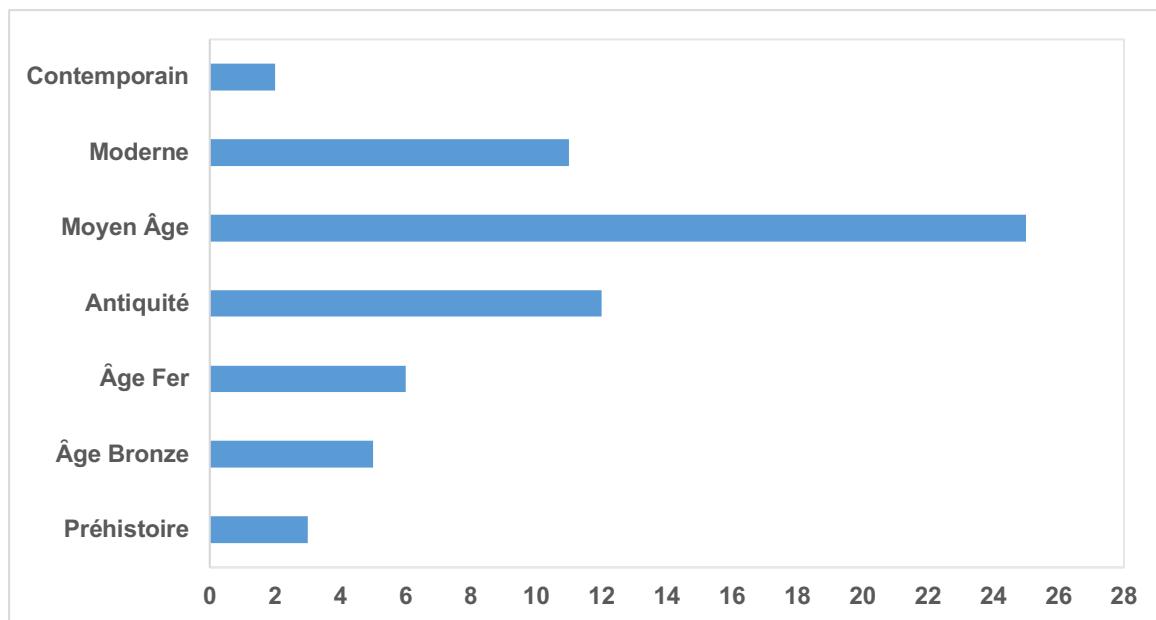
Types d'opérations évaluées sur la thématique du funéraire en 2023

En 2023, 55 dossiers au total ont pu être examinés. Six dossiers ont été évalués en inter-CTRA. L'archéologie préventive représente plus de 60 % des dossiers étudiés en cumulant les expertises des diagnostics, des fouilles directes et des fouilles préventives.

Principaux résultats obtenus et thèmes abordés

Parmi les dossiers examinés en 2023, 29 % des dossiers sont des rapports de diagnostic (16 dossiers) accompagnés d'un examen du cahier des charges, auquel s'ajoutent 10 dossiers examinés pour une fouille directe. Cette répartition est sensiblement similaire à l'année précédente. On constate en revanche une augmentation des rapports de fouille préventive (9 dossiers) examinés par rapport à l'année précédente. L'examen des rapports finaux d'opération a représenté 16 % de l'ensemble des dossiers examinés en 2023. En revanche nous avons examiné moins de rapports de fouille programmée que l'année précédente (7 %). Cette baisse peut trouver une réponse dans le fait que les rapports intermédiaires des fouilles pluriannuelles ne font l'objet que d'informations et ne sont donc pas soumises à expertises. En ce qui concerne l'archéologie programmée le constat peut être nuancé puisque 6 PCR et 4 prospections thématiques ont été examinés cette année.

Comme pour les deux années précédentes, l'essentiel des dossiers examinés concernent la période médiévale et l'Époque moderne. Plus précisément 25 sites ont livré des vestiges se rattachant uniquement à la période médiévale, tandis que 11 sites intéressent l'Époque moderne. Les périodes médiévales et moderne sont fréquemment abordées de manière conjointe car il s'agit, dans la majeure partie des cas, de cimetières fonctionnant durant ces deux périodes.



Types d'opérations évaluées sur la thématique du funéraire en 2023 par période chronologique

Les difficultés rencontrées

Le traitement des restes humains

Chaque année on peut faire le constat que les restes humains restent des vestiges maltraités lors des opérations archéologiques, à l'instar des autres mobiliers découverts sur les sites, notamment lors des opérations de diagnostics. On observe même des disparités de traitement selon l'appartenance chronologique des vestiges anthropobiologiques traités sur un même site. On signalera que pour cette année 2023 un cahier des charges scientifique soumis pour avis a posé un problème éthique et déontologique concernant la gestion des restes humains.

Avis défavorable face au non-traitement des vestiges funéraires

Après trois années d'exercice on peut toujours faire le constat de manquements importants dans les rapports concernant les méthodes pour appréhender les ensembles funéraires et le traitement des vestiges anthropologiques. Plus généralement on déplorera l'absence de fiche de conservation dans les rapports, très préjudiciable lorsque les ossements ont été détruits lors de la réalisation d'analyses et notamment lors des datations radiocarbone.

Les demandes d'analyses

Seulement 4 demandes d'analyses ont été reçues pour expertise en 2023, comme pour les années précédentes. Parmi ces demandes, on signalera la demande groupée de l'ANR Link qui englobe quasiment tout le territoire couvert par la CTRA Sud-Ouest puisque ce sont près de 113 sites qui sont concernés par des prélèvements dans le cadre de ce projet de recherche.

Le faible nombre de demandes ne reflète cependant pas le nombre d'analyses réalisées sur les restes humains. Bien au contraire, on peut même déplorer d'être souvent confronté dans les rapports finaux d'opération, notamment ceux de Languedoc-Roussillon, à des analyses destructrices (paléogénomiques, radiocarbone...) déjà effectuées sur les restes humains, sans que les résultats ne soient fournis dans le rapport. On constate ainsi que les préconisations du rapport de la commission Paoche ne semblent toujours pas assimilées et appliquées.

**Le département des recherches archéologiques subaquatiques et
sous-marines dans les commissions territoriales de la recherche
archéologique**

Recherche archéologique sous-marine : bilan chiffré

Par Frédéric LEROY

Directeur adjoint du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines

	FAÇADES LITTORALES													
	HdF & Normandie		Bretagne & PdIL (44)		N-Aquitaine & PdIL (85)		Occitanie		PACA		Corse		Outre-mer (971,972,973, 974,975,976)	
Préventif	Nb	Surf. (ha)	Nb	Surf. (ha)	Nb	Surf. (ha)	Nb	Surf. (ha)	Nb	Surf. (ha)	Nb	Surf. (ha)	Nb	Surf. (ha)
Dossiers instruits	16	N/A	13	N/A	16	N/A	6	N/A	24	N/A	6	N/A	32	N/A
Diagnostics prescrits	0	0	0	0	4	6,049	0	0	4	45,59	0	0	3	27,92
Fouilles prescrites	0	0	0	0	1	0,110	0	0	0	0	0	0	1	0
Diagnostics réalisés	1	0,087	0	0	1	2,05	1	17,4	3	2,912	1	222	5	38,69
Fouilles réalisées	0	0	0	0	1	0,175	0	0	0	0	1	0,031	0	0
Evaluations signées	1	à définir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evaluations réalisées	1	1550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programmé	SM/Estran		SM/Estran		SM/Estran		SM/Estran		SM/Estran		SM/Estran		SM/Estran	
PCR	0		0		0		0		0		0		0	
Fouilles	1		1		2		0		4		2		0	
Prospections	7		6		8		0		8		2		1	
Sondages	3		0		3		2		7		2		1	
Identification BCM	2		7		6		1		6		1		2	
Déplacement BCM	1		1		0		0		1		1		2	
Etude doc	0		1		0		0		0		0		1	

Données 2023 concernant le seul domaine maritime (SM = sous-marin)

Le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm) est un service à compétence nationale établi à Marseille. En application du Code du patrimoine, il est chargé de mettre en œuvre, en métropole comme en outre-mer, la législation sur les biens culturels maritimes, en liaison avec les administrations participant à l'action de l'État en mer (préfectures maritimes, direction des affaires maritimes, Douanes...). Il assure en outre auprès des SRA une mission de conseil et d'accompagnement des chantiers archéologiques dans les eaux intérieures, notamment en matière de traitement du matériel et de la documentation recueillis.

La compétence réglementaire du Drassm s'appliquant à chacune des façades maritimes françaises comme le montre le tableau chiffré ci-dessus, l'examen des dossiers d'archéologie sous-marine est effectué par les différentes CTRA concernées (Centre-Nord, Ouest, Outre-Mer, Sud-Ouest, Sud-Est). C'est pourquoi, le regard des experts des CTRA sur les opérations d'archéologie sous-marine se retrouve inséré à chacun des bilans interrégionaux.

Recherche archéologique du domaine maritime

À l'approche des soixante ans du Drassm, créé en 1966, un projet scientifique se dessine avec l'ambition de développer une politique scientifique qui soit le reflet d'orientations fortes, au croisement des préoccupations soulignées par l'actualisation de la programmation nationale. La mise en place de la nouvelle programmation nationale est l'occasion de faire converger les problématiques actualisées avec la mise en place annuellement, de l'activité qui aura été de 93 opérations programmées et d'une douzaine d'opérations relevant de l'archéologie préventive.

En 2016 s'effaçaient les thématiques spécifiques aux territoires de l'eau : la *Programmation nationale de la recherche archéologique* s'avérait alors trop diffuse en la matière ou incomplète. Cinq années plus tard, son actualisation est une opportunité de réintroduire stratégiquement un axe dédié aux espaces littoraux et submergés, lisible au croisement de multiples problématiques et qui doit venir inspirer, dans la complémentarité, le tissu des acteurs et dessiner les enjeux scientifiques des prochaines années. Il est primordial de construire et de valoriser des axes scientifiques plutôt que des axes méthodologiques ou opérationnels. Les milieux naturels, transformés et artificialisés, deviennent des territoires appropriés, organisés et structurés par les communautés qui investissent progressivement ces *Territoires maritimes, fluviaux et lacustres* (axe 15). Ce nouvel axe compte sept sous-axes avec lesquels la programmation annuelle dans l'espace maritime entre en résonnance progressivement :

- les paysages maritimes, fluviaux et lacustres ;
- l'humain, la mer, les littoraux : exploitation et ressources ;
- les réseaux de communication ;
- les aménagements portuaires ;
- la navigation et l'archéologie navale ;
- les mondes insulaires ;
- expérimentation, ethnoarchéologie, analyses spatiales et culturelles.

CTRA Ouest, façade Manche mer du Nord

Fouille programmée au rocher Dumont à Réthoville (actuelle commune de Vicq-sur-Mer), resp. C. Billard (SRA)

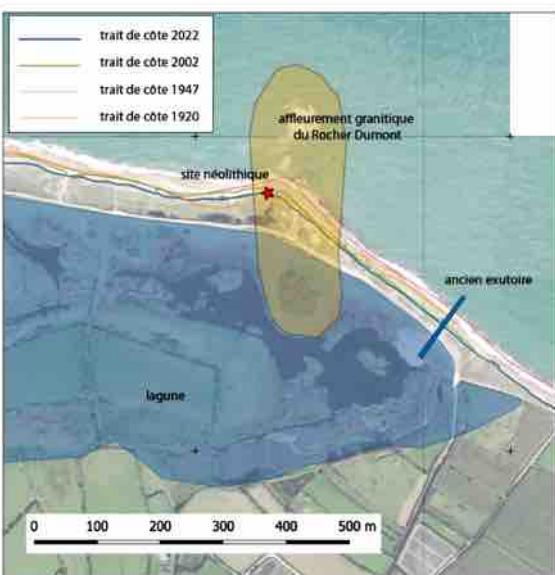
Découvert en mars 2021 à la suite du dégagement par la mer de mobilier céramique et lithique sur une centaine de mètres carrés. Les prélèvements effectués avaient permis d'attester la présence d'un site d'occupation néolithique. L'opération de sondages de 2022 avait permis de tester une méthodologie adaptée à ce type de contexte et de reconnaître le site dans son environnement. L'emprise de l'extension du site du rocher Dumont se développe sur plusieurs centaines de mètres carrés.

Le corpus céramique, malgré son abondance est plutôt décevant, vu la difficulté de reconstituer des formes et par la suite d'aborder la question de la fonction de ces récipients. Mais les autres apports en sont multiples.



Réthoville (Vicq-sur-Mer), vue aérienne oblique du site de Rocher Dumont (© H. Gandois)

La quantité et la qualité de l'industrie lithique sont remarquables et renvoient à des comparaisons avec des ensembles de la fin du Néolithique fréquents dans des contextes littoraux de l'Ouest de la France. La découverte de blocs d'argile vitrifiée permet à l'équipe d'envisager le développement d'une activité spécialisée liée à la production de sel. Les nombreux vestiges brûlés et la mise au jour de deux aires chauffées plaident pour une hypothèse de structures de combustion de type four en terre, édifiées sur le sol sans creusement. Le potentiel est important tant en matière de datation et de définition du cadre environnemental qu'en matière de caractérisation physico-chimique des vestiges d'argile vitrifiée.



Évolution du trait de côte le long de la lagune de Réthoville (© C. Billard)

Le programme d'analyses comporte plusieurs volets et notamment des datations par le programme Artemis. Les analyses anthracologiques devraient permettre d'aborder la question de l'approvisionnement en bois de chauffe et de l'impact de cette activité de combustion sur un environnement littoral. La découverte antérieure de pieux confirme la conservation possible de structures en bois. L'étude palynologique questionnera l'analyse de deux niveaux tourbeux qui sont des niveaux repères. L'examen tracéologique de l'industrie en silex est potentiellement porteuse d'informations sur la fonction des outils, mais également sur celle des produits lithiques issus d'une chaîne opératoire originale et bien caractérisée grâce à l'analyse des remontages.

L'opération a pour objectif de contextualiser son environnement géoarchéologique par une approche croisée, géomorphologique et paléoenvironnementale. Il s'agissait également de préciser le calage chrono-culturel de l'occupation néolithique. L'opération visait aussi à affiner

une méthodologie adaptée à l'estran, employant des moyens mécaniques au vu du volume de sable à retirer pour atteindre les niveaux archéologiques.

CTRA Sud-Est, façade Méditerranée

Fouille programmée de l'épave hellénistique fort Royal 1, Cannes, resp. F. Cibecchini (Drassm), en codirection avec P. Poveda (CCJ/Cnrs).

Fort Royal 1 est le site d'une épave d'un navire de commerce du début du II^e siècle av. J.-C., par 20 m de profondeur. L'extension et l'orientation du gisement devaient permettre de disposer d'un contexte d'emprise sur ce site ayant fait l'objet de déprédations. L'accent a été mis sur l'étude de la cargaison, sa datation et l'étude de l'architecture navale. Le Drassm a mis en œuvre des moyens particulièrement importants en mettant à disposition notamment l'*Alfred Merlin*.



L'Alfred Merlin sur le site, en face de fort Royal
(© P. Soubias, CCJ, CNRS)



L'épave en cours de fouille en 2023 (© P. Soubias, CCJ, CNRS)

La stratégie scientifique visait à pouvoir identifier l'axe longitudinal du bateau à l'instar du matériel saisi constitué d'une très grande majorité d'amphores entières. Il a été observé, en fouille dans la partie nord, une quantité importante d'individus brisés sur place qui traduisent un événement traumatique d'importance. Des cols avec encore les bouchons et *opercola* en place, (notamment timbré) et de nombreux fragments d'*operculum* parfois avec des restes de timbre. Dans la zone sud-est, la fouille de la zone de vie n'a été pour l'heure que partielle et elle devra se poursuivre. La cargaison semble constituée exclusivement d'amphores pour le transport du vin de type gréco-italique, de deux modules, empilées sur au moins deux niveaux, dont il est difficile d'estimer le nombre exact, mais qui dépasse les 300 individus.

Les premières analyses de l'argile, effectuées par pétrographie, orientent vers une origine située en zone côtière comprise entre le Latium et la Campanie septentrionale. Une origine qui s'accorde bien avec la réputation des vins produits dans cette région de l'Italie tyrrhénienne.

Le gisement a fait l'objet d'un pillage en réunion ; l'enquête se poursuit.

CTRA Outre-mer, façade océan Indien

Fouille programmée de M'Tsanga Miangani (Koungou Mayotte), resp. M. Ferrandis (SRA)

Le site de M'Tsanga Miangani à Mayotte, localisé au nord de la Grande Terre sur la commune de Koungou, figure parmi les sites sensibles sur lequel plusieurs opérations se sont déroulées depuis 2015. Le plateau côtier conserve un dépôt halieutique lié à la pratique de la pêche entre le XIV^e et le XVI^e siècle, ainsi qu'un cimetière du XI^e siècle aux influences culturelles et



Front de mer, haut de plage dans le lagon, à Miangani
(© M. Ferrandis)

cultuelles multiples. Quelques-uns de ces vestiges s'observent directement au sein de la coupe du talus exposé à l'impact érosif des grandes marées. Les travaux de recherche s'inscrivent notamment dans la problématique de l'érosion marine affectant le rivage, en particulier lors des grandes marées, en l'occurrence un plateau côtier où sont jusqu'à présent conservés des vestiges des périodes archaïques (VIII^e-XIII^e s.) et classiques (XIV^e-XVII^e s.), suivant le référentiel chrono-stratigraphique régional.



Tombe du X^e s. ap. J.-C. en limite d'érosion marine à Miangani (© M. Ferrandis)

Il ne s'agit pas à ce jour d'une fouille extensive mais d'un ensemble de tranchées de sondage, implantées suivant une direction correspondant à celle du rivage (est/ouest) sur une soixantaine de mètres le long du plateau côtier.

Parmi les témoins anthropiques, qui attestent de l'occupation du littoral mahorais du X^e au XIX^e siècle, figure un ensemble funéraire de la période archaïque. Ce dernier représente la seconde phase du site. Il est précédé par des vestiges d'une petite installation villageoise liée à la culture dembénienne selon les informations données par le mobilier céramique (X^e s.) et suivi par ceux d'activités de pêche pratiquées entre le XIV^e et le XVI^e siècle (amas coquillier), puis ceux d'une petite installation côtière de la période coloniale (mobilier d'importation et trous de poteaux). Ainsi positionné, cet ensemble funéraire révélé par 15 sépultures à inhumation plus ou moins bien conservées s'inscrit dans la tradition Hanyoundrou. Sa période de

fonctionnement couvre les XI^e-XII^e siècles. Les observations menées tant sur les architectures que sur les modalités funéraires mettent en lumière des pratiques syncrétiques où se retrouveraient à la fois les usages de l'islam et ceux caractérisant les cultures plus anciennes. L'étude archéothanatologique livrée par la responsable d'opération est bien documentée et témoigne d'une opération bien maîtrisée, tant sur le terrain que dans les différents moments de l'analyse des dépôts mortuaires (taphonomie, restitution des gestes et pratiques, paramètres biologiques des vestiges ostéo-archéologiques, mise en contexte chrono-culturel), y compris la question du recrutement funéraire pour laquelle toute la prudence de mise est bien rappelée au regard du caractère restreint de l'effectif. Concernant la réflexion sur les contenants funéraires, on notera que l'hypothèse privilégiée et argumentée est celle du matériau rigide, en l'occurrence du cercueil monoxyle tel qu'attesté notamment à Madagascar, mais dont aucun vestige ligneux n'est manifestement conservé.



Direction générale
des patrimoines
et de l'architecture